
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00016014 3

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

A LA MÊME LIBRAIRIE

Rousseau (J.-J.) : *Œuvres complètes.* Treize vol. in-16 brochés. . . . . **16 fr. 25**

Tome I : *Notice sur J.-J. Rousseau. — Discours. — Essai sur l'origine des langues.*

Tome II : *Émile.*

Tome III : *Fin d'Émile. — Lettres écrites de la montagne. — Économie politique. — Contrat social.*

Tome IV : *La nouvelle Héloïse* (première partie).

Tome V : *La nouvelle Héloïse* (suite et fin). — *Théâtre. — Opuscules politiques.*

Tome VI : *Poésies. — Botanique. — Musique. — Dictionnaire de musique.*

Tome VII : *Dictionnaire de musique* (suite et fin).

Tome VIII : *Les confessions* (première partie).

Tome IX : *Les confessions* (suite et fin). — *Rousseau juge de Jean-Jacques. — Les rêveries.*

Tome X : *Correspondance* (première partie).

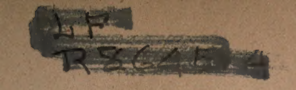
Tome XI : *Correspondance* (suite).

Tome XII : *Correspondance* (suite et fin). — *Mélanges.*

Tome XIII : *Table analytique.*

Chaque volume se vend séparément **1 fr. 25**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 973-1901.

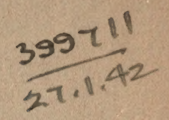


ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME CINQUIÈME



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



JULIE,

OU LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

(SUITE.)

SIXIÈME PARTIE.

Lettre I. — *De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.*

Avant de partir de Lausanne, il faut t'écrire un petit mot pour t'apprendre que j'y suis arrivée, non pas pourtant aussi joyeuse que j'espérois. Je me faisois une fête de ce petit voyage qui t'a toi-même si souvent tentée; mais en refusant d'en être tu me l'as rendu presque importun; car quelle ressource y trouverai-je? S'il est ennuyeux, j'aurai l'ennui pour mon compte; et s'il est agréable, j'aurai le regret de m'amuser sans toi. Si je n'ai rien à dire contre tes raisons, crois-tu pour cela que je m'en contente? Ma foi, cousine, tu te trompes bien fort; et c'est encore ce qui me fâche de n'être pas même en droit de me fâcher. Dis, mauvaise, n'as-tu pas honte d'avoir toujours raison avec ton amie, et de résister à ce qui lui fait plaisir, sans lui laisser même celui de gronder? Quand tu aurois planté là pour huit jours ton mari, ton ménage et tes marmots, ne diroit-on pas que tout eût été perdu? Tu aurois fait une étourderie, il est vrai, mais tu en vaudrois cent fois mieux; au lieu qu'en te mêlant d'être parfaite, tu ne seras plus bonne à rien, et tu n'auras qu'à te chercher des amis parmi les anges.

Malgré les mécontentemens passés, je n'ai pu sans attendrissement me retrouver au milieu de ma famille : j'y ai été reçue avec plaisir, ou du moins avec beaucoup de caresses. J'attends pour te parler de mon frère que j'aie fait connoissance avec lui. Avec une assez belle figure il a l'air empesé du pays d'où il vient. Il est sérieux et froid : je lui trouve même un peu de morgue : j'ai grand'peur pour la petite personne qu'au lieu d'être un aussi bon mari que les nôtres, il ne tranche un peu du seigneur et maître.

Mon père a été si charmé de me voir, qu'il a quitté pour m'embrasser la relation d'une grande bataille que les François viennent de gagner en Flandre, comme pour vérifier la prédiction de l'ami de notre ami. Quel bonheur qu'il n'ait pas été là! Imagines-tu le brave Édouard voyant fuir les Anglois, et fuyant lui-même?... Jamais, jamais!... il se fût fait tuer cent fois.

Mais à propos de nos amis, il y a longtemps qu'ils ne nous ont écrit. N'étoit-ce pas hier, je crois, jour de courrier? Si tu reçois de leurs lettres, j'espère que tu n'oublieras pas l'intérêt que j'y prends.

Adieu, cousine; il faut partir. J'attends de tes nouvelles à Genève, où nous comptons arriver demain pour dîner. Au reste, je t'avertis que de

nête, attentif, complaisant : il ne savoit pas aimer comme ton ami; mais c'étoit moi qu'il aimoit; et, quand on a le cœur libre, la passion qui s'adresse à nous a toujours quelque chose de contagieux. Je lui rendis donc du mien tout ce qu'il en restoit à prendre, et sa part fut encore assez bonne pour ne lui pas laisser de regret à son choix. Avec cela, qu'avois-je à redouter? J'avoue même que les droits du sexe, joints à ceux du devoir, portèrent un moment préjudice aux tiens, et que, livrée à mon nouvel état, je fus d'abord plus épouse qu'amie; mais en revenant à toi je te rapportai deux cœurs au lieu d'un, et je n'ai pas oublié depuis que je suis restée seule chargée de cette double dette.

Que te dirai-je encore, ma douce amie? Au retour de notre ancien maître, c'étoit pour ainsi dire une nouvelle connoissance à faire. Je crus le voir avec d'autres yeux; je crus sentir en l'embrassant un frémissement qui jusque-là m'avoit été inconnu. Plus cette émotion me fut délicieuse, plus elle me fit de peur. Je m'alarmai comme d'un crime d'un sentiment qui n'existoit peut-être que parce qu'il n'étoit plus criminel. Je pensai trop que ton amant ne l'étoit plus et qu'il ne pouvoit plus l'être; je sentis trop qu'il étoit libre et que je l'étois aussi. Tu sais le reste, aimable cousine; mes frayeurs, mes scrupules, te furent connus aussitôt qu'à moi. Mon cœur sans expérience s'intimidoit tellement d'un état si nouveau pour lui, que je me reprochois mon empressement de te rejoindre, comme s'il n'eût pas précédé le retour de cet ami. Je n'aimois point qu'il fût précisément où je désirois si fort d'être, et je crois que j'aurois moins souffert de sentir ce désir plus tiède que d'imaginer qu'il ne fût pas tout pour toi.

Enfin je te rejoignis, et je fus presque rassurée. Je m'étois moins reproché ma foiblesse après t'en avoir fait l'aveu; près de toi je me la reprochois moins encore : je crus m'être mise à mon tour sous ta garde, et je cessai de craindre pour moi. Je résolus, par ton conseil même, de ne point changer de conduite avec lui. Il est constant qu'une plus grande réserve eût été une espèce de déclaration; et ce n'étoit que trop de celles qui pouvoient m'échapper malgré moi sans en faire une volontaire. Je continuai donc d'être badine par honte, et familière par modestie. Mais peut-être tout cela, se faisant moins naturellement, ne se faisoit-il plus avec la même mesure. De folâtre que j'étois je devins tout à fait folle; et ce qui m'en accrut la confiance fut de sentir que je pouvois l'être impunément. Soit que l'exemple de ton retour à toi-même me donnât plus de force pour t'imiter, soit que ma Julie épure tout ce qui l'approche, je me trouvai tout à fait tranquille, et il ne me resta de mes premières émotions qu'un sentiment très-doux, il est vrai, mais calme et paisible, et qui ne demandoit rien de plus à mon cœur que la durée de l'état où j'étois.

Oui, chère amie, je suis tendre et sensible aussi bien que toi; mais je le suis d'une autre manière : mes affections sont plus vives, les tiennes sont plus pénétrantes. Peut-être avec des sens plus animés ai-je plus de ressources pour leur donner le change; et cette même gaieté qui coûte l'innocence à tant d'autres me l'a toujours conservée. Ce n'a pas toujours été sans peine, il faut l'avouer. Le moyen de rester veuve à

mon âge, et de ne pas sentir quelquefois que les jours ne sont que la moitié de la vie? mais, comme tu l'as dit et comme tu l'éprouves, la sagesse est un grand moyen d'être sage; car, avec toute ta bonne contenance, je ne te crois pas dans un cas fort différent du mien. C'est alors que l'enjouement vient à mon secours, et fait plus peut-être pour la vertu que n'eussent fait les graves leçons de la raison. Combien de fois, dans le silence de la nuit, où l'on ne peut s'échapper à soi-même, j'ai chassé des idées importunes en méditant des tours pour le lendemain! combien de fois j'ai sauvé les dangers d'un tête-à-tête par une saillie extravagante! Tiens, ma chère, il y a toujours, quand on est foible, un moment où la gaieté devient sérieuse, et ce moment ne viendra point pour moi : voilà ce que je crois sentir et de quoi je t'ose répondre.

Après cela, je te confirme librement tout ce que je t'ai dit dans l'Élysée sur l'attachement que j'ai senti naître, et sur tout le bonheur dont j'ai joui cet hiver. Je m'en livrois de meilleur cœur au charme de vivre avec ce que j'aime, en sentant que je ne désirois rien de plus. Si ce temps eût duré toujours, je n'en aurois jamais souhaité un autre. Ma gaieté venoit de contentement, et non d'artifice. Je tournois en espiéglerie le plaisir de m'occuper de lui sans cesse : je sentois qu'en me bornant à rire je ne m'apprêtois point de pleurs.

Ma foi, cousine, j'ai cru m'apercevoir quelquefois que le jeu ne lui déplaisoit pas trop à lui-même. Le rusé n'étoit pas fâché d'être fâché; et il ne s'apaisoit avec tant de peine que pour se faire apaiser plus longtemps. J'en tirois occasion de lui tenir des propos assez tendres en paroissant me moquer de lui; c'étoit à qui des deux seroit le plus enfant. Un jour qu'en ton absence il jouoit aux échecs avec ton mari, et que je jouois au volant avec la Fanchon dans la même salle, elle avoit le mot, et j'observois notre philosophe. A son air humblement fier et à la promptitude de ses coups, je vis qu'il avoit beau jeu. La table étoit petite, et l'échiquier débordoit. J'attendis le moment, et, sans paroître y tâcher, d'un revers de raquette je renversai l'échec et mat. Tu ne vis de tes jours pareille colère : il étoit si furieux, que, lui ayant laissé le choix d'un soufflet ou d'un baiser pour ma pénitence, il se détourna quand je lui présentai la joue. Je lui demandai pardon, il fut inflexible. Il m'auroit laissée à genoux si je m'y étois mise. Je finis par lui faire une autre pièce qui lui fit oublier la première, et nous fûmes meilleurs amis que jamais.

Avec une autre méthode, infailliblement je m'en serois moins bien tirée; et je m'aperçus une fois que, si le jeu fût devenu sérieux, il eût pu trop l'être. C'étoit un soir qu'il nous accompagnoit ce duo si simple et si touchant de Leo, *Vado a morir, ben mio*. Tu chantois avec assez de négligence, je n'en faisois pas de même; et comme j'avois une main appuyée sur le clavecin, au moment le plus pathétique et où j'étois moi-même émue, il appliqua sur cette main un baiser que je sentis sur mon cœur. Je ne connois pas bien les baisers de l'amour; mais ce que je peux te dire, c'est que jamais l'amitié, pas même la nôtre, n'en a donné ni reçu de semblable à celui-là. Hé bien! mon enfant, après de pareils momens que, devient-on quand on s'en va rêver seule et qu'on emporte avec soi leur souvenir? Moi je troublai la musique : il fallut danser; je

fis danser le philosophe. On soupa presque en l'air; on veilla fort avant dans la nuit; je fus me coucher bien lasse et je ne fis qu'un sommeil.

J'ai donc de fort bonnes raisons pour ne point gêner mon humeur ni changer de manières. Le moment qui rendra ce changement nécessaire est si près, que ce n'est pas la peine d'anticiper. Le temps ne viendra que trop tôt d'être prude et réservée. Tandis que je compte encore par vingt, je me dépêche d'user de mes droits; car, passé la trentaine, on n'est plus folle, mais ridicule. Et ton épilogueur d'homme ose bien me dire qu'il ne me reste que six mois encore à retourner la salade avec les doigts. Patience! pour payer ce sarcasme je prétends la lui retourner dans six ans; et je te jure qu'il faudra qu'il la mange. Mais revenons.

Si l'on n'est pas maître de ses sentimens, au moins on l'est de sa conduite. Sans doute je demanderois au ciel un cœur plus tranquille; mais puissé-je à mon dernier jour offrir au souverain juge une vie aussi peu criminelle que celle que j'ai passée cet hiver! En vérité, je ne me reprochois rien auprès du seul homme qui pouvoit me rendre coupable. Ma chère, il n'en est pas de même depuis qu'il est parti : en m'accoutumant à penser à lui dans son absence, j'y pense à tous les instans du jour; et je trouve son image plus dangereuse que sa personne. S'il est loin, je suis amoureuse; s'il est près, je ne suis que folle : qu'il revienne, et je ne le crains plus.

Au chagrin de son éloignement s'est jointe l'inquiétude de son rêve. Si tu as tout mis sur le compte de l'amour, tu t'es trompée; l'amitié avoit part à ma tristesse. Depuis leur départ je te voyois pâle et changée : à chaque instant je pensois te voir tomber malade. Je ne suis pas crédule, mais craintive. Je sais bien qu'un songe n'amène pas un événement, mais j'ai toujours peur que l'événement n'arrive à sa suite. A peine ce maudit rêve m'a-t-il laissé une nuit tranquille, jusqu'à ce que je t'aie vue bien remise et reprendre tes couleurs. Dussé-je avoir mis sans le savoir un intérêt suspect à cet empressement, il est sûr que j'aurois donné tout au monde pour qu'il se fût montré quand il s'en retourna comme un imbécile. Enfin ma vaine terreur s'en est allée avec ton mauvais visage. Ta santé, ton appétit, ont plus fait que tes plaisanteries; et je t'ai vue si bien argumenter à table contre mes frayeurs, qu'elles se sont tout à fait dissipées. Pour surcroît de bonheur il revient; et j'en suis charmée à tous égards. Son retour ne m'alarme point, il me rassure; et sitôt que nous le verrons, je ne craindrai plus rien pour tes jours ni pour mon repos. Cousine, conserve-moi mon amie, et ne sois point en peine de la tienne; je réponds d'elle tant qu'elle t'aura.... Mais, mon Dieu! qu'ai-je donc qui m'inquiète encore et me serre le cœur sans savoir pourquoi? Ah mon enfant, faudra-t-il un jour qu'une des deux survive à l'autre? Malheur à celle sur qui doit tomber un sort si cruel! elle restera peu digne de vivre, ou sera morte avant sa mort.

Pourrois-tu me dire à propos de quoi je m'épuise en sottes lamentations? Foin de ces terreurs paniques qui n'ont pas le sens commun! au lieu de parler de mort, parlons de mariage; cela sera plus amusant. Il y a longtemps que cette idée est venue à ton mari; et s'il ne m'en eût jamais parlé, peut-être ne me fût-elle point venue à moi-même.

Depuis lors j'y ai pensé quelquefois, et toujours avec dédain. Fi! cela vieillit une jeune veuve. Si j'avois des enfans d'un second lit, je me croirois la grand'mère de ceux du premier. Je te trouve aussi fort bonne de faire avec légèreté les honneurs de ton amie, et de regarder cet arrangement comme un soin de ta bénigne charité. Oh bien! je t'apprends, moi, que toutes les raisons fondées sur tes soucis obligeans ne valent pas la moindre des miennes contre un second mariage.

Parlons sérieusement. Je n'ai pas l'âme assez basse pour faire entrer dans ces raisons la honte de me rétracter d'un engagement téméraire pris avec moi seule, ni la crainte du blâme en faisant mon devoir, ni l'inégalité des fortunes dans un cas où tout l'honneur est pour celui des deux à qui l'autre veut bien devoir la sienne : mais, sans répéter ce que je t'ai dit tant de fois sur mon humeur indépendante et sur mon éloignement naturel pour le joug du mariage, je me tiens à une seule objection, et je la tire de cette voix si sacrée que personne au monde ne respecte autant que toi. Lève cette objection, cousine, et je me rends. Dans tous ces jeux qui te donnent tant d'effroi, ma conscience est tranquille. Le souvenir de mon mari ne me fait point rougir; j'aime à l'appeler à témoin de mon innocence : et pourquoi craindrois-je de faire devant son image tout ce que je faisois autrefois devant lui? En seroit-il de même, ô Julie! si je violois les saints engagemens qui nous unirent, que j'osasse jurer à un autre l'amour éternel que je lui jurai tant de fois; que mon cœur indignement partagé dérobât à sa mémoire ce qu'il donneroit à son successeur, et ne pût sans offenser l'un des deux remplir ce qu'il doit à l'autre? Cette même image qui m'est si chère ne me donneroit qu'épouvante et qu'effroi; sans cesse elle viendroit empoisonner mon bonheur; et son souvenir, qui fait la douceur de ma vie, en feroit le tourment. Comment oses-tu me parler de donner un successeur à mon mari, après avoir juré de n'en jamais donner au tien? Comme si les raisons que tu m'allègues t'étoient moins applicables en pareil cas! Ils s'aimèrent.... C'est pis encore. Avec quelle indignation verroit-il un homme qui lui fut cher usurper ses droits et rendre sa femme infidèle! Enfin, quand il seroit vrai que je ne lui dois plus rien à lui-même, ne dois-je rien au cher gage de son amour; et puis-je croire qu'il eût jamais voulu de moi s'il eût prévu que j'eusse un jour exposé sa fille unique à se voir confondue avec les enfans d'un autre?

Encore un mot, et j'ai fini. Qui t'a dit que tous les obstacles viendroient de moi seule? En répondant de celui que cet engagement regarde, n'as-tu point plutôt consulté ton désir que ton pouvoir? Quand tu serois sûre de son aveu, n'aurois-tu donc aucun scrupule de m'offrir un cœur usé par une autre passion? Crois-tu que le mien dût s'en contenter, et que je pusse être heureuse avec un homme que je ne rendrois pas heureux? Cousine, penses-y mieux; sans exiger plus d'amour que je n'en puis ressentir moi-même, tous les sentimens que j'accorde, je veux qu'ils me soient rendus; et je suis trop honnête femme pour pouvoir me passer de plaire à mon mari. Quel garant as-tu donc de tes espérances? Un certain plaisir à se voir, qui peut être l'effet de la seule amitié; un transport passager, qui peut naître à notre âge de la seule

différence du sexe, tout cela suffit-il pour les fonder? Si ce transport eût produit quelque sentiment durable, est-il croyable qu'il s'en fût tu non-seulement à moi, mais à toi, mais à ton mari, de qui ce propos n'eût pu qu'être favorablement reçu? En a-t-il jamais dit un mot à personne? Dans nos tête-à-tête, a-t-il jamais été question que de toi? a-t-il jamais été question de moi dans les vôtres? Puis-je penser que, s'il avoit eu là-dessus quelque secret pénible à garder, je n'aurois jamais aperçu sa contrainte, ou qu'il ne lui seroit jamais échappé d'indiscrétion? Enfin, même depuis son départ, de laquelle de nous deux parle-t-il le plus dans ses lettres, de laquelle est-il occupé dans ses songes? Je t'admire de me croire sensible et tendre, et de ne pas imaginer que je me dirai tout cela! Mais j'aperçois vos ruses, ma mignonne; c'est pour vous donner droit de représailles que vous m'accusez d'avoir jadis sauvé mon cœur aux dépens du vôtre. Je ne suis pas la dupe de ce tour-là.

Voilà toute ma confession, cousine : je l'ai faite pour t'éclairer et non pour te contredire. Il me reste à te déclarer ma résolution sur cette affaire. Tu connois à présent mon intérieur aussi bien et peut-être mieux que moi-même : mon honneur, mon bonheur, te sont chers autant qu'à moi; et dans le calme des passions la raison te fera mieux voir où je dois trouver l'un et l'autre. Charge-toi donc de ma conduite; je t'en remets l'entière direction. Rentrons dans notre état naturel, et changeons entre nous de métier; nous nous en tirerons mieux toutes deux. Gouverne; je serai docile : c'est à toi de vouloir ce que je dois faire, à moi de faire ce que tu voudras. Tiens mon âme à couvert dans la tienne; que sert aux inséparables d'en avoir deux?

Ah çà! revenons à présent à nos voyageurs. Mais j'ai déjà tant parlé de l'un que je n'ose plus parler de l'autre, de peur que la différence du style ne se fît un peu trop sentir, et que l'amitié même que j'ai pour l'Anglois ne dît trop en faveur du Suisse. Et puis, que dire sur des lettres qu'on n'a pas vues? Tu devois bien au moins m'envoyer celle de milord Édouard : mais tu n'as osé l'envoyer sans l'autre, et tu as fort bien fait.... Tu pouvois pourtant faire mieux encore.... Ah! vivent les duègnes de vingt ans! elles sont plus traitables qu'à trente.

Il faut au moins que je me venge en t'apprenant ce que tu as opéré par cette belle réserve : c'est de me faire imaginer la lettre en question... cette lettre si.... cent fois plus si qu'elle ne l'est réellement. De dépit je me plais à la remplir de choses qui n'y sauroient être. Va, si je n'y suis pas adorée, c'est à toi que je ferai payer tout ce qu'il en faudra rabattre.

En vérité, je ne sais après tout cela comment tu m'oses parler du courrier d'Italie. Tu prouves que mon tort ne fut pas de l'attendre, mais de ne pas l'attendre assez longtemps. Un pauvre petit quart d'heure de plus, j'allois au-devant du paquet, je m'en emparois la première, je lisois le tout à mon aise; et c'étoit mon tour de me faire valoir. Les raisins sont trop verts. On me retient deux lettres; mais j'en ai deux autres que, quoi que tu puisses croire, je ne changerois sûrement pas contre celles-là, quand tous les *si* du monde y seroient. Je te jure que si celle d'Henriette ne tient pas sa place à côté de la tienne, c'est qu'elle la passe, et que ni toi ni moi n'écrirons de la vie rien d'aussi joli. Et

puis on se donnera les airs de traiter ce prodige de petite impertinente! ah! c'est assurément pure jalousie. En effet, te voit-on jamais à genoux devant elle lui baiser humblement les deux mains l'une après l'autre? Grâce à toi la voilà modeste comme une vierge et grave comme un Caton; respectant tout le monde, jusqu'à sa mère : il n'y a plus le mot pour rire à ce qu'elle dit; à ce qu'elle écrit, passe encore. Aussi, depuis que j'ai découvert ce nouveau talent, avant que tu gâtes ses lettres comme ses propos, je compte établir de sa chambre à la mienne un courrier d'Italie dont on n'escamotera point les paquets.

Adieu, petite cousine. Voilà des réponses qui t'apprendront à respecter mon crédit renaissant. Je voulois te parler de ce pays et de ses habitans : mais il faut mettre fin à ce volume, et puis tu m'as toute brouillée avec tes fantaisies; et le mari m'a presque fait oublier les hôtes. Comme nous avons encore cinq ou six jours à rester ici, et que j'aurai le temps de mieux revoir le peu que j'ai vu, tu ne perdras rien pour attendre; et tu peux compter sur un second tome avant mon départ.

Lettre III. — *De milord Édouard à M. de Wolmar.*

Non, cher Wolmar, vous ne vous êtes point trompé; le jeune homme est sûr; mais moi je ne le suis guère, et j'ai failli payer cher l'expérience qui m'en a convaincu. Sans lui je succombois moi-même à l'épreuve que je lui avois destinée. Vous savez que, pour contenter sa reconnoissance et remplir son cœur de nouveaux objets, j'affectois de donner à ce voyage plus d'importance qu'il n'en avoit réellement. D'anciens penchans à flatter, une vieille habitude à suivre encore une fois, voilà, avec ce qui se rapportoit à Saint-Preux, tout ce qui m'engageoit à l'entreprendre. Dire les derniers adieux aux attachemens de ma jeunesse, ramener un ami parfaitement guéri, voilà tout le fruit que j'en voulois recueillir.

Je vous ai marqué que le songe de Villeneuve m'avoit laissé des inquiétudes : ce songe me rendit suspects les transports de joie auxquels il s'étoit livré quand je lui avois annoncé qu'il étoit le maître d'élever vos enfans et de passer sa vie avec vous. Pour mieux l'observer dans les effusions de son cœur, j'avois d'abord prévenu ses difficultés; en lui déclarant que je m'établirois moi-même avec vous, je ne laissois plus à son amitié d'objections à me faire : mais de nouvelles résolutions me firent changer de langage.

Il n'eut pas vu trois fois la marquise, que nous fûmes d'accord sur son compte. Malheureusement pour elle, elle voulut le gagner, et ne fit que lui montrer ses artifices. L'infortunée! que de grandes qualités sans vertus! que d'amour sans honneur! Cet amour ardent et vrai me touchoit, m'attachoit, nourrissoit le mien; mais il prit la teinte de son âme noire, et finit par me faire horreur. Il ne fut plus question d'elle.

Quand il eut vu Laure, qu'il connut son cœur, sa beauté, son esprit et cet attachement sans exemple, trop fait pour me rendre heureux, je résolus de me servir d'elle pour bien éclaircir l'état de Saint-Preux. « Si j'épouse Laure, lui dis-je, mon dessein n'est point de la mener à Lon-

dres, où quelqu'un pourroit la reconnoître, mais dans des lieux où l'on sait honorer la vertu partout où elle est: vous remplirez votre emploi, et nous ne cesserons point de vivre ensemble. Si je ne l'épouse pas, il est temps de me recueillir. Vous connoissez ma maison d'Oxford-shire, et vous choisirez d'élever les enfans d'un de vos amis, ou d'accompagner l'autre dans sa solitude. » Il me fit la réponse à laquelle je pouvois m'attendre : mais je voulois l'observer par sa conduite. Car si pour vivre à Clarens il favorisoit un mariage qu'il eût dû blâmer, ou si, dans cette occasion délicate, il préféroit à son bonheur la gloire de son ami, dans l'un et dans l'autre cas l'épreuve étoit faite, et son cœur étoit jugé.

Je le trouvai d'abord tel que je le désirois, ferme contre le projet que je feignois d'avoir, et armé de toutes les raisons qui devoient m'empêcher d'épouser Laure. Je sentois ces raisons mieux que lui; mais je la voyois sans cesse, et je la voyois affligée et tendre. Mon cœur, tout à fait détaché de la marquise, se fixa par ce commerce assidu. Je trouvai dans les sentimens de Laure de quoi redoubler l'attachement qu'elle m'avoit inspiré. J'eus honte de sacrifier à l'opinion, que je méprisois, l'estime que je devois à son mérite : ne devois-je rien aussi à l'espérance que je lui avois donnée, sinon par mes discours, au moins par mes soins? Sans avoir rien promis, ne rien tenir c'étoit la tromper; cette tromperie étoit barbare. Enfin, joignant à mon penchant une espèce de devoir, et songeant plus à mon bonheur qu'à ma gloire, j'achevai de l'aimer par raison; je résolus de pousser la feinte aussi loin qu'elle pouvoit aller, et jusqu'à la réalité même, si je ne pouvois m'en tirer autrement sans injustice.

Cependant je sentis augmenter mon inquiétude sur le compte du jeune homme, voyant qu'il ne remplissoit pas dans toute sa force le rôle dont il s'étoit chargé. Il s'opposoit à mes vues, il improuvoit le nœud que je voulois former; mais il combattoit mal mon inclination naissante, et me parloit de Laure avec tant d'éloges, qu'en paroissant me détourner de l'épouser, il augmentoit mon penchant pour elle. Ces contradictions m'alarmèrent. Je ne le trouvois point aussi ferme qu'il auroit dû l'être : il sembloit n'oser heurter de front mon sentiment, il mollissoit contre ma résistance, il craignoit de me fâcher, il n'avoit point à mon gré, pour son devoir, l'intrépidité qu'il inspire à ceux qui l'aiment.

D'autres observations augmentèrent ma défiance; je sus qu'il voyoit Laure en secret; je remarquois entre eux des signes d'intelligence. L'espoir de s'unir à celui qu'elle avoit tant aimé ne la rendoit point gaie. Je lisois bien la même tendresse dans ses regards; mais cette tendresse n'étoit plus mêlée de joie à mon abord, la tristesse y dominoit toujours. Souvent, dans les plus doux épanchemens de son cœur, je la voyois jeter sur le jeune homme un coup d'œil à la dérobée, et ce coup d'œil étoit suivi de quelques larmes qu'on cherchoit à me cacher. Enfin le mystère fut poussé au point que j'en fus alarmé. Jugez de ma surprise. Que pouvois-je penser? N'avois-je réchauffé qu'un serpent dans mon sein? Jusqu'où n'osois-je point porter mes soupçons et lui rendre son ancienne injustice! Foibles et malheureux que nous sommes! c'est nous qui faisons nos propres maux. Pourquoi nous plaindre que les méchans nous tourmentent, si les bons se tourmentent encore entre eux?

Tout cela ne fit qu'achever de me déterminer. Quoique j'ignorasse le fond de cette intrigue, je voyois que le cœur de Laure étoit toujours le même; et cette épreuve ne me la rendoit que plus chère. Je me proposois d'avoir une explication avec elle avant la conclusion; mais je voulois attendre jusqu'au dernier moment, pour prendre auparavant par moi-même tous les éclaircissemens possibles. Pour lui, j'étois résolu de me convaincre, de le convaincre, afin d'aller jusqu'au bout avant que de lui rien dire ni de prendre un parti par rapport à lui, prévoyant une rupture infaillible, et ne voulant pas mettre un bon naturel et vingt ans d'honneur en balance avec des soupçons.

La marquise n'ignoroit rien de ce qui se passoit entre nous. Elle avoit des épies dans le couvent de Laure, et parvint à savoir qu'il étoit question de mariage. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ses fureurs: elle m'écrivit des lettres menaçantes. Elle fit plus que d'écrire; mais comme ce n'étoit pas la première fois, et que nous étions sur nos gardes, ses tentatives furent vaines. J'eus seulement le plaisir de voir, dans l'occasion, que Saint-Preux savoit payer de sa personne, et ne marchandoit pas sa vie pour sauver celle d'un ami.

Vaincue par les transports de sa rage, la marquise tomba malade et ne se releva plus. Ce fut là le terme de ses tourmens[1] et de ses crimes. Je ne pus apprendre son état sans en être affligé. Je lui envoyai le docteur Eswin; Saint-Preux y fut de ma part : elle ne voulut voir ni l'un ni l'autre; elle ne voulut pas même entendre parler de moi, et m'accabla d'imprécations horribles chaque fois qu'elle entendit prononcer mon nom Je gémis sur elle, et sentis mes blessures prêtes à se rouvrir. La raison vainquit encore; mais j'eusse été le dernier des hommes de songer au mariage, tandis qu'une femme qui me fut si chère étoit à l'extrémité. Saint-Preux, craignant qu'enfin je ne pusse résister au désir de la voir, me proposa le voyage de Naples, et j'y consentis.

Le surlendemain de notre arrivée, je le vis entrer dans ma chambre avec une contenance ferme et grave, et tenant une lettre à la main. Je m'écriai : « La marquise est morte! — Plût à Dieu! reprit-il froidement; il vaut mieux n'être plus que d'exister pour mal faire. Mais ce n'est pas d'elle que je viens vous parler; écoutez-moi. » J'attendis en silence.

« Milord, me dit-il, en me donnant le saint nom d'ami vous m'apprîtes à le porter. J'ai rempli la fonction dont vous m'avez chargé; et, vous voyant prêt à vous oublier, j'ai dû vous rappeler à vous-même. Vous n'avez pu rompre une chaîne que par une autre. Toutes deux étoient indignes de vous. S'il n'eût été question que d'un mariage inégal, je vous aurois dit: « Songez que vous êtes pair d'Angleterre, et renoncez « aux honneurs du monde, ou respectez l'opinion. » Mais un mariage abject!... vous.... Choisissez mieux votre épouse. Ce n'est pas assez qu'elle soit vertueuse, elle doit être sans tache.... la femme d'Édouard Bomston n'est pas facile à trouver. Voyez ce que j'ai fait. »

1. Par la lettre de milord Édouard ci-devant supprimée, on voit qu'il pensoit qu'à la mort des méchans leurs âmes étoient anéanties

Alors il me remit la lettre. Elle étoit de Laure. Je ne l'ouvris pas sans émotion. « L'amour a vaincu, me disoit-elle : vous avez voulu m'épouser; je suis contente. Votre ami m'a dicté mon devoir; je le remplis sans regret. En vous déshonorant j'aurois vécu malheureuse; en vous laissant votre gloire je crois la partager. Le sacrifice de tout mon bonheur à un devoir si cruel me fait oublier la honte de ma jeunesse. Adieu; dès cet instant je cesse d'être en votre pouvoir et au mien. Adieu pour jamais. O Édouard! ne portez pas le désespoir dans ma retraite; écoutez mon dernier vœu. Ne donnez à nulle autre une place que je n'ai pu remplir. Il fut au monde un cœur fait pour vous, et c'étoit celui de Laure. »

L'agitation m'empêchoit de parler. Il profita de mon silence pour me dire qu'après mon départ elle avoit pris le voile dans le couvent où elle étoit pensionnaire; que la cour de Rome, informée qu'elle devoit épouser un luthérien, avoit donné des ordres pour m'empêcher de la revoir; et il m'avoua franchement qu'il avoit pris tous ces soins de concert avec elle. « Je ne m'opposai point à vos projets, continua-t-il, aussi vivement que je l'aurois pu, craignant un retour à la marquise, et voulant donner le change à cette ancienne passion par celle de Laure. En vous voyant aller plus loin qu'il ne falloit, je fis d'abord parler la raison; mais, ayant trop acquis par mes propres fautes le droit de me défier d'elle, je sondai le cœur de Laure; et, y trouvant toute la générosité qui est inséparable du véritable amour, je m'en prévalus pour la porter au sacrifice qu'elle vient de faire. L'assurance de n'être plus l'objet de votre mépris lui releva le courage et la rendit plus digne de votre estime. Elle a fait son devoir, il faut faire le vôtre. »

Alors s'approchant avec transport, il me dit en me serrant contre sa poitrine : « Ami, je lis dans le sort commun que le ciel nous envoie la loi commune qu'il nous prescrit. Le règne de l'amour est passé, que celui de l'amitié commence; mon cœur n'entend plus que sa voix sacrée, il ne connoît plus d'autre chaîne que celle qui me lie à toi. Choisis le séjour que tu veux habiter; Clarens, Oxford, Londres, Paris ou Rome, tout me convient, pourvu que nous y vivions ensemble. Va, viens où tu voudras, cherche un asile en quelque lieu que ce puisse être, je te suivrai partout : j'en fais le serment solennel à la face du Dieu vivant, je ne te quitte plus qu'à la mort. »

Je fus touché. Le zèle et le feu de cet ardent jeune homme éclatoient dans ses yeux. J'oubliai la marquise et Laure. Que peut-on regretter au monde quand on y conserve un ami? Je vis aussi, par le parti qu'il prit sans hésiter dans cette occasion, qu'il étoit guéri véritablement, et que vous n'aviez pas perdu vos peines . enfin j'osai croire, par le vœu qu'il fit de si bon cœur de rester attaché à moi, qu'il l'étoit plus à la vertu qu'à ses anciens penchans. Je puis donc vous le ramener en toute confiance. Oui, cher Wolmar, il est digne d'élever des hommes, et, qui plus est, d'habiter votre maison.

Peu de jours après j'appris la mort de la marquise. Il y avoit longtemps pour moi qu'elle étoit morte; cette perte ne me toucha plus. Jusqu'ici j'avois regardé le mariage comme une dette que chacun con-

tracte à sa naissance envers son espèce, envers son pays, et j'avois résolu de me marier, moins par inclination que par devoir. J'ai changé de sentiment. L'obligation de se marier n'est pas commune à tous; elle dépend pour chaque homme de l'état où le sort l'a placé : c'est pour le peuple, pour l'artisan, pour le villageois, pour les hommes vraiment utiles, que le célibat est illicite; pour les ordres qui dominent les autres, auxquels tout tend sans cesse, et qui ne sont toujours que trop remplis, il est permis et même convenable. Sans cela, l'État ne fait que se dépeupler par la multiplication des sujets qui lui sont à charge. Les hommes auront toujours assez de maîtres, et l'Angleterre manquera plutôt de laboureurs que de pairs.

Je me crois donc libre et maître de moi dans la condition où le ciel m'a fait naître. A l'âge où je suis on ne répare plus les pertes que mon cœur a faites. Je le dévoue à cultiver ce qui me reste, et ne puis mieux le rassembler qu'à Clarens. J'accepte donc toutes vos offres, sous les conditions que ma fortune y doit mettre, afin qu'elle ne me soit pas inutile. Après l'engagement qu'a pris Saint-Preux, je n'ai plus d'autre moyen de le tenir auprès de vous que d'y demeurer moi-même; et si jamais il est de trop, il me suffira d'en partir. Le seul embarras qui me reste est pour mes voyages d'Angleterre; car, quoique je n'aie plus aucun crédit dans le parlement, il me suffit d'en être membre pour faire mon devoir jusqu'à la fin. Mais j'ai un collègue et un ami sûr que je puis charger de ma voix dans les affaires courantes. Dans les occasions où je croirai devoir m'y trouver moi-même, notre élève pourra m'accompagner, même avec les siens quand ils seront un peu plus grands, et que vous voudrez bien nous les confier. Ces voyages ne sauroient que leur être utiles, et ne seront pas assez longs pour affliger beaucoup leur mère.

Je n'ai point montré cette lettre à Saint-Preux; ne la montrez pas entière à vos dames : il convient que le projet de cette épreuve ne soit jamais connu que de vous et de moi. Au surplus, ne leur cachez rien de ce qui fait honneur à mon digne ami, même à mes dépens. Adieu, cher Wolmar. Je vous envoie les dessins de mon pavillon; réformez, changez comme il vous plaira; mais faites-y travailler dès à présent, s'il se peut. J'en voulois ôter le salon de musique; car tous mes goûts sont éteints, et je ne me soucie plus de rien. Je le laisse, à la prière de Saint-Preux, qui se propose d'exercer dans ce salon vos enfans. Vous recevrez aussi quelques livres pour l'augmentation de votre bibliothèque; mais que trouverez-vous de nouveau dans des livres? O Wolmar! il ne vous manque que d'apprendre à lire dans celui de la nature pour être le plus sage des mortels.

Lettre IV. — *De M. de Wolmar à milord Édouard.*

Je me suis attendu, cher Bomston, au dénoûment de vos longues aventures. Il eût paru bien étrange qu'ayant résisté si longtemps à vos penchans, vous eussiez attendu, pour vous laisser vaincre, qu'un ami vînt vous soutenir, quoique à vrai dire on soit souvent plus foible en s'appuyant sur un autre que quand on ne compte que sur soi. J'avoue

pourtant que je fus alarmé de votre dernière lettre, où vous m'annonciez votre mariage avec Laure comme une affaire absolument décidée. Je doutai de l'événement malgré votre assurance; et si mon attente eût été trompée, de mes jours je n'aurois revu Saint-Preux. Vous avez fait tous deux ce que j'avois espéré de l'un et de l'autre, et vous avez trop bien justifié le jugement que j'avois porté de vous, pour que je ne sois pas charmé de vous voir reprendre nos premiers arrangemens. Venez, hommes rares, augmenter et partager le bonheur de cette maison. Quoi qu'il en soit de l'espoir des croyans dans l'autre vie, j'aime à passer avec eux celle-ci, et je sens que vous me convenez tous mieux tels que vous êtes, que si vous aviez le malheur de penser comme moi.

Au reste, vous savez ce que je vous dis sur son sujet à votre départ. Je n'avois pas besoin, pour le juger, de votre épreuve, car la mienne étoit faite, et je crois le connoître autant qu'un homme en peut connoître un autre. J'ai d'ailleurs plus d'une raison de compter sur son cœur, et de bien meilleures cautions de lui que lui-même. Quoique dans votre renoncement au mariage il paroisse vouloir vous imiter, peut-être trouverez-vous ici de quoi l'engager à changer de système. Je m'expliquerai mieux après votre retour.

Quant à vous, je trouve vos distinctions sur le célibat toutes nouvelles et fort subtiles. Je les crois même judicieuses pour le politique qui balance les forces respectives de l'État afin d'en maintenir l'équilibre. Mais je ne sais si dans vos principes ces raisons sont assez solides pour dispenser les particuliers de leur devoir envers la nature. Il sembleroit que la vie est un bien qu'on ne reçoit qu'à la charge de le transmettre, une sorte de substitution qui doit passer de race en race, et que quiconque eut un père est obligé de le devenir. C'étoit votre sentiment jusqu'ici, c'étoit une des raisons de votre voyage; mais je sais d'où vous vient cette nouvelle philosophie, et j'ai vu dans le billet de Laure un argument auquel votre cœur n'a point de réplique.

La petite cousine est, depuis huit ou dix jours, à Genève avec sa famille, pour des emplettes et d'autres affaires. Nous l'attendons de retour de jour en jour. J'ai dit à ma femme, de votre lettre, tout ce qu'elle en devoit savoir. Nous avions appris par M. Miol que le mariage étoit rompu; mais elle ignoroit la part qu'avoit Saint-Preux à cet événement. Soyez sûr qu'elle n'apprendra jamais qu'avec la plus vive joie tout ce qu'il fera pour mériter vos bienfaits et justifier votre estime. Je lui ai montré les dessins de votre pavillon; elle les trouve de très-bon goût : nous y ferons pourtant quelques changemens que le local exige, et qui rendront votre logement plus commode; vous les approuverez sûrement. Nous attendons l'avis de Claire avant d'y toucher, car vous savez qu'on ne peut rien faire sans elle. En attendant j'ai déjà mis du monde en œuvre, et j'espère qu'avant l'hiver la maçonnerie sera fort avancée.

Je vous remercie de vos livres; mais je ne lis plus ceux que j'entends, et il est trop tard pour apprendre à lire ceux que je n'entends pas. Je suis pourtant moins ignorant que vous ne m'accusez de l'être. Le vrai livre de la nature est pour moi le cœur des hommes, et la preuve que j'y sais lire est dans mon amitié pour vous.

LETTRE V. — *De Mme d'Orbe à Mme de Wolmar.*

J'ai bien des griefs, cousine, à la charge de ce séjour. Le plus grave est qu'il me donne envie d'y rester. La ville est charmante, les habitans sont hospitaliers, les mœurs sont honnêtes; et la liberté, que j'aime sur toutes choses, semble s'y être réfugiée. Plus je contemple ce petit État, plus je trouve qu'il est beau d'avoir une patrie; et Dieu garde de mal tous ceux qui pensent en avoir une, et n'ont pourtant qu'un pays! Pour moi, je sens que si j'étois née dans celui-ci, j'aurois l'âme toute romaine. Je n'oserois pourtant pas trop dire à présent :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis;

car j'aurois peur que dans ta malice tu n'allasses penser le contraire. Mais pourquoi donc Rome, et toujours Rome? restons à Genève.

Je ne te dirai rien de l'aspect du pays. Il ressemble au nôtre, excepté qu'il est moins montueux, plus champêtre, et qu'il n'a pas des chalets si voisins[1]. Je ne te dirai rien non plus du gouvernement. Si Dieu ne t'aide, mon père t'en parlera de reste : il passe toute la journée à politiquer avec les magistrats dans la joie de son cœur; et je le vois déjà très-mal édifié que la gazette parle si peu de Genève. Tu peux juger de leurs conférences par mes lettres. Quand ils m'excèdent, je me dérobe, et je t'ennuie pour me désennuyer.

Tout ce qui m'est resté de leurs longs entretiens, c'est beaucoup d'estime pour le grand sens qui règne en cette ville. A voir l'action et réaction mutuelles de toutes les parties de l'État qui le tiennent en équilibre, on ne peut douter qu'il n'y ait plus d'art et de vrai talent employés au gouvernement de cette petite république qu'à celui des plus vastes empires, où tout se soutient par sa propre masse, et où les rênes de l'État peuvent tomber entre les mains d'un sot sans que les affaires cessent d'aller. Je te réponds qu'il n'en seroit pas de même ici. Je n'entends jamais parler à mon père de tous ces grands ministres des grandes cours sans songer à ce pauvre musicien qui barbouilloit si fièrement sur notre grand orgue[2] à Lausanne, et qui se croyoit un fort habile homme parce qu'il faisoit beaucoup de bruit. Ces gens-ci n'ont qu'une petite épinette; mais ils en savent tirer une bonne harmonie, quoiqu'elle soit souvent assez mal d'accord.

Je ne te dirai rien non plus.... Mais à force de ne te rien dire je ne finirois pas. Parlons de quelque chose pour avoir plus tôt fait. Le Génevois est de tous les peuples du monde celui qui cache le moins son caractère et qu'on connoît le plus promptement. Ses mœurs, ses vices mêmes, sont mêlés de franchise. Il se sent naturellement bon; et cela lui suffit pour ne pas craindre de se montrer tel qu'il est. Il a de la générosité, du sens, de la pénétration; mais il aime trop l'argent : défaut que

1. L'éditeur les croit un peu rapprochés.

2. Il y avoit *grande orgue*. Je remarquerai, pour ceux de nos Suisses et Génevois qui se piquent de parler correctement, que le mot *orgue* est masculin au singulier, féminin au pluriel, et s'emploie également dans les deux nombres, mais le singulier est plus élégant.

j'attribue à sa situation qui le lui rend nécessaire; car le territoire ne suffiroit pas pour nourrir les habitans.

Il arrive de là que les Génevois, épars dans l'Europe pour s'enrichir, imitent les grands airs des étrangers, et, après avoir pris les vices des pays où ils ont vécu[1], les rapportent chez eux en triomphe avec leurs trésors. Ainsi le luxe des autres peuples leur fait mépriser leur antique simplicité : la fière liberté leur paroît ignoble; ils se forgent des fers d'argent, non comme une chaîne, mais comme un ornement.

Hé bien! ne me voilà-t-il pas encore dans cette maudite politique? Je m'y perds, je m'y noie, j'en ai par-dessus la tête, je ne sais plus par où m'en tirer. Je n'entends parler ici d'autre chose, si ce n'est quand mon père n'est pas avec nous, ce qui n'arrive qu'aux heures des courriers. C'est nous, mon enfant, qui portons partout notre influence; car d'ailleurs les entretiens du pays sont utiles et variés, et l'on n'apprend rien de bon dans les livres qu'on ne puisse apprendre ici dans la conversation. Comme autrefois les mœurs angloises ont pénétré jusqu'en ce pays, les hommes, y vivant encore un peu plus séparés des femmes que dans le nôtre, contractent entre eux un ton plus grave, et généralement plus de solidité dans leurs discours. Mais aussi cet avantage a son inconvénient qui se fait bientôt sentir. Des longueurs toujours excédantes, des argumens, des exordes, un peu d'apprêt, quelquefois des phrases, rarement de la légèreté, jamais de cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée, et fait si bien valoir ce qu'elle dit Au lieu que le François écrit comme il parle, ceux-ci parlent comme ils écrivent; ils dissertent au lieu de causer; on les croiroit toujours prêts à soutenir thèse. Ils distinguent, ils divisent, ils traitent la conversation par points; ils mettent dans leurs propos la même méthode que dans leurs livres; ils sont auteurs, et toujours auteurs. Ils semblent lire en parlant, tant ils observent bien les étymologies, tant ils font sonner toutes les lettres avec soin. Ils articulent le *marc* du raisin comme *Marc* nom d'homme; ils disent exactement du *taba-k* et non pas du *taba*, un *pare-sol* et non pas un *parasol*, *avan-t-hier* et non pas *avan-hier*, *secrétaire* et non pas *segrétaire*, un *lac-d'amour* où l'on se noie, et non pas où l'on s'étrangle; partout les *s* finales, partout les *r* des infinitifs; enfin leur parler est toujours soutenu, leurs discours sont des harangues, et ils jasent comme s'ils prêchoient.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec ce ton dogmatique et froid ils sont vifs, impétueux, et ont les passions très-ardentes : ils diroient même assez bien les choses de sentiment s'ils ne disoient pas tout, ou s'ils ne parloient qu'à des oreilles : mais leurs points, leurs virgules, sont tellement insupportables; ils peignent si posément des émotions si vives, que, quand ils ont achevé leur dire, on chercheroit volontiers autour d'eux où est l'homme qui sent ce qu'ils ont décrit.

Au reste, il faut t'avouer que je suis un peu payée pour bien penser de leurs cœurs, et croire qu'ils ne sont pas de mauvais goût. Tu sauras

1. Maintenant on ne leur donne plus la peine de les aller chercher, on les leur porte.

en confidence qu'un joli monsieur à marier, et, dit-on, fort riche, m'honore de ses attentions, et qu'avec des propos assez tendres il ne m'a point fait chercher ailleurs l'auteur de ce qu'il me disoit. Ah ! s'il étoit venu il y a dix-huit mois, quel plaisir j'aurois pris à me donner un souverain pour esclave, et à faire tourner la tête à un magnifique seigneur[1] ! Mais à présent la mienne n'est plus assez droite pour que le jeu me soit agréable, et je sens que toutes mes folies s'en vont avec ma raison.

Je reviens à ce goût de lecture qui porte les Génevois à penser. Il s'étend à tous les états, et se fait sentir dans tous avec avantage. Le François lit beaucoup ; mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus. Le Génevois ne lit que les bons livres ; il les lit, il les digère : il ne les juge pas, mais il les sait. Le jugement et le choix se font à Paris ; les livres choisis sont presque les seuls qui vont à Genève. Cela fait que la lecture y est moins mêlée, et s'y fait avec plus de profit. Les femmes dans leur retraite[2] lisent de leur côté ; et leur ton s'en ressent aussi, mais d'une autre manière. Les belles madames y sont petites-maîtresses et beaux esprits tout comme chez nous. Les petites citadines elles-mêmes prennent dans les livres un babil plus arrangé, et certain choix d'expressions qu'on est étonné d'entendre sortir de leur bouche, comme quelquefois de celle des enfans. Il faut tout le bon sens des hommes, toute la gaieté des femmes, et tout l'esprit qui leur est commun, pour qu'on ne trouve pas les premiers un peu pédans et les autres un peu précieuses.

Hier, vis-à-vis de ma fenêtre, deux filles d'ouvriers, fort jolies, causoient devant leur boutique d'un air assez enjoué pour me donner de la curiosité. Je prêtai l'oreille, et j'entendis qu'une des deux proposoit en riant d'écrire leur journal. « Oui, reprit l'autre à l'instant ; le journal tous les matins, et tous les soirs le commentaire. » Qu'en dis-tu, cousine ? Je ne sais si c'est là le ton des filles d'artisans ; mais je sais qu'il faut faire un furieux emploi du temps pour ne tirer du cours des journées que le commentaire de son journal. Assurément la petite personne avoit lu les aventures des *Mille et une Nuits*.

Avec ce style un peu guindé, les Génevoises ne laissent pas d'être vives et piquantes, et l'on voit autant de grandes passions ici qu'en ville du monde. Dans la simplicité de leur parure elles ont de la grâce et du goût ; elles en ont dans leur entretien, dans leurs manières. Comme les hommes sont moins galans que tendres, les femmes sont moins coquettes que sensibles, et cette sensibilité donne même aux plus honnêtes un tour d'esprit agréable et fin qui va au cœur, et qui en tire toute sa finesse. Tant que les Génevoises seront Génevoises, elles seront les plus aimables femmes de l'Europe ; mais bientôt elles voudront être Françoises, et alors les Françoises vaudront mieux qu'elles.

Ainsi tout dépérit avec les mœurs. Le meilleur goût tient à la vertu même ; il disparoît avec elle, et fait place à un goût factice et guindé

1. C'est-à-dire à un membre du sénat de Genève. (Éd.)
2. On se souviendra que cette lettre est de vieille date, et je crains bien que cela ne soit trop facile à voir.

qui n'est plus que l'ouvrage de la mode. Le véritable esprit est presque dans le même cas. N'est-ce pas la modestie de notre sexe qui nous oblige d'user d'adresse pour repousser les agaceries des hommes? et s'ils ont besoin d'art pour se faire écouter, nous en faut-il moins pour savoir ne les pas entendre? N'est-ce pas eux qui nous délient l'esprit et la langue, qui nous rendent plus vives à la riposte[1], et nous forcent de nous moquer d'eux? Car enfin, tu as beau dire, une certaine coquetterie maligne et railleuse désoriente encore plus les soupirans que le silence ou le mépris. Quel plaisir de voir un beau Céladon, tout déconcerté, se confondre, se troubler, se perdre à chaque repartie; de s'environner contre lui de traits moins brûlans, mais plus aigus que ceux de l'Amour; de le cribler de pointes de glace qui piquent à l'aide du froid! Toi-même, qui ne fais semblant de rien, crois-tu que tes manières naïves et tendres, ton air timide et doux, cachent moins de ruse et d'habileté que toutes mes étourderies? Ma foi, mignonne, s'il falloit compter les galans que chacune de nous a persiflés, je doute fort qu'avec ta mine hypocrite ce fût toi qui serois en reste. Je ne puis m'empêcher de rire encore en songeant à ce pauvre Conflans, qui venoit tout en furie me reprocher que tu l'aimois trop. « Elle est si caressante, me disoit-il, que je ne sais de quoi me plaindre; elle me parle avec tant de raison, que j'ai honte d'en manquer devant elle; et je la trouve si fort mon amie, que je n'ose être son amant. »

Je ne crois pas qu'il y ait nulle part au monde des époux plus unis et de meilleurs ménages que dans cette ville. La vie domestique y est agréable et douce: on y voit des maris complaisans, et presque d'autres Julies. Ton système se vérifie très-bien ici. Les deux sexes gagnent de toutes manières à se donner des travaux et des amusemens différens qui les empêchent de se rassasier l'un de l'autre, et font qu'ils se retrouvent avec plus de plaisir. Ainsi s'aiguise la volupté du sage: s'abstenir pour jouir, c'est ta philosophie; c'est l'épicuréisme de la raison.

Malheureusement cette antique modestie commence à décliner. On se rapproche, et les cœurs s'éloignent. Ici, comme chez nous, tout est mêlé de bien et de mal, mais à différentes mesures. Le Génevois tire ses vertus de lui-même; ses vices lui viennent d'ailleurs. Non-seulement il voyage beaucoup, mais il adopte aisément les mœurs et les manières des autres peuples; il parle avec facilité toutes les langues; il prend sans peine leurs divers accens, quoiqu'il ait lui-même un accent traînant très-sensible, surtout dans les femmes, qui voyagent moins. Plus humble de sa petitesse que fier de sa liberté, il se fait chez les nations étrangères une honte de sa patrie; il se hâte pour ainsi dire de se naturaliser dans le pays où il vit, comme pour faire oublier le sien: peut-être la réputation qu'il a d'être âpre au gain contribue-t-elle à cette coupable honte. Il vaudroit mieux sans doute effacer par son désintéressement l'opprobre du nom génevois que de l'avilir encore en craignant de le porter: mais le Génevois le méprise même en le rendant

1. Il falloit *risposte*, de l'italien *risposta;* toutefois *riposte* se dit aussi, et je le laisse. Ce n'est au pis aller qu'une faute de plus.

estimable; et il a plus de tort encore de ne pas honorer son pays de son propre mérite.

Quelque avide qu'il puisse être, on ne le voit guère aller à la fortune par des moyens serviles et bas; il n'aime point s'attacher aux grands et ramper dans les cours. L'esclavage personnel ne lui est pas moins odieux que l'esclavage civil. Flexible et liant comme Alcibiade, il supporte aussi peu la servitude, et quand il se plie aux usages des autres, il les imite sans s'y assujettir. Le commerce, étant de tous les moyens de s'enrichir le plus compatible avec la liberté, est aussi celui que les Génevois préfèrent. Ils sont presque tous marchands ou banquiers; et ce grand objet de leurs désirs leur fait souvent enfouir de rares talens que leur prodigua la nature. Ceci me ramène au commencement de ma lettre. Ils ont du génie et du courage; ils sont vifs et pénétrans; il n'y a rien d'honnête et de grand au-dessus de leur portée; mais plus passionnés d'argent que de gloire, pour vivre dans l'abondance ils meurent dans l'obscurité, et laissent à leurs enfans pour tout exemple l'amour des trésors qu'ils leur ont acquis.

Je tiens tout cela des Génevois mêmes; car ils parlent d'eux fort impartialement. Pour moi, je ne sais comment ils sont chez les autres, mais je les trouve aimables chez eux, et je ne connois qu'un moyen de quitter sans regret Genève. Quel est ce moyen, cousine? Oh! ma foi, tu as beau prendre ton air humble; si tu dis ne l'avoir pas déjà deviné, tu mens. C'est après-demain que s'embarque la bande joyeuse dans un joli brigantin appareillé de fête; car nous avons choisi l'eau à cause de la saison, et pour demeurer tous rassemblés. Nous comptons coucher le même soir à Morges, le lendemain à Lausanne[1], pour la cérémonie, et le surlendemain.... tu m'entends. Quand tu verras de loin briller des flammes, flotter des banderoles, quand tu entendras ronfler le canon, cours par toute la maison comme une folle, en criant: « Armes! armes! voici les ennemis! voici les ennemis! »

P. S. Quoique la distribution des logemens entre incontestablement dans les droits de ma charge, je veux bien m'en désister en cette occasion. J'entends seulement que mon père soit logé chez milord Édouard, à cause des cartes de géographie, et qu'on achève d'en tapisser du haut en bas tout l'appartement.

Lettre VI. — *De Mme de Wolmar à Saint-Preux.*

Quel sentiment délicieux j'éprouve en commençant cette lettre! Voici la première fois de ma vie où j'ai pu vous écrire sans crainte et sans honte. Je m'honore de l'amitié qui nous joint comme d'un retour sans exemple. On étouffe de grandes passions, rarement on les épure. Oublier ce qui nous fut cher quand l'honneur le veut, c'est l'effort d'une âme honnête et commune; mais, après avoir été ce que nous fûmes, être ce

1. Comment cela? Lausanne n'est pas au bord du lac; il y a du port à la ville une demi-lieue de fort mauvais chemin; et puis il faut un peu supposer que tous ces jolis arrangemens ne seront point contrariés par le vent.

que nous sommes aujourd'hui, voilà le vrai triomphe de la vertu. La cause qui fait cesser d'aimer peut être un vice; celle qui change un tendre amour en une amitié non moins vive ne sauroit être équivoque.

Aurions-nous jamais fait ce progrès par nos seules forces? Jamais, jamais, mon bon ami; le tenter même étoit une témérité. Nous fuir étoit pour nous la première loi du devoir, que rien ne nous eût permis d'enfreindre. Nous nous serions toujours estimés, sans doute : mais nous aurions cessé de nous voir, de nous écrire; nous nous serions efforcés de ne plus penser l'un à l'autre; et le plus grand honneur que nous pouvions nous rendre mutuellement étoit de rompre tout commerce entre nous.

Voyez, au lieu de cela, quelle est notre situation présente. En est-il au monde une plus agréable? et ne goûtons-nous pas mille fois le jour le prix des combats qu'elle nous a coûtés? Se voir, s'aimer, le sentir, s'en féliciter, passer les jours ensemble dans la familiarité fraternelle et dans la paix de l'innocence, s'occuper l'un de l'autre, y penser sans remords, en parler sans rougir, et s'honorer à ses propres yeux du même attachement qu'on s'est si longtemps reproché; voilà le point où nous en sommes. O ami! quelle carrière d'honneur nous avons déjà parcourue! Osons nous en glorifier pour savoir nous y maintenir, et l'achever comme nous l'avons commencée.

A qui devons-nous un bonheur si rare? vous le savez. J'ai vu votre cœur sensible, plein des bienfaits du meilleur des hommes, aimer à s'en pénétrer. Et comment nous seroient-ils à charge, à vous et à moi? Ils ne nous imposent point de nouveaux devoirs; ils ne font que nous rendre plus chers ceux qui nous étoient déjà si sacrés. Le seul moyen de reconnoître ses soins est d'en être dignes, et tout leur prix est dans leur succès. Tenons-nous-en donc là dans l'effusion de notre zèle: payons de nos vertus celles de notre bienfaiteur : voilà tout ce que nous lui devons. Il a fait assez pour nous et pour lui s'il nous a rendus à nous-mêmes. Absens ou présens, vivans ou morts, nous porterons partout un témoignage qui ne sera perdu pour aucun des trois.

Je faisois ces réflexions en moi-même quand mon mari vous destinoit l'éducation de ses enfans. Quand milord Édouard m'annonça son prochain retour et le vôtre, ces mêmes réflexions revinrent, et d'autres encore, qu'il importe de vous communiquer tandis qu'il est temps de le faire.

Ce n'est point de moi qu'il est question, c'est de vous; je me crois plus en droit de vous donner des conseils depuis qu'ils sont tout à fait désintéressés, et que, n'ayant plus ma sûreté pour objet, ils ne se rapportent qu'à vous-même. Ma tendre amitié ne vous est pas suspecte, et je n'ai que trop acquis de lumières pour faire écouter mes avis.

Permettez-moi de vous offrir le tableau de l'état où vous allez être, afin que vous examiniez vous-même s'il n'a rien qui vous doive effrayer. O bon jeune homme! si vous aimez la vertu, écoutez d'une oreille chaste les conseils de votre amie. Elle commence en tremblant un discours qu'elle voudroit taire : mais comment le taire sans vous trahir? Sera-t-il temps de voir les objets que vous devez craindre quand ils vous auront égaré? Non, mon ami; je suis la seule personne au monde

assez familière avec vous pour vous les présenter. N'ai-je pas le droit de vous parler, au besoin, comme une sœur, comme une mère? Ah! si les leçons d'un cœur honnête étoient capables de souiller le vôtre, il y a longtemps que je n'en aurois plus à vous donner.

Votre carrière, dites-vous, est finie; mais convenez qu'elle est finie avant l'âge. L'amour est éteint, les sens lui survivent, et leur délire est d'autant plus à craindre que, le seul sentiment qui le bornoit n'existant plus, tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien. Un homme ardent et sensible, jeune et garçon, veut être continent et chaste; il sait, il sent, il l'a dit mille fois, que la force de l'âme qui produit toutes les vertus tient à la pureté qui les nourrit toutes. Si l'amour le préserva des mauvaises mœurs dans sa jeunesse, il veut que la raison l'en préserve dans tous les temps: il connoît pour les devoirs pénibles un prix qui console de leur rigueur; et s'il en coûte des combats quand on veut se vaincre, fera-t-il moins aujourd'hui pour le Dieu qu'il adore qu'il ne fit pour la maîtresse qu'il servit autrefois? Ce sont là, ce me semble, des maximes de votre morale, ce sont donc aussi des règles de votre conduite; car vous avez toujours méprisé ceux qui, contens de l'apparence, parlent autrement qu'ils n'agissent, et chargent les autres de lourds fardeaux auxquels ils ne veulent pas toucher eux-mêmes.

Quel genre de vie a choisi cet homme sage pour suivre les lois qu'il se prescrit? Moins philosophe encore qu'il n'est vertueux et chrétien, sans doute il n'a point pris son orgueil pour guide. Il sait que l'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre, et qu'il n'est pas question de réprimer les passions irritées, mais de les empêcher de naître. Se dérobe-t-il donc aux occasions dangereuses? fuit-il les objets capables de l'émouvoir? fait-il d'une humble défiance de lui-même la sauvegarde de sa vertu? Tout au contraire, il n'hésite pas à s'offrir aux plus téméraires combats. A trente ans, il va s'enfermer dans une solitude avec des femmes de son âge, dont une lui fut trop chère pour qu'un si dangereux souvenir se puisse effacer, dont l'autre vit avec lui dans une étroite familiarité, et dont une troisième lui tient encore par les droits qu'ont les bienfaits sur les âmes reconnoissantes. Il va s'exposer à tout ce qui peut réveiller en lui des passions mal éteintes; il va s'enlacer dans les piéges qu'il devroit le plus redouter. Il n'y a pas un rapport dans sa situation qui ne dût le faire défier de sa force, et pas un qui ne l'avilît à jamais s'il étoit foible un moment. Où est-elle donc cette grande force d'âme à laquelle il ose tant se fier? Qu'a-t-elle fait jusqu'ici qui lui réponde de l'avenir? Le tira-t-elle à Paris de la maison du colonel? Est-ce elle qui lui dicta l'été dernier la scène de Meillerie? L'a-t-elle bien sauvé cet hiver des charmes d'un autre objet, et ce printemps des frayeurs d'un rêve? S'est-il vaincu pour elle au moins une fois, pour espérer de se vaincre sans cesse? Il sait, quand le devoir l'exige, combattre les passions d'un ami; mais les siennes?... Hélas! sur la plus belle moitié de sa vie, qu'il doit penser modestement de l'autre!

On supporte un état violent quand il passe. Six mois, un an, ne sont rien; on envisage un terme, et l'on prend courage. Mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte? qui est-ce qui sait triom-

pher de lui-même jusqu'à la mort? O mon ami! si la vie est courte pour le plaisir, qu'elle est longue pour la vertu! Il faut être incessamment sur ses gardes. L'instant de jouir passe et ne revient plus; celui de mal faire passe et revient sans cesse : on s'oublie un moment, et l'on est perdu. Est-ce dans cet état effrayant qu'on peut couler des jours tranquilles? et ceux même qu'on a sauvés du péril n'offrent-ils pas une raison de n'y plus exposer les autres?

Que d'occasions peuvent renaître aussi dangereuses que celles dont vous avez échappé, et, qui pis est, non moins imprévues! Croyez-vous que les monumens à craindre n'existent qu'à Meillerie? Ils existent partout où nous sommes, car nous les portons avec nous. Eh! vous savez trop qu'une âme attendrie intéresse l'univers entier à sa passion, et que, même après la guérison, tous les objets de la nature nous rappellent encore ce qu'on sentit autrefois en les voyant. Je crois pourtant, oui, j'ose le croire, que ces périls ne reviendront plus, et mon cœur me répond du vôtre. Mais, pour être au-dessus d'une lâcheté, ce cœur facile est-il au-dessus d'une foiblesse? et suis-je la seule ici qu'il lui en coûtera peut-être de respecter? Songez, Saint-Preux, que tout ce qui m'est cher doit être couvert de ce même respect que vous me devez; songez que vous aurez sans cesse à porter innocemment les jeux innocens d'une femme charmante; songez aux mépris éternels que vous auriez mérités si jamais votre cœur osoit s'oublier un moment et profaner ce qu'il doit honorer à tant de titres.

Je veux que le devoir, la foi, l'ancienne amitié, vous arrêtent, que l'obstacle opposé par la vertu vous ôte un vain espoir, et qu'au moins par raison vous étouffiez des vœux inutiles : serez-vous pour cela délivré de l'empire des sens et des piéges de l'imagination? Forcé de nous respecter toutes deux et d'oublier en nous notre sexe, vous le verrez dans celles qui nous servent, et en vous abaissant vous croirez vous justifier : mais serez-vous moins coupable en effet. et la différence des rangs change-t-elle ainsi la nature des fautes? Au contraire, vous vous avilirez d'autant plus que les moyens de réussir seront moins honnêtes. Quels moyens! Quoi! vous!... Ah! périsse l'homme indigne qui marchande un cœur et rend l'amour mercenaire! c'est lui qui couvre la terre des crimes que la débauche y fait commettre. Comment ne seroit pas toujours à vendre celle qui se laisse acheter une fois? Et, dans l'opprobre où bientôt elle tombe, lequel est l'auteur de sa misère, du brutal qui la maltraite en un mauvais lieu, ou du séducteur qui l'y traîne en mettant le premier ses faveurs à prix?

Oserai-je ajouter une considération qui vous touchera, si je ne me trompe? Vous avez vu quels soins j'ai pris pour établir ici la règle et les bonnes mœurs; la modestie et la paix y règnent, tout y respire le bonheur et l'innocence. Mon ami, songez à vous, à moi, à ce que nous fûmes, à ce que nous sommes, à ce que nous devons être. Faudra-t-il que je dise un jour, en regrettant mes peines perdues : « C'est de lui que vient le désordre de ma maison? »

Disons tout, s'il est nécessaire, et sacrifions la modestie elle-même au véritable amour de la vertu. L'homme n'est pas fait pour le célibat,

et il est bien difficile qu'un état si contraire à la nature n'amène pas quelque désordre public ou caché. Le moyen d'échapper toujours à l'ennemi qu'on porte sans cesse avec soi? Voyez en d'autres pays ces téméraires qui font vœu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne; ils se disent saints, et sont déshonnêtes; leur feinte continence n'est que souillure; et, pour avoir dédaigné l'humanité, ils s'abaissent au-dessous d'elle. Je comprends qu'il en coûte peu de se rendre difficile sur des lois qu'on n'observe qu'en apparence[1]; mais celui qui veut être sincèrement vertueux se sent assez chargé des devoirs de l'homme sans s'en imposer de nouveaux. Voilà, cher Saint-Preux, la véritable humilité du chrétien : c'est de trouver toujours sa tâche au-dessus de ses forces, bien loin d'avoir l'orgueil de la doubler. Faites-vous l'application de cette règle, et vous sentirez qu'un état qui devroit seulement alarmer un autre homme doit par mille raisons vous faire trembler. Moins vous craignez, plus vous avez à craindre; et si vous n'êtes point effrayé de vos devoirs, n'espérez pas de les remplir.

Tels sont les dangers qui vous attendent ici. Pensez-y tandis qu'il en est temps. Je sais que jamais de propos délibéré vous ne vous exposerez à mal faire, et le seul mal que je crains de vous est celui que vous n'aurez pas prévu. Je ne vous dis donc pas de vous déterminer sur mes raisons, mais de les peser. Trouvez-y quelque réponse dont vous soyez content, et je m'en contente; osez compter sur vous, et j'y compte. Dites-moi : « Je suis un ange, » et je vous reçois à bras ouverts.

Quoi! toujours des privations et des peines! toujours des devoirs cruels à remplir! toujours fuir les gens qui nous sont chers! Non, mon aimable ami. Heureux qui peut dès cette vie offrir un prix à la vertu! J'en vois un digne d'un homme qui sut combattre et souffrir pour elle. Si je ne présume pas trop de moi, ce prix que j'ose vous destiner acquittera tout ce que mon cœur redoit au vôtre; et vous aurez plus que vous n'eussiez obtenu si le ciel eût béni nos premières inclinations. Ne pouvant vous faire ange vous-même, je vous en veux donner un qui garde votre âme, qui l'épure, qui la ranime, et sous les auspices duquel vous puissiez vivre avec nous dans la paix du séjour céleste. Vous n'aurez pas, je crois, beaucoup de peine à deviner qui je veux dire; c'est l'objet qui se trouve à peu près établi d'avance dans le cœur qu'il doit remplir un jour, si mon projet réussit.

Je vois toutes les difficultés de ce projet sans en être rebutée, car il est honnête. Je connois tout l'empire que j'ai sur mon amie, et ne crains point d'en abuser en l'exerçant en votre faveur. Mais ses résolutions vous sont connues, et, avant de les ébranler, je dois m'assurer de vos

1. Quelques hommes sont continens sans mérite, d'autres le sont par vertu, et je ne doute point que plusieurs prêtres catholiques ne soient dans ce dernier cas : mais imposer le célibat à un corps aussi nombreux que le clergé de l'Église romaine, ce n'est pas tant lui défendre de n'avoir point de femmes que lui ordonner de se contenter de celles d'autrui. Je suis surpris que, dans tout pays où les bonnes mœurs sont encore en estime, les lois et les magistrats tolèrent un vœu si scandaleux.

dispositions, afin qu'en l'exhortant de vous permettre d'aspirer à elle je puisse répondre de vous et de vos sentimens; car, si l'inégalité que le sort a mise entre l'un et l'autre vous ôte le droit de vous proposer vous-même, elle permet encore moins que ce droit vous soit accordé, sans savoir quel usage vous en pourrez faire.

Je connois toute votre délicatesse; et si vous avez des objections à m'opposer, je sais qu'elles seront pour elle bien plus que pour vous. Laissez ces vains scrupules. Serez-vous plus jaloux que moi de l'honneur de mon amie? Non, quelque cher que vous me puissiez être, ne craignez point que je préfère votre intérêt à sa gloire. Mais autant je mets de prix à l'estime des gens sensés, autant je méprise les jugemens téméraires de la multitude, qui se laisse éblouir par un faux éclat, et ne voit rien de ce qui est honnête. La différence fût-elle cent fois plus grande, il n'est point de rang auquel les talens et les mœurs n'aient droit d'atteindre : et à quel titre une femme oseroit-elle dédaigner pour époux celui qu'elle s'honore d'avoir pour ami? Vous savez quels sont là-dessus nos principes à toutes deux. La fausse honte et la crainte du blâme inspirent plus de mauvaises actions que de bonnes, et la vertu ne sait rougir que de ce qui est mal.

A votre égard, la fierté que je vous ai quelquefois connue ne sauroit être plus déplacée que dans cette occasion; et ce seroit à vous une ingratitude de craindre d'elle un bienfait de plus. Et puis, quelque difficile que vous puissiez être, convenez qu'il est plus doux et mieux séant de devoir sa fortune à son épouse qu'à son ami : car on devient le protecteur de l'une et le protégé de l'autre; et, quoi que l'on puisse dire, un honnête homme n'aura jamais de meilleur ami que sa femme.

Que s'il reste au fond de votre âme quelque répugnance à former de nouveaux engagemens, vous ne pouvez trop vous hâter de la détruire pour votre honneur et pour mon repos; car je ne serai jamais contente de vous et de moi que quand vous serez en effet tel que vous devez être, et que vous aimerez les devoirs que vous avez à remplir. Eh! mon ami, je devrois moins craindre cette répugnance qu'un empressement trop relatif à vos anciens penchans. Que ne fais-je point pour m'acquitter auprès de vous! Je tiens plus que je n'avois promis. N'est-ce pas aussi Julie que je vous donne? n'aurez-vous pas la meilleure partie de moi-même, et n'en serez-vous pas plus cher à l'autre? Avec quel charme alors je me livrerai sans contrainte à tout mon attachement pour vous! Oui, portez-lui la foi que vous m'avez jurée; que votre cœur remplisse avec elle tous les engagemens qu'il prit avec moi; qu'il lui rende, s'il est possible, tout ce que vous redevez au mien. O Saint-Preux! je lui transmets cette ancienne dette. Souvenez-vous qu'elle n'est pas facile à payer.

Voilà, mon ami, le moyen que j'imagine de nous réunir sans danger, en vous donnant dans notre famille la même place que vous tenez dans nos cœurs. Dans le nœud cher et sacré qui nous unira tous, nous ne serons plus entre nous que des sœurs et des frères : vous ne serez plus votre propre ennemi ni le nôtre; les plus doux sentimens, devenus légitimes, ne seront plus dangereux; quand il ne faudra plus les étouffer,

on n'aura plus à les craindre. Loin de résister à des sentimens si charmans, nous en ferons à la fois nos devoirs et nos plaisirs : c'est alors que nous nous aimerons tous plus parfaitement, et que nous goûterons, véritablement réunis, les charmes de l'amitié, de l'amour et de l'innocence. Que si, dans l'emploi dont vous vous chargez, le ciel récompense du bonheur d'être père le soin que vous prendrez de nos enfans, alors vous connoîtrez par vous-même le prix de ce que vous aurez fait pour nous. Comblés des vrais biens de l'humanité, vous apprendrez à porter avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à vos proches; vous sentirez enfin ce que la vaine sagesse des méchans n'a jamais pu croire, qu'il est un bonheur réservé dès ce monde aux seuls amis de la vertu.

Réfléchissez à loisir sur le parti que je vous propose, non pour savoir s'il vous convient, je n'ai pas besoin là-dessus de votre réponse, mais s'il convient à Mme d'Orbe, et si vous pouvez faire son bonheur comme elle doit faire le vôtre. Vous savez comment elle a rempli ses devoirs dans tous les états de son sexe : sur ce qu'elle est, jugez de ce qu'elle a droit d'exiger. Elle aime comme Julie, elle doit être aimée comme elle. Si vous sentez pouvoir la mériter, parlez; mon amitié tentera le reste, et se promet tout de la sienne : mais si j'ai trop espéré de vous, au moins vous êtes honnête homme, et vous connoissez sa délicatesse; vous ne voudriez pas d'un bonheur qui lui coûteroit le sien : que votre cœur soit digne d'elle, ou qu'il ne lui soit jamais offert.

Encore une fois, consultez-vous bien. Pesez votre réponse avant de la faire. Quand il s'agit du sort de la vie, la prudence ne permet pas de se déterminer légèrement; mais toute délibération légère est un crime quand il s'agit du destin de l'âme et du choix de la vertu. Fortifiez la vôtre, ô mon bon ami, de tous les secours de la sagesse. La mauvaise honte m'empêcheroit-elle de vous rappeler le plus nécessaire? Vous avez de la religion; mais j'ai peur que vous n'en tiriez pas tout l'avantage qu'elle offre dans la conduite de la vie, et que la hauteur philosophique ne dédaigne la simplicité du chrétien. Je vous ai vu sur la prière des maximes que je ne saurois goûter. Selon vous, cet acte d'humilité ne nous est d'aucun fruit; et Dieu, nous ayant donné dans la conscience tout ce qui peut nous porter au bien, nous abandonne ensuite à nous-mêmes, et laisse agir notre liberté. Ce n'est pas là, vous le savez, la doctrine de saint Paul, ni celle qu'on professe dans notre Église. Nous sommes libres, il est vrai, mais nous sommes ignorans, foibles, portés au mal. Et d'où nous viendroient la lumière et la force, si ce n'est de celui qui en est la source? et pourquoi les obtiendrions-nous, si nous ne daignons pas les demander? Prenez garde, mon ami, qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand Être l'orgueil humain ne mêle des idées basses qui se rapportent à l'homme, comme si les moyens qui soulagent notre foiblesse convenoient à la puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art comme nous pour généraliser les choses afin de les traiter plus facilement! Il semble, à vous entendre, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu; vous craignez qu'une attention partagée et continuelle ne la fatigue, et vous

trouvez bien plus beau qu'elle fasse tout par des lois générales, sans doute parce qu'elles lui coûtent moins de soin. O grands philosophes! que Dieu vous est obligé de lui fournir ainsi des méthodes commodes et de lui abréger le travail!

« A quoi bon lui rien demander? dites-vous encore : ne connoît-il pas tous nos besoins? n'est-il pas notre père pour y pourvoir ? savons-nous mieux que lui ce qu'il nous faut? et voulons-nous notre bonheur plus véritablement qu'il ne le veut lui-même? » Cher Saint-Preux, que de vains sophismes! Le plus grand de nos besoins, le seul auquel nous pouvons pourvoir, est celui de sentir nos besoins, et le premier pas pour sortir de notre misère est de la connoître. Soyons humbles pour être sages; voyons notre foiblesse, et nous serons forts. Ainsi s'accorde la justice avec la clémence; ainsi règnent à la fois la grâce et la liberté. Esclaves par notre foiblesse, nous sommes libres par la prière; car il dépend de nous de demander et d'obtenir la force qu'il ne dépend pas de nous d'avoir par nous-mêmes.

Apprenez donc à ne pas prendre toujours conseil de vous seul dans les occasions difficiles, mais de celui qui joint le pouvoir à la prudence, et sait faire le meilleur parti du parti qu'il nous fait préférer. Le grand défaut de la sagesse humaine, même de celle qui n'a que la vertu pour objet, est un excès de confiance qui nous fait juger de l'avenir par le présent, et, par un moment, de la vie entière. On se sent ferme un instant, et l'on compte n'être jamais ébranlé. Plein d'un orgueil que l'expérience confond tous les jours, on croit n'avoir plus à craindre un piége une fois évité. Le modeste langage de la vaillance est : « Je fus brave un tel jour; » mais celui qui dit : « Je suis brave, » ne sait ce qu'il sera demain; et tenant pour sienne une valeur qu'il ne s'est pas donnée, il mérite de la perdre au moment de s'en servir.

Que tous nos projets doivent être ridicules, que tous nos raisonnemens doivent être insensés devant l'Être pour qui les temps n'ont point de succession ni les lieux de distance! Nous comptons pour rien ce qui est loin de nous, nous ne voyons que ce qui nous touche : quand nous aurons changé de lieu, nos jugemens seront tout contraires, et ne seront pas mieux fondés. Nous réglons l'avenir sur ce qui nous convient aujourd'hui, sans savoir s'il nous conviendra demain; nous jugeons de nous comme étant toujours les mêmes, et nous changeons tous les jours. Qui sait si nous aimerons ce que nous aimons, si nous voudrons ce que nous voulons, si nous serons ce que nous sommes, si les objets étrangers et les altérations de nos corps n'auront pas autrement modifié nos âmes, et si nous ne trouverons pas notre misère dans ce que nous aurons arrangé pour notre bonheur? Montrez-moi la règle de la sagesse humaine, et je vais la prendre pour guide. Mais si sa meilleure leçon est de nous apprendre à nous défier d'elle, recourons à celle qui ne trompe point, et faisons ce qu'elle nous inspire. Je lui demande d'éclairer mes conseils; demandez-lui d'éclairer vos résolutions. Quelque parti que vous preniez, vous ne voudrez que ce qui est bon et honnête, je le sais bien : mais ce n'est pas assez encore; il faut vouloir ce qui le sera toujours; et ni vous ni moi n'en sommes les juges.

LETTRE VII. — *De Saint-Preux à Mme de Wolmar.*

Julie! une lettre de vous!... après sept ans de silence!... Oui, c'est elle; je le vois, je le sens: mes yeux méconnoîtroient-ils des traits que mon cœur ne peut oublier? Quoi! vous vous souvenez de mon nom! vous le savez encore écrire!... En formant ce nom[1], votre main n'a-t-elle point tremblé?... Je m'égare, et c'est votre faute. La forme, le pli, le cachet, l'adresse, tout dans cette lettre m'en rappelle de trop différentes. Le cœur et la main semblent se contredire. Ah! deviez-vous employer la même écriture pour tracer d'autres sentimens?

Vous trouverez peut-être que songer si fort à vos anciennes lettres, c'est trop justifier la dernière. Vous vous trompez. Je me sens bien, je ne suis plus le même, ou vous n'êtes plus la même; et ce qui me le prouve est qu'excepté les charmes et la beauté, tout ce que je retrouve en vous de ce que j'y trouvois autrefois m'est un nouveau sujet de surprise. Cette observation répond d'avance à vos craintes. Je ne me fie point à mes forces, mais au sentiment qui me dispense d'y recourir. Plein de tout ce qu'il faut que j'honore en celle que j'ai cessé d'adorer, je sais à quels respects doivent s'élever mes anciens hommages. Pénétré de la plus tendre reconnoissance, je vous aime autant que jamais, il est vrai; mais ce qui m'attache le plus à vous est le retour de ma raison. Elle vous montre à moi telle que vous êtes; elle vous sert mieux que l'amour même. Non, si j'étois resté coupable, vous ne me seriez pas aussi chère.

Depuis que j'ai cessé de prendre le change, et que le pénétrant Wolmar m'a éclairé sur mes vrais sentimens, j'ai mieux appris à me connoître, et je m'alarme moins de ma foiblesse. Qu'elle abuse mon imagination, que cette erreur me soit douce encore, il suffit, pour mon repos, qu'elle ne puisse plus vous offenser, et la chimère qui m'égare à sa poursuite me sauve d'un danger réel.

O Julie! il est des impressions éternelles que le temps ni les soins n'effacent point. La blessure guérit, mais la marque reste; et cette marque est un sceau respecté qui préserve le cœur d'une autre atteinte. L'inconstance et l'amour sont incompatibles: l'amant qui change ne change pas; il commence ou finit d'aimer. Pour moi j'ai fini; mais, en cessant d'être à vous, je suis resté sous votre garde. Je ne vous crains plus; mais vous m'empêchez d'en craindre une autre. Non, Julie, non, femme respectable, vous ne verrez jamais en moi que l'ami de votre personne et l'amant de vos vertus; mais nos amours, nos premières et uniques amours, ne sortiront jamais de mon cœur. La fleur de mes ans ne se flétrira point dans ma mémoire. Dussé-je vivre des siècles entiers, le doux temps de ma jeunesse ne peut ni renaître pour moi, ni s'effacer de mon souvenir. Nous avons beau n'être plus les mêmes, je ne puis oublier ce que nous avons été. Mais parlons de votre cousine.

Chère amie, il faut l'avouer, depuis que je n'ose plus contempler

1. On a dit que *Saint-Preux* étoit un nom controuvé. Peut-être le véritable étoit-il sur l'adresse.

vos charmes, je deviens plus sensible aux siens. Quels yeux peuvent errer toujours de beautés en beautés sans jamais se fixer sur aucune? Les miens l'ont revue avec trop de plaisir peut-être; et depuis mon éloignement, ses traits, déjà gravés dans mon cœur, y font une impression plus profonde. Le sanctuaire est fermé, mais son image est dans le temple. Insensiblement je deviens pour elle ce que j'aurois été si je ne vous avois jamais vue; et il n'appartenoit qu'à vous seule de me faire sentir la différence de ce qu'elle m'inspire à l'amour. Les sens, libres de cette passion terrible, se joignent aux doux sentimens de l'amitié. Devient-elle amour pour cela? Julie, ah! quelle différence! Où est l'enthousiasme? où est l'idolâtrie? où sont ces divins égaremens de la raison, plus brillans, plus sublimes, plus forts, meilleurs cent fois que la raison même? Un feu passager m'embrase, un délire d'un moment me saisit, me trouble, et me quitte. Je retrouve entre elle et moi deux amis qui s'aiment tendrement et qui se le disent. Mais deux amans s'aiment-ils l'un l'autre? Non; *vous* et *moi* sont des mots proscrits de leur langue : ils ne sont plus deux, ils sont un.

Suis-je donc tranquille en effet? Comment puis-je l'être? elle est charmante, elle est votre amie et la mienne : la reconnoissance m'attache à elle; elle entre dans mes souvenirs les plus doux. Que de droits sur une âme sensible! et comment écarter un sentiment plus tendre de tant sentimens si bien dus? Hélas! il est dit qu'entre elle et vous je ne serai jamais un moment paisible.

Femmes! femmes! objets chers et funestes, que la nature orna pour notre supplice, qui punissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint, dont la haine et l'amour sont également nuisibles, et qu'on ne peut ni rechercher ni fuir impunément!... Beauté, charme, attrait, sympathie, être ou chimère inconcevable, abîme de douleurs et de voluptés! beauté, plus terrible aux mortels que l'élément où l'on t'a fait naître, malheureux qui se livre à ton calme trompeur! C'est toi qui produis les tempêtes qui tourmentent le genre humain. O Julie! O Claire! que vous me vendez cher cette amitié cruelle dont vous osez vous vanter à moi!... J'ai vécu dans l'orage, et c'est toujours vous qui l'avez excité. Mais quelles agitations diverses vous avez fait éprouver à mon cœur! Celles du lac de Genève ne ressemblent pas plus aux flots du vaste Océan. L'un n'a que des ondes vives et courtes dont le perpétuel tranchant agite, émeut, submerge quelquefois, sans jamais former de long cours. Mais sur la mer, tranquille en apparence, on se sent élevé, porté doucement et loin par un flot lent et presque insensible; on croit ne pas sortir de la place, et l'on arrive au bout du monde.

Telle est la différence de l'effet qu'ont produit sur moi vos attraits et les siens. Ce premier, cet unique amour qui fit le destin de ma vie, et que rien n'a pu vaincre que lui-même, étoit né sans que je m'en fusse aperçu; il m'entraînoit que je l'ignorois encore : je me perdis sans croire m'être égaré. Durant le vent j'étois au ciel ou dans les abîmes; le calme vient, je ne sais plus où je suis. Au contraire, je vois, je sens mon trouble auprès d'elle, et me le figure plus grand qu'il 'est; j'éprouve des transports passagers et sans suite; je m'emporte un mo-

ment, et suis paisible un moment après : l'onde tourmente en vain le vaisseau, le vent n'enfle point les voiles; mon cœur, content de ses charmes, ne leur prête point son illusion; je la vois plus belle que je ne l'imagine, et je la redoute plus de près que de loin : c'est presque l'effet contraire à celui qui me vient de vous, et j'éprouvois constamment l'un et l'autre à Clarens.

Depuis mon départ, il est vrai qu'elle se présente à moi quelquefois avec plus d'empire. Malheureusement il m'est difficile de la voir seule. Enfin je la vois, et c'est bien assez; elle ne m'a pas laissé de l'amour, mais de l'inquiétude.

Voilà fidèlement ce que je suis pour l'une et pour l'autre. Tout le reste de votre sexe ne m'est plus rien; mes longues peines me l'ont fait oublier,

È fornito 'l mio tempo a mezzo gli anni[1].

Le malheur m'a tenu lieu de force pour vaincre la nature et triompher des tentations. On a peu de désirs quand on souffre; et vous m'avez appris à les éteindre en leur résistant. Une grande passion malheureuse est un grand moyen de sagesse. Mon cœur est devenu, pour ainsi dire, l'organe de tous mes besoins; je n'en ai point quand il est tranquille. Laissez-le en paix l'une et l'autre, et désormais il l'est pour toujours.

Dans cet état, qu'ai-je à craindre de moi-même, et par quelle précaution cruelle voulez-vous m'ôter mon bonheur pour ne pas m'exposer à le perdre? Quel caprice de m'avoir fait combattre et vaincre, pour m'enlever le prix après la victoire! N'est-ce pas vous qui rendez blâmable un danger bravé sans raison? Pourquoi m'avoir appelé près de vous avec tant de risques? ou pourquoi m'en bannir quand je suis digne d'y rester? Deviez-vous laisser prendre à votre mari tant de peine à pure perte? Que ne le faisiez-vous renoncer à des soins que vous aviez résolu de rendre inutiles? Que ne lui disiez-vous : « Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer? » Hélas! plus vous craignez pour moi, plus il faudroit vous hâter de me rappeler. Non, ce n'est pas près de vous qu'est le danger, c'est en votre absence, et je ne vous crains qu'où vous n'êtes pas. Quand cette redoutable Julie me poursuit, je me réfugie auprès de Mme de Wolmar, et je suis tranquille : où fuirai-je, si cet asile m'est ôté? Tous les temps, tous les lieux, me sont dangereux loin d'elle; partout je trouve Claire ou Julie. Dans le passé, dans le présent, l'une et l'autre m'agite à son tour : ainsi mon imagination toujours troublée ne se calme qu'à votre vue, et ce n'est qu'auprès de vous que je suis en sûreté contre moi. Comment vous expliquer le changement que j'éprouve en vous abordant? Toujours vous exercez le même empire, mais son effet est tout opposé; en réprimant les transports que vous causiez autrefois, cet empire est plus grand, plus sublime encore; la paix, la sérénité, succèdent au

1. « Ma carrière est finie au milieu de mes ans. »

trouble des passions; mon cœur, toujours formé sur le vôtre, aima comme lui, et devient paisible à son exemple. Mais ce repos passager n'est qu'une trêve; et j'ai beau m'élever jusqu'à vous en votre présence, je retombe en moi-même en vous quittant. Julie, en vérité, je crois avoir deux âmes, dont la bonne est en dépôt dans vos mains. Ah! voulez-vous me séparer d'elle?

Mais les erreurs des sens vous alarment; vous craignez les restes d'une jeunesse éteinte par les ennuis; vous craignez pour les jeunes personnes qui sont sous votre garde; vous craignez de moi ce que le sage Wolmar n'a pas craint! O Dieu! que toutes ces frayeurs m'humilient! Estimez-vous donc votre ami moins que le dernier de vos gens? Je puis vous pardonner de mal penser de moi, jamais de ne vous pas rendre à vous-même l'honneur que vous vous devez. Non, non; les feux dont j'ai brûlé m'ont purifié; je n'ai plus rien d'un homme ordinaire. Après ce que je fus, si je pouvois être vil un moment, j'irois me cacher au bout du monde, et ne me croirois jamais assez loin de vous.

Quoi! je troublerois cet ordre aimable que j'admirois avec tant de plaisir! Je souillerois ce séjour d'innocence et de paix que j'habitois avec tant de respect! Je pourrois être assez lâche!... Eh! comment le plus corrompu des hommes ne seroit-il pas touché d'un si charmant tableau? comment ne reprendroit-il pas dans cet asile l'amour de l'honnêteté? Loin d'y porter ses mauvaises mœurs, c'est là qu'il iroit s'en défaire... Qui? moi, Julie, moi?... si tard? sous vos yeux?...

Chère amie, ouvrez-moi votre maison sans crainte; elle est pour moi le temple de la vertu; partout j'y vois son simulacre auguste, et ne puis servir qu'elle auprès de vous. Je ne suis pas un ange, il est vrai; mais j'habiterai leur demeure, j'imiterai leurs exemples: on les fuit quand on ne leur veut pas ressembler.

Vous le voyez, j'ai peine à venir au point principal de votre lettre, le premier auquel il falloit songer, le seul dont je m'occuperois si j'osois prétendre au bien qu'il m'annonce. O Julie! âme bienfaisante! amie incomparable! en m'offrant la digne moitié de vous-même, et le plus précieux trésor qui soit au monde après vous, vous faites plus, s'il est possible, que vous ne fîtes jamais pour moi. L'amour, l'aveugle amour put vous forcer à vous donner; mais donner votre amie est une preuve d'estime non suspecte. Dès cet instant je crois vraiment être homme de mérite, car je suis honoré de vous. Mais que le témoignage de cet honneur m'est cruel! En l'acceptant je le démentirois, et pour le mériter il faut que j'y renonce. Vous me connoissez; jugez-moi. Ce n'est pas assez que votre adorable cousine soit aimée; elle doit l'être comme vous; je le sais: le sera-t-elle? le peut-elle être? et dépend-il de moi de lui rendre sur ce point ce qui lui est dû? Ah! si vous vouliez m'unir avec elle, que ne me laissiez-vous un cœur à lui donner, un cœur auquel elle inspirât des sentimens nouveaux dont il lui pût offrir les prémices? En est-il un moins digne d'elle que celui qui sut vous aimer? Il faudroit avoir l'âme libre et paisible du bon et sage d'Orbe pour s'occuper d'elle seule à son exemple; il faudroit le valoir pour lui succéder: autrement la comparaison de son ancien état lui rendroit le dernier plus

insupportable; et l'amour foible et distrait d'un second époux, loin de la consoler du premier, le lui feroit regretter davantage. D'un ami tendre et reconnoissant elle auroit fait un mari vulgaire. Gagneroit-elle à cet échange? Elle y perdroit doublement. Son cœur délicat et sensible sentiroit trop cette perte; et moi, comment supporterois-je le spectacle continuel d'une tristesse dont je serois cause, et dont je ne pourrois la guérir? Hélas! j'en mourrois de douleur même avant elle. Non, Julie, je ne ferai point mon bonheur aux dépens du sien. Je l'aime trop pour l'épouser.

Mon bonheur? Non. Serois-je heureux moi-même en ne la rendant pas heureuse? L'un des deux peut-il se faire un sort exclusif dans le mariage? Les biens, les maux n'y sont-ils pas communs, malgré qu'on en ait? et les chagrins qu'on se donne l'un à l'autre ne retombent-ils pas toujours sur celui qui les cause? Je serois malheureux par ses peines, sans être heureux par ses bienfaits. Grâces, beauté, mérite, attachement, fortune, tout concourroit à ma félicité; mon cœur, mon cœur seul empoisonneroit tout cela, et me rendroit misérable au sein du bonheur.

Si mon état présent est plein de charme auprès d'elle, loin que ce charme pût augmenter par une union plus étroite, les plus doux plaisirs que j'y goûte me seroient ôtés. Son humeur badine peut laisser un aimable essor à son amitié, mais c'est quand elle a des témoins de ses caresses. Je puis avoir quelque émotion trop vive auprès d'elle, mais c'est quand votre présence me distrait de vous. Toujours entre elle et moi dans nos tête-à-tête, c'est vous qui nous les rendez délicieux. Plus notre attachement augmente, plus nous songeons aux chaînes qui l'ont formé; le doux lien de notre amitié se resserre, et nous nous aimons pour parler de vous. Ainsi mille souvenirs chers à votre amie, plus chers à votre ami, les réunissent : unis par d'autres nœuds, il y faudra renoncer. Ces souvenirs trop charmans ne seroient-ils pas autant d'infidélités envers elle? Eh! de quel front prendrois-je une épouse respectée et chérie pour confidente des outrages que mon cœur lui feroit malgré lui? Ce cœur n'oseroit donc plus s'échapper dans le sien, il se fermeroit à son abord. N'osant plus lui parler de vous, bientôt je ne lui parlerois plus de moi. Le devoir, l'honneur, en m'imposant pour elle une réserve nouvelle, me rendroient ma femme étrangère, et je n'aurois plus ni guide ni conseil pour éclairer mon âme et corriger mes erreurs. Est-ce là l'hommage qu'elle doit attendre? est-ce là le tribut de tendresse et de reconnoissance que j'irois lui porter? est-ce ainsi que je ferois son bonheur et le mien?

Julie, oubliâtes-vous mes sermens avec les vôtres? Pour moi, je ne les ai point oubliés. J'ai tout perdu; ma foi seule m'est restée; elle me restera jusqu'au tombeau. Je n'ai pu vivre à vous; je mourrai libre. Si l'engagement en étoit à prendre, je le prendrois aujourd'hui : car si c'est un devoir de se marier, un devoir plus indispensable encore est de ne faire le malheur de personne; et tout ce qui me reste à sentir en d'autres nœuds, c'est l'éternel regret de ceux auxquels j'osai prétendre. Je porterois dans ce lien sacré l'idée de ce que j'espérois y trouver une

fois. Cette idée feroit mon supplice et celui d'une infortunée. Je lui demanderois compte des jours heureux que j'attendis de vous. Quelles comparaisons j'aurois à faire ! quelle femme au monde les pourroit soutenir ? Ah ! comment me consolerois-je à la fois de n'être pas à vous et d'être à une autre ?

Chère amie, n'ébranlez point des résolutions dont dépend le repos de mes jours ; ne cherchez point à me tirer de l'anéantissement où je suis tombé, de peur qu'avec le sentiment de mon existence je ne reprenne celui de mes maux, et qu'un état violent ne rouvre toutes mes blessures. Depuis mon retour j'ai senti, sans m'en alarmer, l'intérêt plus vif que je prenois à votre amie ; car je savois bien que l'état de mon cœur ne lui permettroit jamais d'aller trop loin ; et voyant ce nouveau goût ajouter à l'attachement déjà si tendre que j'eus pour elle dans tous les temps, je me suis félicité d'une émotion qui m'aidoit à prendre le change, et me faisoit supporter votre image avec moins de peine. Cette émotion a quelque chose des douceurs de l'amour, et n'en a pas les tourmens. Le plaisir de la voir n'est point troublé par le désir de la posséder ; content de passer ma vie entière comme j'ai passé cet hiver, je trouve entre vous deux cette situation paisible[1] et douce qui tempère l'austérité de la vertu et rend ses leçons aimables. Si quelque vain transport m'agite un moment, tout le réprime et le fait taire : j'en ai trop vaincu de plus dangereux pour qu'il m'en reste aucun à craindre. J'honore votre amie comme je l'aime, et c'est tout dire. Quand je ne songerois qu'à mon intérêt, tous les droits de la tendre amitié me sont trop chers auprès d'elle pour que je m'expose à les perdre en cherchant à les étendre ; et je n'ai pas même eu besoin de songer au respect que je lui dois pour ne jamais lui dire un seul mot dans le tête-à-tête, qu'elle eût besoin d'interpréter ou de ne pas entendre. Que si peut-être elle a trouvé quelquefois un peu trop d'empressement dans mes manières, sûrement elle n'a point vu dans mon cœur la volonté de le témoigner. Tel que je fus six mois auprès d'elle, tel je serai toute ma vie. Je ne connois rien après vous de si parfait qu'elle ; mais fût-elle plus parfaite que vous encore, je sens qu'il faudroit n'avoir jamais été votre amant pour pouvoir devenir le sien.

Avant d'achever cette lettre, il faut vous dire ce que je pense de la vôtre. J'y trouve avec toute la prudence de la vertu les scrupules d'une âme craintive qui se fait un devoir de s'épouvanter, et croit qu'il faut tout craindre pour se garantir de tout. Cette extrême timidité a son danger ainsi qu'une confiance excessive. En nous montrant sans cesse des monstres où il n'y en a point, elle nous épuise à combattre des chimères, et, à force de nous effaroucher sans sujet, elle nous tient moins en garde contre les périls véritables, et nous les laisse moins discerner. Relisez quelquefois la lettre que milord Édouard vous écrivit l'année dernière au sujet de votre mari : vous y trouverez de bons avis à votre

1. Il a dit précisément le contraire quelques pages auparavant. Le pauvre philosophe, entre deux jolies femmes, me paroît dans un plaisant embarras : on diroit qu'il veut n'aimer ni l'une ni l'autre, afin de les aimer toutes deux.

usage à plus d'un égard. Je ne blâme point votre dévotion; elle est touchante, aimable et douce comme vous; elle doit plaire à votre mari même. Mais prenez garde qu'à force de vous rendre timide et prévoyante, elle ne vous mène au quiétisme par une route opposée, et que, vous montrant partout du risque à courir, elle ne vous empêche enfin d'acquiescer à rien. Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que pour y vivre on a toujours quelque combat à rendre contre soi? Occupons-nous moins des dangers que de nous, afin de tenir notre âme prête à tout événement. Si chercher les occasions c'est mériter d'y succomber, les fuir avec trop de soin c'est souvent nous refuser à de grands devoirs; et il n'est pas bon de songer sans cesse aux tentations, même pour les éviter. On ne me verra jamais rechercher des momens dangereux ni des tête-à-tête avec des femmes: mais, dans quelque situation que me place désormais la Providence, j'ai pour sûreté de moi les huit mois que j'ai passés à Clarens, et ne crains plus que personne m'ôte le prix que vous m'avez fait mériter. Je ne serai pas plus foible que je l'ai été, je n'aurai pas de plus grands combats à rendre : j'ai senti l'amertume des remords; j'ai goûté les douceurs de la victoire. Après de telles comparaisons, on n'hésite plus sur le choix; tout, jusqu'à mes fautes passées, m'est garant de l'avenir.

Sans vouloir entrer avec vous dans de nouvelles discussions sur l'ordre de l'univers et sur la direction des êtres qui le composent, je me contenterai de vous dire que, sur des questions si fort au-dessus de l'homme, il ne peut juger des choses qu'il ne voit pas que par induction sur celles qu'il voit, et que toutes les analogies sont pour ces lois générales que vous semblez rejeter. La raison même, et les plus saines idées que nous pouvons nous former de l'Être suprême, sont très-favorables à cette opinion; car, bien que sa puissance n'ait pas besoin de méthode pour abréger le travail, il est digne de sa sagesse de préférer pourtant les voies les plus simples, afin qu'il n'y ait rien d'inutile dans les moyens non plus que dans les effets. En créant l'homme, il l'a doué de toutes les facultés nécessaires pour accomplir ce qu'il exigeoit de lui; et quand nous lui demandons le pouvoir de bien faire, nous ne lui demandons rien qu'il ne nous ait déjà donné. Il nous a donné la raison pour connoître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer [1], et la liberté pour le choisir. C'est dans ces dons sublimes que consiste la grâce divine; et comme nous les avons tous reçus, nous en sommes tous comptables.

J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes, parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous ces argumens, les dément sans cesse; et, quelque parti que je prenne, dans quelque délibération que ce soit, je sens parfaitement qu'il ne tient qu'à moi de prendre le parti contraire. Toutes ces subtilités de l'école sont vaines précisément parce qu'elles prouvent trop, qu'elles com-

1. Saint-Preux fait de la conscience morale un sentiment, et non pas un jugement; ce qui est contre les définitions des philosophes. Je crois pourtant qu'en ceci leur prétendu confrère a raison

battent tout aussi bien la vérité que le mensonge, et que, soit que la liberté existe ou non, elles peuvent servir également à prouver qu'elle n'existe pas. A entendre ces gens-là, Dieu même ne seroit pas libre, et ce mot de liberté n'auroit aucun sens. Ils triomphent, non d'avoir résolu la question, mais d'avoir mis à sa place une chimère. Ils commencent par supposer que tout être intelligent est purement passif, et puis ils déduisent de cette supposition des conséquences pour prouver qu'il n'est pas actif. La commode méthode qu'ils ont trouvée là! S'ils accusent leurs adversaires de raisonner de même, ils ont tort. Nous ne nous supposons point actifs et libres, nous sentons que nous le sommes. C'est à eux de prouver non-seulement que ce sentiment pourroit nous tromper, mais qu'il nous trompe en effet [1]. L'évêque de Cloyne a démontré que, sans rien changer aux apparences, la matière et les corps pourroient ne pas exister; est-ce assez pour affirmer qu'ils n'existent pas? En tout ceci, la seule apparence coûte plus que la réalité : je m'en tiens à ce qui est plus simple.

Je ne crois donc pas qu'après avoir pourvu de toute manière aux besoins de l'homme, Dieu accorde à l'un plutôt qu'à l'autre des secours extraordinaires, dont celui qui abuse des secours communs à tous est indigne, et dont celui qui en use bien n'a pas besoin. Cette acception de personnes est injurieuse à la justice divine. Quand cette dure et décourageante doctrine se déduiroit de l'Écriture elle-même, mon premier devoir n'est-il pas d'honorer Dieu? Quelque respect que je doive au texte sacré, j'en dois plus encore à son auteur; et j'aimerois mieux croire la Bible falsifiée, ou inintelligible, que Dieu injuste ou malfaisant. Saint Paul ne veut pas que le vase dise au potier : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi? » Cela est fort bien, si le potier n'exige du vase que des services qu'il l'a mis en état de lui rendre; mais s'il s'en prenoit au vase de n'être pas propre à un usage pour lequel il ne l'auroit pas fait, le vase auroit-il tort de lui dire : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi? »

S'ensuit-il de là que la prière soit inutile? A Dieu ne plaise que je m'ôte cette ressource contre mes foiblesses! Tous les actes de l'entendement qui nous élèvent à Dieu, nous portent au-dessus de nous-mêmes; en implorant son secours, nous apprenons à le trouver. Ce n'est pas lui qui nous change, c'est nous qui nous changeons en nous élevant à lui [2]. Tout ce qu'on lui demande comme il faut, on se le donne; et, comme vous l'avez dit, on augmente sa force en reconnoissant sa foiblesse. Mais, si l'on abuse de l'oraison et qu'on devienne mystique, on se perd

1. Ce n'est pas de tout cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la volonté se détermine sans cause, ou quelle est la cause qui détermine la volonté.

2. Notre galant philosophe, après avoir imité la conduite d'Abélard, semble en vouloir prendre aussi la doctrine. Leurs sentimens sur la prière ont beaucoup de rapport. Bien des gens, relevant cette hérésie, trouveront qu'il eût mieux valu persister dans l'égarement que de tomber dans l'erreur. Je ne pense pas ainsi. C'est un petit mal de se tromper; c'en est un grand de se mal conduire. Ceci ne contredit point, à mon avis, ce que j'ai dit ci-devant sur le danger des fausses maximes de morale. Mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur.

à force de s'élever; en cherchant la grâce, on renonce à la raison; pour obtenir un don du ciel, on en foule aux pieds un autre; en s'obstinant à vouloir qu'il nous éclaire, on s'ôte les lumières qu'il nous a données. Qui sommes-nous pour vouloir forcer Dieu de faire un miracle?

Vous le savez, il n'y a rien de bien qui n'ait un excès blâmable, même la dévotion qui tourne en délire. La vôtre est trop pure pour arriver jamais à ce point; mais l'excès qui produit l'égarement commence avant lui, et c'est de ce premier terme que vous avez à vous défier. Je vous ai souvent entendu blâmer les extases des ascétiques; savez-vous comment elles viennent? en prolongeant le temps qu'on donne à la prière plus que ne le permet la foiblesse humaine. Alors l'esprit s'épuise, l'imagination s'allume et donne des visions; on devient inspiré, prophète, et il n'y a plus ni sens ni génie qui garantisse du fanatisme. Vous vous enfermez fréquemment dans votre cabinet, vous vous recueillez; vous priez sans cesse; vous ne voyez pas encore les piétistes [1], mais vous lisez leurs livres. Je n'ai jamais blâmé votre goût pour les écrits du bon Fénelon; mais que faites-vous de ceux de sa disciple? Vous lisez Muralt; je le lis aussi; mais je choisis ses lettres, et vous choisissez son instinct divin. Voyez comment il a fini, déplorez les égaremens de cet homme sage, et songez à vous. Femme pieuse et chrétienne, allez-vous n'être plus qu'une dévote?

Chère et respectable amie, je reçois vos avis avec la docilité d'un enfant, et vous donne les miens avec le zèle d'un père. Depuis que la vertu, loin de rompre nos liens, les a rendus indissolubles, ses devoirs se confondent avec les droits de l'amitié. Les mêmes leçons nous conviennent, le même intérêt nous conduit. Jamais nos cœurs ne se parlent, jamais nos yeux ne se rencontrent sans offrir à tous deux un objet d'honneur et de gloire qui nous élève conjointement; et la perfection de chacun de nous importera toujours à l'autre. Mais si les délibérations sont communes, la décision ne l'est pas; elle appartient à vous seule. O vous qui fîtes toujours mon sort, ne cessez point d'en être l'arbitre; pesez mes réflexions, prononcez : quoi que vous ordonniez de moi, je me soumets; je serai digne au moins que vous ne cessiez pas de me conduire. Dussé-je ne vous plus revoir, vous me serez toujours présente, vous présiderez toujours à mes actions; dussiez-vous m'ôter l'honneur d'élever vos enfans, vous ne m'ôterez point les vertus que je tiens de vous : ce sont les enfans de votre âme, la mienne les adopte, et rien ne les lui peut ravir.

Parlez-moi sans détour, Julie. A présent que je vous ai bien expliqué ce que je sens et ce que je pense, dites-moi ce qu'il faut que je fasse. Vous savez à quel point mon sort est lié à celui de mon illustre ami. Je ne l'ai point consulté dans cette occasion, je ne lui ai montré ni cette

1. Sorte de fous qui avoient la fantaisie d'être chrétiens et de suivre l'Évangile à la lettre; à peu près comme sont aujourd'hui les méthodistes en Angleterre, les moraves en Allemagne, les jansénistes en France; excepté pourtant qu'il ne manque à ces derniers que d'être les maîtres pour être plus durs et plus intolérans que leurs ennemis.

lettre ni la vôtre. S'il apprend que vous désapprouviez son projet, ou plutôt celui de votre époux, il le désapprouvera lui-même; et je suis bien éloigné d'en vouloir tirer une objection contre vos scrupules; il convient seulement qu'il les ignore jusqu'à votre entière décision. En attendant, je trouverai, pour différer notre départ, des prétextes qui pourront le surprendre, mais auxquels il acquiescera sûrement. Pour moi, j'aime mieux ne vous plus voir que de vous revoir pour vous dire un nouvel adieu. Apprendre à vivre chez vous en étranger est une humiliation que je n'ai pas méritée.

Lettre VIII. — *De Mme de Wolmar à Saint-Preux.*

Hé bien! ne voilà-t-il pas encore votre imagination effarouchée! et sur quoi, je vous prie? sur les plus vrais témoignages d'estime et d'amitié que vous ayez jamais reçus de moi; sur les paisibles réflexions que le soin de votre vrai bonheur m'inspire; sur la proposition la plus obligeante, la plus avantageuse, la plus honorable qui vous ait jamais été faite; sur l'empressement, indiscret peut-être, de vous unir à ma famille par des nœuds indissolubles; sur le désir de faire mon allié, mon parent, d'un ingrat qui croit ou qui feint de croire que je ne veux plus de lui pour ami. Pour vous tirer de l'inquiétude où vous paroissez être, il ne falloit que prendre ce que je vous écris dans son sens le plus naturel. Mais il y a longtemps que vous aimez à vous tourmenter par vos injustices. Votre lettre est, comme votre vie, sublime et rampante, pleine de force et de puérilités. Mon cher philosophe, ne cesserez-vous jamais d'être enfant?

Où avez-vous donc pris que je songeasse à vous imposer des lois, à rompre avec vous, et, pour me servir de vos termes, à vous renvoyer au bout du monde? De bonne foi, trouvez-vous là l'esprit de ma lettre? Tout au contraire: en jouissant d'avance du plaisir de vivre avec vous, j'ai craint les inconvéniens qui pouvoient le troubler; je me suis occupée des moyens de prévenir ces inconvéniens d'une manière agréable et douce, en vous faisant un sort digne de votre mérite et de mon attachement pour vous. Voilà tout mon crime. Il n'y avoit pas là, ce me semble, de quoi vous alarmer si fort.

Vous avez tort, mon ami; car vous n'ignorez pas combien vous m'êtes cher: mais vous aimez à vous le faire redire; et, comme je n'aime guère moins à le répéter, il vous est aisé d'obtenir ce que vous voulez sans que la plainte et l'humeur s'en mêlent.

Soyez donc bien sûr que, si votre séjour ici vous est agréable, il me l'est tout autant qu'à vous, et que, de tout ce que M. de Wolmar a fait pour moi, rien ne m'est plus sensible que le soin qu'il a pris de vous appeler dans sa maison, et de vous mettre en état d'y rester. J'en conviens avec plaisir, nous sommes utiles l'un à l'autre. Plus propres à recevoir de bons avis qu'à les prendre de nous-mêmes, nous avons tous deux besoin de guides. Et qui saura mieux ce qui convient à l'un, que l'autre qui le connoît si bien? Qui sentira mieux le danger de s'égarer par tout ce que coûte un retour pénible? quel objet peut mieux nous

rappeler ce danger? devant qui rougirions-nous autant d'avilir un si grand sacrifice? Après avoir rompu de tels liens, ne devons-nous pas à leur mémoire de ne rien faire d'indigne du motif qui nous les fit rompre? Oui, c'est une fidélité que je veux vous garder toujours, de vous prendre à témoin de toutes les actions de ma vie, et de vous dire, à chaque sentiment qui m'anime: « Voilà ce que je vous ai préféré. » Ah! mon ami, je sais rendre honneur à ce que mon cœur a si bien senti. Je puis être foible devant toute la terre, mais je réponds de moi devant vous.

C'est dans cette délicatesse qui survit toujours au véritable amour, plutôt que dans les subtiles distinctions de M. de Wolmar, qu'il faut chercher la raison de cette élévation d'âme et de cette force intérieure que nous éprouvons l'un près de l'autre, et que je crois sentir comme vous. Cette explication du moins est plus naturelle, plus honorable à nos cœurs que la sienne, et vaut mieux pour s'encourager à bien faire; ce qui suffit pour la préférer. Ainsi, croyez que, loin d'être dans la disposition bizarre où vous me supposez, celle où je suis est directement contraire; que s'il falloit renoncer au projet de nous réunir, je regarderois ce changement comme un grand malheur pour vous, pour moi, pour mes enfans, et pour mon mari même, qui, vous le savez, entre pour beaucoup dans les raisons que j'ai de vous désirer ici. Mais, pour ne parler que de mon inclination particulière, souvenez-vous du moment de votre arrivée: marquai-je moins de joie à vous voir que vous n'en eûtes en m'abordant? Vous a-t-il paru que votre séjour à Clarens me fût ennuyeux ou pénible? Avez-vous jugé que je vous en visse partir avec plaisir? Faut-il aller jusqu'au bout et vous parler avec ma franchise ordinaire? Je vous avouerai sans détour que les six derniers mois que nous avons passés ensemble ont été le temps le plus doux de ma vie, et que j'ai goûté dans ce court espace tous les biens dont ma sensibilité m'ait fourni l'idée.

Je n'oublierai jamais un jour de cet hiver, où, après avoir fait en commun la lecture de vos voyages et celle des aventures de votre ami, nous soupâmes dans la salle d'Apollon, et où, songeant à la félicité que Dieu m'envoyoit en ce monde, je vis tout autour de moi mon père, mon mari, mes enfans, ma cousine, milord Édouard, vous, sans compter la Fanchon, qui ne gâtoit rien au tableau, et tout cela rassemblé pour l'heureuse Julie. Je me disois: « Cette petite chambre contient tout ce qui est cher à mon cœur, et peut-être tout ce qu'il y a de meilleur sur la terre; je suis environnée de tout ce qui m'intéresse, tout l'univers est ici pour moi; je jouis à la fois de l'attachement que j'ai pour mes amis, de celui qu'ils me rendent, de celui qu'ils ont l'un pour l'autre; leur bienveillance mutuelle ou vient de moi ou s'y rapporte; je ne vois rien qui n'étende mon être, et rien qui le divise; il est dans tout ce qui m'environne, il n'en reste aucune portion loin de moi; mon imagination n'a plus rien à faire, je n'ai rien à désirer; sentir et jouir sont pour moi la même chose; je vis à la fois dans tout ce que j'aime; je me rassasie de bonheur et de vie. O mort! viens quand tu voudras, je ne te crains plus, j'ai vécu, je t'ai prévenue; je n'ai plus de nouveaux sentimens à connoître, tu n'as plus rien à me dérober. »

Plus j'ai senti le plaisir de vivre avec vous, plus il m'étoit doux d'y compter, et plus aussi tout ce qui pouvoit troubler ce plaisir m'a donné d'inquiétude. Laissons un moment à part cette morale craintive et cette prétendue dévotion que vous me reprochez; convenez du moins que tout le charme de la société qui régnoit entre nous est dans cette ouverture de cœur qui met en commun tous les sentimens, toutes les pensées, et qui fait que chacun, se sentant tel qu'il doit être, se montre à tous tel qu'il est. Supposez un moment quelque intrigue secrète, quelque liaison qu'il faille cacher, quelque raison de réserve et de mystère; à l'instant tout le plaisir de se voir s'évanouit, on est contraint l'un devant l'autre, on cherche à se dérober; quand on se rassemble on voudroit se fuir : la circonspection, la bienséance, amènent la défiance et le dégoût Le moyen d'aimer longtemps ceux qu'on craint! On se devient importun l'un à l'autre.... Julie importune!... importune à son ami!... non, non; cela ne sauroit être; on n'a jamais de maux à craindre que ceux qu'on peut supporter.

En vous exposant naïvement mes scrupules, je n'ai point prétendu changer vos résolutions, mais les éclairer, de peur que, prenant un parti dont vous n'auriez pas prévu toutes les suites, vous n'eussiez peut-être à vous en repentir quand vous n'oseriez plus vous en dédire. A l'égard des craintes que M. de Wolmar n'a pas eues, ce n'est pas à lui de les avoir, c'est à vous : nul n'est juge du danger qui vient de vous que vous-même. Réfléchissez-y bien, puis dites-moi qu'il n'existe pas, et je n'y pense plus : car je connois votre droiture, et ce n'est pas de vos intentions que je me défie. Si votre cœur est capable d'une faute imprévue, très-sûrement le mal prémédité n'en approcha jamais. C'est ce qui distingue l'homme fragile du méchant homme.

D'ailleurs, quand mes objections auroient plus de solidité que je n'aime à le croire, pourquoi mettre d'abord la chose au pis comme vous faites? Je n'envisage point les précautions à prendre aussi sévèrement que vous. S'agit-il pour cela de rompre aussitôt tous vos projets, et de nous fuir pour toujours? Non, mon aimable ami, de si tristes ressources ne sont point nécessaires. Encore enfant par la tête, vous êtes déjà vieux par le cœur. Les grandes passions usées dégoûtent des autres; la paix de l'âme qui leur succède est le seul sentiment qui s'accroît par la jouissance. Un cœur sensible craint le repos qu'il ne connoît pas : qu'il le sente une fois, il ne voudra plus le perdre. En comparant deux états si contraires, on apprend à préférer le meilleur; mais pour les comparer il les faut connoître. Pour moi, je vois le moment de votre sûreté plus près peut-être que vous ne le voyez vous-même. Vous avez trop senti pour sentir longtemps; vous avez trop aimé pour ne pas devenir indifférent : on ne rallume plus la cendre qui sort de la fournaise, mais il faut attendre que tout soit consumé. Encore quelques années d'attention sur vous-même, et vous n'avez plus de risque à courir.

Le sort que je voulois vous faire eût anéanti ce risque; mais, indépendamment de cette considération, ce sort étoit assez doux pour devoir être envié pour lui-même; et, si votre délicatesse vous empêche d'oser y prétendre, je n'ai pas besoin que vous me disiez ce qu'une telle retenue

a pu vous coûter : mais j'ai peur qu'il ne se mêle à vos raisons des prétextes plus spécieux que solides : j'ai peur qu'en vous piquant de tenir des engagemens dont tout vous dispense, et qui n'intéressent plus personne, vous ne vous fassiez une fausse vertu de je ne sais quelle vaine constance plus à blâmer qu'à louer, et désormais tout à fait déplacée Je vous l'ai déjà dit autrefois, c'est un second crime de tenir un serment criminel : si le vôtre ne l'étoit pas, il l'est devenu : c'en est assez pour l'annuler. La promesse qu'il faut tenir sans cesse est celle d'être honnête homme et toujours ferme dans son devoir ; changer quand il change, ce n'est pas légèreté, c'est constance. Vous fîtes bien peut-être alors de promettre ce que vous feriez mal aujourd'hui de tenir. Faites dans tous les temps ce que la vertu demande, vous ne vous démentirez jamais.

Que s'il y a parmi vos scrupules quelque objection solide, c'est ce que nous pourrons examiner à loisir : en attendant, je ne suis pas trop fâchée que vous n'ayez pas saisi mon idée avec la même avidité que moi, afin que mon étourderie vous soit moins cruelle, si j'en ai fait une. J'avois médité ce projet durant l'absence de ma cousine. Depuis son retour et le départ de ma lettre, ayant eu avec elle quelques conversations générales sur un second mariage, elle m'en a paru si éloignée, que, malgré tout le penchant que je lui connois pour vous, je craindrois qu'il ne fallût user de plus d'autorité qu'il ne me convient pour vaincre sa répugnance, même en votre faveur ; car il est un point où l'empire de l'amitié doit respecter celui des inclinations et les principes que chacun se fait sur des devoirs arbitraires en eux-mêmes, mais relatifs à l'état du cœur qui se les impose.

Je vous avoue pourtant que je tiens encore à mon projet : il nous convient si bien à tous, il vous tireroit si honorablement de l'état précaire où vous vivez dans le monde, il confondroit tellement nos intérêts, il nous feroit un devoir si naturel de cette amitié qui nous est si douce, que je n'y puis renoncer tout à fait. Non, mon ami, vous ne m'appartiendrez jamais de trop près : ce n'est pas même assez que vous soyez mon cousin : ah ! je voudrois que vous fussiez mon frère.

Quoi qu'il en soit de toutes ces idées, rendez plus de justice à mes sentimens pour vous ; jouissez sans réserve de mon amitié, de ma confiance, de mon estime : souvenez-vous que je n'ai plus rien à vous prescrire, et que je ne crois point en avoir besoin. Ne m'ôtez pas le droit de vous donner des conseils, mais n'imaginez jamais que j'en fasse des ordres. Si vous sentez pouvoir habiter Clarens sans danger, venez-y, demeurez-y, j'en serai charmée. Si vous croyez devoir donner encore quelques années d'absence aux restes toujours suspects d'une jeunesse impétueuse, écrivez-moi souvent, venez nous voir quand vous voudrez, entretenons la correspondance la plus intime. Quelle peine n'est pas adoucie par cette consolation ? quel éloignement ne supporte-t-on pas par l'espoir de finir ses jours ensemble ? Je ferai plus ; je suis prête à vous confier un de mes enfans : je le croirai mieux dans vos mains que dans les miennes : quand vous me le ramènerez, je ne sais duquel des deux le retour me touchera le plus. Si, tout à fait devenu raisonnable, vous bannissez enfin vos chimères et voulez mériter ma cousine, venez, aimez-la,

servez-la, achevez de lui plaire; en vérité, je crois que vous avez déjà commencé : triomphez de son cœur et des obstacles qu'il vous oppose. je vous aiderai de tout mon pouvoir : faites enfin le bonheur l'un de l'autre, et rien ne manquera plus au mien. Mais, quelque parti que vous puissiez prendre, après y avoir sérieusement pensé, prenez-le en toute assurance, et n'outragez plus votre amie en l'accusant de se défier de vous.

A force de songer à vous je m'oublie. Il faut pourtant que mon tour vienne; car vous faites avec vos amis dans la dispute comme avec votre adversaire aux échecs, vous attaquez en vous défendant. Vous vous excusez d'être philosophe en m'accusant d'être dévote; c'est comme si j'avois renoncé au vin lorsqu'il vous eut enivré. Je suis donc dévote à votre compte, ou prête à le devenir! soit; les dénominations méprisantes changent-elles la nature des choses? Si la dévotion est bonne, où est le tort d'en avoir? Mais peut-être ce mot est-il trop bas pour vous. La dignité philosophique dédaigne un culte vulgaire; elle veut servir Dieu plus noblement; elle porte jusqu'au ciel même ses prétentions et sa fierté. O mes pauvres philosophes!... Revenons à moi.

J'aimai la vertu dès mon enfance, et cultivai ma raison dans tous les temps. Avec du sentiment et des lumières, j'ai voulu me gouverner, et je me suis mal conduite. Avant de m'ôter le guide que j'ai choisi, donnez-m'en quelque autre sur lequel je puisse compter. Mon bon ami, toujours de l'orgueil, quoi qu'on fasse! c'est lui qui vous élève, et c'est lui qui m'humilie. Je crois valoir autant qu'une autre, et mille autres ont vécu plus sagement que moi : elles avoient donc des ressources que je n'avois pas. Pourquoi, me sentant bien née, ai-je eu besoin de cacher ma vie? Pourquoi haïssois-je le mal que j'ai fait malgré moi? Je ne connoissois que ma force, elle n'a pu me suffire. Toute la résistance qu'on peut tirer de soi, je crois l'avoir faite, et toutefois j'ai succombé. Comment font celles qui résistent? Elles ont un meilleur appui.

Après l'avoir pris à leur exemple, j'ai trouvé dans ce choix un autre avantage auquel je n'avois pas pensé. Dans le règne des passions elles aident à supporter les tourmens qu'elles donnent; elles tiennent l'espérance à côté du désir. Tant qu'on désire, on peut se passer d'être heureux; on s'attend à le devenir : si le bonheur ne vient point, l'espoir se prolonge, et le charme de l'illusion dure autant que la passion qui le cause. Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité, qui vaut mieux peut-être. Malheur à qui n'a plus rien à désirer! il perd, pour ainsi dire, tout ce qu'il possède. On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère, et l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux. En effet, l'homme avide et borné, fait pour tout vouloir et peu obtenir, a reçu du ciel une force consolante qui rapproche de lui tout ce qu'il désire, qui le soumet à son imagination, qui le lui rend présent et sensible, qui le lui livre en quelque sorte, et, pour lui rendre cette imaginaire propriété plus douce, le modifie au gré de sa passion. Mais tout ce prestige disparoît devant l'objet même; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur; on ne se figure point ce qu'on voit; l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède; l'illusion cesse où commence la

jouissance. Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité: et tel est le néant des choses humaines, qu'hors [1] l'Être existant par lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas.

Si cet effet n'a pas toujours lieu sur les objets particuliers de nos passions, il est infaillible dans le sentiment commun qui les comprend toutes. Vivre sans peine n'est pas un état d'homme; vivre ainsi, c'est être mort. Celui qui pourroit tout sans être Dieu seroit une misérable créature; il seroit privé du plaisir de désirer; toute autre privation seroit plus supportable [2].

Voilà ce que j'éprouve en partie depuis mon mariage et depuis votre retour. Je ne vois partout que sujets de contentement, et je ne suis pas contente; une langueur secrète s'insinue au fond de mon cœur; je le sens vide et gonflé, comme vous disiez autrefois du vôtre; l'attachement que j'ai pour tout ce qui m'est cher ne suffit pas pour l'occuper; il lui reste une force inutile dont il ne sait que faire. Cette peine est bizarre, j'en conviens; mais elle n'est pas moins réelle. Mon ami, je suis trop heureuse, le bonheur m'ennuie [3].

Concevez-vous quelque remède à ce dégoût du bien-être? Pour moi, je vous avoue qu'un sentiment si peu raisonnable et si peu volontaire a beaucoup ôté du prix que je donnois à la vie; et je n'imagine pas quelle sorte de charme on y peut trouver qui me manque ou qui me suffise. Une autre sera-t-elle plus sensible que moi? aimera-t-elle mieux son père, son mari, ses enfans, ses amis, ses proches? en sera-t-elle mieux aimée? mènera-t-elle une vie plus de son goût? sera-t-elle plus libre d'en choisir une autre? jouira-t-elle d'une meilleure santé? aura-t-elle plus de ressources contre l'ennui, plus de liens qui l'attachent au monde? Et toutefois j'y vis inquiète; mon cœur ignore ce qui lui manque; il désire sans savoir quoi.

Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise, mon âme avide cherche ailleurs de quoi la remplir : en s'élevant à la source du sentiment et de l'être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur, elle y renaît, elle s'y ranime, elle y trouve un nouveau ressort, elle y puise une nouvelle vie, elle y prend une autre existence qui ne tient point aux passions du corps; ou plutôt elle n'est plus en moi-même, elle est toute dans l'être immense qu'elle contemple, et, dégagée un moment de ses entra-

1. Il falloit *que hors*, et sûrement Mme de Wolmar ne l'ignoroit pas. Mais, outre les fautes qui lui échappoient par ignorance ou par inadvertance, il paroît qu'elle avoit l'oreille trop délicate pour s'asservir toujours aux règles mêmes qu'elle savoit. On peut employer un style plus pur, mais non pas plus doux ni plus harmonieux que le sien.

2. D'où il suit que tout prince qui aspire au despotisme aspire à l'honneur de mourir d'ennui. Dans tous les royaumes du monde, cherchez-vous l'homme le plus ennuyé du pays? allez toujours directement au souverain, surtout s'il est très-absolu. C'est bien la peine de faire tant de misérables! ne sauroit-il s'ennuyer à moindres frais?

3. Quoi, Julie! aussi des contradictions! Ah! je crains bien, charmante dévote, que vous ne soyez pas non plus trop d'accord avec vous-même. Au reste, j'avoue que cette lettre me paroît le chant du cygne.

ves, elle se console d'y rentrer par cet essai d'un état plus sublime, qu'elle espère être un jour le sien.

Vous souriez : je vous entends, mon bon ami; j'ai prononcé mon propre jugement en blâmant autrefois cet état d'oraison que je confesse aimer aujourd'hui. A cela je n'ai qu'un mot à vous dire, c'est que je ne l'avois pas éprouvé. Je ne prétends pas même le justifier de toutes manières : je ne dis pas que ce goût soit sage, je dis seulement qu'il est doux, qu'il supplée au sentiment du bonheur qui s'épuise, qu'il remplit le vide de l'âme et qu'il jette un nouvel intérêt sur la vie passée à le mériter. S'il produit quelque mal, il faut le rejeter sans doute; s'il abuse le cœur par une fausse jouissance, il faut le rejeter. Mais enfin lequel tient le mieux à la vertu, du philosophe avec ses grands principes, ou du chrétien dans sa simplicité? Lequel est le plus heureux dès ce monde, du sage avec sa raison, ou du dévot dans son délire? Qu'ai-je besoin de penser, d'imaginer, dans un moment où toutes mes facultés sont aliénées? L'ivresse a ses plaisirs, disiez-vous : eh bien! ce délire en est une. Ou laissez-moi dans un état qui m'est agréable, ou montrez-moi comment je puis être mieux.

J'ai blâmé les extases des mystiques, je les blâme encore quand elles nous détachent de nos devoirs, et que, nous dégoûtant de la vie active par les charmes de la contemplation, elles nous mènent à ce quiétisme dont vous me croyez si proche et dont je crois être aussi loin que vous.

Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire, je le sais bien : c'est remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose; c'est faire en vue de lui plaire tout ce qui convient à l'état où il nous a mis :

....Il cor gradisce;
E serve a lui chi 'l suo dover compisce[1].

Il faut premièrement faire ce qu'on doit, et puis prier quand on le peut; voilà la règle que je tâche de suivre. Je ne prends point le recueillement que vous me reprochez comme une occupation, mais comme une récréation; et je ne vois pas pourquoi, parmi les plaisirs qui sont à ma portée, je m'interdirois le plus sensible et le plus innocent de tous.

Je me suis examinée avec plus de soin depuis votre lettre : j'ai étudié les effets que produit sur mon âme ce penchant qui semble si fort vous déplaire, et je n'y sais rien voir jusqu'ici qui me fasse craindre, au moins si tôt, l'abus d'une dévotion mal entendue.

Premièrement, je n'ai point pour cet exercice un goût trop vif qui me fasse souffrir quand j'en suis privée, ni qui me donne de l'humeur quand on m'en distrait. Il ne me donne point non plus de distractions dans la journée, et ne jette ni dégoût ni impatience sur la pratique de mes devoirs. Si quelquefois mon cabinet m'est nécessaire, c'est quand quelque émotion m'agite, et que je serois moins bien partout ailleurs : c'est là que, rentrant en moi-même, j'y retrouve le calme de la raison. Si quelque souci me trouble, si quelque peine m'afflige, c'est là que je les vais déposer. Toutes ces misères s'évanouissent devant un plus grand

1. « Le cœur lui suffit, et qui fait son devoir le prie. » Métastase.

objet. En songeant à tous les bienfaits de la Providence, j'ai honte d'être sensible à de si foibles chagrins et d'oublier de si grandes grâces. Il ne me faut des séances ni fréquentes ni longues. Quand la tristesse m'y suit malgré moi, quelques pleurs versés devant celui qui console soulagent mon cœur à l'instant. Mes réflexions ne sont jamais amères ni douloureuses; mon repentir même est exempt d'alarmes. Mes fautes me donnent moins d'effroi que de honte : j'ai des regrets, et non des remords. Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père : ce qui me touche est sa bonté; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs; elle est le seul que je conçois. Sa puissance m'étonne; son immensité me confond, sa justice.... Il a fait l'homme foible; puisqu'il est juste, il est clément. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchans; je ne puis ni le craindre pour moi ni l'implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore! c'est de toi, je le sens, que je suis l'ouvrage; et j'espère te retrouver au dernier jugement tel que tu parles à mon cœur durant ma vie.

Je ne saurois vous dire combien ces idées jettent de douceur sur mes jours et de joie au fond de mon cœur. En sortant de mon cabinet ainsi disposée, je me sens plus légère et plus gaie; toute la peine s'évanouit, tous les embarras disparoissent; rien de rude, rien d'anguleux; tout devient facile et coulant, tout prend à mes yeux une face plus riante; la complaisance ne me coûte plus rien; j'en aime encore mieux ceux que j'aime et leur en suis plus agréable : mon mari même en est plus content de mon humeur. « La dévotion, prétend-il, est un opium pour l'âme; elle égaye, anime et soutient quand on en prend peu; une trop forte dose endort, ou rend furieux, ou tue. » J'espère ne pas aller jusque-là.

Vous voyez que je ne m'offense pas de ce titre de dévote autant peut-être que vous l'auriez voulu; mais je ne lui donne pas non plus tout le prix que vous pourriez croire. Je n'aime point, par exemple, qu'on affiche cet état par un extérieur affecté, et comme une espèce d'emploi qui dispense de tout autre. Ainsi cette Mme Guyon dont vous me parlez eût mieux fait, ce me semble, de remplir avec soin ses devoirs de mère de famille, d'élever chrétiennement ses enfans, de gouverner sagement sa maison, que d'aller composer des livres de dévotion, disputer avec des évêques, et se faire mettre à la Bastille pour des rêveries où l'on ne comprend rien. Je n'aime pas non plus ce langage mystique et figuré qui nourrit le cœur des chimères de l'imagination, et substitue au véritable amour de Dieu des sentimens imités de l'amour terrestre, et trop propres à le réveiller. Plus on a le cœur tendre et l'imagination vive, plus on doit éviter ce qui tend à les émouvoir; car enfin, comment voir les rapports de l'objet mystique, si l'on ne voit aussi l'objet sensuel? et comment une honnête femme ose-t-elle imaginer avec assurance des objets qu'elle n'oseroit regarder[1]?

1. Cette objection me paroît tellement solide et sans réplique, que si j'avois le moindre pouvoir dans l'Église, je l'emploierois à faire retrancher de nos livres sacrés le Cantique des cantiques, et j'aurois bien du regret d'avoir attendu si tard.

Mais ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité, c'est cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. Dans leur élévation sublime, s'ils daignent s'abaisser à quelque acte de bonté, c'est d'une manière si humiliante; ils plaignent les autres d'un ton si cruel, leur justice est si rigoureuse, leur charité est si dure, leur zèle est si amer, leur mépris ressemble si fort à la haine, que l'insensibilité même des gens du monde est moins barbare que leur commisération. L'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne; ils ne s'aiment pas même l'un l'autre. Vit-on jamais d'amitié véritable entre les dévots? Mais plus ils se détachent des hommes, plus ils en exigent; et l'on diroit qu'ils ne s'élèvent à Dieu que pour exercer son autorité sur la terre.

Je me sens pour tous ces abus une aversion qui doit naturellement m'en garantir; si j'y tombe, ce sera sûrement sans le vouloir, et j'espère de l'amitié de tous ceux qui m'environnent que ce ne sera pas sans être avertie. Je vous avoue que j'ai été longtemps sur le sort de mon mari d'une inquiétude qui m'eût peut-être altéré l'humeur à la longue. Heureusement la sage lettre de milord Édouard, à laquelle vous me renvoyez avec grande raison, ses entretiens consolans et sensés, les vôtres, ont tout à fait dissipé ma crainte et changé mes principes. Je vois qu'il est impossible que l'intolérance n'endurcisse l'âme. Comment chérir tendrement les gens qu'on réprouve? quelle charité peut-on conserver parmi des damnés? Les aimer, ce seroit haïr Dieu, qui les punit. Voulons-nous donc être humains, jugeons les actions et non pas les hommes; n'empiétons point sur l'horrible fonction des démons; n'ouvrons point si légèrement l'enfer à nos frères. Eh! s'il étoit destiné pour ceux qui se trompent, quel mortel pourroit l'éviter?

O mes amis, de quel poids vous avez soulagé mon cœur! En m'apprenant que l'erreur n'est point un crime, vous m'avez délivrée de mille inquiétans scrupules. Je laisse la subtile interprétation des dogmes que je n'entends pas; je m'en tiens aux vérités lumineuses qui frappent mes yeux et convainquent ma raison, aux vérités de pratique qui m'instruisent de mes devoirs. Sur tout le reste j'ai pris pour règle votre ancienne réponse à M. de Wolmar[1]. Est-on maître de croire ou de ne pas croire? est-ce un crime de n'avoir pas su bien argumenter? Non, la conscience ne nous dit point la vérité des choses, mais la règle de nos devoirs; elle ne nous dicte point ce qu'il faut penser, mais ce qu'il faut faire; elle ne nous apprend point à bien raisonner, mais à bien agir. En quoi mon mari peut-il être coupable devant Dieu? détourne-t-il les yeux de lui? Dieu lui-même a voilé sa face. Il ne fuit point la vérité, c'est la vérité qui le fuit. L'orgueil ne le guide point; il ne veut égarer personne, il est bien aise qu'on ne pense pas comme lui. Il aime nos sentimens, il voudroit les avoir, il ne peut : notre espoir, nos consolations, tout lui échappe. Il fait le bien sans attendre de récompense; il est plus vertueux, plus désintéressé que nous. Hélas! il est à plaindre,

1. Voyez partie V, lettre III.

mais de quoi sera-t-il puni? Non. non; la bonté, la droiture, les mœurs, l'honnêteté, la vertu, voilà ce que le ciel exige et qu'il récompense; voilà le véritable culte que Dieu veut de nous et qu'il reçoit de lui tous les jours de sa vie. Si Dieu juge la foi par les œuvres, c'est croire en lui que d'être homme de bien. Le vrai chrétien, c'est l'homme juste; les vrais incrédules sont les méchans.

Ne soyez donc pas étonné, mon aimable ami, si je ne dispute pas avec vous sur plusieurs points de votre lettre où nous ne sommes pas de même avis : je sais trop bien ce que vous êtes pour être en peine de ce que vous croyez. Que m'importent toutes ces questions oiseuses sur la liberté? Que je sois libre de vouloir le bien par moi-même, ou que j'obtienne en priant cette volonté, si je trouve enfin le moyen de bien faire, tout cela ne revient-il pas au même? Que je me donne ce qui me manque en le demandant, ou que Dieu l'accorde à ma prière, s'il faut toujours pour l'avoir que je le demande, ai-je besoin d'autre éclaircissement? Trop heureux de convenir sur les points principaux de notre croyance, que cherchons-nous au delà? Voulons-nous pénétrer dans ces abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce temps si court qui nous est donné pour l'honorer? Nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est; que cela nous suffise : elle se fait voir dans ses œuvres, elle se fait sentir au dedans de nous. Nous pouvons bien disputer contre elle, mais non pas la méconnoître de bonne foi. Elle nous a donné ce degré de sensibilité qui l'aperçoit et la touche : plaignons ceux à qui elle ne l'a pas départi, sans nous flatter de les éclairer à son défaut. Qui de nous fera ce qu'elle n'a pas voulu faire? Respectons ses décrets en silence et faisons notre devoir; c'est le meilleur moyen d'apprendre le leur aux autres.

Connoissez-vous quelqu'un plus plein de sens et de raison que M. de Wolmar? quelqu'un plus sincère, plus droit, plus juste, plus vrai, moins livré à ses passions, qui ait plus à gagner à la justice divine et à l'immortalité de l'âme? Connoissez-vous un homme plus fort, plus élevé, plus grand, plus foudroyant dans la dispute, que milord Édouard, plus digne par sa vertu de défendre la cause de Dieu, plus certain de son existence, plus pénétré de sa majesté suprême, plus zélé pour sa gloire et plus fait pour la soutenir? Vous avez vu ce qui s'est passé durant trois mois à Clarens; vous avez vu deux hommes pleins d'estime et de respect l'un pour l'autre, éloignés par leur état et par leur goût des pointilleries de collége, passer un hiver entier à chercher dans des disputes sages et paisibles, mais vives et profondes, à s'éclairer mutuellement, s'attaquer, se défendre, se saisir par toutes les prises que peut avoir l'entendement humain, et sur une matière où tous deux, n'ayant que le même intérêt, ne demandoient pas mieux que d'être d'accord.

Qu'est-il arrivé? Ils ont redoublé d'estime l'un pour l'autre, mais chacun est resté dans son sentiment. Si cet exemple ne guérit pas à jamais un homme sage de la dispute, l'amour de la vérité ne le touche guère; il cherche à briller.

Pour moi, j'abandonne à jamais cette arme inutile, et j'ai résolu de

ne plus dire à mon mari un seul mot de religion que quand il s'agira de rendre raison de la mienne. Non que l'idée de la tolérance divine m'ait rendue indifférente sur le besoin qu'il en a. Je vous avoue même que, tranquillisée sur son sort à venir, je ne sens point pour cela diminuer mon zèle pour sa conversion. Je voudrois au prix de mon sang le voir une fois convaincu; si ce n'est pour son bonheur dans l'autre monde, c'est pour son bonheur dans celui-ci : car de combien de douceurs n'est-il point privé! Quel sentiment peut le consoler dans ses peines? quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret? quelle voix peut parler au fond de son âme? quel prix peut-il attendre de sa vertu? comment doit-il envisager la mort? Non, je l'espère, il ne l'attendra pas dans cet état horrible. Il me reste une ressource pour l'en tirer, et j'y consacre le reste de ma vie; ce n'est plus de le convaincre, mais de le toucher; c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la religion si aimable qu'il ne puisse lui résister. Ah! mon ami, quel argument contre l'incrédule que la vie du vrai chrétien! croyez-vous qu'il y ait quelque âme à l'épreuve de celui-là? Voilà désormais la tâche que je m'impose; aidez-moi tous à la remplir. Wolmar est froid, mais il n'est pas insensible. Quel tableau nous pouvons offrir à son cœur, quand ses amis, ses enfans, sa femme, concourront tous à l'instruire en l'édifiant! quand, sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montreront dans les actions qu'il inspire, dans les vertus dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire! quand il verra briller l'image du ciel dans sa maison! quand cent fois le jour il sera forcé de se dire : « Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même, quelque chose de plus qu'humain règne ici! »

Si cette entreprise est de votre goût, si vous vous sentez digne d'y concourir, venez, passons nos jours ensemble, et ne nous quittons plus qu'à la mort. Si le projet vous déplaît ou vous épouvante, écoutez votre conscience, elle vous dicte votre devoir. Je n'ai rien de plus à vous dire.

Selon ce que milord Édouard nous marque, je vous attends tous deux vers la fin du mois prochain. Vous ne reconnoîtrez pas votre appartement; mais dans les changemens qu'on y a faits, vous reconnoîtrez les soins et le cœur d'une bonne amie qui s'est fait un plaisir de l'orner. Vous y trouverez aussi un petit assortiment de livres qu'elle a choisis à Genève, meilleurs et de meilleur goût que l'*Adone*, quoiqu'il y soit aussi par plaisanterie. Au reste, soyez discret, car, comme elle ne veut pas que vous sachiez que tout cela vient d'elle, je me dépêche de vous l'écrire avant qu'elle me défende de vous en parler.

Adieu, mon ami, cette partie du château de Chillon[1], que nous devions tous faire ensemble, se fera demain sans vous. Elle n'en vaudra

1. Le château de Chillon, ancien séjour des baillis de Vevai, est situé dans le lac, sur un rocher qui forme une presqu'île, et autour duquel j'ai vu sonder à plus de cent cinquante brasses, qui font près de huit cents pieds, sans trouver le fond. On a creusé dans ce rocher des caves et des cuisines au-dessous du niveau de l'eau, qu'on y introduit quand on veut par des robinets. C'est là que fut détenu six ans prisonnier François Bonnivard, prieur de Saint-

pas mieux, quoiqu'on la fasse avec plaisir. M. le bailli nous a invités avec nos enfans, ce qui ne m'a point laissé d'excuse. Mais je ne sais pourquoi je voudrois être déjà de retour.

Lettre IX. — *De Fanchon Anet à Saint-Preux.*

Ah! monsieur, ah! mon bienfaiteur, que me charge-t-on de vous apprendre! Madame.... ma pauvre maîtresse.... O Dieu! je vois déjà votre frayeur.... mais vous ne voyez pas notre désolation.... Je n'ai pas un moment à perdre; il faut vous dire.... Il faut courir.... Je voudrois déjà vous avoir tout dit.... Ah! que deviendrez-vous quand vous saurez notre malheur?

Toute la famille alla hier dîner à Chillon. M. le baron, qui alloit en Savoie passer quelques jours au château de Blonay, partit après le dîner. On l'accompagna quelques pas, puis on se promena le long de la digue. Mme d'Orbe et Mme la baillive marchoient devant avec monsieur. Madame suivoit, tenant d'une main Henriette et de l'autre Marcellin. J'étois derrière avec l'aîné. Mgr le bailli, qui s'étoit arrêté pour parler à quelqu'un, vint rejoindre la compagnie, et offrit le bras à madame. Pour le prendre elle me renvoie Marcellin : il court à moi, j'accours à lui; en courant, l'enfant fait un faux pas, le pied lui manque, il tombe dans l'eau. Je pousse un cri perçant : madame se retourne, voit tomber son fils, part comme un trait et s'élance après lui....

Ah! misérable, que n'en fis-je autant! que n'y suis-je restée!... Hélas! je retenois l'aîné, qui vouloit sauter après sa mère.... elle se débattoit en serrant l'autre entre ses bras.... On n'avoit là ni gens ni bateau, il fallut du temps pour les retirer.... L'enfant est remis; mais la mère.... le saisissement, la chute, l'état où elle étoit.... Qui sait mieux que moi combien cette chute est dangereuse?... Elle resta très-longtemps sans connoissance. A peine l'eut-elle reprise qu'elle demanda son fils.... Avec quels transports de joie elle l'embrassa! je la crus sauvée; mais sa vivacité ne dura qu'un moment. Elle voulut être ramenée ici; durant la route elle s'est trouvée mal plusieurs fois. Sur quelques ordres qu'elle m'a donnés, je vois qu'elle ne croit pas en revenir. Je suis trop malheureuse, elle n'en reviendra pas. Mme d'Orbe est plus changée qu'elle. Tout le monde est dans une agitation.... Je suis la plus tranquille de toute la maison.... De quoi m'inquiéterois-je?... Ma bonne maîtresse! ah! si je vous perds, je n'aurai plus besoin de personne.... O mon cher monsieur, que le bon Dieu vous soutienne dans cette épreuve!... Adieu.... Le médecin sort de la chambre. Je cours au-devant de lui.... S'il nous donne quelque bonne espérance, je vous le marquerai. Si je ne dis rien....

Victor, homme d'un mérite rare, d'une droiture et d'une fermeté à toute épreuve, ami de la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. Au reste, l'année où ces dernières lettres paroissent avoir été écrites, il y avoit très-longtemps que les baillis de Vevai n'habitoient plus le château de Chillon. On supposera, si l'on veut, que celui de ce temps-là y étoit allé passer quelques jours.

Lettre X. — *A Saint-Preux.*

(Commencée par Mme d'Orbe, et achevée par M. de Wolmar.)

MORT DE JULIE.

C'en est fait, homme imprudent, homme infortuné ! malheureux visionnaire ! Jamais vous ne la reverrez.... le voile.... Julie n'est....

Elle vous a écrit. Attendez sa lettre : honorez ses dernières volontés. Il vous reste de grands devoirs à remplir sur la terre.

Lettre XI. — *De M. de Wolmar à Saint-Preux.*

J'ai laissé passer vos premières douleurs en silence ; ma lettre n'eût fait que les aigrir : vous n'étiez pas plus en état de supporter ces détails que moi de les faire. Aujourd'hui peut-être nous seront-ils doux à tous deux. Il ne me reste d'elle que des souvenirs ; mon cœur se plaît à les recueillir. Vous n'avez plus que des pleurs à lui donner : vous aurez la consolation d'en verser pour elle. Ce plaisir des infortunés m'est refusé dans ma misère ; je suis plus malheureux que vous.

Ce n'est point de sa maladie, c'est d'elle que je veux vous parler. D'autres mères peuvent se jeter après leur enfant : l'accident, la fièvre, la mort sont de la nature, c'est le sort commun des mortels : mais l'emploi de ses derniers momens, ses discours, ses sentimens, son âme, tout cela n'appartient qu'à Julie. Elle n'a point vécu comme une autre ; personne, que je sache, n'est mort comme elle. Voilà ce que j'ai pu seul observer, et que vous n'apprendrez que de moi.

Vous savez que l'effroi, l'émotion, la chute, l'évacuation de l'eau, lui laissèrent une longue foiblesse, dont elle ne revint tout à fait qu'ici. En arrivant elle redemanda son fils ; il vint : à peine le vit-elle marcher et répondre à ses caresses, qu'elle devint tout à fait tranquille et consentit à prendre un peu de repos. Son sommeil fut court : et comme le médecin n'arrivoit point encore, en l'attendant elle nous fit asseoir autour de son lit, la Fanchon, sa cousine et moi. Elle nous parla de ses enfans, des soins assidus qu'exigeoit auprès d'eux la forme d'éducation qu'elle avoit prise, et du danger de les négliger un moment. Sans donner une grande importance à sa maladie, elle prévoyoit qu'elle l'empêcheroit quelque temps de remplir sa part des mêmes soins, et nous chargeoit tous de répartir cette part sur les nôtres.

Elle s'étendit sur tous ses projets, sur les vôtres, sur les moyens les plus propres à les faire réussir, sur les observations qu'elle avoit faites et qui pouvoient les favoriser ou leur nuire, enfin sur tout ce qui devoit nous mettre en état de suppléer à ses fonctions de mère aussi longtemps qu'elle seroit forcée à les suspendre. C'étoit, pensois-je, bien des précautions pour quelqu'un qui ne se croyoit privé que durant quelques jours d'une occupation si chère : mais ce qui m'effraya tout à fait, ce fut de voir qu'elle entroit pour Henriette dans un bien plus grand détail encore. Elle s'étoit bornée à ce qui regardoit la première enfance de ses fils, comme se déchargeant sur un autre du soin de leur jeunesse : pour sa fille, elle embrassa tous les temps ; et sentant bien que

personne ne suppléeroit sur ce point aux réflexions que sa propre expérience lui avoit fait faire, elle nous exposa en abrégé, mais avec force et clarté, le plan d'éducation qu'elle avoit fait pour elle, employant près de la mère les raisons les plus vives et les plus touchantes exhortations pour l'engager à le suivre.

Toutes ces idées sur l'éducation des jeunes personnes et sur les devoirs des mères, mêlées de fréquens retours sur elle-même, ne pouvoient manquer de jeter de la chaleur dans l'entretien. Je vis qu'il s'animoit trop. Claire tenoit une des mains de sa cousine, et la pressoit à chaque instant contre sa bouche, en sanglotant pour toute réponse; la Fanchon n'étoit pas plus tranquille; et pour Julie, je remarquai que les larmes lui rouloient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osoit pleurer de peur de nous alarmer davantage. Aussitôt je me dis : « Elle se voit morte. » Le seul espoir qui me resta fut que la frayeur pouvoit l'abuser sur son état, et lui montrer le danger plus grand qu'il n'étoit peut-être. Malheureusement je la connoissois trop pour compter beaucoup sur cette erreur. J'avois essayé plusieurs fois de la calmer; je la priai derechef de ne pas s'agiter hors de propos par des discours qu'on pouvoit reprendre à loisir. « Ah! dit-elle, rien ne fait tant de mal aux femmes que le silence : et puis, je me sens un peu de fièvre: autant vaut employer le babil qu'elle donne à des sujets utiles, qu'à battre sans raison la campagne. »

L'arrivée du médecin causa dans la maison un trouble impossible à peindre. Tous les domestiques, l'un sur l'autre à la porte de la chambre, attendoient, l'œil inquiet et les mains jointes, son jugement sur l'état de leur maîtresse comme l'arrêt de leur sort. Ce spectacle jeta la pauvre Claire dans une agitation qui me fit craindre pour sa tête. Il fallut les éloigner sous différens prétextes, pour écarter de ses yeux cet objet d'effroi. Le médecin donna vaguement un peu d'espérance, mais d'un ton propre à me l'ôter. Julie ne dit pas non plus ce qu'elle pensoit; la présence de sa cousine la tenoit en respect. Quand il sortit, je le suivis : Claire en voulut faire autant; mais Julie la retint, et me fit de l'œil un signe que j'entendis. Je me hâtai d'avertir le médecin que, s'il y avoit du danger, il falloit le cacher à Mme d'Orbe avec autant et plus de soin qu'à la malade, de peur que le désespoir n'achevât de la troubler, et ne la mît hors d'état de servir son amie. Il déclara qu'il y avoit en effet du danger, mais que vingt-quatre heures étant à peine écoulées depuis l'accident, il falloit plus de temps pour établir un pronostic assuré; que la nuit prochaine décideroit du sort de la maladie, et qu'il ne pouvoit prononcer que le troisième jour. La Fanchon seule fut témoin de ce discours; et après l'avoir engagée, non sans peine, à se contenir, on convint de ce qui seroit dit à Mme d'Orbe et au reste de la maison.

Vers le soir, Julie obligea sa cousine, qui avoit passé la nuit précédente auprès d'elle, et qui vouloit encore y passer la suivante, à s'aller reposer quelques heures. Durant ce temps, la malade ayant su qu'on alloit la saigner du pied, et que le médecin préparoit des ordonnances, elle le fit appeler et lui tint ce discours : « Monsieur du Bosson, quand on croit devoir tromper un malade craintif sur son état, c'est une précau-

tion d'humanité que j'approuve; mais c'est une cruauté de prodiguer également à tous des soins superflus et désagréables, dont plusieurs n'ont aucun besoin. Prescrivez-moi tout ce que vous jugerez m'être véritablement utile, j'obéirai ponctuellement. Quant aux remèdes qui ne sont que pour l'imagination, faites-m'en grâce : c'est mon corps et non mon esprit qui souffre, et je n'ai pas peur de finir mes jours, mais d'en mal employer le reste. Les derniers momens de la vie sont trop précieux pour qu'il soit permis d'en abuser. Si vous ne pouvez prolonger la mienne, au moins ne l'abrégez pas en m'ôtant l'emploi du peu d'instans qui me sont laissés par la nature. Moins il m'en reste, plus vous devez les respecter. Faites-moi vivre, ou laissez-moi : je saurai bien mourir seule. » Voilà comment cette femme, si timide et si douce dans le commerce ordinaire, savoit trouver un ton ferme et sérieux dans les occasions importantes.

La nuit fut cruelle et décisive. Étouffement, oppression, syncope, la peau sèche et brûlante; une ardente fièvre, durant laquelle on l'entendoit souvent appeler vivement Marcellin, comme pour le retenir, et prononcer aussi quelquefois un autre nom, jadis si répété dans une occasion pareille. Le lendemain, le médecin me déclara sans détour qu'il n'estimoit pas qu'elle eût trois jours à vivre. Je fus seul dépositaire de cet affreux secret; et la plus terrible heure de ma vie fut celle où je le portai dans le fond de mon cœur sans savoir quel usage j'en devois faire. J'allai seul errer dans les bosquets, rêvant au parti que j'avois à prendre, non sans quelques tristes réflexions sur le sort qui me ramenoit dans ma vieillesse à cet état solitaire dont je m'ennuyois même avant d'en connoître un plus doux.

La veille, j'avois promis à Julie de lui rapporter fidèlement le jugement du médecin; elle m'avoit intéressé par tout ce qui pouvoit toucher mon cœur à lui tenir parole. Je sentois cet engagement sur ma conscience. Mais quoi! pour un devoir chimérique et sans utilité, falloit-il contrister son âme, et lui faire à longs traits savourer la mort? Quel pouvoit être à mes yeux l'objet d'une précaution si cruelle? Lui annoncer sa dernière heure, n'étoit-ce pas l'avancer? Dans un intervalle si court, que deviennent les désirs, l'espérance, élémens de la vie? Est-ce en jouir encore que de se voir si près du moment de la perdre? Étoit-ce à moi de lui donner la mort?

Je marchois à pas précipités avec une agitation que je n'avois jamais éprouvée. Cette longue et pénible anxiété me suivoit partout; j'en traînois après moi l'insupportable poids. Une idée vint enfin me déterminer. Ne vous efforcez pas de la prévoir; il faut vous la dire.

Pour qui est-ce que je délibère? est-ce pour elle ou pour moi? Sur quel principe est-ce que je raisonne? est-ce sur son système ou sur le mien? Qu'est-ce qui m'est démontré sur l'un ou sur l'autre? Je n'ai, pour croire ce que je crois, que mon opinion armée de quelques probabilités. Nulle démonstration ne la renverse, il est vrai; mais quelle démonstration l'établit? Elle a, pour croire ce qu'elle croit, son opinion de même mais elle y voit l'évidence; cette opinion à ses yeux est une démonstration : quel droit ai-je de préférer, quand il s'agit d'elle, ma

simple opinion, que je reconnois douteuse, à son opinion, qu'elle tient pour démontrée? Comparons les conséquences des deux sentimens. Dans le sien, la disposition de sa dernière heure doit décider de son sort durant l'éternité. Dans le mien, les ménagemens que je veux avoir pour elle lui seront indifférens dans trois jours. Dans trois jours, selon moi, elle ne sentira plus rien. Mais si peut-être elle avoit raison, quelle différence! Des biens ou des maux éternels!... Peut-être!... ce mot est terrible!... Malheureux!... risque ton âme, et non la sienne.

Voilà le premier doute qui m'ait rendu suspecte l'incertitude que vous avez si souvent attaquée. Ce n'est pas la dernière fois qu'il est revenu depuis ce temps-là. Quoi qu'il en soit, ce doute me délivra de celui qui me tourmentoit. Je pris sur-le-champ mon parti; et, de peur d'en changer, je courus en hâte au lit de Julie. Je fis sortir tout le monde, et je m'assis; vous pouvez juger avec quelle contenance. Je n'employai point auprès d'elle les précautions nécessaires pour les petites âmes. Je ne dis rien; mais elle me vit, et me comprit à l'instant. « Croyez-vous me l'apprendre? dit-elle en me tendant la main. Non, mon ami, je me sens bien : la mort me presse, il faut nous quitter. »

Alors elle me tint un long discours dont j'aurai à vous parler quelque jour, et durant lequel elle écrivit son testament dans mon cœur. Si j'avois moins connu le sien, ses dernières dispositions auroient suffi pour me le faire connoître.

Elle me demanda si son état étoit connu dans la maison. Je lui dis que l'alarme y régnoit, mais qu'on ne savoit rien de positif, et que du Bosson s'étoit ouvert à moi seul. Elle me conjura que le secret fût soigneusement gardé le reste de la journée. « Claire, ajouta-t-elle, ne supportera jamais ce coup que de ma main; elle en mourra s'il lui vient d'une autre. Je destine la nuit prochaine à ce triste devoir. C'est pour cela surtout que j'ai voulu avoir l'avis du médecin, afin de ne pas exposer sur mon seul sentiment cette infortunée à recevoir à faux une si cruelle atteinte. Faites qu'elle ne soupçonne rien avant le temps, ou vous risquez de rester sans amie et de laisser vos enfans sans mère. »

Elle me parla de son père. J'avouai lui avoir envoyé un exprès; mais je me gardai d'ajouter que cet homme, au lieu de se contenter de donner ma lettre, comme je lui avois ordonné, s'étoit hâté de parler, et si lourdement, que mon vieux ami, croyant sa fille noyée, étoit tombé d'effroi sur l'escalier, et s'étoit fait une blessure qui le retenoit à Blonay dans son lit. L'espoir de revoir son père la toucha sensiblement; et la certitude que cette espérance étoit vaine ne fut pas le moindre des maux qu'il me fallut dévorer.

Le redoublement de la nuit précédente l'avoit extrêmement affoiblie. Ce long entretien n'avoit pas contribué à la fortifier. Dans l'accablement où elle étoit, elle essaya de prendre un peu de repos durant la journée : je n'appris que le surlendemain qu'elle ne l'avoit pas passée tout entière à dormir.

Cependant la consternation régnoit dans la maison. Chacun dans un morne silence attendoit qu'on le tirât de peine, et n'osoit interroger personne, crainte d'apprendre plus qu'il ne vouloit savoir. On se disoit :

« S'il y a quelque bonne nouvelle, on s'empressera de la dire; s'il y en a de mauvaises, on ne les saura toujours que trop tôt. » Dans la frayeur dont ils étoient saisis, c'étoit assez pour eux qu'il n'arrivât rien qui fît nouvelle. Au milieu de ce morne repos, Mme d'Orbe étoit la seule active et parlante. Sitôt qu'elle étoit hors de la chambre de Julie, au lieu de s'aller reposer dans la sienne, elle parcouroit toute la maison; elle arrêtoit tout le monde, demandant ce qu'avoit dit le médecin, ce qu'on disoit. Elle avoit été témoin de la nuit précédente, elle ne pouvoit ignorer ce qu'elle avoit vu; mais elle cherchoit à se tromper elle-même et à récuser le témoignage de ses yeux. Ceux qu'elle questionnoit ne lui répondant rien que de favorable, cela l'encourageoit à questionner les autres, et toujours avec une inquiétude si vive, avec un air si effrayant, qu'on eût su la vérité mille fois sans être tenté de la lui dire.

Auprès de Julie elle se contraignoit, et l'objet touchant qu'elle avoit sous les yeux la disposoit plus à l'affliction qu'à l'emportement. Elle craignoit surtout de lui laisser voir ses alarmes; mais elle réussissoit mal à les cacher : on apercevoit son trouble dans son affectation même à paroître tranquille. Julie, de son côté, n'épargnoit rien pour l'abuser Sans exténuer son mal, elle en parloit presque comme d'une chose passée, et ne sembloit en peine que du temps qu'il lui faudroit pour se remettre. C'étoit encore un de mes supplices de les voir chercher à se rassurer mutuellement, moi qui savois si bien qu'aucune des deux n'avoit dans l'âme l'espoir qu'elle s'efforçoit de donner à l'autre.

Mme d'Orbe avoit veillé les deux nuits précédentes; il y avoit trois jours qu'elle ne s'étoit déshabillée. Julie lui proposa de s'aller coucher; elle n'en voulut rien faire. « Eh bien donc, dit Julie, qu'on lui tende un petit lit dans ma chambre.... à moins, ajouta-t-elle comme par réflexion, qu'elle ne veuille partager le mien. Qu'en dis-tu, cousine? mon mal ne se gagne pas, tu ne te dégoûtes pas de moi, couche dans mon lit. » Le parti fut accepté. Pour moi, l'on me renvoya, et véritablement j'avois besoin de repos.

Je fus levé de bonne heure. Inquiet de ce qui s'étoit passé durant la nuit, au premier bruit que j'entendis j'entrai dans la chambre. Sur l'état où Mme d'Orbe étoit la veille, je jugeai du désespoir où j'allois la trouver, et des fureurs dont je serois le témoin. En entrant, je la vis assise dans un fauteuil, défaite et pâle, ou plutôt livide, les yeux plombés et presque éteints, mais douce, tranquille, parlant peu, faisant tout ce qu'on lui disoit sans répondre. Pour Julie, elle paroissoit moins foible que la veille, sa voix étoit plus ferme, son geste plus animé; elle sembloit avoir pris la vivacité de sa cousine. Je connus aisément à son teint que ce mieux apparent étoit l'effet de la fièvre; mais je vis aussi briller dans ses regards je ne sais quelle secrète joie qui pouvoit y contribuer, et dont je ne démêlois pas la cause. Le médecin n'en confirma pas moins son jugement de la veille; la malade n'en continua pas moins de penser comme lui, et il ne me resta plus aucune espérance.

Ayant été forcé de m'absenter pour quelque temps, je remarquai en entrant que l'appartement étoit arrangé avec soin; il y régnoit de l'ordre et de l'élégance; elle avoit fait mettre des pots de fleurs sur sa

cheminée, ses rideaux étoient entr'ouverts et rattachés; l'air avoit été changé; on y sentoit une odeur agréable; on n'eût jamais cru être dans la chambre d'un malade. Elle avoit fait sa toilette avec le même soin : la grâce et le goût se montroient encore dans sa parure négligée. Tout cela lui donnoit plutôt l'air d'une femme du monde qui attend compagnie que d'une campagnarde qui attend sa dernière heure. Elle vit ma surprise, elle en sourit; et, lisant dans ma pensée, elle alloit me répondre, quand on amena les enfans. Alors il ne fut plus question que d'eux; et vous pouvez juger si, se sentant prête à les quitter, ses caresses furent tièdes et modérées. J'observai même qu'elle revenoit plus souvent et avec des étreintes encore plus ardentes à celui qui lui coûtoit la vie, comme s'il lui fût devenu plus cher à ce prix.

Tous ces embrassemens, ces soupirs, ces transports, étoient des mystères pour ces pauvres enfans. Ils l'aimoient tendrement, mais c'étoit la tendresse de leur âge; ils ne comprenoient rien à son état, au redoublement de ses caresses, à ses regrets de ne les voir plus; ils nous voyoient tristes, et ils pleuroient : ils n'en savoient pas davantage. Quoiqu'on apprenne aux enfans le nom de la mort, ils n'en ont aucune idée, ils ne la craignent ni pour eux ni pour les autres; ils craignent de souffrir, et non de mourir. Quand la douleur arrachoit quelque plainte à leur mère, ils perçoient l'air de leurs cris, quand on leur parloit de la perdre, on les auroit crus stupides. La seule Henriette, un peu plus âgée, et d'un sexe où le sentiment et les lumières se développent plus tôt, paroissoit troublée et alarmée de voir sa petite maman dans un lit, elle qu'on voyoit toujours levée avant ses enfans. Je me souviens qu'à ce propos Julie fit une réflexion tout à fait dans son caractère, sur l'imbécile vanité de Vespasien, qui resta couché tandis qu'il pouvoit agir, et se leva lorsqu'il ne put plus rien faire[1]. « Je ne sais pas, dit-elle, s'il faut qu'un empereur meure debout, mais je sais bien qu'une mère de famille ne doit s'aliter que pour mourir. »

Après avoir épanché son cœur sur ses enfans, après les avoir pris chacun à part, surtout Henriette, qu'elle tint fort longtemps, et qu'on entendoit plaindre et sangloter en recevant ses baisers, elle les appela tous trois, leur donna sa bénédiction, et leur dit, en leur montrant Mme d'Orbe : « Allez, mes enfans, allez vous jeter aux pieds de votre mère : voilà celle que Dieu vous donne; il ne vous a rien ôté. » A l'instant ils courent à elle, se mettent à genoux, lui prennent les mains, l'appellent leur bonne maman, leur seconde mère. Claire se pencha sur eux; mais en les serrant dans ses bras elle s'efforça vainement de parler, elle ne trouva que des gémissemens, elle ne put jamais prononcer un seul mot; elle étouffoit. Jugez si Julie étoit émue! Cette scène commençoit à devenir trop vive; je la fis cesser.

1. Ceci n'est pas bien exact. Suétone dit que Vespasien travailloit comme à l'ordinaire dans son lit de mort, et donnoit même ses audiences : mais peut-être en effet eût-il mieux valu se lever pour donner ses audiences, et se recoucher pour mourir. Je sais que Vespasien, sans être un grand homme, étoit au moins un grand prince. N'importe; quelque rôle qu'on ait pu faire durant sa vie, on ne doit point jouer la comédie à sa mort.

Ce moment d'attendrissement passé, l'on se remit à causer autour du lit; et, quoique la vivacité de Julie se fût un peu éteinte avec le redoublement, on voyoit le même air de contentement sur son visage : elle parloit de tout avec une attention et un intérêt qui montroient un esprit très-libre de soins; rien ne lui échappoit; elle étoit à la conversation comme si elle n'avoit eu autre chose à faire. Elle nous proposa de dîner dans sa chambre, pour nous quitter le moins qu'il se pourroit : vous pouvez croire que cela ne fut pas refusé. On servit sans bruit, sans confusion, sans désordre, d'un air aussi rangé que si l'on eût été dans le salon d'Apollon. La Fanchon, les enfans dînèrent à table. Julie, voyant qu'on manquoit d'appétit, trouva le secret de faire manger de tout; tantôt prétextant l'instruction de sa cuisinière, tantôt voulant savoir si elle oseroit en goûter, tantôt nous intéressant par notre santé même, dont nous avions besoin pour la servir, toujours montrant le plaisir qu'on pouvoit lui faire, de manière à ôter tout moyen de s'y refuser, et mêlant à tout cela un enjouement propre à nous distraire du triste objet qui nous occupoit. Enfin une maîtresse de maison, attentive à faire ses honneurs, n'auroit pas, en pleine santé, pour des étrangers, des soins plus marqués, plus obligeans, plus aimables, que ceux que Julie mourante avoit pour sa famille. Rien de tout ce que j'avois cru prévoir n'arrivoit, rien de ce que je voyois ne s'arrangeoit dans ma tête. Je ne savois plus qu'imaginer, je n'y étois plus.

Après le dîner on annonça M. le ministre. Il venoit comme ami de la maison; ce qui lui arrivoit fort souvent. Quoique je ne l'eusse point fait appeler, parce que Julie ne l'avoit pas demandé, je vous avoue que je fus charmé de son arrivée; et je ne crois pas qu'en pareille circonstance le plus zélé croyant l'eût pu voir avec plus de plaisir. Sa présence alloit éclaircir bien des doutes, et me tirer d'une étrange perplexité.

Rappelez-vous le motif qui m'avoit porté à lui annoncer sa fin prochaine. Sur l'effet qu'auroit dû, selon moi, produire cette affreuse nouvelle, comment concevoir celui qu'elle avoit produit réellement? Quoi! cette femme dévote, qui dans l'état de santé ne passe pas un jour sans se recueillir, qui fait un de ses plaisirs de la prière, n'a plus que deux jours à vivre; elle se voit prête à paroître devant le juge redoutable; et au lieu de se préparer à ce moment terrible, au lieu de mettre ordre à sa conscience, elle s'amuse à parer sa chambre, à faire sa toilette, à causer avec ses amis, à égayer leur repas; et dans tous ses entretiens pas un seul mot de Dieu ni du salut! Que devois-je penser d'elle et de ses vrais sentimens? Comment arranger sa conduite avec les idées que j'avois de sa piété? Comment accorder l'usage qu'elle faisoit des derniers momens de sa vie avec ce qu'elle avoit dit au médecin de leur prix? Tout cela formoit à mon sens une énigme inexplicable. Car enfin, quoique je ne m'attendisse pas à lui trouver toute la petite cagoterie des dévotes, il me sembloit pourtant que c'étoit le temps de songer à ce qu'elle estimoit d'une si grande importance, et qui ne souffroit aucun retard. Si l'on est dévot durant le tracas de cette vie, comment ne le sera-t-on pas au moment qu'il la faut quitter, et qu'il ne reste plus qu'à penser à l'autre?

Ces réflexions m'amenèrent à un point où je ne me serois guère attendu d'arriver. Je commençai presque d'être inquiet que mes opinions indiscrètement soutenues n'eussent enfin trop gagné sur elle. Je n'avois pas adopté les siennes, et pourtant je n'aurois pas voulu qu'elle y eût renoncé. Si j'eusse été malade, je serois certainement mort dans mon sentiment; mais je désirois qu'elle mourût dans le sien, et je trouvois pour ainsi dire qu'en elle je risquois plus qu'en moi. Ces contradictions vous paroîtront extravagantes; je ne les trouve pas raisonnables, et cependant elles ont existé. Je ne me charge pas de les justifier, je vous les rapporte.

Enfin le moment vint où mes doutes alloient être éclaircis. Car il étoit aisé de prévoir que tôt ou tard le pasteur amèneroit la conversation sur ce qui fait l'objet de son ministère; et, quand Julie eût été capable de déguisement dans ses réponses, il lui eût été bien difficile de se déguiser assez pour qu'attentif et prévenu je n'eusse pas démêlé ses vrais sentimens.

Tout arriva comme je l'avois prévu. Je laisse à part les lieux communs mêlés d'éloges qui servirent de transition au ministre pour venir à son sujet: je laisse encore ce qu'il lui dit de touchant sur le bonheur de couronner une bonne vie par une fin chrétienne. Il ajouta qu'à la vérité il lui avoit quelquefois trouvé sur certains points des sentimens qui ne s'accordoient pas entièrement avec la doctrine de l'Église, c'est-à-dire avec celle que la saine raison pouvoit déduire de l'Écriture; mais comme elle ne s'étoit jamais aheurtée à les défendre, il espéroit qu'elle vouloit mourir ainsi qu'elle avoit vécu, dans la communion des fidèles, et acquiescer en tout à la commune profession de foi.

Comme la réponse de Julie étoit décisive sur mes doutes, et n'étoit pas, à l'égard des lieux communs, dans le cas de l'exhortation, je vais vous la rapporter presque mot à mot; car je l'avois bien écoutée, et j'allai l'écrire dans le moment.

« Permettez-moi, monsieur, de commencer par vous remercier de tous les soins que vous avez pris de me conduire dans la droite route de la morale et de la foi chrétienne, et de la douceur avec laquelle vous avez corrigé ou supporté mes erreurs quand je me suis égarée. Pénétrée de respect pour votre zèle et de reconnoissance pour vos bontés, je déclare avec plaisir que je vous dois toutes mes bonnes résolutions, et que vous m'avez toujours portée à faire ce qui étoit bien, et à croire ce qui étoit vrai.

« J'ai vécu et je meurs dans la communion protestante, qui tire son unique règle de l'Écriture sainte et de la raison; mon cœur a toujours confirmé ce que prononçoit ma bouche; et, quand je n'ai pas eu pour vos lumières toute la docilité qu'il eût fallu peut-être, c'étoit un effet de mon aversion pour toute espèce de déguisement: ce qu'il m'étoit impossible de croire, je n'ai pu dire que je le croyois; j'ai toujours cherché sincèrement ce qui étoit conforme à la gloire de Dieu et à la vérité. J'ai pu me tromper dans ma recherche: je n'ai pas l'orgueil de penser avoir eu toujours raison: j'ai peut-être eu toujours tort; mais mon intention a toujours été pure, et j'ai toujours cru ce que je disois croire. C'étoit sur ce point tout ce qui dépendoit de moi. Si Dieu n'a pas

éclairé ma raison au delà, il est clément et juste : pourroit-il me demander compte d'un don qu'il ne m'a pas fait ?

« Voilà, monsieur, ce que j'avois d'essentiel à vous dire sur les sentimens que j'ai professés. Sur tout le reste mon état présent vous répond pour moi. Distraite par le mal, livrée au délire de la fièvre, est-il temps d'essayer de raisonner mieux que je n'ai fait jouissant d'un entendement aussi sain que je l'ai reçu ? Si je me suis trompée alors, me tromperois-je moins aujourd'hui ? et dans l'abattement où je suis dépend-il de moi de croire autre chose que ce que j'ai cru étant en santé ? C'est la raison qui décide du sentiment qu'on préfère ; et la mienne ayant perdu ses meilleures fonctions, quelle autorité peut donner ce qui m'en reste aux opinions que j'adopterois sans elle ? Que me reste-t-il donc désormais à faire ? c'est de m'en rapporter à ce que j'ai cru ci-devant : car la droiture d'intention est la même, et j'ai le jugement de moins. Si je suis dans l'erreur, c'est sans l'aimer ; cela suffit pour me tranquilliser sur ma croyance.

« Quant à la préparation à la mort, monsieur, elle est faite, mal il est vrai, mais de mon mieux, et mieux du moins que je ne la pourrois faire à présent. J'ai tâché de ne pas attendre pour remplir cet important devoir que j'en fusse incapable. Je priois en santé, maintenant je me résigne. La prière du malade est la patience : la préparation à la mort est une bonne vie ; je n'en connois point d'autre. Quand je conversois avec vous, quand je me recueillois seule, quand je m'efforçois de remplir les devoirs que Dieu m'impose, c'est alors que je me disposois à paroître devant lui, c'est alors que je l'adorois de toutes les forces qu'il m'a données : que ferois-je aujourd'hui que je les ai perdues ? mon âme aliénée est-elle en état de s'élever à lui ? Ces restes d'une vie à demi éteinte, absorbés par la souffrance, sont-ils dignes de lui être offerts ? Non, monsieur, il me les laisse pour être donnés à ceux qu'il m'a fait aimer et qu'il veut que je quitte : je leur fais mes adieux pour aller à lui ; c'est d'eux qu'il faut que je m'occupe : bientôt je m'occuperai de lui seul. Mes derniers plaisirs sur la terre sont aussi mes derniers devoirs : n'est-ce pas le servir encore, et faire sa volonté, que de remplir les soins que l'humanité m'impose avant d'abandonner sa dépouille ? Que faire pour apaiser des troubles que je n'ai pas ? Ma conscience n'est point agitée : si quelquefois elle m'a donné des craintes, j'en avois plus en santé qu'aujourd'hui. Ma confiance les efface ; elle me dit que Dieu est plus clément que je ne suis coupable, et ma sécurité redouble en me sentant approcher de lui. Je ne lui porte point un repentir imparfait, tardif et forcé, qui, dicté par la peur, ne sauroit être sincère, et n'est qu'un piége pour le tromper. Je ne lui porte pas le reste et le rebut de mes jours, pleins de peines et d'ennuis, en proie à la maladie, aux douleurs, aux angoisses de la mort, et que je ne lui donnerois que quand je n'en pourrois plus rien faire. Je lui porte ma vie entière, pleine de péchés et de fautes, mais exempte des remords de l'impie et des crimes du méchant.

« A quels tourmens Dieu pourroit-il condamner mon âme ? Les réprouvés, dit-on, le haïssent : il faudroit donc qu'il m'empêchât de l'aimer. Je ne crains pas d'augmenter leur nombre. O grand Être éter-

nel, suprême intelligence, source de vie et de félicité, créateur, conservateur, père de l'homme et roi de la nature, Dieu tout-puissant, très-bon, dont je ne doutai jamais un moment, et sous les yeux duquel j'aimai toujours à vivre! je le sais, je m'en réjouis, je vais paroître devant ton trône. Dans peu de jours mon âme, libre de sa dépouille, commencera de t'offrir plus dignement cet immortel hommage qui doit faire mon bonheur durant l'éternité. Je compte pour rien tout ce que je serai jusqu'à ce moment. Mon corps vit encore, mais ma vie morale est finie. Je suis au bout de ma carrière, et déjà jugée sur le passé. Souffrir et mourir est tout ce qui me reste à faire; c'est l'affaire de la nature: mais moi, j'ai tâché de vivre de manière à n'avoir pas besoin de songer à la mort; et maintenant qu'elle approche, je la vois venir sans effroi. Qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil. »

Ce discours, prononcé d'abord d'un ton grave et posé, puis avec plus d'accent et d'une voix plus élevée, fit sur tous les assistans, sans m'en excepter, une impression d'autant plus vive, que les yeux de celle qui le prononça brilloient d'un feu surnaturel; un nouvel éclat animoit son teint, elle paroissoit rayonnante; et s'il y a quelque chose au monde qui mérite le nom de céleste, c'étoit son visage tandis qu'elle parloit.

Le pasteur lui-même, saisi, transporté de ce qu'il venoit d'entendre, s'écria en levant les yeux et les mains au ciel.: « Grand Dieu! voilà le culte qui t'honore; daigne t'y rendre propice, les humains t'en offrent peu de pareils.

« Madame, dit-il en s'approchant du lit, je croyois vous instruire, et c'est vous qui m'instruisez. Je n'ai plus rien à vous dire. Vous avez la véritable foi, celle qui fait aimer Dieu. Emportez ce précieux repos d'une bonne conscience, il ne vous trompera pas; j'ai vu bien des chrétiens dans l'état où vous êtes, je ne l'ai trouvé qu'en vous seule. Quelle différence d'une fin si paisible à celle de ces pécheurs bourrelés qui n'accumulent tant de vaines et sèches prières que parce qu'ils sont indignes d'être exaucés! Madame, votre mort est aussi belle que votre vie; vous avez vécu pour la charité; vous mourez martyre de l'amour maternel. Soit que Dieu vous rende à nous pour nous servir d'exemple, soit qu'il vous appelle à lui pour couronner vos vertus, puissions-nous tous tant que nous sommes vivre et mourir comme vous! nous serons bien sûrs du bonheur de l'autre vie. »

Il voulut s'en aller; elle le retint. « Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et l'un de ceux que je vois avec le plus de plaisir; c'est pour eux que mes derniers momens me sont précieux. Nous allons nous quitter pour si longtemps qu'il ne faut pas nous quitter si vite. » Il fut charmé de rester, et je sortis là-dessus.

En rentrant, je vis que la conversation avoit continué sur le même sujet, mais d'un autre ton et comme sur une matière indifférente. Le pasteur parloit de l'esprit faux qu'on donnoit au christianisme en n'en faisant que la religion des mourans, et de ses ministres des hommes de mauvais augure. « On nous regarde, disoit-il, comme des messagers de mort, parce que, dans l'opinion commode qu'un quart d'heure de repentir suffit pour effacer cinquante ans de crimes, on n'aime à nous

voir que dans ce temps-là. Il faut nous vêtir d'une couleur lugubre; il faut affecter un air sévère; on n'épargne rien pour nous rendre effrayans. Dans les autres cultes, c'est pis encore. Un catholique mourant n'est environné que d'objets qui l'épouvantent, et de cérémonies qui l'enterrent tout vivant. Au soin qu'on prend d'écarter de lui les démons, il croit en voir sa chambre pleine; il meurt cent fois de terreur avant qu'on l'achève; et c'est dans cet état d'effroi que l'Église aime à le plonger pour avoir meilleur marché de sa bourse. — Rendons grâces au ciel, dit Julie, de n'être point nés dans ces religions vénales qui tuent les gens pour en hériter, et qui, vendant le paradis aux riches, portent jusqu'en l'autre monde l'injuste inégalité qui règne dans celui-ci. Je ne doute point que toutes ces sombres idées ne fomentent l'incrédulité, et ne donnent une aversion naturelle pour le culte qui les nourrit. J'espère, dit-elle en me regardant, que celui qui doit élever nos enfans prendra des maximes tout opposées, et qu'il ne leur rendra point la religion lugubre et triste en y mêlant incessamment des pensées de mort. S'il leur apprend à bien vivre, il sauront assez bien mourir. »

Dans la suite de cet entretien, qui fut moins serré et plus interrompu que je ne vous le rapporte, j'achevai de concevoir les maximes de Julie et la conduite qui m'avoit scandalisé. Tout cela tenoit à ce que, sentant son état parfaitement désespéré, elle ne songeoit plus qu'à en écarter l'inutile et funèbre appareil dont l'effroi des mourans les environne, soit pour donner le change à notre affliction, soit pour s'ôter à elle-même un spectacle attristant à pure perte. « La mort, disoit-elle, est déjà si pénible! pourquoi la rendre encore hideuse? Les soins que les autres perdent à vouloir prolonger leur vie, je les emploie à jouir de la mienne jusqu'au bout : il ne s'agit que de savoir prendre son parti; tout le reste va de lui-même. Ferai-je de ma chambre un hôpital, un objet de dégoût et d'ennui, tandis que mon dernier soin est d'y rassembler tout ce qui m'est cher? Si j'y laisse croupir le mauvais air, il en faudra écarter mes enfans, ou exposer leur santé. Si je reste dans un équipage à faire peur, personne ne me reconnoîtra plus; je ne serai plus la même; vous vous souviendrez tous de m'avoir aimée, et ne pourrez plus me souffrir; j'aurai, moi vivante, l'affreux spectacle de l'horreur que je ferai, même à mes amis, comme si j'étois déjà morte. Au lieu de cela, j'ai trouvé l'art d'étendre ma vie sans la prolonger. J'existe, j'aime, je suis aimée, je vis jusqu'à mon dernier soupir. L'instant de la mort n'est rien, le mal de la nature est peu de chose; j'ai banni tous ceux de l'opinion. »

Tous ces entretiens et d'autres semblables se passoient entre la malade, le pasteur, quelquefois le médecin, la Fanchon et moi. Mme d'Orbe y étoit toujours présente, et ne s'y mêloit jamais. Attentive aux besoins de son amie, elle étoit prompte à la servir. Le reste du temps, immobile et presque inanimée, elle la regardoit sans rien dire, et sans rien entendre de ce qu'on disoit.

Pour moi, craignant que Julie ne parlât jusqu'à s'épuiser, je pris le moment que le ministre et le médecin s'étoient mis à causer ensemble; et, m'approchant d'elle, je lui dis à l'oreille : « Voilà bien des discours

pour une malade! voilà bien de la raison pour quelqu'un qui se croit hors d'état de raisonner!

— Oui, me dit-elle tout bas, je parle trop pour une malade, mais non pas pour une mourante; bientôt je ne dirai plus rien. A l'égard des raisonnemens, je n'en fais plus, mais j'en ai fait. Je savois en santé qu'il falloit mourir. J'ai souvent réfléchi sur ma dernière maladie; je profite aujourd'hui de ma prévoyance. Je ne suis plus en état de penser ni de résoudre; je ne fais que dire ce que j'avois pensé, et pratiquer ce que j'avois résolu. »

Le reste de la journée, à quelques accidens près, se passa avec la même tranquillité, et presque de la même manière que quand tout le monde se portoit bien. Julie étoit, comme en pleine santé, douce et caressante; elle parloit avec le même sens, avec la même liberté d'esprit, même d'un air serein qui alloit quelquefois jusqu'à la gaieté: enfin je continuois de démêler dans ses yeux un certain mouvement de joie qui m'inquiétoit de plus en plus, et sur lequel je résolus de m'éclaircir avec elle.

Je n'attendis pas plus tard que le même soir. Comme elle vit que je m'étois ménagé un tête-à-tête, elle me dit: « Vous m'avez prévenue, j'avois à vous parler. — Fort bien, lui dis-je; mais, puisque j'ai pris les devans, laissez-moi m'expliquer le premier. »

Alors, m'étant assis auprès d'elle, et la regardant fixement, je lui dis: « Julie, ma chère Julie! vous avez navré mon cœur: hélas! vous avez attendu bien tard! Oui, continuai-je, voyant qu'elle me regardoit avec surprise, je vous ai pénétrée, vous vous réjouissez de mourir; vous êtes bien aise de me quitter. Rappelez vous la conduite de votre époux depuis que nous vivons ensemble: ai-je mérité de votre part un sentiment si cruel? » A l'instant elle me prit les mains, et de ce ton qui savoit aller chercher l'âme: « Qui? moi? je veux vous quitter? Est-ce ainsi que vous lisez dans mon cœur? Avez-vous sitôt oublié notre entretien d'hier? — Cependant, repris-je, vous mourez contente.... je l'ai vu.... je le vois.... — Arrêtez, dit-elle: il est vrai, je meurs contente; mais c'est de mourir comme j'ai vécu, digne d'être votre épouse. Ne m'en demandez pas davantage, je ne vous dirai rien de plus; mais voici, continua-t-elle en tirant un papier de dessous son chevet, où vous achèverez d'éclaircir ce mystère. » Ce papier étoit une lettre; et je vis qu'elle vous étoit adressée. « Je vous la remets ouverte, ajouta-t-elle en me la donnant, afin qu'après l'avoir lue vous vous déterminiez à l'envoyer ou à la supprimer, selon ce que vous trouverez le plus convenable à votre sagesse et à mon honneur. Je vous prie de ne la lire que quand je ne serai plus; et je suis si sûre de ce que vous ferez à ma prière, que je ne veux pas même que vous me le promettiez. » Cette lettre, cher Saint-Preux, est celle que vous trouverez ci-jointe. J'ai beau savoir que celle qui l'a écrite est morte, j'ai peine à croire qu'elle n'est plus rien.

Elle me parla ensuite de son père avec inquiétude. « Quoi! dit-elle, il sait sa fille en danger, et je n'entends point parler de lui! Lui seroit-il arrivé quelque malheur? Auroit-il cessé de m'aimer? Quoi! mon père!

ce père si tendre.... m'abandonner ainsi! me laisser mourir sans le voir.... sans recevoir sa bénédiction.... ses derniers embrassemens! O Dieu! quels reproches amers il se fera quand il ne me trouvera plus!» Cette réflexion lui étoit douloureuse. Je jugeai qu'elle supporteroit plus aisément l'idée de son père malade que celle de son père indifférent. Je pris le parti de lui avouer la vérité. En effet, l'alarme qu'elle en conçut se trouva moins cruelle que ses premiers soupçons. Cependant la pensée de ne plus le revoir l'affecta vivement. «Hélas! dit-elle, que deviendra-t-il après moi? à quoi tiendra-t-il? Survivre à toute sa famille! quelle vie sera la sienne? Il sera seul, il ne vivra plus.» Ce moment fut un de ceux où l'horreur de la mort se faisoit sentir, et où la nature reprenoit son empire. Elle soupira, joignit les mains, leva les yeux; et je visqu'en effet elle employoit cette difficile prière qu'elle avoit dit être celle du malade.

Elle revint à moi. «Je me sens foible, dit-elle; je prévois que cet entretien pourroit être le dernier que nous aurons ensemble. Au nom de notre union, au nom de nos chers enfans qui en sont le gage, ne soyez plus injuste envers votre épouse. Moi, me réjouir de vous quitter! vous qui n'avez vécu que pour me rendre heureuse et sage, vous de tous les hommes celui qui me convenoit le plus, le seul peut-être avec qui je pouvois faire un bon ménage et devenir une femme de bien! Ah! croyez que, si je mettois un prix à la vie, c'étoit pour la passer avec vous.» Ces mots prononcés avec tendresse m'émurent au point qu'en portant fréquemment à ma bouche ses mains que je tenois dans les miennes, je les sentis se mouiller de mes pleurs. Je ne croyois pas mes yeux faits pour en répandre. Ce furent les premiers depuis ma naissance; ce seront les derniers jusqu'à ma mort. Après en avoir versé pour Julie, il n'en faut plus verser pour rien.

Ce jour fut pour elle un jour de fatigue. La préparation de Mme d'Orbe durant la nuit, la scène des enfans le matin, celle du ministre l'après-midi, l'entretien du soir avec moi, l'avoient jetée dans l'épuisement. Elle eut un peu plus de repos cette nuit-là que les précédentes, soit à cause de sa foiblesse, soit qu'en effet la fièvre et le redoublement fussent moindres.

Le lendemain, dans la matinée, on vint me dire qu'un homme très-mal mis demandoit avec beaucoup d'empressement à voir madame en particulier. On lui avoit dit l'état où elle étoit: il avoit insisté, disant qu'il s'agissoit d'une bonne action, qu'il connoissoit bien Mme de Wolmar, et qu'il savoit que, tant qu'elle respireroit, elle aimeroit à en faire de telles. Comme elle avoit établi pour règle inviolable de ne jamais rebuter personne, et surtout les malheureux, on me parla de cet homme avant de le renvoyer. Je le fis venir. Il étoit presque en guenilles, il avoit l'air et le ton de la misère; au reste, je n'aperçus rien dans sa physionomie et dans ses propos qui me fît mal augurer de lui. Il s'obstinoit à ne vouloir parler qu'à Julie. Je lui dis que, s'il ne s'agissoit que de quelques secours pour lui aider à vivre, sans importuner pour cela une femme à l'extrémité, je ferois ce qu'elle auroit pu faire. «Non, dit-il, je ne demande point d'argent, quoique j'en aie grand besoin; je demande un bien qui m'appartient, un bien que j'estime plus que tous

les trésors de la terre, un bien que j'ai perdu par ma faute, et que madame seule, de qui je le tiens, peut me rendre une seconde fois. »

Ce discours, auquel je ne compris rien, me détermina pourtant. Un malhonnête homme eût pu dire la même chose, mais il ne l'eût jamais dite du même ton. Il exigeoit du mystère, ni laquais ni femme de chambre. Ces précautions me sembloient bizarres; toutefois je les pris. Enfin je le lui menai. Il m'avoit dit être connu de Mme d'Orbe : il passa devant elle; elle ne le reconnut point, et j'en fus peu surpris. Pour Julie, elle le reconnut à l'instant, et, le voyant dans ce triste équipage, elle me reprocha de l'y avoir laissé. Cette reconnoissance fut touchante. Claire, éveillée par le bruit, s'approche, et le reconnoît à la fin, non sans donner aussi quelques signes de joie; mais les témoignages de son bon cœur s'éteignoient dans sa profonde affliction : un seul sentiment absorboit tout, elle n'étoit plus sensible à rien.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous dire qui étoit cet homme. Sa présence rappela bien des souvenirs. Mais, tandis que Julie le consoloit et lui donnoit de bonnes espérances, elle fut saisie d'un violent étouffement, et se trouva si mal qu'on crut qu'elle alloit expirer. Pour ne pas faire scène, et prévenir les distractions dans un moment où il ne falloit songer qu'à la secourir, je fis passer l'homme dans le cabinet, l'avertissant de le fermer sur lui. La Fanchon fut appelée, et à force de temps et de soins la malade revint enfin de sa pâmoison. En nous voyant tous consternés autour d'elle, elle nous dit : « Mes enfans, ce n'est qu'un essai; cela n'est pas si cruel qu'on pense. »

Le calme se rétablit; mais l'alarme avoit été si chaude qu'elle me fit oublier l'homme dans le cabinet; et, quand Julie me demanda tout bas ce qu'il étoit devenu, le couvert étoit mis, tout le monde étoit là. Je voulus entrer pour lui parler; mais il avoit fermé la porte en dedans, comme je lui avois dit; il fallut attendre après le dîner pour le faire sortir.

Durant le repas, du Bosson, qui s'y trouvoit, parlant d'une jeune veuve qu'on disoit se remarier, ajouta quelque chose sur le triste sort des veuves. « Il y en a, dis-je, de bien plus à plaindre encore; ce sont les veuves dont les maris sont vivans. — Cela est vrai, reprit Fanchon, qui vit que ce discours s'adressoit à elle, surtout quand ils leur sont chers. » Alors l'entretien tomba sur le sien; et, comme elle en avoit parlé avec affection dans tous les temps, il étoit naturel qu'elle en parlât de même au moment où la perte de sa bienfaitrice alloit lui rendre la sienne encore plus rude. C'est aussi ce qu'elle fit en termes très-touchans, louant son bon naturel, déplorant les mauvais exemples qui l'avoient séduit, et le regrettant si sincèrement, que, déjà disposée à la tristesse, elle s'émut jusqu'à pleurer. Tout à coup le cabinet s'ouvre, l'homme en guenilles en sort impétueusement, se précipite à ses genoux, les embrasse, et fond en larmes. Elle tenoit un verre; il lui échappe : « Ah! malheureux! d'où viens-tu? » Elle se laisse aller sur lui, et seroit tombée en foiblesse si l'on n'eût été prompt à la secourir

Le reste est facile à imaginer. En un moment on sut par toute la maison que Claude Anet étoit arrivé. Le mari de la bonne Fanchon! quelle fête! A peine étoit-il hors de la chambre qu'il fut équipé. Si cha-

cun n'avoit eu que deux chemises, Anet en auroit autant eu lui tout seul qu'il en seroit resté à tous les autres. Quand je sortis pour le faire habiller, je trouvai qu'on m'avoit si bien prévenu, qu'il fallut user d'autorité pour faire tout reprendre à ceux qui l'avoient fourni.

Cependant Fanchon ne vouloit point quitter sa maîtresse. Pour lui fair donner quelques heures à son mari, on prétexta que les enfans avoient besoin de prendre l'air, et tous deux furent chargés de les conduire.

Cette scène n'incommoda point la malade comme les précédentes; elle n'avoit rien eu que d'agréable, et ne lui fit que du bien. Nous passâmes l'après-midi, Claire et moi, seuls auprès d'elle, et nous eûmes deux heures d'un entretien paisible, qu'elle rendit le plus intéressant, le plus charmant que nous eussions jamais eu.

Elle commença par quelques observations sur le touchant spectacle qui venoit de nous frapper, et qui lui rappeloit si vivement les premiers temps de sa jeunesse; puis, suivant le fil des événemens, elle fit une courte récapitulation de sa vie entière pour montrer qu'à tout prendre elle avoit été douce et fortunée, que de degrés en degrés elle étoit montée au comble du bonheur permis sur la terre, et que l'accident qui terminoit ses jours au milieu de leur course marquoit, selon toute apparence, dans sa carrière naturelle, le point de séparation des biens et des maux.

Elle remercia le ciel de lui avoir donné un cœur sensible et porté au bien, un entendement sain, une figure prévenante; de l'avoir fait naître dans un pays de liberté et non parmi des esclaves, d'une famille honorable et non d'une race de malfaiteurs, dans une honnête fortune et non dans les grandeurs du monde qui corrompent l'âme, ou dans l'indigence qui l'avilit. Elle se félicita d'être née d'un père et d'une mère tous deux vertueux et bons, pleins de droiture et d'honneur, et qui, tempérant les défauts l'un de l'autre, avoient formé sa raison sur la leur sans lui donner leur foiblesse ou leurs préjugés. Elle vanta l'avantage d'avoir été élevée dans une religion raisonnable et sainte, qui, loin d'abrutir l'homme, l'ennoblit et l'élève, qui, ne favorisant ni l'impiété ni le fanatisme, permet d'être sage et de croire, d'être humain et pieux tout à la fois.

Après cela, serrant la main de sa cousine qu'elle tenoit dans la sienne, et la regardant de cet œil que vous devez connoître et que la langueur rendoit encore plus touchant : « Tous ces biens, dit-elle, ont été donnés à mille autres; mais celui-ci!... le ciel ne l'a donné qu'à moi. J'étois femme, et j'eus une amie : il nous fit naître en même temps; il mit dans nos inclinations un accord qui ne s'est jamais démenti; il fit nos cœurs l'un pour l'autre; il nous unit dès le berceau : je l'ai conservée tout le temps de ma vie, et sa main me ferme les yeux. Trouvez un autre exemple pareil au monde, et je ne me vante plus de rien. Quels sages conseils ne m'a-t-elle pas donnés? de quels périls ne m'a-t-elle pas sauvée? de quels maux ne me consoloit-elle pas? Qu'eussé-je été sans elle? que n'eût-elle pas fait de moi si je l'avois mieux écoutée? Je la vaudrois peut-être aujourd'hui! » Claire, pour toute réponse, baissa la tête sur le sein de son amie, et voulut soula-

ger ses sanglots par des pleurs : il ne fut pas possible. Julie la pressa longtemps contre sa poitrine en silence. Ces momens n'ont ni mots ni larmes.

Elles se remirent, et Julie continua : « Ces biens étoient mêlés d'inconvéniens ; c'est le sort des choses humaines. Mon cœur étoit fait pour l'amour, difficile en mérite personnel, indifférent sur tous les biens de l'opinion. Il étoit presque impossible que les préjugés de mon père s'accordassent avec mon penchant. Il me falloit un amant que j'eusse choisi moi-même. Il s'offrit ; je crus le choisir : sans doute le ciel le choisit pour moi, afin que, livrée aux erreurs de ma passion, je ne le fusse pas aux horreurs du crime, et que l'amour de la vertu restât au moins dans mon âme après elles. Il prit le langage honnête et insinuant avec lequel mille fourbes séduisent tous les jours autant de filles bien nées : mais seul parmi tant d'autres, il étoit honnête homme et pensoit ce qu'il disoit. Étoit-ce ma prudence qui l'avoit discerné? Non ; je ne connus d'abord de lui que son langage, et je fus séduite. Je fis par désespoir ce que d'autres font par effronterie ; je me jetai, comme disoit mon père, à sa tête : il me respecta. Ce fut alors seulement que je pus le connoître. Tout homme capable d'un pareil trait a l'âme belle ; alors on y peut compter. Mais j'y comptois auparavant, ensuite j'osai compter sur moi-même ; et voilà comment on se perd. »

Elle s'étendit avec complaisance sur le mérite de cet amant ; elle lui rendoit justice, mais on voyoit combien son cœur se plaisoit à la lui rendre. Elle le louoit même à ses propres dépens. A force d'être équitable envers lui, elle étoit inique envers elle, et se faisoit tort pour lui faire honneur. Elle alla jusqu'à soutenir qu'il eut plus d'horreur qu'elle de l'adultère, sans se souvenir qu'il avoit lui-même réfuté cela.

Tous les détails du reste de sa vie furent suivis dans le même esprit. Milord Édouard, son mari, ses enfans, votre retour, notre amitié, tout fut mis sous un jour avantageux. Ses malheurs mêmes lui en avoient épargné de plus grands. Elle avoit perdu sa mère au moment que cette perte lui pouvoit être la plus cruelle ; mais si le ciel la lui eût conservée, bientôt il fût survenu du désordre dans sa famille. L'appui de sa mère, quelque foible qu'il fût, eût suffi pour la rendre plus courageuse à résister à son père ; et de là seroient sortis la discorde et les scandales, peut-être les désastres et le déshonneur, peut-être pis encore si son frère avoit vécu. Elle avoit épousé malgré elle un homme qu'elle n'aimoit point ; mais elle soutint qu'elle n'auroit pu jamais être aussi heureuse avec un autre, pas même avec celui qu'elle avoit aimé. La mort de M. d'Orbe lui avoit ôté un ami, mais en lui rendant son amie Il n'y avoit pas jusqu'à ses chagrins et ses peines qu'elle ne comptât pour des avantages, en ce qu'ils avoient empêché son cœur de s'endurcir aux malheurs d'autrui. « On ne sait pas, disoit-elle, quelle douceur c'est de s'attendrir sur ses propres maux et sur ceux des autres. La sensibilité porte toujours dans l'âme un certain contentement de soi même indépendant de la fortune et des événemens. Que j'ai gémi! que j'ai versé de larmes! Hé bien! s'il falloit renaître aux mêmes conditions, le mal que j'ai commis seroit le seul que je voudrois retrancher ; celui

que j'ai souffert me seroit agréable encore. » Saint-Preux, je vous rends ses propres mots; quand vous aurez lu sa lettre, vous les comprendrez peut-être mieux.

« Voyez donc, continuoit-elle, à quelle félicité je suis parvenue. J'en avois beaucoup; j'en attendois davantage. La prospérité de ma famille, une bonne éducation pour mes enfans, tout ce qui m'étoit cher rassemblé autour de moi ou prêt à l'être. Le présent, l'avenir, me flattoient également : la jouissance et l'espoir se réunissoient pour me rendre heureuse : mon bonheur monté par degrés étoit au comble; il ne pouvoit plus que déchoir; il étoit venu sans être attendu, il se fût enfui quand je l'aurois cru durable. Qu'eût fait le sort pour me soutenir à ce point? Un état permanent est-il fait pour l'homme? Non; quand on a tout acquis, il faut perdre, ne fût-ce que le plaisir de la possession qui s'use par elle. Mon père est déjà vieux; mes enfans sont dans l'âge tendre où la vie est encore mal assurée : que de pertes pouvoient m'affliger, sans qu'il me restât plus rien à pouvoir acquérir! L'affection maternelle augmente sans cesse, la tendresse filiale diminue à mesure que les enfans vivent plus loin de leur mère. En avançant en âge les miens se seroient plus séparés de moi. Ils auroient vécu dans le monde; ils m'auroient pu négliger. Vous en voulez envoyer un en Russie; que de pleurs son départ m'auroit coûtés! Tout se seroit détaché de moi peu à peu, et rien n'eût suppléé aux pertes que j'aurois faites. Combien de fois j'aurois pu me trouver dans l'état où je vous laisse! Enfin n'eût-il pas fallu mourir? peut-être mourir la dernière de tous! peut-être seule et abandonnée! Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jouir de rien : j'aurois eu l'ennui de la vie et la terreur de la mort, suite ordinaire de la vieillesse. Au lieu de cela, mes derniers instans sont encore agréables, et j'ai de la vigueur pour mourir; si même on peut appeler mourir que laisser vivant ce qu'on aime. Non, mes amis, non, mes enfans; je ne vous quitte pas pour ainsi dire; je reste avec vous; en vous laissant tous unis, mon esprit, mon cœur, vous demeurent. Vous me verrez sans cesse entre vous; vous vous sentirez sans cesse environnés de moi.... Et puis nous nous rejoindrons, j'en suis sûre; le bon Wolmar lui-même ne m'échappera pas. Mon retour à Dieu tranquillise mon âme et m'adoucit un moment pénible; il me promet pour vous le même destin qu'à moi. Mon sort me suit et s'assure. Je fus heureuse, je le suis, je vais l'être : mon bonheur est fixé, je l'arrache à la fortune; il n'a plus de bornes que l'éternité. »

Elle en étoit là quand le ministre entra. Il l'honoroit et l'estimoit véritablement. Il savoit mieux que personne combien sa foi étoit vive et sincère. Il n'en avoit été que plus frappé de l'entretien de la veille, et en tout, de la contenance qu'il lui avoit trouvée. Il avoit vu souvent mourir avec ostentation, jamais avec sérénité. Peut-être à l'intérêt qu'il prenoit à elle se joignit-il un désir secret de voir si ce calme se soutiendroit jusqu'au bout.

Elle n'eut pas besoin de changer beaucoup le sujet de l'entretien pour en amener un convenable au caractère du survenant. Comme ses conversations en pleine santé n'étoient jamais frivoles, elle ne faisoit alors

que continuer à traiter dans son lit avec la même tranquillité des sujets intéressans pour elle et pour ses amis; elle agitoit indifféremment des questions qui n'étoient pas indifférentes.

En suivant le fil de ses idées sur ce qui pouvoit rester d'elle avec nous, elle nous parloit de ses anciennes réflexions sur l'état des âmes séparées des corps; elle admiroit la simplicité des gens qui promettoient à leurs amis de venir leur donner des nouvelles de l'autre monde. « Cela, disoit-elle, est aussi raisonnable que les contes de revenans qui font mille désordres et tourmentent les bonnes femmes; comme si les esprits avoient des voix pour parler, et des mains pour battre[1]! Comment un pur esprit agiroit-il sur une âme enfermée dans un corps, et qui, en vertu de cette union, ne peut rien apercevoir que par l'entremise de ses organes? Il n'y a pas de sens à cela. Mais j'avoue que je ne vois point ce qu'il y a d'absurde à supposer qu'une âme libre d'un corps qui jadis habita la terre puisse y revenir encore, errer, demeurer peut-être autour de ce qui lui fut cher; non pas pour nous avertir de sa présence, elle n'a nul moyen pour cela; non pas pour agir sur nous et nous communiquer ses pensées, elle n'a point de prise pour ébranler les organes de notre cerveau; non pas pour apercevoir non plus ce que nous faisons, car il faudroit qu'elle eût des sens; mais pour connoître elle-même ce que nous pensons et ce que nous sentons, par une communication immédiate, semblable à celle par laquelle Dieu lit nos pensées dès cette vie, et par laquelle nous lirons réciproquement les siennes dans l'autre, puisque nous le verrons face à face[2]. Car enfin, ajouta-t-elle en regardant le ministre, à quoi serviroient des sens lorsqu'ils n'auront plus rien à faire? L'Être éternel ne se voit ni ne s'entend; il se fait sentir; il ne parle ni aux yeux ni aux oreilles, mais au cœur. »

Je compris, à la réponse du pasteur et à quelques signes d'intelligence, qu'un des points ci-devant contestés entre eux étoit la résurrection des corps. Je m'aperçus aussi que je commençois à donner un peu plus d'attention aux articles de la religion de Julie où la foi se rapprochoit de la raison.

Elle se complaisoit tellement à ces idées, que, quand elle n'eût pas pris son parti sur ses anciennes opinions, c'eût été une cruauté d'en détruire une qui lui sembloit si douce dans l'état où elle se trouvoit. « Cent fois, disoit-elle, j'ai pris plus de plaisir à faire quelque bonne œuvre en imaginant ma mère présente, qui lisoit dans le cœur de sa

1. Platon dit qu'à la mort les âmes des justes qui n'ont point contracté de souillure sur la terre se dégagent seules de la matière dans toute leur pureté. Quant à ceux qui se sont ici-bas asservis à leurs passions, il ajoute que leurs âmes ne reprennent point sitôt leur pureté primitive, mais qu'elles entraînent avec elles des parties terrestres qui les tiennent comme enchaînées autour des débris de leurs corps. « Voilà, dit-il, ce qui produit ces simulacres sensibles qu'on voit quelquefois errans sur les cimetières, en attendant de nouvelles transmigrations. » C'est une manie commune aux philosophes de tous les âges de nier ce qui est, et d'expliquer ce qui n'est pas.

2. Cela me paroît très-bien dit: car qu'est-ce que voir Dieu face à face, si ce n'est lire dans la suprême intelligence?

fille et l'applaudissoit. Il y a quelque chose de si consolant à vivre encore sous les yeux de ce qui nous fut cher! Cela fait qu'il ne meurt qu'à moitié pour nous. » Vous pouvez juger si, durant ces discours, la main de Claire étoit souvent serrée.

Quoique le pasteur répondît à tout avec beaucoup de douceur et de modération, et qu'il affectât même de ne la contrarier en rien, de peur qu'on ne prît son silence sur d'autres points pour un aveu, il ne laissa pas d'être ecclésiastique un moment, et d'exposer sur l'autre vie une doctrine opposée. Il dit que l'immensité, la gloire et les attributs de Dieu seroient le seul objet dont l'âme des bienheureux seroit occupée; que cette contemplation sublime effaceroit tout autre souvenir; qu'on ne se verroit point, qu'on ne se reconnoîtroit point, même dans le ciel, et qu'à cet aspect ravissant on ne songeroit plus à rien de terrestre.

« Cela peut être, reprit Julie : il y a si loin de la bassesse de nos pensées à l'essence divine, que nous ne pouvons juger des effets qu'elle produira sur nous que quand nous serons en état de la contempler. Toutefois, ne pouvant maintenant raisonner que sur mes idées, j'avoue que je me sens des affections si chères, qu'il m'en coûteroit de penser que je ne les aurai plus. Je me suis même fait une espèce d'argument qui flatte mon espoir. Je me dis qu'une partie de mon bonheur consistera dans le témoignage d'une bonne conscience. Je me souviendrai donc de ce que j'aurai fait sur la terre; je me souviendrai donc aussi des gens qui m'y ont été chers; ils me le seront donc encore : ne les voir[1] plus seroit une peine, et le séjour des bienheureux n'en admet point. Au reste, ajouta-t-elle en regardant le ministre d'un air assez gai, si je me trompe, un jour ou deux d'erreur seront bientôt passés : dans peu j'en saurai là-dessus plus que vous-même. En attendant, ce qu'il y a pour moi de très-sûr, c'est que tant que je me souviendrai d'avoir habité la terre, j'aimerai ceux que j'y ai aimés, et mon pasteur n'aura pas la dernière place. »

Ainsi se passèrent les entretiens de cette journée, où la sécurité, l'espérance, le repos de l'âme, brillèrent plus que jamais dans celle de Julie, et lui donnoient d'avance, au jugement du ministre, la paix des bienheureux dont elle alloit augmenter le nombre. Jamais elle ne fut plus tendre, plus vraie, plus caressante, plus aimable, en un mot plus elle-même. Toujours du sens, toujours du sentiment, toujours la fermeté du sage, et toujours la douceur du chrétien. Point de prétention, point d'apprêt, point de sentence; partout la naïve expression de ce qu'elle sentoit; partout la simplicité de son cœur. Si quelquefois elle contraignoit les plaintes que la souffrance auroit dû lui arracher, ce n'étoit point pour jouer l'intrépidité stoïque, c'étoit de peur de navrer

1. Il est aisé de comprendre que par ce mot *voir* elle entend un pur acte de l'entendement, semblable à celui par lequel Dieu nous voit, et par lequel nous verrons Dieu. Les sens ne peuvent imaginer l'immédiate communication des esprits; mais la raison la conçoit très-bien, et mieux, ce me semble, que la communication du mouvement dans les corps.

ceux qui étoient autour d'elle ; et, quand les horreurs de la mort faisoient quelque instant pâtir la nature, elle ne cachoit point ses frayeurs, elle se laissoit consoler : sitôt qu'elle étoit remise, elle consoloit les autres : on voyoit, on sentoit son retour; son air caressant le disoit à tout le monde. Sa gaieté n'étoit point contrainte, sa plaisanterie même étoit touchante; on avoit le sourire à la bouche et les yeux en pleurs. Otez cet effroi qui ne permet pas de jouir de ce qu'on va perdre, elle plaisoit plus, elle étoit plus aimable qu'en santé même, et le dernier jour de sa vie en fut aussi le plus charmant.

Vers le soir elle eut encore un accident qui, bien que moindre que celui du matin, ne lui permit pas de voir longtemps ses enfans. Cependant elle remarqua qu'Henriette étoit changée. On lui dit qu'elle pleuroit beaucoup et ne mangeoit point. « On ne la guérira pas de cela, dit-elle en regardant Claire; la maladie est dans le sang. »

Se sentant bien revenue, elle voulut qu'on soupât dans sa chambre. Le médecin s'y trouva comme le matin. La Fanchon, qu'il falloit toujours avertir quand elle devoit venir manger à notre table, vint ce soir-là sans se faire appeler. Julie s'en aperçut et sourit. « Oui, mon enfant, lui dit-elle, soupe encore avec moi ce soir; tu auras plus longtemps ton mari que ta maîtresse. » Puis elle me dit : « Je n'ai pas besoin de vous recommander Claude Anet. — Non, repris-je; tout ce que vous avez honoré de votre bienveillance n'a pas besoin de m'être recommandé. »

Le souper fut encore plus agréable que je ne m'y étois attendu. Julie, voyant qu'elle pouvoit soutenir la lumière, fit approcher la table, et, ce qui sembloit inconcevable dans l'état où elle étoit, elle eut appétit. Le médecin, qui ne voyoit plus d'inconvénient à la satisfaire, lui offrit un blanc de poulet. « Non, dit-elle; mais je mangerois bien de cette ferra[1]. » On lui en donna un petit morceau; elle le mangea avec un peu de pain, et le trouva bon. Pendant qu'elle mangeoit, il falloit voir Mme d'Orbe la regarder; il falloit le voir, car cela ne peut se dire. Loin que ce qu'elle avoit mangé lui fît mal, elle en parut mieux le reste du souper : elle se trouva même de si bonne humeur, qu'elle s'avisa de remarquer, par forme de reproche, qu'il y avoit longtemps que je n'avois bu de vin étranger. « Donnez, dit-elle, une bouteille de vin d'Espagne à ces messieurs. » A la contenance du médecin, elle vit qu'il s'attendoit à boire du vrai vin d'Espagne, et sourit encore en regardant sa cousine : j'aperçus aussi que, sans faire attention à tout cela, Claire, de son côté, commençoit de temps à autre à lever les yeux, avec un peu d'agitation, tantôt sur Julie, et tantôt sur Fanchon, à qui ces yeux sembloient dire ou demander quelque chose.

Le vin tardoit à venir : on eut beau chercher la clef de la cave, on ne la trouva point; et l'on jugea, comme il étoit vrai, que le valet de chambre du baron, qui en étoit chargé, l'avoit emportée par mégarde. Après quelques autres informations, il fut clair que la provision d'un

1. Excellent poisson particulier au lac de Genève, et qu'on n'y trouve qu'en certains temps.

seul jour en avoit duré cinq, et que le vin manquoit sans que personne s'en fût aperçu, malgré plusieurs nuits de veille[1]. Le médecin tomboit des nues. Pour moi, soit qu'il fallût attribuer cet oubli à la tristesse ou à la sobriété des domestiques, j'eus honte d'user avec de telles gens des précautions ordinaires; je fis enfoncer la porte de la cave, et j'ordonnai que désormais tout le monde eût du vin à discrétion.

La bouteille arrivée, on en but. Le vin fut trouvé excellent. La malade en eut envie; elle en demanda une cuillerée avec de l'eau : le médecin le lui donna dans un verre, et voulut qu'elle le bût pur. Ici les coups d'œil devinrent plus fréquens entre Claire et la Fanchon, mais comme à la dérobée et craignant toujours d'en trop dire.

Le jeûne, la foiblesse, le régime ordinaire à Julie, donnèrent au vin une grande activité. « Ah! dit-elle, vous m'avez enivrée! après avoir attendu si tard, ce n'étoit pas la peine de commencer; car c'est un objet bien odieux qu'une femme ivre. » En effet, elle se mit à babiller, très-sensément pourtant à son ordinaire, mais avec plus de vivacité qu'auparavant. Ce qu'il y avoit d'étonnant, c'est que son teint n'étoit point allumé; ses yeux ne brilloient que d'un feu modéré par la langueur de la maladie; à la pâleur près, on l'auroit crue en santé. Pour lors l'émotion de Claire devint tout à fait visible. Elle élevoit un œil craintif alternativement sur Julie, sur moi, sur la Fanchon, mais principalement sur le médecin : tous ces regards étoient autant d'interrogations qu'elle vouloit et n'osoit faire : on eût dit toujours qu'elle alloit parler, mais que la peur d'une mauvaise réponse la retenoit; son inquiétude étoit si vive qu'elle en paroissoit oppressée.

Fanchon, enhardie par tous ces signes, hasarda de dire, mais en tremblant et à demi-voix, qu'il sembloit que madame avoit un peu moins souffert aujourd'hui...,. que la dernière convulsion avoit été moins forte.... que la soirée.... Elle resta interdite. Et Claire, qui, pendant qu'elle avoit parlé, trembloit comme la feuille, leva des yeux craintifs sur le médecin, les regards attachés aux siens, l'oreille attentive, et n'osant respirer de peur de ne pas bien entendre ce qu'il alloit dire.

Il eût fallu être stupide pour ne pas concevoir tout cela. Du Bosson se lève, va tâter le pouls de la malade, et dit : « Il n'y a point là d'ivresse ni de fièvre; le pouls est fort bon. » A l'instant Claire s'écrie en tendant à demi les deux bras : « Hé bien! monsieur!... le pouls?... la fièvre?... » La voix lui manquoit, mais ses mains écartées restoient toujours en avant; ses yeux petilloient d'impatience; il n'y avoit pas un muscle à son visage qui ne fût en action. Le médecin ne répond rien, reprend le poignet, examine les yeux, la langue, reste un moment pensif, et dit : « Madame, je vous entends bien : il m'est impossible de dire à

1. Lecteurs à beaux laquais, ne demandez point avec un ris moqueur où l'on avoit pris ces gens-là. On vous a répondu d'avance : on ne les avoit point pris, on les avoit faits. Le problème entier dépend d'un point unique : trouvez seulement Julie, et tout le reste est trouvé. Les hommes en général ne sont point ceci ou cela, ils sont ce qu'on les fait être.

présent rien de positif; mais si demain matin, à pareille heure, elle est encore dans le même état, je réponds de sa vie. » A ce mot Claire part comme un éclair, renverse deux chaises et presque la table, saute au cou du médecin, l'embrasse, le baise mille fois en sanglotant et pleurant à chaudes larmes, et, toujours avec la même impétuosité, s'ôte du doigt une bague de prix, la met au sien malgré lui, et lui dit hors d'haleine : « Ah! monsieur, si vous nous la rendez, vous ne la sauverez pas seule. »

Julie vit tout cela. Ce spectacle la déchira. Elle regarde son amie, et lui dit d'un ton tendre et douloureux : « Ah! cruelle, que tu me fais regretter la vie! veux-tu me faire mourir désespérée? Faudra-t-il te préparer deux fois? » Ce peu de mots fut un coup de foudre; il amortit aussitôt les transports de joie; mais il ne put étouffer tout à fait l'espoir renaissant.

En un instant la réponse du médecin fut sue par toute la maison. Ces bonnes gens crurent déjà leur maîtresse guérie. Ils résolurent tout d'une voix de faire au médecin, si elle en revenoit, un présent en commun pour lequel chacun donna trois mois de ses gages; et l'argent fut sur-le-champ consigné dans les mains de la Fanchon, les uns prêtant aux autres ce qui leur manquoit pour cela. Cet accord se fit avec tant d'empressement, que Julie entendoit de son lit le bruit de leurs acclamations. Jugez de l'effet dans le cœur d'une femme qui se sent mourir! Elle me fit signe, et me dit à l'oreille : « On m'a fait boire jusqu'à la lie la coupe amère et douce de la sensibilité. »

Quand il fut question de se retirer, Mme d'Orbe, qui partagea le lit de sa cousine comme les deux nuits précédentes, fit appeler sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon; mais celle-ci s'indigna de cette proposition, plus même, ce me sembla, qu'elle n'eût fait si son mari ne fût pas arrivé. Mme d'Orbe s'opiniâtra de son côté, et les deux femmes de chambre passèrent la nuit ensemble dans le cabinet : je la passai dans la chambre voisine; et l'espoir avoit tellement ranimé le zèle, que ni par ordre ni par menace je ne pus envoyer coucher un seul domestique : ainsi toute la maison resta sur pied cette nuit avec une telle impatience, qu'il y avoit peu de ses habitans qui n'eussent donné beaucoup de leur vie pour être à neuf heures du matin.

J'entendis durant la nuit quelques allées et venues qui ne m'alarmèrent pas; mais sur le matin que tout étoit tranquille, un bruit sourd frappa mon oreille. J'écoute, je crois distinguer des gémissemens. J'accours, j'entre, j'ouvre le rideau.... Saint-Preux! cher Saint-Preux!... je vois les deux amies sans mouvement et se tenant embrassées, l'une évanouie et l'autre expirante. Je m'écrie, je veux retarder ou recueillir son dernier soupir, je me précipite. Elle n'étoit plus.

Adorateur de Dieu, Julie n'étoit plus.... Je ne vous dirai pas ce qui se fit durant quelques heures; j'ignore ce que je devins moi-même. Revenu du premier saisissement, je m'informai de Mme d'Orbe. J'appris qu'il avoit fallu la porter dans sa chambre, et même l'y renfermer; car elle rentroit à chaque instant dans celle de Julie, se jetoit sur son corps, le réchauffoit du sien, s'efforçoit de le ranimer, le pressoit, s'y colloit

avec une espèce de rage, l'appeloit à grands cris de mille noms passionnés, et nourrissoit son désespoir de tous ces efforts inutiles.

En entrant je la trouvai tout à fait hors de sens, ne voyant rien, n'entendant rien, ne connoissant personne, se roulant par la chambre en se tordant les mains et mordant les pieds des chaises, murmurant d'une voix sourde quelques paroles extravagantes, puis poussant par longs intervalles des cris aigus qui faisoient tressaillir. Sa femme de chambre au pied de son lit, consternée, épouvantée, immobile, n'osant souffler, cherchoit à se cacher d'elle, et trembloit de tout son corps. En effet, les convulsions dont elle étoit agitée avoient quelque chose d'effrayant. Je fis signe à la femme de chambre de se retirer; car je craignois qu'un seul mot de consolation lâché mal à propos ne la mît en fureur.

Je n'essayai pas de lui parler, elle ne m'eût point écouté ni même entendu: mais au bout de quelque temps, la voyant épuisée de fatigue, je la pris et la portai dans un fauteuil : je m'assis auprès d'elle en lui tenant les mains, j'ordonnai qu'on amenât les enfans, et les fis venir autour d'elle. Malheureusement le premier qu'elle aperçut fut précisément la cause innocente de la mort de son amie. Cet aspect la fit frémir. Je vis ses traits s'altérer, ses regards s'en détourner avec une espèce d'horreur, et ses bras en contraction se roidir pour le repousser. Je tirai l'enfant à moi. « Infortuné! lui dis-je, pour avoir été trop cher à l'une tu deviens odieux à l'autre : elles n'eurent pas en tout le même cœur. » Ces mots l'irritèrent violemment, et m'en attirèrent de très-piquans. Ils ne laissèrent pourtant pas de faire impression. Elle prit l'enfant dans ses bras, et s'efforça de le caresser : ce fut en vain; elle le rendit presque au même instant; elle continue même à le voir avec moins de plaisir que l'autre, et je suis bien aise que ce ne soit pas celui-là qu'on a destiné à sa fille.

Gens sensibles, qu'eussiez-vous fait à ma place? ce que faisoit Mme d'Orbe. Après avoir mis ordre aux enfans, à Mme d'Orbe, aux funérailles de la seule personne que j'aie aimée, il fallut monter à cheval, et partir, la mort dans le cœur, pour la porter au plus déplorable père. Je le trouvai souffrant de sa chute, agité, troublé de l'accident de sa fille : je le laissai accablé de douleur, de ces douleurs de vieillard qu'on n'aperçoit pas au dehors, qui n'excitent ni gestes ni cris, mais qui tuent. Il n'y résistera jamais, j'en suis sûr, et je prévois de loin le dernier coup qui manque au malheur de son ami. Le lendemain je fis toute la diligence possible pour être de retour de bonne heure et rendre les derniers honneurs à la plus digne des femmes. Mais tout n'étoit pas dit encore. Il falloit qu'elle ressuscitât pour me donner l'horreur de la perdre une seconde fois.

En approchant du logis, je vois un de mes gens accourir à perte d'haleine, et s'écrier d'aussi loin que je pus l'entendre : « Monsieur, monsieur, hâtez-vous, madame n'est pas morte. » Je ne compris rien à ce propos insensé; j'accours toutefois. Je vois la cour pleine de gens qui versoient des larmes de joie, en donnant à grands cris des bénédictions à Mme de Wolmar. Je demande ce que c'est; tout le monde est dans le transport, personne ne peut me répondre : la tête avoit tourné à mes

propres gens. Je monte à pas précipités dans l'appartement de Julie; je trouve plus de vingt personnes à genoux autour de son lit et les yeux fixés sur elle. Je m'approche; je la vois sur ce lit habillée et parée; le cœur me bat : je l'examine.... Hélas! elle étoit morte! Ce moment de fausse joie sitôt et si cruellement éteinte fut le plus amer de ma vie. Je ne suis pas colère : je me sentis vivement irrité. Je voulus savoir le fond de cette extravagante scène. Tout étoit déguisé, altéré, changé; j'eus toute la peine du monde à démêler la vérité. Enfin j'en vins à bout; et voici l'histoire du prodige.

Mon beau-père, alarmé de l'accident qu'il avoit appris, et croyant pouvoir se passer de son valet de chambre, l'avoit envoyé, un peu avant mon arrivée auprès de lui, savoir des nouvelles de sa fille. Le vieux domestique, fatigué du cheval, avoit pris un bateau, et, traversant le lac pendant la nuit, étoit arrivé à Clarens le matin même de mon retour. En arrivant, il voit la consternation, il en apprend le sujet, il monte en gémissant à la chambre de Julie, il se met à genoux au pied de son lit, il la regarde, il pleure, il la contemple. « Ah! ma bonne maîtresse! ah! que Dieu ne m'a-t-il pris au lieu de vous! Moi qui suis vieux, qui ne tiens à rien, qui ne suis bon à rien, que fais-je sur la terre? Et vous qui étiez jeune, qui faisiez la gloire de votre famille, le bonheur de votre maison, l'espoir des malheureux.... hélas! quand je vous vis naître, étoit-ce pour vous voir mourir?... »

Au milieu des exclamations que lui arrachoient son zèle et son bon cœur, les yeux toujours collés sur ce visage, il crut apercevoir un mouvement : son imagination se frappe; il voit Julie tourner les yeux, le regarder, lui faire un signe de tête. Il se lève avec transport, et court par toute la maison en criant que madame n'est pas morte, qu'elle l'a reconnu, qu'il en est sûr, qu'elle en reviendra. Il n'en fallut pas davantage : tout le monde accourt, les voisins, les pauvres, qui faisoient retentir l'air de leurs lamentations, tous s'écrient : « Elle n'est pas morte. » Le bruit s'en répand et s'augmente : le peuple, ami du merveilleux, se prête avidement à la nouvelle; on la croit comme on la désire; chacun cherche à se faire fête en appuyant la crédulité commune. Bientôt la défunte n'avoit pas seulement fait signe, elle avoit agi, elle avoit parlé, et il y avoit vingt témoins oculaires de faits circonstanciés qui n'arrivèrent jamais.

Sitôt qu'on crut qu'elle vivoit encore, on fit mille efforts pour la ranimer; on s'empressoit autour d'elle, on lui parloit, on l'inondoit d'eaux spiritueuses, on touchoit si le pouls ne revenoit point. S femmes, indignées que le corps de leur maîtresse restât environn d'hommes dans un état si négligé, firent sortir tout le monde, et ne tardèrent pas à connoître combien on s'abusoit. Toutefois, ne pouvant se résoudre à détruire une erreur si chère, peut-être espérant encore elles-mêmes quelque événement miraculeux, elles vêtirent le corps avec soin, et, quoique sa garde-robe leur eût été laissée, elles lui prodiguèrent la parure; ensuite l'exposant sur un lit, et laissant les rideaux ouverts, elles se remirent à la pleurer au milieu de la joie publique.

C'étoit au plus fort de cette fermentation que j'étois arrivé. Je recon-

nus bientôt qu'il étoit impossible de faire entendre raison à la multitude; que, si je faisois fermer la porte et porter le corps à la sépulture, il pourroit arriver du tumulte; que je passerois au moins pour un mari parricide qui faisoit enterrer sa femme en vie, et que je serois en horreur dans tout le pays. Je résolus d'attendre. Cependant, après plus de trente-six heures, par l'extrême chaleur qu'il faisoit, les chairs commençoient à se corrompre; et, quoique le visage eût gardé ses traits et sa douceur, on y voyoit déjà quelques signes d'altération. Je le dis à Mme d'Orbe, qui restoit demi-morte au chevet du lit. Elle n'avoit pas le bonheur d'être la dupe d'une illusion si grossière; mais elle feignoit de s'y prêter pour avoir un prétexte d'être incessamment dans la chambre, d'y navrer son cœur à plaisir, de l'y repaître de ce mortel spectacle, de s'y rassasier de douleur.

Elle m'entendit, et, prenant son parti sans rien dire, elle sortit de la chambre. Je la vis rentrer un moment après, tenant un voile d'or brodé de perles que vous lui aviez apporté des Indes[1]; puis s'approchant du lit, elle baisa le voile, en couvrit en pleurant la face de son amie, et s'écria d'une voix éclatante : « Maudite soit l'indigne main qui jamais lèvera ce voile! maudit soit l'œil impie qui verra ce visage défiguré! » Cette action, ces mots, frappèrent tellement les spectateurs, qu'aussitôt, comme par une inspiration soudaine, la même imprécation fut répétée par mille cris. Elle a fait tant d'impression sur tous nos gens et sur tout le peuple, que la défunte ayant été mise au cercueil dans ses habits et avec les plus grandes précautions, elle a été portée et inhumée dans cet état, sans qu'il se soit trouvé personne assez hardi pour toucher au voile[2].

Le sort du plus à plaindre est d'avoir encore à consoler les autres C'est ce qui me reste à faire auprès de mon beau-père, de Mme d'Orbe, des amis, des parens, des voisins et de mes propres gens. Le reste n'est rien; mais mon vieux ami! mais Mme d'Orbe! il faut voir l'affliction de celle-ci pour juger de ce qu'elle ajoute à la mienne. Loin de me savoir gré de mes soins, elle me les reproche; mes attentions l'irritent, ma froide tristesse l'aigrit; il lui faut des regrets amers semblables aux siens, et sa douleur barbare voudroit voir tout le monde au désespoir. Ce qu'il y a de plus désolant est qu'on ne peut compter sur rien avec elle, et ce qui la soulage un moment la dépite un moment après. Tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle dit approche de la folie, et seroit risible pour des gens de sang-froid. J'ai beaucoup à souffrir; je ne me rebuterai jamais. En servant ce qu'aima Julie, je crois l'honorer mieux que par des pleurs.

Un seul trait vous fera juger des autres. Je croyois avoir tout fait en

1. On voit assez que c'est le songe de Saint-Preux, dont Mme d'Orbe avoit l'imagination toujours pleine, qui lui suggère l'expédient de ce voile. Je crois que, si l'on y regardoit bien de près, on trouveroit ce même rapport dans l'accomplissement de beaucoup de prédictions. L'événement n'est pas prédit parce qu'il arrivera; mais il arrive parce qu'il a été prédit.

2. Le peuple du pays de Vaud, quoique protestant, ne laisse pas d'être extrêmement superstitieux

engageant Claire à se conserver pour remplir les soins dont la chargea son amie. Exténuée d'agitations, d'abstinences, de veilles, elle sembloit enfin résolue à revenir sur elle-même, à recommencer sa vie ordinaire, à reprendre ses repas dans la salle à manger. La première fois qu'elle y vint, je fis dîner les enfans dans leur chambre, ne voulant pas courir le hasard de cet essai devant eux; car le spectacle des passions violentes de toute espèce est un des plus dangereux qu'on puisse offrir aux enfans. Ces passions ont toujours dans leurs excès quelque chose de puéril qui les amuse, qui les séduit, et leur fait aimer ce qu'ils devroient craindre[1]. Ils n'en avoient déjà que trop vu.

En entrant elle jeta un coup d'œil sur la table, et vit deux couverts; à l'instant elle s'assit sur la première chaise qu'elle trouva derrière elle, sans vouloir se mettre à table ni dire la raison de ce caprice. Je crus la deviner, et je fis mettre un troisième couvert à la place qu'occupoit ordinairement sa cousine. Alors elle se laissa prendre par la main et mener à table, sans résistance, rangeant sa robe avec soin, comme si elle eût craint d'embarrasser cette place vide. A peine avoit-elle porté la première cuillerée de potage à sa bouche, qu'elle la repose, et demande d'un ton brusque ce que faisoit là ce couvert, puisqu'il n'étoit point occupé. Je lui dis qu'elle avoit raison, et fis ôter le couvert. Elle essaya de manger, sans pouvoir en venir à bout. Peu à peu son cœur se gonfloit, sa respiration devenoit haute et ressembloit à des soupirs. Enfin elle se leva tout à coup de table, s'en retourna dans sa chambre sans dire un seul mot, ni rien écouter de tout ce que je voulus lui dire, et de toute la journée elle ne prit que du thé.

Le lendemain ce fut à recommencer. J'imaginai un moyen de la ramener à la raison par ses propres caprices, et d'amollir la dureté du désespoir par un sentiment plus doux. Vous savez que sa fille ressemble beaucoup à Mme de Wolmar. Elle se plaisoit à marquer cette ressemblance par des robes de même étoffe, et elle leur avoit apporté de Genève plusieurs ajustemens semblables, dont elles se paroient les mêmes jours. Je fis donc habiller Henriette le plus à l'imitation de Julie qu'il fut possible, et, après l'avoir bien instruite, je lui fis occuper à table le troisième couvert qu'on avoit mis comme la veille.

Claire, au premier coup d'œil, comprit mon intention : elle en fut touchée; elle me jeta un regard tendre et obligeant. Ce fut là le premier de mes soins auquel elle parut sensible, et j'augurai bien d'un expédient qui la disposoit à l'attendrissement.

Henriette, fière de représenter sa petite maman, joua parfaitement son rôle, et si parfaitement que je vis pleurer les domestiques. Cependant elle donnoit toujours à sa mère le nom de maman, et lui parloit avec le respect convenable; mais, enhardie par le succès, et par mon approbation, qu'elle remarquoit fort bien, elle s'avisa de porter la main sur une cuiller, et de dire, dans une saillie : « Claire, veux-tu de

1. Voilà pourquoi nous aimons tous le théâtre, et plusieurs d'entre nous les romans.

cela? » Le geste et le ton de voix furent imités au point que sa mère en tressaillit. Un moment après elle part d'un grand éclat de rire, tend son assiette en disant : « Oui, mon enfant, donne; tu es charmante. » Et puis elle se mit à manger avec une avidité qui me surprit. En la considérant avec attention, je vis de l'égarement dans ses yeux, et dans son geste un mouvement plus brusque et plus décidé qu'à l'ordinaire. Je l'empêchai de manger davantage, et je fis bien; car une heure après elle eut une violente indigestion, qui l'eût infailliblement étouffée si elle eût continué de manger. Dès ce moment je résolus de supprimer tous ces jeux, qui pouvoient allumer son imagination au point qu'on n'en seroit plus maître. Comme on guérit plus aisément de l'affliction que de la folie, il vaut mieux la laisser souffrir davantage, et ne pas exposer sa raison.

Voilà, mon cher, à peu près où nous en sommes. Depuis le retour du baron, Claire monte chez lui tous les matins, soit tandis que j'y suis, soit quand j'en sors : ils passent une heure ou deux ensemble, et les soins qu'elle lui rend facilitent un peu ceux qu'on prend d'elle. D'ailleurs elle commence à se rendre plus assidue auprès des enfans. Un des trois a été malade, précisément celui qu'elle aime le moins. Cet accident lui a fait sentir qu'il lui reste des pertes à faire, et lui a rendu le zèle de ses devoirs. Avec tout cela elle n'est pas encore au point de la tristesse; les larmes ne coulent pas encore; on vous attend pour en répandre, c'est à vous de les essuyer. Vous devez m'entendre. Pensez au dernier conseil de Julie : il est venu de moi le premier, et je le crois plus que jamais utile et sage. Venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Son père, son amie, son mari, ses enfans, tout vous attend, tout vous désire, vous êtes nécessaire à tous. Enfin, sans m'expliquer davantage, venez partager et guérir mes ennuis : je vous devrai peut-être plus que personne.

LETTRE XII. — *De Julie à Saint-Preux*

(Cette lettre étoit incluse dans la précédente.)

Il faut renoncer à nos projets. Tout est changé, mon bon ami : souffrons ce changement sans murmure; il vient d'une main plus sage que nous. Nous songions à nous réunir : cette réunion n'étoit pas bonne. C'est un bienfait du ciel de l'avoir prévenue; sans doute il prévient des malheurs.

Je me suis longtemps fait illusion. Cette illusion me fut salutaire, elle se détruit au moment que je n'en ai plus besoin. Vous m'avez crue guérie; et j'ai cru l'être. Rendons grâce à celui qui fit durer cette erreur autant qu'elle étoit utile : qui sait si, me voyant si près de l'abîme, la tête ne m'eût point tourné? Oui, j'eus beau vouloir étouffer le premier sentiment qui m'a fait vivre, il s'est concentré dans mon cœur. Il s'y réveille au moment qu'il n'est plus à craindre; il me soutient quand mes forces m'abandonnent, il me ranime quand je me meurs. Mon ami, je fais cet aveu sans honte : ce sentiment resté malgré moi fut involontaire; il n'a rien coûté à mon innocence; tout ce qui dépend

de ma volonté fut pour mon devoir. Si le cœur, qui n'en dépend pas, fut pour vous. ce fut mon tourment, et non pas mon crime. J'ai fait ce que j'ai dû faire: la vertu me reste sans tache, et l'amour m'est resté sans remords.

J'ose m'honorer du passé; mais qui m'eût pu répondre de l'avenir? Un jour de plus peut-être, et j'étois coupable! Qu'étoit-ce de la vie entière passée avec vous? Quels dangers j'ai courus sans le savoir! à quels dangers plus grands j'allois être exposée! Sans doute je sentois pour moi les craintes que je croyois sentir pour vous. Toutes les épreuves ont été faites, mais elles pouvoient trop revenir. N'ai-je pas assez vécu pour le bonheur et pour la vertu? que me restoit-il d'utile à tirer de la vie? En me l'ôtant le ciel ne m'ôte plus rien de regrettable, et met mon honneur à couvert. Mon ami, je pars au moment favorable, contente de vous et de moi; je pars avec joie, et ce départ n'a rien de cruel. Après tant de sacrifices je compte pour peu celui qui me reste à faire; ce n'est que mourir une fois de plus.

Je prévois vos douleurs; je les sens : vous restez à plaindre, je le sais trop; et le sentiment de votre affliction est la plus grande peine que j'emporte avec moi. Mais voyez aussi que de consolations je vous laisse! Que de soins à remplir envers celle qui vous fut chère vous font un devoir de vous conserver pour elle! Il vous reste à la servir dans la meilleure partie d'elle-même. Vous ne perdez de Julie que ce que vous en avez perdu depuis longtemps. Tout ce qu'elle eut de meilleur vous reste. Venez vous réunir à sa famille. Que son cœur demeure au milieu de vous. Que tout ce qu'elle aima se rassemble pour lui donner un nouvel être. Vos soins, vos plaisirs, votre amitié, tout sera son ouvrage. Le nœud de votre union formé par elle la fera revivre; elle ne mourra qu'avec le dernier de tous.

Songez qu'il vous reste une autre Julie, et n'oubliez pas ce que vous lui devez. Chacun de vous va perdre la moitié de sa vie, unissez-vous pour conserver l'autre; c'est le seul moyen qui vous reste à tous deux de me survivre, en servant ma famille et mes enfans. Que ne puis-je inventer des nœuds plus étroits encore pour unir tout ce qui m'est cher! Combien vous devez l'être l'un à l'autre! Combien cette idée doit renforcer votre attachement mutuel! Vos objections contre cet engagement vont être de nouvelles raisons pour le former. Comment pourrez-vous jamais vous parler de moi sans vous attendrir ensemble? Non, Claire et Julie seront si bien confondues, qu'il ne sera plus possible à votre cœur de les séparer. Le sien vous rendra tout ce que vous aurez senti pour son amie; elle en sera la confidente et l'objet : vous serez heureux par celle qui vous restera, sans cesser d'être fidèle à celle que vous aurez perdue; et près tant de regrets et de peines, avant que l'âge de vivre et d'aimer se passe, vous aurez brûlé d'un feu légitime et joui d'un bonheur innocent.

C'est dans ce chaste lien que vous pourrez, sans distractions et sans crainte, vous occuper des soins que je vous laisse, et après lesquels vous ne serez plus en peine de dire quel bien vous aurez fait ici-bas. Vous le savez, il existe un homme digne du bonheur auquel il ne sait pas aspi-

rer. Cet homme est votre libérateur, le mari de l'amie qu'il vous a rendue. Seul, sans intérêt à la vie, sans attente de celle qui la suit, sans plaisir, sans consolation, sans espoir, il sera bientôt le plus infortuné des mortels. Vous lui devez les soins qu'il a pris de vous, et vous savez ce qui peut les rendre utiles. Souvenez-vous de ma lettre précédente. Passez vos jours avec lui. Que rien de ce qui m'aima ne le quitte. Il vous a rendu le goût de la vertu, montrez-lui-en l'objet et le prix. Soyez chrétien pour l'engager à l'être. Le succès est plus près que vous ne pensez : il a fait son devoir et je ferai le mien, faites le vôtre. Dieu est juste; ma confiance ne me trompera pas.

Je n'ai qu'un mot à vous dire sur mes enfans. Je sais quels soins va vous coûter leur éducation; mais je sais bien aussi que ces soins ne vous seront pas pénibles. Dans les momens de dégoût inséparables de cet emploi, dites-vous : « Ils sont les enfans de Julie; » il ne vous coûtera plus rien. M. de Wolmar vous remettra les observations que j'ai faites sur votre mémoire et sur le caractère de mes deux fils. Cet écrit n'est que commencé : je ne vous le donne pas pour règle, je le soumets à vos lumières. N'en faites point des savans, faites-en des hommes bienfaisans et justes. Parlez-leur quelquefois de leur mère.... vous savez s'ils lui étoient chers.... Dites à Marcellin qu'il ne m'en coûta pas de mourir pour lui. Dites à son frère que c'étoit pour lui que j'aimois la vie. Dites-leur.... Je me sens fatiguée. Il faut finir cette lettre. En vous laissant mes enfans je m'en sépare avec moins de peine; je crois rester avec eux.

Adieu, adieu, mon doux ami.... Hélas! j'achève de vivre comme j'ai commencé. J'en dis trop peut-être en ce moment où le cœur ne déguise plus rien.... Eh! pourquoi craindrois-je d'exprimer tout ce que je sens? Ce n'est plus moi qui te parle; je suis déjà dans les bras de la mort. Quand tu verras cette lettre, les vers rongeront le visage de ton amante, et son cœur où tu ne seras plus. Mais mon âme existeroit-elle sans toi? sans toi, quelle félicité goûterois-je? Non, je ne te quitte pas, je vais t'attendre. La vertu qui nous sépara sur la terre nous unira dans le séjour éternel. Je meurs dans cette douce attente : trop heureuse d'acheter au prix de ma vie le droit de t'aimer toujours sans crime, et de te le dire encore une fois.

Lettre XIII. — *De Mme d'Orbe à Saint-Preux.*

J'apprends que vous commencez à vous remettre assez pour qu'on puisse espérer de vous voir bientôt ici. Il faut, mon ami, faire effort sur votre foiblesse; il faut tâcher de passer les monts avant que l'hiver achève de vous les fermer. Vous trouverez en ce pays l'air qui vous convient; vous n'y verrez que douleur et tristesse, et peut-être l'affliction commune sera-t-elle un soulagement pour la vôtre. La mienne pour s'exhaler, a besoin de vous : moi seule je ne puis ni pleurer, ni parler, ni me faire entendre. Wolmar m'entend, et ne me répond pas. La douleur d'un père infortuné se concentre en lui-même; il n'en imagine pas une plus cruelle; il ne la sait ni voir ni sentir : il n'y a

plus d'épanchement pour les vieillards. Mes enfans m'attendrissent, et ne savent pas s'attendrir. Je suis seule au milieu de tout le monde; un morne silence règne autour de moi. Dans mon stupide abattement je n'ai plus de commerce avec personne, je n'ai qu'assez de force et de vie pour sentir les horreurs de la mort. O venez, vous qui partagez ma perte, venez partager mes douleurs! venez nourrir mon cœur de vos regrets, venez l'abreuver de vos larmes; c'est la seule consolation que je puisse attendre, c'est le seul plaisir qui me reste à goûter.

Mais avant que vous arriviez et que j'apprenne votre avis sur un projet dont je sais qu'on vous a parlé, il est bon que vous sachiez le mien d'avance. Je suis ingénue et franche; je ne veux rien vous dissimuler. J'ai eu de l'amour pour vous, je l'avoue; peut-être en ai-je encore, peut-être en aurai-je toujours; je ne le sais ni ne le veux savoir On s'en doute, je ne l'ignore pas; je ne m'en fâche ni ne m'en soucie. Mais voici ce que j'ai à vous dire et que vous devez bien retenir : c'est qu'un homme qui fut aimé de Julie d'Étange, et pourroit se résoudre à en épouser une autre, n'est à mes yeux qu'un indigne et un lâche que je tiendrois à déshonneur d'avoir pour ami; et, quant à moi, je vous déclare que tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en reparlera de sa vie.

Songez aux soins qui vous attendent, aux devoirs qui vous sont imposés, à celle à qui vous les avez promis. Ses enfans se forment et grandissent, son père se consume insensiblement, son mari s'inquiète et s'agite. Il a beau faire, il ne peut la croire anéantie; son cœur, malgré qu'il en ait, se révolte contre sa vaine raison. Il parle d'elle, il lui parle, il soupire. Je crois déjà voir s'accomplir les vœux qu'elle a faits tant de fois; et c'est à vous d'achever ce grand ouvrage. Quels motifs pour vous attirer ici l'un et l'autre! Il est bien digne du généreux Édouard que nos malheurs ne lui aient pas fait changer de résolution.

Venez donc, chers et respectables amis, venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Rassemblons tout ce qui lui fut cher. Que son esprit nous anime, que son cœur joigne tous les nôtres; vivons toujours sous ses yeux. J'aime à croire que du lieu qu'elle habite, du séjour de l'éternelle paix, cette âme encore aimante et sensible se plaît à revenir parmi nous, à retrouver ses amis pleins de sa mémoire, à les voir imiter ses vertus, à s'entendre honorer par eux, à les sentir embrasser sa tombe et gémir en prononçant son nom. Non, elle n'a point quitté ces lieux qu'elle nous rendit si charmans; ils sont encore tout remplis d'elle. Je la vois sur chaque objet, je la sens à chaque pas, à chaque instant du jour j'entends les accens de sa voix. C'est ici qu'elle a vécu; c'est ici que repose sa cendre.... la moitié de sa cendre. Deux fois la semaine, en allant au temple.... j'aperçois.... j'aperçois le lieu triste et respectable.... Beauté, c'est donc là ton dernier asile!... Confiance, amitié, vertus, plaisirs, folâtres jeux, la terre a tout englouti.... Je me sens entraînée.... j'approche en frissonnant.... je crains de fouler cette terre sacrée.... je crois la sentir palpiter et frémir sous mes pieds.... j'entends murmurer une voix plaintive!... « Claire! ô ma Claire! où

es-tu ? que fais-tu loin de ton amie?... » Son cercueil ne la contient pas tout entière.... Il attend le reste de sa proie.... il ne l'attendra pas longtemps[1].

LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON.

Les bizarres aventures de milord Édouard à Rome étoient trop romanesques pour pouvoir être mêlées avec celles de Julie sans en gâter la simplicité. Je me contenterai donc d'en extraire et abréger ici ce qui sert à l'intelligence de deux ou trois lettres où il en est question.

Milord Édouard, dans ses tournées d'Italie, avoit fait connoissance à Rome avec une femme de qualité, Napolitaine, dont il ne tarda pas à devenir fortement amoureux : elle, de son côté, conçut pour lui une passion violente qui la dévora le reste de sa vie, et finit par la mettre au tombeau. Cet homme, âpre et peu galant, mais ardent et sensible, extrême et grand en tout, ne pouvoit guère inspirer ni sentir d'attachement médiocre.

Les principes stoïques de ce vertueux Anglois inquiétoient la marquise. Elle prit le parti de se faire passer pour veuve durant l'absence de son mari; ce qui lui fut aisé, parce qu'ils étoient tous deux étrangers à Rome, et que le marquis servoit dans les troupes de l'empereur. L'amoureux Édouard ne tarda pas a parler de mariage. La marquise allégua la différence de religion et d'autres prétextes. Enfin, ils lièrent ensemble un commerce intime et libre, jusqu'à ce qu'Édouard ayant découvert que le mari vivoit, voulut rompre avec elle, après l'avoir accablée des plus vifs reproches, outré de se trouver coupable, sans le savoir, d'un crime qu'il avoit en horreur.

La marquise, femme sans principes, mais adroite et pleine de charmes, n'épargna rien pour le retenir et en vint à bout. Le commerce adultère fut supprimé, mais les liaisons continuèrent. Tout indigne qu'elle étoit d'aimer, elle aimoit pourtant : il fallut consentir à voir sans fruit un homme adoré qu'elle ne pouvoit conserver autrement; et cette barrière volontaire irritant l'amour des deux côtés, il en devint plus ardent par la contrainte. La marquise ne négligea pas les soins qui

1. En achevant de relire ce recueil, je crois voir pourquoi l'intérêt, tout foible qu'il est, m'en est si agréable, et le sera, je pense, à tout lecteur d'un bon naturel : c'est qu'au moins ce foible intérêt est pur et sans mélange de peine, qu'il n'est point excité par des noirceurs, par des crimes, ni mêlé du tourment de haïr. Je ne saurois concevoir quel plaisir on peut prendre à imaginer et composer le personnage d'un scélérat, à se mettre à sa place tandis qu'on le représente, à lui prêter l'éclat le plus imposant. Je plains beaucoup les auteurs de tant de tragédies pleines d'horreurs, lesquels passent leur vie faire agir et parler des gens qu'on ne peut écouter ni voir sans souffrir. Il me semble qu'on devroit gémir d'être condamné à un travail si cruel : ceux qui s'en font un amusement doivent être bien dévorés du zèle de l'utilité publique. Pour moi, j'admire de bon cœur leurs talens et leurs beaux génies; mais je remercie Dieu de ne me les avoir pas donnés.

pouvoient faire oublier à son amant ses résolutions : elle étoit séduisante et belle. Tout fut inutile : l'Anglois resta ferme; sa grande âme étoit à l'épreuve. La première de ses passions étoit la vertu : il eût sacrifié sa vie à sa maîtresse, et sa maîtresse à son devoir. Une fois la séduction devint trop pressante : le moyen qu'il alloit prendre pour s'en délivrer retint la marquise et rendit vains tous ses piéges. Ce n'est point parce que nous sommes foibles, mais parce que nous sommes lâches, que nos sens nous subjuguent toujours. Quiconque craint moins la mort que le crime n'est jamais forcé d'être criminel.

Il y a peu de ces âmes fortes qui entraînent les autres et les élèvent à leur sphère; mais il y en a. Celle d'Édouard étoit de ce nombre. La marquise espéroit le gagner; c'étoit lui qui la gagnoit insensiblement. Quand les leçons de la vertu prenoient dans sa bouche les accens de l'amour, il la touchoit, il la faisoit pleurer; ses feux sacrés animoient cette âme rampante; un sentiment de justice et d'honneur y portoit son charme étranger; le vrai beau commençoit à lui plaire : si le méchant pouvoit changer de nature, le cœur de la marquise en auroit changé.

L'amour seul profita de ces émotions légères; il en acquit plus de délicatesse. Elle commença d'aimer avec générosité : avec un tempérament ardent et dans un climat où les sens ont tant d'empire, elle oublia ses plaisirs pour songer à ceux de son amant, et ne pouvant les partager, elle voulut au moins qu'il les tînt d'elle. Telle fut de sa part l'interprétation favorable d'une démarche où son caractère et celui d'Édouard, qu'elle connoissoit bien, pouvoient faire trouver un raffinement de séduction.

Elle n'épargna ni soins ni dépense pour faire chercher dans tout Rome une jeune personne facile et sûre : on la trouva, non sans peine. Un soir, après un entretien fort tendre, elle la lui présenta. « Disposez-en, lui dit-elle avec un sourire; qu'elle jouisse du prix de mon amour; mais qu'elle soit la seule : c'est assez pour moi si quelquefois auprès d'elle vous songez à la main dont vous la tenez. » Elle voulut sortir, Édouard la retint. « Arrêtez, lui dit-il; si vous me croyez assez lâche pour profiter de votre offre dans votre propre maison, le sacrifice n'est pas d'un grand prix, et je ne vaux pas la peine d'être beaucoup regretté. — Puisque vous ne devez pas être à moi, je souhaite, dit la marquise, que vous ne soyez à personne; mais si l'amour doit perdre ses droits, souffrez au moins qu'il en dispose. Pourquoi mon bienfait vous est-il à charge? avez-vous peur d'être un ingrat? » Alors elle l'obligea d'accepter l'adresse de Laure (c'étoit le nom de la jeune personne), et lui fit jurer qu'il s'abstiendroit de tout autre commerce. Il dut être touché, il le fut. Sa reconnoissance lui donna plus de peine à contenir que son amour : et ce fut le piége le plus dangereux que la marquise lui ait tendu de sa vie.

Extrême en tout ainsi que son amant, elle fit souper Laure avec elle, et lui prodigua ses caresses, comme pour jouir avec plus de pompe du plus grand sacrifice que l'amour ait jamais fait. Édouard pénétré se livroit à ses transports; son âme émue et sensible s'exhaloit dans ses regards, dans ses gestes; il ne disoit pas un mot qui ne fût l'expression de la passion la plus vive. Laure étoit charmante; à peine la regardoit-

il. Elle n'imita pas cette indifférence : elle regardoit et voyoit, dans le vrai tableau de l'amour, un objet tout nouveau pour elle.

Après le souper la marquise, renvoya Laure, et resta seule avec son amant. Elle avoit compté sur les dangers de ce tête-à-tête ; elle ne s'étoit pas trompée en cela : mais comptant qu'il y succomberoit, elle se trompa : toute son adresse ne fit que rendre le triomphe de la vertu plus éclatant et plus douloureux à l'un et à l'autre. C'est à cette soirée que se rapporte, à la fin de la quatrième partie de Julie, l'admiration de Saint-Preux pour la force de son ami.

Édouard étoit vertueux, mais homme : il avoit toute la simplicité du véritable honneur, et rien de ces fausses bienséances qu'on lui substitue, et dont les gens du monde font si grand cas. Après plusieurs jours passés dans les mêmes transports près de la marquise, il sentit augmenter le péril ; et prêt à se laisser vaincre, il aima mieux manquer de délicatesse que de vertu : il fut voir Laure.

Elle tressaillit à sa vue. Il la trouva triste ; il entreprit de l'égayer, et ne crut pas avoir besoin de beaucoup de soins pour y réussir. Cela ne lui fut pas si facile qu'il l'avoit cru. Ses caresses furent mal reçues, ses offres furent rejetées d'un air qu'on ne prend point en disputant ce qu'on veut accorder.

Un accueil aussi ridicule ne le rebuta pas, il l'irrita. Devoit-il des égards d'enfant à une fille de cet ordre ? Il usa sans ménagement de ses droits. Laure, malgré ses cris, ses pleurs, sa résistance, se sentant vaincue, fait un effort, s'élance à l'autre extrémité de la chambre, et lui crie d'une voix animée : « Tuez-moi si vous voulez ; jamais vous ne me toucherez vivante. » Le geste, le regard, le ton, n'étoient pas équivoques. Édouard, dans un étonnement qu'on ne peut concevoir, se calme, la prend par la main, la fait rasseoir, s'assied à côté d'elle, et la regardant sans parler, attend froidement le dénoûment de cette comédie.

Elle ne disoit rien ; elle avoit les yeux baissés ; sa respiration étoit inégale, son cœur palpitoit ; et tout marquoit en elle une agitation extraordinaire. Édouard rompit enfin le silence pour lui demander ce que signifioit cette étrange scène. « Me serois-je trompé ? lui dit-il ; ne seriez-vous point Lauretta Pisana ? — Plût à Dieu ! dit-elle d'une voix tremblante. — Quoi donc ! reprit-il avec un sourire moqueur, auriez-vous par hasard changé de métier ? — Non, dit Laure ; je suis toujours la même : on ne revient plus de l'état où je suis. » Il trouva dans ce tour de phrase, et dans l'accent dont il fut prononcé, quelque chose de si extraordinaire, qu'il ne savoit plus que penser, et qu'il crut que cette fille étoit devenue folle. Il continua : « Pourquoi donc, charmante Laure, ai-je seul l'exclusion ? Dites-moi ce qui m'attire votre haine. — Ma haine ! s'écria-t-elle d'un ton plus vif. Je n'ai point aimé ceux que j'ai reçus : je puis souffrir tout le monde hors vous seul. — Mais pourquoi cela ? Laure, expliquez-vous mieux, je ne vous entends point. —Eh ! m'entends-je moi-même ? Tout ce que je sais, c'est que vous ne me toucherez jamais.... Non, s'écria-t-elle encore avec emportement, jamais vous ne me toucherez. En me sentant dans vos bras, je songerois que vous n'y tenez qu'une fille publique, et j'en mourrois de rage. »

Elle s'animoit en parlant. Édouard aperçut dans ses yeux des signes de douleur et de désespoir qui l'attendrirent. Il prit, avec des manières moins méprisantes, un ton plus honnête et plus caressant. Elle se cachoit le visage, elle évitoit ses regards. Il lui prit la main d'un air affectueux. A peine elle sentit cette main qu'elle y porta la bouche, et la pressa de ses lèvres en poussant des sanglots et versant des torrens de larmes.

Ce langage, quoique assez clair, n'étoit pas précis. Édouard ne l'amena qu'avec peine à lui parler plus nettement. La pudeur éteinte étoit revenue avec l'amour, et Laure n'avoit jamais prodigué sa personne avec tant de honte qu'elle en eut d'avouer qu'elle aimoit.

A peine cet amour étoit-il né qu'il étoit déjà dans toute sa force. Laure étoit vive et sensible, assez belle pour faire une passion, assez tendre pour la partager; mais, vendue par d'indignes parens dès sa première jeunesse, ses charmes, souillés par la débauche, avoient perdu leur empire. Au sein des honteux plaisirs, l'amour fuyoit devant elle; de malheureux corrupteurs ne pouvoient ni le sentir ni l'inspirer. Les corps combustibles ne brûlent point d'eux-mêmes : qu'une étincelle approche, et tout part. Ainsi prit feu le cœur de Laure aux transports de ceux d'Édouard et de la marquise. A ce nouveau langage elle sentit un frémissement délicieux : elle prêtoit une oreille attentive; ses avides regards ne laissoient rien échapper. La flamme humide qui sortoit des yeux de l'amant pénétroit par les siens jusqu'au fond du cœur; un sang plus brûlant couloit dans ses veines; la voix d'Édouard avoit un accent qui l'agitoit; le sentiment lui sembloit peint dans tous ses gestes; tous ses traits, animés par la passion, la lui faisoient ressentir. Ainsi la première image de l'amour lui fit aimer l'objet qui la lui avoit offerte. S'il n'eût rien senti pour une autre, peut-être n'eût-elle rien senti pour lui.

Toute cette agitation la suivit chez elle. Le trouble de l'amour naissant est toujours doux. Son premier mouvement fut de se livrer à ce nouveau charme; le second fut d'ouvrir les yeux sur elle. Pour la première fois de sa vie, elle vit son état; elle en eut horreur. Tout ce qui nourrit l'espérance et les désirs des amans se tournoit en désespoir dans son âme. La possession de ce qu'elle aimoit n'offroit à ses yeux que l'opprobre d'une abjecte et vile créature, à laquelle on prodigue son mépris avec ses caresses; dans le prix d'un amour heureux, elle ne vit que l'infâme prostitution. Ses tourmens les plus insupportables lui venoient ainsi de ses propres désirs. Plus il lui étoit aisé de les satisfaire, plus son sort lui sembloit affreux : sans honneur, sans espoir, sans ressources, elle ne connut l'amour que pour en regretter les délices. Ainsi commencèrent ses longues peines, et finit son bonheur d'un moment.

La passion naissante qui l'humilioit à ses propres yeux l'élevoit à ceux d'Édouard. La voyant capable d'aimer, il ne la méprisa plus. Mais quelles consolations pouvoit-elle attendre de lui? quel sentiment pouvoit-il lui marquer, si ce n'est le foible intérêt qu'un cœur honnête, qui n'est pas libre, peut prendre à un objet de pitié qui n'a plus d'honneur qu'assez pour sentir sa honte?

Il la consola comme il put, et promit de la venir revoir. Il ne lui dit pas un mot de son état, pas même pour l'exhorter d'en sortir. Que ser-

voit d'augmenter l'effroi qu'elle en avoit, puisque cet effroi même la faisoit désespérer d'elle? Un seul mot sur un tel sujet tiroit à conséquence, et sembloit la rapprocher de lui : c'étoit ce qui ne pouvoit jamais être. Le plus grand malheur des métiers infâmes est qu'on ne gagne rien à les quitter.

Après une seconde visite, Édouard, n'oubliant pas la magnificence angloise, lui envoya un cabinet de laque et plusieurs bijoux d'Angleterre. Elle lui renvoya le tout avec ce billet :

« J'ai perdu le droit de refuser des présens; j'ose pourtant vous renvoyer le vôtre : car peut-être n'aviez-vous pas dessein d'en faire un signe de mépris. Si vous le renvoyez encore, il faudra que je l'accepte : mais vous avez une bien cruelle générosité. »

Édouard fut frappé de ce billet : il le trouvoit à la fois humble et fier. Sans sortir de la bassesse de son état, Laure y montroit une sorte de dignité. C'étoit presque effacer son opprobre à force de s'en avilir. Il avoit cessé d'avoir du mépris pour elle; il commença de l'estimer. Il continua de la voir sans plus parler de présent; et, s'il ne s'honora pas d'être aimé d'elle, il ne put s'empêcher de s'en applaudir.

Il ne cacha pas ses visites à la marquise : il n'avoit nulle raison de les lui cacher; et c'eût été de sa part une ingratitude. Elle en voulut savoir davantage. Il jura qu'il n'avoit point touché Laure.

Sa modération eut un effet tout contraire à celui qu'il en attendoit. «Quoi! s'écria la marquise en fureur, vous la voyez et ne la touchez point! Qu'allez-vous donc faire chez elle?» Alors s'éveilla cette jalousie infernale qui la fit cent fois attenter à la vie de l'un et de l'autre, et la consuma de rage jusqu'au moment de sa mort.

D'autres circonstances achevèrent d'allumer cette passion furieuse, et rendirent cette femme à son vrai caractère. J'ai déjà remarqué que, dans son intègre probité, Édouard manquoit de délicatesse. Il fit à la marquise le même présent que lui avoit renvoyé Laure. Elle l'accepta, non par avarice, mais parce qu'ils étoient sur le pied de s'en faire l'un à l'autre; échange auquel, à la vérité, la marquise ne perdoit pas. Malheureusement elle vint à savoir la première destination de ce présent, et comment il lui étoit revenu. Je n'ai pas besoin de dire qu'à l'instant tout fut brisé et jeté par les fenêtres. Qu'on juge de ce que dut sentir en pareil cas une maîtresse jalouse et une femme de qualité.

Cependant, plus Laure sentoit sa honte, moins elle tentoit de s'en délivrer : elle y restoit par désespoir; et le dédain qu'elle avoit pour elle-même rejaillissoit sur ses corrupteurs. Elle n'étoit pas fière : quel droit eût-elle eu de l'être? mais un profond sentiment d'ignominie qu'on voudroit en vain repousser, l'affreuse tristesse de l'opprobre qui se sent et ne peut se fuir, l'indignation d'un cœur qui s'honore encore et se sent à jamais déshonoré; tout versoit le remords et l'ennui sur des plaisirs abhorrés par l'amour. Un respect étranger à ces âmes viles leur faisoit oublier le ton de la débauche; un trouble involontaire empoisonnoit leurs transports; et, touchés du sort de leur victime, ils s'en retournoient pleurant sur elle et rougissant d'eux.

La douleur la consumoit. Édouard, qui peu à peu la prenoit en ami

tié, vit qu'elle n'étoit que trop affligée, et qu'il falloit plutôt la ranimer que l'abattre. Il la voyoit, c'étoit déjà beaucoup pour la consoler. Ses entretiens firent plus, ils l'encouragèrent; ses discours élevés et grands rendoient à son âme accablée le ressort qu'elle avoit perdu. Quel effet ne faisoient-ils point, partant d'une bouche aimée et pénétrant dans un cœur bien né que le sort livroit à la honte, mais que la nature avoit fait pour l'honnêteté! C'est dans ce cœur qu'ils trouvoient de la prise et qu'ils portoient avec fruit les leçons de la vertu.

Par ces soins bienfaisans, il la fit enfin mieux penser d'elle. « S'il n'y a de flétrissure éternelle que celle d'un cœur corrompu, je sens en moi de quoi pouvoir effacer ma honte : je serai toujours méprisee, mais je ne mériterai plus de l'être, je ne me mépriserai plus. Échappée à l'horreur du vice, celle du mépris m'en sera moins amère. Eh! que m'importent les dédains de toute la terre, quand Édouard m'estimera? Qu'il voie son ouvrage et qu'il s'y complaise : seul il me dédommagera de tout. Quand l'honneur n'y gagneroit rien, du moins l'amour y gagnera. Oui, donnons au cœur qu'il enflamme une habitation plus pure. Sentiment délicieux! je ne profanerai plus tes transports. Je ne puis être heureuse, je ne le serai jamais, je le sais. Hélas! je suis indigne des caresses de l'amour; mais je n'en souffrirai jamais d'autres. »

Son état étoit trop violent pour pouvoir durer; mais quand elle tenta d'en sortir, elle y trouva des difficultés qu'elle n'avoit pas prévues. Elle éprouva que celle qui renonce au droit sur sa personne ne le recouvre pas comme il lui plaît, et que l'honneur est une sauvegarde civile qui laisse bien foibles ceux qui l'ont perdu. Elle ne trouva d'autre parti pour se retirer de l'oppression que d'aller brusquement se jeter dans un couvent, et d'abandonner sa maison presque au pillage; car elle vivoit dans une opulence commune à ses pareilles, surtout en Italie, quand l'âge et la figure les font valoir. Elle n'avoit rien dit à Bomston de son projet, trouvant une sorte de bassesse à en parler avant l'exécution. Quand elle fut dans son asile, elle le lui marqua par un billet, le priant de la protéger contre les gens puissans qui s'intéressoient à son désordre et que sa retraite alloit offenser. Il courut chez elle assez tôt pour sauver ses effets. Quoique étranger dans Rome, un grand seigneur considéré, riche, et plaidant avec force la cause de l'honnêteté, y trouva bientôt assez de crédit pour la maintenir dans son couvent, et même l'y faire jouir d'une pension que lui avoit laissée le cardinal auquel ses parens l'avoient vendue.

Il fut la voir. Elle étoit belle; elle aimoit; elle étoit pénitente; elle lui devoit tout ce qu'elle alloit être. Que de titres pour toucher un cœur comme le sien! Il vint plein de tous les sentimens qui peuvent porter au bien les cœurs sensibles; il n'y manquoit que celui qui pouvoit la rendre beureuse et qui ne dépendoit pas de lui. Jamais elle n'en avoit tant espéré; elle étoit transportée; elle se sentoit déjà dans l'état auquel on remonte si rarement. Elle disoit : « Je suis honnête; un homme vertueux s'intéresse à moi : amour, je ne regrette plus les pleurs, les soupirs que tu me coûtes; tu m'as déjà payée de tout. Tu fis ma force, et tu fais ma récompense; en me faisant aimer mes devoirs, tu deviens

le premier de tous. Ce bonheur n'étoit réservé qu'à moi seule. C'est l'amour qui m'élève et m'honore; c'est lui qui m'arrache au crime, à l'opprobre; il ne peut plus sortir de mon cœur qu'avec la vertu. O Édouard! quand je redeviendrai méprisable j'aurai cessé de t'aimer. »

Cette retraite fit du bruit. Les âmes basses, qui jugent des autres par elles-mêmes, ne purent imaginer qu'Édouard n'eût mis à cette affaire que de l'intérêt et de l'honnêteté. Laure étoit trop aimable pour que les soins qu'un homme prenoit d'elle ne fussent pas toujours suspects. La marquise, qui avoit ses espions, fut instruite de tout la première; et ses emportemens, qu'elle ne put contenir, achevèrent de divulguer son intrigue. Le bruit en parvint au marquis jusqu'à Vienne; et l'hiver suivant il vint à Rome chercher un coup d'épée pour rétablir son honneur, qui n'y gagna rien.

Ainsi commencèrent ces doubles liaisons qui, dans un pays comme l'Italie, exposèrent Édouard à mille périls de toute espèce, tantôt de la part d'un militaire outragé, tantôt de la part d'une femme jalouse et vindicative, tantôt de la part de ceux qui s'étoient attachés à Laure, et que sa perte mit en fureur. Liaisons bizarres s'il en fut jamais, qui, l'environnant de périls sans utilité, le partageoient entre deux maîtresses passionnées, sans en pouvoir posséder aucune; refusé de la courtisane qn'il n'aimoit pas, refusant l'honnête femme qu'il adoroit; toujours vertueux, il est vrai, mais croyant toujours servir la sagesse en n'écoutant que ses passions.

Il n'est pas aisé de dire quelle espèce de sympathie pouvoit unir deux caractères si opposés que ceux d'Édouard et de la marquise; mais, malgré la différence de leurs principes, ils ne purent jamais se détacher parfaitement l'un de l'autre. On peut juger du désespoir de cette femme emportée quand elle crut s'être donné une rivale, et quelle rivale! par son imprudente générosité. Les reproches, les dédains, les outrages, les menaces, les tendres caresses, tout fut employé tour à tour pour détacher Édouard de cet indigne commerce, où jamais elle ne put croire que son cœur n'eût point de part. Il demeura ferme; il l'avoit promis. Laure avoit borné son espérance et son bonbeur à le voir quelquefois. Sa vertu naissante avoit besoin d'appui; elle tenoit à celui qui l'avoit fait naître : c'étoit à lui de la soutenir. Voilà ce qu'il disoit à la marquise, à lui-même, et peut-être ne se disoit-il pas tout. Où est l'homme assez sévère pour fuir les regards d'un objet charmant qui ne lui demande que de se laisser aimer? où est celui dont les larmes de deux beaux yeux n'enflent pas un peu le cœur honnête? où est l'homme bienfaisant dont l'utile amour-propre n'aime pas à jouir du fruit de ses soins? Il avoit rendu Laure trop estimable pour ne faire que l'estimer.

La marquise, n'ayant pu obtenir qu'il cessât de voir cette infortunée, devint furieuse. Sans avoir le courage de rompre avec lui, elle le prit dans une espèce d'horreur. Elle frémissoit en voyant entrer son carrosse; le bruit de ses pas en montant l'escalier la faisoit palpiter d'effroi. Elle étoit prête à se trouver mal à sa vue. Elle avoit le cœur serré tant qu'il restoit auprès d'elle; quand il partoit, elle l'accabloit d'imprécations : sitôt qu'elle ne le voyoit plus, elle pleuroit de rage; elle

ne parloit que de vengeance; son dépit sanguinaire ne lui dictoit que des projets dignes d'elle. Elle fit plusieurs fois attaquer Édouard sortant du couvent de Laure; elle lui tendit des piéges à elle-même pour l'en faire sortir et l'enlever. Tout cela ne put le guérir. Il retournoit le lendemain chez celle qui l'avoit voulu faire assassiner la veille; et, toujours avec son chimérique projet de la rendre à la raison, il exposoit la sienne, et nourrissoit sa foiblesse du zèle de sa vertu.

Au bout de quelques mois, le marquis, mal guéri de sa blessure, mourut en Allemagne, peut-être de douleur de la mauvaise conduite de sa femme. Cet événement, qui devoit rapprocher Édouard de la marquise, ne servit qu'à l'en éloigner encore plus. Il lui trouva tant d'empressement à mettre à profit sa liberté recouvrée, qu'il frémit de s'en prévaloir. Le seul doute si la blessure du marquis n'avoit point contribué à sa mort effraya son cœur et fit taire ses désirs. Il se disoit : « Les droits d'un époux meurent avec lui pour tout autre; mais pour son meurtrier ils lui survivent et deviennent inviolables. Quand l'humanité, la vertu, les lois, ne prescriroient rien sur ce point, la raison seule ne nous dit-elle pas que les plaisirs attachés à la reproduction des hommes ne doivent point être le prix de leur sang ? sans quoi les moyens destinés à nous donner la vie seroient des sources de mort, et le genre humain périroit par les soins qui doivent le conserver. »

Il passa plusieurs années ainsi partagé entre deux maîtresses; flottant sans cesse de l'une à l'autre; souvent voulant renoncer à toutes deux et n'en pouvant quitter aucune; repoussé par cent raisons, rappelé par mille sentimens, et chaque jour plus serré dans ses liens par ses vains efforts pour les rompre; cédant tantôt au penchant et tantôt au devoir; allant de Londres à Rome et de Rome à Londres, sans pouvoir se fixer nulle part; toujours ardent, vif, passionné, jamais foible ni coupable, et fort de son âme grande et belle quand il pensoit ne l'être que de sa raison; enfin tous les jours méditant des folies, et tous les jours revenant à lui, prêt à briser ses indignes fers. C'est dans ces premiers momens de dégoût qu'il faillit s'attacher à Julie; et il paroît sûr qu'il l'eût fait s'il n'eût pas trouvé la place prise.

Cependant la marquise perdoit toujours du terrain par ses vices; Laure en gagnoit par ses vertus. Au surplus la constance étoit égale des deux côtés; mais le mérite n'étoit pas le même; et la marquise, avilie, dégradée par tant de crimes, finit par donner à son amour sans espoir les supplémens que n'avoit pu supporter celui de Laure. A chaque voyage, Bomston trouvoit à celle-ci de nouvelles perfections : elle avoit appris l'anglois, elle savoit par cœur tout ce qu'il lui avoit conseillé de lire; elle s'instruisoit dans toutes les connoissances qu'il paroissoit aimer; elle cherchoit à mouler son âme sur la sienne; et ce qu'il y restoit de son fonds ne la déparoit pas. Elle étoit encore dans l'âge où la beauté croît avec les années. La marquise étoit dans celui où elle ne fait plus que décliner; et, quoiqu'elle eût ce ton du sentiment qui plaît et qui touche, qu'elle parlât d'humanité, de fidélité, de vertus, avec grâce, tout cela devenoit ridicule par sa conduite, et sa réputation démentoit tous ces beaux discours. Édouard la connoissoit

trop pour en espérer plus rien : il s'en détachoit insensiblement sans pouvoir s'en détacher tout à fait; il s'approchoit toujours de l'indifférence sans pouvoir jamais y arriver; son cœur le rappeloit sans cesse chez la marquise; ses pieds l'y portoient sans qu'il y songeât. Un homme sensible n'oublie jamais, quoi qu'il fasse, l'intimité dans laquelle il a vécu. A force d'intrigues, de ruses, de noirceurs, elle parvint enfin à s'en faire mépriser; mais il la méprisa sans cesser de la plaindre, sans pouvoir jamais oublier ce qu'elle avoit fait pour lui ni ce qu'il avoit senti pour elle.

Ainsi dominé par ses habitudes encore plus que par ses penchans, Édouard ne pouvoit rompre les attachemens qui l'attiroient à Rome. Les douceurs d'un ménage heureux lui firent désirer d'en établir un semblable avant de vieillir. Quelquefois il se taxoit d'injustice, d'ingratitude même envers la marquise, et n'imputoit qu'à sa passion les vices de son caractère; quelquefois il oublioit le premier état de Laure, et son cœur franchissoit sans y songer la barrière qui le séparoit d'elle. Toujours cherchant dans sa raison des excuses à son penchant, il se fit de son dernier voyage un motif pour éprouver son ami, sans songer qu'il s'exposoit lui-même à une épreuve dans laquelle il auroit succombé sans lui.

Le succès de cette entreprise et le dénoûment des scènes qui s'y rapportent sont détaillés dans la douzième lettre de la cinquième partie, et dans la troisième de la sixième, de manière à n'avoir plus rien d'obscur à la suite de l'abrégé précédent. Édouard, aimé de deux maîtresses sans en posséder aucune, paroît d'abord dans une situation risible : mais sa vertu lui donnoit en lui-même une jouissance plus douce que celle de la beauté, et qui ne s'épuise pas comme elle. Plus heureux des plaisirs qu'il se refusoit que le voluptueux n'est de ceux qu'il goûte, il aima plus longtemps, resta libre, et jouit mieux de la vie que ceux qui l'usent. Aveugles que nous sommes, nous la passons tous à courir après nos chimères Eh ! ne saurons-nous jamais que, de toutes les folies des hommes, il n'y a que celles du juste qui le rendent heureux?

OBSERVATIONS

ADRESSÉES PAR J. J. ROUSSEAU AU LIBRAIRE GÉNIN SUR LES RETRANCHEMENS QUE M. DE MALESHERBES VOULOIT QU'ON FÎT A LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

Je n'ai pu bien juger de l'effet des retranchemens dont M. de Malesherbes a eu la bonté de m'envoyer la note et les raisons, parce que je n'ai pas l'édition de Paris sous les yeux; mais je pense que cette mutilation doit être bien choquante à la lecture, et produit bien des disparates.

Quelques-uns de ces retranchemens me paroissent assez à propos et convenables, même dans ma façon de penser; mais le plus grand nombre et les plus importans sont ceux auxquels je ne puis acquiescer, parce qu'ils vont directement contre l'objet du livre, et que les images

trop libres, mais nécessaires à l'effet du reste, n'étant plus rachetées par rien d'utile, un bon livre que j'ai cru donner ne devient plus qu'un roman libre et scandaleux que je supprimerois moi-même si j'en avois le pouvoir. Je me soucie peu qu'on me lise en France, s'il faut employer pour cela six volumes de fadeurs uniquement à servir de secrétaire d'amour à la jeunesse.

Une dévote vulgaire humblement soumise à son directeur, une femme qui commence par le libertinage et finit par la dévotion, n'est pas un objet assez rare, assez instructif pour occuper un gros livre; mais une femme à la fois aimable, dévote, éclairée et raisonnable, est un objet plus nouveau, et selon moi plus utile : c'est pourtant cette nouveauté et cette utilité que les retranchemens exigés font disparoître. Il est vrai que c'est précisément sur la supposition de cette piété éclairée que M. de Malesherbes ne veut pas qu'elle ait des sentimens différens de la doctrine de l'Église; mais ce mot d'*Église* a besoin d'explication. L'Église romaine n'exige point une piété éclairée, elle exige une piété aveugle; et quant à l'Église protestante, c'est précisément parce qu'elle exige une piété éclairée qu'elle laisse à chacun l'usage de sa raison. Voit-on que ce livre, qui effarouche si fort les théologiens catholiques, effarouche aussi les nôtres? C'est une nouvelle sorte d'intolérance dont les prêtres ne s'étoient pas encore avisés, de vouloir qu'un protestant soit protestant à leur mode plutôt qu'à la sienne.

M. de Malesherbes pense que la doctrine mise dans la bouche de Julie mourante est celle de l'auteur ou de l'éditeur du livre; cependant il veut qu'on tronque cette profession de foi. Or, il est clair que, dans une édition faite par mes soins, les suppressions seront de ma part un désaveu tacite. Quoi! M. de Malesherbes veut-il que je renie ma foi? Ou le courage que je dois sentir en moi me trompe, ou, quand je verrois devant moi l'appareil des supplices, je n'ôterois pas un mot de ce discours.

Je n'entrerai point dans le détail des motifs qui ont déterminé M. de Malesherbes à ordonner ces retranchemens. Ces motifs, étant tirés de principes que je n'adopte point, n'ont aucune autorité pour moi. Je n'imaginois pas qu'un roman génevois dût être approuvé en Sorbonne. Et comme je n'ai point désiré qu'il fût imprimé en France, rien ne m'oblige à souscrire aux conditions sous lesquelles il peut être imprimé. Je remarquerai seulement que ces retranchemens sont faits avec tant de soin qu'il ne reste rien à mes calvinistes, en fait de doctrine que le plus superstitieux catholique ne pût avouer : autant vaudroi exiger que tout protestant qui vient à Paris fît abjuration sur la frontière. Il s'en faut bien que les romans de l'abbé Prévost, surtout le *Cléveland*, soient traités avec tant de sévérité. Or, il me paroît assez étrange qu'un prêtre catholique puisse dans ses romans faire parler des protestans selon leurs idées, plus librement qu'un protestant dans les siens.

M. de Malesherbes m'élève des scrupules sur les sentimens de Julie et de Saint-Preux, qu'il n'a point élevés sur les miens propres dans mon *Discours sur l'inégalité*, ni même dans ma *Lettre à M. d'Alembert*,

dont les dix ou douze premières pages contiennent sans détour, directement et sous mon nom, des sentimens du moins aussi hardis et aussi durement énoncés; au lieu que, dans le roman, ceux contestés entre les interlocuteurs ne peuvent être imputés avec certitude ni à moi ni à personne.

J'ai pensé aux changemens proposés, et j'ai vu que je ne pouvois rien substituer aux choses retranchées, sans changer aussi l'objet de ce livre et sans le gâter; ce que je ne veux pas faire. Que si je ne voulois qu'adoucir ces mêmes choses, je n'y réussirois jamais, n'ayant ni ce talent-là, ni le goût qui le rend utile. A la vérité il y a beaucoup de mauvaises notes que je voudrois qui n'y fussent point; mais ce ne sont pas celles-là que M. de Malesherbes exige qu'on retranche. Je pourrois consentir qu'on les ôtât absolument toutes, pourvu que le texte entier restât tel qu'il est dans la première édition; encore ce sacrifice me coûteroit-il beaucoup.

Je remercie très-humblement M. de Malesherbes de sa bonne volonté; mais je ne sais ni ne veux apprendre comment il faut préparer un livre pour le mettre en état d'être imprimé à Paris

---

NOTES

ADRESSÉES PAR J. J. ROUSSEAU A M. DE MALESHERBES A L'OCCASION DE LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

I. Puisque M. le président de Malesherbes exige que j'entre dans la discussion des articles retranchés dans la Julie, j'obéis, sans voir cependant l'utilité de cette discussion. Je remarquerai seulement, avant d'entrer en matière, que M. de Malesherbes motivant tous ces retranchemens sur les idées des catholiques, ou même des réformés, et moi raisonnant uniquement sur les miennes, ce n'est pas merveille si nous nous rencontrons peu.

II. Je ne disconviens pas que M. de Labédoyère[1] n'ait fait une action héroïque en reconnoissant sa belle-fille : mais je n'en crois pas moins qu'il fit une action barbare en déshéritant son fils; il n'y a point de préjugé, quelque universel qu'il puisse être, qui prescrive contre la nature; et déshériter son fils n'est pas un acte de foiblesse, mais de cruauté.

L'état de la personne qui aimoit le fils de M. de Labédoyère, la loi des préjugés, l'honneur même, pouvoient déterminer le père à s'opposer de toute sa force au mariage de son fils : mais le mariage une fois fait et consommé, le fils, en abandonnant sa femme, en dégradant ses enfans de leur légitime état, devenoit un malhonnête homme; et le père qui répudioit son fils pour n'avoir pas indignement violé sa foi, étoit un indigne père. Tout le monde l'eût dit si ce père eût été un homme du peuple. Cela n'en étoit que plus vrai, le père étant magistrat, obligé par état à être juste et à protéger spécialement l'opprimé.

1. Procureur général au parlement de Rennes. Voy. *la Nouvelle Héloïse* IIe partie, lettre II, tome IV, page 131. (Éd.)

J'ai consenti ci-devant à la suppression de ce qui regarde M. de Labédoyère : ainsi M. de Malesherbes n'y peut revenir que pour m'en faire un reproche ; et alors, ne m'estimant point coupable, je dois me justifier.

III. La réponse que fait Saint-Preux à M. de Wolmar[1] est tout ce qu'on peut dire de plus modéré, de plus sensé sur la religion chrétienne et sur ses mystères. Les catholiques qui s'obstinent à vouloir jouer à quitte ou double ont grand tort ; ils ne trouveront sûrement pas leur compte à ce marché : or, pourquoi serions-nous tenus d'avoir le même tort qu'eux ? les réformés commencent à sentir la nécessité de sacrifier quelques branches pour conserver le tronc ; et c'est dans cet esprit que les matières théologiques sont traitées dans la *Julie*. Au reste, si Saint-Preux n'est pas calviniste, il sera, si l'on veut, socinien ; c'est toujours être hérétique. Que lui demande-t-on de plus ? La Sorbonne voudroit-elle nous rendre intolérans malgré nous, ou nous prescrire de quelle manière il lui plaît que nous allions en enfer ? quel droit, quelle inspection prétend avoir l'Église catholique sur quiconque ne reconnoît pas son autorité ? Elle aura beau faire : l'intolérance, même théologique, est contraire à nos principes, et n'a jamais pu s'introduire parmi nous que par abus. Or, je soutiens qu'il appartient à tous les fidèles de réclamer contre cet abus. Toute formule de profession de foi est contraire à l'esprit de la réforme ; et je ne reconnois de doctrine hétérodoxe que celle qui n'établit pas la bonne morale, ou qui mène à la mauvaise. Il reste à savoir si celle de Julie ou de Saint-Preux est dans ce cas-là. « Julie et Saint-Preux étant les héros du roman, dit M. de Malesherbes, leur façon de penser peut faire impression et sera toujours prise pour celle de l'auteur. » Auteur ou non, si cette façon de penser est prise pour la mienne, et peut faire impression, tant mieux : c'est une raison de plus pour moi de n'y rien changer. Toute autre objection est incompétente de la part des catholiques, et ne me touche point de la part de qui que ce soit.

A l'égard du mot *par hasard*, je ne sais ce qu'il a de déplacé dans la bouche de M. de Wolmar : mais je sais bien que ce seroit un grand hasard, s'il y avoit un seul chrétien sur la terre. Cependant, s'il ne tient qu'à sacrifier ce mot-là, j'y consens. Qu'on en substitue un autre équivalent, si l'on peut, pourvu que ce mot substitué soit court, serré, dans les principes de Wolmar, qu'il ne gâte pas l'harmonie de la phrase, et que la réponse de Saint-Preux puisse s'y rapporter.

IV. Je conviens qu'il y a quelques épithètes dures qu'on peut adoucir. On ôtera la note, si l'on veut : peut-être même n'est-il pas impossible de modifier le texte sans l'affoiblir, pourvu cependant que l'incrédulité de M. de Wolmar continue de porter sur le même fondement, et que Saint-Preux dise toujours que, dans les religions grecque et catholique, il est impossible d'être raisonnable et de croire en Dieu.

V. Je me doute bien qu'il y a des gens à qui la note déplaît[2]. Si elle ne déplaisoit à personne, ce ne seroit pas la peine de la laisser. Quant à

1. Ve partie, lettre III, tome IV, pages 389 et suivantes. (Éd.)
2. Ve partie, lettre V, note 1, tome IV, pages 412 et 413. (Éd.)

moi, je crois que tout persécuteur est un fripon ou un sot. Si la note n'est pas neuve, peu importe : elle est utile, c'est l'essentiel ; cependant, si l'on veut en ôter les trois dernières lignes, j'y consens.

VI. M. de Malesherbes me propose un expédient qui me blesse. Jusqu'ici j'ai cherché de bonne foi la vérité, préférant cependant des vérités utiles. Mais en quelque cas que ç'ait été, je n'ai jamais su l'art d'affoiblir des objections, et je ne suis point tenté de l'apprendre. D'ailleurs ce seroit un moyen très-sûr de faire valoir celle de M. de Wolmar, que de l'affoiblir, après avoir commencé par l'exposer dans toute sa force : il faut donc la laisser.

A l'égard de la réponse de Saint-Preux, que M. de Malesherbes trouve très-foible, elle me semble à moi très-forte, même sans réplique ; et j'y crois trouver la solution de toutes les difficultés des manichéens. En cela, je puis avoir tort : mais qu'y faire ? Je ne peux me servir que de ma propre tête pour raisonner. Comme donc cette réponse est bonne pour moi, je ne consens pas qu'on l'ôte ; mais je consens de bon cœur qu'on y en joigne une meilleure, si on la sait [1].

VII. Je consens que l'on modifie un peu si l'on veut les phrases retranchées du texte, mais non pas qu'on les ôte. Elles sont utiles, puisqu'elles tiennent aux bonnes mœurs ; et c'est un exemple très-juste dont Julie a raison de s'autoriser. Quant à la note, je n'y tiens pas plus qu'aux autres : c'est une conclusion qu'on aime à tirer du texte, quand même je n'en dirois rien.

Les pages [2] doivent rester exactement telles qu'elles sont. Si Saint-Preux veut être hérétique sur la grâce, c'est son affaire. D'ailleurs, il faut bien qu'il défende la liberté de l'homme, puisqu'il fait ailleurs de l'abus de cette liberté la cause du mal moral : il faut absolument qu'il soit moliniste, pour ne pas être manichéen : et puis, il ne doit pas lui en arriver pis chez les catholiques de rejeter les décisions de Calvin, que de rejeter celles du pape. Quant à ce que M. de Malesherbes appelle une révolte contre l'autorité de l'Écriture, je l'appelle, moi, une soumission à l'autorité de Dieu et de la raison, qui doit aller avant celle de la Bible, et qui lui sert de fondement ; et quant à saint Paul, s'il ne permet point d'argumenter contre lui, il ne doit pas argumenter lui-même, ou du moins il doit argumenter mieux.

Si l'on veut retrancher la note, soit ; mais si on la laisse, il faut laisser aussi que c'est un petit mal de se tromper, parce que je crois ainsi ; je peux avoir tort sans doute mais quand je parle en mon nom, c'est mon sentiment que je dois dire, surtout quand cela sert à résoudre des objections : on peut ôter la note si l'on veut. J'en dis autant de l'autre. Cette note, grâce à Dieu, n'est pas encore utile.

Notes de Rousseau [3]. 1° Les sept mots retranchés sont conformes à la doctrine de l'Église réformée. Ainsi, pour trouver mauvais que Saint-Preux les dise, il faut avoir commencé par le convertir.

1. V^e partie, lettre v, à la fin. (Éd.)
2. VIe partie, lettre vii, pages 27 et suivantes, ci-dessus. (Éd.)
3. On ne sait pas à quels passages du livre ces notes ont rapport. (Éd.)

2° Ce n'est pas la peine d'empêcher un protestant de dire ce dont tous les catholiques conviennent.

3° M. de Malesherbes veut qu'on retranche la note; à la bonne heure : elle ne fait rien à l'objet du livre.

4° Le changement ne me paroît pas si facile : cependant je ne m'y oppose point, pourvu que ce ne soit pas un retranchement, et qu'en changeant le passage, on laisse la raison qu'il contient.

5° Le magistrat peut faire d'autorité le changement qu'il exige; mais quant à l'éditeur, il ne peut ni le faire ni l'approuver, et il rétablira même l'ancien texte sur l'épreuve, si elle lui passe sous les yeux.

6° Ce retranchement me paroît fait sur un motif excessivement léger. Avec de pareils scrupules, je ne vois plus ce qu'on peut laisser. Empêcher les gens de dire ce qu'ils doivent dire, selon leur façon de penser, même en choses indifférentes, c'est ajouter, en pure perte, des défauts au livre : c'est lui ôter l'air de la vérité.

SUJETS D'ESTAMPES POUR LA NOUVELLE HÉLOÏSE[1].

La plupart de ces sujets sont détaillés, pour les faire entendre, beaucoup plus qu'ils ne peuvent l'être dans l'exécution; car, pour rendre heureusement un dessin, l'artiste ne doit pas le voir tel qu'il sera sur son papier, mais tel qu'il est dans la nature. Le crayon ne distingue pas une blonde d'une brune, mais l'imagination qui le guide doit les distinguer. Le burin marque mal les clairs et les ombres, si le graveur n'imagine aussi les couleurs. De même, dans les figures en mouvement, il faut voir ce qui précède et ce qui suit, et donner au temps de l'action une certaine latitude; sans quoi l'on ne saisira jamais bien l'unité du moment qu'il faut exprimer. L'habileté de l'artiste consiste à faire imaginer au spectateur beaucoup de choses qui ne ont pas sur la planche, et cela dépend d'un heureux choix de circonstances, dont celles qu'il rend font supposer celles qu'il ne rend pas. On ne sauroit donc entrer dans un trop grand détail quand on veut exposer des sujets d'estampes, et qu'on est absolument ignorant dans l'art. Au reste, il est aisé de comprendre que ceci n'avoit pas été écrit pour le public; mais, en donnant séparément les estampes, on a cru devoir y joindre l'explication.

Quatre ou cinq personnages reviennent dans toutes les planches, et en composent à peu près toutes les figures. Il faudroit tâcher de les distinguer par leur air et par le goût de leur vêtement, en sorte qu'on les reconnût toujours.

1. JULIE est la figure principale. Blonde; une physionomie douce tendre, modeste, enchanteresse; des grâces naturelles sans la moindre affectation; une élégante simplicité, même un peu de négligence dan son vêtement, mais qui lui sied mieux qu'un air plus arrangé; pe

1. Ces estampes, exécutées par Gravelot, ornent les deux éditions premières de Paris et d'Amsterdam. (ÉD.)

d'ornemens, toujours du goût; la gorge couverte, en fille modeste, et non pas en dévote.

2. CLAIRE, ou la cousine. Une brune piquante; l'air plus fin, plus éveillé, plus gai, d'une parure un peu plus ornée, et visant presque à la coquetterie, mais toujours pourtant de la modestie et de la bienséance. Jamais de panier ni à l'une ni à l'autre.

3. SAINT-PREUX, ou l'ami. Un jeune homme d'une figure ordinaire, rien de distingué, seulement une physionomie sensible et intéressante: l'habillement très-simple, une contenance assez timide, même un peu embarrassé de sa personne quand il est de sang-froid, mais bouillant et emporté dans la passion.

4. LE BARON D'ÉTANGE, ou le père. Il ne paroît qu'une fois, et l'on dira comment il doit être.

5. MILORD ÉDOUARD, ou l'Anglois. Un air de grandeur qui vient de l'âme plus que du rang; l'empreinte du courage et de la vertu, mais un peu de rudesse et d'âpreté dans les traits. Un maintien grave et stoïque, sous lequel il cache avec peine une extrême sensibilité. La parure à l'angloise et d'un grand seigneur sans faste. S'il étoit possible d'ajouter à tout cela le port un peu spadassin, il n'y auroit pas de mal.

6. M. DE WOLMAR, le mari de Julie. Un air froid et posé. Rien de faux ni de contraint; peu de geste, beaucoup d'esprit; l'œil assez fin; étudiant les gens sans affectation.

Tels doivent être à peu près les caractères des figures. Je passe au sujet des planches.

PREMIÈRE ESTAMPE.

Première partie, lettre XIV, *tome* IV, *page* 40.

Le lieu de la scène est un bosquet. Julie vient de donner à son ami un baiser *così saporito*, qu'elle en tombe dans une espèce de défaillance. On la voit dans un état de langueur se pencher, se laisser couler sur les bras de sa cousine, et celle-ci la recevoir avec un empressement qui ne l'empêche pas de sourire en regardant du coin de l'œil son ami. Le jeune homme a les deux bras étendus vers Julie; de l'un il vient de l'embrasser, et l'autre s'avance pour la soutenir; son chapeau est à terre. Un ravissement, un transport très-vif de plaisir et d'alarme doit régner dans son geste et sur son visage. Julie doit se pâmer et non s'évanouir. Tout le tableau doit respirer une ivresse de volupté qu'une certaine modestie rende encore plus touchante.

Inscription de la première planche : *Le premier baiser de l'amour.*

DEUXIÈME ESTAMPE.

Première partie, lettre LX, *page* 110.

Le lieu de la scène est une chambre fort simple. Cinq personnages remplissent l'estampe. Milord Édouard, sans épée et appuyé sur une

canne, se met à genoux devant l'ami, qui est assis à côté d'une table sur laquelle sont son épée et son chapeau, avec un livre plus près de lui. La posture humble de l'Anglois ne doit rien avoir de honteux ni de timide; au contraire, il règne sur son visage une fierté sans arrogance, une hauteur de courage, non pour braver celui devant lequel il s'humilie, mais à cause de l'honneur qu'il se rend à lui-même de faire une belle action par un motif de justice et non de crainte. L'ami, surpris, troublé de voir l'Anglois à ses pieds, cherche à le relever avec beaucoup d'inquiétude et un air très-confus. Les trois spectateurs, tous en épée, marquent l'étonnement et l'admiration, chacun par une attitude différente. L'esprit de ce sujet est que le personnage qui est à genoux imprime du respect aux autres, et qu'ils semblent tous à genoux devant lui.

Inscription de la seconde planche : *L'héroïsme de la valeur.*

TROISIÈME ESTAMPE.

Partie II, lettre x, *page* 147.

Le lieu est une chambre de cabaret, dont la porte ouverte donne dans une autre chambre. Sur une table, auprès du feu, devant laquelle est assis milord Édouard en robe de chambre, sont deux bougies, quelques lettres ouvertes, et un paquet encore fermé. Édouard tient de la main droite une lettre, qu'il baisse de surprise en voyant entrer le jeune homme. Celui-ci, encore habillé, a le chapeau enfoncé sur les yeux, tient son épée d'une main, et de l'autre montre à l'Anglois, d'un air emporté et menaçant, la sienne qui est sur un fauteuil à côté de lui. L'Anglois fait de la main gauche un geste de dédain froid et marqué. Il regarde en même temps l'étourdi d'un air de compassion propre à le faire rentrer en lui-même; et l'on doit remarquer en effet dans son attitude que ce regard commence à le décontenancer.

Inscription de la troisième planche : *Ah! jeune homme! à ton bienfaiteur!*

QUATRIÈME ESTAMPE.

Partie II, lettre XXVI, *page* 203.

La scène est dans la rue, devant une maison de mauvaise apparence. Près de la porte ouverte un laquais éclaire avec deux flambeaux de table. Un fiacre est à quelques pas de là; le cocher tient la portière ouverte, et un jeune homme s'avance pour y monter. Ce jeune homme est Saint-Preux, sortant d'un lieu de débauche, dans une attitude qui marque le remords, la tristesse et l'abattement. Une des habitantes de cette maison le reconduit jusque dans la rue; et dans ses adieux on voit la joie, l'impudence, et l'air d'une personne qui se félicite d'avoir triomphé de lui. Accablé de douleur et de honte il ne fait pas même attention à elle. Aux fenêtres sont de

jeunes officiers avec deux ou trois compagnes de celle qui est en bas Ils battent des mains et applaudissent d'un air railleur en voyant passer le jeune homme, qui ne les regarde ni ne les écoute. Il doit régner une immodestie dans le maintien des femmes, et un désordre dans leur ajustement, qui ne fasse pas douter un moment de ce qu'elles sont, et qui fasse mieux sortir la tristesse du principal personnage.

Inscription de la quatrième planche : *La honte et les remords vengent l'amour outragé.*

CINQUIÈME ESTAMPE.

Partie III, lettre XIV, *page* 228.

La scène se passe de nuit, et représente la chambre de Julie dans le désordre où est ordinairement celle d'une personne malade. Julie est dans son lit avec la petite vérole; elle a le transport. Ses rideaux fermés étoient entr'ouverts pour le passage de son bras, qui est en dehors : mais, sentant baiser sa main, de l'autre elle ouvre brusquement le rideau; et reconnoissant son ami, elle paroît surprise, agitée, transportée de joie, et prête à s'élancer vers lui. L'amant, à genoux près du lit, tient la main de Julie qu'il vient de saisir, et la baise avec un emportement de douleur et d'amour dans lequel on voit non-seulement qu'il ne craint pas la communication du venin, mais qu'il la désire. A l'instant, Claire, un bougeoir à la main, remarquant le mouvement de Julie, prend le jeune homme par le bras, et, l'arrachant du lieu où il est, l'entraîne hors de la chambre. Une femme de chambre un peu âgée s'avance en même temps au chevet de Julie pour la retenir. Il faut qu'on remarque dans tous les personnages une action très-vive et bien prise dans l'unité du moment.

Inscription de la cinquième planche : *L'inoculation de l'amour.*

SIXIÈME ESTAMPE.

Partie III, lettre XVIII, *page* 234.

La scène se passe dans la chambre du baron d'Étange, père de Julie. Julie est assise, et près de sa chaise est un fauteuil vide : son père qui l'occupoit est à genoux devant elle, lui serrant les mains, versant des larmes, et dans une attitude suppliante et pathétique. Le trouble, l'agitation, la douleur, sont dans les yeux de Julie. On voit, à un certain air de lassitude, qu'elle a fait tous ses efforts pour relever son père ou se dégager; mais, n'en pouvant venir à bout, elle laisse pencher sa tête sur le dos de sa chaise comme une personne prête à se trouver mal, tandis que ses deux mains en avant portent encore sur les deux bras de son père. Le baron doit avoir une physionomie vénérable, une chevelure blanche, le port militaire,

et, quoique suppliant, quelque chose de noble et de fier dans le maintien.

Inscription de la sixième planche : *La force paternelle.*

SEPTIÈME ESTAMPE.

Partie IV, lettre VI, *page* 290.

La scène se passe dans l'avenue d'une maison de campagne, quelques pas au delà de la grille, devant laquelle on voit au dehors une chaise arrêtée, une malle derrière, et un postillon. Comme l'ordonnance de cette estampe est très-simple, et demande pourtant une grande expression, il la faut expliquer.

L'ami de Julie revient d'un voyage de long cours ; et, quoique le mari sache qu'avant son mariage cet ami a été amant favorisé, il prend une telle confiance dans la vertu de tous deux, qu'il invite lui-même le jeune homme à venir dans sa maison. Le moment de son arrivée est le sujet de l'estampe. Julie vient de l'embrasser, et, le prenant par la main, le présente à son mari, qui s'avance pour l'embrasser à son tour. M. de Wolmar, naturellement froid et posé, doit avoir l'air ouvert, presque riant, un regard serein qui invite à la confiance.

Le jeune homme, en habit de voyage, s'approche avec un air de respect, dans lequel on démêle à la vérité un peu de contrainte et de confusion, mais non pas une gêne pénible ni un embarras suspect. Pour Julie, on voit sur son visage et dans son maintien un caractère d'innocence et de candeur, qui montre en cet instant toute la pureté de son âme. Elle doit regarder son mari avec une assurance modeste, où se peignent l'attendrissement et la reconnoissance que lui donnent un si grand témoignage d'estime et le sentiment qu'elle en est digne.

Inscription de la septième planche : *La confiance des belles âmes.*

HUITIÈME ESTAMPE.

Partie IV, lettre XVII, *page* 359.

Le paysage est ici ce qui demande le plus d'exactitude. Je ne puis mieux le représenter qu'en transcrivant le passage où il est décrit :

« Nous y parvînmes après une heure de marche par des sentiers tortueux et frais, qui, montant insensiblement entre les arbres et les rochers, n'avoient rien de plus incommode que la longueur du chemin.... Ce lieu solitaire formoit un réduit sauvage et désert, mais plein de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles, et paroissent horribles aux autres. Un torrent, formé par la fonte des neiges, rouloit à vingt pas de nous une eau bourbeuse, et charrioit avec bruit du limon, du sable et des pierres. Derrière nous une chaîne de roches inaccessibles séparoit l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme *les Glacières*, parce que d'énormes sommets de glaces qui s'accroissent incessamment les couvrent depuis

le commencement du monde. Des forêts de noirs sapins nous ombrageoient tristement à droite : un grand bois de chênes étoit à gauche au delà du torrent ; et au-dessous de nous cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des Alpes nous séparoit des riches côtes du pays de Vaud, dont la cime du majestueux Jura couronnoit le tableau.

« Au milieu de ces grands et superbes objets, le petit terrain où nous étions étaloit les charmes d'un séjour riant et champêtre. Quelques ruisseaux filtroient à travers les rochers, et rouloient sur la verdure en filets de cristal. Quelques arbres fruitiers sauvages penchoient leurs têtes sur les nôtres. La terre humide et fraîche étoit couverte d'herbes et de fleurs. En comparant un si doux séjour aux objets qui l'environnoient, il sembloit que ce lieu désert dût être l'asile de deux amans échappés seuls au bouleversement de la nature. »

Il faut ajouter à cette description que deux quartiers de rocher tombés du haut, et pouvant servir de table et de siége, doivent être presque au bord de l'esplanade ; que dans la perspective des côtes du pays de Vaud, qu'on voit dans l'éloignement, on distingue sur le rivage des villes de distance en distance ; et qu'il est nécessaire au moins qu'on en aperçoive une vis-à-vis de l'esplanade ci-dessus décrite.

C'est sur cette esplanade que sont Julie et son ami, les deux seuls personnages de l'estampe. L'ami, posant une main sur l'un des deux quartiers, lui montre de l'autre main et d'un peu loin des caractères gravés sur les rochers des environs. Il lui parle en même temps avec feu : on lit dans les yeux de Julie l'attendrissement que lui causent ses discours et les objets qu'il lui rappelle ; mais on y lit aussi que la vertu préside et ne craint rien de ces dangereux souvenirs.

Il y a un intervalle de dix ans entre la première estampe et celle-ci, et dans cet intervalle Julie est devenue femme et mère : mais il est dit qu'étant fille elle laissoit dans son ajustement un peu de négligence qui la rendoit plus touchante, et qu'étant femme elle se paroit avec plus de soin. C'est ainsi qu'elle doit être dans la planche septième ; mais dans celle-ci elle est sans parure et en robe du matin.

Inscription de la huitième planche : *Les monumens des anciennes amours.*

NEUVIÈME ESTAMPE.

Partie V, lettre III, *page* 389.

Un salon, sept figures. Au fond, vers la gauche, une table de thé couverte de trois tasses, la théière, le pot à sucre, etc. Autour de la table sont, dans le fond et en face, M. de Wolmar ; à sa droite en tournant, l'ami tenant la gazette ; en sorte que l'un et l'autre voient tout ce qui se passe dans la chambre.

A droite, aussi dans le fond, Mme de Wolmar assise tenant de la broderie : sa femme de chambre assise à côté d'elle et faisant de la dentelle ; son oreiller est appuyé sur une chaise plus petite. Cette femme de chambre, la même dont il est parlé ci après planche onzième, est plus jeune que celle de la planche sixième.

Sur le devant, à sept ou huit pas des uns et des autres, est une autre petite table couverte d'un livre d'estampes que parcourent deux petits garçons. L'aîné, tout occupé des figures, les montre au cadet; mais celui-ci compte furtivement des honchets qu'il tient sous la table, cachés par un des côtés du livre. Une petite fille de huit ans, leur aînée, s'est levée de la chaise qui est devant la femme de chambre, et s'avance lestement sur la pointe des pieds vers les deux garçons. Elle parle d'un petit ton d'autorité, en montrant de loin la figure du livre, et tenant un ouvrage à l'aiguille de l'autre main.

Mme de Wolmar doit paroître avoir suspendu son travail pour contempler le manége des enfans : les hommes ont de même suspendu leur lecture pour contempler à la fois Mme de Wolmar et les trois enfans. La femme de chambre est à son ouvrage.

Un air fort occupé dans les enfans, un air de contemplation rêveuse et douce dans les trois spectateurs : la mère surtout doit paroître dans une extase délicieuse.

Inscription de la neuvième planche : *La matinée à l'angloise.*

DIXIÈME ESTAMPE.

Partie V, lettre IX, *page* 430.

Une chambre de cabaret. Le moment vers la fin de la nuit. Le crépuscule commence à montrer quelques objets, mais l'obscurité permet à peine qu'on les distingue.

L'ami, qu'un rêve pénible vient d'agiter, s'est jeté à bas de son lit, et a pris sa robe de chambre à la hâte. Il erre avec un air d'effroi, cherchant à écarter de la main des objets fantastiques dont il paroît épouvanté. Il tâtonne pour trouver la porte. La noirceur de l'estampe, l'attitude expressive du personnage, son visage effaré, doivent faire un effet lugubre et donner aux regardans une impression de terreur.

Inscription de la dixième planche : *Où veux-tu fuir? le fantôme est dans ton cœur.*

ONZIÈME ESPAMPE.

Partie VI, lettre II, *tome V, page*, 2.

La scène est dans un salon. Vers la cheminée, où il y a du feu, est une table de jeu à laquelle sont, contre le mur, M. de Wolmar qu'on voit en face, et vis-à-vis, Saint-Preux, dont on voit le corps de profil, parce que sa chaise est un peu dérangée, mais dont on ne voit la tête que par derrière, parce qu'il la retourne vers M. de Wolmar.

Par terre est un échiquier renversé dont les pièces sont éparses. Claire, d'un air moitié suppliant, moitié railleur, présente au jeune homme la joue pour y appliquer un soufflet ou un baiser, à son choix, en punition du coup qu'elle vient de faire. Ce coup est indiqué par une raquette qu'elle tient pendante d'une main, tandis qu'elle avance l'autre main sur le bras du jeune homme pour lui faire retourner la tête, qu'il baisse et qu'il détourne d'un air boudeur. Pour que le coup ait pu se

faire sans grand fracas, il faut un de ces petits échiquiers de maroquin qui se ferment comme des livres, et le présenter à moitié ouvert contre un des pieds de la table.

Sur le devant est une autre personne, qu'on reconnoît au tablier pour la femme de chambre : à côté d'elle est sa raquette sur une chaise. Elle tient d'une main le volant élevé, et de l'autre elle fait semblant d'en raccommoder les plumes; mais elle regarde à travers, en souriant, la scène qui se passe vers la cheminée.

M. de Wolmar, un bras passé sur le dos de sa chaise, comme pour contempler plus commodément, fait signe du doigt à la femme de chambre de ne pas troubler la scène par un éclat de rire.

Inscription de la onzième planche : *Claire! Claire! les enfans chantent la nuit quand ils ont peur.*

DOUZIÈME ESTAMPE.

Partie VI, lettre IX, *page* 47.

Cette dernière estampe marque le moment où Julie va se jeter dans le lac pour en retirer un de ses enfans, qui malheureusement y étoit tombé en revenant du château de Chillon. La femme de chambre retient l'aîné des enfans, qui veut se jeter dans l'eau après sa mère. Les autres personnages sont Mme d'Orbe, Henriette sa fille, le bailli de Chillon, sa femme, et M. de Wolmar, qui, par leur attitude, témoignent de la frayeur.

Inscription de la douzième planche : *L'amour maternel.*

FIN DE LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

THÉATRE.

NARCISSE,

OU L'AMANT DE LUI-MÊME.

COMÉDIE[1].

PRÉFACE.

J'ai écrit cette comédie à l'âge de dix-huit ans, et je me suis gardé de la montrer, aussi longtemps que j'ai tenu quelque compte de la réputation d'auteur. Je me suis enfin senti le courage de la publier, mais je n'aurai jamais celui d'en rien dire. Ce n'est donc pas de ma pièce, mais de moi-même, qu'il s'agit ici.

Il faut, malgré ma répugnance, que je parle de moi; il faut que je convienne des torts que l'on m'attribue, ou que je m'en justifie. Les armes ne seront pas égales, je le sens bien; car on m'attaquera avec des plaisanteries, et je ne me défendrai qu'avec des raisons; mais, pourvu que je convainque mes adversaires, je me soucie très-peu de les persuader; en travaillant à mériter ma propre estime, j'ai appris à me passer de celle des autres, qui, pour la plupart, se passent bien de la mienne. Mais s'il ne m'importe guère qu'on pense bien ou mal de moi, il m'importe que personne n'ait droit d'en mal penser; et il importe à la vérité, que j'ai soutenue, que son défenseur ne soit point accusé injustement de ne lui avoir prêté son secours que par caprice ou par vanité, sans l'aimer et sans la connoître.

Le parti que j'ai pris dans la question que j'examinois il y a quelques années n'a pas manqué de me susciter une multitude d'adversaires[2],

1. Composée en 1733, et jouée le 18 décembre 1752. (Éd.)

2. On m'assure que plusieurs trouvent mauvais que j'appelle mes adversaires mes adversaires; et cela me paroît assez croyable dans un siècle où l'on n'ose plus rien appeler par son nom. J'apprends aussi que chacun de mes adversaires se plaint, quand je réponds à d'autres objections que les siennes, que je perds mon temps à me battre contre des chimères; ce qui me prouve une chose dont je me doutois déjà bien, savoir, qu'ils ne perdent point le leur à se lire ou à s'écouter les uns les autres. Quant à moi, c'est une peine que j'ai cru devoir prendre; et j'ai lu les nombreux écrits qu'ils ont publiés contre moi, depuis la première réponse dont je fus honoré jusqu'aux quatre sermons allemands, dont l'un commence à peu près de cette manière : « Mes frères, si Socrate revenoit parmi nous, et qu'il vît l'état florissant où les sciences sont en Europe : que dis-je en Europe? en Allemagne; que dis-je en Allemagne? en Saxe; que dis-je en Saxe? à Leipsick; que dis-je à Leipsick? dans

plus attentifs peut-être à l'intérêt des gens de lettres qu'à l'honneur de la littérature. Je l'avois prévu, et je m'étois bien douté que leur conduite, en cette occasion, prouveroit en ma faveur plus que tous mes discours. En effet, ils n'ont déguisé ni leur surprise ni leur chagrin de ce qu'une académie s'étoit montrée intègre si mal à propos. Ils n'ont épargné contre elle ni les invectives indiscrètes, ni même les faussetés [1], pour tâcher d'affoiblir le poids de son jugement. Je n'ai pas non plus été oublié dans leurs déclamations. Plusieurs ont entrepris de me réfuter hautement : les sages ont pu voir avec quelle force, et le public avec quel succès ils l'ont fait. D'autres, plus adroits, connoissant le danger de combattre directement des vérités démontrées, ont habilement détourné sur ma personne une attention qu'il ne falloit donner qu'à mes raisons ; et l'examen des accusations qu'ils m'ont intentées a fait oublier les accusations plus graves que je leur intentois moi-même. C'est donc à ceux-ci qu'il faut répondre une fois.

Ils prétendent que je ne pense pas un mot des vérités que j'ai soutenues, et qu'en démontrant une proposition, je ne laissois pas de croire le contraire, c'est-à-dire que j'ai prouvé des choses si extravagantes, qu'on peut affirmer que je n'ai pu les soutenir que par jeu. Voilà un bel honneur qu'ils font en cela à la science qui sert de fondement à toutes les autres ; et l'on doit croire que l'art de raisonner sert de beaucoup à la découverte de la vérité, quand on le voit employer avec succès à démontrer des folies.

Ils prétendent que je ne pense pas un mot des vérités que j'ai soutenues. C'est sans doute de leur part une manière nouvelle et commode de répondre à des argumens sans réponse, de réfuter les démonstrations mêmes d'Euclide, et tout ce qu'il y a de démontré dans l'univers. Il me semble, à moi, que ceux qui m'accusent si témérairement de parler contre ma pensée ne se font pas eux-mêmes un grand scrupule de

cette université ; alors, saisi d'étonnement et pénétré de respect, Socrate s'assiéroit modestement parmi nos écoliers ; et, recevant nos leçons avec humilité, il perdroit bientôt avec nous cette ignorance dont il se plaignoit si justement. » J'ai lu tout cela, et n'y ai fait que peu de réponses ; peut-être en ai-je encore trop fait : mais je suis fort aise que ces messieurs les aient trouvées assez agréables pour être jaloux de la préférence. Pour les gens qui sont choqués du mot d'ADVERSAIRES, je consens de bon cœur à le leur abandonner, pourvu qu'ils veuillent bien m'en indiquer un autre par lequel je puisse désigner, non-seulement tous ceux qui ont combattu mon sentiment, soit par écrit, soit, plus prudemment et plus à leur aise, dans les cercles de femmes et de beaux esprits, où ils étoient bien sûrs que je n'irois pas me défendre ; mais encore ceux qui, feignant aujourd'hui de croire que je n'ai point d'adversaires, trouvoient d'abord sans réplique les réponses de mes adversaires, puis, quand j'ai répliqué, m'ont blâmé de l'avoir fait, parce que, selon eux, on ne m'avoit point attaqué. En attendant, ils permettront que je continue d'appeler mes adversaires mes adversaires ; car, malgré la politesse de mon siècle, je suis grossier comme les Macédoniens de Philippe.

1. On peut voir, dans le *Mercure* d'août 1752, le désaveu de l'Académie de Dijon, au sujet de je ne sais quel écrit attribué faussement par l'auteur à l'un des membres de cette Académie.

parler contre la leur; car ils n'ont assurément rien trouvé dans mes écrits ni dans ma conduite qui ait dû leur inspirer cette idée, comme je le prouverai bientôt; et il ne leur est pas permis d'ignorer que, dès qu'un homme parle sérieusement, on doit penser qu'il croit ce qu'il dit, à moins que ses actions ou ses discours ne le démentent; encore cela même ne suffit-il pas toujours pour s'assurer qu'il n'en croit rien.

Ils peuvent donc crier autant qu'il leur plaira qu'en me déclarant contre les sciences j'ai parlé contre mon sentiment : à une assertion aussi téméraire, dénuée également de preuve et de vraisemblance, je ne sais qu'une réponse; elle est courte et énergique; et je les prie de se la tenir pour faite.

Ils prétendent encore que ma conduite est en contradiction avec mes principes, et il ne faut pas douter qu'ils n'emploient cette seconde instance à établir la première; car il y a beaucoup de gens qui savent trouver des preuves à ce qui n'est pas. Ils diront donc qu'en faisant de la musique et des vers on a mauvaise grâce à déprimer les beaux-arts, et qu'il y a dans les belles-lettres, que j'affecte de mépriser, mille occupations plus louables que d'écrire des comédies. Il faut répondre aussi à cette accusation.

Premièrement, quand même on l'admettroit dans toute sa rigueur, je dis qu'elle prouveroit que je me conduis mal, mais non que je ne parle pas de bonne foi. S'il étoit permis de tirer des actions des hommes la preuve de leurs sentimens, il faudroit dire que l'amour de la justice est banni de tous les cœurs, et qu'il n'y a pas un seul chrétien sur la terre. Qu'on me montre des hommes qui agissent toujours conséquemment à leurs maximes, et je passe condamnation sur les miennes. Tel est le sort de l'humanité; la raison nous montre le but, et les passions nous en écartent. Quand il seroit vrai que je n'agis pas selon mes principes, on n'auroit donc pas raison de m'accuser pour cela seul de parler contre mon sentiment, ni d'accuser mes principes de fausseté.

Mais si je voulois passer condamnation sur ce point, il me suffiroit de comparer les temps pour concilier les choses. Je n'ai pas toujours eu le bonheur de penser comme je fais. Longtemps séduit par les préjugés de mon siècle, je prenois l'étude pour la seule occupation digne d'un sage, je ne regardois les sciences qu'avec respect, et les savans qu'avec admiration[1]. Je ne comprenois pas qu'on pût s'égarer en démontrant toujours, ni mal faire en parlant toujours de sagesse. Ce n'est qu'après avoir vu les choses de près, que j'ai appris à les estimer ce qu'elles valent; et quoique, dans mes recherches, j'aie toujours trouvé *satis lo-*

1. Toutes les fois que je songe à mon ancienne simplicité, je ne puis m'empêcher d'en rire. Je ne lisois pas un livre de morale ou de philosophie que je ne crusse y voir l'âme et les principes de l'auteur. Je regardois tous ces graves écrivains comme des hommes modestes, sages, vertueux, irréprochables. Je me formois de leur commerce des idées angéliques, et je n'aurois approché de la maison de l'un d'eux que comme d'un sanctuaire. Enfin je les ai vus, ce préjugé puéril s'est dissipé, et c'est la seule erreur dont ils m'aient guéri.

quentiæ, sapientiæ parum, il m'a fallu bien des réflexions, bien des observations et bien du temps pour détruire en moi l'illusion de toute cette vaine pompe scientifique. Il n'est pas étonnant que, durant ces temps de préjugés et d'erreurs, où j'estimois tant la qualité d'auteur, j'aie quelquefois aspiré à l'obtenir moi-même. C'est alors que furent composés les vers et la plupart des autres écrits qui sont sortis de ma plume, et entre autres cette petite comédie. Il y auroit peut-être de la dureté à me reprocher aujourd'hui ces amusemens de ma jeunesse, et on auroit tort au moins de m'accuser d'avoir contredit en cela des principes qui n'étoient pas encore les miens. Il y a longtemps que je ne mets plus à toutes ces choses aucune espèce de prétention; et hasarder de les donner au public dans ces circonstances, après avoir eu la prudence de les garder si longtemps, c'est dire assez que je dédaigne également la louange et le blâme qui peuvent leur être dus : car je ne pense plus comme l'auteur dont ils sont l'ouvrage. Ce sont des enfans illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir en rougissant d'en être le père, à qui l'on fait ses derniers adieux, et qu'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront.

Mais c'est trop raisonner d'après des suppositions chimériques. Si l'on m'accuse sans raison de cultiver les lettres, que je méprise, je m'en défends sans nécessité; car, quand le fait seroit vrai, il n'y auroit en cela aucune inconséquence : c'est ce qui me reste à prouver.

Je suivrai pour cela, selon ma coutume, la méthode simple et facile qui convient à la vérité. J'établirai de nouveau l'état de la question, j'exposerai de nouveau mon sentiment; et j'attendrai que, sur cet exposé, on veuille me montrer en quoi mes actions démentent mes discours. Mes adversaires, de leur côté, n'auront garde de demeurer sans réponse, eux qui possèdent l'art merveilleux de disputer pour et contre sur toutes sortes de sujets. Ils commenceront, selon leur coutume, par établir une autre question à leur fantaisie; ils me la feront résoudre comme il leur conviendra; pour m'attaquer plus commodément, ils me feront raisonner, non à ma manière, mais à la leur; ils détourneront habilement les yeux du lecteur de l'objet essentiel, pour les fixer à droite et à gauche; ils combattront un fantôme, et prétendront m'avoir vaincu : mais j'aurai fait ce que je dois faire; et je commence.

« La science n'est bonne à rien, et ne fait jamais que du mal; car elle est mauvaise par sa nature. Elle n'est pas moins inséparable du vice que l'ignorance de la vertu. Tous les peuples lettrés ont toujours été corrompus, tous les peuples ignorans ont été vertueux; en un mot, il n'y a de vices que parmi les savans, ni d'homme vertueux que celui qui ne sait rien. Il y a donc un moyen pour nous de redevenir honnêtes gens; c'est de nous hâter de proscrire la science et les savans, de brûler nos bibliothèques, fermer nos académies, nos colléges, nos universités, et de nous replonger dans toute la barbarie des premiers siècles.

Voilà ce que mes adversaires ont très-bien réfuté ; aussi jamais n'ai-je dit ni pensé un seul mot de tout cela, et l'on ne sauroit rien imaginer de plus opposé à mon système que cette absurde doctrine qu'ils ont la

bonté de m'attribuer. Mais voici ce que j'ai dit, et qu'on n'a point réfuté.

Il s'agissoit de savoir si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer nos mœurs.

En montrant, comme je l'ai fait, que nos mœurs ne se sont point épurées[1], la question étoit à peu près résolue.

Mais elle en renfermoit implicitement une autre plus générale et plus importante, sur l'influence que la culture des sciences doit avoir en toute occasion sur les mœurs des peuples. C'est celle-ci, dont la première n'est qu'une conséquence, que je me proposai d'examiner avec soin.

Je commençai par les faits, et je montrai que les mœurs ont dégénéré chez tous les peuples du monde à mesure que le goût de l'étude et des lettres s'est étendu parmi eux.

Ce n'étoit pas assez; car, sans pouvoir nier que ces choses eussent toujours marché ensemble, on pouvoit nier que l'une eût amené l'autre. Je m'appliquai donc à montrer cette liaison nécessaire. Je fis voir que la source de nos erreurs sur ce point vient de ce que nous confondons nos vaines et trompeuses connoissances avec la souveraine intelligence qui voit d'un coup d'œil la vérité de toutes choses. La science, prise d'une manière abstraite, mérite toute notre admiration; la folle science des hommes n'est digne que de risée et de mépris.

Le goût des lettres annonce toujours chez un peuple un commencement de corruption qu'il accélère très-promptement; car ce goût ne peut naître ainsi dans toute une nation que de deux mauvaises sources, que l'étude entretient et grossit à son tour : savoir, l'oisiveté et le désir

1. Quand j'ai dit que nos mœurs s'étoient corrompues, je n'ai pas prétendu dire pour cela que celles de nos aïeux fussent bonnes, mais seulement que les nôtres étoient encore pires. Il y a, parmi les hommes, mille sources de corruption; et, quoique les sciences soient peut-être la plus abondante et la plus rapide, il s'en faut bien que ce soit la seule. La ruine de l'empire romain, les invasions d'une multitude de barbares, ont fait un mélange de tous les peuples, qui a dû nécessairement détruire les mœurs et les coutumes de chacun d'eux. Les croisades, le commerce, la découverte des Indes, la navigation, les voyages de long cours, et d'autres causes encore que je ne veux pas dire, ont entretenu et augmenté le désordre. Tout ce qui facilite la communication entre les diverses nations porte aux unes, non les vertus des autres, mais leurs crimes, et altère chez toutes les mœurs qui sont propres à leur climat et à la constitution de leur gouvernement. Les sciences n'ont donc pas fait tout le mal; elles y ont seulement leur bonne part; et celui surtout qui leur appartient en propre, c'est d'avoir donné à nos vices une couleur agréable, un certain air honnête qui nous empêche d'en avoir horreur. Quand on joua pour la première fois la comédie du *Méchant*, je me souviens qu'on ne trouvoit pas que le rôle principal répondît au titre. Cléon ne parut qu'un homme ordinaire; il étoit, disoit-on, comme tout le monde. Ce scélérat abominable, dont le caractère si bien exposé auroit dû faire frémir sur eux-mêmes tous ceux qui ont le malheur de lui ressembler, parut un caractère tout à fait manqué; et ses noirceurs passèrent pour des gentillesses, parce que tel qui se croyoit un fort honnête homme s'y reconnoissoit trait pour trait.

de se distinguer. Dans un État bien constitué, chaque citoyen a ses devoirs à remplir; et ces soins importans lui sont trop chers pour lui laisser le loisir de vaquer à de frivoles spéculations. Dans un État bien constitué, tous les citoyens sont si bien égaux, que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus savant ni même comme le plus habile, mais tout au plus comme le meilleur : encore cette dernière distinction est-elle souvent dangereuse; car elle fait des fourbes et des hypocrites.

Le goût des lettres qui naît du désir de se distinguer produit nécessairement des maux infiniment plus dangereux que tout le bien qu'elles font n'est utile; c'est de rendre à la fin ceux qui s'y livrent très-peu scrupuleux sur les moyens de réussir. Les premiers philosophes se firent une grande réputation en enseignant aux hommes la pratique de leurs devoirs et les principes de la vertu. Mais bientôt ces préceptes étant devenus communs, il fallut se distinguer en frayant des routes contraires. Telle est l'origine des systèmes absurdes des Leucippe, des Diogène, des Pyrrhon, des Protagore, des Lucrèce. Les Hobbes, les Mandeville et mille autres, ont affecté de se distinguer de même parmi nous; et leur dangereuse doctrine a tellement fructifié, que, quoiqu'il nous reste de vrais philosophes ardens à rappeler dans nos cœurs les lois de l'humanité et de la vertu, on est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts, anéantit l'amour de nos premiers devoirs et de la véritable gloire. Quand une fois les talens ont envahi les honneurs dus à la vertu, chacun veut être un homme agréable, et nul ne se soucie d'être homme de bien. De là naît encore cette autre inconséquence, qu'on ne récompense dans les hommes que les qualités qui ne dépendent pas d'eux; car nos talens naissent avec nous, nos vertus seules nous appartiennent.

Les premiers et presque les uniques soins qu'on donne à notre éducation sont les fruits et les semences de ces ridicules préjugés. C'est pour nous enseigner les lettres qu'on tourmente notre misérable jeunesse : nous savons toutes les règles de la grammaire avant que d'avoir ouï parler des devoirs de l'homme; nous savons tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, avant qu'on ait dit un mot de ce que nous devons faire; et, pourvu qu'on exerce notre babil, personne ne se soucie que nous sachions agir ni penser. En un mot, il n'est prescrit d'être savant que dans les choses qui ne peuvent nous servir de rien; et nos enfans sont précisément élevés comme les anciens athlètes des jeux publics, qui, destinant leurs membres robustes à un exercice inutile et superflu, se gardoient de les employer jamais à aucun travail profitable.

Le goût des lettres, de la philosophie et des beaux-arts, amollit les corps et les âmes. Le travail du cabinet rend les hommes délicats, affoiblit leur tempérament; et l'âme garde difficilement sa vigueur quand le corps a perdu la sienne. L'étude use la machine, épuise les esprits, détruit la force, énerve le courage, et cela seul montre assez qu'elle n'est pas faite pour nous : c'est ainsi qu'on devient lâche et pusillanime, incapable de résister également à la peine et aux passions. Chacun sait

combien les habitans des villes sont peu propres à soutenir les travaux de la guerre, et l'on n'ignore pas quelle est la réputation des gens de lettres en fait de bravoure[1]. Or, rien n'est plus justement suspect que l'honneur d'un poltron.

Tant de réflexions sur la foiblesse de notre nature ne servent souvent qu'à nous détourner des entreprises généreuses. A force de méditer sur les misères de l'humanité, notre imagination nous accable de leur poids, et trop de prévoyance nous ôte le courage en nous ôtant la sécurité. C'est bien en vain que nous prétendons nous munir contre les accidents imprévus, « si la science, essayant de nous armer de nouvelles deffenses contre les inconveniens naturels, nous a plus imprimé en la fantaisie leur grandeur et leur poids, qu'elle n'a ses raisons et vaines subtilitez à nous en couvrir. »

Le goût de la philosophie relâche tous les liens d'estime et de bienveillance qui attachent les hommes à la société, et c'est peut-être le plus dangereux des maux qu'elle engendre. Le charme de l'étude rend bientôt insipide tout autre attachement. De plus, à force de réfléchir sur l'humanité, à force d'observer les hommes, le philosophe apprend à les apprécier selon leur valeur; et il est difficile d'avoir bien de l'affection pour ce qu'on méprise. Bientôt il réunit en sa personne tout l'intérêt que les hommes vertueux partagent avec leurs semblables : son mépris pour les autres tourne au profit de son orgueil; son amour-propre augmente en même proportion que son indifférence pour le reste de l'univers. La famille, la patrie, deviennent pour lui des mots vides de sens : il n'est ni parent, ni citoyen, ni homme; il est philosophe.

En même temps que la culture des sciences retire en quelque sorte de la presse le cœur du philosophe, elle y engage en un autre sens celui de l'homme de lettres, et toujours avec un égal préjudice pour la vertu. Tout homme qui s'occupe des talens agréables veut plaire, être admiré, et il veut être admiré plus qu'un autre; les applaudissemens publics appartiennent à lui seul : je dirois qu'il fait tout pour les obtenir, s'il ne faisoit encore plus pour en priver ses concurrens. De là naissent, d'un côté, les raffinemens du goût et de la politesse, vile et basse flatterie, soins séducteurs, insidieux, puérils, qui, à la longue, rapetissent l'âme et corrompent le cœur; et, de l'autre, les jalousies, les rivalités, les haines d'artistes si renommées, la perfide calomnie, la fourberie, la trahison, et tout ce que le vice a de plus lâche et de plus odieux. Si le philosophe méprise les hommes, l'artiste s'en fait bientôt mépriser, et tous deux concourent enfin à les rendre méprisables.

Il y a plus, et de toutes les vérités que j'ai proposées à la considération des sages, voici la plus étonnante et la plus cruelle. Nos écrivains

1. Voici un exemple moderne pour ceux qui me reprochent de n'en citer que d'anciens. La république de Gênes, cherchant à subjuguer plus aisément les Corses, n'a pas trouvé de moyen plus sûr que d'établir chez eux une académie. Il ne me seroit pas difficile d'allonger cette note, mais ce seroit faire tort à l'intelligence des seuls lecteurs dont je me soucie.

regardent tous comme le chef-d'œuvre de la politique de notre siècle les sciences, les arts, le luxe, le commerce, les lois, et les autres liens qui, resserrant entre les hommes les nœuds de la société[1] par l'intérêt personnel, les mettent tous dans une dépendance mutuelle, leur donnent des besoins réciproques et des intérêts communs, et obligent chacun d'eux de concourir au bonheur des autres pour pouvoir faire le sien. Ces idées sont belles, sans doute, et présentées sous un jour favorable; mais, en les examinant avec attention et sans partialité, on trouve beaucoup à rabattre des avantages qu'elles semblent présenter d'abord.

C'est donc une chose bien merveilleuse que d'avoir mis les hommes dans l'impossibilité de vivre entre eux sans se prévenir, se supplanter, se tromper, se trahir, se détruire mutuellement! Il faut désormais se garder de nous laisser jamais voir tels que nous sommes: car, pour deux hommes dont les intérêts s'accordent, cent mille peut-être leur sont opposés, et il n'y a d'autre moyen, pour réussir, que de tromper ou perdre tous ces gens-là. Voilà la source funeste des violences, des trahisons, des perfidies et de toutes les horreurs qu'exige nécessairement un état de choses où chacun, feignant de travailler à la fortune ou à la réputation des autres, ne cherche qu'à élever la sienne au-dessus d'eux et à leurs dépens.

Qu'avons-nous gagné à cela? Beaucoup de babil, des riches et des raisonneurs, c'est-à-dire des ennemis de la vertu et du sens commun. En revanche nous avons perdu l'innocence et les mœurs. La foule rampe dans la misère; tous sont les esclaves du vice. Les crimes non commis sont déjà dans le fond des cœurs, et il ne manque à leur exécution que l'assurance de l'impunité.

Étrange et funeste constitution, où les richesses accumulées facilitent toujours les moyens d'en accumuler de plus grandes, et où il est impossible à celui qui n'a rien d'acquérir quelque chose, où l'homme de bien n'a nul moyen de sortir de la misère, où les plus fripons sont les plus honorés, et où il faut nécessairement renoncer à la vertu pour devenir un honnête homme! Je sais que les déclamateurs ont dit cent fois tout cela; mais ils le disoient en déclamant, et moi je le dis sur des raisons: ils ont aperçu le mal, et moi j'en découvre les causes; et je fais voir surtout une chose très-consolante et très-utile, en montrant que tous ces vices n'appartiennent pas tant à l'homme qu'à l'homme mal gouverné[2].

1. Je me plains de ce que la philosophie relâche les liens de la société, qui sont formés par l'estime et la bienveillance mutuelle; et je me plains de ce que les sciences, les arts et tous les autres objets de commerce resserrent les liens de la société par l'intérêt personnel. C'est qu'en effet on ne peut resserrer un de ces liens que l'autre ne se relâche d'autant. Il n'y a donc point en ceci de contradiction.

2. Je remarque qu'il règne actuellement dans le monde une multitude de petites maximes qui séduisent les simples par un faux air de philosophie, et qui, outre cela, sont très-commodes pour terminer les disputes d'un ton important et décisif, sans avoir besoin d'examiner la question. Telle est celle-ci: « Les hommes ont partout les mêmes passions; partout l'amour-propre et

Telles sont les vérités que j'ai développées et que j'ai tâché de prouver dans les divers écrits que j'ai publiés sur cette matière. Voici maintenant les conclusions que j'en ai tirées.

La science n'est point faite pour l'homme en général. Il s'égare sans cesse dans sa recherche; et s'il l'obtient quelquefois, ce n'est presque jamais qu'à son préjudice. Il est né pour agir et penser, et non pour réfléchir. La réflexion ne sert qu'à le rendre malheureux, sans le rendre meilleur ni plus sage : elle lui fait regretter les biens passés, et l'empêche de jouir du présent; elle lui présente l'avenir heureux pour le séduire par l'imagination et le tourmenter par les désirs, et l'avenir malheureux, pour le lui faire sentir d'avance. L'étude corrompt ses mœurs, altère sa santé, détruit son tempérament, et gâte souvent sa raison : si elle lui apprenoit quelque chose, je le trouverois encore fort mal dédommagé.

J'avoue qu'il y a quelques génies sublimes qui savent pénétrer à travers les voiles dont la vérité s'enveloppe, quelques âmes privilégiées, capables de résister à la bêtise de la vanité, à la basse jalousie et aux autres passions qu'engendre le goût des lettres. Le petit nombre de ceux qui ont le bonheur de réunir ces qualités est la lumière et l'honneur du

l'intérêt les conduisent; donc ils sont partout les mêmes. » Quand les géomètres ont fait une supposition qui, de raisonnement en raisonnement, les conduit à une absurdité, ils reviennent sur leurs pas, et démontrent ainsi la supposition fausse. La même méthode, appliquée à la maxime en question, en montreroit aisément l'absurdité. Mais raisonnons autrement. Un sauvage est un homme, et un Européen est un homme. Le demi-philosophe conclut aussitôt que l'un ne vaut pas mieux que l'autre; mais le philosophe dit : « En Europe, le gouvernement, les lois, les coutumes, l'intérêt, tout met les particuliers dans la nécessité de se tromper mutuellement et sans cesse; tout leur fait un devoir du vice; il faut qu'ils soient méchans pour être sages, car il n'y a point de plus grande folie que de faire le bonheur des fripons aux dépens du sien. » Parmi les sauvages, l'intérêt personnel parle aussi fortement que parmi nous, mais il ne dit pas les mêmes choses : l'amour de la société et le soin de leur commune défense sont les seuls liens qui les unissent : ce mot de PROPRIÉTÉ, qui coûte tant de crimes à nos honnêtes gens, n'a presque aucun sens parmi eux : ils n'ont entre eux nulle discussion d'intérêt qui les divise; rien ne les porte à se tromper l'un l'autre; l'estime publique est le seul bien auquel chacun aspire, et qu'ils méritent tous. Il est très-possible qu'un sauvage fasse une mauvaise action, mais il n'est pas possible qu'il prenne l'habitude de mal faire, car cela ne lui seroit bon à rien. Je crois qu'on peut faire une très-juste estimation des mœurs des hommes sur la multitude des affaires qu'ils ont entre eux : plus ils commercent ensemble, plus ils admirent leurs talens et leur industrie, plus ils se friponnent décemment et adroitement, et plus ils sont dignes de mépris. Je le dis à regret, l'homme de bien est celui qui n'a besoin de tromper personne, et le sauvage est cet homme-là :

> Illum non populi fasces, non purpura regum
> Flexit, et infidos agitans discordia fratres;
> Non res Romanæ, perituraque regna : neque ille
> Aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.
>
> Virg., *Georg.*, II, 495.

genre humain; c'est à eux seuls qu'il convient, pour le bien de tous, de s'exercer à l'étude, et cette exception même confirme la règle : car si tous les hommes étoient des Socrates, la science alors ne leur seroit pas nuisible, mais ils n'auroient aucun besoin d'elle.

Tout peuple qui a des mœurs, et qui par conséquent respecte ses lois, et ne veut point raffiner sur ses anciens usages, doit se garantir avec soin des sciences, et surtout des savans, dont les maximes sentencieuses et dogmatiques lui apprendroient bientôt à mépriser ses usages et ses lois; ce qu'une nation ne peut jamais faire sans se corrompre. Le moindre changement dans les coutumes, fût-il même avantageux à certains égards, tourne toujours au préjudice des mœurs : car les coutumes sont la morale du peuple; et, dès qu'il cesse de les respecter, il n'a plus de règle que ses passions, ni de frein que les lois, qui peuvent quelquefois contenir les méchans, mais jamais les rendre bons. D'ailleurs, quand la philosophie a une fois appris au peuple à mépriser ses coutumes, il trouve bientôt le secret d'éluder ses lois. Je dis donc qu'il en est des mœurs d'un peuple comme de l'honneur d'un homme; c'est un trésor qu'il faut conserver, mais qu'on ne recouvre plus quand on l'a perdu[1].

Mais quand un peuple est une fois corrompu à un certain point, soit que les sciences y aient contribué ou non, faut-il les bannir ou l'en préserver pour le rendre meilleur, ou pour l'empêcher de devenir pire? C'est une autre question dans laquelle je me suis positivement déclaré pour la négative. Car premièrement, puisqu'un peuple vicieux ne revient jamais à la vertu, il ne s'agit pas de rendre bons ceux qui ne le sont plus, mais de conserver tels ceux qui ont le bonheur de l'être. En second lieu, les mêmes causes qui ont corrompu les peuples servent quelquefois à prévenir une plus grande corruption : c'est ainsi que celui qui s'est gâté le tempérament par un usage indiscret de la médecine est forcé de recourir encore aux médecins pour se conserver en vie. Et c'est ainsi que les arts et les sciences, après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de se tourner en crimes; elles les couvrent au moins d'un vernis qui ne permet pas au poison de s'exhaler aussi librement : elles détruisent la vertu, mais elles en laissent le

1. Je trouve dans l'histoire un exemple unique, mais frappant, qui semble contredire cette maxime : c'est celui de la fondation de Rome, faite par une troupe de bandits, dont les descendans devinrent, en peu de générations, le plus vertueux peuple qui ait jamais existé. Je ne serois pas en peine d'expliquer ce fait, si c'en étoit ici le lieu; mais je me contenterai de remarquer que les fondateurs de Rome étoient moins des hommes dont les mœurs fussent corrompues que des hommes dont les mœurs n'étoient point formées : ils ne méprisoient pas la vertu, mais ils ne la connoissoient pas encore; car ces mots VERTUS et VICES sont des notions collectives qui ne naissent que de la fréquentation des hommes. Au surplus, on tireroit un mauvais parti de cette objection en faveur des sciences; car des deux premiers rois de Rome qui donnèrent une forme à la république, et instituèrent ses coutumes et ses mœurs, l'un ne s'occupoit que de guerres, l'autre que de rites sacrés, les deux choses du monde les plus éloignées de la philosophie.

simulacre public[1], qui est toujours une belle chose : elles introduisent à sa place la politesse et les bienséances; et à la crainte de paroître méchant elles substituent celle de paroître ridicule.

Mon avis est donc, et je l'ai déjà dit plus d'une fois, de laisser subsister et même d'entretenir avec soin les académies, les colléges, les universités, les bibliothèques, les spectacles, et tous les autres amusemens qui peuvent faire quelque diversion à la méchanceté des hommes, et les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses; car, dans une contrée où il ne seroit plus question d'honnêtes gens ni de bonnes mœurs, il vaudroit encore mieux vivre avec des fripons qu'avec des brigands.

Je demande maintenant où est la contradiction de cultiver moi-même des goûts dont j'approuve le progrès. Il ne s'agit plus de porter les peuples à bien faire, il faut seulement les distraire de faire le mal; il faut les occuper à des niaiseries pour les détourner des mauvaises actions; il faut les amuser au lieu de les prêcher. Si mes écrits ont édifié le petit nombre des bons, je leur ai fait tout le bien qui dépendoit de moi; et c'est peut-être les servir utilement encore que d'offrir aux autres des objets de distraction qui les empêchent de songer à eux. Je m'estimerois trop heureux d'avoir tous les jours une pièce à faire siffler, si je pouvois à ce prix contenir pendant deux heures les mauvais desseins d'un seul des spectateurs, et sauver l'honneur de la fille ou de la femme de son ami, le secret de son confident, ou la fortune de son créancier. Lorsqu'il n'y a plus de mœurs, il ne faut songer qu'à la police; et l'on sait assez que la musique et les spectacles en sont un des plus importans objets.

S'il reste quelque difficulté à ma justification, j'ose le dire hardiment, ce n'est vis-à-vis ni du public ni de mes adversaires : c'est vis-à-vis de moi seul; car ce n'est qu'en m'observant moi-même que je puis juger si je dois me compter dans le petit nombre, et si mon âme est en état de soutenir le faix des exercices littéraires. J'en ai senti plus d'une fois le danger; plus d'une fois je les ai abandonnés, dans le dessein de ne les plus reprendre; et, renonçant à leur charme séducteur, j'ai sacrifié à la paix de mon cœur les seuls plaisirs qui pouvoient encore le flatter. Si, dans les langueurs qui m'accablent, si, sur la fin d'une carrière pénible et douloureuse, j'ai osé les reprendre encore quelques momens pour charmer mes maux, je crois au moins n'y avoir mis ni assez d'intérêt ni assez de prétention pour mériter à cet égard les justes reproches que j'ai faits aux gens de lettres.

Il me falloit une épreuve pour achever la connoissance de moi-même,

1. Ce simulacre est une certaine douceur de mœurs qui supplée quelquefois à leur pureté, une certaine apparence d'ordre qui prévient l'horrible confusion, une certaine admiration des belles choses qui empêche les bonnes de tomber tout à fait dans l'oubli. C'est le vice qui prend le masque de la vertu, non comme l'hypocrisie pour tromper et trahir, mais pour s'ôter, sous cette aimable et sacrée effigie, l'horreur qu'il a de lui-même quand il se voit à découvert.

et je l'ai faite sans balancer. Après avoir reconnu la situation de mon âme dans les succès littéraires, il me restoit à l'examiner dans les revers. Je sais maintenant qu'en penser, et je puis mettre le public au pire. Ma pièce a eu le sort qu'elle méritoit, et que j'avois prévu; mais, à l'ennui près qu'elle m'a causé, je suis sorti de la représentation bien plus content de moi et à plus juste titre que si elle eût réussi.

Je conseille donc à ceux qui sont si ardens à chercher des reproches à me faire, de vouloir mieux étudier mes principes et mieux observer ma conduite, avant que de m'y taxer de contradiction et d'inconséquence. S'ils s'aperçoivent jamais que je commence à briguer les suffrages du public, ou que je tire vanité d'avoir fait de jolies chansons, ou que je rougisse d'avoir écrit de mauvaises comédies, ou que je cherche à nuire à la gloire de mes concurrens, ou que j'affecte de mal parler des grands hommes de mon siècle pour tâcher de m'élever à leur niveau en les rabaissant au mien, ou que j'aspire à des places d'académie, ou que j'aille faire ma cour aux femmes qui donnent le ton, ou que j'encense la sottise des grands, ou que, cessant de vouloir vivre du travail de mes mains, je tienne à ignominie le métier que je me suis choisi, et fasse des pas vers la fortune; s'ils remarquent, en un mot, que l'amour de la réputation me fasse oublier celui de la vertu, je les prie de m'en avertir, et même publiquement; et je leur promets de jeter à l'instant au feu mes écrits et mes livres, et de convenir de toutes les erreurs qu'il leur plaira de me reprocher.

En attendant, j'écrirai des livres, je ferai des vers et de la musique, si j'en ai le talent, le temps, la force et la volonté; je continuerai à dire très-franchement tout le mal que je pense des lettres et de ceux qui les cultivent[1], et croirai n'en valoir pas moins pour cela. Il est vrai qu'on pourra dire quelque jour : « Cet ennemi si déclaré des sciences et des arts fit pourtant et publia des pièces de théâtre; » et ce discours sera, je l'avoue, une satire très-amère, non de moi, mais de mon siècle.

1. J'admire combien la plupart des gens de lettres ont pris le change dans cette affaire-ci. Quand ils ont vu les sciences et les arts attaqués, ils ont cru qu'on en vouloit personnellement à eux, tandis que, sans se contredire eux-mêmes, ils pourroient tous penser, comme moi, que, quoique ces choses aient fait beaucoup de mal à la société, il est très-essentiel de s'en servir aujourd'hui comme d'une médecine au mal qu'elles ont causé, ou comme de ces animaux malfaisans qu'il faut écraser sur la morsure. En un mot, il n'y a pas un homme de lettres qui, s'il peut soutenir dans sa conduite l'examen de l'article précédent, ne puisse dire en sa faveur ce que je dis en la mienne; et cette manière de raisonner me paroît leur convenir d'autant mieux, qu'entre nous ils se soucient fort peu des sciences, pourvu qu'elles continuent de mettre les savans en honneur. C'est comme les prêtres du paganisme, qui ne tenoient à la religion qu'autant qu'elle les faisoit respecter.

PERSONNAGES.

LISIMON.
VALÈRE, } enfans de Lisimon.
LUCINDE, }
ANGÉLIQUE, } frère et sœur, pupilles de Lisimon.
LÉANDRE, }
MARTON, suivante.
FRONTIN, valet de Valère.

La scène est dans l'appartement de Valère.

SCÈNE I. — LUCINDE, MARTON.

LUCINDE. — Je viens de voir mon frère se promener dans le jardin; hâtons-nous, avant son retour, de placer son portrait sur sa toilette.

MARTON. — Le voilà, mademoiselle, changé dans ses ajustemens de manière à le rendre méconnoissable. Quoiqu'il soit le plus joli homme du monde, il brille ici en femme encore avec de nouvelles grâces.

LUCINDE. — Valère est, par sa délicatesse et par l'affectation de sa parure, une espèce de femme cachée sous des habits d'homme; et ce portrait, ainsi travesti, semble moins le déguiser que le rendre a son état naturel.

MARTON. — Eh bien! où est le mal? Puisque les femmes aujourd'hui cherchent à se rapprocher des hommes, n'est-il pas convenable que ceux-ci fassent la moitié du chemin, et qu'ils tâchent de gagner en agrémens autant qu'elles en solidité? Grâce à la mode, tout s'en mettra plus aisément de niveau.

LUCINDE. — Je ne puis me faire à des modes aussi ridicules. Peut-être notre sexe aura-t-il le bonheur de n'en plaire pas moins, quoiqu'il devienne plus estimable. Mais, pour les hommes, je plains leur aveuglement. Que prétend cette jeunesse étourdie en usurpant tous nos droits? Espèrent-ils de mieux plaire aux femmes en s'efforçant de leur ressembler?

MARRON. — Pour celui-là, ils auroient tort, et les femmes se haïssent trop mutuellement pour aimer ce qui leur ressemble. Mais revenons au portrait. Ne craignez-vous point que cette petite raillerie ne fâche M. le chevalier?

LUCINDE. — Non, Marton; mon frère est naturellement bon; il est même raisonnable, à son défaut près. Il sentira qu'en lui faisant par ce portrait un reproche muet et badin, je n'ai songé qu'à le guérir d'un travers qui choque jusqu'à cette tendre Angélique, cette aimable pupille de mon père, que Valère épouse aujourd'hui. C'est lui rendre service que de corriger les défauts de son amant; et tu sais combien j'ai besoin des soins de cette chère amie pour me délivrer de Léandre son frère, que mon père veut aussi me faire épouser.

MARTON. — Si bien que ce jeune inconnu, ce Cléonte que vous vîtes l'été dernier à Passy, vous tient toujours fort au cœur?

LUCINDE. — Je ne m'en défends point; je compte même sur la parole qu'il m'a donnée de reparoître bientôt, et sur la promesse que m'a faite Angélique d'engager son frère à renoncer à moi.

MARTON. — Bon, renoncer! Songez que vos yeux auront plus de force pour serrer cet engagement qu'Angélique n'en sauroit avoir pour le rompre.

LUCINDE. — Sans disputer sur tes flatteries, je te dirai que, comme Léandre ne m'a jamais vue, il sera aisé à sa sœur de le prévenir, et de lui faire entendre que, ne pouvant être heureux avec une femme dont le cœur est engagé ailleurs, il ne sauroit mieux faire que de s'en dégager par un refus honnête.

MARTON. — Un refus honnête! Ah! mademoiselle, refuser une femme faite comme vous, avec quarante mille écus, c'est une honnêteté dont jamais Léandre ne sera capable. (*A part.*) Si elle savoit que Léandre et Cléonte ne sont que la même personne, un tel refus changeroit bien d'épithète.

LUCINDE. — Ah! Marton, j'entends du bruit; cachons vite ce portrait. C'est sans doute mon frère qui revient; et, en nous amusant à jaser, nous nous sommes ôté le loisir d'exécuter notre projet.

MARTON. — Non, c'est Angélique.

SCÈNE II. — ANGÉLIQUE, LUCINDE, MARTON.

ANGÉLIQUE. — Ma chère Lucinde, vous savez avec quelle répugnance je me prêtai à votre projet quand vous fîtes changer la parure du portrait de Valère en des ajustemens de femme. A présent que je vous vois prête à l'exécuter, je tremble que le déplaisir de se voir jouer ne l'indispose contre nous. Renonçons, je vous prie, à ce frivole badinage. Je sens que je ne puis trouver de goût à m'égayer au risque du repos de mon cœur.

LUCINDE. — Que vous êtes timide! Valère vous aime trop pour prendre en mauvaise part tout ce qui lui viendra de la vôtre, tant que vous ne serez que sa maîtresse. Songez que vous n'avez plus qu'un jour à donner carrière à vos fantaisies, et que le tour des siennes ne viendra que trop tôt. D'ailleurs il est question de le guérir d'un foible qui l'expose à la raillerie, et voilà proprement l'ouvrage d'une maîtresse. Nous pouvons corriger les défauts d'un amant : mais, hélas! il faut supporter ceux d'un mari.

ANGÉLIQUE. — Que lui trouvez-vous, après tout, de si ridicule? Puisqu'il est aimable, a-t-il si grand tort de s'aimer? et ne lui en donnons-nous pas l'exemple? Il cherche à plaire. Ah! si c'est un défaut, quelle vertu plus charmante un homme pourroit-il apporter dans la société?

MARTON. — Surtout dans la société des femmes.

ANGÉLIQUE. — Enfin, Lucinde, si vous m'en croyez, nous supprimerons et le portrait et tout cet air de raillerie qui peut aussi bien passer pour une insulte que pour une correction.

LUCINDE. — Oh! non. Je ne perds pas ainsi les frais de mon industrie. Mais je veux bien courir seule les risques du succès; et rien ne vous oblige d'être complice dans une affaire dont vous pouvez n'être que témoin.

MARTON. — Belle distinction!

LUCINDE. — Je me réjouis de voir la contenance de Valère. De quelque manière qu'il prenne la chose, cela fera toujours une scène assez plaisante.

MARTON. — J'entends : le prétexte est de corriger Valère; mais le vrai motif est de rire à ses dépens. Voilà le génie et le bonheur des femmes. Elles corrigent souvent les ridicules en ne songeant qu'à s'en amuser.

ANGÉLIQUE. — Enfin vous le voulez; mais je vous avertis que vous me répondrez de l'événement.

LUCINDE. — Soit.

ANGÉLIQUE. — Depuis que nous sommes ensemble, vous m'avez fait cent pièces dont je vous dois la punition. Si cette affaire-ci me cause la moindre tracasserie avec Valère, prenez garde à vous.

LUCINDE. — Oui, oui.

ANGÉLIQUE. — Songez un peu à Léandre.

LUCINDE. — Ah! ma chère Angélique....

ANGÉLIQUE. — Oh! si vous me brouillez avec votre frère, je vous jure que vous épouserez le mien. (*Bas.*) Marton, vous m'avez promis le secret.

MARTON, *bas.* — Ne craignez rien.

LUCINDE. — Enfin je....

MARTON. — J'entends la voix du chevalier. Prenez au plus tôt votre parti, à moins que vous ne vouliez lui donner un cercle de filles à sa toilette.

LUCINDE. — Il faut bien éviter qu'il nous aperçoive. (*Elle met le portrait sur la toilette.*) Voilà le piége tendu.

MARTON. — Je veux un peu guetter mon homme, pour voir....

LUCINDE. — Paix. Sauvons-nous.

ANGÉLIQUE. — Que j'ai de mauvais pressentimens de tout ceci!

SCÈNE III. — VALÈRE, FRONTIN.

VALÈRE. — « Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous[1]. »

FRONTIN. — Sangaride, c'est-à-dire Angélique. Oui, c'est un grand jour que celui de la noce, et qui même allonge diablement tous ceux qui le suivent.

VALÈRE. — Que je vais goûter de plaisir à rendre Angélique heureuse!

FRONTIN. — Auriez-vous envie de la rendre veuve?

VALÈRE. — Mauvais plaisant.... Tu sais à quel point je l'aime. Dis-moi, que connois-tu qui puisse manquer à sa félicité? Avec beaucoup d'amour, quelque peu d'esprit et une figure.... comme tu vois, on peut, je pense, se tenir toujours assez sûr de plaire.

1. Vers d'*Atys*, opéra de Quinault, acte I, scène VI. (ÉD.)

FRONTIN. — La chose est indubitable, et vous en avez fait sur vous-même la première expérience.

VALÈRE. — Ce que je plains en tout cela, c'est je ne sais combien de petites personnes que mon mariage fera sécher de regret, et qui vont ne savoir plus que faire de leur cœur.

FRONTIN. — Oh! que si. Celles qui vous ont aimé, par exemple, s'occuperont à bien détester votre chère moitié. Les autres.... Mais où diable les prendre, ces autres-là?

VALÈRE. — La matinée s'avance; il est temps de m'habiller pour aller voir Angélique. Allons. (*Il se met à sa toilette.*) Comment me trouves-tu ce matin? Je n'ai point de feu dans les yeux; j'ai le teint battu; il me semble que je ne suis point à l'ordinaire.

FRONTIN. — A l'ordinaire! Non, vous êtes seulement à votre ordinaire.

VALÈRE. — C'est une fort méchante habitude que l'usage du rouge; à la fin je ne pourrai m'en passer, et je serai du dernier mal sans cela. Où est donc ma boîte à mouches? Mais que vois-je là? un portrait... Ah! Frontin, le charmant objet!... Où as-tu pris ce portrait?

FRONTIN. — Moi? Je veux être pendu si je sais de quoi vous me parlez.

VALÈRE. — Quoi! ce n'est pas toi qui as mis ce portrait sur ma toilette?

FRONTIN. — Non, que je meure.

VALÈRE. — Qui seroit-ce donc?

FRONTIN. — Ma foi, je n'en sais rien. Ce ne peut être que le diable, ou vous.

VALÈRE. — A d'autres! On t'a payé pour te taire.... Sais-tu bien que la comparaison de cet objet nuit à Angélique?... Voilà, d'honneur, la plus jolie figure que j'aie vue de ma vie. Quels yeux, Frontin! Je crois qu'ils ressemblent aux miens.

FRONTIN. — C'est tout dire.

VALÈRE. — Je lui trouve beaucoup de mon air.... Elle est, ma foi, charmante.... Ah! si l'esprit soutient tout cela.... Mais son goût me répond de son esprit. La friponne est connoisseuse en mérite!

FRONTIN. — Que diable! Voyons donc toutes ces merveilles.

VALÈRE. — Tiens, tiens. Penses-tu me duper avec ton air niais? Me crois-tu novice en aventures?

FRONTIN, *à part.* — Ne me trompé-je point? C'est lui.... c'est lui-même. Comme le voilà paré! Que de fleurs! que de pompons! C'est sans doute quelque tour de Lucinde; Marton y sera tout au moins de moitié. Ne troublons point leur badinage. Mes indiscrétions précédentes m'ont coûté trop cher.

VALÈRE. — Hé bien! monsieur Frontin reconnoîtroit-il l'original de cette peinture?

FRONTIN. — Pouh! si je le connois! Quelques centaines de coups de pied au cul, et autant de soufflets, que j'ai eu l'honneur d'en recevoir en détail, ont bien cimenté la connoissance.

VALÈRE. — Une fille, des coups de pied! Cela est un peu gaillard

FRONTIN. — Ce sont de petites impatiences domestiques qui la prennent à propos de rien.

VALÈRE. — Comment! l'aurois-tu servie?

FRONTIN. — Oui, monsieur, et j'ai même l'honneur d'être toujours son très-humble serviteur.

VALÈRE. — Il seroit assez plaisant qu'il y eût dans Paris une jolie femme qui ne fût pas de ma connoissance.... Parle-moi sincèrement. L'original est-il aussi aimable que le portrait?

FRONTIN. — Comment, aimable! savez-vous, monsieur, que si quelqu'un pouvoit approcher de vos perfections, je ne trouverois qu'elle seule à vous comparer?

VALÈRE, *considérant le portrait.* — Mon cœur n'y résiste pas.... Frontin, dis-moi le nom de cette belle.

FRONTIN, *à part.* — Ah! ma foi, me voilà pris sans vert.

VALÈRE. — Comment s'appelle-t-elle? Parle donc.

FRONTIN. — Elle s'appelle.... elle s'appelle.... elle ne s'appelle point. C'est une fille anonyme, comme tant d'autres.

VALÈRE. — Dans quels tristes soupçons me jette ce coquin! Se pourroit-il que des traits aussi charmans ne fussent que ceux d'une grisette?

FRONTIN. — Pourquoi non? La beauté se plaît à parer des visages qui ne tirent leur fierté que d'elle.

VALÈRE. — Quoi! c'est....

FRONTIN. — Une petite personne bien coquette, bien minaudière, bien vaine, sans grand sujet de l'être; en un mot, un vrai petit-maître femelle.

VALÈRE. — Voilà comment ces faquins de valets parlent des gens qu'ils ont servis. Il faut voir cependant. Dis-moi où elle demeure.

FRONTIN. — Bon, demeurer! est-ce que cela demeure jamais?

VALÈRE. — Si tu m'impatientes.... Où loge-t-elle, maraud?

FRONTIN. — Ma foi, monsieur, à ne point vous mentir, vous le savez tout aussi bien que moi.

VALÈRE. — Comment?

FRONTIN. — Je vous jure que je ne connois pas mieux que vous l'original de ce portrait.

VALÈRE. — Ce n'est pas toi qui l'as placé là?

FRONTIN. — Non, la peste m'étouffe!

VALÈRE. — Ces idées que tu m'en as données....

FRONTIN. — Ne voyez-vous pas que vous me les fournissiez vous-même? Est-ce qu'il y a quelqu'un dans le monde aussi ridicule que cela?

VALÈRE. — Quoi! je ne pourrai découvrir d'où vient ce portrait? Le mystère et la difficulté irritent mon empressement. Car, je te l'avoue, j'en suis très-réellement épris.

FRONTIN, *à part.* — La chose est impayable! Le voilà amoureux de lui-même.

VALÈRE. — Cependant Angélique, la charmante Angélique.... En vérité, je ne comprends rien à mon cœur, et je veux voir cette nouvelle maîtresse avant que de rien déterminer sur mon mariage.

FRONTIN. — Comment, monsieur! vous ne.... Ah! vous vous moquez.

VALÈRE. — Non, je te dis très-sérieusement que je ne saurois offrir ma main à Angélique, tant que l'incertitude de mes sentimens sera un obstacle à notre bonheur mutuel. Je ne puis l'épouser aujourd'hui; c'est un point résolu.

FRONTIN. — Oui, chez vous. Mais monsieur votre père, qui a fait aussi ses petites résolutions à part, est l'homme du monde le moins propre à céder aux vôtres; vous savez que son foible n'est pas la complaisance.

VALÈRE. — Il faut la trouver à quelque prix que ce soit. Allons, Frontin, courons, cherchons partout.

FRONTIN. — Allons, courons, volons; faisons l'inventaire et le signalement de toutes les jolies filles de Paris. Peste! Le bon petit livre que nous aurions là! Livre rare, dont la lecture n'endormiroit pas.

VALÈRE. — Hâtons-nous. Viens achever de m'habiller.

FRONTIN. — Attendez, voici tout à propos monsieur votre père. Proposons-lui d'être de la partie.

VALÈRE. — Tais-toi, bourreau. Le malheureux contre-temps!

SCÈNE IV. — LISIMON, VALÈRE, FRONTIN.

LISIMON, *qui doit toujours avoir le ton brusque.* — Hé bien, mon fils?

VALÈRE. — Frontin, un siége à monsieur.

LISIMON. — Je veux rester debout. Je n'ai que deux mots à te dire.

VALÈRE. — Je ne saurois, monsieur, vous écouter que vous ne soyez assis.

LISIMON. — Que diable! il ne me plaît pas à moi. Vous verrez que l'impertinent fera des complimens avec son père.

VALÈRE. — Le respect....

LISIMON. — Oh! le respect consiste à m'obéir et à ne me point gêner. Mais, qu'est-ce? encore en déshabillé! un jour de noces? voilà qui est joli! Angélique n'a donc point encore reçu ta visite?

VALÈRE. — J'achevois de me coiffer, et j'allois m'habiller pour me présenter décemment devant elle.

LISIMON. — Faut-il tant d'appareil pour nouer des cheveux et mettre un habit? Parbleu! dans ma jeunesse nous usions mieux du temps; et, sans perdre les trois quarts de la journée à faire la roue devant un miroir, nous savions à plus juste titre avancer nos affaires auprès des belles.

VALÈRE. — Il semble cependant que, quand on veut être aimé, on ne sauroit prendre trop de soin pour se rendre aimable, et qu'une parure si négligée ne devoit pas annoncer des amans bien occupés du soin de plaire.

LISIMON. — Pure sottise. Un peu de négligence sied quelquefois bien quand on aime. Les femmes nous tenoient plus de compte de nos empressemens que du temps que nous aurions perdu à notre toilette; et, sans affecter tant de délicatesse dans la parure, nous en avions davantage dans le cœur. Mais laissons cela. J'avois pensé à différer ton mariage jusqu'à l'arrivée de Léandre, afin qu'il eût le plaisir d'y assister.

et que j'eusse, moi, celui de faire tes noces et celles de ta sœur en un même jour.

VALÈRE, *bas.* — Frontin, quel bonheur!

FRONTIN. — Oui, un mariage reculé, c'est toujours autant de gagné sur le repentir.

LISIMON. — Qu'en dis-tu, Valère? Il semble qu'il ne seroit pas séant de marier la sœur sans attendre le frère, puisqu'il est en chemin.

VALÈRE. — Je dis, mon père, qu'on ne peut rien de mieux pensé.

LISIMON. — Ce délai ne te feroit donc pas de peine?

VALÈRE. — L'empressement de vous obéir surmontera toujours toutes mes répugnances.

LISIMON. — C'étoit pourtant dans la crainte de te mécontenter que je ne te l'avois pas proposé.

VALÈRE. — Votre volonté n'est pas moins la règle de mes désirs que celle de mes actions. (*Bas.*) Frontin, quel bon homme de père!

LISIMON. — Je suis charmé de te trouver si docile : tu en auras le mérite à bon marché; car, par une lettre que je reçois à l'instant, Léandre m'apprend qu'il arrive aujourd'hui.

VALÈRE. — Hé bien, mon père?

LISIMON. — Hé bien, mon fils, par ce moyen rien ne sera dérangé.

VALÈRE. — Comment! vous voudriez le marier en arrivant?

FRONTIN. — Marier un homme tout botté!

LISIMON. — Non pas cela, puisque d'ailleurs, Lucinde et lui ne s'étant jamais vus, il faut bien leur laisser le loisir de faire connoissance : mais il assistera au mariage de sa sœur, et je n'aurai pas la dureté de faire languir un fils aussi complaisant.

VALÈRE. — Monsieur....

LISIMON. — Ne crains rien; je connois et j'approuve trop ton empressement pour te jouer un aussi mauvais tour.

VALÈRE. — Mon père....

LISIMON. — Laissons cela, te dis-je; je devine tout ce que tu pourrois me dire.

VALÈRE. — Mais, mon père.... j'ai fait.... des réflexions....

LISIMON. — Des réflexions, toi? J'avois tort. Je n'aurois pas deviné celui-là. Sur quoi donc, s'il vous plaît, roulent vos méditations sublimes?

VALÈRE. — Sur les inconvéniens du mariage.

FRONTIN. — Voilà un texte qui fournit.

LISIMON. — Un sot peut réfléchir quelquefois; mais ce n'est jamais qu'après la sottise. Je reconnois là mon fils.

VALÈRE. — Comment! après la sottise? Mais je ne suis pas encore marié.

LISIMON. — Apprenez, monsieur le philosophe, qu'il n'y a nulle différence de ma volonté à l'acte. Vous pouviez moraliser quand je vous proposai la chose et que vous en étiez vous-même si empressé; j'aurois de bon cœur écouté vos raisons : car vous savez si je suis complaisant.

FRONTIN. — Oh! oui, monsieur; nous sommes là-dessus en état de vous rendre justice.

LISIMON. — Mais, aujourd'hui que tout est arrêté, vous pouvez spéculer à votre aise; ce sera, s'il vous plaît, sans préjudice de la noce.

VALÈRE. — La contrainte redouble ma répugnance. Songez, je vous supplie, à l'importance de l'affaire. Daignez m'accorder quelques jours....

LISIMON. — Adieu, mon fils; tu seras marié ce soir, ou.... tu m'entends. Comme j'étois la dupe de la fausse déférence du pendard!

SCÈNE V. — VALÈRE, FRONTIN.

VALÈRE. — Ciel! dans quelle peine me jette son inflexibilité!

FRONTIN. — Oui, marié ou déshérité! épouser une femme ou la misère! on balanceroit à moins.

VALÈRE. — Moi, balancer! non; mon choix étoit encore incertain, l'opiniâtreté de mon père l'a déterminé.

FRONTIN. — En faveur d'Angélique?

VALÈRE. — Tout au contraire.

FRONTIN. — Je vous félicite, monsieur, d'une résolution aussi héroïque. Vous allez mourir de faim en digne martyr de la liberté. Mais s'il étoit question d'épouser le portrait? hem! le mariage ne vous paroîtroit plus si affreux?

VALÈRE. — Non; mais si mon père prétendoit m'y forcer, je crois que j'y résisterois avec la même fermeté, et je sens que mon cœur me ramèneroit vers Angélique sitôt qu'on m'en voudroit éloigner.

FRONTIN. — Quelle docilité! Si vous n'héritez pas des biens de monsieur votre père, vous hériterez au moins de ses vertus. (*Regardant le portrait.*) Ah!

VALÈRE. — Qu'as-tu?

FRONTIN. — Depuis notre disgrâce, ce portrait me semble avoir pris une physionomie famélique, un certain air allongé.

VALÈRE. — C'est trop perdre de temps à des impertinences. Nous devrions déjà avoir couru la moitié de Paris. (*Il sort.*)

FRONTIN. — Au train dont vous allez, vous courrez bientôt les champs. Attendons cependant le dénoûment de tout ceci; et, pour feindre de mon côté une recherche imaginaire, allons nous cacher dans un cabaret.

SCÈNE VI. — ANGÉLIQUE, MARTON.

MARTON. — Ah! ah! ah! ah! la plaisante scène! Qui l'eût jamais prévue? Que vous avez perdu, mademoiselle, à n'être point ici cachée avec moi, quand il s'est si bien épris de ses propres charmes!

ANGÉLIQUE. — Il s'est vu par mes yeux.

MARTON. — Quoi! vous auriez la foiblesse de conserver des sentimens pour un homme capable d'un pareil travers?

ANGÉLIQUE. — Il te paroît donc bien coupable? Qu'a-t-on cependant à lui reprocher, que le vice universel de son âge? Ne crois pas pourtant qu'insensible à l'outrage du chevalier, je souffre qu'il me préfère ainsi le premier visage qui le frappe agréablement. J'ai trop d'amour pour

n'avoir pas de la délicatesse; et Valère me sacrifiera ses folies dès ce jour, ou je sacrifierai mon amour à ma raison.

MARTON. — Je crains bien que l'un ne soit aussi difficile que l'autre.

ANGÉLIQUE. — Voici Lucinde. Mon frère doit arriver aujourd'hui: prends bien garde qu'elle ne le soupçonne d'être son inconnu, jusqu'à ce qu'il en soit temps.

SCÈNE VII. — LUCINDE, ANGÉLIQUE, MARTON.

MARTON. — Je gage, mademoiselle, que vous ne devineriez jamais quel a été l'effet du portrait. Vous en rirez sûrement.

LUCINDE. — Eh! Marton, laissons là le portrait; j'ai bien d'autres choses en tête. Ma chère Angélique, je suis désolée, je suis mourante. Voici l'instant où j'ai besoin de tout votre secours. Mon père vient de m'annoncer l'arrivée de Léandre; il veut que je me dispose à le recevoir aujourd'hui et à lui donner la main dans huit jours.

ANGÉLIQUE. — Que trouvez-vous donc là de si terrible?

MARTON. — Comment, terrible! Vouloir marier une belle personne de dix-huit ans avec un homme de vingt-deux, riche et bien fait; en vérité, cela fait peur, et il n'y a point de fille en âge de raison à qui l'idée d'un tel mariage ne donnât la fièvre.

LUCINDE. — Je ne veux rien vous cacher: j'ai reçu en même temps une lettre de Cléonte; il sera incessamment à Paris; il va faire agir auprès de mon père; il me conjure de différer mon mariage : enfin il m'aime toujours. Ah! ma chère, serez-vous insensible aux alarmes de mon cœur? et cette amitié que vous m'avez jurée....

ANGÉLIQUE. — Plus cette amitié m'est chère, et plus je dois souhaiter d'en voir resserrer les nœuds par votre mariage avec mon frère. Cependant, Lucinde, votre repos est le premier de mes désirs, et mes vœux sont encore plus conformes aux vôtres que vous ne pensez.

LUCINDE. — Daignez donc vous rappeler vos promesses. Faites bien comprendre à Léandre que mon cœur ne sauroit être à lui, que....

MARTON. — Mon Dieu! ne jurons de rien. Les hommes ont tant de ressources et les femmes tant d'inconstance, que si Léandre se mettoit bien dans la tête de vous plaire, je parie qu'il en viendroit à bout malgré vous.

LUCINDE. — Marton!

MARTON. — Je ne lui donne pas deux jours pour supplanter votre inconnu, sans vous en laisser même le moindre regret.

LUCINDE. — Allons, continuez.... Chère Angélique, je compte sur vos soins, et, dans le trouble qui m'agite, je cours tout tenter auprès de mon père pour différer, s'il est possible, un hymen que la préoccupation de mon cœur me fait envisager avec effroi. (*Elle sort.*)

ANGÉLIQUE. — Je devrois l'arrêter. Mais Lisimon n'est pas homme céder aux sollicitations de sa fille; et toutes ses prières ne feront qu'affermir ce mariage, qu'elle-même souhaite d'autant plus qu'elle paroît le craindre. Si je me plais à jouir pendant quelques instans de ses in-

quiétudes, c'est pour lui en rendre l'événement plus doux. Quelle autre vengeance pourroit être autorisée par l'amitié?

MARTON. — Je vais la suivre, et, sans trahir notre secret, l'empêcher, s'il se peut, de faire quelque folie.

SCÈNE VIII. — ANGÉLIQUE.

Insensée que je suis! mon esprit s'occupe à des badineries pendant que j'ai tant d'affaires avec mon cœur. Hélas! peut-être qu'en ce moment Valère confirme son infidélité. Peut-être qu'instruit de tout, et honteux de s'être laissé surprendre, il offre par dépit son cœur à quelque autre objet. Car voilà les hommes; ils ne se vengent jamais avec plus d'emportement que quand ils ont le plus de tort. Mais le voici, bien occupé de son portrait.

SCÈNE IX. — ANGÉLIQUE, VALÈRE.

VALÈRE, *sans voir Angélique.* — Je cours sans savoir où je dois chercher cet objet charmant. L'amour ne guidera-t-il point mes pas?

ANGÉLIQUE, *à part.* — Ingrat! il ne les conduit que trop bien.

VALÈRE. — Ainsi l'amour a toujours ses peines. Il faut que je les éprouve à chercher la beauté que j'aime, ne pouvant en trouver à me faire aimer.

ANGÉLIQUE, *à part.* — Quelle impertinence! Hélas! comment peut-on être si fat et si aimable tout à la fois?

VALÈRE. — Il faut attendre Frontin; il aura peut-être mieux réussi. En tout cas, Angélique m'adore....

ANGÉLIQUE, *à part.* — Ah, traître! tu connois trop mon foible.

VALÈRE. — Après tout, je sens toujours que je ne perdrai rien auprès d'elle; le cœur, les appas, tout s'y trouve.

ANGÉLIQUE, *à part.* — Il me fera l'honneur de m'agréer pour son pis aller.

VALÈRE. — Que j'éprouve de bizarrerie dans mes sentimens! Je renonce à la possession d'un objet charmant, et auquel, dans le fond, mon penchant me ramène encore. Je m'expose à la disgrâce de mon père pour m'entêter d'une belle, peut-être indigne de mes soupirs, peut-être imaginaire, sur la seule foi d'un portrait tombé des nues, et flatté à coup sûr. Quel caprice! quelle folie! Mais quoi! la folie et les caprices ne sont-ils pas le relief d'un homme aimable? (*Regardant le portrait.*) Que de grâce!... Quels traits! Que cela est enchanté!... Que cela est divin!... Ah! qu'Angélique ne se flatte pas de soutenir la comparaison avec tant de charmes.

ANGÉLIQUE, *saisissant le portrait.*—Je n'ai garde assurément. Mais qu'il me soit permis de partager votre admiration. La connoissance des charmes de cette heureuse rivale adoucira du moins la honte de ma défaite.

VALÈRE. — O ciel!

ANGÉLIQUE. — Qu'avez-vous donc? vous paroissez tout interdit. Je n'aurois jamais cru qu'un petit-maître fût si aisé à décontenancer.

VALÈRE. — Ah! cruelle, vous connoissez tout l'ascendant que vous avez sur moi, et vous m'outragez sans que je puisse répondre.

ANGÉLIQUE. — C'est fort mal fait, en vérité; et régulièrement vous devriez me dire des injures. Allez, chevalier, j'ai pitié de votre embarras : voilà votre portrait; et je suis d'autant moins fâchée que vous en aimiez l'original, que vos sentimens sont sur ce point tout à fait d'accord avec les miens.

VALÈRE. — Quoi! vous connoissez la personne?...

ANGÉLIQUE. — Non-seulement je la connois, mais je puis vous dire qu'elle est ce que j'ai de plus cher au monde.

VALÈRE. — Vraiment voici du nouveau; et le langage est un peu singulier dans la bouche d'une rivale.

ANGÉLIQUE. — Je ne sais; mais il est sincère. (*A part.*) S'il se pique, je triomphe.

VALÈRE. — Elle a donc bien du mérite?

ANGÉLIQUE. — Il ne tient qu'à elle d'en avoir infiniment.

VALÈRE. — Point de défauts, sans doute?

ANGÉLIQUE. — Oh! beaucoup. C'est une petite personne bizarre, capricieuse, éventée, étourdie, volage, et surtout d'une vanité insupportable. Mais quoi! elle est aimable avec tout cela, et je prédis d'avance que vous l'aimerez jusqu'au tombeau.

VALÈRE. — Vous y consentez donc?

ANGÉLIQUE. — Oui.

VALÈRE. — Cela ne vous fâchera point?

ANGÉLIQUE. — Non.

VALÈRE, *à part.* — Son indifférence me désespère. (*Haut.*) Oserai-je me flatter qu'en ma faveur vous voudrez bien resserrer encore votre union avec elle?

ANGÉLIQUE. — C'est tout ce que je demande.

VALÈRE, *outré.* — Vous dites tout cela avec une tranquillité qui me charme.

ANGÉLIQUE. — Comment donc! vous vous plaigniez tout à l'heure de mon enjouement, et à présent vous vous fâchez de mon sang-froid. Je ne sais plus quel ton prendre avec vous.

VALÈRE, *bas.* — Je crève de dépit. (*Haut.*) Mademoiselle m'accordera-t-elle la faveur de me faire faire connoissance avec elle?

ANGÉLIQUE. — Voilà, par exemple, un genre de service que je suis bien sûre que vous n'attendez pas de moi : mais je veux passer votre espérance, et je vous le promets encore.

VALÈRE. — Ce sera bientôt, au moins?

ANGÉLIQUE. — Peut-être dès aujourd'hui.

VALÈRE. — Je n'y puis plus tenir. (*Il veut s'en aller.*)

ANGÉLIQUE, *à part.* — Je commence à bien augurer de tout ceci; il a trop de depit pour n'avoir plus d'amour. (*Haut.*) Où allez-vous, Valère?

VALÈRE. — Je vois que ma présence vous gêne, et je vais vous céder la place.

ANGÉLIQUE. — Ah! point. Je vais me retirer moi-même : il n'est pas juste que je vous chasse de chez vous.

VALÈRE. — Allez, allez; souvenez-vous que qui n'aime rien ne mérite pas d'être aimée.

ANGÉLIQUE. — Il vaut encore mieux n'aimer rien que d'être amoureux de soi-même.

SCÈNE X. — VALÈRE.

Amoureux de soi-même! est-ce un crime de sentir un peu ce qu'on vaut? Je suis cependant bien piqué. Est-il possible qu'on perde un amant tel que moi sans douleur? On diroit qu'elle me regarde comme un homme ordinaire. Hélas! je me déguise en vain le trouble de mon cœur, et je tremble de l'aimer encore après son inconstance. Mais non; tout mon cœur n'est qu'à ce charmant objet. Courons tenter de nouvelles recherches, et joignons au soin de faire mon bonheur celui d'exciter la jalousie d'Angélique. Mais voici Frontin.

SCÈNE XI. — VALÈRE; FRONTIN, *ivre.*

FRONTIN. — Que diable! je ne sais pourquoi je ne puis me tenir; j'ai pourtant fait de mon mieux pour prendre des forces.

VALÈRE. — Eh bien! Frontin, as-tu trouvé?

FRONTIN. — Oh! oui, monsieur.

VALÈRE. — Ah ciel! seroit-il possible?

FRONTIN. — Aussi j'ai bien eu de la peine.

VALÈRE. — Hâte-toi donc de me dire....

FRONTIN. — Il m'a fallu courir tous les cabarets du quartier.

VALÈRE. — Des cabarets!

FRONTIN. — Mais j'ai réussi au delà de mes espérances.

VALÈRE. — Conte-moi donc....

FRONTIN. — C'étoit un feu.... une mousse....

VALÈRE. — Que diable barbouille cet animal?

FRONTIN. — Attendez que je reprenne la chose par ordre.

VALÈRE. — Tais-toi, ivrogne, faquin; ou réponds-moi sur les ordres que je t'ai donnés au sujet de l'original du portrait.

FRONTIN. — Ah! oui, l'original; justement. Réjouissez-vous, réjouissez-vous, vous dis-je.

VALÈRE. — Eh bien?

FRONTIN. — Il n'est déjà ni à la Croix-Blanche, ni au Lion-d'Or, ni à la Pomme-de-Pin, ni....

VALÈRE. — Bourreau, finiras-tu?

FRONTIN. — Patience. Puisqu'il n'est pas là, il faut qu'il soit ailleurs et.... Oh! je le trouverai, je le trouverai....

VALÈRE. — Il me prend des démangeaisons de l'assommer; sortons.

SCÈNE XII. — FRONTIN.

Me voilà, en effet, assez joli garçon.... Ce plancher est diablement raboteux. Où en étois-je? Ma foi, je n'y suis plus. Ah! si fait....

SCÈNE XIII. — LUCINDE, FRONTIN.

LUCINDE. — Frontin, où est ton maître?

FRONTIN. — Mais, je crois qu'il se cherche actuellement.

LUCINDE. — Comment! il se cherche?

FRONTIN. — Oui, il se cherche pour s'épouser.

LUCINDE. — Qu'est-ce que c'est que ce galimatias?

FRONTIN. — Ce galimatias! vous n'y comprenez donc rien?

LUCINDE. — Non, en vérité.

FRONTIN. — Ma foi, ni moi non plus : je vais pourtant vous l'expliquer, si vous voulez.

LUCINDE. — Comment m'expliquer ce que tu ne comprends pas?

FRONTIN. — Oh dame! j'ai fait mes études, moi.

LUCINDE. — Il est ivre, je crois. Eh! Frontin, je t'en prie, rappelle un peu ton bon sens; tâche de te faire entendre.

FRONTIN. — Pardi, rien n'est plus aisé. Tenez. C'est un portrait.... métamor.... non, métaphor.... oui, métaphorisé. C'est mon maître, c'est une fille.... vous avez fait un certain mélange.... Car j'ai deviné tout ça, moi. Hé bien, peut-on parler plus clairement?

LUCINDE. — Non, cela n'est pas possible.

FRONTIN. — Il n'y a que mon maître qui n'y comprenne rien; car il est devenu amoureux de sa ressemblance.

LUCINDE. — Quoi! sans se reconnoître?

FRONTIN. — Oui, et c'est bien ce qu'il y a d'extraordinaire.

LUCINDE. — Ah! je comprends tout le reste. Et qui pouvoit prévoir cela? Cours vite, mon pauvre Frontin; vole chercher ton maître, et dis-lui que j'ai les choses les plus pressantes à lui communiquer. Prends garde surtout de ne lui point parler de tes devinations. Tiens, voilà pour....

FRONTIN. — Pour boire, n'est-ce pas?

LUCINDE. — Oh non! tu n'en as pas besoin.

FRONTIN. — Ce sera par précaution.

SCÈNE XIV. — LUCINDE.

Ne balançons pas un instant, avouons tout, et, quoi qu'il m'en puis arriver, ne souffrons pas qu'un frère si cher se donne un ridicule p les moyens mêmes que j'avois employés pour l'en guérir. Que je suis malheureuse! j'ai désobligé mon frère; mon père, irrité de ma résistance, n'en est que plus absolu; mon amant absent n'est point en état de me secourir; je crains les trahisons d'une amie, et les précautions d'un homme que je ne puis souffrir : car je le hais sûrement, et je sens que je préférerois la mort à Léandre.

SCÈNE XV. — ANGÉLIQUE, LUCINDE, MARTON.

ANGÉLIQUE. — Consolez-vous, Lucinde, Léandre ne veut pas vous faire mourir. Je vous avoue cependant qu'il a voulu vous voir sans que vous le sussiez.

LUCINDE. — Hélas! tant pis.

ANGÉLIQUE. — Mais savez-vous bien que voilà un tant pis qui n'est pas trop modeste?

MARTON. — C'est une petite veine du sang fraternel.

LUCINDE. — Mon Dieu! que vous êtes méchante! Après cela qu'a-t-il dit?

ANGÉLIQUE. — Il m'a dit qu'il seroit au désespoir de vous obtenir contre votre gré.

MARTON. — Il a même ajouté que votre résistance lui faisoit plaisir en quelque manière. Mais il a dit cela d'un certain air.... Savez-vous qu'à bien juger de vos sentimens pour lui, je gagerois qu'il n'est guère en reste avec vous? Haïssez-le toujours de même, il ne vous rendra pas mal le change.

LUCINDE. — Voilà une façon de m'obéir qui n'est pas trop polie.

MARTON. — Pour être poli avec nous autres femmes, il ne faut pas toujours être si obéissant.

ANGÉLIQUE. — La seule condition qu'il a mise à sa renonciation est que vous recevrez sa visite d'adieu.

LUCINDE. — Oh! pour cela non; je l'en quitte.

ANGÉLIQUE. — Ah! vous ne sauriez lui refuser cela. C'est d'ailleurs un engagement que j'ai pris avec lui. Je vous avertis même confidemment qu'il compte beaucoup sur le succès de cette entrevue, et qu'il ose espérer qu'après avoir paru à vos yeux vous ne résisterez plus à cette alliance.

LUCINDE. — Il a donc bien de la vanité!

MARTON. — Il se flatte de vous apprivoiser.

ANGÉLIQUE. — Et ce n'est que sur cet espoir qu'il a consenti au traité que je lui ai proposé.

MARTON. — Je vous réponds qu'il n'accepte le marché que parce qu'il est bien sûr que vous ne le prendrez pas au mot.

LUCINDE. — Il faut être d'une fatuité bien insupportable. Eh bien! il n'a qu'à paroître : je serai curieuse de voir comment il s'y prendra pour étaler ses charmes; et je vous donne ma parole qu'il sera reçu d'un air.... Faites-le venir. Il a besoin d'une leçon; comptez qu'il la recevra.... instructive.

ANGÉLIQUE. — Voyez-vous, ma chère Lucinde, on ne tient pas tout ce qu'on se propose; je gage que vous vous radoucirez.

MARTON. — Les hommes sont furieusement adroits; vous verrez qu'on vous apaisera.

LUCINDE. — Soyez en repos là-dessus.

ANGÉLIQUE. — Prenez-y garde, au moins; vous ne direz pas qu'on ne vous a point avertie.

MARTON. — Ce ne sera pas notre faute si vous vous laissez surprendre.

LUCINDE. — En vérité, je crois que vous voulez me faire devenir folle.

ANGÉLIQUE, *bas à Marton.* — La voilà au point. (*Haut.*) Puisque vous le voulez donc, Marton va vous l'amener.

LUCINDE. — Comment?

MARTON. — Nous l'avons laissé dans l'antichambre; il va être ici à l'instant.

LUCINDE. — O cher Cléonte ! que ne peux-tu voir la manière dont je reçois tes rivaux !

SCÈNE XVI. — ANGÉLIQUE, LUCINDE, MARTON, LÉANDRE.

ANGÉLIQUE. — Approchez, Léandre; venez apprendre à Lucinde à mieux connoître son propre cœur; elle croit vous haïr, et va faire tous ses efforts pour vous mal recevoir : mais je vous réponds, moi, que toutes ces marques apparentes de haine sont en effet autant de preuves réelles de son amour pour vous.

LUCINDE, *toujours sans regarder Léandre.* — Sur ce pied-là il doit s'estimer bien favorisé, je vous assure. Le mauvais petit esprit !

ANGÉLIQUE. — Allons, Lucinde, faut-il que la colère vous empêche de regarder les gens ?

LÉANDRE. — Si mon amour excite votre haine, connoissez combien je suis criminel. (*Il se jette aux genoux de Lucinde.*)

LUCINDE. — Ah ! Cléonte ! ah ! méchante Angélique !

LÉANDRE. — Léandre vous a trop déplu pour que j'ose me prévaloir sous ce nom des grâces que j'ai reçues sous celui de Cléonte. Mais si le motif de mon déguisement en peut justifier l'effet, vous le pardonnerez à la délicatesse d'un cœur dont le foible est de vouloir être aimé pour lui-même.

LUCINDE. — Levez-vous, Léandre; un excès de délicatesse n'offense que les cœurs qui en manquent, et le mien est aussi content de l'épreuve que le vôtre doit l'être du succès. Mais, vous, Angélique ! ma chère Angélique a eu la cruauté de se faire un amusement de mes peines !

ANGÉLIQUE. — Vraiment, il vous siéroit bien de vous plaindre ! Hélas ! vous êtes heureux l'un et l'autre, tandis que je suis en proie aux alarmes.

LÉANDRE. — Quoi ! ma chère sœur, vous avez songé à mon bonheur, pendant même que vous aviez des inquiétudes sur le vôtre ! Ah ! c'est une bonté que je n'oublierai jamais. (*Il lui baise la main.*)

SCÈNE XVII. — LÉANDRE, VALÈRE, ANGÉLIQUE, LUCINDE, MARTON.

VALÈRE. — Que ma présence ne vous gêne point. Comment ! mademoiselle, je ne connoissois pas toutes vos conquêtes ni l'heureux objet de votre préférence; et j'aurai soin de me souvenir, par humilité, qu'après avoir soupiré le plus constamment, Valère a été le plus maltraité.

ANGÉLIQUE. — Ce seroit mieux fait que vous ne pensez, et vous auriez besoin en effet de quelques leçons de modestie.

VALÈRE. — Quoi ! vous osez joindre la raillerie à l'outrage, et vous avez le front de vous applaudir quand vous devriez mourir de honte !

ANGÉLIQUE. — Ah ! vous vous fâchez; je vous laisse; je n'aime pas les injures.

VALÈRE. — Non, vous demeurerez; il faut que je jouisse de toute votre honte.

ANGÉLIQUE. — Eh bien! jouissez.

VALÈRE. — Car j'espère que vous n'aurez pas la hardiesse de tenter votre justification....

ANGÉLIQUE. — N'ayez pas peur.

VALÈRE. — Et que vous ne vous flattez pas que je conserve encore les moindres sentimens en votre faveur.

ANGÉLIQUE. — Mon opinion là-dessus ne changera rien à la chose.

VALÈRE. — Je vous déclare que je ne veux plus avoir pour vous que de la haine.

ANGÉLIQUE. — C'est fort bien fait.

VALÈRE, *tirant le portrait*. — Et voici désormais l'unique objet de tout mon amour.

ANGÉLIQUE. — Vous avez raison. Et moi je vous déclare que j'ai pour monsieur (*montrant son frère*) un attachement qui n'est de guère inférieur au vôtre pour l'original de ce portrait.

VALÈRE. — L'ingrate! Hélas! il ne me reste plus qu'à mourir.

ANGÉLIQUE. — Valère, écoutez. J'ai pitié de l'état où je vous vois. Vous devez convenir que vous êtes le plus injuste des hommes de vous emporter sur une apparence d'infidélité dont vous m'avez vous-même donné l'exemple; mais ma bonté veut bien encore aujourd'hui passer par-dessus vos travers.

VALÈRE. — Vous verrez qu'on me fera la grâce de me pardonner.

ANGÉLIQUE. — En vérité, vous ne le méritez guère. Je vais cependant vous apprendre à quel prix je puis m'y résoudre. Vous m'avez ci-devant témoigné des sentimens que j'ai payés d'un retour trop tendre pour un ingrat : malgré cela, vous m'avez indignement outragée par un amour extravagant conçu sur un simple portrait avec toute la légèreté, et, j'ose dire, toute l'étourderie de votre âge et de votre caractère. Il n'est pas temps d'examiner si j'ai dû vous imiter, et ce n'est pas à vous, qui êtes coupable, qu'il conviendroit de blâmer ma conduite.

VALÈRE. — Ce n'est pas à moi, grands dieux? Mais voyons où tendent ces beaux discours.

ANGÉLIQUE. — Le voici. Je vous ai dit que je connoissois l'objet de votre nouvel amour, et cela est vrai. J'ai ajouté que je l'aimois tendrement, et cela n'est encore que trop vrai. En vous avouant son mérite, je ne vous ai point déguisé ses défauts. J'ai fait plus, je vous ai promis de vous le faire connoître : et je vous engage à présent ma parole de le faire dès aujourd'hui, dès cette heure même; car je vous avertis qu'il est plus près de vous que vous ne pensez.

VALÈRE. — Qu'entends-je? quoi! la....

ANGÉLIQUE. — Ne m'interrompez point, je vous prie. Enfin la vérité me force encore à vous répéter que cette personne vous aime avec ardeur, et je puis vous répondre de son attachement comme du mien propre. C'est à vous maintenant de choisir, entre elle et moi, celle à qui vous destinez toute votre tendresse : choisissez, chevalier; mais choisissez dès cet instant, et sans retour.

MARTON. — Le voilà, ma foi, bien embarrassé. L'alternative est plaisante. Croyez-moi, monsieur, choisissez le portrait; c'est le moyen d'être à l'abri des rivaux.

LUCINDE. — Ah! Valère, faut-il balancer si longtemps pour suivre les impressions du cœur?

VALÈRE, *aux pieds d'Angélique, et jetant le portrait.* — C'en est fait! vous avez vaincu, belle Angélique, et je sens combien les sentimens qui naissent du caprice sont inférieurs à ceux que vous inspirez. (*Marton ramasse le portrait.*) Mais, hélas! quand tout mon cœur revient à vous, puis-je me flatter qu'il me ramènera le vôtre?

ANGÉLIQUE. — Vous pourrez juger de ma reconnoissance par le sacrifice que vous venez de me faire. Levez-vous, Valère, et considérez bien ces traits.

LÉANDRE, *regardant aussi.* — Attendez donc! Mais je crois reconnoître cet objet-là.... C'est.... oui, ma foi, c'est lui....

VALÈRE. — Qui, lui? Dites donc elle. C'est une femme à qui je renonce, comme à toutes les femmes de l'univers, sur qui Angélique l'emportera toujours.

ANGÉLIQUE. — Oui, Valère; c'étoit une femme jusqu'ici : mais j'espère que ce sera désormais un homme supérieur à ces petites foiblesses qui dégradoient son sexe et son caractère.

VALÈRE. — Dans quelle étrange surprise vous me jetez!

ANGÉLIQUE. — Vous devriez d'autant moins méconnoître cet objet, que vous avez eu avec lui le commerce le plus intime, et qu'assurément on ne vous accusera pas de l'avoir négligé. Otez à cette tête cette parure étrange que votre sœur y a fait ajouter....

VALÈRE. — Ah! que vois-je?

MARTON. — La chose n'est-elle pas claire? vous voyez le portrait, et voilà l'original.

VALÈRE. — O ciel! et je ne meurs pas de honte!

MARTON. — Eh! monsieur, vous êtes peut-être le seul de votre ordre qui la connoissiez.

ANGÉLIQUE. — Ingrat! avois-je tort de vous dire que j'aimois l'original de ce portrait?

VALÈRE. — Et moi je ne veux plus l'aimer que parce qu'il vous adore.

ANGÉLIQUE. — Vous voulez bien que, pour affermir notre réconciliation, je vous présente Léandre mon frère?

LÉANDRE. — Souffrez, monsieur....

VALÈRE. — Dieux! quel comble de félicité! Quoi! même quand j'étois ingrat, Angélique n'étoit pas infidèle!

LUCINDE. — Que je prends de part à votre bonheur! et que le mien même en est augmenté!

SCÈNE XVIII. — LISIMON, LÉANDRE, VALÈRE, ANGÉLIQUE, LUCINDE, MARTON.

LISIMON. — Ah! vous voici tous rassemblés fort à propos. Valère et Lucinde ayant tous deux résisté à leurs mariages, j'avois d'abord résolu

de les y contraindre : mais j'ai réfléchi qu'il faut quelquefois être bon père, et que la violence ne fait pas toujours des mariages heureux. J'ai donc pris le parti de rompre dès aujourd'hui tout ce qui avoit été arrêté; et voici les nouveaux arrangemens que j'y substitue : Angélique m'épousera; Lucinde ira dans un couvent; Valère sera déshérité; et quant à vous, Léandre, vous prendrez patience, s'il vous plaît.

MARTON. — Fort bien, ma foi! voilà qui est toisé on ne peut pas mieux.

LISIMON. — Qu'est-ce donc? vous voilà tous interdits! Est-ce que ce projet ne vous accommode pas?

MARTON. — Voyez si pas un d'eux desserrera les dents! La peste des sots amans et de la sotte jeunesse dont l'inutile babil ne tarit point, et qui ne savent pas trouver un mot dans une occasion nécessaire!

LISIMON. — Allons, vous savez tous mes intentions; vous n'avez qu'à vous y conformer.

LÉANDRE. — Eh! monsieur, daignez suspendre votre courroux. Ne lisez-vous pas le repentir des coupables dans leurs yeux et dans leur embarras? et voulez-vous confondre les innocens dans la même punition?

LISIMON. — Çà, je veux bien avoir la foiblesse d'éprouver leur obéissance encore une fois. Voyons un peu. Eh bien! monsieur Valère, faites-vous toujours des réflexions?

VALÈRE. — Oui, mon père; mais, au lieu des peines du mariage, elles ne m'en offrent plus que les plaisirs.

LISIMON. — Oh, oh! vous avez bien changé de langage! Et toi, Lucinde, aimes-tu toujours bien ta liberté?

LUCINDE. — Je sens, mon père, qu'il peut être doux de la perdre sous les lois du devoir.

LISIMON. — Ah! les voilà tous raisonnables. J'en suis charmé. Embrassez-moi, mes enfans, et allons conclure ces heureux hyménées. Ce que c'est qu'un coup d'autorité frappé à propos!

VALÈRE. — Venez, belle Angélique; vous m'avez guéri d'un ridicule qui faisoit la honte de ma jeunesse, et je vais désormais éprouver près de vous que, quand on aime bien, on ne songe plus à soi-même

FIN DE NARCISSE.

LES

PRISONNIERS DE GUERRE.

COMÉDIE.

PERSONNAGES.

GOTERNITZ, gentilhomme hongrois.
MACKER, Hongrois.
DORANTE, officier françois, prisonnier de guerre.
SOPHIE, fille de Goternitz.
FRÉDÉRICH, officier hongrois, fils de Goternitz.
JACQUARD, Suisse, valet de Dorante.

La scène est en Hongrie.

SCÈNE I. — DORANTE, JACQUARD.

JACQUARD. — Par mon foy, monsir, moi l'y comprendre rien à sti pays l'Ongri; le fin l'être pon, et les ommes méchans : l'être pas naturel, cela.

DORANTE. — Si tu ne t'y trouves pas bien, rien ne t'oblige d'y demeurer. Tu es mon domestique, et non pas prisonnier de guerre comme moi; tu peux t'en aller quand il te plaira....

JACQUARD. — Oh! moi point quitter fous; moi fouloir pas être plus libre que mon maître.

DORANTE. — Mon pauvre Jacquard, je suis sensible à ton attachement : il me consoleroit dans ma captivité, si j'étois capable de consolation.

JACQUARD. — Moi point souffrir que fous l'affliche touchours, touchours : fous poire comme moi, fous consolir tou l'apord.

DORANTE. — Quelle consolation! O France, ô ma chère patrie! que ce climat barbare me fait sentir ce que tu vaux! quand reverrai-je ton heureux séjour? quand finira cette honteuse inaction où je languis, tandis que mes *glorieux* compatriotes moissonnent des lauriers *sur les traces de mon roi?*

JACQUARD. — Oh! fous l'afre été pris compattant pravement. Les ennemis que fous afre tués l'être encore pli malates que fous.

DORANTE. — Apprends que, dans le sang qui m'anime, la gloire acquise ne sert que d'aiguillon pour en rechercher davantage. Apprends que, quelque zèle qu'on ait à remplir son devoir pour lui-même, l'ardeur s'en augmente encore par le noble désir de mériter l'estime de son maître en combattant sous ses yeux. *Ah! quel n'est pas le bonheur de quiconque peut obtenir celle du mien! et qui sait mieux que ce grand prince peut, sur sa propre expérience, juger du mérite et de la valeur?*

JACQUARD. — Pien, pien : vous l'être pientôt tiré te sti prisonnache; monsir votre père afre écrit qu'il traffaillir pour faire échange fous.

DORANTE. — Oui, mais le temps est encore incertain; et cependant le roi fait chaque jour de nouvelles conquêtes.

JACQUARD. — Pardi! moi l'être pien content t'aller tant seulement à celles qu'il fera encore. Mais fous l'être donc plis amoureux, pisque fous vouloir tant partir.

DORANTE. — Amoureux! de qui?... (*A part.*) Auroit-il pénétré mes feux secrets?

JACQUARD. — Là, te cette temoiselle Claire, te cette cholie fille te notre bourgeois, à qui fous faire tant te petits douceurs. (*A part.*) Oh! chons pien d'autres doutances, mais il faut faire semplant te rien.

DORANTE. — Non, Jacquard, l'amour que tu me supposes n'est point capable de ralentir mon empressement de retourner en France. Tous climats sont indifférens pour l'amour. Le monde est plein de belles dignes des services de mille amans, mais on n'a qu'une patrie à servir.

JACQUARD. — A propos te belles, savre-fous que l'être après timain que notre brital te bourgeois épouse la fille te monsir Goternitz?

DORANTE. — Comment! que dis-tu?

JACQUARD. — Que le mariache de monsir Macker avec mamecelle Sophie, qui étoit différé chisque à l'arrivée ti frère te la temoicelle, doit se terminer dans teux jours, parce qu'il afre été échangé pli tôt qu'on n'avre cru, et qu'il arriver aucherdi.

DORANTE. — Jacquard, que me dis-tu là? comment le sais-tu?

JACQUARD. — Par mon foi, je l'afre appris toute l'heure en pivant pouteille avec in falet te la maison.

DORANTE, *à part.* — Cachons mon trouble.... (*Haut.*) Je réfléchis que le messager doit être arrivé : va voir s'il n'y a point de nouvelles pour moi.

JACQUARD, *à part.* — Diable! l'y être in noufelle te trop, à ce que che fois. (*Revenant.*) Monsir, che safre point où l'être la poutique te sti noufelle.

DORANTE. — Tu n'as qu'à parler à Mlle Claire, qui, pour éviter que mes lettres ne soient ouvertes à la poste, a bien voulu se charger de les recevoir sous une adresse convenue, et de me les remettre secrètement.

SCÈNE II. — DORANTE.

Quel coup pour ma flamme! C'en est donc fait, trop aimable Sophie, il faut vous perdre pour jamais, et vous allez devenir la proie d'un riche, mais ridicule et grossier vieillard! Hélas! sans m'en avoir encore fait l'aveu, tout commençoit à m'annoncer de votre part le plus tendre retour! Non, quoique les injustes préjugés de son père contre les François dussent être un obstacle invincible à mon bonheur, il ne falloit pas moins qu'un pareil événement pour assurer la sincérité des vœux que je fais pour retourner promptement en France. Les ardens témoignages que j'en donne ne sont-ils point plutôt les efforts d'un esprit qui s'excite par la considération de son devoir, que les effets d'un zèle assez

sincère ? Mais que dis-je ! ah ! que la gloire n'en murmure point ; de si beaux feux ne sont pas faits pour lui nuire : un cœur n'est jamais assez amoureux, il ne fait pas du moins assez de cas de l'estime de sa maîtresse, quand il balance à lui préférer son devoir, son pays et son roi.

SCÈNE III. — MACKER, DORANTE, GOTERNITZ.

MACKER. — Ah ! voici ce prisonnier que j'ai en garde. Il faut que je le prévienne sur la façon dont il doit se conduire avec ma future ; car ces François, qui, dit-on, se soucient si peu de leurs femmes, sont des plus accommodans avec celles d'autrui ; mais je ne veux point chez moi de ce commerce-là, et je prétends du moins que mes enfans soient de mon pays.

GOTERNITZ. — Vous avez là d'étranges opinions de ma fille.

MACKER. — Mon Dieu ! pas si étranges. Je pense que la mienne la vaut bien ; et si.... Brisons là-dessus.... Seigneur Dorante !

DORANTE. — Monsieur ?

MACKER. — Savez-vous que je me marie ?

DORANTE. — Que m'importe ?

MACKER. — C'est qu'il m'importe à moi que vous appreniez que je ne suis pas d'avis que ma femme vive à la françoise.

DORANTE. — Tant pis pour elle.

MACKER. — Eh ! oui, mais tant mieux pour moi.

DORANTE. — Je n'en sais rien.

MACKER. — Oh ! nous ne demandons pas votre opinion là-dessus : je vous avertis seulement que je souhaite de ne vous trouver jamais avec elle, et que vous évitiez de me donner à cet égard des ombrages sur sa conduite.

DORANTE. — Cela est trop juste, et vous serez satisfait.

MACKER. — Ah ! le voilà complaisant une fois, quel miracle !

DORANTE. — Mais je compte que vous y contribuerez de votre côté autant qu'il sera nécessaire.

MACKER. — Oh ! sans doute, et j'aurai soin d'ordonner à ma femme de vous éviter en toute occasion.

DORANTE. — M'éviter ! gardez-vous-en bien. Ce n'est pas ce que je veux dire.

MACKER. — Comment ?

DORANTE. — C'est vous, au contraire, qui devez éviter de vous apercevoir du temps que je passerai auprès d'elle. Je ne lui rendrai des soins que le plus discrètement qu'il me sera possible ; et vous, en mari prudent, vous n'en verrez que ce qu'il vous plaira.

MACKER. — Comment diable ! vous vous moquez ; et ce n'est pas là mon compte.

DORANTE. — C'est pourtant tout ce que je puis vous promettre, et c'est même tout ce que vous m'avez demandé.

MACKER. — Parbleu ! celui-là me passe ; il faut être bien endiablé après les femmes d'autrui pour tenir un tel langage à la barbe des maris.

GOTERNITZ. — En vérité, seigneur Macker, vos discours me font pitié, et votre colère me fait rire. Quelle réponse vouliez-vous que fît monsieur à une exhortation aussi ridicule que la vôtre? La preuve de la pureté de ses intentions est le langage même qu'il vous tient : s'il vouloit vous tromper, vous prendroit-il pour son confident?

MACKER. — Je me moque de cela; fou qui s'y fie. Je ne veux point qu'il fréquente ma femme, et j'y mettrai bon ordre.

DORANTE. — A la bonne heure; mais comme je suis votre prisonnier et non pas votre esclave, vous ne trouverez pas mauvais que je m'acquitte envers elle, en toute occasion, des devoirs de politesse que mon sexe doit au sien.

MACKER. — Eh morbleu! tant de politesses pour la femme ne tendent qu'à faire affront au mari. Cela me met dans des impatiences.... Nous verrons.... nous verrons.... Vous êtes méchant, monsieur le François; oh! parbleu! je le serai plus que vous.

DORANTE. — A la maison, cela peut être; mais j'ai peine à croire que vous le soyez fort à la guerre.

GOTERNITZ. — Tout doux, seigneur Dorante; il est d'une nation....

DORANTE. — Oui, quoique la vraie valeur soit inséparable de la générosité, je sais, malgré la cruauté de la vôtre, en estimer la bravoure. Mais cela le met-il en droit d'insulter un soldat qui n'a cédé qu'au nombre, et qui, je pense, a montré assez de courage pour devoir être respecté, même dans sa disgrâce?

GOTERNITZ. — Vous avez raison. Les lauriers ne sont pas moins le prix du courage que de la victoire. Nous-mêmes, depuis que nous cédons aux armes triomphantes de votre roi, nous ne nous en tenons pas moins glorieux, puisque la même valeur qu'il emploie à nous attaquer montre la nôtre à nous défendre. Mais voici Sophie.

SCÈNE IV. — GOTERNITZ, MACKER, DORANTE, SOPHIE.

GOTERNITZ. — Approchez, ma fille; venez saluer votre époux. Ne l'acceptez-vous pas avec plaisir de ma main?

SOPHIE. — Quand mon cœur en seroit le maître, il ne le choisiroit pas ailleurs qu'ici.

MACKER. — Fort bien, belle mignonne; mais.... (*A Dorante.*) Quoi! vous ne vous en allez pas?

DORANTE. — Ne devez-vous pas être flatté que mon admiration confirme la bonté de votre choix?

MACKER. — Comme je ne l'ai pas choisie pour vous, votre approbation me paroît ici peu nécessaire.

GOTERNITZ. — Il me semble que ceci commence à durer trop pour un badinage. Vous voyez, monsieur, que le seigneur Macker est inquiété de votre présence; c'est un effet qu'un cavalier de votre figure peut produire naturellement sur l'époux le plus raisonnable.

DORANTE. — Eh bien! il faut donc le délivrer d'un spectateur incommode : aussi bien ne puis-je supporter le tableau d'une union aussi disproportionnée. Ah! monsieur, comment pouvez-vous consentir vous-

même que tant de perfections soient possédées par un homme si peu fait pour les connoître?

SCÈNE V. — MACKER, GOTERNITZ, SOPHIE.

MACKER. — Parbleu! voilà une nation bien extraordinaire, des prisonniers bien incommodes! le valet me boit mon vin, le maître caresse ma fille. (*Sophie fait une mine.*) Ils vivent chez moi comme s'ils étoient en pays de conquêtes.

GOTERNITZ. — C'est la vie la plus ordinaire aux François; ils y sont tout accoutumés.

MACKER. — Bonne excuse, ma foi! Ne faudra-t-il point encore, en faveur de la coutume, que j'approuve qu'il me fasse cocu?

SOPHIE. — Ah ciel! quel homme!

GOTERNITZ. — Je suis aussi scandalisé de votre langage que ma fille en est indignée. Apprenez qu'un mari qui ne montre à sa femme ni estime ni confiance l'autorise, autant qu'il est en lui, à ne les pas mériter. Mais le jour s'avance; je vais monter à cheval pour aller au-devant de mon fils qui doit arriver ce soir.

MACKER. — Je ne vous quitte pas; j'irai avec vous, s'il vous plaît.

GOTERNITZ. — Soit; j'ai même bien des choses à vous dire, dont nous nous entretiendrons en chemin.

MACKER. — Adieu, mignonne : il me tarde que nous soyons mariés, pour vous mener voir mes champs et mes bêtes à cornes; j'en ai le plus beau parc de la Hongrie.

SOPHIE. — Monsieur, ces animaux-là me font peur.

MACKER. — Va, va, poulette, tu y seras bientôt aguerrie avec moi.

SCÈNE VI. — SOPHIE.

Quel époux! quelle différence de lui à Dorante, en qui les charmes de l'amour redoublent par les grâces de ses manières et de ses expressions! Mais, hélas! il n'est point fait pour moi. A peine mon cœur ose-t-il s'avouer qu'il l'aime, et je dois trop me féliciter de ne le lui avoir point avoué à lui-même. Encore s'il m'étoit fidèle, la bonté de mon père me laisseroit, malgré sa prévention et ses engagemens, quelque lueur d'espérance. Mais la fille de Macker partage l'amour de Dorante, il lui dit sans doute les mêmes choses qu'à moi; peut-être est-elle la seule qu'il aime. Volages François, que les femmes sont heureuses que vos infidélités les tiennent en garde contre vos séductions! Si vous étiez aussi constans que vous êtes aimables, quels cœurs vous résisteroient? Le voici. Je voudrois fuir, et je ne puis m'y résoudre; je voudrois lui paroître tranquille, et je sens que je l'aime jusqu'à ne pouvoir lui cacher mon dépit.

SCÈNE VII. — DORANTE, SOPHIE.

DORANTE. — Il est donc vrai, madame, que ma ruine est conclue, et que je vais vous perdre sans retour! J'en mourrois, sans doute, si la mort étoit la pire des douleurs. Je ne vivrai que pour vous porter dans

mon cœur plus longtemps, et pour me rendre digne, par ma conduite et par ma constance, de votre estime et de vos regrets.

SOPHIE. — Se peut-il que la perfidie emprunte un langage aussi noble et aussi passionné!

DORANTE. — Que dites-vous? quel accueil! est-ce là la juste pitié que méritent mes sentimens?

SOPHIE. — Votre douleur est grande en effet, à en juger par le soin que vous avez pris de vous ménager des consolations.

DORANTE. — Moi, des consolations! en est-il pour votre perte?

SOPHIE. — C'est-à-dire en est-il besoin?

DORANTE. — Quoi! belle Sophie, pouvez-vous?...

SOPHIE. — Réservez, je vous prie, la familiarité de ces expressions pour la belle Claire, et sachez que Sophie, telle qu'elle est, belle ou laide, se soucie d'autant moins de l'être à vos yeux, qu'elle vous croit aussi mauvais juge de la beauté que du mérite.

DORANTE. — Le rang que vous tenez dans mon estime et dans mon cœur est une preuve du contraire. Quoi! vous m'avez cru amoureux de la fille de Macker?

SOPHIE. — Non, en vérité. Je ne vous fais pas l'honneur de vous croire un cœur fait pour aimer. Vous êtes, comme tous les jeunes gens de votre pays, un homme fort convaincu de ses perfections, qui se croit destiné à tromper les femmes, et jouant l'amour auprès d'elles, mais qui n'est pas capable d'en ressentir.

DORANTE. — Ah! se peut-il que vous me confondiez dans cet ordre d'amans sans sentimens et sans délicatesse, pour quelques vains badinages qui prouvent eux-mêmes que mon cœur n'y a point de part, et qu'il étoit à vous tout entier?

SOPHIE. — La preuve me paroît singulière. Je serois curieuse d'apprendre les légères subtilités de cette philosophie françoise.

DORANTE. — Oui, j'en appelle, en témoignage de la sincérité de mes feux, à cette conduite même que vous me reprochez. J'ai dit à d'autres de petites douceurs, il est vrai; j'ai folâtré auprès d'elles : mais ce badinage et cet enjouement sont-ils le langage de l'amour? Est-ce sur ce ton que je me suis exprimé près de vous? Cet abord timide, cette émotion, ce respect, ces tendres soupirs, ces douces larmes, ces transports que vous me faites éprouver, ont-ils quelque chose de commun avec cet air piquant et badin que la politesse et le ton du monde nous font prendre auprès des femmes indifférentes? Non, Sophie, les ris et la gaieté ne sont point le langage du sentiment. Le véritable amour n'est ni téméraire ni évaporé; la crainte le rend circonspect; il risque moins par la connoissance de ce qu'il peut perdre; et, comme il en veut au cœur encore plus qu'à la personne, il ne hasarde guère l'estime de la personne qu'il aime pour en acquérir la possession.

SOPHIE. — C'est-à-dire, en un mot, que, contens d'être tendres pour vos maîtresses, vous n'êtes que galans, badins et téméraires, près des femmes que vous n'aimez point. Voilà une constance et des maximes d'un nouveau goût, fort commodes pour les cavaliers; je ne sais si les belles de votre pays s'en contentent de même.

DORANTE. — Oui, madame, cela est réciproque, et elles ont bien autant d'intérêt que nous, pour le moins, à les établir.

SOPHIE. — Vous me faites trembler pour les femmes capables de donner leur cœur à des amans formés à une pareille école.

DORANTE. — Eh! pourquoi ces craintes chimériques? n'est-il pas pas convenu que ce commerce galant et poli qui jette tant d'agrément dans la société n'est point de l'amour? il n'est que le supplément. Le nombre des cœurs vraiment faits pour aimer est si petit, et parmi ceux-là il y en a si peu qui se rencontrent, que tout languiroit bientôt si l'esprit et la volupté ne tenoient quelquefois la place du cœur et du sentiment. Les femmes ne sont point les dupes des aimables folies que les hommes font autour d'elles. Nous en sommes de même par rapport à leur coquetterie : elles ne séduisent que nos sens. C'est un commerce fidèle où l'on ne se donne réciproquement que pour ce qu'on est. Mais il faut avouer, à la honte du cœur, que ces heureux badinages sont souvent mieux récompensés que les plus touchantes expressions d'une flamme ardente et sincère.

SOPHIE. — Nous voici précisément où j'en voulois venir. Vous m'aimez, dites-vous, uniquement et parfaitement; tout le reste n'est que jeu d'esprit : je le veux; je le crois. Mais alors il me reste toujours à savoir quel genre de plaisir vous pouvez trouver à faire, dans un goût différent, la cour à d'autres femmes, et à rechercher pourtant auprès d'elles le prix du véritable amour.

DORANTE. — Ah! madame, quel temps prenez-vous pour m'engager dans des dissertations! Je vais vous perdre, hélas! et vous voulez que mon esprit s'occupe d'autres choses que de sa douleur!

SOPHIE. — La réflexion ne pouvoit venir plus mal à propos; il falloit la faire plus tôt, ou ne la point faire du tout.

SCÈNE VIII. — DORANTE, SOPHIE, JACQUARD.

JACQUARD. — St, st, monsir, monsir.

DORANTE. — Je crois qu'on m'appelle.

JACQUARD. — Oh! moi fenir, pisque fous point aller.

DORANTE. — Eh bien! qu'est-ce?

JACQUARD. — Monsir, afec la permission te montame, l'être in piti l'écriture.

DORANTE. — Quoi? une lettre?

JACQUARD. — Chistement.

DORANTE. — Donne-la-moi.

JACQUARD! — Tiantre! non; mamecelle Claire m'afre chargé te ne la donne fous qu'en grand secrètement.

SOPHIE. — Monsieur Jacquard est exact, il veut suivre ses ordres.

DORANTE. — Donne toujours, butor; tu fais le mystérieux fort à propos!

SOPHIE. — Cessez de vous inquiéter. Je ne suis point incommode, et je vais me retirer pour ne pas gêner votre empressement.

SCÈNE IX. — SOPHIE, DORANTE.

DORANTE, *à part.* — Cette lettre de mon père lui donne de nouveaux soupçons, et vient tout à propos pour les dissiper. (*Haut.*) Eh quoi! madame, vous me fuyez!

SOPHIE, *ironiquement.* Seriez-vous disposé à me mettre de moitié dans vos confidences?

DORANTE. — Mes secrets ne vous intéressent pas assez pour vouloir y prendre part.

SOPHIE. — C'est au contraire qu'ils vous sont trop chers pour les prodiguer.

DORANTE. — Il me siéroit mal d'en être plus avare que de mon propre cœur.

SOPHIE. — Aussi logez-vous tout au même lieu.

DORANTE. — Cela ne tient du moins qu'à votre complaisance.

SOPHIE. — Il y a dans ce sang-froid une méchanceté que je suis tentée de punir. Vous seriez bien embarrassé si, pour vous prendre au mot, je vous priois de me communiquer cette lettre.

DORANTE. — J'en serois seulement fort surpris; vous vous plaisez trop à nourrir d'injustes sentimens sur mon compte, pour chercher à les détruire.

SOPHIE. — Vous vous fiez fort à ma discrétion.... je vois qu'il faut lire la lettre pour confondre votre témérité.

DORANTE. — Lisez-la pour vous convaincre de votre injustice.

SOPHIE. — Non; commencez par me la lire vous-même; j'en jouirai mieux de votre confusion.

DORANTE. — Nous allons voir. (*Il lit.*) « Que j'ai de joie, mon cher Dorante.... »

SOPHIE. — Mon cher Dorante! l'expression est galante, vraiment.

DORANTE. — « Que j'ai de joie, mon cher Dorante, de pouvoir terminer vos peines!... »

SOPHIE. — Oh! je n'en doute pas, vous avez tant d'humanité!

DORANTE. — « Vous voilà délivré des fers où vous languissiez.... »

SOPHIE. — Je ne languirai pas dans les vôtres.

DORANTE. — « Hâtez-vous de venir me rejoindre.... »

SOPHIE. — Cela s'appelle être pressée.

DORANTE. — « Je brûle de vous embrasser.... »

SOPHIE. — Rien n'est si commode que de déclarer franchement ses besoins.

DORANTE. — « Vous êtes échangé contre un jeune officier qui s'en retourne actuellement où vous êtes.... »

SOPHIE. — Mais je n'y comprends plus rien.

DORANTE. — « Blessé dangereusement, il fut fait prisonnier dans une affaire où je me trouvai.... »

SOPHIE. — Une affaire où se trouva Mlle Claire!

DORANTE. — Qui vous parle de Mlle Claire?

SOPHIE. — Quoi! cette lettre n'est pas d'elle?

DORANTE. — Non vraiment; elle est de mon père, et Mlle Claire

n'a servi que de moyen pour me la faire parvenir; voyez la date et le seing.

SOPHIE. — Ah ! je respire.

DORANTE. — Écoutez le reste. (*Il lit.*) « A force de secours et de soins, j'ai eu le bonheur de lui sauver la vie; je lui ai trouvé tant de reconnoissance, que je ne puis trop me féliciter des services que je lui ai rendus. J'espère qu'en le voyant vous partagerez mon amitié pour lui, et que vous le lui témoignerez. »

SOPHIE, *à part.* — L'histoire de ce jeune officier a tant de rapport avec.... Ah ! si c'étoit lui !... Tous mes doutes seront éclaircis ce soir.

DORANTE. — Belle Sophie, vous voyez votre erreur. Mais de quoi me sert que vous connoissiez l'injustice de vos soupçons ? en serai-je mieux récompensé de ma fidélité ?

SOPHIE. — Je voudrois inutilement vous déguiser encore le secret de mon cœur; il a trop éclaté avec mon dépit : vous voyez combien je vous aime, et vous devez mesurer le prix de cet aveu sur les peines qu'il m'a coûtées.

DORANTE. — Aveu charmant ! pourquoi faut-il que des momens si doux soient mêlés d'alarmes, et que le jour où vous partagez mes feux soit celui qui les rend le plus à plaindre ?

SOPHIE. — Ils peuvent encore l'être moins que vous ne pensez. L'amour perd-il sitôt courage ? et quand on aime assez pour tout entreprendre, manque-t-on de ressources pour être heureux ?

DORANTE. — Adorable Sophie ! quels transports vous me causez ! Quoi ! vos bontés.... je pourrois.... Ah ! cruelle, vous promettez plus que vous ne voulez tenir !

SOPHIE. — Moi, je ne promets rien. Quelle est la vivacité de votre imagination ! J'ai peur que nous ne nous entendions pas.

DORANTE. — Comment ?

SOPHIE. — Le triste hymen que je crains n'est point tellement conclu que je ne puisse me flatter d'obtenir du moins un délai de mon père; prolongez votre séjour ici jusqu'à ce que la paix ou des circonstances plus favorables aient dissipé les préjugés qui vous le rendent contraire.

DORANTE. — Vous voyez l'empressement avec lequel on me rappelle : puis-je trop me hâter d'aller réparer l'oisiveté de mon esclavage ? Ah ! s'il faut que l'amour me fasse négliger le soin de ma réputation, doit-ce être sur des espérances aussi douteuses que celles dont vous me flattez ? Que la certitude de mon bonheur serve du moins à rendre ma faute excusable ! Consentez que des nœuds secrets....

SOPHIE. — Qu'osez-vous me proposer ? Un cœur bien amoureux ménage-t-il si peu la gloire de ce qu'il aime ? Vous m'offensez vivement.

DORANTE. — J'ai prévu votre réponse, et vous avez dicté la mienne. Forcé d'être malheureux ou coupable, c'est l'excès de mon amour qui me fait sacrifier mon bonheur à mon devoir, puisque ce n'est qu'en vous perdant que je puis me rendre digne de vous posséder.

SOPHIE. — Ah ! qu'il est aisé d'étaler de belles maximes quand le cœur les combat foiblement ! Parmi tant de devoirs à remplir, ceux de l'amour

sont-ils donc comptés pour rien? et n'est-ce que la vanité de me coûter des regrets qui vous a fait désirer ma tendresse?

DORANTE. — J'attendois de la pitié, et je reçois des reproches! Vous n'avez, hélas! que trop de pouvoir sur ma vertu; il faut fuir pour ne pas succomber. Aimable Sophie, trop digne d'un plus beau climat, daignez recevoir les adieux d'un amant qui ne vivroit qu'à vos pieds, s'il pouvoit conserver votre estime en immolant la gloire à l'amour. (*Il l'embrasse.*)

SOPHIE. — Ah! que faites-vous?

SCÈNE X. — MACKER, FRÉDÉRICH, GOTERNITZ, DORANTE, SOPHIE.

MACKER. — Oh, oh! notre future, tubleu! comme vous y allez! C'est donc avec monsieur que vous vous accordez pour la noce! Je lui suis obligé, ma foi. Eh bien! beau-père, que dites-vous de votre chère progéniture? Oh! je voudrois, parbleu! que nous en eussions vu quatre fois davantage, seulement pour lui apprendre à n'être pas si confiant.

GOTERNITZ. — Sophie, pourriez-vous m'expliquer ce que veulent dire ces étranges façons?

DORANTE. — L'explication est toute simple; je viens de recevoir avis que je suis échangé, et là-dessus je prenois congé de mademoiselle, qui, aussi bien que vous, monsieur, a eu pendant mon séjour ici beaucoup de bontés pour moi.

MACKER. — Oui, des bontés! oh! cela s'entend.

GOTERNITZ. — Ma foi! seigneur Macker, je ne vois pas qu'il y ait tant à se récrier pour une simple cérémonie de compliment.

MACKER. — Je n'aime point tous ces complimens à la françoise.

FRÉDÉRICH. — Soit : mais, comme ma sœur n'est point encore votre femme, il me semble que les vôtres ne sont guère propres à lui donner envie de le devenir.

MACKER. — Eh! corbleu! monsieur, si votre séjour de France vous a appris à applaudir à toutes les sottises des femmes, apprenez que les flatteries de Jean-Mathias Macker ne nourriront jamais leur orgueil.

FRÉDÉRICH. — Pour cela, je le crois.

DORANTE. — Je vous avouerai, monsieur, qu'également épris des charmes et du mérite de votre adorable fille, j'aurois fait ma félicité suprême d'unir mon sort au sien, si les cruels préjugés qui vous ont été inspirés contre ma nation n'eussent mis un obstacle invincible au bonheur de ma vie.

FRÉDÉRICH. — Mon père, c'est là sans doute un de vos prisonniers?

GOTERNITZ. — C'est cet officier pour lequel vous avez été échangé.

FRÉDÉRICH. — Quoi! Dorante?

GOTERNITZ. — Lui-même.

FRÉDÉRICH. — Ah! quelle joie pour moi de pouvoir embrasser le fils de mon bienfaiteur!

SOPHIE, *joyeuse.* — C'étoit mon frère, et je l'ai deviné.

FRÉDÉRICH. — Oui, monsieur, redevable de la vie à monsieur votre

père, qu'il me seroit doux de vous marquer ma reconnoissance et mon attachement par quelque preuve digne des services que j'ai reçus de lui !

DORANTE. — Si mon père a été assez heureux pour s'acquitter envers un cavalier de votre mérite des devoirs de l'humanité, il doit plus s'en féliciter que vous-même. Cependant, monsieur, vous connoissez mes sentimens pour mademoiselle votre sœur; si vous daignez protéger mes feux, vous acquitterez au delà de vos obligations : rendre un honnête homme heureux, c'est plus que lui sauver la vie.

FRÉDÉRICH. — Mon père partage mes obligations, et j'espère bien que, partageant aussi ma reconnoissance, il ne sera pas moins ardent que moi à vous la témoigner.

MACKER. — Mais il me semble que je joue ici un assez joli personnage.

GOTERNITZ. — J'avoue, mon fils, que j'avois cru voir en monsieur quelque inclination pour votre sœur; mais, pour prévenir la déclaration qu'il m'en auroit pu faire, j'ai si bien manifesté en toute occasion l'antipathie et l'éloignement qui séparoit notre nation de la sienne, qu'il s'étoit épargné jusqu'ici des démarches inutiles de la part d'un ennemi avec qui, quelque obligation que je lui aie d'ailleurs, je ne puis ni ne dois établir aucune liaison.

MACKER. — Sans doute, et c'est un crime de lèse-majesté à mademoiselle de vouloir aussi s'approprier ainsi les prisonniers de la reine.

GOTERNITZ. — Enfin je tiens que c'est une nation avec laquelle il est mieux de toute façon de n'avoir aucun commerce; trop orgueilleux amis, trop redoutables ennemis, heureux qui n'a rien à démêler avec eux !

FRÉDÉRICH. — Ah ! quittez, mon père, ces injustes préjugés. Que n'avez-vous connu cet aimable peuple que vous haïssez, et qui n'auroit peut-être aucun défaut, s'il avoit moins de vertu ! Je l'ai vue de près, cette heureuse et brillante nation; je l'ai vue paisible au milieu de la guerre, cultivant les sciences et les beaux-arts, et livrée à cette charmante douceur de caractère qui en tout temps lui fait recevoir également bien tous les peuples du monde, et rend la France en quelque manière la patrie commune du genre humain. Tous les hommes sont les frères des François. La guerre anime leur valeur sans exciter leur colère. Une brutale fureur ne leur fait point haïr leurs ennemis, un sot orgueil ne les leur fait point mépriser. Ils les combattent noblement, sans calomnier leur conduite, sans outrager leur gloire; et, tandis que nous leur faisons la guerre en furieux, ils se contentent de nous la faire en héros.

GOTERNITZ. — Pour cela, on ne sauroit nier qu'ils ne se montrent plus humains et plus généreux que nous.

FRÉDÉRICH. — Eh ! comment ne le seroient-ils pas sous un maître dont la bonté égale le courage? Si ses triomphes le font craindre, ses vertus doivent-elles moins le faire admirer? Conquérant redoutable, il semble à la tête de ses armées un père tendre au milieu de sa famille; et, forcé de dompter l'orgueil de ses ennemis, il ne les soumet que pour augmenter le nombre de ses enfans.

GOTERNITZ. — Oui; mais, avec toute sa bravoure, non content de subjuguer ses ennemis par la force, ce prince croit-il qu'il soit bien beau d'employer encore l'artifice et de séduire, comme il fait, les cœurs des étrangers et de ses prisonniers de guerre?

MACKER. — Fi! que cela est laid, de débaucher ainsi les sujets d'autrui! Oh bien, puisqu'il s'y prend comme cela, je suis d'avis qu'on punisse sévèrement tous ceux des nôtres qui s'avisent d'en dire du bien.

FRÉDÉRICH. — Il faudra donc châtier tous vos guerriers qui tomberont dans ses fers; et je prévois que ce ne sera pas une petite tâche.

DORANTE. — Oh! mon prince, qu'il m'est doux d'entendre les louanges que ta vertu arrache de la bouche de tes ennemis! voilà les seuls éloges dignes de toi.

GOTERNITZ. — Non, le titre d'ennemis ne doit point nous empêcher de rendre justice au mérite. J'avoue même que le commerce de nos prisonniers m'a bien fait changer d'opinion sur le compte de leur nation : mais considérez, mon fils, que ma parole est engagée, que je me ferois une méchante affaire de consentir à une alliance contraire à nos usages et à nos préjugés; et que, pour tout dire enfin, une femme n'est jamais assez en droit de compter sur le cœur d'un François pour que nous puissions nous assurer du bonheur de votre sœur en l'unissant à Dorante.

DORANTE. — Je crois, monsieur, que vous voulez bien que je triomphe, puisque vous m'attaquez par le côté le plus fort. Ce n'est point en moi-même que j'ai besoin de chercher des motifs pour rassurer l'aimable Sophie sur mon inconstance, ce sont ses charmes et son mérite qui seuls me les fournissent; qu'importe en quels climats elle vive? son règne sera toujours partout où l'on a des yeux et des cœurs.

FRÉDÉRICH. — Entends-tu, ma sœur? cela veut dire que si jamais il devient infidèle, tu trouveras dans son pays tout ce qu'il faut pour t'en dédommager.

SOPHIE. — Votre temps sera mieux employé à plaider sa cause auprès de mon père qu'à m'interpréter ses sentimens.

GOTERNITZ. — Vous voyez, seigneur Macker, qu'ils sont tous réunis contre nous; nous aurons affaire à trop forte partie : ne ferions-nous pas mieux de céder de bonne grâce?

MACKER. — Qu'est-ce que cela veut dire? manque-t-on ainsi de parole à un homme comme moi?

FRÉDÉRICH. — Oui, cela se peut faire par préférence.

GOTERNITZ. — Obtenez le consentement de ma fille, je ne rétracte point le mien; mais je ne vous ai pas promis de la contraindre. D'ailleurs, à vous parler vrai, je ne vois plus pour vous ni pour elle les mêmes agrémens dans ce mariage : vous avez conçu sur le compte de Dorante des ombrages qui pourroient devenir entre elle et vous une source d'aigreurs réciproques. Il est trop difficile de vivre paisiblement avec une femme dont on soupçonne le cœur d'être engagé ailleurs.

MACKER. — Ouais! vous le prenez sur ce ton? oh! têtebleu, je vous ferai voir qu'on ne se moque pas ainsi des gens. Je m'en vais tout à l'heure porter ma plainte contre lui et contre vous : nous apprendrons

un peu à ces beaux messieurs à venir nous enlever nos maîtresses dans notre propre pays; et, si je ne puis me venger autrement, j'aurai du moins le plaisir de dire partout pis que pendre de vous et des François.

SCÈNE XI. — GOTERNITZ, DORANTE, FRÉDÉRICH, SOPHIE.

GOTERNITZ. — Laissons-le s'exhaler en vains murmures; en unissant Sophie à Dorante je satisfais en même temps à la tendresse paternelle et à la reconnoissance : avec des sentimens si légitimes je ne crains la critique de personne.

DORANTE. — Ah! monsieur, quels transports!...

FRÉDÉRICH. — Mon père, il nous reste encore le plus fort à faire. Il s'agit d'obtenir le consentement de ma sœur, et je vois là de grandes difficultés; épouser Dorante, et aller en France! Sophie ne s'y résoudra jamais.

GOTERNITZ. — Comment donc! Dorante ne seroit-il pas de son goût? en ce cas je la soupçonnerois fort d'en avoir changé.

FRÉDÉRICH. — Ne voyez-vous pas les menaces qu'elle me fait pour lui avoir enlevé le seigneur Jean-Mathias Macker?

GOTERNITZ. — Elle n'ignore pas combien les François sont aimables.

FRÉDÉRICH. — Non; mais elle sait que les Françoises le sont encore plus, et voilà ce qui l'épouvante.

SOPHIE. — Point du tout : car je tâcherai de le devenir avec elles; et tant que je plairai à Dorante, je m'estimerai la plus glorieuse de toutes les femmes.

DORANTE. — Ah! vous le serez éternellement, belle Sophie! Vous êtes pour moi le prix de ce qu'il y a de plus estimable parmi les hommes. C'est à la vertu de mon père, au mérite de ma nation et à la gloire de mon roi que je dois le bonheur dont je vais jouir avec vous : on ne peut être heureux sous de plus beaux auspices.

FIN DES PRISONNIERS DE GUERRE.

L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE.

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

AVERTISSEMENT.

Rien n'est plus plat que cette pièce. Cependant j'ai gardé quelque attachement pour elle, à cause de la gaieté du troisième acte, et de la facilité avec laquelle elle fut faite en trois jours[1], grâce à la tranquillité et au contentement d'esprit où je vivois alors, sans connoître l'art d'écrire, et sans aucune prétention. Si je fais moi-même l'édition générale, j'espère avoir assez de raison pour en retrancher ce barbouillage; sinon je laisse à ceux que j'aurai chargés de cette entreprise le soin de juger de ce qui convient, soit à ma mémoire, soit au goût présent du public.

PERSONNAGES.

DORANTE, } amis.
VALÈRE, }
ISABELLE, veuve.
ÉLIANTE, cousine d'Isabelle.
LISETTE, suivante d'Isabelle.
CARLIN, valet de Dorante.
UN NOTAIRE.
UN LAQUAIS.

La scène est dans le château d'Isabelle.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I. — ISABELLE, ÉLIANTE.

ISABELLE.

L'hymen va donc enfin serrer des nœuds si doux;
Valère, à son retour, doit être votre époux :
Vous allez être heureuse. Ah! ma chère Éliante!

ÉLIANTE.

Vous soupirez? Eh bien! si l'exemple vous tente,
Dorante vous adore, et vous le voyez bien.
Pourquoi gêner ainsi votre cœur et le sien?
Car vous l'aimez un peu : du moins je le soupçonne.

1. Dans le VIIe livre des *Confessions*, Rousseau dit qu'il fit *l'Engagement téméraire* en quinze jours. Pour tout concilier, il faut supposer ici que c'est le troisième acte, dont il est content, qui fut fait en trois jours. (ÉD.)

ISABELLE.

Non, l'hymen n'aura plus de droit sur ma personne,
Cousine; un premier choix m'a trop mal réussi.

ÉLIANTE.

Prenez votre revanche en faisant celui-ci.

ISABELLE.

Je veux suivre la loi que j'ai su me prescrire;
Ou du moins.... Car Dorante a voulu me séduire,
Sous le feint nom d'ami s'emparer de mon cœur.
Serois-je donc ainsi la dupe d'un trompeur,
Qui, par le succès même, en seroit plus coupable,
Et qui l'est trop, peut-être?

ÉLIANTE.

Il est donc pardonnable.

ISABELLE.

Point; il ne m'aura pas trompée impunément.
Il vient. Éloignons-nous, ma cousine, un moment.
Il n'est pas de son but aussi près qu'il le pense;
Et je veux à loisir méditer ma vengeance.

SCÈNE II. — DORANTE.

Elle m'évite encor! Que veut dire ceci?
Sur l'état de son cœur quand serai-je éclairci?
Hasardons de parler.... Son humeur m'épouvante....
Carlin connoît beaucoup sa nouvelle suivante;
(*Il aperçoit Carlin.*)
Je veux.... Carlin!

SCÈNE III. — CARLIN, DORANTE.

CARLIN.

Monsieur?

DORANTE.

Vois-tu bien ce château?

CARLIN.

Oui, depuis fort longtemps.

DORANTE.

Qu'en dis-tu?

CARLIN.

Qu'il est beau.

DORANTE.

Mais encor?

CARLIN.

Beau, très-beau, plus beau qu'on ne peut être.
Que diable!

DORANTE.

Et si bientôt j'en devenois le maître,
T'y plairois-tu?

CARLIN.

Selon : s'il nous restoit garni;
Cuisine foisonnante, et cellier bien fourni;
Pour vos amusemens, Isabelle, Eliante;
Pour ceux du sieur Carlin, Lisette la suivante;
Mais, oui, je m'y plairois.

DORANTE.

Tu n'es pas dégoûté.
Hé bien! réjouis-toi, car il est....

CARLIN.

Acheté?

DORANTE.

Non, mais gagné bientôt.

CARLIN.

Bon! par quelle aventure?
Isabelle n'est pas d'âge ni de figure
A perdre ses châteaux en quatre coups de dé.

DORANTE.

Il est à nous, te dis-je, et tout est décidé
Déjà dans mon esprit....

CARLIN.

Peste! la belle emplette!
Résolue à part vous? c'est une affaire faite;
Le château désormais ne sauroit nous manquer.

DORANTE.

Songe à me seconder au lieu de te moquer.

CARLIN.

Oh! monsieur, je n'ai pas une tête si vive;
Et j'ai tant de lenteur dans l'imaginative,
Que mon esprit grossier, toujours dans l'embarras,
Ne sait jamais jouir des biens que je n'ai pas :
Je serois un Crésus sans cette maladresse.

DORANTE.

Sais-tu, mon tendre ami, qu'avec ta gentillesse
Tu pourrois bien, pour prix de ta moralité,
Attirer sur ton dos quelque réalité?

CARLIN.

Ah! de moraliser je n'ai plus nulle envie.
Comme on te traite, hélas! pauvre philosophie!
Çà, vous pouvez parler, j'écoute sans souffler.

DORANTE.

Apprends donc un secret qu'à tous il faut celer,
Si tu le peux, du moins.

CARLIN.

Rien ne m'est plus facile.

DORANTE.

Dieu le veuille! en ce cas tu pourras m'être utile.

CARLIN.

Voyons.

DORANTE.

J'aime Isabelle.

CARLIN.

Oh! quel secret! Ma foi,
Je le savois sans vous.

DORANTE.

Qui te l'a dit?

CARLIN.

Vous.

DORANTE.

Moi?

CARLIN.

Oui, vous : vous conduisez avec tant de mystère
Vos intrigues d'amour, qu'en cherchant à les taire,
Vos airs mystérieux, tous vos tours et retours
En instruisent bientôt la ville et les faubourgs.
Passons. A votre amour la belle répond-elle?

DORANTE.

Sans doute.

CARLIN.

Vous croyez être aimé d'Isabelle?
Quelle preuve avez-vous du bonheur de vos feux?

DORANTE.

Parbleu! messer Carlin, vous êtes curieux.

CARLIN.

Oh! ce ton-là, ma foi, sent la bonne fortune;
Mais trop de confiance en fait manquer plus d'une,
Vous le savez fort bien.

DORANTE.

Je suis sûr de mon fait;
Isabelle en tout lieu me fuit.

CARLIN.

Mais en effet
C'est de sa tendre ardeur une preuve constante!

DORANTE.

Écoute jusqu'au bout. Cette veuve charmante
A la fin de son deuil déclara sans retour
Que son cœur pour jamais renonçoit à l'amour.
Presque dès ce moment mon âme en fut touchée,
Je la vis, je l'aimai; mais toujours attachée
Au vœu qu'elle avoit fait, je sentis qu'il faudroit
Ménager son esprit par un détour adroit :
Je feignis pour l'hymen beaucoup d'antipathie,
Et réglant mes discours sur sa philosophie,
Sous le tranquille nom d'une douce amitié,
Dans ses amusemens je fus mis de moitié.

CARLIN.

Peste! ceci va bien. En amusant les belles
On vient au sérieux. Il faut rire auprès d'elles;

Ce qu'on fait en riant est autant d'avancé.

DORANTE.

Dans ces ménagemens plus d'un an s'est passé.
Tu peux bien te douter qu'après toute une année
On est plus familier qu'après une journée;
Et mille aimables jeux se passent entre amis,
Qu'avec un étranger on n'auroit pas permis.
Or, depuis quelque temps j'aperçois qu'Isabelle
Se comporte avec moi d'une façon nouvelle.
Sa cousine toujours me reçoit de même œil:
Mais, sous l'air affecté d'un favorable accueil,
Avec tant de réserve Isabelle me traite,
Qu'il faut ou qu'en secret prévoyant sa défaite
Elle veuille éviter de m'en faire l'aveu,
Ou que d'un autre amant elle approuve le feu.

CARLIN.

Eh! qui voudriez-vous qui pût ici lui plaire?
Il n'entre en ce château que vous seul et Valere,
Qui, près de la cousine en esclave enchaîné,
Va bientôt par l'hymen voir son feu couronné.

DORANTE.

Moi donc, n'apercevant aucun rival à craindre,
Ne dois-je pas juger que, voulant se contraindre,
Isabelle aujourd'hui cherche à m'en imposer
Sur le progrès d'un feu qu'elle veut déguiser?
Mais, avec quelque soin qu'elle cache sa flamme,
Mon cœur a pénétré le secret de son âme;
Ses yeux ont sur les miens lancé ces traits charmans,
Présages fortunés du bonheur des amans.
Je suis aimé, te dis-je; un retour plein de charmes
Paye enfin mes soupirs, mes transports et mes larmes.

CARLIN.

Économisez mieux ces exclamations;
Il est, pour les placer, d'autres occasions
Où cela fait merveille. Or, quant à notre affaire,
Je ne vois pas encor ce que mon ministère,
Si vous êtes aimé, peut en votre faveur:
Que vous faut-il de plus?

DORANTE.

L'aveu de mon bonheur.
Il faut qu'en ce château.... Mais j'aperçois Lisette.
Va m'attendre au logis. Surtout, bouche discrète.

CARLIN.

Vous offensez, monsieur, les droits de mon métier;
On doit choisir son monde, et puis s'y confier.

DORANTE, *le rappelant.*

Ah! j'oubliois.... Carlin, j'ai reçu de Valère
Une lettre d'avis que, pour certaine affaire

Qu'il ne m'explique pas, il arrive aujourd'hui.
S'il vient, cours aussitôt m'en avertir ici.

SCÈNE IV. — DORANTE, LISETTE.

DORANTE.

Ah! c'est toi, belle enfant! Eh! bonjour, ma Lisette :
Comment vont les galans? A ta mine coquette
On pourroit bien gager au moins pour deux ou trois :
Plus le nombre en est grand, et mieux on fait son choix

LISETTE.

Vous me prêtez, monsieur, un petit caractère,
Mais fort joli, vraiment!

DORANTE.

Bon, bon! point de colère.
Tiens, avec ces traits-là, Lisette, par ta foi,
Peux-tu défendre aux gens d'être amoureux de toi?

LISETTE.

Fort bien. Vous débitez la fleurette à merveilles,
Et vos galans discours enchantent les oreilles.
Mais au fait, croyez-moi.

DORANTE.

Parbleu! tu me ravis,
(*Feignant de vouloir l'embrasser.*)
J'aime à te prendre au mot.

LISETTE.

Tout doux, monsieur!

DORANTE.

Tu ris,
Et je veux rire aussi.

LISETTE.

Je le vois. Malepeste!
Comme à m'interpréter, monsieur, vous êtes leste!
Je m'entends autrement, et sais qu'auprès de nous
Ce jargon séduisant de messieurs tels que vous
Montre, par ricochet, où le discours s'adresse.

DORANTE.

Quoi! tu penserois donc qu'épris de ta maîtresse?...

LISETTE.

Moi? je ne pense rien; mais, si vous m'en croyez,
Vous porterez ailleurs des feux trop mal payés.

DORANTE, *vivement.*

Ah! je l'avois prévu; l'ingrate a vu ma flamme,
Et c'est pour m'accabler qu'elle a lu dans mon âme.

LISETTE.

Qui vous a dit cela?

DORANTE.

Qui me l'a dit? c'est toi.

LISETTE.

Moi? je n'y songe pas.

DORANTE.

Comment?

LISETTE.

Non, par ma foi.

DORANTE.

Et ces feux mal payés, est-ce un rêve? est-ce un conte?

LISETTE.

Diantre! comme au cerveau d'abord le feu vous monte!
Je ne m'y frotte plus.

DORANTE.

Ah! daigne m'éclaircir.
Quel plaisir peux-tu prendre à me faire souffrir?

LISETTE.

Et pourquoi si longtemps, vous, me faire un mystère
D'un secret dont je dois être dépositaire?
J'ai voulu vous punir par un peu de souci.
Isabelle n'a rien aperçu jusqu'ici.
(*A part.*) (*Haut.*)
C'est mentir. Mais gardez qu'elle ne vous soupçonne;
Car je doute en ce cas que son cœur vous pardonne.
Vous ne sauriez penser jusqu'où va sa fierté.

DORANTE.

Me voilà retombé dans ma perplexité.

LISETTE.

Elle vient. Essayez de lire dans son âme,
Et surtout avec soin cachez-lui votre flamme;
Car vous êtes perdu si vous la laissez voir.

DORANTE.

Hélas! tant de lenteur me met au désespoir.

SCÈNE V. — ISABELLE, DORANTE, LISETTE.

ISABELLE.

Ah! Dorante, bonjour. Quoi! tous deux tête à tête!
Et mais! vous faisiez donc votre cour à Lisette?
Elle est vraiment gentille et de bon entretien.

DORANTE.

Madame, il me suffit qu'elle vous appartient
Pour rechercher en tout le bonheur de lui plaire.

ISABELLE.

Si c'est là votre objet, rien ne vous reste à faire,
Car Lisette s'attache à tous mes sentimens.

DORANTE.

Ah! madame....

ISABELLE.

Oh! surtout quittons les complimens,
Et laissons aux amans ce vulgaire langage.

La sincère amitié de son froid étalage
A toujours dédaigné le fade et vain secours :
On n'aime point assez quand on le dit toujours.

DORANTE.

Ah ! du moins une fois heureux qui peut le dire !

LISETTE, *bas*.

Taisez-vous donc, jaseur.

ISABELLE.

J'oserois bien prédire
Que, sur le ton touchant dont vous vous exprimez,
Vous aimerez bientôt, si déjà vous n'aimez.

DORANTE.

Moi, madame ?

ISABELLE.

Oui, vous.

DORANTE.

Vous me raillez, sans doute.

LISETTE, *à part*.

Oh ! ma foi, pour le coup mon homme est en déroute.

ISABELLE.

Je crois lire en vos yeux des symptômes d'amour.

DORANTE.

(*Haut, à Lisette, avec affectation.*)
Madame, en vérité.... Pour lui faire ma cour,
Faut-il en convenir ?

LISETTE, *bas*.

Bravo ! prenez courage.
(*Haut, à Dorante.*)
Mais il faut bien, monsieur, aider au badinage.

ISABELLE.

Point ici de détour : parlez-moi franchement ;
Seriez-vous amoureux ?

LISETTE, *bas, vivement*.

Gardez de....

DORANTE.

Non vraiment,
Madame ; il me déplaît fort de vous contredire.

ISABELLE.

Sur ce ton positif, je n'ai plus rien à dire :
Vous ne voudriez pas, je crois, m'en imposer.

DORANTE.

J'aimerois mieux mourir que de vous abuser.

LISETTE, *bas*.

Il ment, ma foi, fort bien ; j'en suis assez contente.

ISABELLE.

Ainsi donc votre cœur, qu'aucun objet ne tente,
Les a tous dédaignés, et jusques aujourd'hui
N'en a point rencontré qui fût digne de lui ?

DORANTE, *à part.*
Ciel! se vit-on jamais en pareille détresse?
LISETTE.
Madame, il n'ose pas, par pure politesse,
Donner à ce discours son approbation :
Mais je sais que l'amour est son aversion.
(*Bas, à Dorante.*)
Il faut ici du cœur.
ISABELLE.
Eh bien! j'en suis charmée.
Voilà notre amitié pour jamais confirmée,
Si, ne sentant du moins nul penchant à l'amour,
Vous y voulez pour moi renoncer sans retour.
LISETTE.
Pour vous plaire, madame, il n'est rien qu'il ne fasse.
ISABELLE.
Vous répondez pour lui? c'est de mauvaise grâce.
DORANTE.
Hélas! j'approuve tout, dictez vos volontés.
Tous vos ordres par moi seront exécutés.
ISABELLE.
Ce ne sont point des lois, Dorante, que j'impose;
Et si vous répugnez à ce que je propose,
Nous pouvons dès ce jour nous quitter bons amis.
DORANTE.
Ah! mon goût à vos vœux sera toujours soumis.
ISABELLE.
Vous êtes complaisant, je veux être indulgente;
Et, pour vous en donner une preuve évidente,
Je déclare à présent qu'un seul jour, un objet,
Doivent borner le vœu qu'ici vous avez fait.
Tenez pour ce jour seul votre cœur en défense;
Évitez de l'amour jusques à l'apparence
Envers un seul objet que je vous nommerai;
Résistez aujourd'hui, demain je vous ferai
Un don....
DORANTE, *vivement.*
A mon choix?
ISABELLE.
Soit, il faut vous satisfaire,
Et je vous laisserai régler votre salaire.
Je n'en excepte rien que les lois de l'honneur :
Je voudrois que le prix fût digne du vainqueur.
DORANTE.
Dieux! quels légers travaux pour tant de récompense!
ISABELLE.
Oui : mais si vous manquez un moment de prudence,
Le moindre acte d'amour, un soupir, un regard.

Un trait de jalousie enfin, de votre part,
Vous privent à l'instant du droit que je vous laisse :
Je punirai sur moi votre propre foiblesse,
En vous voyant alors pour la dernière fois.
Telles sont du pari les immuables lois.

DORANTE.

Ah! que vous m'épargnez de mortelles alarmes!
Mais quel est donc enfin cet objet plein de charmes
Dont les attraits pour moi sont tant à redouter?

ISABELLE.

Votre cœur aisément pourra les rebuter;
Ne craignez rien.

DORANTE.

Et c'est?

ISABELLE.

C'est moi.

DORANTE.

Vous?

ISABELLE.

Oui, moi-même.

DORANTE.

Qu'entends-je?

ISABELLE.

D'où vous vient cette surprise extrême?
Si le combat avoit moins de facilité,
Le prix ne vaudroit pas ce qu'il auroit coûté.

LISETTE.

Mais regardez-le donc; sa figure est à peindre!

DORANTE, *à part.*

Non, je n'en reviens pas. Mais il faut me contraindre.
Cherchons en cet instant à remettre mes sens.
Mon cœur contre soi-même a lutté trop longtemps;
Il faut un peu de trêve à cet excès de peine.
La cruelle a trop vu le penchant qui m'entraîne,
Et je ne sais prévoir, à force d'y penser,
Si l'on veut me punir ou me récompenser.

SCÈNE VI. — ISABELLE, LISETTE.

LISETTE.

De ce pauvre garçon le sort me touche l'âme.
Vous vous plaisez par trop à maltraiter sa flamme,
Et vous le punissez de sa fidélité.

ISABELLE.

Va, Lisette, il n'a rien qu'il n'ait bien mérité.
Quoi! pendant si longtemps il m'aura pu séduire,
Dans ses piéges adroits il m'aura su conduire;
Il aura, sous le nom d'une douce amitié....

LISETTE.

Fait prospérer l'amour?

ISABELLE.

Et j'en aurois pitié!
Il faut que ces trompeurs trouvent dans nos caprices
Le juste châtiment de tous leurs artifices.
Tandis qu'ils sont amans ils dépendent de nous :
Leur tour ne vient que trop sitôt qu'ils sont époux.

LISETTE.

Ce sont bien, il est vrai, les plus francs hypocrites!
Ils vous savent longtemps faire les chattemites :
Et puis gare la griffe. Oh! d'avance auprès d'eux
Prenons notre revanche.

ISABELLE, *en soi-même.*

Oui, le tour est heureux.
(*A Lisette.*)
Je médite à Dorante une assez bonne pièce,
Où nous aurons besoin de toute ton adresse.
Valère en peu de jours doit venir de Paris?

LISETTE.

Il arrive aujourd'hui, Dorante en a l'avis.

ISABELLE.

Tant mieux, à mon projet cela vient à merveilles.

LISETTE.

Or, expliquez-nous donc la ruse sans pareilles.

ISABELLE.

Valère et ma cousine, unis d'un même amour,
Doivent se marier peut-être dès ce jour.
Je veux de mon dessein la faire confidente.

LISETTE.

Que ferez-vous, hélas! de la pauvre Éliante?
Elle gâtera tout. Avez-vous oublié
Qu'elle est la bonté même, et que, peu délié,
Son esprit n'est pas fait pour le moindre artifice,
Et moins encor son cœur pour la moindre malice?

ISABELLE.

Tu dis fort bien, vraiment; mais pourtant mon projet
Demanderoit.... Attends.... Mais oui, voilà le fait.
Nous pouvons aisément la tromper elle-même;
Cela n'en fait que mieux pour notre stratagème.

LISETTE.

Mais si Dorante, enfin, par l'amour emporté,
Tombe dans quelque piége où vous l'aurez jeté,
Vous ne pousserez pas, du moins, la raillerie
Plus loin que ne permet une plaisanterie?

ISABELLE.

Qu'appelles-tu plus loin? ce sont ici des jeux,
Mais dont l'événement doit être sérieux.

Si Dorante est vainqueur et si Dorante m'aime,
Qu'il demande ma main, il l'a dès l'instant même;
Mais si son foible cœur ne peut exécuter
La loi que par ma bouche il s'est laissé dicter,
Si son étourderie un peu trop loin l'entraîne,
Un éternel adieu va devenir la peine
Dont je me vengerai de sa séduction,
Et dont je punirai son indiscrétion.

LISETTE.

Mais s'il ne commettoit qu'une faute légère,
Pour qui la moindre peine est encor trop sévère?

ISABELLE.

D'abord, à ses dépens nous nous amuserons;
Puis nous verrons, après, ce que nous en ferons.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE I. — ISABELLE, LISETTE.

LISETTE.

Oui, tout a réussi, madame, par merveilles.
Éliante écoutoit de toutes ses oreilles,
Et sur nos propos feints, dans sa vaine terreur,
Nous donne bien, je pense, au diable de bon cœur.

ISABELLE.

Elle croit tout de bon que j'en veux à Valère?

LISETTE.

Et que trouvez-vous là que de fort ordinaire?
D'une amie en secret s'approprier l'amant,
Dame! attrape qui peut.

ISABELLE.

Ah! très-assurément
Ce procédé va mal avec mon caractère.
D'ailleurs....

LISETTE.

Vous n'aimez point l'amant qui sait lui plaire,
Et la vertu vous dit de lui laisser son bien.
Ah! qu'on est généreux quand il n'en coûte rien!

ISABELLE.

Non, quand je l'aimerois, je ne suis pas capable....

LISETTE.

Mais croyez-vous au fond d'être bien moins coupable?

ISABELLE.

Le tour, je te l'avoue, est malin.

LISETTE.

Très-malin.

ISABELLE.

Mais....

LISETTE.

Les frais en sont faits, il faut en voir la fin,
N'est-ce pas?

ISABELLE.

Oui. Je vais faire la fausse lettre :
A Valère feignant de la vouloir remettre,
Tu tâcheras tantôt, mais très-adroitement,
Qu'elle parvienne aux mains de Dorante.

LISETTE.

Oh! vraiment,
Carlin est si nigaud, que....

ISABELLE.

Le voici lui-même :
Rentrons. Il vient à point pour notre stratagème.

SCÈNE II. — CARLIN.

Valère est arrivé; moi j'accours à l'instant,
Et voilà la façon dont Dorante m'attend.
Où diable le chercher? Hom! qu'il m'en doit de belles!
On dit qu'au dieu Mercure on a donné des ailes;
Il en faut en effet pour servir un amant,
S'il ne nourrit son monde assez légèrement
Pour compenser cela. Quelle maudite vie
Que d'être assujettis à tant de fantaisie!
Parbleu! ces maîtres-là sont de plaisans sujets!
Ils prennent, par ma foi, leurs gens pour leurs valets!

SCÈNE III. — ÉLIANTE, CARLIN.

ÉLIANTE, *sans voir Carlin.*

Ciel! que viens-je d'entendre? et qui voudra le croire?
Inventa-t-on jamais perfidie aussi noire?

CARLIN.

Éliante paroît; elle a les yeux en pleurs!
A qui diable en a-t-elle?

ÉLIANTE.

A de telles noirceurs
Qui pourroit reconnoître Isabelle et Valère?

CARLIN.

Ceci couvre à coup sûr quelque nouveau mystère.

ÉLIANTE.

Ah! Carlin, qu'à propos je te rencontre ici!

CARLIN.

Et moi, très à propos je vous y trouve aussi,
Madame, si je puis vous y marquer mon zèle.

ÉLIANTE.

Cours appeler Dorante, et dis-lui qu'Isabelle,

Lisette, et son ami, nous trahissent tous trois.

CARLIN.

Je le cherche moi-même, et déjà par deux fois
J'ai couru jusqu'ici pour lui pouvoir apprendre
Que Valère au logis est resté pour l'attendre.

ÉLIANTE.

Valère? Ah! le perfide! il méprise mon cœur,
Il épouse Isabelle; et sa coupable ardeur,
A son ami Dorante arrachant sa maîtresse,
Outrage en même temps l'honneur et la tendresse.

CARLIN.

Mais de qui tenez-vous un si bizarre fait?
Il faut se défier des rapports qu'on nous fait.

ÉLIANTE.

J'en ai, pour mon malheur, la preuve trop certaine.
J'étois par pur hasard dans la chambre prochaine;
Isabelle et Lisette arrangeoient leur complot.
A travers la cloison, jusques au moindre mot,
J'ai tout entendu....

CARLIN.

Mais, c'est de quoi me confondre;
A cette preuve-là je n'ai rien à répondre.
Que puis-je cependant faire pour vous servir?

ÉLIANTE.

Lisette en peu d'instans sûrement doit sortir
Pour porter à Valère elle-même une lettre
Qu'Isabelle en ses mains tantôt a dû remettre.
Tâche de la surprendre, ouvre-la, porte-la
Sur-le-champ à Dorante; il pourra voir par là
De tout leur noir complot la trame criminelle.
Qu'il tâche à prévenir cette injure cruelle,
Mon outrage est le sien.

CARLIN.

Madame, la douleur
Que je ressens pour vous dans le fond de mon cœur.
Allume dans mon âme.... une telle colère....
Que mon esprit.... ne peut.... Si je tenois Valère....
Suffit.... Je ne dis rien.... Mais, ou nous ne pourrons,
Madame, vous servir.... ou nous vous servirons.

ÉLIANTE.

De mon juste retour tu peux tout te promettre.
Lisette va venir; souviens-toi de la lettre.
Un autre procédé seroit plus généreux;
Mais contre les trompeurs on peut agir comme eux
Faute d'autre moyen pour le faire connoître,
C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître

SCÈNE IV. — CARLIN.

Souviens-toi! c'est bien dit : mais pour exécuter
Le vol qu'elle demande, il y faut méditer.
Lisette n'est pas grue, et le diable m'emporte
Si l'on prend ce qu'elle a que de la bonne sorte.
Je n'y vois qu'embarras. Examinons pourtant
Si l'on ne pourroit point.... Le cas est important;
Mais il s'agit ici de ne point nous commettre,
Car mon dos.... C'est Lisette, et j'aperçois la lettre.
Éliante, ma foi, ne s'est trompée en rien.

SCÈNE V. — CARLIN, LISETTE, *avec une lettre dans le sein.*

LISETTE, *à part.*

Voilà déjà mon drôle aux aguets : tout va bien.

CARLIN.

(*A part.*) (*Haut*)
Hasardons l'aventure. Eh! comment va Lisette?

LISETTE.

Je ne te voyois pas; on diroit qu'en vedette
Quelqu'un t'auroit mis là pour détrousser les gens.

CARLIN.

Mais j'aimerois assez à piller les passans
Qui te ressembleroient.

LISETTE.

Aussi peu redoutables?

CARLIN.

Non, des gens qui seroient autant que toi volables.

LISETTE.

Que leur volerois-tu? pauvre enfant! je n'ai rien.

CARLIN.

Carlin de ces riens-là s'accommoderoit bien.
(*Essayant d'escamoter la lettre.*)
Par exemple, d'abord je tâcherois de prendre....

LISETTE.

Fort bien; mais de ma part tâchant de me défendre,
Vous ne prendriez rien, du moins pour le moment.
(*Elle met la lettre dans la poche de son tablier du côté de Carlin.*)

CARLIN.

Il faudroit donc tâcher de m'y prendre autrement.
Qu'est-ce que cette lettre? où vas-tu donc la mettre?

LISETTE, *feignant d'être embarrassée.*

Cette lettre, Carlin? Eh mais, c'est une lettre...
Que je mets dans ma poche.

CARLIN.

Oh! vraiment, je le vois.
Mais voudrois-tu me dire à qui....?
(*Il tâche encore de prendre la lettre.*)

LISETTE, *mettant la lettre dans l'autre poche opposée à Carlin.*
Déjà deux fois
Vous avez essayé de la prendre par ruse.
Je voudrois bien savoir....

CARLIN.

Je te demande excuse;
Je dois à tes secrets ne prendre aucune part.
Je voulois seulement savoir si par hasard
Cette lettre n'est point pour Valère ou Dorante.

LISETTE.

Et si c'étoit pour eux....

CARLIN.

D'abord, je me présente,
Ainsi que je ferois même en tout autre cas,
Pour la porter moi-même et vous sauver des pas.

LISETTE.

Elle est pour d'autres gens.

CARLIN.

Tu mens; voyons la lettre.

LISETTE.

Et si, vous la donnant, je vous faisois promettre
De ne la point montrer, me le tiendriez-vous?

CARLIN.

Oui, Lisette, en honneur, j'en jure à tes genoux.

LISETTE.

Vous m'apprenez comment il faudra me conduire.
De ne la point montrer on a su me prescrire;
J'ai promis en honneur.

CARLIN.

Oh! c'est un autre point:
Ton honneur et le mien ne se ressemblent point.

LISETTE.

Ma foi, monsieur Carlin, j'en serois très-fâchée.
Voyez l'impertinent!

CARLIN.

Ah! vous êtes cachée!
Je connois maintenant quel est votre motif.
Votre esprit en détours seroit moins inventif,
Si la lettre touchoit un autre que vous-même:
Un traître rival est l'objet du stratagème,
Et j'ai, pour mon malheur, trop su le pénétrer
Par vos précautions pour ne la point montrer.

LISETTE.

Il est vrai; d'un rival devenue amoureuse,
De vos soins désormais je suis peu curieuse.

CARLIN, *en déclamant.*

Oui, perfide, je vois que vous me trahissez
Sans retour pour mes soins, pour mes travaux passés.

Quand je vous promenois par toutes les guinguettes,
Lorsque je vous aidois à plisser vos cornettes,
Quand je vous faisois voir la Foire ou l'Opéra :
« Toujours, me disiez-vous, notre amour durera. »
Mais déjà d'autres feux ont chassé de ton âme
Le charmant souvenir de ton ancienne flamme.
Je sens que le regret m'accable de vapeurs;
Barbare, c'en est fait, c'est pour toi que je meurs.

LISETTE.

Non, je t'aime toujours. Mais il tombe en foiblesse.
(*Pendant que Lisette le soutient et lui fait sentir son flacon, Carlin lui vole la lettre.*)
Pourquoi vouloir aussi lui cacher ma tendresse?
C'est moi qui l'assassine. Eh! vite mon flacon.
(*A part.*)
Sens, sens, mon pauvre enfant. Ah! le rusé fripon!
(*Haut.*)
Comment te trouves-tu?

CARLIN.

Je reviens à la vie.

LISETTE.

De la mienne bientôt ta mort seroit suivie.

CARLIN.

Ta divine liqueur m'a tout réconforté.

LISETTE, *à part.*

C'est ma lettre, coquin, qui t'a ressuscité.
(*Haut.*)
Avec toi cependant trop longtemps je m'amuse;
Il faudra que je rêve à trouver quelque excuse,
Et déjà je devrois être ici de retour.
Adieu, mon cher Carlin.

CARLIN.

Tu t'en vas, mon amour?
Rassure-moi, du moins, sur ta persévérance.

LISETTE.

Eh quoi! peux-tu douter de toute ma constance?
(*A part.*)
Il croit m'avoir dupée, et rit de mes propos :
Avec tout leur esprit, les hommes sont des sots.

SCÈNE VI. — CARLIN.

A la fin je triomphe, et voici ma conquête.
Ce n'est pas tout, il faut encore un coup de tête :
Car, à Dorante ainsi si je vais la porter,
Il la rend aussitôt sans la décacheter :
La chose est immanquable : et cependant Valère
Vous lui souffle Isabelle, et, sous mon ministère,

Je verrai ses appas, je verrai ses écus
Passer en d'autres mains, et mes projets perdus!
Il faut ouvrir la lettre.... Eh! oui; mais si je l'ouvre,
Et par quelque malheur que mon vol se découvre,
Valère pourroit bien.... La peste soit du sot!
Qui diable le saura? moi je n'en dirai mot.
Lisette aura sur moi quelque soupçon peut-être :
Eh bien! nous mentirons.... Allons, servons mon maître,
Et contentons surtout ma curiosité.
La cire ne tient point, tout est déjà sauté;
Tant mieux : la refermer sera chose facile....
(*Il lit en parcourant.*)
Diable! voyons ceci.
(*Il lit.*)

Je vous préviens par cette lettre, mon cher Valère, supposant que vous arriverez aujourd'hui, comme nous en sommes convenus. Dorante est notre dupe plus que jamais : il est toujours persuadé que c'est à Éliante que vous en voulez, et j'ai imaginé là-dessus un stratagème assez plaisant pour nous amuser à ses dépens, et l'empêcher de troubler notre mariage. J'ai fait avec lui une espèce de pari, par lequel il s'est engagé à ne me donner d'ici à demain aucune marque d'amour ni de jalousie, sous peine de ne me voir jamais. Pour le séduire plus sûrement, je l'accablerai de tendresses outrées, que vous ne devez prendre à son égard que pour ce qu'elles valent; s'il manque à son engagement, il m'autorise à rompre avec lui sans détour; et s'il l'observe, il nous délivre de ses importunités jusqu'à la conclusion de l'affaire. Adieu. Le notaire est déjà mandé; tout est prêt pour l'heure marquée, et je puis être à vous dès ce soir. ISABELLE.

Tubleu! le joli style!
Après de pareils tours on ne dit rien, sinon
Qu'il faut pour les trouver être femme ou démon.
Oh! que voici de quoi bien réjouir mon maître!
Quelqu'un vient; c'est lui-même.

SCÈNE VII. — DORANTE, CARLIN.

DORANTE.
Où te tiens-tu donc, traître?
Je te cherche partout.

CARLIN.
Moi, je vous cherche aussi :
Ne m'avez-vous pas dit de revenir ici?

DORANTE.
Mais pourquoi si longtemps?...

CARLIN.
Donnez-vous patience.
Si vous montrez en tout la même pétulance,
Nous allons voir beau jeu.

DORANTE.

Qu'est-ce que ce discours?

CARLIN.

Ce n'est rien; seulement à vos tendres amours
Il faudra dire adieu.

DORANTE.

Quelle sotte nouvelle
Viens-tu...?

CARLIN.

Point de courroux. Je sais bien qu'Isabelle
Dans le fond de son cœur vous aime uniquement;
Mais pour nourrir toujours un si doux sentiment,
Voyez comme de vous elle parle à Valère.

DORANTE.

L'écriture, en effet, est de son caractère.
(*Il lit la lettre.*)
Que vois-je? malheureux! d'où te vient ce billet?

CARLIN.

Allez-vous soupçonner que c'est moi qui l'ai fait?

DORANTE.

D'où te vient-il? te dis-je.

CARLIN.

A la chère suivante
Je l'ai surpris tantôt par ordre d'Éliante.

DORANTE.

D'Éliante! Comment?

CARLIN.

Elle avoit découvert
Toute la trahison qu'arrangeoient de concert
Isabelle et Lisette, et, pour vous en instruire,
Jusqu'en ce vestibule a couru me le dire.
La pauvre enfant pleuroit.

DORANTE.

Ah! je suis confondu!
Aveugle que j'étois! comment n'ai-je pas dû
Dans leurs airs affectés voir leur intelligence?
On abuse aisément un cœur sans défiance.
Ils se rioient ainsi de ma simplicité!

CARLIN.

Pour moi, depuis longtemps je m'en étois douté.
Continuellement on les trouvoit ensemble.

DORANTE.

Ils se voyoient fort peu devant moi, ce me semble.

CARLIN.

Oui, c'étoit justement pour mieux cacher leur jeu.
Mais leurs regards....

DORANTE.

Non pas; ils se regardoient peu,
Par affectation.

CARLIN.

Parbleu ! voilà l'affaire.

DORANTE.

Chez moi-même à l'instant ayant trouvé Valère,
J'aurois dû voir au ton dont parlant de leurs nœuds
D'Éliante avec art il faisoit l'amoureux,
Que l'ingrat ne cherchoit qu'à me donner le change.

CARLIN.

Jamais crédulité fut-elle plus étrange?
Mais que sert le regret? et qu'y faire, après tout?

DORANTE.

Rien; je veux seulement savoir si jusqu'au bout
Ils oseront porter leur lâche stratagème.

CARLIN.

Quoi! vous prétendez donc être témoin vous-même...?

DORANTE.

Je veux voir Isabelle, et feignant d'ignorer
Le prix qu'à ma tendresse elle a su préparer,
Pour la mieux détester je prétends me contraindre,
Et sur son propre exemple apprendre l'art de feindre.
Toi, va tout préparer pour partir dès ce soir.

CARLIN *va et revient.*

Peut-être....

DORANTE.

Quoi?

CARLIN.

J'y cours.

DORANTE.

Je suis au désespoir.
Elle vient. A ses yeux déguisons ma colère.
Qu'elle est charmante! Hélas! comment se peut-il faire
Qu'un esprit aussi noir anime tant d'attraits?

SCÈNE VIII. — ISABELLE, DORANTE.

ISABELLE.

Dorante, il n'est plus temps d'affecter désormais
Sur mes vrais sentimens un secret inutile.
Quand la chose nous touche, on voit la moins habile
A l'erreur qu'elle feint se livrer rarement.
Je prétends avec vous agir plus franchement.
Je vous aime, Dorante; et ma flamme sincère,
Quittant ces vains dehors d'une sagesse austère
Dont le faste sert mal à déguiser le cœur,
Veut bien à vos regards dévoiler son ardeur.
Après avoir longtemps vanté l'indifférence,
Après avoir souffert un an de violence,
Vous ne sentez que trop qu'il n'en coûte pas peu
Quand on se voit réduite à faire un tel aveu

DORANTE.

Il faut en convenir; je n'avois pas l'audace
De m'attendre, madame, à cet excès de grâce.
Cet aveu me confond, et je ne puis douter
Combien, en le faisant, il a dû vous coûter.

ISABELLE.

Votre discrétion, vos feux, votre constance,
Ne méritoient pas moins que cette récompense;
C'est au plus tendre amour, à l'amour éprouvé,
Qu'il faut rendre l'espoir dont je l'avois privé.
Plus vous auriez d'ardeur, plus, craignant ma colère,
Vous vous attacheriez à ne pas me déplaire;
Et mon exemple seul a pu vous dispenser
De me cacher un feu qui devoit m'offenser.
Mais quand à vos regards toute ma flamme éclate,
Sur vos vrais sentimens peut-être je me flatte,
Et je ne les vois point ici se déclarer
Tels qu'après cet aveu j'aurois pu l'espérer.

DORANTE.

Madame, pardonnez au trouble qui me gêne;
Mon bonheur est trop grand pour le croire sans peine.
Quand je songe quel prix vous m'avez destiné,
De vos rares bontés je me sens étonné.
Mais moins à ces bontés j'avois droit de prétendre,
Plus au retour trop dû vous devez vous attendre.
Croyez, sous ces dehors de la tranquillité,
Que le fond de mon cœur n'est pas moins agité.

ISABELLE.

Non, je ne trouve point que votre air soit tranquille;
Mais il semble annoncer plus de torrens de bile
Que de transports d'amour : je ne crois pas pourtant
Que mon discours, pour vous, ait eu rien d'insultant,
Et, sans trop me flatter, d'autres à votre place
L'auroient pu recevoir d'un peu meilleure grâce.

DORANTE.

A d'autres, en effet, il eût convenu mieux.
Avec autant de goût on a de meilleurs yeux,
Et je ne trouve point, sans doute, en mon mérite,
De quoi justifier ici votre conduite :
Mais je vois qu'avec moi vous voulez plaisanter;
C'est à moi de savoir, madame, m'y prêter.

ISABELLE.

Dorante, c'est pousser bien loin la modestie :
Ceci n'a point trop l'air d'une plaisanterie;
Il nous en coûte assez en déclarant nos feux,
Pour ne pas faire un jeu de semblables aveux.
Mais je crois pénétrer le secret de votre âme;
Vous craignez que, cherchant à tromper votre flamme,

Je ne veuille abuser du défi de tantôt
Pour tâcher aujourd'hui de vous prendre en défaut
Je ne vous cache point qu'il me paroît étrange
Qu'avec autant d'esprit on prenne ainsi le change :
Pensez-vous que des feux qu'allument nos attraits
Nous redoutions si fort les transports indiscrets,
Et qu'un amour ardent jusqu'à l'extravagance
Ne nous flatte pas mieux qu'un excès de prudence?
Croyez, si votre sort dépendoit du pari,
Que c'est de le gagner que vous seriez puni.

DORANTE.

Madame, vous jouez fort bien la comédie;
Votre talent m'étonne, il me fait même envie;
Et, pour savoir répondre à des discours si doux,
Je voudrois en cet art exceller comme vous :
Mais, pour vouloir trop loin pousser le badinage,
Je pourrois à la fin manquer mon personnage,
Et reprenant peut-être un ton trop sérieux....

ISABELLE.

A la plaisanterie il n'en feroit que mieux.
Tout de bon, je ne sais où de cette boutade
Votre esprit a pêché la grotesque incartade.
Je m'en amuserois beaucoup en d'autres temps.
Je ne veux point ici vous gêner plus longtemps
Si vous prenez ce ton par pure gentillesse,
Vous pourriez l'assortir avec la politesse :
Si vos mépris pour moi veulent se signaler,
Il faudra bien chercher de quoi m'en consoler.

DORANTE, *en fureur.*

Ah! per....

ISABELLE, *l'interrompant vivement.*

Quoi?

DORANTE, *faisant effort pour se calmer.*

Je me tais.

ISABELLE, *à part.*

De peur d'étourderie,
Allons faire en secret veiller sur sa furie.
Dans ses emportemens je vois tout son amour...
Je crains bien à la fin de l'aimer à mon tour.

(*Elle sort en faisant d'un air poli, mais railleur, une révérence à Dorante.*)

SCÈNE IX. — DORANTE.

Me suis-je assez longtemps contraint en sa présence?
Ai-je montré près d'elle assez de patience?
Ai-je assez observé ses perfides noirceurs?
Suis-je assez poignardé de ses fausses douceurs?

Douceurs pleines de fiel, d'amertume et de larmes,
Grands dieux! que pour mon cœur vous eussiez eu de charmes
Si sa bouche, parlant avec sincérité,
N'eût pas au fond du sien trahi la vérité!
J'en ai trop enduré, je devois la confondre;
A cette lettre enfin qu'eût-elle osé répondre?
Je devois à mes yeux un peu l'humilier;
Je devois.... Mais plutôt songeons à l'oublier.
Fuyons, éloignons-nous de ce séjour funeste;
Achevons d'étouffer un feu que je déteste :
Mais ne partons qu'après avoir tiré raison
Du perfide Valère et de sa trahison.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I. — LISETTE, DORANTE, VALÈRE.

LISETTE.

Que vous êtes tous deux ardens à la colère!
Sans moi vous alliez faire une fort belle affaire!
Voilà mes bons amis si prompts à s'engager;
Ils sont encor plus prompts souvent à s'égorger.

DORANTE.

J'ai tort, mon cher Valère, et t'en demande excuse
Mais pouvois-je prévoir une semblable ruse?
Qu'un cœur bien amoureux est facile à duper!
Il n'en falloit pas tant, hélas! pour me tromper.

VALÈRE.

Ami, je suis charmé du bonheur de ta flamme.
Il manquoit à celui qui pénètre mon âme
De trouver dans ton cœur les mêmes sentimens,
Et de nous voir heureux tous deux en même temps.

LISETTE.

Vous pouvez en parler tout à fait à votre aise;
Mais, pour monsieur Dorante, il faut, ne lui déplaise,
Qu'il nous fasse l'honneur de prendre son congé.

DORANTE.

Quoi! songes-tu?...

LISETTE.

C'est vous qui n'avez pas songé
A la loi qu'aujourd'hui vous prescrit Isabelle.
On peut se battre, au fond, pour une bagatelle,
Avec les gens qu'on croit qu'elle veut épouser :
Mais Isabelle est femme à s'en formaliser;
Elle va, par orgueil, mettre en sa fantaisie
Qu'un tel combat s'est fait par pure jalousie;

Et, sur de tels exploits, je vous laisse à juger
Quel prix à vos lauriers elle doit adjuger.

DORANTE.

Lisette, ah! mon enfant, serois-tu bien capable
De trahir mon amour en me rendant coupable?
Ta maîtresse de tout se rapporte à ta foi;
Si tu veux me sauver, cela dépend de toi.

LISETTE.

Point, je veux lui conter vos brillantes prouesses,
Pour vous faire ma cour.

DORANTE.

Hélas! de mes foiblesses
Montre quelque pitié.

LISETTE.

Très-noble chevalier,
Jamais un paladin ne s'abaisse à prier :
Tuer d'abord les gens, c'est la bonne manière.

VALÈRE.

Peux-tu voir de sang-froid comme il se désespère,
Lisette? Ah! sa douleur auroit dû t'attendrir.

LISETTE.

Si je lui dis un mot, ce mot pourra l'aigrir,
Et contre moi peut-être il tirera l'épée.

DORANTE.

J'avois compté sur toi, mon attente est trompée;
Je n'ai plus qu'à mourir.

LISETTE.

O le rare secret!
Mais il est du vieux temps, j'en ai bien du regret;
C'étoit un beau prétexte.

VALÈRE.

Eh! ma pauvre Lisette,
Laisse de ces propos l'inutile défaite.
Sers-nous si tu le peux, si tu le veux du moins,
Et compte que nos cœurs acquitteront tes soins.

DORANTE.

Si tu rends de mes feux l'espérance accomplie,
Dispose de mes biens, dispose de ma vie;
Cette bague d'abord....

LISETTE, *prenant la bague.*

Quelle nécessité?
Je prétends vous servir par générosité.
Je veux vous protéger auprès de ma maîtresse;
Il faut qu'elle partage enfin votre tendresse;
Et voici mon projet. Prévoyant de vos coups,
Elle m'avoit tantôt envoyé près de vous
Pour empêcher le mal, et ramener Valère,
Afin qu'il ne vous pût éclaircir le mystère :

Que si je ne pouvois autrement tout parer,
Elle m'avoit chargé de vous tout déclarer.
C'est donc ce que j'ai fait quand vous vouliez vous battre,
Et qu'il vous a fallu, monsieur, tenir à quatre.
Mais je devois, de plus, observer avec soin
Les gestes, dits et faits dont je serois témoin,
Pour voir si vous étiez fidèle à la gageure.
Or, si je m'en tenois à la vérité pure,
Vous sentez bien, je crois, que c'est fait de vos feux :
Il faudra donc mentir; mais pour la tromper mieux
Il me vient dans l'esprit une nouvelle idée....

DORANTE.

Qu'est-ce?...

VALÈRE.

Dis-nous un peu....

LISETTE.

Je suis persuadée....
Non.... Si.... si fait.... Je crois.... Ma foi, je n'y suis plus.

DORANTE.

Morbleu!

LISETTE.

Mais à quoi bon tant de soins superflus?
L'idée est toute simple; écoutez bien, Dorante :
Sur ce que je dirai, bientôt impatiente
Isabelle chez vous va vous faire appeler.
Venez; mais, comme si j'avois su vous celer
Le projet qu'aujourd'hui sur vous elle médite,
Vous viendrez sur le pied d'une simple visite,
Approuvant froidement tout ce qu'elle dira,
Ne contredisant rien de ce qu'elle voudra.
Ce soir un feint contrat pour elle et pour Valère
Vous sera proposé pour vous mettre en colère :
Signez-le sans façon; vous pouvez être sûr
D'y voir partout du blanc pour le nom du futur.
Si vous vous tirez bien de votre petit rôle,
Isabelle, obligée à tenir sa parole,
Vous cède le pari peut-être dès ce soir.
Et le prix, par la loi, reste en votre pouvoir.

DORANTE.

Dieux! quel espoir flatteur succède à ma souffrance!
Mais n'abuses-tu point ma crédule espérance?
Puis-je compter sur toi?

LISETTE.

Le compliment est doux!
Vous me payez ainsi de ma bonté pour vous?

VALÈRE.

Il est fort question de te mettre en colère!
Songe à bien accomplir ton projet salutaire,

Et, loin de t'irriter contre ce pauvre amant,
Connois à ses terreurs l'excès de son tourment.
Mais je brûle d'ardeur de revoir Éliante :
Ne puis-je pas entrer? mon âme impatiente....

LISETTE.

Que les amans sont vifs! Oui, venez avec moi.
(*A Dorante.*)
Vous, de votre bonheur fiez-vous à ma foi,
Et retournez chez vous attendre des nouvelles.

SCÈNE II. — DORANTE.

Je verrois terminer tant de peines cruelles!
Je pourrois voir enfin mon amour couronné!
Dieux! à tant de plaisirs serois-je destiné?
Je sens que les dangers ont irrité ma flamme;
Avec moins de fureur elle brûloit mon âme,
Quand je me figurois, par trop de vanité,
Tenir déjà le prix dont je m'étois flatté.
Quelqu'un vient. Évitons de me laisser connoître
Avant le temps prescrit je ne dois point paroître
Hélas! mon foible cœur ne peut se rassurer,
Et je crains encor plus que je n'ose espérer.

SCÈNE III. — ELIANTE, VALÈRE.

ÉLIANTE.

Oui, Valère, déjà de tout je suis instruite;
Avec beaucoup d'adresse elles m'avoient séduite
Par un entretien feint entre elles concerté,
Et que, sans m'en douter, j'avois trop écouté.

VALÈRE.

Eh quoi! belle Éliante, avez-vous donc pu croire
Que Valère, à ce point ennemi de sa gloire,
De son bonheur surtout, cherchât en d'autres nœuds
Le prix dont vos bontés avoient flatté ses vœux?
Ah! que vous avez mal jugé de ma tendresse!

ÉLIANTE.

Je conviens avec vous de toute ma foiblesse.
Mais que j'ai bien payé trop de crédulité!
Que n'avez-vous pu voir ce qu'il m'en a coûté!
Isabelle, à la fin, par mes pleurs attendrie,
A par un franc aveu calmé ma jalousie;
Mais cet aveu pourtant, en exigeant de moi
Que sur un tel secret je donnasse ma foi
Que Dorante par moi n'en auroit nul indice.
A mon amour pour vous j'ai fait ce sacrifice :
Mais il m'en coûte fort pour le tromper ainsi.

VALÈRE.

Dorante est, comme vous, instruit de tout ceci.
Gardez votre secret en affectant de feindre.
Isabelle, bientôt lasse de se contraindre,
Suivant notre projet peut-être dès ce jour
Tombe en son propre piége, et se rend à l'amour.

SCÈNE IV. — ISABELLE, ÉLIANTE, VALÈRE, ET LISETTE *un peu après.*

ISABELLE, *en soi-même.*

Ce sang-froid de Dorante et me pique et m'outrage.
Il m'aime donc bien peu, s'il n'a pas le courage
De rechercher du moins un éclaircissement!

LISETTE, *arrivant.*

Dorante va venir, madame, en un moment.
J'ai fait en même temps appeler le notaire.

ISABELLE.

Mais il nous faut encor le secours de Valère :
Je crois qu'il voudra bien nous servir aujourd'hui.
J'ai bonne caution qui me répond de lui.

VALÈRE.

Si mon zèle suffit et mon respect extrême,
Vous pourriez bien, madame, en répondre vous-même.

ISABELLE.

J'ai besoin d'un mari seulement pour ce soir.
Voudriez-vous bien l'être?

ÉLIANTE.

Eh mais! il faudra voir.
Comment! il vous faut donc des cautions, cousine,
Pour pleiger vos maris?

LISETTE.

Oh! oui; car pour la mine
Elle trompe souvent.

ISABELLE, *à Valère.*

Eh bien! qu'en dites-vous?

VALÈRE.

On ne refuse pas, madame, un sort si doux;
Mais d'un terme trop court....

ISABELLE.

Il est bon de vous dire,
Au reste, que ceci n'est qu'un hymen pour rire.

LISETTE.

Dorante est là; sans moi vous alliez tout gâter.

ISABELLE.

J'espère que son cœur ne pourra résister
Au trait que je lui garde.

SCENE V. — ISABELLE, DORANTE, ÉLIANTE, VALÈRE, LISETTE.

ISABELLE.

Ah! vous voilà, Dorante;
De vous voir aussi peu je ne suis pas contente :
Pourquoi me fuyez-vous? Trop de présomption
M'a fait croire, il est vrai, qu'un peu de passion
De vos soins près de moi pouvoit être la cause :
Mais faut-il pour cela prendre si mal la chose?
Quand j'ai voulu tantôt, par de trop doux aveux,
Engager votre cœur à dévoiler ses feux,
Je n'avois pas pensé que ce fût une offense
A troubler entre nous la bonne intelligence;
Vous m'avez cependant, par des airs suffisans,
Marqué trop clairement vos mépris offensans:
Mais, si l'amant méprise un si foible esclavage,
Il faut bien que l'ami du moins m'en dédommage;
Ma tendresse n'est pas un tel affront, je croi,
Qu'il faille m'en punir en rompant avec moi.

DORANTE.

Je sens ce que je dois à vos bontés, madame :
Mais vos sages leçons ont si touché mon âme,
Que, pour vous rendre ici même sincérité,
Peut-être mieux que vous j'en aurai profité.

ISABELLE, *bas à Lisette.*

Lisette, qu'il est froid! il a l'air tout de glace.

LISETTE, *bas.*

Bon, c'est qu'il est piqué; c'est par pure grimace.

ISABELLE.

Depuis notre entretien, vous seriez bien surpris
D'apprendre en cet instant le parti que j'ai pris.
Je vais me marier.

DORANTE, *froidement.*

Vous marier! vous-même?

ISABELLE.

En personne. D'où vient cette surprise extrême?
Ferois-je mal, peut-être?

DORANTE.

Oh! non : c'est fort bien fait.
Cet hymen-là s'est fait avec un grand secret.

ISABELLE.

Point. C'est sur le refus que vous m'avez su faire
Que je vais épouser.... devinez.

DORANTE.

Qui?

ISABELLE.

Valère.

DORANTE.

Valère? Ah! mon ami, je t'en fais compliment.
Mais Éliante donc?...

ISABELLE.

Me cède son amant.

DORANTE.

Parbleu! voilà, madame, un exemple bien rare!

LISETTE.

Avant le mariage, oui, le fait est bizarre;
Car si c'étoit après, ah! qu'on en céderoit
Pour se débarrasser!

ISABELLE, *bas à Lisette.*

Lisette, il me paroît
Qu'il ne s'anime point.

LISETTE, *bas.*

Il croit que l'on badine;
Attendez le contrat, et vous verrez sa mine.

ISABELLE, *à part.*

Périssent mon caprice et mes jeux insensés!

UN LAQUAIS.

Le notaire est ici.

DORANTE.

Mais c'est être pressés:
Le contrat dès ce soir! ce n'est pas raillerie?

ISABELLE.

Non, sans doute, monsieur; et même je vous prie,
En qualité d'ami, de vouloir y signer.

DORANTE.

A vos ordres toujours je dois me résigner.

ISABELLE, *bas.*

S'il signe, c'en est fait, il faut que j'y renonce.

SCÈNE VI. — LE NOTAIRE, ISABELLE, DORANTE, ÉLIANTE, VALÈRE, LISETTE.

LE NOTAIRE.

Requiert-on que tout haut le contrat je prononce?

VALÈRE.

Non, monsieur le notaire; on s'en rapporte en tout
A ce qu'a fait madame; il suffit qu'à son goût
Le contrat soit passé.

ISABELLE, *regardant Dorante d'un air de dépit*

Je n'ai pas lieu de craindre
Que de ce qu'il contient personne ait à se plaindre.

LE NOTAIRE.

Or, puisqu'il est ainsi, je vais sommairement,
En bref, succinctement, compendieusement,
Résumer, expliquer, en style laconique,

Les points articulés en cet acte authentique,
Et jouxte la minute entre mes mains restant,
Ainsi que selon droit et coutume s'entend.
D'abord pour les futurs. Item pour leurs familles,
Bisaïeuls, trisaïeuls, père, enfans, fils et filles,
Du moins réputés tels, ainsi que par la loi
Quem nuptiæ monstrant, il appert faire foi.
Item pour leur pays, séjour et domicile,
Passé, présent, futur, tant aux champs qu'à la ville.
Item pour tous leurs biens, acquêts, conquêts dotaux,
Préciput, hypothèque et biens paraphernaux,
Item encor pour ceux de leur estoc et ligne....

LISETTE.

Item vous nous feriez une faveur insigne
Si, de ces mots cornus le poumon dégagé,
Il vous plaisoit, monsieur, abréger l'abrégé.

VALÈRE.

Au vrai, tous ces détails nous sont fort inutiles.
Nous croyons le contrat plein de clauses subtiles;
Mais on n'a nul désir de les voir aujourd'hui.

LE NOTAIRE.

Voulez-vous procéder, approuvant icelui,
A le corroborer de votre signature?

ISABELLE.

Signons, je le veux bien. Voilà mon écriture.
A vous, Valère.

ÉLIANTE, *bas à Isabelle.*

Au moins ce n'est pas tout de bon,
Vous me l'avez promis, cousine?

ISABELLE.

Eh! mon Dieu non.
Dorante veut-il bien nous faire aussi la grâce?...
(*Elle lui présente la plume.*)

DORANTE.

Pour vous plaire, madame, il n'est rien qu'on ne fasse.

ISABELLE, *à part.*

Le cœur me bat : je crains la fin de tout ceci.

DORANTE, *à part.*

Le futur est en blanc; tout va bien jusqu'ici.

ISABELLE, *bas.*

Il signe sans façon!... A la fin je soupçonne....
(*A Lisette.*)
Ne me trompez-vous point?

LISETTE.

En voici d'une bonne!
Il seroit fort plaisant que vous le pensassiez!

ISABELLE.

Hélas! et plût au ciel que vous me trompassiez!

Je serois sûre au moins de l'amour de Dorante.

LISETTE.

Pour en faire quoi?

ISABELLE.

Rien. Mais je serois contente.

LISETTE, *à part.*

Que les pauvres enfans se contraignent tous deux!

ISABELLE, *à Valère.*

Valère, enfin l'hymen va couronner nos vœux;
Pour en serrer les nœuds sous un heureux auspice,
Faisons, en les formant, un acte de justice.
A Dorante à l'instant je cède le pari.
J'avois cru qu'il m'aimoit, mais mon esprit guéri
S'aperçoit de combien je m'étois abusée.
En secret mille fois je m'étois accusée
De le désespérer par trop de cruauté.
Dans un piége assez fin il s'est précipité;
Mais il ne m'est resté, pour fruit de mon adressé,
Que le regret de voir que son cœur sans tendresse
Bravoit également et la ruse et l'amour.
Choisissez donc, Dorante, et nommez en ce jour
Le prix que vous mettez au gain de la gageure :
Je dépends d'un époux, mais je me tiens bien sûre
Qu'il est trop généreux pour vous le disputer.

VALÈRE.

Jamais plus justement vous n'auriez pu compter
Sur mon obéissance.

DORANTE.

Il faut donc vous le dire;
Je demande....

ISABELLE.

Eh bien! quoi?

DORANTE.

La liberté d'écrire.

ISABELLE.

D'écrire?

LISETTE.

Il est donc fou?

VALÈRE.

Que demandes-tu là?

DORANTE.

Oui, d'écrire mon nom dans le blanc que voilà.

ISABELLE.

Ah! vous m'avez trahie.

DORANTE, *à ses pieds.*

Eh quoi! belle Isabelle,
Ne vous lassez-vous point de m'être si cruelle?
Faut-il encor...?

SCÈNE VII. — CARLIN, *botté, et un fouet à la main;* LE NOTAIRE, ISABELLE, DORANTE, ÉLIANTE, VALÈRE, LISETTE.

CARLIN.

Monsieur, les chevaux sont tout prêts,
La chaise nous attend.

DORANTE.

La peste des valets!

CARLIN.

Monsieur, le temps se passe.

VALÈRE.

Eh! quelle fantaisie
De nous troubler?...

CARLIN.

Il est six heures et demie.

DORANTE.

Te tairas-tu?

CARLIN.

Monsieur, nous partirons trop tard.

DORANTE.

Voilà bien, à mon gré, le plus maudit bavard!
Madame, pardonnez....

CARLIN.

Monsieur, il faut me taire :
Mais nous avons ce soir bien du chemin à faire.

DORANTE.

Le grand diable d'enfer puisse-t-il t'emporter!

ÉLIANTE.

Lisette, explique-lui....

LISETTE.

Bon! veut-il m'écouter?
Et peut-on dire un mot où parle monsieur Carle?

CARLIN, *un peu vite.*

Eh! parle, au nom du ciel! avant qu'on parle, parle;
Parle pendant qu'on parle : et, quand on a parlé,
Parle encor, pour finir sans avoir déparlé.

DORANTE.

Toi, déparleras-tu, parleur impitoyable?
(*A Isabelle.*)
Puis-je enfin me flatter qu'un penchant favorable
Confirmera le don que vos lois m'ont promis?

ISABELLE.

Je ne sais si ce don vous est si bien acquis,
Et j'entrevois ici de la friponnerie.
Mais, en punition de mon étourderie,
Je vous donne ma main, et vous laisse mon cœur.

DORANTE, *baisant la main d'Isabelle.*

Ah! vous mettez par là le comble à mon bonheur.

CARLIN.

Que diable font-ils donc? aurois-je la berlue?

LISETTE.

Non, vous avez, mon cher, une très-bonne vue,
(*Riant.*)
Témoin la lettre....

CARLIN.

Eh bien! de quoi veux-tu parler?

LISETTE.

Que j'ai tant eu de peine à me faire voler.

CARLIN.

Quoi! c'étoit tout exprès?....

LISETTE.

Mon Dieu! quel imbécile!
Tu t'imaginois donc être le plus habile?

CARLIN.

Je sens que j'avois tort; cette ruse d'enfer
Te doit donner le pas sur monsieur Lucifer.

LISETTE.

Jamais comparaison ne fut moins méritée;
Au bien de mon prochain toujours je suis portée :
Tu vois que par mes soins ici tout est content;
Ils vont se marier, en veux-tu faire autant?

CARLIN.

Tôpe, j'en fais le saut; mais sois bonne diablesse :
A me cacher tes tours mets toute ton adresse;
Toujours dans la maison fais prospérer le bien;
Nargue du demeurant quand je n'en saurai rien.

LISETTE.

Souvent, parmi les jeux, le cœur de la plus sage
Plus qu'elle ne voudroit en badinant s'engage.
Belles, sur cet exemple apprenez en ce jour
Qu'on ne peut sans danger se jouer à l'amour.

FIN DE L'ENGAGEMENT TÉMÉRAIRE.

FRAGMENS DE LUCRÈCE.

TRAGÉDIE EN PROSE.

PERSONNAGES.

LUCRÈCE.
COLLATIN, mari de Lucrèce.
LUCRÉTIUS, père de Lucrèce.
SEXTUS, fils de Tarquin.
BRUTUS.
PAULINE, confidente de Lucrèce.
SULPITIUS, confident de Sextus.

La scène est à Rome.

SCÈNE I. — LUCRÈCE, PAULINE.

PAULINE. — Me pardonnerez-vous une sincérité que je vous dois? Rome a vu avec applaudissement votre première destination; tous les vœux du peuple, ainsi que le choix de Tarquin, vous unissoient à son successeur. Quel autre, disoit-on, que l'héritier de la couronne seroit digne de posséder Lucrèce? Qu'elle remplisse un trône qu'elle doit honorer; qu'elle fasse le bonheur de Sextus, pour qu'il apprenne d'elle à faire celui des Romains.

Tout changea, au grand désespoir du prince, contre le gré du roi, du peuple, et ce seroit offenser votre raison de ne dire pas de vous-même. Votre inflexible père rompit un mariage qui devoit faire le plus ardent de ses vœux; Collatin, bourgeois de Rome, obtint le prix dont Sextus s'étoit vainement flatté. . . . .
Je n'ose vous parler du plus amoureux ni du plus aimable; mais il est impossible que vous ne sentiez pas malgré vous-même lequel des deux méritoit le mieux un tel prix.

LUCRÈCE. — Songez que vous parlez à la femme de Collatin, et que, puisqu'il est mon époux, il fut le plus digne de l'être.

PAULINE. — Je dois penser là-dessus ce que vous m'ordonnez de croire; mais le public, jaloux de la seule liberté qui lui reste, et dont les jugemens ne sont soumis à personne, n'a pas donné au choix de Lucrétius la même approbation que vous. Le moyen de n'être pas difficile sur le mérite de quiconque osoit prétendre à Lucrèce? L'on trouvoit à tous égards Collatin moins pardonnable en cela que Sextus : et votre délicatesse ne doit pas s'offenser si le public a peine à croire que vous pensiez sur ce point autrement qu'il ne pense lui-même.

LUCRÈCE. — Que le peuple connoît mal les hommes, et qu'il sait mal placer son estime! . . . .

PAULINE. — Je crains que votre gloire n'ait plus à souffrir de cette

réserve excessive qu'elle ne feroit de l'excès contraire, et qu'on n'attribue plutôt le goût d'une vie si solitaire et si retirée au regret de l'époux que vous avez perdu qu'à l'amour de celui que vous possédez. . . . . et je crains qu'on ne vous soupçonne de prendre contre un reste de penchant des précautions peu dignes de votre grande âme.

LUCRÈCE. — J'aperçois un étranger. Dieux! que vois-je?

PAULINE. — C'est Sulpitius, un affranchi du prince.

LUCRÈCE. — De Sextus? Que vient faire cet homme en ces lieux?

SCÈNE II. — LUCRÈCE, PAULINE, SULPITIUS.

SULPITIUS. — Vous avertir, madame, de la prochaine arrivée de votre époux, et vous remettre une lettre de sa part.

LUCRÈCE. — De la part de qui?

SULPITIUS. — De Collatin.

LUCRÈCE. — Donnez. (*A part.*) Dieux! (*A Pauline.*) Lisez.

PAULINE *lit.* — *Le roi vient de partir pour un voyage de vingt-quatre heures qui me laisse le loisir d'aller vous embrasser. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que j'en profite, mais il l'est de vous avertir que le prince Sextus souhaite de m'accompagner. Faites-lui donc préparer un logement convenable : songez, en recevant l'héritier de la couronne, que c'est de lui que dépend le sort et la fortune de votre époux.*

LUCRÈCE, *à Pauline.* — Faites ce qu'il faut pour recevoir le prince. (*A Sulpitius.*) Dites à Collatin que c'est à regret que je ne seconde pas mieux ses intentions; et, en lui parlant de l'état d'abattement où je suis depuis deux jours, ajoutez que ma santé dérangée ne me permet ni d'agir, ni de voir personne que lui seul. . . . . (*A part.*) Dieux qui voyez mon cœur, éclairez ma raison : faites que je ne cesse point d'être vertueuse; vous savez bien que je veux l'être, et je le serai toujours si vous le voulez ainsi que moi!

SCÈNE.... — PAULINE, SULPITIUS.

SULPITIUS. — Eh bien! Pauline, que vous semble du trouble de Lucrèce à la nouvelle de l'arrivée du prince? et d'où croyez-vous que lui viendroient tant d'alarmes, si ce n'étoit de son propre cœur?

PAULINE. — Je crains bien que nous ne nous soyons trop pressés de juger Lucrèce. Ah! croyez-moi, Sulpitius, ce n'est pas une âme qu'il faille mesurer sur les nôtres. Vous savez qu'en entrant dans sa maison je pensois comme vous sur ses inclinations; que je me flattois, d'accord comme je l'espérois avec son propre cœur, de seconder facilement les vues du prince. Depuis que j'ai appris à connoître ce caractère doux et sensible, mais vertueux et inébranlable, je me suis convaincue que Lucrèce, pleinement maîtresse de son cœur et de ses passions, n'est capable de rien aimer que son époux et son devoir.

SULPITIUS. — Me croyez-vous la dupe de ces grands mots, et avez-vous oublié que, selon moi, *devoir* et *vertu* ne sont que des leurres spécieux dont les hommes adroits savent couvrir leurs intérêts? Per-

sonne ne croit à la vertu, mais chacun seroit bien aise que les autres y crussent. Pensez que Lucrèce ne sauroit tant aimer son devoir qu'elle n'aime encore plus son bonheur : et je suis bien trompé dans mes observations si jamais elle peut le trouver autrement qu'en faisant celui de Sextus.

PAULINE. — Je crois me connoître en sentimens, et vous devez mieux que personne me rendre justice à cet égard. J'ai sondé les siens avec un soin digne de l'intérêt qu'y prend le prince qui nous emploie, et avec toute l'adresse nécessaire pour ne lui point paroître suspecte; j'ai exposé son cœur à toutes les épreuves les plus sûres et contre lesquelles la plus profonde dissimulation est le moins en garde : tantôt je l'ai plainte de ce qu'elle avoit perdu, tantôt je l'ai louée de ce qu'elle avoit préféré : tantôt flattant la vanité, tantôt offensant l'amour-propre, j'ai tâché d'exciter tour à tour sa jalousie, sa tendresse; et, toutes les fois qu'il a été question de Sextus, je l'ai toujours trouvée aussi tranquille que sur tout autre sujet, et toujours prête également à continuer ou cesser la conversation, sans apparence de plaisir ou de peine.

SULPITIUS. — Il faut donc, malgré toute la tendresse dont vous me flattez, que mon cœur se connoisse mieux en amour que le vôtre; car j'en ai plus vu dans le moment où je viens d'observer Lucrèce, que vous n'avez fait depuis six mois que vous êtes à son service : et l'émotion que lui vient de causer le seul nom de Sextus me fait juger de celle qu'a dû lui causer sa vue autrefois.

PAULINE. — Depuis deux jours sa santé est tellement altérée que l'esprit s'en ressent; et ses seules langueurs ont vraisemblablement pu produire l'effet que vous attribuez à la lettre de son mari. J'avoue que mes observations peuvent me tromper; mais trop de pénétration ne vous tromperoit-elle point aussi?

SULPITIUS. — Nous devons du moins désirer que l'erreur ne soit pas de mon côté, et fomenter ou même allumer un amour d'où dépend le bonheur du nôtre : vous savez que les promesses de Sextus sont au prix du succès de nos soins.

PAULINE. — Nous devons chercher nos avantages dans les foiblesses de ceux que nous servons. Je le sens d'autant mieux que, notre union ayant été mise à ce prix, mon bonheur dépend du succès. Mais l'intérêt que nous avons à profiter de l'erreur d'autrui ne nous porte point à nous tromper nous-mêmes, et l'avantage que nous devons tirer des fautes de Lucrèce n'est pas une raison d'espérer qu'elle en fasse : d'ailleurs je vous avoue qu'après avoir vu de près cette aimable et vertueuse femme, je me trouve moins propre que je ne m'y attendois à seconder les desseins du prince. Je croyois.... Sa douceur demande tellement grâce pour sa sagesse, qu'à peine aperçoit-on les charmes de son caractère, qu'on perd le courage et la volonté de souiller une âme si pure.

Je continuerai de servir Sextus comme vous l'exigez[1]; il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avec succès; mais ne seroit-ce pas vous tromper que de vous promettre de tous mes soins plus d'effet que je n'en attends

[1]. Cet endroit est chargé de ratures dans le manuscrit de Rousseau. (Ed.)

moi-même ? Adieu : le temps s'écoule ; il faut aller exécuter les ordres de Lucrèce. Quand le prince sera venu, au premier moment de liberté que j'aurai, j'aurai soin de vous en faire avertir . . . .

SCÈNE.... — BRUTUS, COLLATIN.

BRUTUS, *prenant et serrant Collatin par la main.* — Crois-moi, Collatin, crois que l'âme de Brutus, aussi fière que la tienne, trouve plus grand et plus beau d'être compté parmi des hommes tels que nous, fût-ce même au dernier rang, que d'être le premier à la cour de Tarquin.

COLLATIN. — Ah ! Brutus, quelle différence ! Ta grandeur est toute au fond de ton âme, et j'ai besoin de chercher la mienne dans la fortune . . . .

SCÈNE.... — SEXTUS, SULPITIUS.

SEXTUS. — Ami, prends pitié de mes égaremens, et pardonne mes discours insensés ; mais compte sur ma docilité pour tous tes avis. Tu me vois enivré d'amour au point que je ne suis plus capable de me conduire. Supplée donc à cet oubli de moi-même, conduis les pas de ton aveugle maître, et fais qu'avec mon bonheur je te doive le retour de ma raison.

SULPITIUS. — Songez que nous avons ici plus d'une sorte de précautions à prendre, et que l'arrivée du père de Lucrèce doit nous rendre encore plus circonspects. Je vous l'ai dit, seigneur, je soupçonne ce voyage avec Brutus de renfermer quelque mystère : j'ai cru voir, à l'air dont ils nous observoient, qu'ils craignoient d'être observés eux-mêmes. j'ignore ce qui se trame en secret, mais Lucrétius nous regarde de mauvais œil. Je vous avoue que ce Brutus m'a toujours déplu [1].

Ah ! seigneur, plût au ciel ! Mais.... Pardonnez si mon zèle inquiet me donne une défiance que votre courage dédaigne, mais utile à votre sûreté et peut-être à celle de l'État.

SEXTUS. — Ami, que de vains soucis ! Mais seulement que je voie Lucrèce, je suis content de mourir à ses pieds : et que tout l'univers périsse [2] !

SULPITIUS. — Elle met ses soins à vous éviter.... Cependant vous la verrez ; le moment vient d'en être pris. Au nom des dieux, allez l'attendre, et me laissez pourvoir au reste.

SCÈNE.... — SULPITIUS.

Jeune insensé ! nul n'a perdu la raison que toi-même, et mon malheur veut que mon sort dépende du tien. Il faut absolument pénétrer les desseins de Brutus : un secret entretien où Collatin a été admis me

1. Ces deux couplets sont effacés par un trait dans le manuscrit original. (Éd.)

2. Il y a dans ces deux couplets beaucoup de ratures qui les rendent presque indéchiffrables. (Éd.)

donne quelque espoir de tout apprendre par cet homme facile et borné. J'ai déjà su gagner sa confiance : qu'il soit l'aveugle instrument de mes projets; que je puisse éventer par lui les complots que je soupçonne; qu'il me serve à monter au plus haut degré de faveur; qu'il livre sans le savoir sa femme au prince; qu'enfin l'amour, épuisé par la possession, me laisse la facilité d'écarter le mari et de rester seul maître et favori de Sextus, et de soumettre un jour sous son nom tous les Romains à mon empire[1].

SCÈNE.... — PAULINE, SULPITIUS.

PAULINE. — Non, Sulpitius, c'est vainement que j'aurois parlé; elle ne veut point voir le prince; et ce qu'elle a refusé aux raisons de Collatin, elle ne l'auroit pas accordé aux prétextes que vous m'avez suggérés. D'ailleurs, chaque fois que je voulois ouvrir la bouche, sa présence m'inspiroit une résistance invincible. Loin de ses yeux je veux tout ce qui vous plaît, mais devant elle je ne puis plus rien vouloir que d'honnête.

SULPITIUS. — Puisqu'une vaine timidité l'emporte, que mes raisons ni votre intérêt n'ont pu vous déterminer à parler, il ne nous reste qu'à ménager entre eux une rencontre qui paroisse imprévue. . . . . .

SCÈNE.... — LUCRÈCE.

Cruelle vertu, quel prix nous offres-tu qui soit digne des sacrifices que tu nous coûtes? La raison peut m'égarer à ta poursuite, mais mon cœur me crie qu'il faut te suivre, et je te suivrai jusqu'au bout. . . . .

SCÈNE.... — LUCRÈCE, PAULINE.

LUCRÈCE. — Ne vaut-il pas mieux qu'un méchant meure, que mon père soit obéi, et que la patrie soit libre, que si, à force de pitié, Lucrèce oublioit sa vertu? . . . .

LUCRÈCE, *rentrant.* (*A Pauline, d'un ton froid, mais un peu altéré.*) — Secourez ce malheureux.

SCÈNE.... — SEXTUS.

Je ne sais quelle image sacrée se présente sans cesse entre elle et moi Dans ces yeux si doux je crois voir un dieu qui m'épouvante; et je sens, aux combats que j'éprouve en la voyant, que sa pudeur n'est pas moins céleste que sa beauté. . . . .

SCÈNE.... — SEXTUS.

O Lucrèce! ô beauté céleste, charme et supplice de mon infâme cœur! ô vertu digne des adorations des dieux, et souillée par le plus vil des mortels! . . . .

1. Le manuscrit est très-chargé de ratures. (Éd.)

SCÈNE.... — LUCRÈCE.

Juste ciel! un homme mort! Hélas! il ne souffre plus; son âme est paisible. Ainsi, dans deux heures.... O innocence! où est ton prix? O vie humaine! où est ton bonheur?... Tendre et malheureux père!... Et toi qui m'appelois ton épouse! Ah! j'étois pourtant vertueuse. . . .

SCÈNE.... — LUCRÈCE.

Monstre! si j'expire par ta rage, ma mort n'est pour toi qu'un nouveau forfait; et ta main infâme ne sait punir le crime qu'après l'avoir partagé[1].

1. Par le désordre qui règne dans ces dernières scènes on peut se faire une idée de celui qui existe dans le manuscrit. (Éd.)

FIN DES FRAGMENS DE LUCRÈCE.

FRAGMENS D'IPHIS.

TRAGÉDIE POUR L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

PERSONNAGES.

ORTULE, roi d'Élide.
PHILOXIS, prince de Mycènes.
ANAXARETTE, fille du feu roi d'Élide.
ÉLISE, princesse de la cour d'Ortule.
IPHIS, officier de la maison d'Ortule.
ORANE, suivante d'Élise.
UN CHEF DES GUERRIERS DE PHILOXIS.
CHOEUR DE GUERRIERS.
CHOEUR DE LA SUITE D'ANAXARETTE.
CHOEUR DE DIEUX ET DE DÉESSES.
CHOEUR DE SACRIFICATEURS ET DE PEUPLES.
CHOEUR DE FURIES DANSANTES.

Le théâtre représente un rivage, et, dans le fond, une mer couverte de vaisseaux.

SCÈNE I. — ÉLISE, ORANE.

ORANE.

Princesse, enfin votre joie est parfaite;
Rien ne troublera plus vos feux.
Philoxis de retour, Philoxis amoureux,
Vient d'obtenir du roi la main d'Anaxarette;
Elle consent sans peine à ce choix glorieux;
L'aspect d'un souverain puissant, victorieux,
Efface dans son cœur la plus vive tendresse :
Le trop constant Iphis n'est plus rien à ses yeux;
La seule grandeur l'intéresse.

ÉLISE.

En vain tout paroît conspirer
A favoriser ma flamme;
Je n'ose point encor, chère Orane, espérer
Qu'il devienne sensible aux tourmens de mon âme :
Je connois trop Iphis, je ne puis m'en flatter.
Son cœur est trop constant, son amour est trop tendre :
Non, rien ne pourra l'arrêter;
Il saura même aimer sans pouvoir rien prétendre.

ORANE.

Eh quoi! vous penseriez qu'il osât refuser
Un cœur qui borneroit les vœux de cent monarques!

ÉLISE.

Hélas! il n'a déjà que trop su mépriser
De mes feux les plus tendres marques.

ORANE.

Pourroit-il oublier sa naissance, son rang,
Et l'éclat dont brille le sang
Duquel les dieux vous ont fait naître?

ÉLISE.

Quels que soient les aïeux dont il a reçu l'être,
Iphis sait mériter un plus illustre sort,
Et, par un courageux effort,
Se frayer le chemin d'une cour plus brillante
Ses aimables vertus, sa valeur éclatante,
Ont su lui captiver mon cœur.
Je me ferois honneur
D'une semblable foiblesse,
Si, pour répondre à mon ardeur,
L'ingrat employoit sa tendresse :
Mais, peu touché de ma grandeur,
Et moins encor de mon amour extrême,
Il a beau savoir que je l'aime,
Je n'en suis pas mieux dans son cœur.
Il ose soupirer pour la fille d'Ortule :
Elle-même jusqu'à ce jour,
A su partager son amour;
Et, malgré sa fierté, malgré tout son scrupule,
Je l'ai vu s'attendrir et l'aimer à son tour.
Seule de son secret je tiens la confidence;
Elle m'a fait l'aveu de leurs plus tendres feux.
Oh! qu'une telle confiance
Est dure à supporter pour mon cœur amoureux!

ORANE.

Quel que soit l'excès de sa flamme,
Elle brise aujourd'hui les nœuds les plus charmans.
Si l'amour régnoit bien dans le fond de son âme,
Oublieroit-elle ainsi les vœux et les sermens?
Laissez agir le temps, laissez agir vos charmes.
Bientôt Iphis, irrité des mépris
De la beauté dont son cœur est épris,
Va vous rendre les armes.

AIR.

Pour finir vos peines
Amour va lancer ses traits.
Faites briller vos attraits,
Formez de douces chaînes.
Pour finir vos peines
Amour va lancer ses traits.

ÉLISE.

Orane, malgré moi la crainte m'intimide.
Hélas! je sens couler mes pleurs.
Iphis, que tu serois perfide,

Si sans les partager tu voyois mes douleurs!
Mais c'est assez tarder; cherchons Anaxarette :
Philoxis en ces lieux lui prépare une fête.
Je dois l'accompagner. Orane, suivez-moi.

SCÈNE II. — IPHIS.

Amour, que de tourmens j'endure sous ta loi!
Que mes maux sont cruels! que ma peine est extrême!
Je crains de perdre ce que j'aime;
J'ai beau m'assurer de son cœur,
Je sens, hélas! que son ardeur
M'est une trop foible assurance
Pour me rendre mon espérance.
Je vois déjà sur ce rivage
Un rival orgueilleux, couronné de lauriers,
Au milieu de mille guerriers,
Lui présenter un doux hommage :
En cet état ose-t-on refuser
Un amant tout couvert de gloire?
Hélas! je ne puis accuser
Que sa grandeur et sa victoire.
De funestes pressentimens
Tour à tour dévorent mon âme;
Mon trouble augmente à tous momens.
Anaxarette.... dieux.... trahiriez-vous ma flamme?

AIR.

Quel prix de ma constante ardeur,
Si vous deveniez infidèle!
Élise étoit charmante et belle,
J'ai cent fois refusé son cœur.
Quel prix de ma constante ardeur,
Si vous deveniez infidèle!

SCÈNE III. — LE ROI, PHILOXIS.

LE ROI.

Prince, je vous dois aujourd'hui
L'éclat dont brille la couronne;
Votre bras est le seul appui
Qui vient de rassurer mon trône :
Vous avez terrassé mes plus fiers ennemis.
Tout parle de votre victoire.
Des sujets révoltés vouloient ternir ma gloire,
Votre valeur les a soumis :
Jugez de la grandeur de ma reconnoissance
Par l'excès du bienfait que j'ai reçu de vous.
Vous possédez déjà la suprême puissance;
Soyez encor heureux époux.

Je dispose d'Anaxarette;
Ortule, en expirant, m'en laissa le pouvoir.
Philoxis, si sa main peut flatter votre espoir,
A former cet hymen aujourd'hui je m'apprête.

PHILOXIS.

Que ne vous dois-je point, seigneur!
Que mes plaisirs sont doux, qu'ils sont remplis de charmes!
Ah! l'heureux succès de mes armes
Est bien payé par un si grand bonheur.

AIR.

Tendre amour, aimable espérance,
Régnez à jamais dans mon cœur.
Je vois récompenser la plus parfaite ardeur,
Je reçois aujourd'hui le prix de ma constance.
Ce que j'ai senti de souffrance
N'est rien auprès de mon bonheur.
Tendre amour, aimable espérance,
Régnez à jamais dans mon cœur,
Je vais posséder ce que j'aime :
Ah! Philoxis est trop heureux!

LE ROI.

Je sens une joie extrême
De pouvoir combler vos vœux.

(*Ensemble.*)

La paix succède aux plus vives alarmes;
Livrons-nous aux plus doux plaisirs,
Goûtons, goûtons-en tous les charmes;
Nous ne formerons plus d'inutiles désirs.

LE ROI.

La gloire a couronné vos armes,
Et l'hymen en ce jour couronne vos soupirs.

(*Ensemble.*)

La paix succède, etc.

LE ROI.

Prince, je vais pour cet ouvrage
Tout préparer dès ce moment;
Vous allez être heureux amant :
C'est le fruit de votre courage.

PHILOXIS.

Et moi, pour annoncer en ces lieux mon bonheur,
Allons, sur mes vaisseaux triomphant et vainqueur,
Des dépouilles de ma conquête
Faire un hommage aux pieds d'Anaxarette.

SCÈNE IV. — ANAXARETTE.

AIR.

Je cherche en vain à dissiper mon trouble;
Non rien ne sauroit l'apaiser :

J'ai beau m'y vouloir opposer,
Malgré moi ma peine redouble.
Enfin il est donc vrai, j'épouse Philoxis,
Et j'ai pu consentir à trahir ma tendresse!
C'est inutilement que mon cœur s'intéresse
Au bonheur de l'aimable Iphis!
Falloit-il, dieux puissans! qu'une si douce flamme,
Dont j'attendois tout mon bonheur,
N'ait pu passer jusqu'en mon âme
Sans offenser ma gloire et mon honneur?
Je cherche en vain, etc.
Je sens encor tout mon amour,
Quoi que pour l'étouffer l'ambition m'inspire,
Et je m'aperçois qu'à leur tour
Mes yeux versent des pleurs, et que mon cœur soupire.
Mais quoi! pourrois-je balancer?
Pour deux objets puis-je m'intéresser?
L'un est roi triomphant, l'autre amant sans naissance :
Ah! sans rougir je ne puis y penser,
Et j'en sens trop la différence
Pour oser encore hésiter.
Non, sachons mieux nous acquitter
Des lois que la gloire m'impose :
Régnons; mon rang ne me propose
Qu'une couronne à souhaiter:
Et je ne serois plus digne de la porter
Si je désirois autre chose.

SCÈNE V.—ÉLISE, ANAXARETTE, SUITE D'ANAXARETTE *qui entre avec Élise.*

ÉLISE.

Philoxis est enfin de retour en ces lieux,
Il ramène avec lui l'amour et la victoire;
Et cet amant, comblé de gloire,
En vient faire hommage à vos yeux :
Ces vaisseaux triomphans, autour de ce rivage,
Semblent annoncer ses exploits.
Nos ennemis vaincus et soumis à nos lois
Sont des preuves de son courage.
Princesse, dans cet heureux jour
Vous allez partager l'éclat qui l'environne :
Qu'avec plaisir on porte une couronne,
Quand on la reçoit de l'amour!

ANAXARETTE.

Je sens l'excès de mon bonheur extrême,
Et je vois accomplir mes plus tendres désirs.
Hélas! que ne puis-je de même

Voir finir mes tendres soupirs !
(*On entend des trompettes et des timbales derrière le théâtre.*)
Mais qu'entends-je? quel bruit de guerre
Vient en ces lieux frapper les airs?

ÉLISE.

Quels sons harmonieux! quels éclatans concerts!
(*Ensemble.*)
Ciel ! quel auguste aspect paroît sur cette terre !

SCÈNE VI. — ANAXARETTE, ÉLISE, SUITE D'ANAXARETTE, CHEF DES GUERRIERS, CHŒUR DES GUERRIERS.

(*Ici quatre trompettes paroissent sur le théâtre, suivis d'un grand nombre de guerriers vêtus magnifiquement.*)

LE CHEF DES GUERRIERS, *à Anaxarette.*

Recevez, aimable princesse,
L'hommage d'un amant tendre et respectueux.
C'est de sa part que, dans ces lieux,
Nous venons vous offrir ses vœux et sa richesse.

(*En cet endroit on voit entrer, au son des trompettes, plusieurs guerriers, vêtus légèrement, qui portent des présens magnifiques, à la fin desquels est un beau trophée; ils forment une marche, et vont en dansant offrir leurs présens à la princesse, pendant que le chef des guerriers chante.*)

LE CHEF DES GUERRIERS.

Régnez à jamais sur son cœur,
Partagez son amour extrême,
Et que de sa flamme même
Puisse naître votre ardeur.
Et nous, guerriers, chantons l'heureuse chaîne
Qui va couronner nos vœux :
Honorons notre souveraine,
Sous ses lois vivons sans peine;
Soyons à jamais heureux.

CHŒUR DES GUERRIERS.

Chantons, chantons l'heureuse chaîne
Qui va couronner nos vœux;
Honorons notre souveraine,
Sous ses lois vivons sans peine,
Soyons à jamais heureux.

ÉLISE.

Jeunes cœurs, en ce séjour
Rendez-vous sans plus attendre,
Craignez d'irriter l'Amour.
Chaque cœur doit à son tour
Devenir amoureux et tendre.
On veut en vain se défendre,
Il faut aimer un jour.

FIN DES FRAGMENS D'IPHIS.

LA
DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

TRAGÉDIE EN TROIS ACTES[1].

PERSONNAGES.

LE CACIQUE de l'île de Guanahan, conquérant d'une partie des Antilles.
DIGIZÉ, épouse du cacique.
CARIME, princesse américaine.
COLOMB, chef de la flotte espagnole.
ALVAR, officier castillan.
LE GRAND PRÊTRE des Américains.
NOZIME, Américain.
TROUPE DE SACRIFICATEURS AMÉRICAINS.
TROUPE D'ESPAGNOLS ET D'ESPAGNOLES DE LA FLOTTE.
TROUPE D'AMÉRICAINS ET D'AMÉRICAINES.

La scène est dans l'île de Guanahan.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente la forêt sacrée où les peuples de Guanahan venoient adorer leurs dieux.

SCÈNE I. — LE CACIQUE, CARIME.

LE CACIQUE.

Seule en ces bois sacrés! eh! qu'y faisoit Carime?

CARIME.

Eh! quel autre que vous devroit le savoir mieux?
De mes tourmens secrets j'importunois les dieux;
J'y pleurois mes malheurs : m'en faites-vous un crime?

LE CACIQUE.

Loin de vous condamner, j'honore la vertu
Qui vous fait près des dieux chercher la confiance
Que l'effroi vient d'ôter à mon peuple abattu.
Cent présages affreux, troublant notre assurance,
Semblent du ciel annoncer le courroux;
Si nos crimes ont pu mériter sa vengeance,
Vos vœux l'éloigneront de nous
En faveur de votre innocence.

[1] Composée à Lyon en 1740. Voy. les *Confessions*, liv. VII. Rousseau avoit fait la musique du premier acte. (ÉD.)

CARIME.

Quel fruit espérez-vous de ces détours honteux?
Cruel! vous insultez à mon sort déplorable.
Ah! si l'amour me rend coupable,
Est-ce à vous à blâmer mes feux?

LE CACIQUE.

Quoi! vous parlez d'amour en ces momens funestes!
L'amour échauffe-t-il des cœurs glacés d'effroi?

CARIME.

Quand l'amour est extrême,
Craint-on d'autre malheur
Que la froideur
De ce qu'on aime?
Si Digizé vous vantoit son ardeur,
Lui répondriez-vous de même?

LE CACIQUE.

Digizé m'appartient par des nœuds éternels;
En partageant mes feux elle a rempli mon trône;
Et, quand nous confirmons nos sermens mutuels,
L'amour le justifie, et le devoir l'ordonne.

CARIME.

L'amour et le devoir s'accordent rarement :
Tour à tour seulement ils règnent dans une âme.
L'amour forme l'engagement,
Mais le devoir éteint la flamme.
Si l'hymen a pour vous des attraits si charmans,
Redoublez avec moi ses doux engagemens :
Mon cœur consent à ce partage :
C'est un usage établi parmi nous.

LE CACIQUE.

Que me proposez-vous, Carime? quel langage!

CARIME.

Tu t'offenses, cruel, d'un langage si doux!
Mon amour et mes pleurs excitent ton courroux!
Tu vas triompher en ce jour.
Ah! si tes yeux ont plus de charmes,
Ton cœur a-t-il autant d'amour?

LE CACIQUE.

Cessez de vains regrets, votre plainte est injuste :
Ici vos pleurs blessent mes yeux.
Carime, ainsi que vous, en cet asile auguste,
Mon cœur a ses secrets à révéler aux dieux.

CARIME.

Quoi! barbare, au mépris tu joins enfin l'outrage.
Va, tu n'entendras plus d'inutiles soupirs;
A mon amour trahi tu préfères ma rage;
Il faudra te servir au gré de tes désirs.

LE CACIQUE.

Que son sort est à plaindre!
Mais les fureurs n'obtiendront rien.
Pour un cœur fait comme le mien
Ses pleurs étoient bien plus à craindre.

SCÈNE II. — LE CACIQUE.

Lieu terrible, lieu révéré,
Séjour des dieux de cet empire,
Déployez dans les cœurs votre pouvoir sacré :
Dieux, calmez un peuple égaré,
De ses sens effrayés dissipez ce délire;
Ou, si votre puissance enfin n'y peut suffire,
N'usurpez plus un nom vainement adoré.
Je me le cache en vain, moi-même je frissonne;
Une sombre terreur m'agite malgré moi.
Cacique malheureux, ta vertu t'abandonne;
Pour la première fois ton courage s'étonne;
La crainte et la frayeur se font sentir à toi.

Lieu terrible, lieu révéré,
Sejour des dieux de cet empire,
Deployez dans les cœurs votre pouvoir sacré :
Rassurez un peuple égaré,
De ses sens effrayés dissipez ce délire;
Ou, si votre puissance enfin n'y peut suffire,
N'usurpez plus un nom vainement adoré.

Mais quel est le sujet de ces craintes frivoles?
Les vains pressentimens d'un peuple épouvanté,
Les mugissemens des idoles,
Ou l'aspect effrayant d'un astre ensanglanté?
Ah! n'ai-je tant de fois enchaîné la victoire,
Tant vaincu de rivaux, tant obtenu de gloire,
Que pour la perdre enfin par de si foibles coups?
Gloire frivole! eh! sur quoi comptons-nous?
Mais je vois Digizé Cher objet de ma flamme,
Tendre épouse, ah! mieux que les dieux,
L'éclat de tes beaux yeux
Ranimera mon âme.

SCÈNE III. – DIGIZÉ, LE CACIQUE.

DIGIZÉ.

Seigneur, vos sujets éperdus,
Saisis d'effroi, d'horreur, cèdent à leurs alarmes,
Et, parmi tant de cris, de soupirs et de larmes,
C'est pour vous qu'ils craignent le plus.
Quel que soit le sujet de leur terreur mortelle,

Ah ! fuyons, cher époux, fuyons, sauvons vos jours.
Par une crainte, hélas ! qui menace leur cours,
Mon cœur sent une mort réelle.

LE CACIQUE.

Moi fuir ! leur cacique ! leur roi !
Leur père enfin ! l'espères-tu de moi ?
Sur la vaine terreur dont ton esprit se blesse,
Moi, fuir ! ah ! Digizé, que me proposes-tu ?
Un cœur chargé d'une foiblesse
Conserveroit-il ta tendresse
En abandonnant la vertu ?
Digizé, je chéris le nœud qui nous assemble ;
J'adore tes appas, ils peuvent tout sur moi :
Mais j'aime encor mon peuple autant que toi,
Et la vertu plus que tous deux ensemble.

SCÈNE IV. NOZIME, LE CACIQUE, DIGIZÉ.

NOZIME.

Par votre ordre, seigneur, les prêtres rassemblés
Vont bientôt en ces lieux commencer le mystère.

LE CACIQUE.

Et les peuples ?

NOZIME.

Toujours également troublés,
Tous frémissent au bruit d'un mal imaginaire.
Ils disent qu'en ces lieux les enfans du soleil
Doivent bientôt descendre en superbe appareil.
Tout tremble à leur nom seul ; et ces hommes terribles,
Affranchis de la mort, aux coups inaccessibles,
Doivent tout asservir à leur pouvoir fatal :
Trop fiers d'être immortels, leur orgueil sans égal
Des rois fait leurs sujets, des peuples leurs esclaves.
Leurs récits effrayans étonnent les plus braves.
J'ai vainement cherché les auteurs insensés
De ces bruits....

LE CACIQUE.

Laissez-nous, Nozime : c'est assez

DIGIZÉ.

Grands dieux ! que produira cette terreur publique ?
Quel sera ton destin, infortuné cacique ?
Hélas ! ce doute affreux ne trouble-t-il que moi ?

LE CACIQUE.

Mon sort est décidé ; je suis aimé de toi.
Dieux puissans, dieux jaloux de mon bonheur suprême,
Des fiers enfans du ciel secondez les projets :
Armez à votre gré la terre, l'enfer même ;
Je puis braver et la foudre et vos traits.
Déployez contre moi votre injuste vengeance ;

J'en redoute peu les effets :
Digizé seule en sa puissance
Tient mon bonheur et mes succès.
Dieux puissans, dieux jaloux de mon bonheur suprême,
Des fiers enfans du ciel secondez les projets :
Armez à votre gré la terre, l'enfer même;
Je puis braver et la foudre et vos traits.

DIGIZÉ.

Où vous emporte un excès de tendresse?
Ah! n'irritons point les dieux :
Plus on prétend braver les cieux,
Plus on sent sa propre foiblesse.
Ciel protecteur de l'innocence,
Éloigne nos dangers; dissipe notre effroi.
Eh! des foibles humains qui prendra la défense,
S'ils n'osent espérer en toi?
Du plus parfait amour la flamme légitime
Auroit-elle offensé tes yeux?
Ah! si des feux si purs devant toi sont un crime,
Détruis la race humaine et ne fais que des dieux.
Ciel protecteur de l'innocence,
Éloigne nos dangers, dissipe notre effroi.
Eh! des foibles humains qui prendra la défense,
S'ils n'osent espérer en toi?

LE CACIQUE.

Chère épouse, suspends d'inutiles alarmes :
Plus que de vains malheurs tes pleurs me vont coûter.
Ai-je, quand tu verses des larmes,
De plus grands maux à redouter?
Mais j'entends retentir les instrumens sacrés,
Les prêtres vont paroître :
Gardez-vous de laisser connoître
Le trouble auquel vous vous livrez.

SCÈNE V. — LE CACIQUE, LE GRAND PRÊTRE, DIGIZÉ, TROUPE DE PRÊTRES.

LE GRAND PRÊTRE.

C'est ici le séjour de nos dieux formidables:
Ils rendent en ces lieux leurs arrêts redoutables :
Que leur présence en nous imprime un saint respect!
Tout doit frémir à leur aspect.

LE CACIQUE.

Prêtres sacrés des dieux qui protégent[1] ces îles,

1. Dans l'édit. de Genève, 1782, et dans l'édit. de Paris, 38 vol. in-8°, on lit :

Prêtres sacrés des dieux, qui *protégez* ces îles,

mais ce doit être une faute. (Éd.)

Implorez leur secours sur mon peuple et sur moi;
Obtenez d'eux qu'ils bannissent l'effroi
Qui vient troubler ces lieux tranquilles.
Des présages affreux
Répandent l'épouvante;
Tout gémit dans l'attente
De cent maux rigoureux.
Par vos accens terribles
Évoquez les destins :
Si nos maux sont certains,
Ils seront moins sensibles.

LE GRAND PRÊTRE, *alternativement avec le chœur.*

Ancien du monde, être des jours,
Sois attentif à nos prières;
Soleil, suspends ton cours
Pour éclairer nos mystères.

LE GRAND PRÊTRE.

Dieux qui veillez sur cet empire,
Manifestez vos soins; soyez nos protecteurs.
Bannissez de vaines terreurs;
Un signe seul vous peut suffire :
Le vil effroi peut-il frapper des cœurs
Que votre confiance inspire?

CHŒUR.

Ancien du monde, être des jours,
Sois attentif à nos prières;
Soleil, suspends ton cours
Pour éclairer nos mystères.

LE GRAND PRÊTRE.

Conservez à son peuple un prince généreux :
Que, de votre pouvoir digne dépositaire,
Il soit heureux comme les dieux,
Puisqu'il remplit leur ministère,
Et qu'il est bienfaisant comme eux!

CHŒUR.

Ancien du monde, etc.

LE GRAND PRÊTRE.

C'en est assez. Que l'on fasse silence.
De nos rites sacrés déployons la puissance.
Que vos sublimes sons, vos pas mystérieux,
De l'avenir, soustrait aux mortels curieux,
Dans mon cœur inspiré portent la connoissance.
Mais la fureur divine agite mes esprits;
Mes sens sont étonnés, mes regards éblouis;
La nature succombe aux efforts réunis
De ces ébranlemens terribles....
Non, des transports nouveaux affermissent mes sens;
Mes yeux avec effort percent la nuit des temps....

Écoutez du destin les décrets inflexibles....
Cacique infortuné,
Tes exploits sont flétris, ton règne est terminé :
Ce jour en d'autres mains fait passer ta puissance :
Tes peuples, asservis sous un joug odieux,
Vont perdre pour jamais les plus chers dons des cieux,
Leur liberté, leur innocence.
Fiers enfans du soleil, vous triomphez de nous;
Vos arts sur nos vertus vous donnent la victoire :
Mais, quand nous tombons sous vos coups,
Craignez de payer cher nos maux et votre gloire.
Des nuages confus naissent de toutes parts....
Les siècles sont voilés à mes foibles regards.

LE CACIQUE.

De vos arts mensongers cessez les vains prestiges.

(*Les prêtres se retirent, après quoi l'on entend le chœur suivant derrière le théâtre.*)

CHŒUR, *derrière le théâtre.*

O ciel! ô ciel! quels prodiges nouveaux!
Et quels monstres ailés paroissent sur les eaux!

DIGIZÉ.

Dieux! quels sont ces nouveaux prodiges?

CHŒUR, *derrière le théâtre.*

O ciel! ô ciel! etc.

LE CACIQUE.

L'effroi trouble les yeux de ce peuple timide;
Allons apaiser ses transports.

DIGIZÉ.

Seigneur, où courez-vous? quel vain espoir vous guide?
Contre l'arrêt des dieux que servent vos efforts?
Mais il ne m'entend plus, il fuit. Destin sévère!
Ah! ne puis-je du moins, dans ma douleur amère,
Sauver un de ses jours au prix de mille morts?

ACTE DEUXIÈME.

Le théâtre représente un rivage entrecoupé d'arbres et de rochers. On voit, dans l'enfoncement, débarquer la flotte espagnole, au son des trompettes et des timbales.

SCÈNE I. — COLOMB, ALVAR, TROUPE D'ESPAGNOLS ET D'ESPAGNOLES.

CHŒUR.

Triomphons, triomphons sur la terre et sur l'onde!
Donnons des lois à l'univers :

Notre audace en ce jour découvre un nouveau monde;
Il est fait pour porter nos fers.

COLOMB, *tenant d'une main une épée nue, et de l'autre l'étendard de Castille.*

Climats dont à nos yeux s'enrichit la nature,
Inconnus aux humains, trop négligés des cieux,
Perdez la liberté.

(Il plante l'étendard en terre.)

Mais portez, sans murmure,
Un joug encor plus précieux.
Chers compagnons, jadis l'Argonaute timide
Éternisa son nom dans les champs de Colchos :
Aux rives de Gadès l'impétueux Alcide
Borna sa course et ses travaux :
Un art audacieux, en nous servant de guide,
De l'immense Océan nous a soumis les flots.
Mais qui célèbrera notre troupe intrépide
A l'égal de tous ces héros?
Célébrez ce grand jour d'éternelle mémoire;
Entrez, par les plaisirs, au chemin de la gloire;
Que vos yeux enchanteurs brillent de toutes parts;
De ce peuple sauvage étonnez les regards.

CHŒUR.

Célébrons ce grand jour d'éternelle mémoire;
Que nos yeux enchanteurs brillent de toutes parts.

(On danse.)

ALVAR.

Fière Castille, étends partout tes lois,
Sur toute la nature exerce ton empire;
Pour combler tes brillans exploits
Un monde entier n'a pu suffire.
Maîtres des élémens, héros dans les combats,
Répandons dans ces lieux la terreur, le ravage;
Le ciel en fit notre partage
Quand il rendit l'abord de ces climats
Accessible à notre courage.
Fière Castille, etc.

(Danses guerrières.)

UNE CASTILLANE.

Volez, conquérans redoutables,
Allez remplir de grands destins :
Avec des armes plus aimables,
Nos triomphes sont plus certains.
Qu'ici d'une gloire immortelle
Chacun se couronne à son tour.
Guerriers, vous y portez l'empire d'Isabelle,
Nous y portons l'empire de l'Amour.
Volez, conquérans, etc.

(Danses.)

ALVAR ET LA CASTILLANE.

Jeunes beautés, guerriers terribles,
Unissez-vous, soumettez l'univers.
Si quelqu'un se dérobe à des coups invincibles,
Par de beaux yeux qu'il soit chargé de fers.

COLOMB.

C'est assez exprimer notre allégresse extrême;
Nous devons nos momens à de plus doux transports.
Allons aux habitans qui vivent sur ces bords
De leur nouveau destin porter l'arrêt suprême.
Alvar, de nos vaisseaux ne vous éloignez pas;
Dans ces détours cachés dispersez vos soldats :
La gloire d'un guerrier est assez satisfaite
S'il peut favoriser une heureuse retraite.
Allez, si nous avons à livrer des combats,
Il sera bientôt temps d'illustrer votre bras.

CHŒUR.

Triomphons, triomphons sur la terre et sur l'onde;
Portons nos lois au bout de l'univers :
Notre audace en ce jour découvre un nouveau monde;
Nous sommes faits pour lui donner des fers.

SCÈNE II. — CARIME.

Transports de ma fureur, amour, rage funeste,
Tyrans de la raison, où guidez-vous mes pas?
C'est assez déchirer mon cœur par vos combats;
Ah! du moins éteignez un feu que je déteste,
Par mes pleurs ou par mon trépas.
Mais je l'espère en vain. l'ingrat y règne encore
Ses outrages cruels n'ont pu me dégager;
Je reconnois toujours, hélas! que je l'adore,
Par mon ardeur à m'en venger.
Transports de ma fureur, etc.

Mais que servent ces pleurs?... Qu'elle pleure elle-même....
C'est ici le séjour des enfans du soleil,
Voilà de leur abord le superbe appareil;
Qu'y viens-je faire, hélas! dans ma fureur extrême?
Je viens leur livrer ce que j'aime,
Pour leur livrer ce que je hais!
Oses-tu l'espérer, infidèle Carime?
Les fils du ciel sont-ils faits pour le crime?
Ils détesteront tes forfaits.
Mais s'ils avoient aimé.... s'ils ont des cœurs sensibles....
Ah! sans doute ils le sont, s'ils ont reçu le jour.
Le ciel peut-il former des cœurs inaccessibles
Aux tourmens de l'amour?

SCÈNE III. — ALVAR, CARIME.

ALVAR.

Que vois-je? quel éclat! Ciel! comment tant de charmes
Se trouvent-ils en ces déserts?
Que serviront ici la valeur et les armes?
C'est à nous d'y porter les fers.

CARIME, *en action de se prosterner.*

Je suis encor, seigneur, dans l'ignorance
Des hommages qu'on doit....

ALVAR, *la relevant.*

J'en puis avoir reçus;
Mais où brille votre présence
C'est à vous seule qu'ils sont dus.

CARIME.

Quoi donc! refusez-vous, seigneur, qu'on vous adore?
N'êtes-vous pas des dieux?

ALVAR.

On ne doit adorer que vous seule en ces lieux;
Au titre de héros nous aspirons encore.
Mais daignez m'instruire à mon tour
Si mon cœur, en ce lieu sauvage,
Doit, en vous, admirer l'ouvrage
De la nature ou de l'Amour.

CARIME.

Vous séduisez le mien par un si doux langage;
Je n'en attendois pas de tels en ce séjour.

ALVAR.

L'amour veut, par mes soins, réparer en ce jour
Ce qu'ici vos appas ont de désavantage :
Ces lieux grossiers ne sont pas faits pour vous;
Daignez nous suivre en un climat plus doux.
Avec tant d'appas en partage,
L'indifférence est un outrage
Que vous ne craindrez pas de nous.

CARIME.

Je ferai plus encore; et je veux que cette île
Avant la fin du jour reconnoisse vos lois.
Les peuples effrayés vont d'asile en asile
Chercher leur sûreté dans le fond de nos bois.
Le cacique lui-même, en d'obscures retraites,
A déposé ses biens les plus chéris.
Je connois les détours de ces routes secrètes.
Des otages si chers....

ALVAR.

Croyez-vous qu'à ce prix
Nos cœurs soient satisfaits d'emporter la victoire?
Notre valeur suffit pour nous la procurer.

Vos soins ne serviroient qu'à ternir notre gloire,
Sans la mieux assurer.

CARIME.

Ainsi tout se refuse à ma juste colère!

ALVAR.

Juste ciel! vous pleurez! ai-je pu vous déplaire?
Parlez, que falloit-il?...

CARIME.

Il falloit me venger.

ALVAR.

Quel indigne mortel a pu vous outrager!
Quel monstre a pu former ce dessein téméraire?

CARIME.

Le cacique.

ALVAR.

Il mourra : c'est fait de son destin.
Tous moyens sont permis pour punir une offense.
Pour courir à la gloire il n'est qu'un seul chemin,
Il en est cent pour la vengeance.
Il faut venger vos pleurs et vos appas.
Mais mon zèle empressé n'est pas ici le maître :
Notre chef en ces lieux va bientôt reparoître;
Je vais tout préparer pour marcher sur vos pas.

(*Ensemble.*)

Vengeance, amour, unissez-vous,
Portez partout le ravage.
Quand vous animez le courage,
Rien ne résiste à vos coups.

ALVAR.

La colère en est plus ardente
Quand ce qu'on aime est outragé.

CARIME.

Quand l'amour en haine est changé,
La rage est cent fois plus puissante.

(*Ensemble.*)

Vengeance, amour, unissez-vous, etc.

ACTE TROISIÈME.

Le théâtre change, et représente les appartemens du cacique.

SCÈNE I. — DIGIZE.

Tourmens des tendres cœurs, terreurs, crainte fatale,
Tristes pressentimens, vous voilà donc remplis!
Funeste trahison d'une indigne rivale,
Noirs crimes de l'amour, restez-vous impunis?

Hélas! dans mon effroi timide,
Je ne soupçonnois pas, cher et fidèle époux,
De quelle main perfide
Te viendroient de si rudes coups.
Je connois trop ton cœur, le sort qui nous sépare
Terminera tes jours :
Et je n'attendrai pas qu'une main moins barbare
Des miens vienne trancher le cours.

Tourmens des tendres cœurs, terreurs, crainte fatale,
Tristes pressentimens, etc.

Cacique redouté, quand cette heureuse rive
Retentissoit partout de tes faits glorieux,
Qui t'eût dit qu'on verroit ton épouse captive
Dans le palais de tes aïeux?

SCÈNE II. — DIGIZÉ, CARIME.

DIGIZÉ.

Venez-vous insulter à mon sort déplorable?

CARIME.

Je viens partager vos ennuis.

DIGIZÉ.

Votre fausse pitié m'accable
Plus que l'état même où je suis.

CARIME.

Je ne connois point l'art de feindre :
Avec regret je vois couler vos pleurs.
Mon désespoir a causé vos malheurs :
Mais mon cœur commence à vous plaindre,
Sans pouvoir guérir vos douleurs.

Renonçons à la violence :
Quand le cœur se croit outragé,
A peine a-t-on puni l'offense
Qu'on sent moins le plaisir que donne la vengeance
Que le regret d'être vengé.

DIGIZÉ.

Quand le remède est impossible,
Vous regrettez les maux où vous me réduisez;
C'est quand vous les avez causés
Qu'il y falloit être sensible.

(*Ensemble.*)

Amour, amour, tes cruelles fureurs,
Tes injustes caprices,
Ne cesseront-ils point de tourmenter les cœurs?
Fais-tu de nos supplices
Tes plus chères douceurs?

Nos tourmens font-ils tes délices?
Te nourris-tu de nos pleurs?
Amour, amour, tes cruelles fureurs,
Tes injustes caprices,
Ne cesseront-ils point de tourmenter les cœurs?

CARIME.

Quel bruit ici se fait entendre!
Quels cris! quels sons étincelans!

DIGIZÉ.

Du cacique en fureur les transports violens....
Si c'étoit lui.... Grands dieux! qu'ose-t-il entreprendre?
Le bruit redouble; hélas! peut-être il va périr.
Ciel, juste ciel, daigne le secourir!

(*On entend des décharges de mousqueterie qui se mêlent au bruit de l'orchestre.*)

(*Ensemble.*)

Dieux! quel fracas! quel bruit! quels éclats de tonnerre!
Le soleil irrité renverse-t-il la terre?

SCÈNE III. — COLOMB, *suivi de quelques guerriers;* DIGIZÉ, CARIME.

COLOMB.

C'est assez. Épargnons de foibles ennemis.
Qu'ils sentent leur foiblesse avec leur esclavage;
Avec tant de fierté, d'audace et de courage,
Ils n'en seront que plus punis.

DIGIZÉ.

Cruels! qu'avez-vous fait?... Mais, ô ciel! c'est lui-même!

SCÈNE IV. — ALVAR, LE CACIQUE, *désarmé;* COLOMB, DIGIZÉ, CARIME.

ALVAR.

Je l'ai surpris qui, seul, ardent et furieux,
Cherchoit à pénétrer jusqu'en ces mêmes lieux.

COLOMB.

Parle, que voulois-tu dans ton audace extrême?

LE CACIQUE.

Voir Digizé, t'immoler, et mourir.

COLOMB.

Ta barbare fierté ne peut se démentir :
Mais, réponds, qu'attends-tu de ma juste colère?

LE CACIQUE.

Je n'attends rien de toi; va, remplis tes projets.
Fils du soleil, de tes heureux succès
Rends grâce aux foudres de ton père,
Dont il t'a fait dépositaire.

Sans ces foudres brûlans, ta troupe en ces climats
N'auroit trouvé que le trépas.

COLOMB.

Ainsi donc ton arrêt est dicté par toi-même.

CARIME.

Calmez votre colère extrême;
Accordez aux remords prêts à me déchirer
De deux tendres époux la vie et la couronne.
J'ai fait leurs maux, je veux les réparer :
Ou, si votre rigueur l'ordonne,
Avec eux je veux expirer.

COLOMB.

Daignent-ils recourir à la moindre prière?

LE CACIQUE.

Vainement ton orgueil l'espère,
Et jamais mes pareils n'ont prié que les dieux.

CARIME, *à Alvar.*

Obtenez ce bienfait si je plais à vos yeux.

CARIME, ALVAR, DIGIZÉ.

Excusez deux époux, deux amans trop sensibles;
Tout leur crime est dans leur amour.
Ah! si vous aimiez un jour,
Voudriez-vous à votre tour
Ne rencontrer que des cœurs inflexibles?

CARIME.

Ne vous rendez-vous point?

COLOMB.

Allez, je suis vaincu.
Cacique malheureux, remonte sur ton trône.
(*On lui rend son épée.*)
Reçois mon amitié, c'est un bien qui t'est dû.
Je songe, quand je te pardonne,
Moins à leurs pleurs qu'à ta vertu.
(*A Carime.*)
Pour ces tristes climats la vôtre n'est pas née.
Sensible aux feux d'Alvar, daignez les couronner.
Venez montrer l'exemple à l'Espagne étonnée,
Quand on pourroit punir, de savoir pardonner.

LE CACIQUE.

C'est toi qui viens de le donner;
Tu me rends Digizé, tu m'as vaincu par elle.
Tes armes n'avoient pu dompter mon cœur rebelle,
Tu l'as soumis par tes bienfaits.
Sois sûr, dès cet instant, que tu n'auras jamais
D'ami plus empressé, de sujet plus fidèle.

COLOMB.

Je te veux pour ami, sois sujet d'Isabelle.
Vante-nous désormais ton éclat prétendu,

Europe : en ce climat sauvage,
On éprouve autant de courage,
On y trouve plus de vertu.
O vous que des deux bouts du monde
Le destin rassemble en ces lieux,
Venez, peuples divers, former d'aimables jeux!
Qu'à vos concerts l'écho réponde :
Enchantez les cœurs et les yeux.
Jamais une plus digne fête
N'attira vos regards.
Nos jeux sont les enfans des arts,
Et le monde en est la conquête.
Hâtez-vous, accourez, venez de toutes parts,
O vous que des deux bouts du monde
Le destin rassemble en ces lieux,
Venez former d'aimables jeux!

SCÈNE V. — COLOMB, DIGIZÉ, CARIME, LE CACIQUE, ALVAR, PEUPLES ESPAGNOLS ET AMÉRICAINS.

CHŒUR.

Accourons, accourons, formons d'aimables jeux;
Qu'à nos concerts l'écho réponde :
Enchantons les cœurs et les yeux.

UN AMÉRICAIN.

Il n'est point de cœur sauvage
Pour l'amour;
Et dès qu'on s'engage
En ce séjour,
C'est sans partage.
Point d'autres plaisirs
Que de douces chaînes :
Nos uniques peines
Sont nos vains désirs,
Quand des inhumaines
Causent nos soupirs.
Il n'est point, etc.

UNE ESPAGNOLE.

Voguons,
Parcourons
Les ondes,
Nos plaisirs auront leur tour.
Découvrir
De nouveaux mondes,
C'est offrir
De nouveaux myrtes à l'amour.

Plus loin que Phébus n'étend
Sa carrière,

Plus loin qu'il ne répand
Sa lumière,
L'amour fait sentir ses feux.
Soleil, tu fais nos jours; l'amour les rend heureux.
Voguons, etc.

CHŒUR.

Répandons dans tout l'univers
Et nos trésors et l'abondance;
Unissons par notre alliance
Deux mondes séparés par l'abîme des mers.

AIR

AJOUTÉ A LA FÊTE DU TROISIÈME ACTE.

DIGIZÉ.

Triomphe, amour, règne en ces lieux;
Retour de mon bonheur, doux transports de ma flamme,
Plaisirs charmans, plaisirs des dieux,
Enchantez, enivrez mon âme;
Coulez, torrens délicieux.
Fille de la vertu, tranquillité charmante,
Tu n'exclus point des cœurs l'aimable volupté.
Les doux plaisirs font la félicité,
Mais c'est toi qui la rends constante.

FIN DE LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LES MUSES GALANTES.

BALLET.

AVERTISSEMENT.

Cet ouvrage est si médiocre en son genre, et le genre en est si mauvais, que, pour comprendre comment il m'a pu plaire, il faut sentir toute la force de l'habitude et des préjugés. Nourri, dès mon enfance, dans le goût de la musique françoise et de l'espèce de poésie qui lui est propre, je prenois le bruit pour de l'harmonie, le merveilleux pour de l'intérêt, et des chansons pour un opéra.

En travaillant à celui-ci, je ne songeois qu'à me donner des paroles propres à déployer les trois caractères de musique dont j'étois occupé : dans ce dessein, je choisis Hésiode pour le genre élevé et fort, Ovide pour le tendre, Anacréon pour le gai. Ce plan n'étoit pas mauvais, si j'avois mieux su le remplir.

Cependant, quoique la musique de cette pièce ne vaille guère mieux que la poésie, on ne laisse pas d'y trouver de temps en temps des morceaux pleins de chaleur et de vie. L'ouvrage a été exécuté plusieurs fois avec assez de succès : savoir, en 1745, devant M. le duc de Richelieu, qui le destinoit pour la cour; en 1747, sur le théâtre de l'Opéra; et, en 1761, devant M. le prince de Conti. Ce fut même sur l'exécution de quelques morceaux que j'en avois fait répéter chez M. de La Popelinière, que M. Rameau, qui les entendit, conçut contre moi cette violente haine dont il n'a cessé de donner des marques jusqu'à sa mort.

PERSONNAGES DU PROLOGUE.

L'AMOUR.
APOLLON.
LA GLOIRE.
LES MUSES.
LES GRACES.
TROUPE DE JEUX ET DE RIS.

PERSONNAGES DU BALLET.

EUTERPE, sous le nom d'Églé.
POLYCRATE.
OVIDE.
ANACRÉON.
HÉSIODE.
DORIS.
ÉRITHIE.
THÉMIRE.
UN SONGE.
UN HOMME DE LA FÊTE.
TROUPE DE JEUNES SAMIENNES.
PEUPLE.

PROLOGUE.

Le théâtre représente le mont Parnasse; Apollon y paroît sur son trône, et les Muses sont assises autour de lui.

SCÈNE I. — APOLLON ET LES MUSES.

Naissez, divins esprits, naissez, fameux héros;
Brillez par les beaux-arts, brillez par la victoire;
Méritez d'être admis au temple de mémoire :
Nous réservons à votre gloire
Un prix digne de vos travaux.

APOLLON.

Muses, filles du ciel, que votre gloire est pure!
Que vos plaisirs sont doux!
Les plus beaux dons de la nature
Sont moins brillans que ceux qu'on tient de vous.
Sur ce paisible mont, loin du bruit et des armes,
Des innocens plaisirs vous goûtez les douceurs.
La fière ambition, l'amour ni ses faux charmes
Ne troublent point vos cœurs.

LES MUSES.

Non, non, l'amour ni ses faux charmes
Ne troubleront jamais nos cœurs.

(*On entend une symphonie brillante et douce alternativement.*)

SCÈNE II. — APOLLON, LES MUSES, L'AMOUR, LA GLOIRE.

(*La Gloire et l'Amour descendent du même char.*)

APOLLON.

Que vois-je? ô ciel! dois-je le croire?
L'Amour dans le char de la Gloire!

LA GLOIRE.

Quelle triste erreur vous séduit!
Voyez ce dieu charmant, soutien de mon empire :
Par lui l'amant triomphe, et le guerrier soupire;
Il forme des héros, et sa voix les conduit.
Il faut lui céder la victoire
Quand on veut briller à ma cour :
Rien n'est plus chéri de la Gloire
Qu'un grand cœur guidé par l'Amour.

APOLLON.

Quoi! mes divins lauriers d'un enfant téméraire
Ceindroient le front audacieux?

L'AMOUR.

Tu méprises l'Amour, éprouve sa colère
Aux pieds d'une beauté sévère

Va former d'inutiles vœux.
Qu'un exemple éclatant montre aux cœurs amoureux
Que de moi seul dépend le don de plaire;
Que les talens, l'esprit, l'ardeur sincère,
Ne font point les amans heureux.

APOLLON.

Ciel! quel objet charmant se retrace à mon âme!
Quelle soudaine flamme
Il inspire à mes sens!
C'est ton pouvoir, Amour, que je ressens :
Du moins à mes soupirs naissans
Daigne rendre Daphné sensible.

L'AMOUR.

Je te rendrois heureux! je prétends te punir.

APOLLON.

Quoi! toujours soupirer sans pouvoir la fléchir!
Cruel! que ma peine est terrible!
(*Il s'en va.*)

L'AMOUR.

C'est la vengeance de l'Amour.

LES MUSES.

Fuyons un tyran perfide,
Craignons à notre tour.

LA GLOIRE.

Pourquoi cet effroi timide?
Apollon régnoit parmi vous;
Souffrez que l'Amour y préside
Sous des auspices plus doux.

L'AMOUR.

Ah! qu'il est doux, qu'il est charmant de plaire!
C'est l'art le plus nécessaire.
Ah! qu'il est doux, qu'il est flatteur
De savoir parler au cœur!
(*Les Muses, persuadées par l'Amour, répètent ces quatre vers*)

L'AMOUR.

Accourez, Jeux et Ris, doux séducteurs des belles;
Vous par qui tout cède à l'Amour,
Confirmez mon triomphe, et parez ce séjour
De myrtes et de fleurs nouvelles :
Grâces plus brillantes qu'elles,
Venez embellir ma cour.

SCÈNE III. — L'AMOUR, LA GLOIRE, LES MUSES, LES GRACES, TROUPES DE JEUX ET DE RIS.

CHŒUR.

Accourons, accourons dans ce nouveau séjour;
Soupirez, beautés rebelles,

Par nous tout cède à l'Amour.
(*On danse.*)

LA GLOIRE.

Les vents, les affreux orages
Font par d'horribles ravages
La terreur des matelots :
Amour, quand ta voix le guide,
On voit l'alcyon timide
Braver la fureur des flots.
Tes divines flammes
Des plus foibles âmes
Peuvent faire des héros.
(*On danse.*)

CHŒUR.

Gloire, Amour, sur les cœurs partagez la victoire;
Que le myrte au laurier soit uni dès ce jour.
Que les soins rendus à la Gloire
Soient toujours payés par l'Amour.

L'AMOUR.

Quittez, Muses, quittez ce désert trop stérile;
Venez de vos appas enchanter l'univers;
Après avoir orné mille climats divers,
Que l'empire des lis soit votre[1] heureux asile.
Au milieu des beaux-arts puissiez-vous y briller
De votre plus vive lumière !
Un règne glorieux vous y fera trouver
Des amans dignes de vous plaire,
Et des héros à célébrer.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Le théâtre représente un bocage, au travers duquel on voit des hameaux.

SCÈNE I. — ÉGLÉ, DORIS.

DORIS.

L'Amour va vous offrir la plus charmante fête;
Déjà pour disputer chaque berger s'apprête :
Le don de votre main au vainqueur est promis.
Qu'Hésiode est à plaindre ! hélas ! il vous adore;
Mais les jeux d'Apollon sont des arts qu'il ignore;
De ses tendres soupirs il va perdre le prix.

1 Cette leçon est conforme à l'édition en 22 vol. in-8° de 1819, publiée par M. Lefèvre. Dans l'édition de Genève, 1782, et dans celle de Paris, en 38 vol. in-8°, on lit :

Que l'empire des lis soit *notre* heureux asile. (Éd.)

ÉGLÉ.

Doris, j'aime Hésiode, et plus que l'on ne pense
Je m'occupe de son bonheur :
Mais c'est en éprouvant ses feux et sa constance
Que j'ai dû m'assurer qu'il méritoit mon cœur.

DORIS.

A vos engagemens pourrez-vous vous soustraire?

ÉGLÉ.

Je ne sais point, Doris, manquer de foi.

DORIS.

Comment avec vos feux accorder votre loi?

ÉGLÉ.

Tu verras dès ce jour tout ce qu'Églé peut faire.

DORIS.

Églé dans nos hameaux, inconnue, étrangère,
Jouit sur tous les cœurs d'un pouvoir mérité;
Rien ne lui doit être impossible
Avec le secours invincible
De l'esprit et de la beauté.

ÉGLÉ.

J'aperçois Hésiode.

DORIS.

Accablé de tristesse,
Il plaint le malheur de ses feux.

ÉGLÉ.

Je saurai dissiper la douleur qui le presse :
Mais pour quelques instans cachons-nous à ses yeux.

SCÈNE II. — HÉSIODE.

Églé méprise ma tendresse;
Séduite par les chants de mes heureux rivaux,
Son cœur en est le prix : et seul dans ces hameaux
J'ignore les secrets de l'art qu'elle couronne!
Églé le sait et m'abandonne!
Je vais la perdre sans retour.
A de frivoles chants se peut-il qu'elle donne
Un prix qui n'étoit dû qu'au plus parfait amour?
(*On entend une symphonie douce.*)
Quelle douce harmonie ici se fait entendre!...
Elle invite au repos.... Je ne puis m'en défendre....
Mes yeux appesantis laissent tarir leurs pleurs....
Dans le sein du sommeil je cède à ses douceurs....

SCÈNE III. — ÉGLÉ, HÉSIODE, *endormi.*

ÉGLÉ.

Commencez le bonheur de ce berger fidèle,
Songes; en ce séjour Euterpe vous appelle.

Accourez à ma voix, parlez à mon amant;
Par vos images séduisantes,
Par vos illusions charmantes,
Annoncez-lui le destin qui l'attend.
(*Entrée des Songes.*)

UN SONGE.

Songes flatteurs,
Quand d'un cœur misérable
Vos soins apaisent les douleurs,
Douces erreurs,
Du sort impitoyable
Suspendez longtemps les rigueurs;
Réveil, éloignez-vous :
Ah! que le sommeil est doux!
Mais quand un songe favorable
Présage un bonheur véritable,
Sommeil, éloignez-vous :
Ah! que le réveil est doux!
(*Les Songes se retirent.*)

ÉGLÉ.

Toi pour qui j'ai quitté mes sœurs et le Parnasse,
Toi que le ciel a fait digne de mon amour,
Tendre berger, d'une feinte disgrâce
Ne crains point l'effet en ce jour.
Reçois le don des vers. Qu'un nouveau feu t'anime.
Des transports d'Apollon ressens l'effet sublime;
Et, par tes chants divins t'élevant jusqu'aux cieux,
Ose, en les célébrant, te rendre égal aux dieux.
(*Une lyre suspendue à un laurier s'élève à côté d'Hésiode.*)
Amour, dont les ardeurs ont embrasé mon âme,
Daigne animer mes dons de ta divine flamme :
Nous pouvons du génie exciter les efforts;
Mais les succès heureux sont dus à tes transports.

SCÈNE IV. — HÉSIODE.

Où suis-je? quel réveil! quel nouveau feu m'inspire?
Quel nouveau jour me luit? Tous mes sens sont surpris!
(*Il aperçoit la lyre.*)
Mais quel prodige étonne mes esprits?
(*Il la touche et elle rend des sons.*)
Dieux! quels sons éclatans partent de cette lyre!
D'un transport inconnu j'éprouve le délire!
Je forme sans effort des chants harmonieux!
O lyre! ô cher présent des dieux!
Déjà par ton secours je parle leur langage.
Le plus puissant de tous excite mon courage;
Je reconnois l'Amour à des transports si beaux,
Et je vais triompher de mes jaloux rivaux.

SCÈNE V. — HÉSIODE, TROUPE DE BERGERS *qui s'assemblent pour la fête.*

CHŒUR.

Que tout retentisse,
Que tout applaudisse
A nos chants divers!
Que l'écho s'unisse,
Qu'Églé s'attendrisse
A nos doux concerts!
Doux espoir de plaire,
Animez nos jeux!
Apollon va faire
Un amant heureux.
Flatteuse victoire!
Triomphe enchanteur!
L'amour et la gloire
Suivront le vainqueur.

(*On danse, après quoi Hésiode s'approche pour disputer.*)

CHŒUR.

O berger! déposez cette lyre inutile;
Voulez-vous dans nos jeux disputer en ce jour?

HÉSIODE.

Rien n'est impossible à l'amour.
Je n'ai point fait de l'art une étude servile,
Et ma voix indocile
Ne s'est jamais unie aux chalumeaux.
Mais, dans le succès que j'espère,
J'attends tout du feu qui m'éclaire,
Et rien de mes foibles travaux.

CHŒUR.

Chantez, berger téméraire;
Nous allons admirer vos prodiges nouveaux.

HÉSIODE *commence.*

Beau feu qui consumez mon âme,
Inspirez à mes chants votre divine ardeur :
Portez dans mon esprit cette brillante flamme
Dont vous brûlez mon cœur....

CHŒUR, *qui interrompt Hésiode.*

Sa lyre efface nos musettes.
Ah! nous sommes vaincus!
Fuyons dans nos retraites.

SCÈNE VI. — HÉSIODE, ÉGLÉ.

HÉSIODE.

Belle Églé.... Mais, ô ciel! quels charmes inconnus!...
Vous êtes immortelle, et j'ai pu m'y méprendre!

Vos célestes appas n'ont-ils pas dû m'apprendre
Qu'il n'est permis qu'aux dieux de soupirer pour vous?
Hélas! à chaque instant, sans pouvoir m'en défendre,
Mon trop coupable cœur accroît votre courroux

ÉGLÉ.

Ta crainte offense ma gloire.
Tu mérites le prix qu'ont promis mes sermens;
Je le dois à ta victoire,
Et le donne à tes sentimens.

HÉSIODE.

Quoi! vous seriez?... O ciel! est-il possible?
Muse, vos dons divins ont prévenu mes vœux :
Dois-je espérer encor que votre âme sensible
Daigne aimer un berger et partager mes feux?

ÉGLÉ.

La vertu des mortels fait leur rang chez les dieux.
Une âme pure, un cœur tendre et sincère,
Sont les biens les plus précieux;
Et quand on sait aimer le mieux,
On est le plus digne de plaire.
(*Aux bergers.*)
Calmez votre dépit jaloux,
Bergers, rassemblez-vous :
Venez former les plus riantes fêtes.
Je me plais dans vos bois, je chéris vos musettes;
Reconnoissez Euterpe, et célébrez ses feux.

SCÈNE VII. — ÉGLÉ, HÉSIODE, LES BERGERS, DORIS.

CHŒUR.

Muse charmante, muse aimable,
Qui daignez parmi nous fixer vos tendres vœux,
Soyez-nous toujours favorable,
Présidez toujours à nos jeux.
(*On danse.*)

DORIS.

Dieux qui gouvernez la terre,
Tout répond à votre voix.
Dieux qui lancez le tonnerre,
Tout obéit à vos lois.
De votre gloire éclatante,
De votre grandeur brillante
Nos cœurs ne sont point jaloux :
D'autres biens sont faits pour nous.
Unis d'un amour sincère,
Un berger, une bergère,
Sont-ils moins heureux que vous?

DEUXIÈME ENTRÉE.

Le théâtre représente les jardins d'Ovide à Thômes; et dans le fond, des montagnes affreuses parsemées de précipices, et couvertes de neiges.

SCÈNE I. — OVIDE.

Cruel amour, funeste flamme,
Faut-il encor t'abandonner mon âme?
Cruel amour, funeste flamme,
Le sort d'Ovide est-il d'aimer toujours?
Dans ces climats glacés, au fond de la Scythie,
Contre tes feux n'est-il point de secours?
J'y brûle, hélas! pour la jeune Érithie :
Pour moi, sans elle, il n'est plus de beaux jours.
Cruel amour, etc.
Achève du moins ton ouvrage,
Soumets Érithie à son tour.
Ici tout languit sans amour,
Et de son cœur encore elle ignore l'usage!
Ces fleurs dans mes jardins l'attirent chaque jour,
Et je vais par des jeux.... C'est elle, ô doux présage!
Je m'éloigne à regret : mais bientôt sur mes pas
Tout va lui parler le langage
Du dieu charmant qu'elle ne connoît pas.

SCÈNE II. — ÉRITHIE.

C'en est donc fait! et dans quelques momens
Diane à ses autels recevra mes sermens!
Jardins chéris, rians bocages,
Hélas! à mes jeux innocens
Vous n'offrirez plus vos ombrages!
Oiseaux, vos séduisans ramages
Ne charmeront donc plus mes sens!
Vain éclat, grandeur importune,
Heureux qui dans l'obscurité
N'a point soumis à la fortune
Son bonheur et sa liberté!
Mais quels concerts se font entendre?
Quel spectacle enchanteur ici vient me surprendre?

SCÈNE III. — CHŒUR.

(*La statue de l'Amour s'élève au fond du théâtre, et toute la suite d'Ovide vient former des danses et des chants autour d'Érithie.*)

Dieu charmant, dieu des tendres cœurs,
Règne à jamais, lance tes flammes :

Eh ! quel bien flatteroit nos âmes
S'il n'étoit de tendres ardeurs?
Chantons, ne cessons point de célébrer ses charmes,
Qu'il occupe tous nos momens;
Ce dieu ne se sert de ses armes
Que pour faire d'heureux amans.
Les soins, les pleurs et les soupirs,
Sont les tributs de son empire;
Mais tous les biens qu'il en retire,
Il nous les rend par les plaisirs.

(*On danse.*)

ÉRITHIE.

Quels doux concerts, quelle fête agréable!
Que je trouve charmant ce langage nouveau !
Quel est donc ce dieu favorable?

(*Elle considère la statue.*)

Hélas! c'est un enfant, mais quel enfant aimable !
Pourquoi cet arc et ce bandeau,
Ce carquois, ces traits, ce flambeau?

UN HOMME DE LA FÊTE.

Ce foible enfant est le maître du monde;
La nature s'anime à sa flamme féconde,
Et l'univers sans lui périroit avec nous.
Reconnoissez, belle Érithie,
Un dieu fait pour régner sur vous;
Il veut de votre aimable vie
Vous rendre les instans plus doux.
Étendez les droits légitimes
Du plus puissant des immortels;
Tous les cœurs seront ses victimes
Quand vous servirez ses autels.

ÉRITHIE.

Ces aimables leçons ont trop l'art de me plaire.
Mais quel est donc ce dieu dont on veut me parler?

OVIDE.

De ses plus doux secrets discret dépositaire,
A vous seule en ces lieux je dois les révéler.

SCÈNE IV. — ÉRITHIE, OVIDE.

OVIDE.

C'est un aimable mystère
Qui de ses biens charmans assaisonne le prix :
Plus on les a sentis,
Et mieux on sait les taire.

ÉRITHIE.

J'ignore encor quels sont des biens si doux;
Mais je brûle de m'en instruire.

OVIDE.

Vous l'ignorez? n'en accusez que vous;
Déjà dans mes regards vous auriez dû le lire.

ÉRITHIE.

Vos regards?... Dans ses yeux quel poison séducteur!
Dieux! quel trouble confus s'élève dans mon cœur!

OVIDE.

Trouble charmant que mon âme partage,
Vous êtes le premier hommage
Que l'aimable Érithie ait offert à l'Amour.

ÉRITHIE.

L'Amour est donc ce dieu si redoutable!

OVIDE.

L'Amour est ce dieu favorable
Que mon cœur enflammé vous annonce en ce jour;
Profitons des bienfaits que sa main nous prépare :
Unis par ses liens....

ÉRITHIE.

Hélas! on nous sépare!
Du temple de Diane on me commet le soin;
Tout le peuple d'Ithome en veut être témoin,
Et je dois dès ce jour....

OVIDE.

Non, charmante Érithie,
Les peuples mêmes de Scythie
Sont soumis au vainqueur dont nous suivons les lois :
Il faut les attendrir, il faut unir nos voix.
Est-il des cœurs que notre amour ne touche,
S'il s'explique à la fois
Par vos larmes et par ma bouche?
Mais on approche.... on vient.... Amour, si pour ta gloire
Dans un exil affreux il faut passer mes jours,
De mon encens du moins conserve la mémoire,
A mes tendres accens accorde ton secours.

SCÈNE V. — OVIDE, ÉRITHIE, TROUPE DE SARMATES.

CHŒUR.

Célébrons la gloire éclatante
De la déesse des forêts :
Sans soins, sans peine, et sans attente,
Nous subsistons par ses bienfaits :
Célébrons la beauté charmante
Qui va la servir désormais;
Que sa main longtemps lui présente
Les offrandes de ses sujets.

(*On danse.*)

LE CHEF DES SARMATES.

Venez, belle Érithie....

OVIDE.

Ah! daignez m'écouter!
De deux tendres amans différez le supplice :
Ou, si vous achevez ce cruel sacrifice,
Voyez les pleurs que vous m'allez coûter.

CHŒUR.

Non, elle est promise à Diane :
Nos engagemens sont des lois :
Qui pourroit être assez profane
Pour priver les dieux de leurs droits?

OVIDE ET ÉRITHIE.

Du plus puissant des dieux nos cœurs sont le partage.
Notre amour est son ouvrage :
Est-il des droits plus sacrés?
Par une injuste violence
Les dieux ne sont point honorés.
Ah! si votre indifférence
Méprise nos douleurs,
A ce dieu qui nous assemble
Nous jurons de mourir ensemble
Pour ne plus séparer nos cœurs.

CHŒUR.

Quel sentiment secret vient attendrir nos âmes
Pour ces amans infortunés?
Par l'Amour l'un à l'autre ils étoient destinés;
Que l'Amour couronne leurs flammes!

OVIDE.

Vous comblez mon bonheur, peuple trop généreux.
Quel prix de ce bienfait sera la récompense?
Puissiez-vous par mes soins, par ma reconnoissance,
Apprendre à devenir heureux!
L'Amour vous appelle,
Écoutez sa voix;
Que tout soit fidèle
A ses douces lois.
Des biens dont l'usage
Fait le vrai bonheur,
Le plus doux partage
Est un tendre cœur.

TROISIÈME ENTRÉE.

Le théâtre représente le péristyle du temple de Junon à Samos.

SCÈNE I. — POLYCRATE, ANACRÉON.

ANACRÉON.

Les beautés de Samos aux pieds de la déesse
Par votre ordre aujourd'hui vont présenter leurs vœux :
Mais, seigneur, si j'en crois le soupçon qui me presse,
Sous ce zèle mystérieux
Un soin plus doux vous intéresse.

POLYCRATE.

On ne peut sur la tendresse
Tromper les yeux d'Anacréon.
Oui, le plus doux penchant m'entraîne :
Mais j'ignore à la fois le séjour et le nom
De l'objet qui m'enchaîne.

ANACRÉON.

Je conçois le détour :
Parmi tant de beautés vous espérez connoître
Celle dont les attraits ont fixé votre amour;
Mais cet amour enfin....

POLYCRATE.

Un instant le fit naître :
Ce fut dans ces superbes jeux
Où mes heureux succès célébrés par ta lyre....

ANACRÉON.

Ce jour, il m'en souvient, je devins amoureux
De la jeune Thémire.

POLYCRATE.

Eh quoi! toujours de nouveaux feux?

ANACRÉON.

A de beaux yeux aisément mon cœur cède :
Il change de même aisément :
L'amour à l'amour y succède,
Le goût seul du plaisir y règne constamment.

POLYCRATE.

Bientôt une douce victoire
T'a sans doute asservi son cœur?

ANACRÉON.

Ce triomphe manque à ma gloire,
Et ce plaisir à mon bonheur.

POLYCRATE.

Mais on vient.... Que d'appas! Ah! les cœurs les plus sages,
En voyant tant d'attraits, doivent craindre des fers.

ANACRÉON.

Junon, dans ce beau jour, les plus tendres hommages
Ne sont pas ceux qui te seront offerts.

SCÈNE II. — POLYCRATE, ANACRÉON,

TROUPE DE JEUNES SAMIENNES, *qui viennent offrir leurs hommages à la déesse.*

HYMNE A JUNON.

Reine des dieux, mère de l'univers,
Toi par qui tout respire,
Qui combles cet empire
De tes biens les plus chers,
Junon vois ces offrandes.
Nos cœurs que tu demandes
Vont te les présenter.
Que tes mains bienfaisantes
De nos mains innocentes
Daignent les accepter.

(*On danse.*)

(*Thémire, portant une corbeille de fleurs, entre dans le temple à la tête des jeunes Samiennes.*)

POLYCRATE, *apercevant Thémire.*

O bonheur!

ANACRÉON.

O plaisir extrême!

POLYCRATE.

Quels traits charmans! quels regards enchanteurs!

ANACRÉON.

Ah! qu'avec grâce elle porte ces fleurs!

POLYCRATE.

Ces fleurs! que dites-vous? C'est la beauté que j'aime.

ANACRÉON.

C'est Thémire elle-même.

POLYCRATE.

Ami trop cher, rival trop dangereux,
Ah! que je crains tes redoutables feux!
De mon cœur agité fais cesser le martyre;
Porte à d'autres appas tes volages désirs,
Laisse-moi goûter les plaisirs
De te chérir toujours, et d'adorer Thémire.

ANACRÉON.

Si ma flamme étoit volontaire,
Je l'immolerois à l'instant :
Mais l'amour dans mon cœur n'en est pas moins sincère
Pour n'être pas toujours constant.
La gloire et la grandeur, au gré de votre envie,
Vous assurent les plus beaux jours :

Mais que ferois-je de la vie,
Sans les plaisirs, sans les amours?

POLYCRATE.

Eh! que te servira ta vaine résistance?
Ingrat, évite ma présence.

ANACRÉON.

Vous calmerez cet injuste courroux;
Il est trop peu digne de vous.

SCÈNE III. — POLYCRATE.

Transports jaloux, tourmens que je déteste,
Ah! faut-il me livrer à vos tristes fureurs?
Faut-il toujours qu'une rage funeste
Inspire avec l'amour la haine et ses horreurs?
Cruel Amour, ta fatale puissance
Désunit plus de cœurs
Qu'elle n'en met d'intelligence.
Je vois Thémire : ô transports enchanteurs?

SCÈNE IV. — POLYCRATE, THÉMIRE.

POLYCRATE.

Thémire, en vous voyant la résistance est vaine,
Tout cède à vos attraits vainqueurs.
Heureux l'amant dont les tendres ardeurs
Vous feront partager la chaîne
Que vous donnez à tous les cœurs!

THÉMIRE.

Je fuis les soupirs, les langueurs,
Les soins, les tourmens, les alarmes :
Un plaisir qui coûte des pleurs
Pour moi n'aura jamais de charmes.

POLYCRATE.

C'est un tourment de n'aimer rien;
C'est un tourment affreux d'aimer sans espérance.
Mais il est un suprême bien,
C'est de s'aimer d'intelligence.

THÉMIRE.

Non, je crains jusqu'aux nœuds assortis par l'Amour.

POLYCRATE.

Ah! connoissez du moins les biens qu'il vous apprête.
Vous devez à Junon le reste de ce jour;
Demain une illustre conquête
Vous est promise en ce séjour.

SCÈNE V. — THÉMIRE.

Il me cachoit son rang, je feignois à mon tour.
Polycrate m'offre un hommage

Qui combleroit l'ambition :
Un sort plus doux me flatte davantage,
Et mon cœur en secret chérit Anacréon.
Sur les fleurs, d'une aile légère,
On voit voltiger les zéphyrs :
Comme eux d'une ardeur passagère
Je voltige sur les plaisirs.
D'une chaîne redoutable
Je veux préserver mon cœur;
L'Amour m'amuseroit comme un enfant aimable,
Je le crains comme un fier vainqueur.

SCÈNE VI. — ANACRÉON, THÉMIRE.

ANACRÉON.

Belle Thémire, enfin le roi vous rend les armes,
L'aveu de tous les cœurs autorise le mien :
Si l'amour animoit vos charmes,
Il ne leur manqueroit plus rien.

THÉMIRE.

Vous m'annoncez par cette indifférence
Combien le choix vous paroîtroit égal.
Qui voit sans peine un rival
N'est pas loin de l'inconstance.

ANACRÉON.

Vous faites à ma flamme une cruelle offense,
Vous la faites surtout à ma sincérité.
En amour même
Je dis la vérité;
Et quand je n'aime plus, je ne dis plus que j'aime.

THÉMIRE.

Quand on sent une ardeur extrême
On a moins de tranquillité.

ANACRÉON.

Thémire, jugez mieux de ma fidélité.
Ah! qu'un amant a de folie
D'aimer, de haïr tour à tour!
Ce qu'il donne à la jalousie,
Je le donne tout à l'amour.

THÉMIRE.

Je crains ce qu'il en coûte à devenir trop tendre;
Non, l'amour dans les cœurs cause trop de tourmens.

ANACRÉON.

Si l'hiver dépare nos champs,
Est-ce à Flore de les défendre?
S'il est des maux pour les amans,
Est-ce à l'Amour qu'il faut s'en prendre?
Sans la neige et les orages,

Sans les vents et leurs ravages,
Les fleurs naîtroient en tous temps.
Sans la froide indifférence,
Sans la fière résistance,
Tous les cœurs seroient contens.

THÉMIRE.

Vous vous piquez d'être volage :
Si je forme des nœuds, je veux qu'ils soient constans.

ANACRÉON.

L'excès de mon ardeur est un plus digne hommage
Que la fidélité des vulgaires amans;
Il vaut mieux aimer davantage,
Et ne pas aimer si longtemps.

THÉMIRE.

Non, rien ne peut fixer un amant si volage.

ANACRÉON.

Non, rien ne peut payer des transports si charmans.

THÉMIRE.

Vous séduisez plutôt que de convaincre;
Je vois l'erreur, et je me laisse vaincre.
Ah! trompez-moi longtemps par ces tendres discours :
L'illusion qui plaît devroit durer toujours.

ANACRÉON.

C'est en passant votre espérance
Que je prétends vous tromper désormais :
Vous attendrez mon inconstance,
Et ne l'éprouverez jamais.

(*Ensemble.*)

Unis par les mêmes désirs,
Unissons mon sort et le vôtre;
Toujours fidèles aux plaisirs,
Nous devons l'être l'un à l'autre.

SCÈNE VII. — POLYCRATE, THÉMIRE, ANACRÉON.

POLYCRATE.

Demeure, Anacréon; je suspends mon courroux,
Et veux bien un instant t'égaler à moi-même.
Je n'abuserai point de mon pouvoir suprême :
Que Thémire décide et choisisse entre nous.
(*A Thémire.*)
Dites quels sont les nœuds que votre âme préfère,
N'hésitez point à les nommer :
Je jure de confirmer
Le choix que vous allez faire.

THÉMIRE.

Je connois tout le prix du bonheur de vous plaire,
Si j'osois m'y livrer; cependant en ce jour,

Seigneur, vous pourriez croire
Que je donne tout à la gloire;
Je veux tout donner à l'amour.
Pardonnez à mon cœur un penchant invincible.

POLYCRATE.

Il suffit. Je cède en ce moment;
Allez, soyez unis : je puis être sensible;
Mais je n'oublierai point ma gloire et mon serment.

THÉMIRE ET ANACRÉON.

Digne exemple des rois, dont le cœur équitable
Triomphe de soi-même en couronnant nos feux,
Puisse toujours le ciel prévenir tous vos vœux!
Que votre règne aimable,
Par un bonheur constant à jamais mémorable,
Éternise vos jours heureux.

POLYCRATE, *à Anacréon.*

Commence d'accomplir un si charmant présage;
Rentre dans ma faveur, ne quitte point ma cour;
Que l'amitié du moins me dédommage
Des disgrâces de l'amour.
Que tout célèbre cette fête.
L'heureux Anacréon voit combler ses désirs :
Accourez, chantez sa conquête
Comme il a chanté vos plaisirs.

SCÈNE VIII. — ANACRÉON, THÉMIRE, PEUPLES DE SAMOS.

CHŒUR.

Que tout célèbre cette fête.
L'heureux Anacréon voit combler ses désirs :
Accourons, chantons sa conquête
Comme il a chanté nos plaisirs.
(*On danse.*)

ANACRÉON, *alternativement avec le chœur.*

Jeux, brillez sans cesse :
Sans vous la tendresse
Languiroit toujours.
Au plus tendre hommage
Un doux badinage
Prête du secours.
(*On danse.*)
Quand pour plaire aux belles
On voit autour d'elles
Folâtrer l'Amour,
Dans leur cœur le traître
Est bientôt le maître,
Et rit à son tour.

FIN DES MUSES GALANTES.

LE DEVIN DU VILLAGE.

INTERMÈDE [1].

AVERTISSEMENT.

Quoique j'aie approuvé les changemens que mes amis jugèrent à propos de faire à cet intermède quand il fut joué à la cour, et que son succès leur soit dû en grande partie, je n'ai pas jugé à propos de les adopter aujourd'hui, et cela par plusieurs raisons. La première est que, puisque cet ouvrage porte mon nom, il faut que ce soit le mien, dût-il en être plus mauvais; la seconde, que ces changemens pouvoient être fort bien en eux-mêmes, et ôter pourtant à la pièce cette unité si peu connue, qui seroit le chef-d'œuvre de l'art, si l'on pouvoit la conserver sans répétitions et sans monotonie. Ma troisième raison est que cet ouvrage n'ayant été fait que pour mon amusement, son vrai succès est de me plaire : or personne ne sait mieux que moi comment il doit être pour me plaire le plus.

A M. DUCLOS, HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, ET DE CELLE DES BELLES-LETTRES.

Souffrez, monsieur, que votre nom soit à la tête de cet ouvrage, qui, sans vous, n'eût point vu le jour. Ce sera ma première et unique dédicace : puisse-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi !

Je suis, de tout mon cœur,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. J. ROUSSEAU.

PERSONNAGES.

COLIN.
COLETTE.
LE DEVIN.
TROUPE DE JEUNES GENS DU VILLAGE.

Le théâtre représente d'un côté la maison du devin; de l'autre, des arbres et des fontaines; et dans le fond, un hameau.

---

1. Représenté à Fontainebleau, devant le roi, les 18 et 24 octobre 1752; et à Paris, par l'Académie royale de musique, le jeudi 1er mars 1753.

SCÈNE I. — COLETTE, *soupirant et s'essuyant les yeux de son tablier.*

J'ai perdu tout mon bonheur;
J'ai perdu mon serviteur;
Colin me délaisse.

Hélas! il a pu changer!
Je voudrois n'y plus songer;
J'y songe sans cesse.

J'ai perdu mon serviteur;
J'ai perdu tout mon bonheur;
Colin me délaisse.

Il m'aimoit autrefois, et ce fut mon malheur.
Mais quelle est donc celle qu'il me préfère?
Elle est donc bien charmante! Imprudente bergère!
Ne crains-tu point les maux que j'éprouve en ce jour?
Colin m'a pu changer; tu peux avoir ton tour.

Que me sert d'y rêver sans cesse?
Rien ne peut guérir mon amour,
Et tout augmente ma tristesse.

J'ai perdu mon serviteur;
J'ai perdu tout mon bonheur;
Colin me délaisse.

Je veux le haïr.... je le dois....
Peut-être il m'aime encor.... Pourquoi me fuir sans cesse?
Il me cherchoit tant autrefois!

Le devin du canton fait ici sa demeure;
Il sait tout; il saura le sort de mon amour :
Je le vois, et je veux m'éclaircir en ce jour.

SCÈNE II. — LE DEVIN, COLETTE.

(*Tandis que le devin s'avance gravement, Colette compte dans sa m de la monnoie, puis elle la plie dans un papier, et la présente devin, après avoir un peu hésité à l'aborder.*)

COLETTE, *d'un air timide.*

Perdrai-je Colin sans retour?
Dites-moi s'il faut que je meure.

LE DEVIN, *gravement.*

Je lis dans votre cœur, et j'ai lu dans le sien.

COLETTE.

O dieux!

LE DEVIN.

Modérez-vous.

COLETTE.

Eh bien?

Colin....

LE DEVIN.

Vous est infidèle.

COLETTE.

Je me meurs.

LE DEVIN.

Et pourtant il vous aime toujours.

COLETTE, *vivement.*

Que dites-vous?

LE DEVIN.

Plus adroite et moins belle,
La dame de ces lieux....

COLETTE.

Il me quitte pour elle!

LE DEVIN.

Je vous l'ai déjà dit, il vous aime toujours.

COLETTE, *tristement.*

Et toujours il me fuit!

LE DEVIN.

Comptez sur mon secours.
Je prétends à vos pieds ramener le volage.
Colin veut être brave, il aime à se parer:
Sa vanité vous a fait un outrage
Que son amour doit réparer.

COLETTE.

Si des galans de la ville
J'eusse écouté les discours,
Ah! qu'il m'eût été facile
De former d'autres amours!

Mise en riche demoiselle,
Je brillerois tous les jours;
De rubans et de dentelle
Je chargerois mes atours.

Pour l'amour de l'infidèle
J'ai refusé mon bonheur;
J'aimois mieux être moins belle
Et lui conserver mon cœur.

LE DEVIN.

Je vous rendrai le sien, ce sera mon ouvrage.
Vous, à le mieux garder appliquez tous vos soins;
Pour vous faire aimer davantage,
Feignez d'aimer un peu moins.

L'amour croît, s'il s'inquiète;
Il s'endort, s'il est content:
La bergère un peu coquette
Rend le berger plus constant.

COLETTE.

. vos sages leçons Colette s'abandonne.

LE DEVIN.

Avec Colin prenez un autre ton.

COLETTE.

Je feindrai d'imiter l'exemple qu'il me donne.

LE DEVIN.

Ne l'imitez pas tout de bon;
Mais qu'il ne puisse le connoître.
Mon art m'apprend qu'il va paroître;
Je vous appellerai quand il en sera temps.

SCÈNE III. — LE DEVIN.

J'ai tout su de Colin, et ces pauvres enfans
Admirent tous les deux la science profonde
Qui me fait deviner tout ce qu'ils m'ont appris.
Leur amour à propos en ce jour me seconde;
En les rendant heureux, il faut que je confonde
De la dame du lieu les airs et les mépris.

SCÈNE IV. — LE DEVIN, COLIN.

COLIN.

L'amour et vos leçons m'ont enfin rendu sage;
Je préfère Colette à des biens superflus :
Je sus lui plaire en habit de village;
Sous un habit doré qu'obtiendrois-je de plus?

LE DEVIN.

Colin, il n'est plus temps, et Colette t'oublie.

COLIN.

Elle m'oublie, ô ciel! Colette a pu changer!

LE DEVIN.

Elle est femme jeune et jolie;
Manqueroit-elle à se venger?

COLIN.

Non, Colette n'est point trompeuse,
Elle m'a promis sa foi :
Peut-elle être l'amoureuse
D'un autre berger que moi?

LE DEVIN.

Ce n'est point un berger qu'elle préfère à toi,
C'est un beau monsieur de la ville.

COLIN.

Qui vous l'a dit?

LE DEVIN, *avec emphase.*

Mon art.

COLIN.

Je n'en saurois douter.

Hélas! qu'il m'en va coûter
Pour avoir été trop facile[1]!
Aurois-je donc perdu Colette sans retour?

LE DEVIN.

On sert mal à la fois la fortune et l'amour.
D'être si beau garçon quelquefois il en coûte.

COLIN.

De grâce, apprenez-moi le moyen d'éviter
Le coup affreux que je redoute.

LE DEVIN.

Laisse-moi seul un moment consulter.

(*Le devin tire de sa poche un livre de grimoire et un petit bâton de Jacob, avec lesquels il fait un charme. De jeunes paysannes, qui venoient le consulter, laissent tomber leurs présens, et se sauvent tout effrayées en voyant ses contorsions.*)

LE DEVIN.

Le charme est fait. Colette en ce lieu va se rendre.
Il faut ici l'attendre.

COLIN.

A l'apaiser pourrai-je parvenir?
Hélas! voudra-t-elle m'entendre?

LE DEVIN.

Avec un cœur fidèle et tendre
On a droit de tout obtenir.
(*A part.*)
Sur ce qu'elle doit dire allons la prévenir.

SCÈNE V. — COLIN.

Je vais revoir ma charmante maîtresse.
Adieu, châteaux, grandeurs, richesse,
Votre éclat ne me tente plus.
Si mes pleurs, mes soins assidus,
Peuvent toucher ce que j'adore,
Je vous verrai renaître encore,
Doux momens que j'ai perdus.

Quand on sait aimer et plaire,
A-t-on besoin d'autre bien?

1. On lit dans l'édition de Genève, et dans toutes celles qui ont été faites postérieurement sans exception,

Pour avoir été trop facile
A m'en laisser conter par les dames de cour!

Mais ce dernier vers n'est dans aucune édition antérieure, à partir de l'édition originale de 1753; il n'est point dans la partition gravée en 1754; enfin il n'est point dans le manuscrit autographe de cette partition déposé à la bibliothèque de la Chambre des députés. Voilà bien assez de raisons pour décider la suppression de ce vers, quelle que soit la cause de son insertion dans l'édition de Genève, qui fait autorité en tant d'autres points. (Éd.)

Rends-moi ton cœur, ma bergère;
Colin t'a rendu le sien.

Mon chalumeau, ma houlette,
Soyez mes seules grandeurs;
Ma parure est ma Colette,
Mes trésors sont ses faveurs.

Que de seigneurs d'importance
Voudroient bien avoir sa foi!
Malgré toute leur puissance,
Ils sont moins heureux que moi.

SCÈNE VI. — COLIN, COLETTE, *parée.*

COLIN, *à part.*

Je l'aperçois.... Je tremble en m'offrant à sa vue....
Sauvons-nous.... Je la perds si je fuis....

COLETTE, *à part.*

Il me voit.... Que je suis émue!
Le cœur me bat....

COLIN.

Je ne sais où j'en suis.

COLETTE.

Trop près, sans y songer, je me suis approchée.

COLIN.

Je ne puis m'en dédire, il la faut aborder.
(*A Colette d'un ton radouci, et d'un air moitié riant, moitié embarrassé.*)
Ma Colette.... êtes-vous fâchée?
Je suis Colin, daignez me regarder.

COLETTE, *osant à peine jeter les yeux sur lui.*

Colin m'aimoit, Colin m'étoit fidèle :
Je vous regarde, et ne vois plus Colin

COLIN.

Mon cœur n'a point changé; mon erreur trop cruelle
Venoit d'un sort jeté par quelque esprit malin :
Le devin l'a détruit; je suis, malgré l'envie,
Toujours Colin, toujours plus amoureux.

COLETTE.

Par un sort, à mon tour, je me sens poursuivie.
Le devin n'y peut rien.

COLIN.

Que je suis malheureux!

COLETTE.

D'un amant plus constant....

COLIN.

Ah! de ma mort suivie
Votre infidélité....

COLETTE.

Vos soins sont superflus;
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.

Ta foi ne m'est point ravie;
Non, consulte mieux ton cœur:
Toi-même en m'ôtant la vie,
Tu perdrois tout ton bonheur.

COLETTE.

(*A part.*) (*A Colin.*)
Hélas! Non, vous m'avez trahie,
Vos soins sont superflus;
Non, Colin, je ne t'aime plus.

COLIN.

C'en est donc fait; vous voulez que je meure;
Et je vais pour jamais m'éloigner du hameau.

COLETTE, *rappelant Colin qui s'éloigne lentement.*

Colin!

COLIN.

Quoi?

COLETTE.

Tu me fuis?

COLIN.

Faut-il que je demeure
Pour vous voir un amant nouveau?

DUO.

COLETTE.

Tant qu'à mon Colin j'ai su plaire,
Mon sort combloit mes désirs.

COLIN.

Quand je plaisois à ma bergère,
Je vivois dans les plaisirs.

COLETTE.

Depuis que son cœur me méprise,
Un autre a gagné le mien.

COLIN.

Après le doux nœud qu'elle brise,
Seroit-il un autre bien?
(*D'un ton pénétré.*)
Ma Colette se dégage!

COLETTE.

Je crains un amant volage.
(*Ensemble.*)
Je me dégage à mon tour.
Mon cœur, devenu paisible,
Oubliera, s'il est possible,
Que tu lui fus { cher / chère } un jour.

COLIN.

Quelque bonheur qu'on me promette
Dans les nœuds qui me sont offerts,
J'eusse encor préféré Colette
A tous les biens de l'univers.

COLETTE.

Quoiqu'un seigneur jeune, aimable,
Me parle aujourd'hui d'amour,
Colin m'eût semblé préférable
A tout l'éclat de la cour.

COLIN, *tendrement.*

Ah! Colette!

COLETTE, *avec un soupir.*

Ah! berger volage,
Faut-il t'aimer malgré moi!

(*Colin se jette aux pieds de Colette; elle lui fait remarquer à son chapeau un ruban fort riche qu'il a reçu de la dame. Colin le jette avec dédain. Colette lui en donne un plus simple dont elle étoit parée, et qu'il reçoit avec transport.*)

(*Ensemble.*)

A jamais Colin { je t'engage / t'engage }
{ Mon / Son } cœur et { ma / sa } foi.
Qu'un doux mariage
M'unisse avec toi.
Aimons toujours sans partage :
Que l'amour soit notre loi.
A jamais, etc.

SCÈNE VII. — LE DEVIN, COLIN, COLETTE.

LE DEVIN.

Je vous ai délivrés d'un cruel maléfice;
Vous vous aimez encor malgré les envieux.

COLIN.

(*Ils offrent chacun un présent au devin.*)
Quel don pourroit jamais payer un tel service?

LE DEVIN, *recevant des deux mains.*

Je suis assez payé si vous êtes heureux.
Venez, jeunes garçons, venez, aimables filles,
Rassemblez-vous, venez les imiter;
Venez, galans bergers, venez, beautés gentilles,
En chantant leur bonheur apprendre à le goûter.

SCÈNE VIII. — LE DEVIN, COLIN, COLETTE, GARÇONS ET FILLES DU VILLAGE.

CHŒUR.

Colin revient à sa bergère;
Célébrons un retour si beau.
Que leur amitié sincère
Soit un charme toujours nouveau.
Du devin de notre village
Chantons le pouvoir éclatant :
Il ramène un amant volage,
Et le rend heureux et constant.

(*On danse.*)

ROMANCE.

COLIN.

Dans ma cabane obscure
Toujours soucis nouveaux;
Vent, soleil, ou froidure,
Toujours peine et travaux.
Colette, ma bergère,
Si tu viens l'habiter,
Colin dans sa chaumière
N'a rien à regretter.

Des champs, de la prairie,
Retournant chaque soir,
Chaque soir plus chérie,
Je viendrai te revoir :
Du soleil dans nos plaines
Devançant le retour,
Je charmerai mes peines
En chantant notre amour.

(*On danse une pantomime.*)

LE DEVIN.

Il faut tous à l'envi
Nous signaler ici :
Si je ne puis sauter ainsi,
Je dirai pour ma part une chanson nouvelle.

(*Il tire une chanson de sa poche.*)

I.

L'art à l'Amour est favorable,
Et sans art l'Amour sait charmer;
A la ville on est plus aimable,
Au village on sait mieux aimer.
Ah! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend;
C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN *avec le chœur répète le refrain.*

Ah! pour l'ordinaire
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend;
C'est un enfant, c'est un enfant.

(*Regardant la chanson.*)

Elle a d'autres couplets! je la trouve assez belle.

COLETTE, *avec empressement.*

Voyons, voyons; nous chanterons aussi.

(*Elle prend la chanson.*)

II.

Ici de la simple nature
L'amour suit la naïveté;
En d'autres lieux, de la parure
Il cherche l'éclat emprunté.
Ah! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet, ce qu'il défend;
C'est un enfant, c'est un enfant.

CHŒUR.

C'est un enfant, c'est un enfant.

COLIN.

III.

Souvent une flamme chérie
Est celle d'un cœur ingénu;
Souvent par la coquetterie
Un cœur volage est retenu.
Ah! pour l'ordinaire, etc.

(*A la fin de chaque couplet le chœur répète toujours ce vers :*)

C'est un enfant, c'est un enfant.

LE DEVIN.

IV.

L'Amour, selon sa fantaisie,
Ordonne et dispose de nous;
Ce dieu permet la jalousie,
Et ce dieu punit les jaloux.
Ah! pour l'ordinaire, etc.

COLIN.

V.

A voltiger de belle en belle,
On perd souvent l'heureux instant;
Souvent un berger trop fidèle
Est moins aimé qu'un inconstant.
Ah! pour l'ordinaire, etc.

COLETTE.

VI.

A son caprice on est en butte,
Il veut les ris, il veut les pleurs;

Par les.... par les....

COLIN, *lui aidant à lire.*

Par les rigueurs on le rebute,
On l'affoiblit par les faveurs.

(*Ensemble.*)

Ah! pour l'ordinaire,
L'Amour ne sait guère
Ce qu'il permet ce qu'il défend;
C'est un enfant, c'est un enfant.

CHŒUR.

C'est un enfant, c'est un enfant.

(*On danse.*)

COLETTE.

Avec l'objet de mes amours,
Rien ne m'afflige, tout m'enchante;
Sans cesse il rit, toujours je chante:
C'est une chaîne d'heureux jours.
Quand on sait bien aimer, que la vie est charmante!
Tel, au milieu des fleurs qui brillent sur son cours,
Un doux ruisseau coule et serpente.
Quand on sait bien aimer, que la vie est charmante!

(*On danse*)

COLETTE.

Allons danser sous les ormeaux,
Animez-vous, jeunes fillettes:
Allons danser sous les ormeaux,
Galans, prenez vos chalumeaux.

(*Les villageoises répètent ces quatre vers.*)

COLETTE.

Répétons mille chansonnettes;
Et, pour avoir le cœur joyeux,
Dansons avec nos amoureux;
Mais n'y restons jamais seulettes.
Allons danser sous les ormeaux, etc.

LES VILLAGEOISES.

Allons danser sous les ormeaux, etc.

COLETTE.

A la ville on fait bien plus de fracas;
Mais sont-ils aussi gais dans leurs ébats?
Toujours contens,
Toujours chantans;
Beauté sans fard,
Plaisir sans art:
Tous leurs concerts valent-ils nos musettes?
Allons danser sous les ormeaux, etc.

LES VILLAGEOISES.

Allons danser sous les ormeaux, etc.

FIN DU DEVIN DU VILLAGE.

PYGMALION.

SCÈNE LYRIQUE.

PERSONNAGES

PYGMALION.
GALATHÉE.

La scène est à Tyr

Le théâtre représente un atelier de sculpteur. Sur les côtés on voit des blocs de marbre, des groupes, des statues ébauchées. Dans le fond est une autre statue cachée sous un pavillon d'une étoffe légère et brillante, ornée de crépines et de guirlandes.

Pygmalion, assis et accoudé, rêve dans l'attitude d'un homme inquiet et triste ; puis, se levant tout à coup, il prend sur une table les outils de son art, va donner par intervalles quelques coups de ciseau sur quelques-unes de ses ébauches, se recule, et regarde d'un air mécontent et découragé.

PYGMALION.

Il n'y a point là d'âme ni de vie; ce n'est que de la pierre. Je ne ferai jamais rien de tout cela.

O mon génie! où es-tu? mon talent, qu'es-tu devenu? tout mon feu s'est éteint, mon imagination s'est glacée; le marbre sort froid de mes mains.

Pygmalion, ne fais plus des dieux, tu n'es qu'un vulgaire artiste.... Vils instrumens qui n'êtes plus ceux de ma gloire, allez, ne déshonorez point mes mains.

(*Il jette avec dédain ses outils, puis se promène quelque temps en rêvant, les bras croisés.*)

Que suis-je devenu? quelle étrange révolution s'est faite en moi?...

Tyr, ville opulente et superbe, les monumens des arts dont tu brilles ne m'attirent plus, j'ai perdu le goût que je prenois à les admirer; le commerce des artistes et des philosophes me devient insipide; l'entretien des peintres et des poëtes est sans attrait pour moi; la louange et la gloire n'élèvent plus mon âme; les éloges de ceux qui en recevront de la postérité ne me touchent plus; l'amitié même a perdu pour moi ses charmes.

Et vous, jeunes objets, chefs-d'œuvre de la nature, que mon art osoit imiter, et sur les pas desquels les plaisirs m'attiroient sans cesse, vous, mes charmans modèles, qui m'embrasiez à la fois des feux de l'amour et du génie, depuis que je vous ai surpassés, vous m'êtes tous indifférens.

(*Il s'assied, et contemple tout autour de lui.*)

Retenu dans cet atelier par un charme inconcevable, je n'y sais rien faire, et je ne puis m'en éloigner. J'erre de groupe en groupe, de figure

en figure; mon ciseau, foible, incertain, ne reconnoît plus son guide : ces ouvrages grossiers, restés à leur timide ébauche, ne sentent plus la main qui jadis les eût animés....

(*Il se lève impétueusement.*)

C'en est fait, c'en est fait; j'ai perdu mon génie.... si jeune encore, je survis à mon talent.

Mais quelle est donc cette ardeur interne qui me dévore? qu'ai-je en moi qui semble m'embraser? Quoi! dans la langueur d'un génie éteint, sent-on ces émotions, sent-on ces élans des passions impétueuses, cette inquiétude insurmontable, cette agitation secrète qui me tourmente et dont je ne puis démêler la cause?

J'ai craint que l'admiration de mon propre ouvrage ne causât la distraction que j'apportois à mes travaux; je l'ai caché sous ce voile.... mes profanes mains ont osé couvrir ce monument de leur gloire. Depuis que je ne le vois plus, je suis plus triste, et ne suis pas plus attentif.

Qu'il va m'être cher, qu'il va m'être précieux, cet immortel ouvrage! Quand mon esprit éteint ne produira plus rien de grand, de beau, de digne de moi, je montrerai ma Galathée, et je dirai : « Voilà mon ouvrage. » O ma Galathée! quand j'aurai tout perdu, tu me resteras, et je serai consolé.

(*Il s'approche du pavillon, puis se retire; va, vient, et s'arrête quelquefois à le regarder en soupirant.*)

Mais pourquoi la cacher? Qu'est-ce que j'y gagne? Réduit à l'oisiveté, pourquoi m'ôter le plaisir de contempler la plus belle de mes œuvres?... Peut-être y reste-t-il quelque défaut que je n'ai pas remarqué; peut-être pourrai-je encore ajouter quelque ornement à sa parure : aucune grâce imaginable ne doit manquer à un objet si charmant.... peut-être cet objet ranimera-t-il mon imagination languissante. Il la faut revoir, l'examiner de nouveau. Que dis-je? Eh! je ne l'ai point encore examinée : je n'ai fait jusqu'ici que l'admirer.

(*Il va pour lever le voile, et le laisse retomber comme effrayé.*)

Je ne sais quelle émotion j'éprouve en touchant ce voile; une frayeur me saisit; je crois toucher au sanctuaire de quelque divinité. Pygmalion, c'est une pierre, c'est ton ouvrage.... Qu'importe? on sert des dieux dans nos temples, qui ne sont pas d'une autre matière, et n'ont pas été faits d'une autre main.

(*Il lève le voile en tremblant, et se prosterne. On voit la statue de Galathée posée sur un piédestal fort petit, mais exhaussé par un gradin de marbre, formé de quelques marches demi-circulaires.*)

O Galathée! recevez mon hommage. Oui, je me suis trompé : j'ai voulu vous faire nymphe, et je vous ai faite déesse. Vénus même est moins belle que vous.

Vanité, foiblesse humaine! je ne puis me lasser d'admirer mon ouvrage; je m'enivre d'amour-propre; je m'adore dans ce que j'ai fait.... Non, jamais rien de si beau ne parut dans la nature; j'ai passé l'ouvrage des dieux....

Quoi! tant de beautés sortent de mes mains! Mes mains les ont donc touchées.... ma bouche a donc pu.... Je vois un défaut. Ce vêtement

couvre trop le nu; il faut l'échancrer davantage; les charmes qu'il recèle doivent être mieux annoncés.

(*Il prend son maillet et son ciseau; puis, s'avançant lentement, il monte, en hésitant, les gradins de la statue qu'il semble n'oser toucher. Enfin, le ciseau déjà levé, il s'arrête.*)

Quel tremblement! quel trouble!... Je tiens le ciseau d'une main mal assurée.... je ne puis.... je n'ose.... je gâterai tout....

(*Il s'encourage; et enfin, présentant son ciseau, il en donne un seul coup, et, saisi d'effroi, il le laisse tomber en poussant un grand cri.*)

Dieux! je sens la chair palpitante repousser le ciseau!...

(*Il redescend tremblant et confus.*)

Vaine terreur, fol aveuglement!... Non.... je n'y toucherai point; les dieux m'épouvantent. Sans doute elle est déjà consacrée à leur rang.

(*Il la considère de nouveau.*)

Que veux-tu changer? regarde; quels nouveaux charmes veux-tu lui donner?... Ah! c'est sa perfection qui fait son défaut.... Divine Galathée! moins parfaite, il ne te manqueroit rien....

(*Tendrement.*)

Mais il te manque une âme : ta figure ne peut s'en passer.

(*Avec plus d'attendrissement encore.*)

Que l'âme faite pour animer un tel corps doit être belle!

(*Il s'arrête longtemps; puis, retournant s'asseoir, il dit d'une voix lente et changée :*)

Quels désirs osé-je former! quels vœux insensés! qu'est-ce que je sens?... O ciel! le voile de l'illusion tombe, et je n'ose voir dans mon cœur : j'aurois trop à m'en indigner.

(*Longue pause dans un profond accablement.*)

Voilà donc la noble passion qui m'égare! c'est donc pour cet objet inanimé que je n'ose sortir d'ici!... un marbre! une pierre! une masse informe et dure, travaillée avec ce fer!... Insensé, rentre en toi-même; gémis sur toi; vois ton erreur, vois ta folie....

Mais non....

(*Impétueusement.*)

Non, je n'ai point perdu le sens; non, je n'extravague point; non, je ne me reproche rien. Ce n'est point de ce marbre mort que je suis épris, c'est d'un être vivant qui lui ressemble, c'est de la figure qu'il offre à mes yeux. En quelque lieu que soit cette figure adorable, quelque corps qui la porte, et quelque main qui l'ait faite, elle aura tous les vœux de mon cœur. Oui, ma seule folie est de discerner la beauté, mon seul crime est d'y être sensible. Il n'y a rien là dont je doive rougir.

(*Moins vivement, mais toujours avec passion.*)

Quels traits de feu semblent sortir de cet objet pour embraser mes sens, et retourner avec mon âme à leur source! Hélas! il reste immobile et froid, tandis que mon cœur embrasé par ses charmes voudroit quitter mon corps pour aller échauffer le sien. Je crois dans mon délire pouvoir m'élancer hors de moi, je crois pouvoir lui donner ma vie et l'animer de mon âme.

Ah! que Pygmalion meure pour vivre dans Galathée!... Que dis-je, ô

ciel! Si j'étois elle, je ne la verrois pas; je ne serois pas celui qui l'aime. Non, que ma Galathée vive, et que je ne sois pas elle. Ah! que je sois toujours un autre, pour vouloir toujours être elle, pour la voir, pour l'aimer, pour en être aimé!...

(*Transport.*)

Tourmens, vœux, désirs, rage, impuissance, amour terrible, amour funeste.... oh! tout l'enfer est dans mon cœur agité.... Dieux puissans, dieux bienfaisans, dieux du peuple, qui connûtes les passions des hommes, ah! vous avez tant fait de prodiges pour de moindres causes! voyez cet objet, voyez mon cœur, soyez justes, et méritez vos autels.

(*Avec un enthousiasme plus pathétique.*)

Et toi, sublime essence qui te caches aux sens et te fais sentir aux cœurs, âme de l'univers, principe de toute existence, toi qui par l'amour donnes l'harmonie aux élémens, la vie à la matière, le sentiment aux corps, et la forme à tous les êtres; feu sacré, céleste Vénus, par qui tout se conserve et se reproduit sans cesse; ah! où est ton équilibre? où est ta force expansive? où est la loi de la nature dans le sentiment que j'éprouve? où est ta chaleur vivifiante dans l'inanité de mes vains désirs? Tous tes feux sont concentrés dans mon cœur, et le froid de la mort reste sur ce marbre; je péris par l'excès de vie qui lui manque. Hélas! je n'attends point un prodige; il existe; il doit cesser; l'ordre est troublé, la nature est outragée; rends leur empire à ses lois, rétablis son cours bienfaisant, et verse également ta divine influence. Oui, deux êtres manquent à la plénitude des choses; partage-leur cette ardeur dévorante qui consume l'un sans animer l'autre : c'est toi qui formas par ma main ces charmes et ces traits qui n'attendent que le sentiment et la vie; donne-lui la moitié de la mienne, donne-lui tout, s'il le faut, il me suffira de vivre en elle. O toi qui daignes sourire aux hommages des mortels, ce qui ne sent rien ne t'honore pas; étends ta gloire avec tes œuvres. Déesse de la beauté, épargne cet affront à la nature, qu'un si parfait modèle soit l'image de ce qui n'est pas.

(*Il revient à lui par degrés avec un mouvement d'assurance et de joie.*

Je reprends mes sens. Quel calme inattendu! quel courage inespéré me ranime! Une fièvre mortelle embrasoit mon sang : un baume de confiance et d'espoir court dans mes veines; je crois me sentir renaître.

Ainsi le sentiment de notre dépendance sert quelquefois à notre consolation. Quelque malheureux que soient les mortels, quand ils ont invoqué les dieux ils sont plus tranquilles....

Mais cette injuste confiance trompe ceux qui font des vœux insensés.... Hélas! en l'état où je suis on invoque tout, et rien ne nous écoute; l'espoir qui nous abuse est plus insensé que le désir.

Honteux de tant d'égaremens, je n'ose plus même en contempler la cause. Quand je veux lever les yeux sur cet objet fatal, je sens un nouveau trouble, une palpitation me suffoque, une secrète frayeur m'arrête....

(*Ironie amère.*)

Eh! regarde, malheureux; deviens intrépide; ose fixer une statue.

ne remontoit pas au delà de 1650, mais dont les nobles polonois s'étoient depuis ce temps montrés si jaloux qu'il étoit passé en loi et maxime d'État.

Un autre droit encore, également constitutionnel, et non moins cher aux Polonois, étoit celui de former, sous le nom de *confédération*, une ligue générale dont les membres, liés par un serment particulier, se choisissoient un chef et nommoient un *conseil général* qui réunissoit en lui seul l'autorité de toutes les magistratures. Ainsi, les insurrections même avoient en Pologne une forme légale. Mais dans les assemblées qui en étoient la suite, le droit du *liberum veto* restoit suspendu, la pluralité des suffrages alors faisoit loi; et c'étoit ainsi que ce droit de confédération, dont l'exercice étoit de nature à mettre le comble au désordre, étoit souvent ce qui contribuoit le plus efficacement à le faire cesser. Au reste, la confédération une fois dissoute, tous ces règlemens cessoient avec elle; pour qu'ils devinssent des lois, il falloit qu'ils reçussent la sanction d'une diète unanime; et la république reprenoit sa forme accoutumée.

Dans cet état des choses un roi électif, qui ne battoit point monnoie, qui ne faisoit point la guerre en personne, qui ne pouvoit ni la déclarer ni faire aucun traité, ni même se marier sans l'aveu de la diète, dont les actes administratifs se réduisoient à des nominations et des concessions qu'il ne pouvoit révoquer, et dont les revenus ne suffisoient guère qu'à la dépense de sa table, n'avoit sans doute qu'une ombre de pouvoir réel; mais ces nominations et concessions en si grand nombre, et dont on a vu plus haut que le droit lui appartenoit exclusivement, lui donnoient une force d'opinion et une influence bien en contraste avec l'esprit dont les nobles polonois étoient constamment animés : et c'est ce qui explique, d'une part, pourquoi à chaque élection cette couronne étoit si ardemment briguée et poursuivie; de l'autre, pourquoi le droit du *liberum veto*, celui de confédération, et toutes les autres entraves données à l'autorité royale, s'établirent successivement pour en balancer la puissance. Chaque élection en effet étoit toujours l'époque de restrictions nouvelles mises à une autorité déjà si bornée, restrictions que le prince nouvellement élu juroit de respecter, ainsi que toutes les lois fondamentales de la république, désignées généralement sous le nom de *pacta conventa*.

« Les effets naturels d'un état politique ainsi constitué sont faciles à concevoir, et on ne peut qu'en croire l'historien moderne qui nous trace ainsi le tableau de l'état intérieur de la Pologne à l'époque même où Rousseau rêvoit pour elle ce que la force des choses rendoit impossible à réaliser : « La république, dit Rulhière, presque toujours destituée d'une autorité législative et souveraine, se trouva dans une impuissance absolue de suivre les progrès que l'administration commençoit à faire dans la plupart des autres pays. Tout ce qui exigeoit des dépenses continues devint impraticable..... Les grands établissemens qui annoncent la perfection des arts, et les soins toujours actifs du gouvernement, ne purent seulement pas être proposés..... Les Polonois, dont les mœurs sont faciles, adoptèrent chacun séparément une partie de ces progrès rapides que le luxe et la société faisoient chez les autres

peuples; mais ils n'admirent aucun de ceux que faisoit l'administration publique. De tant de changemens introduits en Europe, la politesse et le luxe furent les seuls qui s'introduisirent parmi eux. » (*Histoire de l'anarchie de Pologne*, tome I, pages 49 et 127.)

La Russie, qui dès 1733 avoit imposé par la force Auguste III pour roi à la Pologne, réussit par le même moyen à faire décider en 1764 l'élection de Stanislas Poniatowski, son successeur. Celui-ci, dont le titre le plus signalé pour obtenir cette couronne étoit d'avoir été l'amant de Catherine II, étoit déjà sous ce rapport doublement odieux aux Polonois. Le caractère et les actes de ce souverain, et l'ascendant toujours plus marqué de sa protectrice, n'étoient pas propres à affoiblir cette impression, et avoient décidé la formation de plusieurs confédérations particulières, toujours vainement dissipées par les armées russes, et qui se réunirent en 1768 en une confédération générale formée à Bar en Podolie. Ces confédérés réussirent à faire soulever les Turcs contre les Russes; mais la guerre entre les deux empires fut désastreuse pour les Turcs, et n'accabla pas moins les confédérés. Ceux-ci néanmoins profitèrent pour se soutenir de l'épuisement où cette guerre avoit jeté la Russie, et des embarras que lui suscitoit la cour de Vienne : c'est dans le cours des hostilités commencées sur la fin de 1768, et de la suspension d'armes dont elles furent suivies en 1771, que, se flattant d'un avenir plus heureux, ils songèrent à asseoir sur de plus sûrs fondemens le bonheur de leur patrie.

Comme s'il n'eût pas existé chez cette nation malheureuse assez d'élémens d'anarchie et de dissolution, le fanatisme religieux en avoit introduit encore un autre en faisant naître parmi les Polonois une classe de *dissidens*. On désignoit ainsi les nobles attachés soit à l'Église grecque, soit à la Réforme, et ils étoient en assez grand nombre. Mais la cour de Rome avoit conservé en Pologne tout son empire, et la superstition s'y montroit dans tous ses excès. Profitant de cette disposition, les nobles catholiques en grande majorité s'obstinoient à n'accorder aux dissidens aucuns droits politiques, et ils étoient en effet parvenus à les exclure de tous les emplois. Les dissidens avoient formé, pour le soutien de leurs droits, des confédérations particulières en opposition, même en guerre ouverte avec la confédération générale, et la Pologne fut en proie à leurs dévastations réciproques. Ces confédérés de Bar, dont nous verrons Jean-Jacques exalter les vertus patriotiques, avoient des étendards qui représentoient la vierge Marie et l'enfant Jésus; ils portoient, comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur leurs habits, prêts à vaincre ou mourir *pour la défense de la religion et de la liberté*. C'est du prétexte de défendre les intérêts des dissidens et de les faire réintégrer dans leurs droits que Catherine coloroit ses vues d'envahissement, se donnant encore par là, aux yeux des gens de lettres françois dont elle recherchoit l'approbation, le mérite de combattre le fanatisme en Pologne, et d'y prêcher la tolérance les armes à la main. Le résultat de ce beau zèle ne fut autre que l'oubli total des dissidens et de leurs demandes et de leurs droits, dont il ne fut pas même question dans les actes définitifs qui firent cesser pour quelque temps les troubles de la Pologne.

ne remontoit pas au delà de 1650, mais dont les nobles polonois s'étoient depuis ce temps montrés si jaloux qu'il étoit passé en loi et maxime d'État.

Un autre droit encore, également constitutionnel, et non moins cher aux Polonois, étoit celui de former, sous le nom de *confédération*, une ligue générale dont les membres, liés par un serment particulier, se choisissoient un chef et nommoient un *conseil général* qui réunissoit en lui seul l'autorité de toutes les magistratures. Ainsi, les insurrections même avoient en Pologne une forme légale. Mais dans les assemblées qui en étoient la suite, le droit du *liberum veto* restoit suspendu, la pluralité des suffrages alors faisoit loi; et c'étoit ainsi que ce droit de confédération, dont l'exercice étoit de nature à mettre le comble au désordre, étoit souvent ce qui contribuoit le plus efficacement à le faire cesser. Au reste, la confédération une fois dissoute, tous ces règlemens cessoient avec elle; pour qu'ils devinssent des lois, il falloit qu'ils reçussent la sanction d'une diète unanime; et la république reprenoit sa forme accoutumée.

Dans cet état des choses un roi électif, qui ne battoit point monnoie, qui ne faisoit point la guerre en personne, qui ne pouvoit ni la déclarer ni faire aucun traité, ni même se marier sans l'aveu de la diète, dont les actes administratifs se réduisoient à des nominations et des concessions qu'il ne pouvoit révoquer, et dont les revenus ne suffisoient guère qu'à la dépense de sa table, n'avoit sans doute qu'une ombre de pouvoir réel; mais ces nominations et concessions en si grand nombre, et dont on a vu plus haut que le droit lui appartenoit exclusivement, lui donnoient une force d'opinion et une influence bien en contraste avec l'esprit dont les nobles polonois étoient constamment animés : et c'est ce qui explique, d'une part, pourquoi à chaque élection cette couronne étoit si ardemment briguée et poursuivie; de l'autre, pourquoi le droit du *liberum veto*, celui de confédération, et toutes les autres entraves données à l'autorité royale, s'établirent successivement pour en balancer la puissance. Chaque élection en effet étoit toujours l'époque de restrictions nouvelles mises à une autorité déjà si bornée, restrictions que le prince nouvellement élu juroit de respecter, ainsi que toutes les lois fondamentales de la république, désignées généralement sous le nom de *pacta conventa*.

« Les effets naturels d'un état politique ainsi constitué sont faciles à concevoir, et on ne peut qu'en croire l'historien moderne qui nous trace ainsi le tableau de l'état intérieur de la Pologne à l'époque même où Rousseau rêvoit pour elle ce que la force des choses rendoit impossible à réaliser : « La république, dit Rulhière, presque toujours destituée d'une autorité législative et souveraine, se trouva dans une impuissance absolue de suivre les progrès que l'administration commençoit à faire dans la plupart des autres pays. Tout ce qui exigeoit des dépenses continues devint impraticable..... Les grands établissemens qui annoncent la perfection des arts, et les soins toujours actifs du gouvernement, ne purent seulement pas être proposés..... Les Polonois, dont les mœurs sont faciles, adoptèrent chacun séparément une partie de ces progrès rapides que le luxe et la société faisoient chez les autres

peuples ; mais ils n'admirent aucun de ceux que faisoit l'administration publique. De tant de changemens introduits en Europe, la politesse et le luxe furent les seuls qui s'introduisirent parmi eux. » (*Histoire de l'anarchie de Pologne*, tome I, pages 49 et 127.)

La Russie, qui dès 1733 avoit imposé par la force Auguste III pour roi à la Pologne, réussit par le même moyen à faire décider en 1764 l'élection de Stanislas Poniatowski, son successeur. Celui-ci, dont le titre le plus signalé pour obtenir cette couronne étoit d'avoir été l'amant de Catherine II, étoit déjà sous ce rapport doublement odieux aux Polonois. Le caractère et les actes de ce souverain, et l'ascendant toujours plus marqué de sa protectrice, n'étoient pas propres à affoiblir cette impression, et avoient décidé la formation de plusieurs confédérations particulières, toujours vainement dissipées par les armées russes, et qui se réunirent en 1768 en une confédération générale formée à Bar en Podolie. Ces confédérés réussirent à faire soulever les Turcs contre les Russes ; mais la guerre entre les deux empires fut désastreuse pour les Turcs, et n'accabla pas moins les confédérés. Ceux-ci néanmoins profitèrent pour se soutenir de l'épuisement où cette guerre avoit jeté la Russie, et des embarras que lui suscitoit la cour de Vienne : c'est dans le cours des hostilités commencées sur la fin de 1768, et de la suspension d'armes dont elles furent suivies en 1771, que, se flattant d'un avenir plus heureux, ils songèrent à asseoir sur de plus sûrs fondemens le bonheur de leur patrie.

Comme s'il n'eût pas existé chez cette nation malheureuse assez d'élémens d'anarchie et de dissolution, le fanatisme religieux en avoit introduit encore un autre en faisant naître parmi les Polonois une classe de *dissidens*. On désignoit ainsi les nobles attachés soit à l'Église grecque, soit à la Réforme, et ils étoient en assez grand nombre. Mais la cour de Rome avoit conservé en Pologne tout son empire, et la superstition s'y montroit dans tous ses excès. Profitant de cette disposition, les nobles catholiques en grande majorité s'obstinoient à n'accorder aux dissidens aucuns droits politiques, et ils étoient en effet parvenus à les exclure de tous les emplois. Les dissidens avoient formé, pour le soutien de leurs droits, des confédérations particulières en opposition, même en guerre ouverte avec la confédération générale, et la Pologne fut en proie à leurs dévastations réciproques. Ces confédérés de Bar, dont nous verrons Jean-Jacques exalter les vertus patriotiques, avoient des étendards qui représentoient la vierge Marie et l'enfant Jésus ; ils portoient, comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur leurs habits, prêts à vaincre ou mourir *pour la défense de la religion et de la liberté*. C'est du prétexte de défendre les intérêts des dissidens et de les faire réintégrer dans leurs droits que Catherine coloroit ses vues d'envahissement, se donnant encore par là, aux yeux des gens de lettres françois dont elle recherchoit l'approbation, le mérite de combattre le fanatisme en Pologne, et d'y prêcher la tolérance les armes à la main. Le résultat de ce beau zèle ne fut autre que l'oubli total des dissidens et de leurs demandes et de leurs droits, dont il ne fut pas même question dans les actes définitifs qui firent cesser pour quelque temps les troubles de la Pologne.

CHAP. I. — *État de la question.*

Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte de Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement. Je ne connois personne plus en état de tracer ce plan que lui-même, qui joint aux connoissances générales que ce travail exige toutes celles du local, et des détails particuliers, impossibles à donner par écrit, et néanmoins nécessaires à savoir pour approprier une institution au peuple auquel on la destine. Si l'on ne connoît à fond la nation pour laquelle on travaille, l'ouvrage qu'on fera pour elle, quelque excellent qu'il puisse être en lui-même, péchera toujours par l'application, et bien plus encore lorsqu'il s'agira d'une nation déjà toute instituée, dont les goûts, les mœurs, les préjugés et les vices sont trop enracinés pour pouvoir être aisément étouffés par des semences nouvelles. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonois, ou de quelqu'un qui ait bien étudié sur les lieux la nation polonoise et celles qui l'avoisinent. Un étranger ne peut guère donner que des vues générales, pour éclairer, non pour guider l'instituteur. Dans toute la vigueur de ma tête je n'aurois pu saisir l'ensemble de ces grands rapports. Aujourd'hui qu'il me reste à peine la faculté de lier des idées, je dois me borner, pour obéir à M. le comte de Wielhorski et faire acte de mon zèle pour sa patrie, à lui rendre compte des impressions que m'a faites la lecture de son travail, et des réflexions qu'il m'a suggérées.

En lisant l'histoire du gouvernement de Pologne, on a peine à comprendre comment un État si bizarrement constitué a pu subsister si longtemps. Un grand corps formé d'un grand nombre de membres morts, et d'un petit nombre de membres désunis, dont tous les mouvemens presque indépendans les uns des autres, loin d'avoir une fin commune, s'entre-détruisent mutuellement, qui s'agite beaucoup pour ne rien faire, qui ne peut faire aucune résistance à quiconque veut l'entamer, qui tombe en dissolution cinq ou six fois chaque siècle, qui tombe en paralysie à chaque effort qu'il veut faire, à chaque besoin auquel il veut pourvoir, et qui, malgré tout cela, vit et se conserve en vigueur; voilà, ce me semble, un des plus singuliers spectacles qui puissent frapper un être pensant. Je vois tous les États de l'Europe courir à leur ruine. Monarchies, républiques, toutes ces nations si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernemens si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine; et la Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs et de son anarchie, montre encore tout le feu de la jeunesse; elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisoit que de naître. Elle est dans les fers, et discute les moyens de se conserver libre; elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguer. Je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venoit d'asseoir son camp. Braves Polonois, prenez garde; prenez garde que, pour vouloir trop bien être,

vous n'empiriez votre situation. En songeant à ce que vous voulez acquérir, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes.

Vous aimez la liberté, vous en êtes dignes, vous l'avez défendue contre un agresseur puissant et rusé, qui, feignant de vous présenter les liens de l'amitié, vous chargeoit des fers de la servitude. Maintenant, las des troubles de votre patrie, vous soupirez après la tranquillité. Je crois fort aisé de l'obtenir; mais la conserver avec la liberté, voilà ce qui me paroît difficile. C'est au sein de cette anarchie qui vous est odieuse que se sont formées ces âmes patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormoient dans un repos léthargique; l'orage les a réveillées. Après avoir brisé les fers qu'on leur destinoit, elles sentent le poids de la fatigue. Elles voudroient allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu'elles ne veuillent des choses contradictoires. Le repos et la liberté me paroissent incompatibles : il faut opter.

Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra, je le crains, qu'on sentira mieux ces avantages, et malheureusement ce sera quand on les aura perdus.

Qu'il soit aisé, si l'on veut, de faire de meilleures lois; il est impossible d'en faire dont les passions des hommes n'abusent pas, comme ils ont abusé des premières. Prévoir et peser tous ces abus à venir est peut-être une chose impossible à l'homme d'État le plus consommé. Mettre la loi au-dessus de l'homme est un problème en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie. Résolvez bien ce problème; et le gouvernement fondé sur cette solution sera bon et sans abus. Mais jusque-là soyez sûrs qu'où vous croirez faire régner les lois, ce seront les hommes qui régneront.

Il n'y aura jamais de bonne et solide constitution que celle où la loi régnera sur les cœurs des citoyens : tant que la force législative n'ira pas jusque-là, les lois seront toujours éludées. Mais comment arriver aux cœurs? c'est à quoi nos instituteurs, qui ne voient jamais que la force et les châtimens, ne songent guère, et c'est à quoi les récompenses matérielles ne mèneroient peut-être pas mieux; la justice même la plus intègre n'y mène pas, parce que la justice est, ainsi que la santé, un bien dont on jouit sans le sentir, qui n'inspire point d'enthousiasme, et dont on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu.

Par où donc émouvoir les cœurs, et faire aimer la patrie et ses lois? L'oserai-je dire? Par des jeux d'enfans, par des institutions oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries et des attachemens invincibles. Si j'extravague ici, c'est du moins bien complétement, car j'avoue que je vois ma folie sous tous les traits de la raison

Chap. II. — *Esprit des anciennes institutions.*

Quand on lit l'histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les François, les Anglois, les Russes, avec les Romains et les Grecs? Rien presque que la figure. Les fortes âmes de ceux-ci paroissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment eux qui se sentent si petits penseroient ils qu'il y ait eu de si grands hommes? Ils existèrent pourtant, et c'étoient des humains comme nous. Qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux? Nos préjugés, notre basse philosophie, et les passions du petit intérêt, concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais.

Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de lois et pas un législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux qui méritent une attention particulière : Moïse, Lycurgue et Numa. Tous trois ont mis leurs principaux soins à des objets qui paroîtroient à nos docteurs dignes de risée. Tous trois ont eu des succès qu'on jugeroit impossibles s'ils étoient moins attestés.

Le premier forma et exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talens, sans vertus, sans courage, et qui, n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, faisoient une troupe étrangère sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre, et, tandis qu'elle erroit dans les déserts sans avoir une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnoit cette institution durable, à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérans, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, et qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de la nation ne subsiste plus.

Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs et des usages inalliables avec ceux des autres nations; il le surchargea de rites, de cérémonies particulières; il le gêna de mille façons pour le tenir sans cesse en haleine et le rendre toujours étranger parmi les autres hommes; et tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de sa république étoient autant de barrières qui le tenoient séparé de ses voisins et l'empêchoient de se mêler avec eux. C'est par là que cette singulière nation, si souvent subjuguée, si souvent dispersée, et détruite en apparence, mais toujours idolâtre de sa règle, s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours éparse parmi les autres sans s'y confondre, et que ses mœurs, ses lois, ses rites, subsistent et dureront autant que le monde, malgré la haine et la persécution du reste du genre humain.

Lycurgue entreprit d'instituer un peuple déjà dégradé par la servitude et par les vices qui en sont l'effet. Il lui imposa un joug de fer, tel qu'aucun autre peuple n'en porta jamais un semblable; mais il l'attacha, l'identifia pour ainsi dire à ce joug, en l'occupant toujours. Il lui montra sans cesse la patrie dans ses lois, dans ses jeux, dans sa maison, dans ses amours, dans ses festins ; il ne lui laissa pas un instant de relâche

pour être à lui seul : et de cette continuelle contrainte, ennoblie par son objet, naquit en lui cet ardent amour de la patrie qui fut toujours la plus forte ou plutôt l'unique passion des Spartiates, et qui en fit des êtres au-dessus de l'humanité. Sparte n'étoit qu'une ville, il est vrai; mais par la seule force de son institution cette ville donna des lois à toute la Grèce, en devint la capitale, et fit trembler l'empire persan. Sparte étoit le foyer d'où sa législation étendoit ses effets tout autour d'elle.

Ceux qui n'ont vu dans Numa qu'un instituteur de rites et de cérémonies religieuses ont bien mal jugé ce grand homme. Numa fut le vrai fondateur de Rome. Si Romulus n'eût fait qu'assembler des brigands qu'un revers pouvoit disperser, son ouvrage imparfait n'eût pu résister au temps. Ce fut Numa qui le rendit solide et durable en unissant ces brigands en un corps indissoluble, en les transformant en citoyens, moins par des lois, dont leur rustique pauvreté n'avoit guère encore besoin, que par des institutions douces qui les attachoient les uns aux autres, et tous à leur sol, en rendant enfin leur ville sacrée par ses rites frivoles et superstitieux en apparence, dont si peu de gens sentent la force et l'effet, et dont cependant Romulus, le farouche Romulus lui-même, avoit jeté les premiers fondemens.

Le même esprit guida tous les anciens législateurs dans leurs institutions. Tous cherchèrent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie et les uns aux autres; et ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étoient toujours exclusives et nationales; dans des jeux qui tenoient beaucoup les citoyens rassemblés; dans des exercices qui augmentoient avec leur vigueur et leurs forces leur fierté et l'estime d'eux-mêmes; dans des spectacles qui, leur rappelant l'histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressoient leurs cœurs, les enflammoient d'une vive émulation, et les attachoient fortement à cette patrie dont on ne cessoit de les occuper. Ce sont les poésies d'Homère récitées aux Grecs solennellement assemblés, non dans des coffres, sur des planches et l'argent à la main, mais en plein air et en corps de nation; ce sont les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, représentées souvent devant eux; ce sont les prix dont, aux acclamations de toute la Grèce, on couronnoit les vainqueurs dans leurs jeux, qui, les embrasant continuellement d'émulation et de gloire, portèrent leur courage et leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire. S'ils ont des lois, c'est uniquement pour leur apprendre à bien obéir à leurs maîtres, à ne pas voler dans les poches, et à donner beaucoup d'argent aux fripons publics. S'ils ont des usages, c'est pour savoir amuser l'oisiveté des femmes galantes, et promener la leur avec grâce. S'ils s'assemblent, c'est dans des temples pour un culte qui n'a rien de national, qui ne rappelle en rien la patrie; c'est dans des salles bien fermées et à prix d'argent, pour voir sur des théâtres efféminés, dissolus, où l'on ne sait parler que d'amour, déclamer des histrions, minauder des prostituées, et pour y prendre des leçons de corruption,

les seules qui profitent de toutes celles qu'on fait semblant d'y donner; c'est dans des fêtes où le peuple, toujours méprisé, est toujours sans influence, où le blâme et l'approbation publique ne produisent rien; c'est dans des cohues licencieuses, pour s'y faire des liaisons secrètes, pour y chercher les plaisirs qui séparent, isolent le plus les hommes, et qui relâchent le plus les cœurs. Sont-ce là des stimulans pour le patriotisme? Faut-il s'étonner que des manières de vivre si dissemblables produisent des effets si différens, et que les modernes ne retrouvent plus rien en eux de cette vigueur d'âme que tout inspiroit aux anciens? Pardonnez ces digressions à un reste de chaleur que vous avez ranimée. Je reviens avec plaisir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler.

CHAP. III. — *Application.*

La Pologne est un grand État environné d'États encore plus considérables, qui, par leur despotisme et par leur discipline militaire, ont une grande force offensive. Foible au contraire par son anarchie, elle est, malgré la valeur polonoise, en butte à tous leurs outrages. Elle n'a point de places fortes pour arrêter leurs incursions. Sa dépopulation la met presque absolument hors d'état de défense. Aucun ordre économique, peu ou point de troupes; nulle discipline militaire, nul ordre, nulle subordination; toujours divisée au dedans, toujours menacée au dehors, elle n'a par elle-même aucune consistance, et dépend du caprice de ses voisins. Je ne vois dans l'état présent des choses qu'un seul moyen de lui donner cette consistance qui lui manque : c'est d'infuser pour ainsi dire dans toute la nation l'âme des confédérés; c'est d'établir tellement la république dans le cœur des Polonois, qu'elle y subsiste malgré tous les efforts de ses oppresseurs; c'est là, ce me semble, l'unique asile où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. On vient d'en voir une preuve à jamais mémorable : la Pologne étoit dans les fers du Russe, mais les Polonois sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance et l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent; faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en sera cent fois accablée. La vertu de ses citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs âmes, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, et qu'aucune armée ne sauroit forcer. Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne.

Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples, au sein des délices dont il est privé dans son pays. Souvenez-vous de ce Spartiate gorgé des voluptés de la cour du grand roi,

à qui l'on reprochoit de regretter la sauce noire. « Ah ! dit-il au satrape en soupirant, je connois tes plaisirs, mais tu ne connois pas les nôtres. »

Il n'y a plus aujourd'hui de François, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglois même, quoi qu'on en dise ; il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de formes nationales par une institution particulière. Tous, dans les mêmes circonstances, feront les mêmes choses ; tous se diront désintéressés et seront fripons ; tous parleront du bien public et ne penseront qu'à eux-mêmes ; tous vanteront la médiocrité et voudront être des Crésus ; ils n'ont d'ambition que pour le luxe, ils n'ont de passion que celle de l'or : sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel État ils suivent les lois ? pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays.

Donnez une autre pente aux passions des Polonois, vous donnerez à leurs âmes une physionomie nationale qui les distinguera des autres peuples, qui les empêchera de se fondre, de se plaire, de s'allier avec eux ; une vigueur qui remplacera le jeu abusif des vains préceptes, qui leur fera faire par goût et par passion ce qu'on ne fait jamais assez bien quand on ne le fait que par devoir ou par intérêt. C'est sur ces âmes-là qu'une législation bien appropriée aura prise. Ils obéiront aux lois et ne les éluderont pas, parce qu'elles leur conviendront et qu'elles auront l'assentiment interne de leur volonté. Aimant la patrie, ils la serviront par zèle et de tout leur cœur. Avec ce seul sentiment, la législation, fût-elle mauvaise, feroit de bons citoyens ; et il n'y a jamais que les bons citoyens qui fassent la force et la prospérité de l'État.

J'expliquerai ci-après le régime d'administration qui, sans presque toucher au fond de vos lois, me paroît propre à porter le patriotisme et les vertus qui en sont inséparables au plus haut degré d'intensité qu'ils puissent avoir. Mais soit que vous adoptiez ou non ce régime, commencez toujours par donner aux Polonois une grande opinion d'eux-mêmes et de leur patrie : après la façon dont ils viennent de se montrer, cette opinion ne sera pas fausse. Il faut saisir la circonstance de l'événement présent pour monter les âmes au ton des âmes antiques. Il est certain que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante. Il faut graver cette grande époque en caractères sacrés dans tous les cœurs polonois. Je voudrois qu'on érigeât un monument en sa mémoire ; qu'on y mît les noms de tous les confédérés, même de ceux qui dans la suite auroient pu trahir la cause commune : une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie ; qu'on instituât une solennité périodique pour la célébrer tous les dix ans avec une pompe non brillante et frivole, mais simple, fière, et républicaine ; qu'on y fît dignement, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi ; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilége honorifique qui rappelât toujours ce beau souvenir aux yeux du public. Je ne voudrois pourtant pas qu'on se permît dans ces solennités aucune invective contre les Russes ;

ni même qu'on en parlât : ce seroit trop les honorer. Ce silence, le souvenir de leur barbarie, et l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire : vous devez trop les mépriser pour les haïr.

Je voudrois que, par des honneurs, par des récompenses publiques, on donnât de l'éclat à toutes les vertus patriotiques, qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie, qu'on en fît leur plus grande affaire, qu'on la tînt incessamment sous leurs yeux. De cette manière ils auroient moins, je l'avoue, les moyens et le temps de s'enrichir, mais ils en auroient moins aussi le désir et le besoin : leurs cœurs apprendroient à connoître un autre bonheur que celui de la fortune ; et voilà l'art d'ennoblir les âmes et d'en faire un instrument plus puissant que l'or.

L'exposé succinct des mœurs des Polonois qu'a bien voulu me communiquer M. de Wielhorski ne suffit pas pour me mettre au fait de leurs usages civils et domestiques. Mais une grande nation qui ne s'est jamais trop mêlée avec ses voisins doit en avoir beaucoup qui lui soient propres, et qui peut-être s'abâtardissent journellement par la pente générale en Europe de prendre les goûts et les mœurs des François. Il faut maintenir, rétablir ces anciens usages, et en introduire de convenables qui soient propres aux Polonois. Ces usages, fussent-ils indifférens, fussent-ils mauvais même à certains égards, pourvu qu'ils ne le soient pas essentiellement, auront toujours l'avantage d'affectionner les Polonois à leur pays, et de leur donner une répugnance naturelle à se mêler avec l'étranger. Je regarde comme un bonheur qu'ils aient un habillement particulier. Conservez avec soin cet avantage : faites exactement le contraire de ce que fit ce czar si vanté. Que le roi ni les sénateurs ni aucun homme public ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation, et que nul Polonois n'ose paroître à la cour vêtu à la françoise.

Beaucoup de jeux publics où la bonne mère patrie se plaise à voir jouer ses enfans. Qu'elle s'occupe d'eux souvent afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. Il faut abolir, même à la cour, à cause de l'exemple, les amusemens ordinaires des cours, le jeu, les théâtres, comédie, opéra, tout ce qui effémine les hommes, tout ce qui les distrait, les isole, leur fait oublier leur patrie et leur devoir, tout ce qui les fait trouver bien partout pourvu qu'ils s'amusent ; il faut inventer des jeux, des fêtes, des solennités, qui soient si propres à cette cour-là qu'on ne les retrouve dans aucune autre. Il faut qu'on s'amuse en Pologne plus que dans les autres pays, mais non pas de la même manière. Il faut en un mot renverser un exécrable proverbe, et faire dire à tout Polonois au fond de son cœur : *Ubi patria, ibi bene.*

Rien, s'il se peut, d'exclusif pour les grands et les riches. Beaucoup de spectacles en plein air, où les rangs soient distingués avec soin, mais où tout le peuple prenne part également, comme chez les anciens, et où, dans certaines occasions, la jeune noblesse fasse preuve de force et d'adresse. Les combats des taureaux n'ont pas peu contribué à maintenir une certaine vigueur chez la nation espagnole. Ces cirques où s'exerçoit jadis la jeunesse en Pologne devroient être soigneusement rétablis, on

en devroit faire pour elle des théâtres d'honneur et d'émulation. Rien ne seroit plus aisé que d'y substituer aux anciens combats des exercices moins cruels, où cependant la force et l'adresse auroient part, et où les victorieux auroient de même des honneurs et des récompenses. Le maniement des chevaux est, par exemple, un exercice très-convenable aux Polonois, et très-susceptible de l'éclat du spectacle.

Les héros d'Homère se distinguoient tous par leur force et leur adresse, et par là montroient aux yeux du peuple qu'ils étoient faits pour lui commander. Les tournois des paladins formoient des hommes non-seulement vaillans et courageux, mais avides d'honneur et de gloire, et propres à toutes les vertus. L'usage des armes à feu, rendant ces facultés du corps moins utiles à la guerre, les a fait tomber en discrédit. Il arrive de là que, hors les qualités de l'esprit, qui sont souvent équivoques, déplacées, sur lesquelles on a mille moyens de tromper, et dont le peuple est mauvais juge, un homme, avec l'avantage de la naissance, n'a rien en lui qui le distingue d'un autre, qui justifie la fortune, qui montre dans sa personne un droit naturel à la supériorité; et plus on néglige ces signes extérieurs, plus ceux qui nous gouvernent s'efféminent et se corrompent impunément. Il importe pourtant, et plus qu'on ne pense, que ceux qui doivent un jour commander aux autres se montrent dès leur jeunesse supérieurs à eux de tout point, ou du moins qu'ils y tâchent. Il est bon de plus que le peuple se trouve souvent avec ses chefs dans des occasions agréables, qu'il les connoisse, qu'il s'accoutume à les voir, qu'il partage avec eux ses plaisirs. Pourvu que la subordination soit toujours gardée et qu'il ne se confonde point avec eux, c'est le moyen qu'il s'y affectionne et qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Enfin le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés, et du luxe de l'esprit. C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps; et voilà ce que nos petits sages sont loin de voir.

Ne négligez point une certaine décoration publique; qu'elle soit noble, imposante, et que la magnificence soit dans les hommes plus que dans les choses. On ne sauroit croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, et combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre et de règle qui inspire la confiance, et qui écarte les idées de caprice et de fantaisie attachées à celle du pouvoir arbitraire. Il faut seulement éviter, dans l'appareil des solennités, le clinquant, le papillotage et les décorations de luxe qui sont d'usage dans les cours. Les fêtes d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence et la gravité, et l'on n'y doit présenter à son admiration que des objets dignes de son estime. Les Romains, dans leurs triomphes, étaloient un luxe énorme, mais c'étoit le luxe des vaincus; plus il brilloit, moins il séduisoit; son éclat même étoit une grande leçon pour les Romains. Les rois captifs étoient enchaînés avec des chaînes d'or et de pierreries. Voilà du luxe bien entendu. Souvent on vient au même but par deux routes opposées. Les deux balles de laine mises dans la chambre des pairs d'Angleterre devant la place du chancelier forment à mes yeux une décoration touchante et sublime. Deux

gerbes de blé, placées de même dans le sénat de Pologne, n'y feroient pas un moins bel effet à mon gré.

L'immense distance des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite noblesse est un grand obstacle aux réformes nécessaires pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante. Tant que le luxe régnera chez les grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs. Toujours l'objet de l'admiration publique sera celui des vœux des particuliers; et, s'il faut être riche pour briller, la passion dominante sera toujours d'être riche. Grand moyen de corruption qu'il faut affoiblir autant qu'il est possible. Si d'autres objets attrayans, si des marques de rang distinguoient les hommes en place, ceux qui ne seroient que riches en seroient privés; les vœux secrets prendroient naturellement la route de ces distinctions honorables, c'est-à-dire celles du mérite et de la vertu, quand on ne parviendroit que par là. Souvent les consuls de Rome étoient très-pauvres, mais ils avoient des licteurs; l'appareil de ces licteurs fut convoité par le peuple, et les plébéiens parvinrent au consulat.

Oter tout à fait le luxe où règne l'inégalité me paroît, je l'avoue, une entreprise bien difficile. Mais n'y auroit-il pas moyen de changer les objets de ce luxe et d'en rendre l'exemple moins pernicieux? Par exemple, autrefois la pauvre noblesse en Pologne s'attachoit aux grands qui lui donnoient l'éducation et la subsistance à leur suite. Voilà un luxe vraiment grand et noble, dont je sens parfaitement l'inconvénient, mais qui du moins, loin d'avilir les âmes, les élève, leur donne des sentimens, du ressort, et fut sans abus chez les Romains tant que dura la république. J'ai lu que le duc d'Épernon, rencontrant un jour le duc de Sully, vouloit lui chercher querelle, mais que, n'ayant que six cents gentilshommes à sa suite, il n'osa attaquer Sully, qui en avoit huit cents. Je doute qu'un luxe de cette espèce laisse une grande place à celui des colifichets; et l'exemple du moins n'en séduira pas les pauvres. Ramenez les grands en Pologne à n'en avoir que de ce genre, il en résultera peut-être des divisions, des partis, des querelles; mais il ne corrompra pas la nation. Après celui-là tolérons le luxe militaire, celui des armes, des chevaux; mais que toute parure efféminée soit en mépris; et si l'on n'y peut faire renoncer les femmes, qu'on leur apprenne au moins à l'improuver et dédaigner dans les hommes.

Au reste, ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe : c'est du fond des cœurs qu'il faut l'arracher, en y imprimant des goûts plus sains et plus nobles. Défendre les choses qu'on ne doit pas faire est un expédient inepte et vain, si l'on ne commence par les faire haïr et mépriser; et jamais l'improbation de la loi n'est efficace que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Quiconque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les passions des hommes. Cela est vrai surtout dans l'objet dont je parle. Les lois somptuaires irritent le désir par la contrainte plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtiment. La simplicité dans les mœurs et dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation.

CHAP. IV. — *Éducation.*

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suça avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle; sitôt qu'il est seul, il est nul; sitôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus; et s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune et qui soient vraiment liés par la loi. Un François, un Anglois, un Espagnol, un Italien, un Russe, sont tous à peu près le même homme; il sort du collége déjà tout façonné pour la licence, c'est-à-dire pour la servitude. A vingt ans, un Polonois ne doit pas être un autre homme; il doit être un Polonois. Je veux qu'en apprenant à lire il lise des choses de son pays; qu'à dix ans il en connoisse toutes les productions, à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire, à seize toutes les lois; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action ni un homme illustre dont il n'ait la mémoire et le cœur pleins, et dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers et des prêtres, que je voudrois faire suivre aux enfans. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonois, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumières, et tous destinés à des emplois, non plus importans ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles et plus éclatans, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront rempli celui-là. Gardez-vous surtout de faire un métier de l'état de pédagogue. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen. Tous les postes qu'il remplit, et surtout ceux qui sont importans, comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve et des degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonois à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'État. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de colléges et d'académies, qui font que la noblesse riche et la noblesse pauvre sont élevées différemment et séparément. Tous étant égaux par la constitution de l'État doivent être élevés ensemble et de la même manière; et si l'on ne peut établir une éducation publique tout à fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. Ne pourroit-on pas fonder dans chaque collége un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à-dire aux frais de l'État, et qu'on appelle en France des bourses?

Ces places, données aux enfans des pauvres gentilshommes qui auroient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des pères, deviendroient à ce titre honorables, et pourroient produire un double avantage qui ne seroit pas à négliger. Il faudroit pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fît par une espèce de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliroient ces places seroient appelés enfans de l'État, et distingués par quelque marque honorable qui donneroit la préséance sur les autres enfans de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les colléges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfans. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non-seulement pour former des tempéramens robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral, qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la dernière facilité dans la bonne éducation publique : c'est de tenir toujours les enfans en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien et qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place, mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en croissant a leur corps de s'agiter, et dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, et qui excite la concurrence et l'émulation. Les parens qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfans sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique et particulière, mais leurs jeux doivent toujours être publics et communs à tous; car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens et à désirer l'approbation publique. Pour cela, il ne faut pas que les prix et récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des colléges, mais par acclamation et au jugement des spectateurs; et l'on peut compter que ces jugemens seront toujours justes, surtout si l'on a soin de rendre ces jeux attirans pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil et de façon qu'ils fassent spectacle. Alors il est à présumer que tous les honnêtes gens et tous les bons patriotes se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

A Berne, il y a un exercice bien singulier pour les jeunes patriciens qui sortent du collége. C'est ce qu'on appelle l'*état extérieur*. C'est une copie en petit de tout ce qui compose le gouvernement de la république : un sénat, des avoyers, des officiers, des huissiers, des orateurs, des causes, des jugemens, des solennités. L'état extérieur a même un petit gouver-

nement et quelques rentes; et cette institution, autorisée et protégée par le souverain, est la pépinière des hommes d'État qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique, dont je n'entreprends pas ici le détail, il convient d'établir un collége de magistrats du premier rang qui en ait la suprême administration, et qui nomme, révoque et change à sa volonté tant les principaux et chefs des colléges, lesquels seront eux-mêmes, comme je l'ai déjà dit, des candidats pour les hautes magistratures, que les maîtres des exercices, dont on aura soin d'exciter aussi le zèle et la vigilance par des places plus élevées, qui leur seront ouvertes ou fermées selon la manière dont ils auront rempli celles-là. Comme c'est de ces établissemens que dépend l'espoir de la république, la gloire et le sort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je suis bien surpris qu'on n'ait songé à leur donner nulle part. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées qui me paroissent bonnes et utiles se trouvent toujours, quoique très-praticables, si loin de tout ce qui se fait.

Au reste, je ne fais ici qu'indiquer; mais c'est assez pour ceux à qui je m'adresse. Ces idées mal développées montrent de loin les routes inconnues aux modernes par lesquelles les anciens menoient les hommes à cette vigueur d'âme, à ce zèle patriotique, à cette estime pour les qualités vraiment personnelles, sans égard à ce qui n'est qu'étranger à l'homme, qui sont parmi nous sans exemple, mais dont les levains dans les cœurs de tous les hommes n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des institutions convenables. Dirigez dans cet esprit l'éducation, les usages, les coutumes, les mœurs des Polonois, vous développerez en eux ce levain qui n'est pas encore éventé par des maximes corrompues, par des institutions usées, par une philosophie égoïste qui prêche et qui tue. La nation datera sa seconde naissance de la crise terrible dont elle sort; et voyant ce qu'ont fait ses membres encore indisciplinés, elle attendra beaucoup et obtiendra davantage d'une institution bien pondérée : elle chérira, elle respectera des lois qui flatteront son noble orgueil, qui la rendront, qui la maintiendront heureuse et libre; arrachant de son sein les passions qui les éludent, elle y nourrira celles qui les font aimer; enfin se renouvelant pour ainsi dire elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naissante. Mais sans ces précautions n'attendez rien de vos lois : quelque sages, quelque prévoyantes qu'elles puissent être, elles seront éludées et vaines; et vous aurez corrigé quelques abus qui vous blessent, pour en introduire d'autres que vous n'aurez pas prévus. Voilà des préliminaires que j'ai crus indispensables. Jetons maintenant les yeux sur la constitution.

Chap. V. — *Vice radical.*

Évitons, s'il se peut, de nous jeter dès les premiers pas dans des projets chimériques. Quelle entreprise, messieurs, vous occupe en ce moment? Celle de réformer le gouvernement de Pologne, c'est-à-dire de

donner à la constitution d'un grand royaume la consistance et la vigueur de celle d'une petite république. Avant de travailler à l'exécution de ce projet, il faudroit voir d'abord s'il est possible d'y réussir. Grandeur des nations, étendue des États; première et principale source des malheurs du genre humain, et surtout des calamités sans nombre qui minent et détruisent les peuples policés. Presque tous les petits États, républiques et monarchies indifféremment, prospèrent par cela seul qu'ils sont petits, que tous les citoyens s'y connoissent mutuellement et s'entre-gardent, que les chefs peuvent voir par eux-mêmes le mal qui se fait, le bien qu'ils ont à faire, et que leurs ordres s'exécutent sous leurs yeux. Tous les grands peuples, écrasés par leurs propres masses, gémissent, ou comme vous dans l'anarchie, ou sous les oppresseurs subalternes qu'une gradation nécessaire force les rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puisse gouverner le monde, et il faudroit des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Il est étonnant, il est prodigieux que la vaste étendue de la Pologne n'ait pas déjà cent fois opéré la conversion du gouvernement en despotisme, abâtardi les âmes des Polonois, et corrompu la masse de la nation. C'est un exemple unique dans l'histoire qu'après des siècles un pareil État n'en soit encore qu'à l'anarchie. La lenteur de ce progrès est due à des avantages inséparables des inconvéniens dont vous voulez vous délivrer. Ah! je ne saurois trop le redire; pensez-y bien avant de toucher à vos lois, et surtout à celles qui vous firent ce que vous êtes. La première réforme dont vous auriez besoin seroit celle de votre étendue. Vos vastes provinces ne comporteront jamais la sévère administration des petites républiques. Commencez par resserrer vos limites, si vous voulez réformer votre gouvernement Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce seroit sans doute un grand mal pour les parties démembrées; mais ce seroit un grand bien pour le corps de la nation.

Que si ces retranchemens n'ont pas lieu, je ne vois qu'un moyen qui pût y suppléer peut-être; et, ce qui est heureux, ce moyen est déjà dans l'esprit de votre institution. Que la séparation des deux Polognes soit aussi marquée que celle de la Lithuanie : ayez trois États réunis en un. Je voudrois, s'il étoit possible, que vous en eussiez autant que de palatinats. Formez dans chacun autant d'administrations particulières. Perfectionnez la forme des diétines, étendez leur autorité dans leurs palatinats respectifs; mais marquez-en soigneusement les bornes, et faites que rien ne puisse rompre entre elles le lien de la commune législation et de la subordination au corps de la république. En un mot, appliquez-vous à étendre et perfectionner le système des gouvernemens fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits États, et par là le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil, je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage.

Chap. VI. — *Question des trois ordres.*

Je n'entends guère parler de gouvernement sans trouver qu'on remonte à des principes qui me paroissent faux ou louches. La république de Po-

logne, a-t-on souvent dit et répété, est composée de trois ordres : l'ordre equestre, le sénat et le roi. J'aimerois mieux dire que la nation poionoise est composée de trois ordres : les nobles, qui sont tout ; les bourgeois, qui ne sont rien ; et les paysans, qui sont moins que rien. Si l'on compte le sénat pour un ordre dans l'État, pourquoi ne compte-t-on pas aussi pour tel la chambre des nonces, qui n'est pas moins distincte, et qui n'a pas moins d'autorité? Bien plus, cette division, dans le sens même qu'on la donne, est évidemment incomplète ; car il y falloit ajouter les ministres, qui ne sont ni rois, ni sénateurs, ni nonces, et qui, dans la plus grande indépendance, n'en sont pas moins dépositaires de tout le pouvoir exécutif. Comment me fera-t-on jamais comprendre que la partie, qui n'existe que par le tout, forme pourtant, par rapport au tout, un ordre indépendant de lui? La pairie, en Angleterre, attendu qu'elle est héréditaire, forme, je l'avoue, un ordre existant par lui-même. Mais en Pologne, ôtez l'ordre équestre, il n'y a plus de sénat, puisque nul ne peut être sénateur s'il n'est premièrement noble polonois. De même il n'y a plus de roi, puisque c'est l'ordre équestre qui le nomme, et que le roi ne peut rien sans lui : mais ôtez le sénat et le roi, l'ordre équestre et par lui l'État et le souverain demeurent en leur entier ; et dès demain, s'il lui plaît, il aura un sénat et un roi comme auparavant.

Mais, pour n'être pas un ordre dans l'État, il ne s'ensuit pas que le sénat n'y soit rien ; et, quand il n'auroit pas en corps le dépôt des lois, ses membres, indépendamment de l'autorité du corps, ne le seroient pas moins de la puissance législative, et ce seroit leur ôter le droit qu'ils tiennent de leur naissance que de les empêcher d'y voter en pleine diète toutes les fois qu'il s'agit de faire ou de révoquer des lois ; mais ce n'est plus alors comme sénateurs qu'ils votent, c'est simplement comme citoyens. Sitôt que la puissance législative parle, tout rentre dans l'égalité ; toute autre autorité se tait devant elle ; sa voix est la voix de Dieu sur la terre. Le roi même, qui préside à la diète, n'a pas alors, je le soutiens, le droit d'y voter, s'il n'est noble polonois.

On me dira sans doute ici que je prouve trop, et que, si les sénateurs n'ont pas voix comme tels à la diète, ils ne doivent pas non plus l'avoir comme citoyens, puisque les membres de l'ordre équestre n'y votent pas par eux-mêmes, mais seulement par leurs représentans, au nombre desquels les sénateurs ne sont pas. Et pourquoi voteroient-ils comme particuliers dans la diète, puisque aucun autre noble, s'il n'est nonce, n'y peut voter? Cette objection me paroît solide dans l'état présent des choses ; mais quand les changemens projetés seront faits, elle ne le sera plus, parce qu'alors les sénateurs eux-mêmes seront des représentans perpétuels de la nation, mais qui ne pourront agir en matière de législation qu'avec le concours de leurs collègues.

Qu'on ne dise donc pas que le concours du roi, du sénat et de l'ordre équestre est nécessaire pour former une loi. Ce droit n'appartient qu'au seul ordre équestre, dont les sénateurs sont membres comme les nonces, mais où le sénat en corps n'entre pour rien. Telle est ou doit être en Pologne la loi de l'État : mais la loi de la nature, cette loi sainte, im-

prescriptible, qui parle au cœur de l'homme et à sa raison, ne permet pas qu'on resserre ainsi l'autorité législative, et que les lois obligent quiconque n'y a pas voté personnellement, comme les nonces, ou du moins par ses représentans, comme le corps de la noblesse. On ne viole point impunément cette loi sacrée; et l'état de foiblesse où une si grande nation se trouve réduite est l'ouvrage de cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'État sa partie la plus nombreuse, et quelquefois la plus saine.

A Dieu ne plaise que je croie avoir besoin de prouver ici ce qu'un peu de bon sens et d'entrailles suffisent pour faire sentir à tout le monde! Et d'où la Pologne prétend-elle tirer la puissance et les forces qu'elle étouffe à plaisir dans son sein? Nobles Polonois, soyez plus, soyez hommes : alors seulement vous serez heureux et libres; mais ne vous flattez jamais de l'être tant que vous tiendrez vos frères dans les fers.

Je sens la difficulté du projet d'affranchir vos peuples. Ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal entendu, l'amour-propre et les préjugés des maîtres. Cet obstacle vaincu, je craindrois les vices et la lâcheté des serfs. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter par des ligueurs, osent parler de liberté sans même en avoir l'idée, et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que, pour être libres, il suffit d'être des mutins. Fière et sainte liberté! si ces pauvres gens pouvoient te connoître, s'ils savoient à quel prix on t'acquiert et te conserve; s'ils sentoient combien tes lois sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs foibles âmes, esclaves de passions qu'il faudroit étouffer, te craindroient plus cent fois que la servitude; ils te fuiroient avec effroi comme un fardeau prêt à les écraser.

Affranchir les peuples de Pologne est une grande et belle opération, mais hardie, périlleuse, et qu'il ne faut pas tenter inconsidérément. Parmi les précautions à prendre, il en est une indispensable et qui demande du temps; c'est, avant toute chose, de rendre dignes de la liberté et capables de la supporter les serfs qu'on veut affranchir. J'exposerai ci-après un des moyens qu'on peut employer pour cela. Il seroit téméraire à moi d'en garantir le succès, quoique je n'en doute pas. S'il est quelque meilleur moyen, qu'on le prenne. Mais quel qu'il soit, songez que vos serfs sont des hommes comme vous, qu'ils ont en eux l'étoffe pour devenir tout ce que vous êtes : travaillez d'abord à la mettre en œuvre, et n'affranchissez leurs corps qu'après avoir affranchi leurs âmes. Sans ce préliminaire, comptez que votre opération réussira mal.

CHAP. VII. — *Moyens de maintenir la constitution.*

La législation de Pologne a été faite successivement de pièces et de morceaux, comme toutes celles de l'Europe. A mesure qu'on voyoit un abus, on faisoit une loi pour y remédier. De cette loi naissoient d'autres abus qu'il falloit corriger encore. Cette manière d'opérer n'a point de

fin, et mène au plus terrible de tous les abus, qui est d'énerver toutes les lois à force de les multiplier.

L'affoiblissement de la législation s'est fait en Pologne d'une manière bien particulière, et peut-être unique : c'est qu'elle a perdu sa force sans avoir été subjuguée par la puissance exécutive. En ce moment encore la puissance législative conserve toute son autorité; elle est dans l'inaction, mais sans rien voir au-dessus d'elle. La diète est aussi souveraine qu'elle l'étoit lors de son établissement. Cependant elle est sans force : rien ne la domine; mais rien ne lui obéit. Cet état est remarquable et mérite réflexion. Qu'est-ce qui a conservé jusqu'ici l'autorité législative? C'est la présence continuelle du législateur. C'est la fréquence des diètes, c'est le fréquent renouvellement des nonces, qui ont maintenu la république. L'Angleterre, qui jouit du premier de ces avantages, a perdu sa liberté pour avoir négligé l'autre. Le même parlement dure si longtemps, que la cour, qui s'épuiseroit à l'acheter tous les ans, trouve son compte à l'acheter pour sept, et n'y manque pas. Première leçon pour vous.

Un second moyen, par lequel la puissance législative s'est conservée en Pologne, est premièrement le partage de la puissance exécutive, qui a empêché ses dépositaires d'agir de concert pour l'opprimer, et en second lieu le passage fréquent de cette même puissance exécutive par différentes mains, ce qui a empêché tout système suivi d'usurpation. Chaque roi faisoit, dans le cours de son règne, quelques pas vers la puissance arbitraire : mais l'élection de son successeur forçoit celui-ci de rétrograder au lieu de poursuivre; et les rois, au commencement de chaque règne, étoient contraints, par les *pacta conventa*, de partir tous du même point. De sorte que, malgré la pente habituelle vers le despotisme, il n'y avoit aucun progrès réel.

Il en étoit de même des ministres et grands officiers. Tous, indépendans et du sénat et les uns des autres, avoient, dans leurs départemens respectifs, une autorité sans bornes; mais, outre que ces places se balançoient mutuellement, en ne se perpétuant pas dans les mêmes familles, elles n'y portoient aucune force absolue; et tout le pouvoir, même usurpé, retournoit toujours à sa source. Il n'en eût pas été de même si toute la puissance exécutive eût été, soit dans un seul corps comme le sénat, soit dans une famille par l'hérédité de la couronne. Cette famille ou ce corps auroient probablement opprimé tôt ou tard la puissance législative, et par là mis les Polonois sous le joug que portent toutes les nations, et dont eux seuls sont encore exempts; car je ne compte déjà plus la Suède[1]. Deuxième leçon.

Voilà l'avantage; il est grand sans doute : mais voici l'inconvénient, qui n'est guère moindre. La puissance exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continuel incompatible avec le bon ordre. Chaque dépositaire d'une partie de cette puissance se met, en vertu de cette partie, à tous

1. Allusion à la révolution monarchique opérée par Gustave III, roi de Suède, le 19 août 1772. (Éd.)

egards au dessus des magistrats et des lois. Il reconnoît, à la vérité, l'autorité de la diète : mais ne reconnoissant que celle-là, quand la diète est dissoute, il n'en reconnoît plus du tout; il méprise les tribunaux et brave leurs jugemens. Ce sont autant de petits despotes qui, sans usurper précisément l'autorité souveraine, ne laissent pas d'opprimer en détail les citoyens, et donnent l'exemple funeste et trop suivi de violer sans scrupule et sans crainte les droits et la liberté des particuliers.

Je crois que voilà la première et principale cause de l'anarchie qui règne dans l'État. Pour ôter cette cause, je ne vois qu'un moyen : ce n'est pas d'armer les tribunaux particuliers de la force publique contre ces petits tyrans; car cette force, tantôt mal administrée, et tantôt surmontée par une force supérieure, pourroit exciter des troubles et des désordres capables d'aller par degrés jusqu'aux guerres civiles; mais c'est d'armer de toute la force exécutive un corps respectable et permanent, tel que le sénat, capable, par sa consistance et par son autorité, de contenir dans leur devoir les magnats tentés de s'en écarter. Ce moyen me paroît efficace, et le seroit certainement; mais le danger en seroit terrible et très-difficile à éviter : car, comme on peut voir dans le *Contrat social*, tout corps dépositaire de la puissance exécutive tend fortement et continuellement à subjuguer la puissance législative, et y parvient tôt ou tard.

Pour parer à cet inconvénient, on vous propose de partager le sénat en plusieurs conseils ou départemens, présidés chacun par le ministre chargé de ce département; lequel ministre, ainsi que les membres de chaque conseil, changeroit au bout d'un temps fixé, et rouleroit avec ceux des autres départemens. Cette idée peut être bonne; c'étoit celle de l'abbé de Saint-Pierre, et il l'a bien développée dans sa *Polysynodie*. La puissance exécutive, ainsi divisée et passagère, sera plus subordonnée à la législative, et les diverses parties de l'administration seront plus approfondies et mieux traitées séparément. Ne comptez pourtant pas trop sur ce moyen : si elles sont toujours séparées, elles manqueront de concert, et bientôt se contrecarrant mutuellement, elles useront presque toutes leurs forces les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'une d'entre elles ait pris l'ascendant et les domine toutes : ou bien si elles s'accordent et se concertent, elles ne feront réellement qu'un même corps et n'auront qu'un même esprit, comme les chambres d'un parlement : et de toutes manières je tiens pour impossible que l'indépendance et l'équilibre se maintiennent si bien entre elles, qu'il n'en résulte pas toujours un centre ou foyer d'administration où toutes les forces particulières se réuniront toujours pour opprimer le souverain. Dans presque toutes nos républiques les conseils sont ainsi distribués en départemens qui, dans leur origine, étoient indépendans les uns des autres, et qui bientôt ont cessé de l'être.

L'invention de cette division par chambres ou départemens est moderne. Les anciens, qui savoient mieux que nous comment se maintient la liberté, ne connurent point cet expédient. Le sénat de Rome gouvernoit la moitié du monde connu, et n'avoit pas même l'idée de ces partages. Ce sénat cependant ne parvint jamais à opprimer la puissance

législative, quoique les sénateurs fussent à vie : mais les lois avoient des censeurs, le peuple avoit des tribuns, et le sénat n'élisoit pas les consuls.

Pour que l'administration soit forte, bonne, et marche bien à son but, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains : mais il ne suffit pas que ces mains changent, il faut qu'elles n'agissent, s'il est possible, que sous les yeux du législateur, et que ce soit lui qui les guide. Voilà le vrai secret pour qu'elles n'usurpent pas son autorité.

Tant que les États s'assembleront et que les nonces changeront fréquemment, il sera difficile que le sénat ou le roi oppriment ou usurpent l'autorité législative. Il est remarquable que jusqu'ici les rois n'aient pas tenté de rendre les diètes plus rares, quoiqu'ils ne fussent pas forcés, comme ceux d'Angleterre, à les assembler fréquemment sous peine de manquer d'argent. Il faut ou que les choses se soient toujours trouvées dans un état de crise qui ait rendu l'autorité royale suffisante pour y pourvoir, ou que les rois se soient assurés, par leurs brigues dans les diétines, d'avoir toujours la pluralité des nonces à leur disposition, ou qu'à la faveur du *liberum veto* ils aient été sûrs d'arrêter toujours les délibérations qui pouvoient leur déplaire et de dissoudre les diètes à leur volonté. Quand tous ces motifs ne subsisteront plus, on doit s'attendre que le roi, ou le sénat, ou tous les deux ensemble, feront de grands efforts pour se délivrer des diètes et les rendre aussi rares qu'il se pourra. Voilà ce qu'il faut surtout prévenir et empêcher. Le moyen proposé est le seul; il est simple et ne peut manquer d'être efficace. Il est bien singulier qu'avant le *Contrat social*, où je le donne[1], personne ne s'en fût avisé.

Un des plus grands inconvéniens des grands États, celui de tous qui y rend la liberté le plus difficile à conserver, est que la puissance législative ne peut s'y montrer elle-même, et ne peut agir que par députation. Cela a son mal et son bien, mais le mal l'emporte. Le législateur en corps est impossible à corrompre, mais facile à tromper. Ses représentans sont difficilement trompés, mais aisément corrompus, et il arrive rarement qu'ils ne le soient pas. Vous avez sous les yeux l'exemple du parlement d'Angleterre, et par le *liberum veto* celui de votre propre nation. Or, on peut éclairer celui qui s'abuse; mais comment retenir celui qui se vend? Sans être instruit des affaires de Pologne, je parierois tout au monde qu'il y a plus de lumières dans la diète et plus de vertu dans les diétines.

Je vois deux moyens de prévenir ce mal terrible de la corruption, qui de l'organe de la liberté fait l'instrument de la servitude.

Le premier est, comme je l'ai dit, la fréquence des diètes, qui, changeant souvent les représentans, rend leur séduction plus coûteuse et plus difficile. Sur ce point votre constitution vaut mieux que celle de la Grande-Bretagne; et quand on aura ôté ou modifié le *liberum veto*, je n'y vois aucun autre changement à faire, si ce n'est d'ajouter quelques

1. Liv. III, chap. XIII. (Éd.)

difficultés à l'envoi des mêmes nonces à deux diètes consécutives, et d'empêcher qu'ils ne soient élus un grand nombre de fois. Je reviendrai ci-après sur cet article.

Le second moyen est d'assujettir les représentans à suivre exactement leurs instructions, et à rendre un compte sévère à leurs constituans de leur conduite à la diète. Là-dessus je ne puis qu'admirer la négligence, l'incurie, et j'ose dire la stupidité de la nation angloise, qui, après avoir armé ses députés de la suprême puissance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'usage qu'ils en pourront faire pendant sept ans entiers que dure leur commission.

Je vois que les Polonois ne sentent pas assez l'importance de leurs diétines, ni tout ce qu'ils leur doivent, ni tout ce qu'ils peuvent en obtenir en étendant leur autorité et en leur donnant une forme plus régulière. Pour moi, je suis convaincu que si les confédérations ont sauvé la patrie, ce sont les diétines qui l'ont conservée, et que c'est là qu'est le vrai palladium de la liberté.

Les instructions des nonces doivent être dressées avec grand soin, tant sur les articles annoncés dans les universaux[1], que sur les autres besoins présens de l'État ou de la province, et cela par une commission présidée, si l'on veut, par le maréchal de la diétine, mais composée au reste de membres choisis à la pluralité des voix; et la noblesse ne doit point se séparer que ces instructions n'aient été lues, discutées et consenties en pleine assemblée. Outre l'original de ces instructions, remis aux nonces avec leurs pouvoirs, il en doit rester un double signé d'eux dans les registres de la diétine. C'est sur ces instructions qu'ils doivent, à leur retour, rendre compte de leur conduite aux diétines de relation qu'il faut absolument rétablir, et c'est sur ce compte rendu qu'ils doivent être ou exclus de toute autre nonciature subséquente, ou déclarés derechef admissibles, quand ils auront suivi leurs instructions à la satisfaction de leurs constituans. Cet examen est de la dernière importance; on n'y sauroit donner trop d'attention ni en marquer l'effet avec trop de soin. Il faut qu'à chaque mot que le nonce dit à la diète, à chaque démarche qu'il fait, il se voie d'avance sous les yeux de ses constituans, et qu'il sente l'influence qu'aura leur jugement, tant sur ses projets d'avancement que sur l'estime de ses compatriotes, indispensable pour leur exécution; car enfin ce n'est pas pour y dire leur sentiment particulier, mais pour y déclarer les volontés de la nation, qu'elle envoie des nonces à la diète. Ce frein est absolument nécessaire pour les contenir dans leur devoir et prévenir toute corruption, de quelque part qu'elle vienne. Quoi qu'on en puisse dire, je ne vois aucun inconvénient à cette gêne, puisque la chambre des nonces, n'ayant ou ne devant avoir aucune part au détail de l'administration, ne peut jamais avoir à traiter aucune matière imprévue : d'ailleurs, pourvu qu'un nonce ne

1. On appeloit *universaux* les lettres de convocation pour la diète générale expédiées au nom du roi dans tous les palatinats; elles faisoient toujours connoître l'objet de la convocation, et ce qui devoit être mis en délibération dans la diète. (Éd.)

asse rien de contraire à l'expresse volonté de ses constituans, ils ne ui feroient pas un crime d'avoir opiné en bon citoyen sur une matière qu'ils n'auroient pas prévue, et sur laquelle ils n'auroient rien déterminé. J'ajoute enfin que, quand il y auroit en effet quelque inconvénient à tenir ainsi les nonces asservis à leurs instructions, il n'y auroit point encore à balancer vis-à-vis l'avantage immense que la loi ne soit jamais que l'expression réelle des volontés de la nation.

Mais aussi, ces précautions prises, il ne doit jamais y avoir conflit de juridiction entre la diète et les diétines; et quand une loi a été portée en pleine diète, je n'accorde pas même à celles-ci droit de protestation. Qu'elles punissent leurs nonces, que, s'il le faut, elles leur fassent même couper la tête quand ils ont prévariqué : mais qu'elles obéissent pleinement, toujours, sans exception, sans protestation; qu'elles portent, comme il est juste, la peine de leur mauvais choix; sauf à faire à la prochaine diète, si elles le jugent à propos, des représentations aussi vives qu'il leur plaira.

Les diètes, étant fréquentes, ont moins besoin d'être longues, et six semaines de durée me paroissent bien suffisantes pour les besoins ordinaires de l'État. Mais il est contradictoire que l'autorité souveraine se donne des entraves à elle-même, surtout quand elle est immédiatement entre les mains de la nation. Que cette durée des diètes ordinaires continue d'être fixée à six semaines, à la bonne heure : mais il dépendra toujours de l'assemblée de prolonger ce terme par une délibération expresse, lorsque les affaires le demanderont. Car enfin, si la diète, qui, par sa nature, est au-dessus de la loi, dit : *Je veux rester*, qui est-ce qui lui dira : *Je ne veux pas que tu restes ?* Il n'y a que le seul cas qu'une diète voulût durer plus de deux ans, qu'elle ne le pourroit pas; ses pouvoirs alors finiroient et ceux d'une autre diète commenceroient avec la troisième année. La diète, qui peut tout, peut sans contredit prescrire un plus long intervalle entre les diètes : mais cette nouvelle loi ne pourroit regarder que les diètes subséquentes, et celle qui la porte n'en peut profiter. Les principes dont ces règles se déduisent sont établis dans le *Contrat social*.

A l'égard des diètes extraordinaires, le bon ordre exige en effet qu'elles soient rares, et convoquées uniquement pour d'urgentes nécessités. Quand le roi les juge telles, il doit, je l'avoue, en être cru : mais ces nécessités pourroient exister et qu'il n'en convînt pas; faut-il alors que le sénat en juge? Dans un État libre on doit prévoir tout ce qui peut attaquer la liberté. Si les confédérations restent, elles peuvent en certains cas suppléer les diètes extraordinaires; mais si vous abolissez les confédérations, il faut un règlement pour ces diètes nécessairement.

Il me paroît impossible que la loi puisse fixer raisonnablement la durée des diètes extraordinaires, puisqu'elle dépend absolument de la nature des affaires qui les font convoquer. Pour l'ordinaire la célérité y est nécessaire; mais cette célérité étant relative aux matières à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance, et l'on pourroit se trouver en tel état qu'il importeroit que la diète restât assemblée jusqu'à ce que cet état eût

changé, ou que le temps des diètes ordinaires fît tomber les pouvoirs de celle-là.

Pour ménager le temps, si précieux dans les diètes, il faudroit tâcher d'ôter de ces assemblées les vaines discussions qui ne servent qu'à le faire perdre. Sans doute il y faut non-seulement de la règle et de l'ordre, mais du cérémonial et de la majesté. Je voudrois même qu'on donnât un soin particulier à cet article, et qu'on sentît, par exemple, la barbarie et l'horrible indécence de voir l'appareil des armes profaner le sanctuaire des lois. Polonois, êtes-vous plus guerriers que n'étoient les Romains? et jamais, dans les plus grands troubles de leur république, l'aspect d'un glaive ne souilla les comices ni le sénat. Mais je voudrois aussi qu'en s'attachant aux choses importantes et nécessaires on évitât tout ce qui peut se faire ailleurs également bien. Le *rugi*, par exemple, c'est-à-dire l'examen de la légitimité des nonces, est un temps perdu dans la diète, non que cet examen ne soit en lui-même une chose importante, mais parce qu'il peut se faire aussi bien et mieux dans le lieu même où ils ont été élus, où ils sont le plus connus, et où ils ont tous leurs concurrens. C'est dans leur palatinat même, c'est dans la diétine qui les députe, que la validité de leur élection peut être mieux constatée et en moins de temps, comme cela se pratique pour les commissaires de Radom et les députés au tribunal. Cela fait, la diète doit les admettre sans discussion sur le *laudum* dont ils sont porteurs, et cela non-seulement pour prévenir les obstacles qui peuvent retarder l'élection du maréchal[1], mais surtout les intrigues par lesquelles le sénat ou le roi pourroient gêner les élections et chicaner les sujets qui leur seroient désagréables. Ce qui vient de se passer à Londres est une leçon pour les Polonois. Je sais bien que ce Wilkes n'est qu'un brouillon; mais par l'exemple de sa réjection la planche est faite, et désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la cour.

Il faudroit commencer par donner plus d'attention au choix des membres qui ont voix dans les diétines. On discerneroit par là plus aisément ceux qui sont éligibles pour la nonciature. Le livre d'or de Venise est un modèle à suivre à cause des facilités qu'il donne. Il seroit commode et très-aisé de tenir dans chaque grod un registre exact de tous les nobles qui auroient, aux conditions requises, entrée et voix aux diétines; on les inscriroit dans le registre de leur district à mesure qu'ils atteindroient l'âge requis par les lois; et l'on rayeroit ceux qui devroient en être exclus dès qu'ils tomberoient dans ce cas, en marquant la raison de leur exclusion. Par ces registres, auxquels il faudroit donner une forme bien authentique, on distingueroit aisément, tant les membres légitimes des diétines, que les sujets éligibles pour la non-

1. Quoique le roi eût le droit de convoquer les diètes générales et en fût le président né, le premier acte de la diète étoit l'élection d'un fonctionnaire qui, sous le titre de *maréchal des nonces*, exerçoit réellement cette présidence avec les attributions les plus étendues. Il étoit choisi alternativement entre les seigneurs les plus considérés de la grande Pologne, de la petite Pologne, et de la Lithuanie. (Ed.)

ciature; et la longueur des discussions seroit fort abrégée sur cet article.

Une meilleure police dans les diètes et diétines seroit assurément une chose fort utile; mais, je ne le redirai jamais trop, il ne faut pas vouloir à la fois deux choses contradictoires. La police est bonne, mais la liberté vaut mieux; et plus vous gênerez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront de moyens à l'usurpation. Tous ceux dont vous userez pour empêcher la licence dans l'ordre législatif, quoique bons en eux-mêmes, seront tôt ou tard employés pour l'opprimer. C'est un grand mal que les longues et vaines harangues qui font perdre un temps si précieux, mais c'en est un bien plus grand qu'un bon citoyer n'ose parler quand il a des choses utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les diètes que certaines bouches qui s'ouvrent, et qu'il leur sera défendu de tout dire, elles ne diront bientôt plus que ce qui peut plaire aux puissans.

Après les changemens indispensables dans la nomination des emplois et dans la distribution des grâces, il y aura vraisemblablement et moins de vaines harangues, et moins de flagorneries adressées au roi sous cette forme. On pourroit cependant, pour élaguer un peu les tortillages et les amphigouris, obliger tout harangueur à énoncer au commencement de son discours la proposition qu'il veut faire, et, après avoir déduit ses raisons, de donner ses conclusions sommaires, comme font les gens du roi dans les tribunaux. Si cela n'abrégeoit pas les discours, cela contiendroit du moins ceux qui ne veulent parler que pour ne rien dire, et faire consumer le temps à ne rien faire.

Je ne sais pas bien quelle est la forme établie dans les diètes pour donner la sanction aux lois; mais je sais que, pour des raisons dites ci-devant, cette forme ne doit pas être la même que dans le parlement de la Grande-Bretagne; que le sénat de Pologne doit avoir l'autorité d'administration, non de législation; que, dans toute cause législative, les sénateurs doivent voter seulement comme membres de la diète, non comme membres du sénat, et que les voix doivent être comptées par tête également dans les deux chambres. Peut-être l'usage du *liberum veto* a-t-il empêché de faire cette distinction, mais elle sera très-nécessaire quand le *liberum veto* sera ôté; et cela, d'autant plus que ce sera un avantage immense de moins dans la chambre des nonces : car je ne suppose pas que les sénateurs, bien moins les ministres, aient jamais eu part à ce droit. Le *veto* des nonces polonois représente celui des tribuns du peuple à Rome : or ils n'exerçoient pas ce droit comme citoyens, mais comme représentans du peuple romain. La perte du *liberum veto* n'est donc que pour la chambre des nonces, et le corps du sénat, n'y perdant rien, y gagne par conséquent.

Ceci posé, je vois un défaut à corriger dans la diète; c'est que le nombre des sénateurs égalant presque celui des nonces, le sénat a une trop grande influence dans les délibérations, et peut aisément, par son crédit dans l'ordre équestre, gagner le petit nombre de voix dont il a besoin pour être toujours prépondérant.

Je dis que c'est un défaut, parce que le sénat, étant un corps parti-

culier dans l'État, a nécessairement des intérêts de corps différens de ceux de la nation, et qui même, à certains égards, y peuvent être contraires. Or, la loi, qui n'est que l'expression de la volonté générale, est bien le résultat de tous les intérêts particuliers combinés et balancés par leur multitude: mais les intérêts de corps, faisant un poids trop considérable, romproient l'équilibre, et ne doivent pas y entrer collectivement. Chaque individu doit avoir sa voix; nul corps, quel qu'il soit, n'en doit avoir une. Or, si le sénat avoit trop de poids dans la diète, non-seulement il y porteroit son intérêt, mais il le rendroit prépondérant.

Un remède naturel à ce défaut se présente de lui-même : c'est d'augmenter le nombre des nonces; mais je craindrois que cela ne fît trop de mouvement dans l'État et n'approchât trop du tumulte démocratique. S'il falloit absolument changer la proportion, au lieu d'augmenter le nombre des nonces, j'aimerois mieux diminuer le nombre des sénateurs. Et, dans le fond, je ne vois pas trop pourquoi, y ayant déjà un palatin à la tête de chaque province, il y faut encore de grands castellans. Mais ne perdons jamais de vue l'importante maxime de ne rien changer sans nécessité, ni pour retrancher ni pour ajouter.

Il vaut mieux, à mon avis, avoir un conseil moins nombreux, et laisser plus de liberté à ceux qui le composent, que d'en augmenter le nombre et de gêner la liberté dans les délibérations, comme on est toujours forcé de faire quand ce nombre devient trop grand : à quoi j'ajouterai, s'il est permis de prévoir le bien ainsi que le mal, qu'il faut éviter de rendre la diète aussi nombreuse qu'elle peut l'être, pour ne pas s'ôter le moyen d'y admettre un jour, sans confusion, de nouveaux députés, si jamais on en vient à l'ennoblissement des villes et à l'affranchissement des serfs, comme il est à désirer pour la force et le bonheur de la nation.

Cherchons donc un moyen de remédier à ce défaut d'une autre manière, et avec le moins de changement qu'il se pourra.

Tous les sénateurs sont nommés par le roi, et conséquemment sont ses créatures : de plus, ils sont à vie, et, à ce titre, ils forment un corps indépendant et du roi et de l'ordre équestre, qui, comme je l'ai dit, a son intérêt à part et doit tendre à l'usurpation. Et l'on ne doit pas ici m'accuser de contradiction parce que j'admets le sénat comme un corps distinct dans la république, quoique je ne l'admette pas comme un ordre composant de la république; car cela est fort différent.

Premièrement, il faut ôter au roi la nomination du sénat, non pas tant à cause du pouvoir qu'il conserve par là sur les sénateurs, et qui peut n'être pas grand, que par celui qu'il a sur tous ceux qui aspirent à l'être, et par eux sur le corps entier de la nation. Outre l'effet de ce changement dans la constitution, il en résultera l'avantage inestimable d'amortir, parmi la noblesse, l'esprit courtisan, et d'y substituer l'esprit patriotique. Je ne vois aucun inconvénient que les sénateurs soient nommés par la diète, et j'y vois de grands biens, trop clairs pour avoir besoin d'être détaillés. Cette nomination peut se faire tout d'un coup dans la diète, ou premièrement dans les diétines, par la présentation

d'un certain nombre de sujets pour chaque place vacante dans leurs palatinats respectifs. Entre ces élus la diète feroit son choix, ou bien elle en éliroit un moindre nombre, parmi lesquels on pourroit laisser encore au roi le droit de choisir. Mais, pour aller tout d'un coup au plus simple, pourquoi chaque palatin ne seroit-il pas élu définitivement dans la diétine de sa province? quel inconvénient a-t-on vu naître de cette élection pour les palatins de Poloczk, de Witepsk, et pour le staroste de Samogitie? et quel mal y auroit-il que le privilége de ces trois provinces devînt un droit commun pour toutes? Ne perdons pas de vue l'importance dont il est pour la Pologne de tourner sa constitution vers la forme fédérative, pour écarter, autant qu'il est possible, les maux attachés à la grandeur ou plutôt à l'étendue de l'État.

En second lieu, si vous faites que les sénateurs ne soient plus à vie, vous affoiblirez considérablement l'intérêt de corps, qui tend à l'usurpation. Mais cette opération a ses difficultés : premièrement, parce qu'il est dur à des hommes accoutumés à manier les affaires publiques de se voir réduits tout d'un coup à l'état privé sans avoir démérité; secondement, parce que les places de sénateurs sont unies à des titres de palatins et de castellans, et à l'autorité locale qui y est attachée, et qu'il résulteroit du désordre et des mécontentemens du passage perpétuel de ces titres et de cette autorité d'un individu à un autre. Enfin, cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux évêques, et ne doit peut-être pas s'étendre aux ministres, dont les places, exigeant des talens particuliers, ne sont pas toujours faciles à bien remplir. Si les évêques seuls étoient à vie, l'autorité du clergé, déjà trop grande, augmenteroit considérablement; et il est important que cette autorité soit balancée par des sénateurs qui soient à vie, ainsi que les évêques, et qui ne craignent pas plus qu'eux d'être déplacés.

Voici ce que j'imaginerois pour remédier à ces divers inconvéniens. Je voudrois que les places de sénateurs du premier rang continuassent d'être à vie. Cela feroit, en y comprenant, outre les évêques et les palatins, tous les castellans du premier rang, quatre-vingt-neuf sénateurs inamovibles.

Quant aux castellans du second rang, je les voudrois tous à temps, soit pour deux ans, en faisant à chaque diète une nouvelle élection, soit pour plus longtemps s'il étoit jugé à propos; mais toujours sortant de place à chaque terme, sauf à élire de nouveau ceux que la diète voudroit continuer, ce que je permettrois un certain nombre de fois seulement, selon le projet qu'on trouvera ci-après.

L'obstacle des titres seroit foible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourroient être supprimés sans inconvénient, et qu'au lieu du titre de castellans à bancs, ils pourroient porter simplement celui de sénateurs députés. Comme, par la réforme, le sénat, revêtu de la puissance exécutive, seroit perpétuellement assemblé dans un certain nombre de ses membres, un nombre proportionné de sénateurs députés seroient de même tenus d'y assister toujours à tour de rôle. Mais il ne s'agit pas ici de ces sortes de détails.

Par ce changement à peine sensible, ces castellans ou sénateurs députés deviendroient réellement autant de représentans de la diète, qui feroient contre-poids au corps du sénat, et renforceroient l'ordre équestre dans les assemblées de la nation; en sorte que les sénateurs à vie, quoique devenus plus puissans, tant par l'abolition du *veto* que par la diminution de la puissance royale et de celle des ministres fondue en partie dans leur corps, n'y pourroient pourtant faire dominer l'esprit de ce corps; et le sénat, ainsi mi-parti de membres à temps et de membres à vie, seroit aussi bien constitué qu'il est possible pour faire un pouvoir intermédiaire entre la chambre des nonces et le roi, ayant à la fois assez de consistance pour régler l'administration, et assez de dépendance pour être soumis aux lois. Cette opération me paroît bonne, parce qu'elle est simple, et cependant d'un grand effet.

On propose, pour modérer les abus du *veto*, de ne plus compter les voix par tête de nonce, mais de les compter par palatinats. On ne sauroit trop réfléchir sur ce changement avant que de l'adopter, quoiqu'il ait ses avantages et qu'il soit favorable à la forme fédérative. Les voix prises par masse et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individu. Il arrivera très-souvent que parmi les nonces d'un palatinat un d'entre eux, dans leurs délibérations particulières, prendra l'ascendant sur les autres, et déterminera pour son avis la pluralité, qu'il n'auroit pas si chaque voix demeuroit indépendante. Ainsi les corrupteurs auront moins à faire et sauront mieux à qui s'adresser. De plus, il vaut mieux que chaque nonce ait à répondre pour lui seul à sa diétine, afin que nul ne s'excuse sur les autres, que l'innocent et le coupable ne soient pas confondus, et que la justice distributive soit mieux observée. Il se présente bien des raisons contre cette forme, qui relâcheroit beaucoup le lien commun, et pourroit, à chaque diète, exposer l'État à se diviser. En rendant les nonces plus dépendans de leurs instructions et de leurs constituans, on gagne à peu près le même avantage sans aucun inconvénient. Ceci suppose, il est vrai, que les suffrages ne se donnent point par scrutin, mais à haute voix, afin que la conduite et l'opinion de chaque nonce à la diète soient connues, et qu'il en réponde en son propre et privé nom. Mais cette matière des suffrages étant une de celles que j'ai discutées avec le plus de soin dans le *Contrat social*[1], il est superflu de me répéter ici.

Quant aux élections, on trouvera peut-être d'abord quelque embarras à nommer à la fois dans chaque diète tant de sénateurs députés, et en général aux élections d'un grand nombre sur un plus grand nombre qui reviendront quelquefois dans le projet que j'ai à proposer; mais, en recourant pour cet article au scrutin, l'on ôteroit aisément cet embarras au moyen de cartons imprimés et numérotés qu'on distribueroit aux électeurs la veille de l'élection et qui contiendroient les noms de tous les candidats entre lesquels cette élection doit être faite. Le lendemain les électeurs viendroient à la file rapporter dans une corbeille

1. Liv. IV, chap. II et IV.

tous leurs cartons, après avoir marqué, chacun dans le sien, ceux qu'il élit ou ceux qu'il exclut, selon l'avis qui seroit en tête des cartons. Le déchiffrement de ces mêmes cartons se feroit tout de suite, en présence de l'assemblée, par le secrétaire de la diète, assisté de deux autres secrétaires *ad actum*, nommés sur-le-champ par le maréchal dans le nombre des nonces présens. Par cette méthode, l'opération deviendroit si courte et si simple, que, sans dispute et sans bruit, tout le sénat se rempliroit aisément dans une séance. Il est vrai qu'il faudroit encore une règle pour déterminer la liste des candidats; mais cet article aura sa place et ne sera pas oublié.

Reste à parler du roi, qui préside à la diète, et qui doit être, par sa place, le suprême administrateur des lois.

CHAP. VIII. — *Du roi.*

C'est un grand mal que le chef d'une nation soit l'ennemi né de la liberté, dont il devroit être le défenseur. Ce mal, à mon avis, n'est pas tellement inhérent à cette place qu'on ne pût l'en détacher, ou du moins l'amoindrir considérablement. Il n'y a point de tentation sans espoir. Rendez l'usurpation impossible à vos rois, vous leur en ôterez la fantaisie; et ils mettront, à vous bien gouverner et à vous défendre, tous les efforts qu'ils font maintenant pour vous asservir. Les instituteurs de la Pologne, comme l'a remarqué M. le comte de Wielhorski, ont bien songé à ôter aux rois les moyens de nuire, mais non pas celui de corrompre; et les grâces dont ils sont les distributeurs leur donnent abondamment ce moyen. La difficulté est qu'en leur ôtant cette distribution l'on paroît leur tout ôter : c'est pourtant ce qu'il ne faut pas faire; car autant vaudroit n'avoir point de roi; et je crois impossible à un aussi grand État que la Pologne de s'en passer, c'est-à-dire d'un chef suprême qui soit à vie. Or, à moins que le chef d'une nation ne soit tout à fait nul, et par conséquent inutile, il faut bien qu'il puisse faire quelque chose; et si peu qu'il fasse, il faut nécessairement que ce soit du bien ou du mal.

Maintenant tout le sénat est à la nomination du roi : c'est trop. S'il n'a aucune part à cette nomination, ce n'est pas assez. Quoique la pairie en Angleterre soit aussi à la nomination du roi, elle en est bien moins dépendante, parce que cette pairie une fois donnée est héréditaire; au lieu que les évêchés, palatinats et castellanies, n'étant qu'à vie, retournent, à la mort de chaque titulaire, à la nomination du roi.

J'ai dit comment il me paroît que cette nomination devroit se faire; savoir, les palatins et grands castellans, à vie et par leurs diétines respectives; les castellans du second rang, à temps et par la diète. A l'égard des évêques, il me paroît difficile, à moins qu'on ne les fasse élire par leurs chapitres, d'en ôter la nomination au roi : et je crois qu'on peut la lui laisser, excepté toutefois celle de l'archevêque de Gnesne[1], qui

1. Gnesne étoit autrefois la capitale de la Pologne. Son archevêque, primat du royaume, et légat né du saint-siége, étoit chef de la république pen-

appartient naturellement à la diète ; à moins qu'on n'en sépare la primatie dont elle seule doit disposer. Quant aux ministres, surtout les grands généraux et grands trésoriers, quoique leur puissance, qui fait contre-poids à celle du roi, doive être diminuée en proportion de la sienne, il ne me paroît pas prudent de laisser au roi le droit de remplir ces places par ses créatures, et je voudrois au moins qu'il n'eût que le choix sur un petit nombre de sujets présentés par la diète. Je conviens que, ne pouvant plus ôter ces places après les avoir données, il ne peut plus compter absolument sur ceux qui les remplissent : mais c'est assez du pouvoir qu'elles lui donnent sur les aspirans, sinon pour le mettre en état de changer la face du gouvernement, du moins pour lui en laisser l'espérance ; et c'est surtout cette espérance qu'il importe de lui ôter à tout prix.

Pour le grand chancelier, il doit, ce me semble, être de nomination royale. Les rois sont les juges nés de leurs peuples ; c'est pour cette fonction, quoiqu'ils l'aient tous abandonnée, qu'ils ont été établis : elle ne peut leur être ôtée ; et, quand ils ne veulent pas la remplir eux-mêmes, la nomination de leurs substituts en cette partie est de leur droit, parce que c'est toujours à eux de répondre des jugements qui se rendent en leur nom. La nation peut, il est vrai, leur donner des assesseurs, et le doit lorsqu'ils ne jugent pas eux-mêmes : ainsi le tribunal de la couronne, où préside, non le roi, mais le grand chancelier, est sous l'inspection de la nation, et c'est avec raison que les diétines en nomment les autres membres. Si le roi jugeoit en personne, j'estime qu'il auroit le droit de juger seul. En tout état de cause son intérêt seroit toujours d'être juste, et jamais des jugemens iniques ne furent une bonne voie pour parvenir à l'usurpation.

A l'égard des autres dignités, tant de la couronne que des palatinats, qui ne sont que des titres honorifiques et donnent plus d'éclat que de crédit, on ne peut mieux faire que de lui en laisser la pleine disposition : qu'il puisse honorer le mérite et flatter la vanité, mais qu'il ne puisse conférer la puissance.

La majesté du trône doit être entretenue avec splendeur ; mais il importe que de toute la dépense nécessaire à cet effet on en laisse faire au roi le moins qu'il est possible. Il seroit à désirer que tous les officiers du roi fussent aux gages de la république, et non pas aux siens, et qu'on réduisît en même rapport tous les revenus royaux, afin de diminuer, autant qu'il se peut, le maniement des deniers par les mains du roi.

On a proposé de rendre la couronne héréditaire. Assurez-vous qu'au moment que cette loi sera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à sa liberté. On pense y pourvoir suffisamment en bornant la puissance royale. On ne voit pas que ces bornes posées par les lois seront franchies à trait de temps par des usurpations graduelles, et qu'un système adopté et suivi sans interruption par une famille royale doit l'em-

dant l'interrègne, et c'étoit en son nom que s'expédioient les universaux pour la diète dite *d'election;* il couronnoit les rois et les reines.

porter à la longue sur une législation qui, par sa nature, tend sans cesse au relâchement. Si le roi ne peut corrompre les grands par des grâces, il peut toujours les corrompre par des promesses dont ses successeurs sont garans: et comme les plans formés par la famille royale se perpétuent avec elle, on prendra bien plus de confiance en ses engagemens, et l'on comptera bien plus sur leur accomplissement, que quand la couronne élective montre la fin des projets du monarque avec celle de sa vie. La Pologne est libre, parce que chaque règne est précédé d'un intervalle où la nation, rentrée dans tous ses droits et reprenant une vigueur nouvelle, coupe le progrès des abus et des usurpations, où la législation se remonte et reprend son premier ressort. Que deviendront les *pacta conventa*, l'égide de la Pologne, quand une famille établie sur le trône à perpétuité le remplira sans intervalle, et ne laissera à la nation, entre la mort du père et le couronnement du fils, qu'une vaine ombre de liberté sans effet, qu'anéantira bientôt la simagrée du serment fait par tous les rois à leur sacre, et par tous oublié pour jamais l'instant d'après? Vous avez vu le Danemark, vous voyez l'Angleterre, et vous allez voir la Suède : profitez de ces exemples pour apprendre une fois pour toutes que, quelques précautions qu'on puisse entasser, hérédité dans le trône et liberté dans la nation seront à jamais des choses incompatibles.

Les Polonois ont toujours eu du penchant à transmettre la couronne du père au fils, ou au plus proche par voie d'héritage, quoique toujours par droit d'élection. Cette inclination, s'ils continuent à la suivre, les mènera tôt ou tard au malheur de rendre la couronne héréditaire; et il ne faut pas qu'ils espèrent lutter aussi longtemps de cette manière contre la puissance royale, que les membres de l'empire germanique ont lutté contre celle de l'empereur, parce que la Pologne n'a point en elle-même de contre-poids suffisant pour maintenir un roi héréditaire dans la subordination légale. Malgré la puissance de plusieurs membres de l'empire, sans l'élection accidentelle de Charles VII[1], les capitulations impériales ne seroient déjà plus qu'un vain formulaire, comme elles l'étoient au commencement de ce siècle; et les *pacta conventa* deviendront bien plus vains encore quand la famille royale aura eu le temps de s'affermir et de mettre toutes les autres au-dessous d'elle. Pour dire en un mot mon sentiment sur cet article, je pense qu'une couronne élective, avec le plus absolu pouvoir, vaudroit encore mieux pour la Pologne qu'une couronne héréditaire avec un pouvoir presque nul.

Au lieu de cette fatale loi qui rendroit la couronne héréditaire, j'en proposerois une bien contraire, qui, si elle étoit admise, maintiendroit la liberté de la Pologne; ce seroit d'ordonner, par une loi fondamentale, que jamais la couronne ne passeroit du père au fils, et que tout fils d'un roi de Pologne seroit pour toujours exclu du trône. Je dis que je proposerois cette loi si elle étoit nécessaire; mais, occupé d'un projet qui

1. Électeur de Bavière, élu empereur en 1742, quinze mois après la mort de Charles VI, dernier mâle de la maison de Habsbourg-Autriche, mort qui donna lieu à la guerre dite *de la Succession*. (Éd.)

feroit le même effet sans elle, je renvoie à sa place l'explication de ce projet; et supposant que par son effet les fils seront exclus du trône de leur père, au moins immédiatement, je crois voir que la liberté bien assurée ne sera pas le seul avantage qui résultera de cette exclusion. Il en naîtra un autre encore très-considérable : c'est, en ôtant tout espoir aux rois d'usurper et transmettre à leurs enfans un pouvoir arbitraire, de porter toute leur activité vers la gloire et la prospérité de l'État; la seule voie qui reste ouverte à leur ambition. C'est ainsi que le chef de la nation en deviendra, non plus l'ennemi né, mais le premier citoyen; c'est ainsi qu'il fera sa grande affaire d'illustrer son règne par des établissemens utiles qui le rendent cher à son peuple, respectable à ses voisins, qui fassent bénir après lui sa mémoire; et c'est ainsi que, hors les moyens de nuire et de séduire qu'il ne faut jamais lui laisser, il conviendra d'augmenter sa puissance en tout ce qui peut concourir au bien public. Il aura peu de force immédiate et directe pour agir par lui-même; mais il aura beaucoup d'autorité, de surveillance et d'inspection pour contenir chacun dans son devoir, et pour diriger le gouvernement à son véritable but. La présidence de la diète, du sénat et de tous les corps, un sévère examen de la conduite de tous les gens en place, un grand soin de maintenir la justice et l'intégrité dans tous les tribunaux, de conserver l'ordre et la tranquillité dans l'État, de lui donner une bonne assiette au dehors, le commandement des armées en temps de guerre, les établissemens utiles en temps de paix, sont des devoirs qui tiennent particulièrement à son office de roi, et qui l'occuperont assez s'il veut les remplir par lui-même; car les détails de l'administration étant confiés à des ministres établis pour cela, ce doit être un crime à un roi de Pologne de confier aucune partie de la sienne à des favoris. Qu'il fasse son métier en personne, ou qu'il y renonce : article important sur lequel la nation ne doit jamais se relâcher.

C'est sur de semblables principes qu'il faut établir l'équilibre et la pondération des pouvoirs qui composent la législation et l'administration. Ces pouvoirs, dans les mains de leurs dépositaires et dans la meilleure proportion possible, devroient être en raison directe de leur nombre et inverse du temps qu'ils restent en place. Les parties composantes de la diète suivront d'assez près ce meilleur rapport. La chambre des nonces, la plus nombreuse, sera aussi la plus puissante; mais tous ses membres changeront fréquemment. Le sénat, moins nombreux, aura une moindre part à la législation, mais une plus grande à la puissance exécutive; et ses membres, participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, comme il convient à un corps intermédiaire. Le roi, qui préside à tout, continuera d'être à vie; et son pouvoir, toujours très-grand pour l'inspection, sera borné par la Chambre des nonces quant à la législation, et par le sénat quant à l'administration. Mais, pour maintenir l'égalité, principe de la constitution, rien n'y doit être héréditaire que la noblesse. Si la couronne étoit héréditaire, il faudroit, pour conserver l'équilibre, que la pairie ou l'ordre sénatorial le fût aussi comme en Angleterre. Alors l'ordre équestre abaissé perdroit son pouvoir, la Chambre des nonces n'ayant pas, comme

celle des communes, celui d'ouvrir et fermer tous les ans le trésor public; et la constitution polonoise seroit renversée de fond en comble.

Chap. IX. — *Causes particulières de l'anarchie.*

La diète, bien proportionnée et bien pondérée ainsi dans toutes ses parties, sera la source d'une bonne législation et d'un bon gouvernement : mais il faut pour cela que ses ordres soient respectés et suivis. Le mépris des lois, et l'anarchie où la Pologne a vécu jusqu'ici, ont des causes faciles à voir. J'en ai déjà ci-devant marqué la principale, et j'en ai indiqué le remède. Les autres causes concourantes sont : 1° le *liberum veto*, 2° les confédérations, 3° et l'abus qu'ont fait les particuliers du droit qu'on leur a laissé d'avoir des gens de guerre à leur service.

Ce dernier abus est tel, que, si l'on ne commence pas par l'ôter, toutes les autres réformes sont inutiles. Tant que les particuliers auront le pouvoir de résister à la force exécutive, ils croiront en avoir le droit; et tant qu'ils auront entre eux de petites guerres, comment veut-on que l'État soit en paix? J'avoue que les places fortes ont besoin de gardes; mais pourquoi faut-il des places qui sont fortes seulement contre les citoyens et foibles contre l'ennemi? J'ai peur que cette réforme ne souffre des difficultés; cependant je ne crois pas impossible de les vaincre; et, pour peu qu'un citoyen puissant soit raisonnable, il consentira sans peine à n'avoir plus à lui de gens de guerre quand aucun autre n'en aura.

J'ai dessein de parler ci-après des établissemens militaires; ainsi je renvoie à cet article ce que j'aurois à dire dans celui-ci.

Le *liberum veto* n'est pas un droit vicieux en lui-même; mais, sitôt qu'il passe sa borne, il devient le plus dangereux des abus : il étoit le garant de la liberté publique ; il n'est plus que l'instrument de l'oppression. Il ne reste, pour ôter cet abus funeste, que d'en détruire la cause tout à fait. Mais il est dans le cœur de l'homme de tenir aux priviléges individuels plus qu'à des avantages plus grands et plus généraux. Il n'y a qu'un patriotisme éclairé par l'expérience qui puisse apprendre à sacrifier à de plus grands biens un droit brillant devenu pernicieux par son abus, et dont cet abus est désormais inséparable. Tous les Polonois doivent sentir vivement les maux que leur a fait souffrir ce malheureux droit. S'ils aiment l'ordre et la paix, ils n'ont aucun moyen d'établir chez eux l'un et l'autre tant qu'ils y laisseront subsister ce droit, bon dans la formation du corps politique, ou quand il a toute sa perfection, mais absurde et funeste tant qu'il reste des changemens à faire; et il est impossible qu'il n'en reste pas toujours, surtout dans un grand État entouré de voisins puissans et ambitieux.

Le *liberum veto* seroit moins déraisonnable s'il tomboit uniquement sur les points fondamentaux de la constitution; mais qu'il ait lieu généralement dans toutes les délibérations des diètes, c'est ce qui ne peut s'admettre en aucune façon. C'est un vice dans la constitution polonoise que la législation et l'administration n'y soient pas assez distinguées, et que la diète exerçant le pouvoir législatif y mêle des parties d'admi-

nistration, fasse indifféremment des actes de souveraineté et de gouvernement, souvent même des actes mixtes par lesquels ses membres sont magistrats et législateurs tout à la fois.

Les changemens proposés tendent à mieux distinguer ces deux pouvoirs, et par là même à mieux marquer les bornes du *liberum veto;* car je ne crois pas qu'il soit jamais tombé dans l'esprit de personne de l'étendre aux matières de pure administration, ce qui seroit anéantir l'autorité civile et tout le gouvernement.

Par le droit naturel des sociétés, l'unanimité a été requise pour la formation du corps politique et pour les lois fondamentales qui tiennent à son existence, telles, par exemple, que la première corrigée, la cinquième, la neuvième, et l'onzième, marquées dans la pseudo-diète de 1768. Or, l'unanimité requise pour l'établissement de ces lois doit l'être de même pour leur abrogation. Ainsi voilà des points sur lesquels le *liberum veto* peut continuer de subsister; et puisqu'il ne s'agit pas de le détruire totalement, les Polonois, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la diète de 1768, devront sans peine le voir réduire et limiter dans une diète plus libre et plus légitime.

Il faut bien peser et bien méditer les points capitaux qu'on établira comme lois fondamentales, et l'on fera porter sur ces points seulement la force du *liberum veto*. De cette manière on rendra la constitution solide et ses lois irrévocables autant qu'elles peuvent l'être; car il est contre la nature du corps politique de s'imposer des lois qu'il ne puisse révoquer; mais il n'est ni contre la nature ni contre la raison qu'il ne puisse révoquer ces lois qu'avec la même solennité qu'il mit à les établir. Voilà toute la chaîne qu'il peut se donner pour l'avenir. C'en est assez et pour affermir la constitution, et pour contenter l'amour des Polonois pour le *liberum veto*, sans s'exposer dans la suite aux abus qu'il a fait naître.

Quant à ces multitudes d'articles qu'on a mis ridiculement au nombre des lois fondamentales, et qui font seulement le corps de la législation, de même que tous ceux qu'on range sous le titre de matières d'État, ils sont sujets, par la vicissitude des choses, à des variations indispensables qui ne permettent pas d'y requérir l'unanimité. Il est encore absurde que, dans quelque cas que ce puisse être, un membre de la diète en puisse arrêter l'activité, et que la retraite ou la protestation d'un nonce ou de plusieurs puisse dissoudre l'assemblée, et casser ainsi l'autorité souveraine. Il faut abolir ce droit barbare, et décerner peine capitale contre quiconque seroit tenté de s'en prévaloir. S'il y avoit des cas de protestation contre la diète, ce qui ne peut être tant qu'elle sera libre et complète, ce seroit aux palatinats et diétines que ce droit pourroit être conféré, mais jamais à des nonces qui, comme membres de la diète, ne doivent avoir sur elle aucun degré d'autorité ni récuser ses décisions.

Entre le *veto*, qui est la plus grande force individuelle que puissent avoir les membres de la souveraine puissance, et qui ne doit avoir lieu que pour les lois véritablement fondamentales, et la pluralité, qui est la moindre et qui se rapporte aux matières de simple administration, il y

a différentes proportions sur lesquelles on peut déterminer la prépondérance des avis en raison de l'importance des matières. Par exemple, quand il s'agira de législation, l'on peut exiger les trois quarts au moins des suffrages, les deux tiers dans les matières d'État, la pluralité seulement pour les élections et autres affaires courantes momentanées. Ceci n'est qu'un exemple pour expliquer mon idée, et non une proportion que je détermine.

Dans un État tel que la Pologne, où les âmes ont encore un grand ressort, peut-être eût-on pu conserver dans son entier ce beau droit du *liberum veto* sans beaucoup de risque, et peut-être même avec avantage pourvu qu'on eût rendu ce droit dangereux à exercer, et qu'on y eût attaché de grandes conséquences pour celui qui s'en seroit prévalu; car il est, j'ose le dire, extravagant que celui qui rompt ainsi l'activité de la diète, et laisse l'État sans ressource, s'en aille jouir chez lui tranquillement et impunément de la désolation publique qu'il a causée.

Si donc, dans une résolution presque unanime, un seul opposant conservoit le droit de l'annuler, je voudrois qu'il répondît de son opposition sur sa tête, non-seulement à ses constituans dans la diétine post-comitiale, mais ensuite à toute la nation dont il a fait le malheur Je voudrois qu'il fût ordonné par la loi que six mois après son opposition il seroit jugé solennellement par un tribunal extraordinaire établi pour cela seul, composé de tout ce que la nation a de plus sage, de plus illustre, et de plus respecté, et qui ne pourroit le renvoyer simplement absous, mais seroit obligé de le condamner à mort sans aucune grâce, ou de lui décerner une récompense et des honneurs publics pour toute sa vie, sans pouvoir jamais prendre aucun milieu entre ces deux alternatives.

Des établissemens de cette espèce, si favorables à l'énergie du courage et à l'amour de la liberté, sont trop éloignés de l'esprit moderne pour qu'on puisse espérer qu'ils soient adoptés ni goûtés; mais ils n'étoient pas inconnus aux anciens; et c'est par là que leurs instituteurs savoient élever les âmes et les enflammer au besoin d'un zèle vraiment héroïque. On a vu, dans des républiques où régnoient des lois plus dures encore, de généreux citoyens se dévouer à la mort dans le péril de la patrie pour ouvrir un avis qui pût la sauver. Un *veto* suivi du même danger peut sauver l'État dans l'occasion, et n'y sera jamais fort à craindre.

Oserois-je parler ici des confédérations, et n'être pas de l'avis des savans? Ils ne voient que le mal qu'elles font; il faudroit voir aussi celui qu'elles empêchent. Sans contredit la confédération est un État violent dans la république; mais il est des maux extrêmes qui rendent les remèdes violens nécessaires, et dont il faut tâcher de guérir à tout prix. La confédération est en Pologne ce qu'étoit la dictature chez les Romains. L'une et l'autre font taire les lois dans un péril pressant, mais avec cette grande différence, que la dictature, directement contraire à la législation romaine et à l'esprit du gouvernement, a fini par le détruire, et que les confédérations, au contraire, n'étant qu'un moyen de raffermir et rétablir la constitution ébranlée par de grands

efforts, peuvent tendre et renforcer le ressort relâché de l'État sans pouvoir jamais le briser. Cette forme fédérative, qui peut-être dans son origine eut une cause fortuite, me paroît être un chef-d'œuvre de politique. Partout où la liberté règne, elle est incessamment attaquée, et très-souvent en péril. Tout État libre où les grandes crises n'ont pas été prévues est à chaque orage en danger de périr. Il n'y a que les Polonois qui de ces crises mêmes aient su tirer un nouveau moyen de maintenir la constitution. Sans les confédérations, il y a longtemps que la république de Pologne ne seroit plus, et j'ai grand'peur qu'elle ne dure pas longtemps après elles, si l'on prend le parti de les abolir. Jetez les yeux sur ce qui vient de se passer. Sans les confédérations l'État étoit subjugué, la liberté étoit pour jamais anéantie. Voulez-vous ôter à la république la ressource qui vient de la sauver?

Et qu'on ne pense pas que, quand le *liberum veto* sera aboli et la pluralité rétablie, les confédérations deviendront inutiles, comme si tout leur avantage consistoit dans cette pluralité. Ce n'est pas la même chose. La puissance exécutive attachée aux confédérations leur donnera toujours, dans les besoins extrêmes, une vigueur, une activité, une célérité que ne peut avoir la diète, forcée à marcher à pas plus lents, avec plus de formalités, et qui ne peut faire un seul mouvement irrégulier sans renverser la constitution.

Non, les confédérations sont le bouclier, l'asile, le sanctuaire de cette constitution. Tant qu'elles subsisteront, il me paroît impossible qu'elle se détruise. Il faut les laisser, mais il faut les régler. Si tous les abus étoient ôtés, les confédérations deviendroient presque inutiles. La réforme de votre gouvernement doit opérer cet effet. Il n'y aura plus que les entreprises violentes qui mettent dans la nécessité d'y recourir; mais ces entreprises sont dans l'ordre des choses qu'il faut prévoir. Au lieu donc d'abolir les confédérations, déterminez les cas où elles peuvent légitimement avoir lieu, et puis réglez-en bien la forme et l'effet, pour leur donner une sanction légale autant qu'il est possible, sans gêner leur formation ni leur activité. Il y a même de ces cas où, par le seul fait, toute la Pologne doit être à l'instant confédérée, comme, par exemple, au moment où, sous quelque prétexte que ce soit et hors le cas d'une guerre ouverte, des troupes étrangères mettent le pied dans l'État; parce qu'enfin, quel que soit le sujet de cette entrée, et le gouvernement même y eût-il consenti, confédération chez soi n'est pas hostilité chez les autres. Lorsque, par quelque obstacle que ce puisse être, la diète est empêchée de s'assembler au temps marqué par la loi, lorsqu'à l'instigation de qui que ce soit on fait trouver des gens de guerre au temps et au lieu de son assemblée, ou que sa forme est altérée, ou que son activité est suspendue, ou que sa liberté est gênée en quelque façon que ce soit, dans tous ces cas la confédération générale doit exister par le seul fait: les assemblées et signatures particulières n'en sont que des branches; et tous les maréchaux en doivent être subordonnés à celui qui aura été nommé le premier.

Chap. X. — *Administration.*

Sans entrer dans des détails d'administration pour lesquels les connoissances et les vues me manquent également, je risquerai seulement sur les deux parties des finances et de la guerre quelques idées que je dois dire, puisque je les crois bonnes, quoique presque assuré qu'elles ne seront pas goûtées : mais avant tout je ferai sur l'administration de la justice une remarque qui s'éloigne un peu moins de l'esprit du gouvernement polonois.

Les deux états d'homme d'épée et d'homme de robe étoient inconnus des anciens. Les citoyens n'étoient par métier ni soldats, ni juges, ni prêtres; ils étoient tout par devoir. Voilà le vrai secret de faire que tout marche au but commun, d'empêcher que l'esprit d'état ne s'enracine dans les corps aux dépens du patriotisme, et que l'hydre de la chicane ne dévore une nation. La fonction de juge, tant dans les tribunaux suprêmes que dans les justices terrestres, doit être un état passager d'épreuves sur lequel la nation puisse apprécier le mérite et la probité d'un citoyen pour l'élever ensuite aux postes plus éminens dont il est trouvé capable. Cette manière de s'envisager eux-mêmes ne peut que rendre les juges très-attentifs à se mettre à l'abri de tout reproche, et leur donner généralement toute l'attention et toute l'intégrité que leur place exige. C'est ainsi que dans les beaux temps de Rome on passoit par la préture pour arriver au consulat. Voilà le moyen qu'avec peu de lois claires et simples, même avec peu de juges, la justice soit bien administrée, en laissant aux juges le pouvoir de les interpréter et d'y suppléer au besoin par les lumières naturelles de la droiture et du bon sens Rien de plus puéril que les précautions prises sur ce point par les Anglois. Pour ôter les jugemens arbitraires, ils se sont soumis à mille jugemens iniques et même extravagans : des nuées de gens de loi les dévorent, d'éternels procès les consument; et avec la folle idée de vouloir tout prévoir, ils ont fait de leurs lois un dédale immense où la mémoire et la raison se perdent également.

Il faut faire trois codes : l'un politique, l'autre civil, et l'autre criminel; tous trois clairs, courts et précis autant qu'il sera possible. Ces codes seront enseignés non-seulement dans les universités, mais dans tous les colléges, et l'on n'a pas besoin d'autres corps de droit. Toutes les règles du droit naturel sont mieux gravées dans les cœurs des hommes que dans tout le fatras de Justinien : rendez-les seulement honnêtes et vertueux, et je vous réponds qu'ils sauront assez de droit. Mais il faut que tous les citoyens, et surtout les hommes publics, soient instruits des lois positives de leur pays et des règles particulières sur lesquelles ils sont gouvernés. Ils les trouveront dans ces codes qu'ils doivent étudier; et tous les nobles, avant d'être inscrits dans le livre d'or qui doit leur ouvrir l'entrée d'une diétine, doivent soutenir sur ces codes, et en particulier sur le premier, un examen qui ne soit pa une simple formalité, et sur lequel, s'ils ne sont pas suffisamment instruits, ils seront renvoyés jusqu'à ce qu'ils le soient mieux. A l'égard du droit romain et des coutumes, tout cela, s'il existe, doit être ôté

des écoles et des tribunaux. On n'y doit connoître d'autre autorité que les lois de l'État; elles doivent être uniformes dans toutes les provinces, pour tarir une source de procès; et les questions qui n'y seront pas décidées doivent l'être par le bon sens et l'intégrité des juges. Comptez que quand la magistrature ne sera pour ceux qui l'exercent qu'un état d'épreuve pour monter plus haut, cette autorité n'aura pas en eux l'abus qu'on en pourroit craindre, ou que, si cet abus a lieu, il sera toujours moindre que celui de ces foules de lois qui souvent se contredisent, dont le nombre rend les procès éternels, et dont le conflit rend également les jugemens arbitraires.

Ce que je dis ici des juges doit s'entendre à plus forte raison des avocats. Cet état si respectable en lui-même se dégrade et s'avilit sitôt qu'il devient un métier. L'avocat doit être le premier juge de son client et le plus sévère : son emploi doit être, comme il étoit à Rome, et comme il est encore à Genève, le premier pas pour arriver aux magistratures; et en effet les avocats sont fort considérés à Genève, et méritent de l'être. Ce sont des postulans pour le conseil, très-attentifs à ne rien faire qui leur attire l'improbation publique. Je voudrois que toutes les fonctions publiques menassent ainsi de l'une à l'autre, afin que nul ne s'arrangeant pour rester dans la sienne ne s'en fît un métier lucratif et ne se mît au-dessus du jugement des hommes. Ce moyen rempliroit parfaitement le vœu de faire passer les enfans des citoyens opulens par l'état d'avocat, ainsi rendu honorable et passager. Je développerai mieux cette idée dans un moment.

Je dois dire en passant, puisque cela me vient à l'esprit, qu'il est contre le système d'égalité dans l'ordre équestre d'y établir des substitutions et des majorats. Il faut que la législation tende toujours à diminuer la grande inégalité de fortune et de pouvoir qui met trop de distance entre les seigneurs et les simples nobles, et qu'un progrès naturel tend toujours à augmenter. A l'égard du cens par lequel on fixeroit la quantité de terre qu'un noble doit posséder pour être admis aux diétines, voyant à cela du bien et du mal, et ne connoissant pas assez le pays pour comparer les effets, je n'ose absolument décider cette question. Sans contredit il seroit à désirer qu'un citoyen ayant voix dans un palatinat y possédât quelques terres, mais je n'aimerois pas trop qu'on en fixât la quantité : en comptant les possessions pour beaucoup de choses, faut-il donc tout à fait compter les hommes pour rien? Eh quoi! parce qu'un gentilhomme aura peu ou point de terres, cesse-t-il pour cela d'être libre et noble? et sa pauvreté seule est-elle un crime assez grave pour lui faire perdre son droit de citoyen?

Au reste, il ne faut jamais souffrir qu'aucune loi tombe en désuétude. Fût-elle indifférente, fût-elle mauvaise, il faut l'abroger formellement, ou la maintenir en vigueur. Cette maxime, qui est fondamentale, obligera de passer en revue toutes les anciennes lois, d'en abroger beaucoup, et de donner la sanction la plus sévère à celles qu'on voudra conserver. On regarde en France comme une maxime d'État de fermer les yeux sur beaucoup de choses : c'est à quoi le despotisme oblige toujours; mais, dans un gouvernement libre, c'est le moyen d'énerver la

législation et d'ébranler la constitution. Peu de lois, mais bien digérées, et surtout bien observées. Tous les abus qui ne sont pas défendus sont encore sans conséquence : mais qui dit une loi dans un État libre dit une chose devant laquelle tout citoyen tremble, et le roi tout le premier. En un mot, souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois ; car, quand une fois ce ressort est usé, l'État est perdu sans ressource.

Chap. XI. — *Système économique.*

Le choix du système économique que doit adopter la Pologne dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyans, brillans, redoutables, et influer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie, ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finances qui fasse bien circuler l'argent, qui par là le multiplie, qui vous en procure beaucoup ; travaillez à le rendre très-nécessaire, afin de tenir le peuple dans une grande dépendance, et pour cela, fomentez le luxe matériel, et le luxe de l'esprit, qui en est inséparable. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage : mais on vous comptera parmi les grandes puissances de l'Europe ; vous entrerez dans tous les systèmes politiques ; dans toutes les négociations on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités ; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés : si le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennes possessions, peut-être en conquérir de nouvelles, et puis dire comme Pyrrhus ou comme les Russes, c'est-à-dire comme les enfans : « Quand tout le monde sera à moi, je mangerai bien du sucre. »

Mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible et sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, qui se suffit à elle-même et qui est heureuse ; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition ; former des âmes courageuses et désintéressées ; appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie ; rendre l'argent méprisable et, s'il se peut inutile, chercher, trouver, pour opérer de grandes choses, des ressorts plus puissans et plus sûrs. Je conviens qu'en suivant cette route vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits ; que les philosophes ne vous encenseront pas, que les poëtes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous ; peut-être même affectera-t-on de vous dédaigner : mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la justice et dans la liberté ; mais on ne vous cherchera pas querelle ; on vous craindra sans en faire semblant, et je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront

beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas surtout d'allier ces deux projets, ils sont trop contradictoires; et vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, et, si vous préférez le premier parti, cessez ici de me lire; car, de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second.

Il y a sans contredit d'excellentes vues économiques dans les papiers qui m'ont été communiqués. Le défaut que j'y vois est d'être plus favorables à la richesse qu'à la prospérité. En fait de nouveaux établissemens, il ne faut pas se contenter d'en voir l'effet immédiat; il faut encore en bien prévoir les conséquences éloignées, mais nécessaires. Le projet, par exemple, pour la vente des starosties[1] et pour la manière d'en employer le produit me paroît bien entendu et d'une exécution facile dans le système établi dans toute l'Europe de tout faire avec de l'argent. Mais ce système est-il bon en lui-même, et va-t-il bien à son but? Est-il sûr que l'argent soit le nerf de la guerre? Les peuples riches ont toujours été battus et conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon gouvernement? Les systèmes de finances sont modernes. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les gouvernemens anciens ne connoissoient pas même ce mot de *finance*, et ce qu'ils faisoient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes, et le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonois, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos blés que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence; soyez mieux que pécunieux, soyez riches : cultivez bien vos champs, sans vous soucier du reste; bientôt vous moissonnerez de l'or, et plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile et le vin qui vous manquent, puisqu'à cela près la Pologne abonde ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux et libres, ce sont des têtes, des cœurs et des bras qu'il vous faut; c'est là ce qui fait la force d'un État et la prospérité d'un peuple. Les systèmes de finances font des âmes vénales; et dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. L'emploi de l'argent se dévoie et se cache; il est destiné à une chose et employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner; et que sont tous les surveillans qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? S'il n'y avoit que des richesses publiques et manifestes, si la marche de l'or laissoit une marque ostensible et ne pouvoit se cacher, il n'y auroit point d'expédient plus commode pour acheter des services, du courage, de la fidélité, des vertus; mais vu sa circulation secrète, il est plus commode encore pour faire des pillards et des traîtres, pour mettre à l'enchère le bien public et la liberté. En un mot, l'argent est à la fois le ressort le plus foible et le

1. Voyez la *Notice préliminaire*. On comptoit, tant en Pologne que dans le duché de Lithuanie, près de cinq cents domaines de cette espèce, et il y en avoit dont le revenu s'élevoit jusqu'à 60 000 francs (Éd.)

plus vain que je connoisse pour faire marcher à son but la machine politique, le plus fort et le plus sûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le sais; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, et même, je le répète avec confiance et le soutiendrai toujours, le moindre et le plus foible aux yeux de qui connoît bien le cœur humain. Il est naturellement dans tous les cœurs de grandes passions en réserve; quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a énervé, étouffé toutes les autres, qu'il falloit exciter et développer. L'avare n'a point proprement de passion qui le domine; il n'aspire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomenter et les contenter directement sans cette ressource; bientôt elle perdra tout son prix.

Les dépenses publiques sont inévitables, j'en conviens encore; faites-les avec toute autre chose qu'avec de l'argent. De nos jours encore on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'État ne paye presque rien en argent. Il en faut, dira-t-on, pour le payement des troupes. Cet article aura sa place dans un moment. Cette manière de payement n'est pas sans inconvénient; il y a de la perte, du gaspillage: l'administration de ces sortes de biens est plus embarrassante; elle déplaît surtout à ceux qui en sont chargés, parce qu'ils y trouvent moins à faire leur compte. Tout cela est vrai; mais que le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve! Un homme voudroit malverser qu'il ne le pourroit pas, du moins sans qu'il y parût. On m'objectera les baillis de quelques cantons suisses; mais d'où viennent leurs vexations? des amendes pécuniaires qu'ils imposent. Ces amendes arbitraires sont un grand mal déjà par elles-mêmes; cependant, s'ils ne les pouvoient exiger qu'en denrées, ce ne seroit presque rien. L'argent extorqué se cache aisément, des magasins ne se cacheroient pas de même. Cherchez en tout pays, en tout gouvernement et par toute terre, vous n'y trouverez pas un grand mal en morale et en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui règne en Suisse rend la parcimonie aisée dans l'administration, au lieu que tant de puissantes maisons et de grands seigneurs qui sont en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses et des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands seigneurs sont riches par leurs patrimoines, et leurs dépenses seront moindres quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'État, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures, qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse, qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La république, en graduant et distribuant à propos ces récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, et qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez

un peuple qui a de l'honneur ; et plût à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource ! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein de distinctions possibles pour la vertu !

Au défaut de n'être pas dignes d'elle, les récompenses pécuniaires joignent celui de n'être pas assez publiques, de ne parler pas sans cesse aux yeux et aux cœurs, de disparoître aussitôt qu'elles sont accordées, et de ne laisser aucune trace visible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrois que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques, se marquassent par des signes extérieurs ; qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito;* que les marques de son rang ou de sa dignité le suivissent partout, afin que le peuple le respectât toujours, et qu'il se respectât toujours lui-même ; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence ; qu'un riche qui n'est que riche, sans cesse offusqué par des citoyens titrés et pauvres, ne trouvât ni considération ni agrément dans sa patrie ; qu'il fût forcé de la servir pour y briller, d'être intègre par ambition, et d'aspirer malgré sa richesse à des rangs où la seule approbation publique mène, et d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richesses, et comment on fait des hommes qui ne sont point à vendre. J'insiste beaucoup sur ce point, bien persuadé que vos voisins, et surtout les Russes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, et que la grande affaire de votre gouvernement est de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de capucins, je réponds d'abord que ce n'est là qu'un argument à la françoise, et que plaisanter n'est pas raisonner. Je réponds encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au delà de mes intentions et de la raison ; que mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces, mais seulement de la ralentir, et de prouver surtout combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finance et d'argent. Lycurgue, pour déraciner la cupidité dans Sparte, n'anéantit pas la monnoie, mais il en fit une de fer. Pour moi, je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins nécessaires, et faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux. Au fond, l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe ; ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les Anglois, au milieu de tout leur or, n'étoient pas en détail moins nécessiteux que les autres peuples. Et que m'importe, après tout, d'avoir cent guinées au lieu de dix, si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée ? La richesse pécuniaire n'est que relative, et, selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature ; car, comme immédiatement utiles à l'homme, ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple anglois est plus riche que les autres peuples : mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple, celui qui a plus d'argent a de l'avantage ; mais cela ne fait rien

au sort des particuliers, et ce n'est pas là que gît la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture et les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne seroit que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable et agréable. Établissez les manufactures de première nécessité; multipliez sans cesse vos blés et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui, par les monopoles multipliés, va manquer au reste de l'Europe, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin Au delà de ce produit nécessaire et sûr, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir; sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrois faire régner dans votre système économique : peu songer à l'étranger, peu vous soucier du commerce, mais multiplier chez vous autant qu'il est possible et la denrée et les consommateurs. L'effet infaillible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendians ni millionnaires. Le luxe et l'indigence disparaîtront ensemble insensiblement; et les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, et des vices attachés à la misère, mettront leurs soins et leur gloire à bien servir la patrie, et trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrois qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que leurs bourses; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'État, se fissent par des corvées et non point à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse, et surtout celle dont on peut le moins abuser : car l'argent disparoît en sortant des mains qui le payent; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés, et l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je sais que cette méthode est impraticable où règnent le luxe, le commerce et les arts : mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles : c'est une raison de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux starosties, et je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profit du trésor public est bon et bien entendu, quant à son objet économique : mais quant à l'objet politique et moral, ce projet est si peu de mon goût, que, si les starosties étoient vendues, je voudrois qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires et récompenses de ceux qui serviroient la patrie ou qui auroient bien mérité d'elle. En un mot, je voudrois, s'il étoit possible, qu'il n'y eût point de trésor public, et que le fisc ne connût pas même les payemens en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible; mais l'esprit du gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle, et rien n'est plus contraire à cet esprit que la vente dont il s'agit. La république en seroit plus riche, il est vrai; mais le ressort du gouvernement en seroit plus foible en proportion.

J'avoue que la régie des biens publics en deviendroit plus difficile, et surtout moins agréable aux régisseurs, quand tous ces biens seront en

nature et point en argent : mais il faut faire alors de cette régie et de son inspection autant d'épreuves de bon sens, de vigilance, et surtout d'intégrité, pour parvenir à des places plus éminentes. On ne fera qu'imiter à cet égard l'administration municipale établie à Lyon, où il faut commencer par être administrateur de l'Hôtel-Dieu pour parvenir aux charges de la ville, et c'est sur la manière dont on s'acquitte de celle-là qu'on fait juger si l'on est digne des autres. Il n'y avoit rien de plus intègre que les questeurs des armées romaines, parce que la questure étoit le premier pas pour arriver aux charges curules. Dans les places qui peuvent tenter la cupidité, il faut faire en sorte que l'ambition la réprime. Le plus grand bien qui résulte de là n'est pas l'épargne des friponneries; mais c'est de mettre en honneur le désintéressement, et de rendre la pauvreté respectable quand elle est le fruit de l'intégrité.

Les revenus de la république n'égalent pas sa dépense; je le crois bien : les citoyens ne veulent rien payer du tout. Mais des hommes qui veulent être libres ne doivent pas être esclaves de leur bourse; et où est l'État où la liberté ne s'achète pas, et même très-cher? On me citera la Suisse; mais, comme je l'ai déjà dit, dans la Suisse les citoyens remplissent eux-mêmes les fonctions que partout ailleurs ils aiment mieux payer pour les faire remplir par d'autres. Ils sont soldats, officiers, magistrats, ouvriers : ils sont tout pour le service de l'État; et, toujours prêts à payer de leur personne, ils n'ont pas besoin de payer encore de leur bourse. Quand les Polonois voudront en faire autant, ils n'auront pas plus besoin d'argent que les Suisses; mais si un grand État refuse de se conduire sur les maximes des petites républiques, il ne faut pas qu'il en recherche les avantages, ni qu'il veuille l'effet en rejetant les moyens de l'obtenir. Si la Pologne étoit, selon mon désir, une confédération de trente-trois petits États, elle réuniroit la force des grandes monarchies et la liberté des petites républiques; mais il faudroit pour cela renoncer à l'ostentation, et j'ai peur que cet article ne soit le plus difficile.

De toutes les manières d'asseoir un impôt, la plus commode et celle qui coûte le moins de frais est sans contredit la capitation; mais c'est aussi la plus forcée, la plus arbitraire, et c'est sans doute pour cela que Montesquieu la trouve servile, quoiqu'elle ait été la seule pratiquée par les Romains, et qu'elle existe encore en ce moment en plusieurs républiques, sous d'autres noms à la vérité, comme à Genève, où l'on appelle cela *payer les gardes*, et où les seuls citoyens et bourgeois payent cette taxe, tandis que les habitans et natifs en payent d'autres : ce qui est exactement le contraire de l'idée de Montesquieu.

Mais comme il est injuste et déraisonnable d'imposer les gens qui n'ont rien, les impositions réelles valent toujours mieux que les personnelles : seulement il faut éviter celles dont la perception est difficile et coûteuse, et celles surtout qu'on élude par la contrebande, qui fait des non-valeurs, remplit l'État de fraudeurs et de brigands, corrompt la fidélité des citoyens. Il faut que l'imposition soit si bien proportionnée, que l'embarras de la fraude en surpasse le profit. Ainsi jamais

d'impôts sur ce qui se cache aisément, comme la dentelle et les bijoux; il vaut mieux défendre de les porter que de les entrer. En France on excite à plaisir la tentation de la contrebande, et cela me fait croire que la ferme trouve son compte à ce qu'il y ait des contrebandiers. Ce système est abominable et contraire à tout bon sens. L'expérience apprend que le papier timbré est un impôt singulièrement onéreux aux pauvres, gênant pour le commerce, qui multiplie extrêmement les chicanes, et fait beaucoup crier le peuple partout où il est établi : je ne conseillerois pas d'y penser. Celui sur les bestiaux me paroît beaucoup meilleur, pourvu qu'on évite la fraude, car toute fraude possible est toujours une source de maux; mais il peut être onéreux aux contribuables en ce qu'il faut le payer en argent, et le produit des contributions de cette espèce est trop sujet à être dévoyé de sa destination.

L'impôt le meilleur, à mon avis, le plus naturel, et qui n'est point sujet à la fraude, est une taxe proportionnelle sur les terres, et sur toutes les terres sans exception, comme l'ont proposée le maréchal de Vauban et l'abbé de Saint-Pierre; car enfin c'est ce qui produit qui doit payer. Tous les biens royaux, terrestres, ecclésiastiques et en roture doivent payer également, c'est-à-dire proportionnellement à leur étendue et à leur produit, quel qu'en soit le propriétaire. Cette imposition paroîtroit demander une opération préliminaire qui seroit longue et coûteuse, savoir un cadastre général. Mais cette dépense peut très-bien s'éviter, et même avec avantage, en asseyant l'impôt non sur la terre directement, mais sur son produit, ce qui seroit encore plus juste; c'est-à-dire en établissant, dans la proportion qui seroit jugée convenable, une dîme qui se lèveroit en nature sur la récolte, comme la dîme ecclésiastique; et, pour éviter l'embarras des détails et des magasins, on affermeroit ces dîmes à l'enchère, comme font les curés; en sorte que les particuliers ne seroient tenus de payer la dîme que sur leur récolte, et ne la payeroient de leur bourse que lorsqu'ils l'aimeroient mieux ainsi, sur un tarif réglé par le gouvernement. Ces fermes réunies pourroient être un objet de commerce, par le débit des denrées qu'elles produiroient, et qui pourroient passer à l'étranger par la voie de Dantzick ou de Riga. On éviteroit encore par là tous les frais de perception et de régie, toutes ces nuées de commis et d'employés si odieux au peuple, si incommodes au public; et, ce qui est le plus grand point, la république auroit de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner : car je ne répéterai jamais assez que ce qui rend la taille et tous les impôts onéreux au cultivateur, est qu'ils sont pécuniaires, et qu'il est premièrement obligé de vendre pour parvenir à payer.

Chap. XII. — *Système militaire.*

De toutes les dépenses de la république, l'entretien de l'armée de la couronne est la plus considérable, et certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte. Il faut pourtant, va-t-on dire aussitôt, des troupes pour garder l'État. J'en conviendrois, si ces troupes le gardoient en effet; mais je ne vois pas que

cette armée l'ait jamais garanti d'aucune invasion, et j'ai grand'peur qu'elle ne l'en garantisse pas plus dans la suite.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très-peu de temps, surtout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la laisseroit pas faire; et si, avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle vouloit mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins, attentifs à la prévenir, l'écraseroient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation polonoise est différente de naturel, de gouvernement, de mœurs, de langage, non-seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrois qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fût toujours elle et non pas une autre. C'est alors seulement qu'elle sera tout ce qu'elle peut être, et qu'elle tirera de son sein toutes les ressources qu'elle peut avoir. La plus inviolable loi de la nature est la loi du plus fort. Il n'y a point de législation, point de constitution qui puisse exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invasions d'un voisin plus fort que vous, c'est chercher une chimère. C'en seroit une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes et vous donner une force offensive; elle est incompatible avec la forme de votre gouvernement. Quiconque veut être libre ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par nécessité, et, pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. La guerre étoit un remède nécessaire au vice de leur constitution. Toujours attaqués et toujours vainqueurs, ils étoient le seul peuple discipliné parmi des barbares, et devinrent les maîtres du monde en se défendant toujours. Votre position est si différente, que vous ne sauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offensive; de longtemps vous n'aurez la défensive; mais vous aurez bientôt, ou, pour mieux dire, vous avez déjà la force conservatrice, qui, même subjugués, vous garantira de la destruction, et conservera votre gouvernement et votre liberté dans son seul et vrai sanctuaire, qui est le cœur des Polonois.

Les troupes réglées, peste et dépopulation de l'Europe, ne sont bonnes qu'à deux fins : ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour enchaîner et asservir les citoyens. Ces deux fins vous sont également étrangères : renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'État ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais; mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le système militaire des Romains; tel est aujourd'hui celui des Suisses; tel doit être celui de tout État libre, et surtout de la Pologne. Hors d'état de solder une armée suffisante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au besoin cette armée dans ses habitans. Un bonne milice, une véritable milice bien exercée, est seule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chose à la ré-

publique, sera toujours prête à la servir, et la servira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux son propre bien que celui d'autrui.

M. le comte de Wielhorski propose de lever un régiment par palatinat, et de l'entretenir toujours sur pied. Ceci suppose qu'on licencieroit l'armée de la couronne, ou du moins l'infanterie; car je crois que l'entretien de ces trente-trois régimens surchargeroit trop la république si elle avoit, outre cela, l'armée de la couronne à payer. Ce changement auroit son utilité, et me paroît facile à faire, mais il peut devenir onéreux encore, et l'on préviendra difficilement les abus. Je ne serois pas d'avis d'éparpiller les soldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs et villages; cela seroit pour eux une mauvaise discipline. Les soldats, surtout ceux qui sont tels par métier, ne doivent jamais être livrés seuls à leur propre conduite, et bien moins chargés de quelque inspection sur les citoyens. Ils doivent toujours marcher et séjourner en corps : toujours subordonnés et surveillés, ils ne doivent être que des instrumens aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inspection qu'on les chargeât, il en résulteroit des violences, des vexations, des abus sans nombre; les soldats et les habitans deviendroient ennemis les uns des autres : c'est un malheur attaché partout aux troupes réglées : ces régimens toujours subsistans en prendroient l'esprit, et jamais cet esprit n'est favorable à la liberté. La république romaine fut détruite par ses légions, quand l'éloignement de ses conquêtes la força d'en avoir toujours sur pied. Encore une fois, les Polonois ne doivent point jeter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait, même de bien. Ce bien, relatif à des constitutions toutes différentes, seroit un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur est convenable, et non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées, cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquêtes, n'établiroit-on pas en Pologne une véritable milice, exactement comme elle est établie en Suisse, où tout habitant est soldat, mais seulement quand il faut l'être? La servitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme sitôt les paysans : les armes dans des mains serviles seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'État; mais, en attendant que l'heureux moment de les affranchir soit venu, la Pologne fourmille de villes, et leurs habitans enrégimentés pourroient fournir au besoin des troupes nombreuses dont, hors le temps de ce même besoin, l'entretien ne coûteroit rien à l'État. La plupart de ses habitans, n'ayant point de terres, payeroient ainsi leur contingent en service, et ce service pourroit aisément être distribué de manière à ne leur être point onéreux, quoiqu'ils fussent suffisamment exercés.

En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme, qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre, et de tout l'équipage d'un fantassin; et il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches et les jours de fêtes, on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles, d'abord par petites escouades, ensuite par compagnies, puis par régimens, jusqu'à ce que, leur tour étant venu, ils se rassemblent en campagne, et forment successivement

de petits camps, dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne sortent pas du lieu de leur demeure, peu ou point détournés de leurs travaux, ils n'ont aucune paye; mais sitôt qu'ils marchent en campagne, ils ont le pain de munition et sont à la solde de l'État; et il n'est permis à personne d'envoyer un autre homme à sa place, afin que chacun soit exercé lui-même et que tous fassent le service. Dans un État tel que la Pologne, on peut tirer de ses vastes provinces de quoi remplacer aisément l'armée de la couronne par un nombre suffisant de milice toujours sur pied, mais qui, changeant au moins tous les ans, et prise par petits détachemens sur tous les corps, seroit peu onéreuse aux particuliers, dont le tour viendroit à peine de douze à quinze ans une fois. De cette manière, toute la nation seroit exercée, on auroit une belle et nombreuse armée toujours prête au besoin, et qui coûteroit beaucoup moins, surtout en temps de paix, que ne coûte aujourd'hui l'armée de la couronne.

Mais, pour bien réussir dans cette opération, il faudroit commencer par changer sur ce point l'opinion publique sur un État qui change en effet du tout en tout, et faire qu'on ne regardât plus en Pologne un soldat comme un bandit qui, pour vivre, se vend à cinq sous par jour, mais comme un citoyen qui sert la patrie et qui est à son devoir. Il faut remettre cet État dans le même honneur où il étoit jadis, et où il est encore en Suisse et à Genève, où les meilleurs bourgeois sont aussi fiers à leur corps et sous les armes qu'à l'hôtel de ville et au conseil souverain. Pour cela, il importe que dans le choix des officiers on n'ait aucun égard au rang, au crédit et à la fortune, mais uniquement à l'expérience et aux talens. Rien n'est plus aisé que de jeter sur le bon maniement des armes un point d'honneur qui fait que chacun s'exerce avec zèle pour le service de la patrie aux yeux de sa famille et des siens; zèle qui ne peut s'allumer de même chez de la canaille enrôlée au hasard, et qui ne sent que la peine de s'exercer. J'ai vu le temps qu'à Genève les bourgeois manœuvroient beaucoup mieux que des troupes réglées; mais les magistrats, trouvant que cela jetoit dans la bourgeoisie un esprit militaire qui n'alloit pas à leurs vues, ont pris peine à étouffer cette émulation, et n'ont que trop bien réussi.

Dans l'exécution de ce projet, on pourroit, sans aucun danger, rendre au roi l'autorité militaire naturellement attachée à sa place; car il n'est pas concevable que la nation puisse être employée à s'opprimer elle-même, du moins quand tous ceux qui la composent auront part à la liberté. Ce n'est jamais qu'avec des troupes réglées et toujours subsistantes que la puissance exécutive peut asservir l'État. Les grandes armées romaines furent sans abus tant qu'elles changèrent à chaque consul; et, jusqu'à Marius, il ne vint pas même à l'esprit d'aucun d'eux qu'ils en pussent tirer aucun moyen d'asservir la république. Ce ne fût que quand le grand éloignement des conquêtes força les Romains de tenir longtemps sur pied les mêmes armées, de les recruter de gens sans aveu, et d'en perpétuer le commandement à des proconsuls, que ceux-ci commencèrent à sentir leur indépendance et à vouloir s'en servir pour établir leur pouvoir. Les armées de Sylla, de Pompée et de César

devinrent de véritables troupes réglées, qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain; et cela est si vrai que les soldats de César se tinrent très-offensés quand, dans un mécontentement réciproque, il les traita de citoyens, *quirites*. Dans le plan que j'imagine et que j'achèverai bientôt de tracer, toute la Pologne deviendra guerrière, autant pour la défense de sa liberté contre les entreprises du prince que contre celles de ses voisins; et j'oserai dire que, ce projet une fois bien exécuté, l'on pourroit supprimer la charge de grand général et la réunir à la couronne, sans qu'il en résultât le moindre danger pour la liberté, à moins que la nation ne se laissât leurrer par des projets de conquêtes, auquel cas je ne répondrois plus de rien. Quiconque veut ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par perdre la sienne : cela est vrai même pour les rois, et bien plus vrai surtout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre équestre, en qui reside véritablement la république, ne suivroit-il pas lui-même un plan pareil à celui que je propose pour l'infanterie? Établissez dans tous les palatinats des corps de cavalerie où toute la noblesse soit inscrite, et qui ait ses officiers, son état-major, ses étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses temps marqués pour s'y rassembler tous les ans; que cette brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes de mouvemens, d'évolutions, à mettre de l'ordre et de la précision dans ses manœuvres, à connoître la subordination militaire. Je ne voudrois point qu'elle imitât servilement la tactique des autres nations. Je voudrois qu'elle s'en fît une qui lui fût propre, qui développât et perfectionnât ses dispositions naturelles et nationales; qu'elle s'exerçât surtout à la vitesse et à la legereté, à se rompre, s'éparpiller, et se rassembler sans peine et sans confusion; qu'elle excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légères, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre partout, et de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter les convois, de charger des arrière-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachemens, de harceler de grands corps qui marchent et campent réunis; qu'elle prît la manière des anciens Parthes comme elle en a la valeur, et qu'elle apprît comme eux à vaincre et détruire les armées les mieux disciplinées sans jamais livrer de bataille et sans leur laisser le moment de respirer; en un mot ayez de l'infanterie, puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, et n'oubliez rien pour inventer un système qui mette tout le sort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes; elles ne conviennent point au génie polonois, et partout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans[1]. Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement

1. Cette opinion avoit été de tout temps celle des nobles polonois; ils ne pouvoient souffrir les villes fortifiées. *Fortalitia*, répétoient-ils proverbialement, *sunt frena libertatis*. (Éd.)

pour eux; elles deviendront pour vous des entraves dont vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages des postes, et ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur, sans doute; mais des chaînes permanentes en sont un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, et c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine et Crassus entrèrent aisément, mais pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitans des refuges et de grandes ressources pour échapper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne sauroit empêcher l'action brusque du fort contre le foible; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction; et quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte, mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens; et, comme Thémistocle emmenoit Athènes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses et ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, et que l'institution doit étendre et favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne, elle aura peu d'autres nations à envier.

Une seule chose suffit pour la rendre impossible à subjuguer : l'amour de la patrie et de la liberté animé par les vertus qui en sont inséparables. Vous venez d'en donner un exemple mémorable à jamais. Tant que cet amour brûlera dans les cœurs, il ne vous garantira pas peut-être d'un joug passager; mais tôt ou tard il fera son explosion, secouera le joug et vous rendra libres. Travaillez donc sans relâche, sans cesse, à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs polonois. J'ai ci-devant indiqué quelques-uns des moyens propres à cet effet : il me reste à développer ici celui que je crois être le plus fort, le plus puissant, et même infaillible dans son succès, s'il est bien exécuté : c'est de faire en sorte que tous les citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public; que nul n'avance et ne parvienne que par la faveur publique; qu'aucun poste, aucun emploi ne soit rempli que par le vœu de la nation; et qu'enfin depuis le dernier noble, depuis même le dernier manant, jusqu'au roi, s'il est possible, tous dépendent tellement de l'estime publique, qu'on ne puisse rien faire, rien acquérir, parvenir à rien sans elle. De l'effervescence excitée par cette commune émulation naîtra cette ivresse patriotique qui seule sait élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, et sans laquelle la liberté n'est qu'un vain nom et la législation qu'une chimère.

Dans l'ordre équestre, ce système est facile à établir, si l'on a soin d'y suivre partout une marche graduelle, et de n'admettre personne aux honneurs et dignités de l'État qu'il n'ait préalablement passé par les grades inférieurs, lesquels serviront d'entrée et d'épreuve pour arriver à une plus grande élévation. Puisque l'égalité parmi la noblesse est une loi fondamentale de la Pologne, la carrière des affaires publiques y

doit toujours commencer par les emplois subalternes ; c'est l'esprit de la constitution. Ils doivent être ouverts à tout citoyen que son zèle porte à s'y présenter, et qui croit se sentir en état de les remplir avec succès : mais ils doivent être le premier pas indispensable à quiconque, grand ou petit, veut avancer dans cette carrière. Chacun est libre de ne s'y pas présenter ; mais sitôt que quelqu'un y entre, il faut, à moins d'une retraite volontaire, qu'il avance, ou qu'il soit rebuté avec improbation. Il faut que, dans toute sa conduite, vu et jugé par ses concitoyens, il sache que tous ses pas sont suivis, que toutes ses actions sont pesées, et qu'on tient du bien et du mal un compte fidèle dont l'influence s'étendra sur tout le reste de sa vie.

CHAP. XIII. — *Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement.*

Voici, pour graduer cette marche, un projet que j'ai tâché d'adapter aussi bien qu'il étoit possible à la forme du gouvernement établi, réformé seulement quant à la nomination des sénateurs, de la manière et par les raisons ci-devant déduites.

Tous les membres actifs de la république, j'entends ceux qui auront part à l'administration, seront partagés en trois classes, marquées par autant de signes distinctifs que ceux qui composeront ces classes porteront sur leurs personnes. Les ordres de chevalerie, qui jadis étoient des preuves de vertu, ne sont maintenant que des signes de la faveur des rois. Les rubans et bijoux qui en sont la marque ont un air de colifichet et de parure féminine qu'il faut éviter dans notre institution. Je voudrois que les marques des trois ordres que je propose fussent des plaques de divers métaux, dont le prix matériel seroit en raison inverse du grade de ceux qui les porteroient.

Le premier pas dans les affaires publiques sera précédé d'une épreuve pour la jeunesse dans les places d'avocats, d'assesseurs, de juges même dans les tribunaux subalternes, de régisseurs de quelque portion des deniers publics, et en général dans tous les postes inférieurs qui donnent à ceux qui les remplissent occasion de montrer leur mérite, leur capacité, leur exactitude, et surtout leur intégrité. Cet état d'épreuve doit durer au moins trois ans, au bout desquels, munis des certificats de leurs supérieurs et du témoignage de la voix publique, ils se présenteront à la diétine de leur province, où, après un examen sévère de leur conduite, on honorera ceux qui en seront jugés dignes d'une plaque d'or, portant leur nom, celui de leur province, la date de leur réception, et au-dessous cette inscription en plus gros caractères : *Spes patriæ.* Ceux qui auront reçu cette plaque la porteront toujours attachée à leur bras droit ou sur leur cœur ; ils prendront le titre de *servans d'État ;* et jamais dans l'ordre équestre il n'y aura que des servans d'État qui puissent être élus nonces à la diète, députés au tribunal, commissaires à la chambre des comptes, ni chargés d'aucune fonction publique qui appartienne à la souveraineté.

Pour arriver au second grade, il sera nécessaire d'avoir été trois fois

nonce à la diète, et d'avoir obtenu chaque fois aux diétines de relation l'approbation de ses constituans : et nul ne pourra être élu nonce une seconde ou troisième fois s'il n'est muni de cet acte pour sa précédente nonciature. Le service au tribunal ou à Radom en qualité de commissaire ou de député équivaudra à une nonciature[1]; et il suffira d'avoir siégé trois fois dans ces assemblées indifféremment, mais toujours avec approbation, pour arriver de droit au second grade. En sorte que, sur les trois certificats présentés à la diète, le servant d'État qui les aura obtenus sera honoré de la seconde plaque et du titre dont elle est la marque.

Cette plaque sera d'argent, de même forme et grandeur que la précédente; elle portera les mêmes inscriptions, excepté qu'au lieu des deux mots *Spes patriæ*, on y gravera ces deux-ci, *Civis electus*. Ceux qui porteront ces plaques seront appelés *citoyens de choix*, ou simplement *élus*, et ne pourront plus être simples nonces, députés au tribunal, ni commissaires à la chambre; mais ils seront autant de candidats pour les places de sénateurs. Nul ne pourra entrer au sénat qu'il n'ait passé par ce second grade, qu'il n'en ait porté la marque : et tous les sénateurs députés, qui, selon le projet, en seront immédiatement tirés, continueront de la porter jusqu'à ce qu'ils parviennent au troisième grade.

C'est parmi ceux qui auront atteint le second que je voudrois choisir les principaux des colléges et inspecteurs de l'éducation des enfans. Ils pourroient être obligés de remplir un certain temps cet emploi avant que d'être admis au sénat, et seroient tenus de présenter à la diète l'approbation du collége des administrateurs de l'éducation : sans oublier que cette approbation, comme toutes les autres, doit toujours être visée par la voix publique, qu'on a mille moyens de consulter.

L'élection des sénateurs députés se fera dans la chambre des nonces à chaque diète ordinaire, en sorte qu'ils ne resteront que deux ans en place; mais ils pourront être continués ou élus derechef deux autres fois, pourvu que chaque fois, en sortant de place, ils aient préalablement obtenu de la même chambre un acte d'approbation semblable à celui qu'il est nécessaire d'obtenir des diétines pour être élu nonce une seconde et troisième fois : car, sans un acte pareil obtenu à chaque gestion, l'on ne parviendra plus à rien; et l'on n'aura, pour n'être pas exclu du gouvernement, que la ressource de recommencer par les grades inférieurs, ce qui doit être permis pour ne pas ôter à un citoyen

1. C'est à Radom dans la Petite Pologne que siégeoit la *Commission du trésor*, composée de membres choisis par la diète dans l'ordre équestre, et qui étoient élus pour deux ans. Les fonctions de ce tribunal étoient d'examiner les comptes du grand trésorier, ceux des préposés à la régie des domaines et des douanes, et généralement de juger toutes les affaires concernant les finances.

Il y avoit de plus deux *Grands Tribunaux*, l'un pour la Pologne, l'autre pour la Lithuanie, chargés de juger en dernière instance toutes les causes civiles et criminelles. Chacun d'eux se composoit de huit députés ecclésiastiques nommés par les chapitres, et de dix-neuf députés laïques nommés par les diétines. Leurs fonctions duroient deux ans (Éd.)

zélé, quelque faute qu'il puisse avoir commise, tout espoir de l'effacer et de parvenir. Au reste, on ne doit jamais charger aucun comité particulier d'expédier ou refuser ces certificats ou approbations; il faut toujours que ces jugemens soient portés par toute la chambre, ce qui se fera sans embarras ni perte de temps si l'on suit, pour le jugement des sénateurs députés sortant de place, la même méthode des cartons que j'ai proposée pour leur élection.

On dira peut-être ici que tous ces actes d'approbation donnés d'abord par des corps particuliers, ensuite par les diétines, et enfin par la diète, seront moins accordés au mérite, à la justice et à la vérité, qu'extorqués par la brigue et le crédit. A cela je n'ai qu'une chose à répondre. J'ai cru parler à un peuple qui, sans être exempt de vices, avoit encore du ressort et des vertus; et, cela supposé, mon projet est bon. Mais, si déjà la Pologne en est à ce point que tout y soit vénal et corrompu jusqu'à la racine, c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses lois et à conserver sa liberté; il faut qu'elle y renonce et qu'elle plie sa tête au joug. Mais revenons.

Tout sénateur député qui l'aura été trois fois avec approbation passera de droit au troisième grade le plus élevé dans l'État, et la marque lui en sera conférée par le roi sur la nomination de la diète. Cette marque sera une plaque d'acier bleu semblable aux précédentes, et portera cette inscription, *Custos legum.* Ceux qui l'auront reçue la porteront tout le reste de leur vie, à quelque poste éminent qu'ils parviennent, et même sur le trône quand il leur arrivera d'y monter.

Les palatins et grands castellans ne pourront être tirés que du corps des gardiens des lois, de la même manière que ceux-ci l'ont été des citoyens élus, c'est-à-dire par le choix de la diète; et comme ces palatins occupent les postes les plus éminens de la république, et qu'ils les occupent à vie, afin que leur émulation ne s'endorme pas dans les places où ils ne voient plus que le trône au-dessus d'eux, l'accès leur en sera ouvert, mais de manière à n'y pouvoir arriver encore que par la voix publique et à force de vertu.

Remarquons, avant que d'aller plus loin, que la carrière que je donne à parcourir aux citoyens pour arriver graduellement à la tête de la république paroît assez bien proportionnée aux mesures de la vie humaine pour que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, ayant passé la fougue de la jeunesse, puissent néanmoins être encore dans la vigueur de l'âge, et qu'après quinze ou vingt ans d'épreuve continuellement sous les yeux du public, il leur reste encore un assez grand nombre d'années à faire jouir la patrie de leurs talens, de leur expérience et de leurs vertus, et à jouir eux-mêmes, dans les premières places de l'État, du respect et des honneurs qu'ils auront si bien mérités. En supposant qu'un homme commence à vingt ans d'entrer dans les affaires, il est possible qu'à trente-cinq il soit déjà palatin; mais comme il est bien difficile et qu'il n'est pas même à propos que cette marche graduelle se fasse si rapidement, on n'arrivera guère à ce poste éminent avant la quarantaine; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un

homme d'État. Ajoutons ici que cette marche paroît appropriée, autant qu'il est possible, aux besoins du gouvernement. Dans le calcul des probabilités, j'estime qu'on aura tous les deux ans au moins cinquante nouveaux citoyens élus et vingt gardiens des lois; nombres plus que suffisans pour recruter les deux parties du sénat auxquelles mènent respectivement ces deux grades. Car on voit aisément que, quoique le premier rang du sénat soit le plus nombreux, étant à vie, il aura moins souvent des places à remplir que le second, qui, dans mon projet, se renouvelle à chaque diète ordinaire.

On a déjà vu, et l'on verra bientôt encore que je ne laisse pas oisifs les *élus* surnuméraires en attendant qu'ils entrent au sénat comme députés; pour ne pas laisser oisifs non plus les gardiens des lois, en attendant qu'ils y rentrent comme palatins ou castellans, c'est de leur corps que je formerois le collége des administrateurs de l'éducation dont j'ai parlé ci-devant. On pourroit donner pour président à ce collége le primat ou un autre évêque, en statuant au surplus qu'aucun autre ecclésiastique, fût-il évêque et sénateur, ne pourroit y être admis.

Voilà, ce me semble, une marche assez bien graduée pour la partie essentielle et intermédiaire du tout, savoir la noblesse et les magistrats; mais il nous manque encore les deux extrêmes, savoir le peuple et le roi. Commençons par le premier, jusqu'ici compté pour rien, mais qu'il importe enfin de compter pour quelque chose, si l'on veut donner une certaine force, une certaine consistance à la Pologne. Rien de plus délicat que l'opération dont il s'agit; car enfin, bien que chacun sente quel grand mal c'est pour la république que la nation soit en quelque façon renfermée dans l'ordre équestre, et que tout le reste, paysans et bourgeois, soit nul, tant dans le gouvernement que dans la législation, telle est l'antique constitution. Il ne seroit en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire, sans révolution sensible, que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie et même au gouvernement. Cela s'obtiendra par deux moyens : le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf et le roturier, n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui. Ceci demande une grande réforme dans les tribunaux, et un soin particulier pour la formation du corps des avocats.

Le second moyen, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, et aux bourgeois pour acquérir la noblesse. Quand la chose dans le fait ne seroit pas praticable, il faudroit au moins qu'on la vît telle en possibilité; mais on peut faire plus, ce me semble, et cela sans courir aucun risque. Voici, par exemple, un moyen qui me paroît mener de cette manière au but proposé.

Tous les deux ans, dans l'intervalle d'une diète à l'autre, on choisiroit dans chaque province un temps et un lieu convenables, où les *élus* de la même province qui ne seroient pas encore sénateurs députés s'assembleroient, sous la présidence d'un *custos legum* qui ne seroit pas encore sénateur à vie, dans un comité censorial ou de bienfaisance.

auquel on inviteroit, non tous les curés, mais seulement ceux qu'on jugeroit les plus dignes de cet honneur. Je crois même que cette préférence, formant un jugement tacite aux yeux du peuple, pourroit jeter aussi quelque émulation parmi les curés de village, et en garantir un grand nombre des mœurs crapuleuses auxquelles ils ne sont que trop sujets.

Dans cette assemblée, où l'on pourroit encore appeler des vieillards et notables de tous les États, on s'occuperoit à l'examen des projets d'établissemens utiles pour la province; on entendroit les rapports des curés sur l'état de leurs paroisses et des paroisses voisines, celui des notables sur l'état de la culture, sur celui des familles de leur canton; on vérifieroit soigneusement ces rapports; chaque membre du comité y ajouteroit ses propres observations, et l'on tiendroit de tout cela un fidèle registre, dont on tireroit des mémoires succincts pour les diétines.

On examineroit en détail les besoins des familles surchargées, des infirmes, des veuves, des orphelins, et l'on y pourvoiroit proportionnellement sur un fonds formé par les contributions gratuites des aisés de la province. Ces contributions seroient d'autant moins onéreuses qu'elles deviendroient le seul tribut de charité, attendu qu'on ne doit souffrir dans toute la Pologne ni mendians ni hôpitaux. Les prêtres, sans doute, crieront beaucoup pour la conservation des hôpitaux, et ces cris ne sont qu'une raison de plus pour les détruire.

Dans ce même comité, qui ne s'occuperoit jamais de punitions ni de réprimandes, mais seulement de bienfaits, de louanges et d'encouragemens, on feroit, sur de bonnes informations, des listes exactes des particuliers de tous états dont la conduite seroit digne d'honneur et de récompense[1]. Ces listes seroient envoyées au sénat et au roi pour y avoir égard dans l'occasion, et placer toujours bien leurs choix et leurs préférences; et c'est sur les indications des mêmes assemblées que seroient données, dans les colléges, par les administrateurs de l'éducation, les places gratuites dont j'ai parlé ci-devant.

Mais la principale et la plus importante occupation de ce comité seroit de dresser sur de fidèles mémoires, et sur le rapport de la voix publique bien vérifié, un rôle des paysans qui se distingueroient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin

1. Il faut, dans ces estimations, avoir beaucoup plus d'égard aux personnes qu'à quelques actions isolées. Le vrai bien se fait avec peu d'éclat. C'est par une conduite uniforme et soutenue, par des vertus privées et domestiques, par tous les devoirs de son état bien remplis, par des actions enfin qui découlent de son caractère et de ses principes, qu'un homme peut mériter des honneurs, plutôt que par quelques grands coups de théâtre qui trouvent déjà leur récompense dans l'admiration publique. L'ostentation philosophique aime beaucoup les actions d'éclat; mais tel, avec cinq ou six actions de cette espèce, bien brillantes, bien bruyantes et bien prônées, n'a pour but que de donner le change sur son compte, et d'être toute sa vie injuste et dur impunément. *Donnez-nous la monnoie des grandes actions.* Ce mot de femme est un mot très-judicieux.

de leur famille, par tous les devoirs de leur état bien remplis. Ce rôle seroit ensuite présenté à la diétine, qui y choisiroit un nombre fixé par la loi pour être affranchi et qui pourvoiroit par des moyens convenus, au dédommagement des patrons, en les faisant jouir d'exemptions, de prérogatives, d'avantages enfin proportionnés au nombre de leurs paysans qui auroient été trouvés dignes de la liberté : car il faudroit absolument faire en sorte qu'au lieu d'être onéreux au maître, l'affranchissement du serf lui devînt honorable et avantageux; bien entendu que, pour éviter l'abus, ces affranchissemens ne se feroient point par les maîtres, mais dans les diétines, par jugement, et seulement jusqu'au nombre fixé par la loi.

Quand on auroit affranchi successivement un certain nombre de familles dans un canton, l'on pourroit affranchir des villages entiers, y former peu à peu des communes, leur assigner quelques biens-fonds, quelques terres communales comme en Suisse, y établir des officiers communaux; et lorsqu'on auroit amené par degrés les choses jusqu'à pouvoir, sans révolution sensible, achever l'opération en grand, leur rendre enfin le droit que leur donna la nature de participer à l'administration de leur pays en envoyant des députés aux diétines.

Tout cela fait, on armeroit tous ces paysans devenus hommes libres et citoyens, on les enrégimenteroit, on les exerceroit, et l'on finiroit par avoir une milice vraiment excellente, plus que suffisante pour la défense de l'État.

On pourroit suivre une méthode semblable pour l'anoblissement d'un certain nombre de bourgeois, et même, sans les anoblir, leur destiner certains postes brillans qu'ils rempliroient seuls à l'exclusion des nobles, et cela à l'imitation des Vénitiens si jaloux de leur noblesse, qui néanmoins, outre d'autres emplois subalternes, donnent toujours à un citadin la seconde place de l'État, savoir celle de grand chancelier, sans qu'aucun patricien puisse jamais y prétendre. De cette manière, ouvrant à la bourgeoisie la porte de la noblesse et des honneurs, on l'attacheroit d'affection à la patrie et au maintien de la constitution. On pourroit encore, sans anoblir les individus, anoblir collectivement certaines villes, en préférant celles où fleuriroient davantage le commerce, l'industrie et les arts, et où par conséquent l'administration municipale seroit la meilleure. Ces villes anoblies pourroient, à l'instar des villes impériales, envoyer des nonces à la diète; et leur exemple ne manqueroit pas d'exciter dans toutes les autres un vif désir d'obtenir le même honneur.

Les comités censoriaux chargés de ce département de bienfaisance, qui jamais, à la honte des rois et des peuples, n'a encore existé nulle part, seroient, quoique sans élection, composés de la manière la plus propre à remplir leurs fonctions avec zèle et intégrité, attendu que leurs membres, aspirant aux places sénatoriales où mènent leurs grades respectifs, porteroient une grande attention à mériter par l'approbation publique les suffrages de la diète; et ce seroit une occupation suffisante pour tenir ces aspirans en haleine et sous les yeux du public dans les intervalles qui pourroient séparer leurs élections successives.

Remarquez que cela se feroit cependant sans les tirer, pour ces intervalles, de l'état de simples citoyens gradués, puisque cette espèce de tribunal, si utile et si respectable, n'ayant jamais que du bien à faire, ne seroit revêtu d'aucune puissance coactive : ainsi je ne multiplie point ici les magistratures, mais je me sers, chemin faisant, du passage de l'une à l'autre pour tirer parti de ceux qui les doivent remplir.

Sur ce plan gradué dans son exécution par une marche successive, qu'on pourroit précipiter, ralentir, ou même arrêter, selon son bon ou mauvais succès, on n'avanceroit qu'à volonté, guidé par l'expérience; on allumeroit dans tous les États inférieurs un zèle ardent pour contribuer au bien public; on parviendroit enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, et à les lier de manière à ne faire plus qu'un même corps, dont la vigueur et les forces seroient au moins décuplées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui, et cela avec l'avantage inestimable d'avoir évité tout changement vif et brusque, et le danger des révolutions.

Vous avez une belle occasion de commencer cette opération d'une manière éclatante et noble, qui doit faire le plus grand effet. Il n'est pas possible que, dans les malheurs que vient d'essuyer la Pologne, les confédérés n'aient reçu des assistances et des marques d'attachement de quelques bourgeois, et même de quelques paysans. Imitez la magnanimité des Romains, si soigneux, après les grandes calamités de leur république, de combler des témoignages de leur gratitude les étrangers, les sujets, les esclaves, et même jusqu'aux animaux qui durant leurs disgrâces leur avoient rendu quelques services signalés. O le beau début, à mon gré, que de donner solennellement la noblesse à ces bourgeois et la franchise à ces paysans, et cela avec toute la pompe et tout l'appareil qui peuvent rendre cette cérémonie auguste, touchante et mémorable! Et ne vous en tenez pas à ce début. Ces hommes ainsi distingués doivent demeurer toujours les enfans de choix de la patrie. Il faut veiller sur eux, les protéger, les aider, les soutenir, fussent-ils même de mauvais sujets. Il faut à tout prix les faire prospérer toute leur vie, afin que, par cet exemple mis sous les yeux du public, la Pologne montre à l'Europe entière ce que doit attendre d'elle dans ses succès quiconque osa l'assister dans sa détresse.

Voilà quelque idée grossière, et seulement par forme d'exemple, de la manière dont on peut procéder, pour que chacun voie devant lui la route libre pour arriver à tout, que tout tende graduellement, en bien servant la patrie, aux rangs les plus honorables, et que la vertu puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer.

Mais tout n'est pas fait encore, et la partie de ce projet qui me reste à exposer est sans contredit la plus embarrassante et la plus difficile : elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence et l'expérience des politiques les plus consommés ont toujours échoué. Cependant il me semble qu'en supposant mon projet adopté, avec le moyen très-simple que j'ai à proposer, toutes les difficultés sont levées, tous les abus sont prévenus, et ce qui sembloit faire un nouvel obstacle se tourne en avantage dans l'exécution.

Chap. XIV. — *Élection des rois.*

Toutes ces difficultés se réduisent à celle de donner à l'État un chef dont le choix ne cause pas des troubles, et qui n'attente pas à la liberté. Ce qui augmente la même difficulté est que ce chef doit être doué des grandes qualités nécessaires à quiconque ose gouverner des hommes libres. L'hérédité de la couronne prévient les troubles, mais elle amène la servitude; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'État. Cette alternative est fâcheuse; mais, avant de parler des moyens de l'éviter, qu'on me permette un moment de réflexion sur la manière dont les Polonois disposent ordinairement de leur couronne.

D'abord, je le demande, pourquoi faut-il qu'ils se donnent des rois étrangers? Par quel singulier aveuglement ont-ils pris ainsi le moyen le plus sûr d'asservir leur nation, d'abolir leurs usages, de se rendre le jouet des autres cours, et d'augmenter à plaisir l'orage des interrègnes? Quelle injustice envers eux-mêmes! quel affront fait à leur patrie! comme si, désespérant de trouver dans son sein un homme digne de les commander, ils étoient forcés de l'aller chercher au loin! Comment n'ont-ils pas senti, comment n'ont-ils pas vu que c'étoit tout le contraire? Ouvrez les annales de votre nation, vous ne la verrez jamais illustre et triomphante que sous des rois polonois; vous la verrez presque toujours opprimée et avilie sous les étrangers. Que l'expérience vienne enfin à l'appui de la raison; voyez quels maux vous vous faites et quels biens vous vous ôtez.

Car, je le demande encore, comment la nation polonoise, ayant tant fait que de rendre sa couronne élective, n'a-t-elle point songé à tirer parti de cette loi pour jeter parmi les membres de l'administration une émulation de zèle et de gloire, qui seule eût plus fait pour le bien de la patrie que toutes les autres lois ensemble? Quel ressort puissant sur des âmes grandes et ambitieuses, que cette couronne destinée au plus digne, et mise en perspective devant les yeux de tout citoyen qui saura mériter l'estime publique! Que de vertus, que de nobles efforts l'espoir d'en acquérir le plus haut prix ne doit-il pas exciter dans la nation! quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs, quand on sauroit bien que ce n'est que par là qu'on peut obtenir cette place devenue l'objet secret des vœux de tous les particuliers, sitôt qu'à force de mérite et de services il dépendra d'eux de s'en approcher toujours davantage, et, si la fortune les seconde, d'y parvenir enfin tout à fait! Cherchons le meilleur moyen de mettre en jeu ce grand ressort si puissant dans la république, et si négligé jusqu'ici. L'on me dira qu'il ne suffit pas de ne donner la couronne qu'à des Polonois pour lever les difficultés dont il s'agit: c'est ce que nous verrons tout à l'heure après que j'aurai proposé mon expédient. Cet expédient est simple; mais il paroîtra d'abord manquer le but que je viens de marquer moi-même, quand j'aurai dit qu'il consiste à faire entrer le sort dans l'élection des rois. Je demande en grâce qu'on me laisse le temps de m'expliquer, ou seulement qu'on me relise avec attention.

Car si l'on dit : « Comment s'assurer qu'un roi tiré au sort ait les qualités requises pour remplir dignement sa place? » on fait une objection que j'ai déjà résolue, puisqu'il suffit pour cet effet que le roi ne puisse être tiré que des sénateurs à vie; car, puisqu'ils seront tirés eux-mêmes de l'ordre des *gardiens des lois*, et qu'ils auront passé avec honneur par tous les grades de la république, l'épreuve de toute leur vie et l'approbation publique dans tous les postes qu'ils auront remplis seront des garans suffisans du mérite et des vertus de chacun d'eux.

Je n'entends pas néanmoins que même entre les sénateurs à vie le sort décide seul de la préférence : ce seroit toujours manquer en partie le grand but qu'on doit se proposer. Il faut que le sort fasse quelque chose, et que le choix fasse beaucoup, afin, d'un côté, d'amortir les brigues et les menées des puissances étrangères, et d'engager de l'autre tous les palatins par un si grand intérêt à ne point se relâcher dans leur conduite, mais à continuer de servir la patrie avec zèle pour mériter la préférence sur leurs concurrens.

J'avoue que la classe de ces concurrens me paroît bien nombreuse, si l'on y fait entrer les grands castellans, presque égaux en rang aux palatins par la constitution présente; mais je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à donner aux seuls palatins l'accès immédiat au trône. Cela feroit dans le même ordre un nouveau grade que les grands castellans auroient encore à passer pour devenir palatins, et par conséquent un moyen de plus pour tenir le sénat dépendant du législateur. On a déjà vu que ces grands castellans me paroissent superflus dans la constitution. Que néanmoins, pour éviter tout grand changement, on leur laisse leur place et leur rang au sénat, je l'approuve. Mais dans la graduation que je propose, rien n'oblige de les mettre au niveau des palatins; et comme rien n'en empêche non plus, on pourra sans inconvénient se décider pour le parti qu'on jugera le meilleur. Je suppose ici que ce parti préféré sera d'ouvrir aux seuls palatins l'accès immédiat au trône.

Aussitôt donc après la mort du roi, c'est-à-dire dans le moindre intervalle qu'il sera possible, et qui sera fixé par la loi, la diète d'élection sera solennellement convoquée; les noms de tous les palatins seront mis en concurrence, et il en sera tiré trois au sort avec toutes les précautions possibles pour qu'aucune fraude n'altère cette opération. Ces trois noms seront à haute voix déclarés à l'assemblée, qui, dans la même séance et à la pluralité des voix, choisira celui qu'elle préfère, et il sera proclamé roi dès le même jour.

On trouvera dans cette forme d'élection un grand inconvénient, je l'avoue : c'est que la nation ne puisse choisir librement dans le nombre des palatins celui qu'elle honore et chérit davantage, et qu'elle juge le plus digne de la royauté. Mais cet inconvénient n'est pas nouveau en Pologne, où l'on a vu, dans plusieurs élections, que, sans égard pour ceux que la nation favorisoit, on l'a forcée de choisir celui qu'elle auroit rebuté : mais pour cet avantage qu'elle n'a plus et qu'elle sacrifie, combien d'autres plus importans elle gagne par cette forme d'élection!

Premièrement, l'action du sort amortit tout d'un coup les factions et brigues des nations étrangères, qui ne peuvent influer sur cette élec-

tion, trop incertaines du succès pour y mettre beaucoup d'efforts, vu que la fraude même seroit insuffisante en faveur d'un sujet que la nation peut toujours rejeter. La grandeur seule de cet avantage est telle, qu'il assure le repos de la Pologne, étouffe la vénalité dans la république, et laisse à l'élection presque toute la tranquillité de l'hérédité.

Le même avantage a lieu contre les brigues mêmes des candidats; car qui d'entre eux voudra se mettre en frais pour s'assurer une préférence qui ne dépend point des hommes, et sacrifier sa fortune à un évenement qui tient a tant de chances contraires pour une favorable? Ajoutons que ceux que le sort a favorisés ne sont plus à temps d'acheter des électeurs, puisque l'élection doit se faire dans la même séance.

Le choix libre de la nation entre trois candidats la préserve des inconvéniens du sort, qui, par supposition, tomberoit sur un sujet indigne; car, dans cette supposition, la nation se gardera de le choisir; et il n'est pas possible qu'entre trente-trois hommes illustres, l'élite de la nation, où l'on ne comprend pas même comment il peut se trouver un seul sujet indigne, ceux que favorisa le sort le soient tous les trois.

Ainsi, et cette observation est d'un grand poids, nous réunissons par cette forme tous les avantages de l'élection à ceux de l'hérédité.

Car, premièrement, la couronne ne passant point du père au fils, il n'y aura jamais continuité de système pour l'asservissement de la république. En second lieu, le sort même dans cette forme est l'instrument d'une élection éclairée et volontaire. Dans le corps respectable des gardiens des lois et des palatins qui en sont tirés, il ne peut faire un choix, quel qu'il puisse être, qui n'ait été déjà fait par la nation.

Mais voyez quelle émulation cette perspective doit porter dans le corps des palatins et grands castellans, qui, dans des places à vie, pourroient se relâcher par la certitude qu'on ne peut plus les leur ôter. Ils ne peuvent plus être contenus par la crainte; mais l'espoir de remplir un trône que chacun d'eux voit si près de lui est un nouvel aiguillon qui les tient sans cesse attentifs sur eux-mêmes. Ils savent que le sort les favoriseroit en vain s'ils sont rejetés à l'élection, et que le seul moyen d'être choisis est de le mériter. Cet avantage est trop grand, trop évident, pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Supposons un moment, pour aller au pis, qu'on ne peut éviter la fraude dans l'opération du sort, et qu'un des concurrens vînt à tromper la vigilance de tous les autres, si intéressés à cette opération. Cette fraude seroit un malheur pour les candidats exclus, mais l'effet pour la république seroit le même que si la décision du sort eût été fidèle; car on n'en auroit pas moins l'avantage de l'élection, on n'en préviendroit pas moins les troubles des interrègnes et les dangers de l'hérédité; le candidat que son ambition séduiroit jusqu'à recourir à cette fraude n'en seroit pas moins au surplus un homme de mérite, capable, au jugement de la nation, de porter la couronne avec honneur; et enfin, même après cette fraude, il n'en dépendroit pas moins, pour en profiter, du choix subséquent et formel de la république.

Par ce projet adopté dans toute son étendue, tout est lié dans l'État; et depuis le dernier particulier jusqu'au premier palatin, nul ne voit

aucun moyen d'avancer que par la route du devoir et de l'approbation publique. Le roi seul, une fois élu, ne voyant plus que les lois au dessus de lui, n'a nul autre frein qui le contienne; et n'ayant plus besoin de l'approbation publique, il peut s'en passer sans risque si ses projets le demandent. Je ne vois guère à cela qu'un remède auquel même il ne faut pas songer : ce seroit que la couronne fût en quelque manière amovible, et qu'au bout de certaines périodes les rois eussent besoin d'être confirmés. Mais, encore une fois, cet expédient n'est pas proposable : tenant le trône et l'État dans une agitation continuelle, il ne laisseroit jamais l'administration dans une assiette assez solide pour pouvoir s'appliquer uniquement et utilement au bien public.

Il fut un usage antique qui n'a jamais été pratiqué que chez un seul peuple, mais dont il est étonnant que le succès n'ait tenté aucun autre de l'imiter. Il est vrai qu'il n'est guère propre qu'à un royaume électif, quoique inventé et pratiqué dans un royaume héréditaire. Je parle du jugement des rois d'Égypte après leur mort, et de l'arrêt par lequel la sépulture et les honneurs royaux leur étoient accordés ou refusés, selon qu'ils avoient bien ou mal gouverné l'État durant leur vie. L'indifférence des modernes sur tous les objets moraux et sur tout ce qui peut donner du ressort aux âmes leur fera sans doute regarder l'idée de rétablir cet usage pour les rois de Pologne comme une folie, et ce n'est pas à des François surtout à des philosophes, que je voudrois tenter de la faire adopter; mais je crois qu'on peut la proposer à des Polonois. J'ose même avancer que cet établissement auroit chez eux de grands avantages auxquels il est impossible de suppléer d'aucune autre manière, et pas un seul inconvénient. Dans l'objet présent, on voit qu'a moins d'une âme vile, et insensible à l'honneur de sa mémoire, il n'est pas possible que l'intégrité d'un jugement inévitable n'en impose au roi, et ne mette à ses passions un frein plus ou moins fort, je l'avoue, mais toujours capable de les contenir jusqu'à certain point, surtout quand on y joindra l'intérêt de ses enfans, dont le sort sera décidé par l'arrêt porté sur la mémoire du père.

Je voudrois donc qu'après la mort de chaque roi son corps fût déposé dans un lieu sortable, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur sa mémoire que le tribunal qui doit en décider et décerner sa sépulture fût assemblé le plus tôt qu'il seroit possible; que là sa vie et son règne fussent examinés sévèrement; et qu'après des informations dans lesquelles tout citoyen seroit admis à l'accuser et à le défendre, le procès, bien instruit, fût suivi d'un arrêt porté avec toute la solennité possible.

En conséquence de cet arrêt, s'il étoit favorable, le feu roi seroit déclaré bon et juste prince, son nom inscrit avec honneur dans la liste des rois de Pologne, son corps mis avec pompe dans leur sépulture, l'épithète de *glorieuse mémoire* ajoutée à son nom dans tous les actes et discours publics, un douaire assigné à sa veuve; et ses enfans, déclarés princes royaux, seroient honorés leur vie durant de tous les avantages attachés à ce titre.

Que si, au contraire, il étoit trouvé coupable d'injustice, de violence, de malversation, et surtout d'avoir attenté à la liberté publique, sa

mémoire seroit condamnée et flétrie; son corps, privé de la sépulture royale, seroit enterré sans honneur comme celui d'un particulier, son nom effacé du registre public des rois; et ses enfans, privés du titre de princes royaux et des prérogatives qui y sont attachées, rentreroient dans la classe des simples citoyens, sans aucune distinction honorable ni flétrissante.

Je voudrois que ce jugement se fît avec le plus grand appareil, mais qu'il précédât, s'il étoit possible, l'élection de son successeur, afin que le crédit de celui-ci ne pût influer sur la sentence dont il auroit pour lui-même intérêt d'adoucir la sévérité. Je sais qu'il seroit à désirer qu'on eût plus de temps pour dévoiler bien des vérités cachées, et mieux instruire le procès. Mais si l'on tardoit après l'élection, j'aurois peur que cet acte important ne devînt bientôt qu'une vaine cérémonie, et, comme il arriveroit infailliblement dans un royaume héréditaire, plutôt une oraison funèbre du roi défunt qu'un jugement juste et sévère sur sa conduite. Il vaut mieux en cette occasion donner davantage à la voix publique, et perdre quelques lumières de détail, pour conserver l'intégrité et l'austérité d'un jugement, qui, sans cela, deviendroit inutile.

A l'égard du tribunal qui prononceroit cette sentence, je voudrois que ce ne fût ni le sénat, ni la diète, ni aucun corps revêtu de quelque autorité dans le gouvernement, mais un ordre entier de citoyens, qui ne peut être aisément ni trompé ni corrompu. il me paroît que les *cives electi*, plus instruits, plus expérimentés que *les servans d'État*, et moins intéressés que *les gardiens des lois*, déjà trop voisins du trône, seroient précisément le corps intermédiaire où l'on trouveroit à la fois le plus de lumières et d'intégrité, le plus propre à ne porter que des jugemens sûrs, et par là préférable aux deux autres en cette occasion. Si même il arrivoit que ce corps ne fût pas assez nombreux pour un jugement de cette importance, j'aimerois mieux qu'on lui donnât des adjoints tirés des servans d'État que des gardiens des lois. Enfin, je voudrois que ce tribunal ne fût présidé par aucun homme en place, mais par un maréchal tiré de son corps, et qu'il éliroit lui-même comme ceux des diètes et des confédérations : tant il faudroit éviter qu'aucun intérêt particulier n'influât dans cet acte, qui peut devenir très-auguste ou très-ridicule, selon la manière dont il y sera procédé.

En finissant cet article de l'élection et du jugement des rois, je dois dire ici qu'une chose dans vos usages m'a paru bien choquante et bien contraire à l'esprit de votre constitution; c'est de la voir presque renversée et anéantie à la mort du roi, jusqu'à suspendre et fermer tous les tribunaux, comme si cette constitution tenoit tellement à ce prince, que la mort de l'un fût la destruction de l'autre. Eh, mon Dieu! ce devroit être exactement le contraire. Le roi mort, tout devroit aller comme s'il vivoit encore; on devroit s'apercevoir à peine qu'il manque une pièce à la machine, tant cette pièce étoit peu essentielle à sa solidité. Heureusement cette inconséquence ne tient à rien. Il n'y a qu'à dire qu'elle n'existera plus, et rien au surplus ne doit être changé : mais il ne faut pas laisser subsister cette étrange contradiction; car,

si c'en est une déjà dans la présente constitution, c'en seroit une bien plus grande encore après la réforme.

Chap. . — *Conclusion.*

Voilà mon plan suffisamment esquissé : je m'arrête. Quel que soit celui qu'on adoptera, l'on ne doit pas oublier ce que j'ai dit dans le *Contrat social*[1] de l'état de foiblesse et d'anarchie où se trouve une nation tandis qu'elle établit ou réforme sa constitution. Dans ce moment de désordre et d'effervescence, elle est hors d'état de faire aucune résistance, et le moindre choc est capable de tout renverser. Il importe donc de se ménager à tout prix un intervalle de tranquillité durant lequel on puisse sans risque agir sur soi-même et rajeunir sa constitution. Quoique les changemens à faire dans la vôtre ne soient pas fondamentaux et ne paroissent pas fort grands, ils sont suffisans pour exiger cette précaution; et il faut nécessairement un certain temps pour sentir l'effet de la meilleure réforme et prendre la consistance qui doit en être le fruit. Ce n'est qu'en supposant que le succès réponde au courage des confédérés et à la justice de leur cause, qu'on peut songer à l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez jamais libres tant qu'il restera un seul soldat russe en Pologne, et vous serez toujours menacés de cesser de l'être tant que la Russie se mêlera de vos affaires. Mais si vous parvenez à la forcer de traiter avec vous comme de puissance à puissance, et non plus comme de protecteur à protégé, profitez alors de l'épuisement où l'aura jetée la guerre de Turquie pour faire votre œuvre avant qu'elle puisse la troubler. Quoique je ne fasse aucun cas de la sûreté qu'on se procure au dehors par des traités, cette circonstance unique vous forcera peut-être de vous étayer, autant qu'il se peut, de cet appui, ne fût-ce que pour connoître la disposition présente de ceux qui traiteront avec vous. Mais ce cas excepté, et peut-être en d'autres temps quelques traités de commerce, ne vous fatiguez pas à de vaines négociations, ne vous ruinez pas en ambassadeurs et ministres dans d'autres cours, et ne comptez pas les alliances et traités pour quelque chose. Tout cela ne sert de rien avec les puissances chrétiennes : elles ne connoissent d'autres liens que ceux de leur intérêt : quand elles le trouveront à remplir leurs engagemens, elles les rempliront; quand elles le trouveront à les rompre, elles les rompront : autant vaudroit n'en point prendre. Encore si cet intérêt étoit toujours vrai, la connoissance de ce qu'il leur convient de faire pourroit faire prévoir ce qu'elles feront. Mais ce n'est presque jamais la raison d'État qui les guide : c'est l'intérêt momentané d'un ministre, d'une fille, d'un favori; c'est le motif qu'aucune sagesse humaine n'a pu prévoir, qui les détermine tantôt pour, tantôt contre leurs vrais intérêts. De quoi peut-on s'assurer avec des gens qui n'ont aucun système fixe, et qui ne se conduisent que par des impulsions fortuites? Rien n'est plus frivole que la science politique des cours : comme elle n'a nul principe

1. Liv. II, chap. x. (Éd.)

assuré, l'on n'en peut tirer aucune conséquence certaine; et toute cette belle doctrine des intérêts des princes est un jeu d'enfans qui fait rire les hommes sensés.

Ne vous appuyez donc avec confiance ni sur vos alliés ni sur vos voisins Vous n'en avez qu'un sur lequel vous puissiez un peu compter, c'est le Grand Seigneur, et vous ne devez rien épargner pour vous en faire un appui : non que ses maximes d'État soient beaucoup plus certaines que celles des autres puissances: tout y dépend également d'un vizir, d'une favorite, d'une intrigue de sérail : mais l'intérêt de la Porte est clair, simple; il s'agit de tout pour elle; et généralement il y règne, avec bien moins de lumières et de finesse, plus de droiture et de bon sens. On a du moins avec elle cet avantage de plus qu'avec les puissances chrétiennes, qu'elle aime à remplir ses engagemens et respecte ordinairement les traités. Il faut tâcher d'en faire avec elle un pour vingt ans, aussi fort, aussi clair qu'il sera possible. Ce traité, tant qu'une autre puissance cachera ses projets, sera le meilleur, peut-être le seul garant que vous puissiez avoir; et, dans l'état où la présente guerre laissera vraisemblablement la Russie, j'estime qu'il peut vous suffire pour entreprendre avec sûreté votre ouvrage; d'autant plus que l'intérêt commun des puissances de l'Europe, et surtout de vos autres voisins, est de vous laisser toujours pour barrière entre eux et les Russes, et qu'à force de changer de folies il faut bien qu'ils soient sages au moins quelquefois.

Une chose me fait croire que généralement on vous verra sans jalousie travailler à la réforme de votre constitution : c'est que cet ouvrage ne tend qu'à l'affermissement de la législation, par conséquent de la liberté, et que cette liberté passe dans toutes les cours pour une manie de visionnaires qui tend plus à affoiblir qu'à renforcer un État. C'est pour cela que la France a toujours favorisé la liberté du corps germanique et de la Hollande, et c'est pour cela qu'aujourd'hui la Russie favorise le gouvernement présent de Suède, et contrecarre de toutes ses forces les projets du roi. Tous ces grands ministres qui, jugeant les hommes en général sur eux-mêmes et ceux qui les entourent, croient les connoître, sont bien loin d'imaginer quel ressort l'amour de la patrie et l'élan de la vertu peuvent donner à des âmes libres. Ils ont beau être les dupes de la basse opinion qu'ils ont des républiques, et y trouver dans toutes leurs entreprises une résistance qu'ils n'attendoient pas, ils ne reviendront jamais d'un préjugé fondé sur le mépris dont ils se sentent dignes, et sur lequel ils apprécient le genre humain. Malgré l'expérience assez frappante que les Russes viennent de faire en Pologne, rien ne les fera changer d'opinion. Ils regarderont toujours les hommes libres comme il faut les regarder eux-mêmes, c'est-à-dire comme des hommes nuls, sur lesquels deux seuls instrumens ont prise, savoir l'argent et le knout. S'ils voient donc que la république de Pologne, au lieu de s'appliquer à remplir ses coffres, à grossir ses finances, à lever bien des troupes réglées, songe au contraire à licencier son armée et à se passer d'argent, ils croiront qu'elle travaille à s'affoiblir; et, persuadés qu'ils n'auront pour en faire la conquête qu'à s'y pré-

senter quand ils voudront, ils la laisseront se régler tout à son aise, en se moquant en eux-mêmes de son travail. Et il faut convenir que l'état de liberté ôte à un peuple la force offensive, et qu'en suivant le plan que je propose on doit renoncer à tout espoir de conquête. Mais que, votre œuvre faite, dans vingt ans les Russes tentent de vous envahir, et ils connoîtront quels soldats sont pour la défense de leurs foyers ces hommes de paix qui ne savent pas attaquer ceux des autres, et qui ont oublié le prix de l'argent.

Au reste[1], quand vous serez délivrés de ces cruels hôtes, gardez-vous de prendre envers le roi qu'ils ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut ou lui faire couper la tête, comme il l'a mérité, ou, sans avoir égard à sa première élection, qui est de toute nullité, l'élire de nouveau avec d'autres *pacta conventa*, par lesquels vous le ferez renoncer à la nomination des grandes places. Le second parti n'est pas seulement le plus humain, mais le plus sage; j'y trouve même une certaine fierté généreuse qui peut-être mortifiera bien autant la cour de Pétersbourg que si vous faisiez une autre élection. Poniatowski fut très-criminel sans doute; peut-être aujourd'hui n'est-il plus que malheureux : du moins, dans la situation présente, il me paroît se conduire assez comme il doit le faire en ne se mêlant de rien du tout. Naturellement il doit au fond de son cœur désirer ardemment l'expulsion de ses durs maîtres. Il y auroit peut-être un héroïsme patriotique à se joindre, pour les chasser, aux confédérés, mais on sait bien que Poniatowski n'est pas un héros : d'ailleurs, outre qu'on ne le laisseroit pas faire, et qu'il est gardé à vue infailliblement, devant tout au Russe, je déclare franchement que, si j'étois à sa place, je ne voudrois pour rien au monde être capable de cet héroïsme-là.

Je sais bien que ce n'est pas là le roi qu'il vous faut quand votre réforme sera faite: mais c'est peut-être celui qu'il vous faut pour la faire tranquillement. Qu'il vive seulement encore huit ou dix ans, votre machine alors ayant commencé d'aller, et plusieurs palatinats étant déjà remplis par des gardiens des lois, vous n'aurez pas peur de lui donner un successeur qui lui ressemble : mais j'ai peur, moi, qu'en le destituant simplement, vous ne sachiez qu'en faire, et que vous ne vous exposiez à de nouveaux troubles.

De quelque embarras néanmoins que vous puissiez délivrer sa libre élection, il n'y faut songer qu'après s'être bien assuré de ses véritables dispositions, et dans la supposition qu'on lui trouvera encore quelque bon sens, quelque sentiment d'honneur, quelque amour pour son pays, quelque connoissance de ses vrais intérêts, et quelque désir de les suivre; car en tout temps, et surtout dans la triste situation où les malheurs de la Pologne vont la laisser, il n'y auroit rien pour elle de plus funeste que d'avoir un traître à la tête du gouvernement.

Quant à la manière d'entamer l'œuvre dont il s'agit, je ne puis goûter

1. Cet alinéa et les deux suivans manquent à l'édition de Genève. Ils ont été imprimés, pour la première fois, dans l'édition de 1801. L'éditeur dit avoir pris ce morceau dans un manuscrit de Mirabeau. (Éd.)

toutes les subtilités qu on vous propose pour surprendre et tromper en quelque sorte la nation sur les changemens à faire à ses lois. Je serois d'avis seulement, en montrant votre plan dans toute son étendue, de n'en point commencer brusquement l'exécution par remplir la république de mécontens, de laisser en place la plupart de ceux qui y sont, de ne conférer les emplois selon la nouvelle réforme qu'à mesure qu'ils viendroient à vaquer. N'ébranlez jamais trop brusquement la machine. Je ne doute point qu'un bon plan une fois adopté ne change même l'esprit de ceux qui auront eu part au gouvernement sous un autre. Ne pouvant créer tout d'un coup de nouveaux citoyens, il faut commencer par tirer parti de ceux qui existent; et offrir une route nouvelle à leur ambition, c'est le moyen de les disposer à la suivre.

Que si, malgré le courage et la constance des confédérés, et malgré la justice de leur cause, la fortune et toutes les puissances les abandonnent, et livrent la patrie à ses oppresseurs.... Mais je n'ai pas l'honneur d'être Polonois, et, dans une situation pareille à celle où vous êtes, il n'est permis de donner son avis que par son exemple.

Je viens de remplir, selon la mesure de mes forces, et plût à Dieu que ce fût avec autant de succès que d'ardeur, la tâche que M. le comte de Wielhorski m'a imposée. Peut-être tout ceci n'est-il qu'un tas de chimères; mais voilà mes idées. Ce n'est pas ma faute si elles ressemblent si peu à celles des autres hommes, et il n'a pas dépendu de moi d'organiser ma tête d'une autre façon. J'avoue même que, quelque singularité qu'on leur trouve, je n'y vois rien, quant à moi, que de bien adapté au cœur humain, de bon, de praticable, surtout en Pologne, m'étant appliqué dans mes vues à suivre l'esprit de cette république, et à n'y proposer que le moins de changemens que j'ai pu pour en corriger les défauts. Il me semble qu'un gouvernement monté sur de pareils ressorts doit marcher à son vrai but aussi directement, aussi sûrement, aussi longtemps qu'il est possible; n'ignorant pas au surplus que tous les ouvrages des hommes sont imparfaits, passagers, et périssables comme eux.

J'ai omis à dessein beaucoup d'articles très-importans sur lesquels je ne me sentois pas les lumières suffisantes pour en bien juger. Je laisse ce soin à des hommes plus éclairés et plus sages que moi; et je mets fin à ce long fatras en faisant à M. le comte de Wielhorski mes excuses de l'en avoir occupé si longtemps. Quoique je pense autrement que les autres hommes, je ne me flatte pas d'être plus sage qu'eux, ni qu'il trouve dans mes rêveries rien qui puisse être réellement utile à sa patrie: mais mes vœux pour sa prospérité sont trop vrais, trop purs, trop désintéressés, pour que l'orgueil d'y contribuer puisse ajouter à mon zèle. Puisse-t-elle triompher de ses ennemis, devenir, demeurer paisible, heureuse et libre, donner un grand exemple à l'univers, et, profitant des travaux patriotiques de M. le comte de Wielhorski, trouver et former dans son sein beaucoup de citoyens qui lui ressemblent!

FIN DES CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

LETTRES A M. BUTTA-FOCO,

SUR LA LÉGISLATION DE LA CORSE[1].

LETTRE I.

Motiers-Travers, le 22 septembre 1764.

Il est superflu, monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève l'âme et me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile aux vues de leur digne chef et aux vôtres : de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais, monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, et le désir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste : je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation et au pays; connoissances indispensables, et qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, etc.; de la mienne beaucoup d'étude et de réflexions. Par rapport à moi il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie, qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque la santé, le temps; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirois : « J'irai en Corse; six mois passés sur les lieux m'instruiront plus que cent volumes. » Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? Le soutiendrois-je? Me laisseroit-on passer? Mille obstacles m'arrêteroient en allant, l'air de la mer achèveroit de me détruire avant le retour. Je vous avoue que je désire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé; un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux; l'ouvrage doit être un; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer : pour achever, cela va loin.

1. La Corse ayant secoué le joug des Génois, M. Butta-Foco, d'accord avec le général Paoli, demanda à J. J. Rousseau un projet de constitution. (Éd.)

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que, sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie, et ce qui me confirme dans ce sentiment est de voir un aussi bon patriote que vous me paroissez l'être, rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnoît; et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, messieurs, jugez vous-mêmes, et soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

P. S. En relisant votre lettre je vois, monsieur, qu'à la première lecture j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, et je vois que vous demandez seulement une institution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de lois civiles autres que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

LETTRE II.

Motiers, le 15 octobre 1764.

Je ne sais, monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue qu'hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guère espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison : d'ici là le temps est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, monsieur, de votre insuffisance : à juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet, que ma témérité me fait trembler : n'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très-lent; l'âge et les maux le ralentissent encore. Un gouvernement provisionnel a ses incon-

véniens : quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice. Mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire. Les mémoires dont j'ai besoin reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, et autant au moins pour digérer mes instructions; de sorte que, du printemps prochain en un an, je pourrois proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de temps, mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abréger, que, s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrois savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Surtout parlez-moi sans déguisement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

MÉMOIRE JOINT A CETTE LETTRE.

Une bonne carte de la Corse, où les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même, s'il se peut, par des couleurs.

Une exacte description de l'île; son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses; le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible; l'état des forteresses, des ports; l'industrie, les arts, la marine; le commerce qu'on fait; celui qu'on pourroit faire, etc.

Quel est le nombre, le crédit du clergé? quelles sont ses maximes? quelle est sa conduite relativement à la patrie? Y a-t-il des maisons anciennes, des corps privilégiés, de la noblesse? Les villes ont-elles des droits municipaux? en sont-elles fort jalouses?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre et les divisions militaires, la discipline, la manière de faire la guerre, etc.?

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les lois, les statuts; tout

ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser et de lever les taxes, ce que paye à peu près le peuple, et ce qu'il peut payer annuellement et l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires : mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre; mais il vaut mieux trop que pas assez.

LETTRE III.

Motiers-Travers, le 24 mars 1765.

Je vois, monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire; mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps et de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point; et, dans l'instant même où je vous réponds, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris : il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche; cette consolation m'est ôtée. Mon âme épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser; mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête; ma faculté intelligente est éteinte; je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention; et d'ailleurs que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du roi de Prusse, souverain du pays, malgré la protection de milord Maréchal, qui en est gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un et l'autre, y boit les affronts comme l'eau, et, ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asile, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver?...

Si fait pourtant, monsieur, j'en sais un digne de moi et dont je ne me crois pas indigne; c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes, et qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez, monsieur, ce qui se peut faire : parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles; c'est une fille de quarante-cinq ans, Françoise, catholique, honnête et sage, et qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers partager mes misères et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, monsieur, je dois vous tout dire; il faut que cette hospitalité

soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asile, qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt : car, sitôt que je serai parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer; et quand je ne le serois pas, je m'en abstiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus et j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer et critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus, et pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées diffèrent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fît beaucoup de mécontens, et peut-être vous-même tout le premier. Or, monsieur, je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontens autour de moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs mes maux continuels m'absorbent, et augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable, qui satisfera mon cœur sans trop fatiguer ma tête : et je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous. Mais ne me demandez rien de plus : comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces : car, dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, surtout avec ma gouvernante et mon petit bagage. Cependant, pour peu que vous m'encouragiez, je le tenterai, cela est certain, dussé-je rester et périr en route : mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie; car c'en est fait, monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique et précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti; mais je vous prie de différer le moins possible, car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contens de moi. Je ne dispute jamais sur rien, je ne parle jamais de religion, j'aime naturellement même autant votre clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, et j'ai toujours très-bien vécu avec eux. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de temps, en cas d'affirmation, il faudroit m'indi-

quer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage

LETTRE IV.

Motiers, le 26 mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essuyer, monsieur, et l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre et de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui, m'offrant en ce pays, sinon la tranquillité, du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée et confirmée du roi et du gouvernement. Ce n'est pas que j'aie perdu le plus vrai désir de vivre dans le vôtre; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit essuyer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me font, du moins pour le moment, abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout à fait encore. Mais, mon cher monsieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le désir s'irrite et l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez et faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remercîmens de l'asile qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier..., non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers, m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asile en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance, et je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeler mes hôtes et mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le chevalier R.... la lettre de M. Paoli : mais, pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots et d'un ton si vague, il faut vous dire, monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon : il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train, et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus, il se vanta l'hiver dernier que, malgré milord Maréchal et le roi même, il me feroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R.... Il vient me voir de la part de M. Paoli sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne : il refuse de se nommer : il venoit de Genève, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long séjour en ce pays, sans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connois-

sois point l'écriture. Jugez si tout cela devoit m'être suspect. Qu avois-je à faire en pareil cas? lui remettre une réponse dont à tout événement on ne pût tirer d'éclaircissement; c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires et de nos projets; mais ce n'en est guère le moment. Accablé de soins, d'embarras, forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorberoient quand je n'en aurois point d'autres; et ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettroit, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, et sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que, pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse; toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers un mémoire daté de Vescovado, 1764, que je présume être de votre façon, et que je trouve excellent. L'âme et la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel? aussi bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez-vous guère établir autre chose.

Je voudrois bien, monsieur, que nous puissions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choses. Je ne puis guère être assez tranquille cette année pour vous rien proposer; mais vous seroit-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, et que nous nous quitterions contens l'un de l'autre. Voyez; puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse.

FIN DES LETTRES A M. BUTTA-FOCO

EXTRAIT

DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

DE M. L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE[1].

« Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
« Inque vicem gens omnis amet. »
Lucan., lib. I, v. 60.

Comme jamais projet plus grand, plus beau, ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une paix perpétuelle et universelle entre tous les peuples de l'Europe, jamais auteur ne mérita mieux l'attention du public que celui qui propose des moyens pour mettre ce projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matière laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; et je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion, et je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir et s'aimer; je vais penser à une douce et paisible société de frères, vivant dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun: et, réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premières lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le lecteur à son tour de ne rien nier qu'il ne le réfute; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir longtemps médité sur les moyens de perfectionner un gouvernement quelconque pour apercevoir des embarras et des obstacles, qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté, et de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si longtemps à voir qu'on

[1] Voy. à la *Correspondance* la lettre de Rousseau à M. de Bastide, du 5 décembre 1759.

en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, et dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; et qu'en nous unissant à quelques hommes nous devenons réellement les ennemis du genre humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, unissant les peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns et les autres à l'autorité des lois. Ce gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands et des petits États, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les lois y sont en vigueur, et qu'il est le seul propre à contenir également les sujets, les chefs, et les étrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, et qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les modernes, les anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs amphictyons, les Étrusques leurs lucumonies, les Latins leurs féries, les Gaules leurs cités; et les derniers soupirs de la Grèce devinrent encore illustres dans la ligue achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approchèrent, pour la sagesse, de celle du corps germanique, de la ligue helvétique, et des états généraux. Que si ces corps politiques sont encore en si petit nombre et si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, et qu'en politique ainsi qu'en morale l'étendue de nos connoissances ne prouve guère que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes et non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des peuples divisés. C'est ainsi que toutes les puissances de l'Europe forment entre elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, et par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, et qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, et les causes particulières qui l'ont fait naître servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les peuples de cette partie du monde, barbares et inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit guère dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs et vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux espèces dans l'humanité, dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; et l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe il résultoit qu'un Gaulois ou un Ibère n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un

Cafre ou un Américain, et les barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entre eux que n'en avoient les Grecs avec les uns et les autres.

Mais quand ce peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, et qu'une partie de l'hémisphère connu eut subi le même joug, il se forma une union politique et civile entre tous les membres d'un même empire. Cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, et surtout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles et les lois, qui donnèrent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une manière équitable, claire et précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste empire, les devoirs et les droits réciproques du prince et des sujets, et ceux des citoyens entre eux. Le Code de Théodose, et ensuite les livres de Justinien, furent une nouvelle chaîne de justice et de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'empire, et lui conserva longtemps une sorte de juridiction sur les barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisième lien, plus fort que les précédens, fut celui de la religion; et l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres : tellement que celui des membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asile à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté, l'empire romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares, et mille autres, reconnurent enfin l'autorité de l'empire après l'avoir subjugué, et reçurent du moins en apparence avec la loi de l'Évangile celle du prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres: on voyoit devenir officiers de l'empire les mêmes conquérans qui l'avoient avili; les plus grands rois accepter, briguer même les honneurs patriciaux, la préfecture, le consulat; et, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le sacerdoce et l'empire ont formé le lien social de divers peuples qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes et d'opinions, dont l'influence est encore demeurée quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'empire romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; et Rome ayant do-

miné d'une autre manière après la destruction de l'empire, il est resté de ce double lien[1] une société plus étroite entre les nations de l'Europe, où étoit le centre des deux puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particulière de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang et les affaires du commerce, des arts, des colonies, ont mis entre les souverains; la multitude des rivières, et la variété de leurs cours, qui rend toutes les communications faciles: l'humeur inconstante des habitans, qui les porte à voyager sans cesse, et à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'imprimerie, et le goût général des lettres, qui a mis entre eux une communauté d'études et de connoissances; enfin la multitude et la petitesse des États, qui, jointe aux besoins du luxe et à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement, comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa religion, ses mœurs, ses coutumes, et même ses lois, dont aucun des peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussitôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des sages, ce brillant asile des sciences et des arts; à considérer nos beaux discours et nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes et de cruauté dans les actions, une religion si douce et une si sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les livres et si dure dans la pratique, des chefs si bienfaisans et des peuples si misérables, des gouvernemens si modérés et des guerres si cruelles: on sait à peine comment concilier ces étranges contrariétés, et cette fraternité prétendue des peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel. Toute société sans lois ou sans chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle et dissension à la première circonstance qui vient à changer. L'antique union des peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts et leurs droits de mille manières; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres; leurs divisions sont d'autant plus funestes que leurs liaisons sont plus intimes, et leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

1. Le respect pour l'empire romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des jurisconsultes ont mis en question si l'empereur d'Allemagne n'étoit pas le souverain naturel du monde; et Barthole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque oseroit en douter. Les livres des canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Église romaine.

Convenons donc que l'état relatif des puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, et que tous les traités partiels entre quelques-unes de ces puissances sont plutôt des trêves passagères que de véritables paix, soit parce que ces traités n'ont point communément d'autres garans que les parties contractanctes, soit parce que les droits des unes et des autres n'y sont jamais décidés radicalement, et que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des puissances qui ne reconnoissent aucun supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, sitôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux prétendans.

D'ailleurs, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, et variant incessamment selon les temps et les lieux, il est plein de règles contradictoires, qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort : de sorte que la raison, sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des traités passagers : mais bientôt, aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en joint d'autres qui les modifient : tout s'embrouille, tout se complique ; on ne voit plus rien au fond des choses ; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice ; et, parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que, si l'on pouvoit remonter au droit solide et primitif, il y auroit peu de souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre plus cachée et non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature ; que des États héréditaires en effet restent électifs en apparence ; qu'il y ait des parlemens ou états nationaux dans des monarchies, des chefs héréditaires dans des républiques ; qu'une puissance dépendante d'une autre conserve encore une apparence de liberté ; que tous les peuples soumis au même pouvoir ne soient pas gouvernés par les mêmes lois ; que l'ordre de succession soit différent dans les divers États d'un même souverain ; enfin que chaque gouvernement tende toujours à s'altérer sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès : voilà les causes générales et particulières qui nous unissent pour nous détruire, et nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remède, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs ; que toute division naît des intérêts opposés ; que mille événemens fortuits pouvant changer et modifier les uns et les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive qui ordonne et concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts et aux engagemens réciproques la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur d'espérer que cet état violent

pût jamais changer par la seule force des choses et sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout à fait; et si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jeter un coup d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers et des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre et de la grandeur de ces nations; et l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, et que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe: et ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulières du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, et n'a besoin que de lui-même pour se conserver sans que personne s'en mêle; et quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétabliroit bientôt d'un autre : de sorte que si les princes qu'on accusoit d'aspirer à la monarchie universelle y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie. Car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussitôt le ridicule? comment ne pas sentir qu'il n'y a point de potentat en Europe assez supérieur aux autres pour pouvoir jamais en devenir le maître? Tous les conquérans qui ont fait des révolutions se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangères et différemment aguerries, à des peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline; mais où prendroit un prince européen des forces inattendues pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entre eux est une si petite partie du tout, et qu'ils ont de concert une si grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en sera que plus tôt ruiné, ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs la discipline est partout à peu près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent? Les sources en sont communes, et jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied à pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le temps, l'argent et les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres puissances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; et le prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort, et le temps rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois potentats pour subjuguer tout le reste? Ces trois potentats, quels qu'ils

soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux : ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, et qu'il règne une trop grande jalousie entre eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet. J'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, et qu'il auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient pour les conquérans alliés, des semences de discorde ; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés que chacun se trouvât également satisfait des siens, et que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres, qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que, depuis que le monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes puissances bien unies en subjuguer d'autres sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages, et sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni prince ni ligue puisse désormais changer considérablement et à demeure l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la mer, les Pyrénées, soient des obstacles insurmontables à l'ambition ; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramènent les États aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement : mais ce système a un autre appui plus solide encore, et cet appui c'est le corps germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, et sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins qu'à celui de ses propres membres : corps redoutable aux étrangers par son étendue, par le nombre et la valeur de ses peuples ; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens et la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette constitution de l'empire, il est certain que, tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, et que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, et n'est pas seulement le droit public germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux ; car il y a entre les puissances européennes une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle ; et leurs efforts sont toujours vains et toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface sans jamais en changer le niveau, de sorte que les peuples sont incessamment désolés sans aucun profit sensible pour les souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les cours de l'Europe ; car je ferois voir aisément que ces in-

térêts se croisent de manière à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect : mais les idées de commerce et d'argent, ayant produit une espèce de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systèmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres[1].

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force qui résulte en Europe de sa constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale: car, pour former une confédération solide et durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, et que les associations particulières, qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution; sans quoi la confédération seroit vaine, et chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les puissances sont dans une entière liberté de former entre elles des ligues et des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé trois vérités incontestables : l'une, qu'excepté le Turc, il règne entre tous les peuples de l'Europe une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux et lâches de l'humanité; la seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entre eux; la troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner; en sorte que tous ses membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misère, et changer en une paix éternelle l'état de guerre qui règne entre eux.

1. Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, et, de plus, aura perdu le reste de sa liberté*. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île; et moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours; donc le royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

* Rousseau avoit d'abord écrit : *Aura perdu sa liberté*. Voyez le motif de cette correction dans la *Correspondance* (Lettre à M. de Bastide, 16 juin 1760). (Éd.)

Voyons maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison; et comment la société libre et volontaire qui unit tous les États européens, prenant la force et la solidité d'un vrai corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement, donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, et forcera toutes les parties à concourir au bien commun : mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle puissance considérable ne s'y refuse; qu'elle ait un tribunal judiciaire qui puisse établir les lois et les règlemens qui doivent obliger tous les membres; qu'elle ait une force coactive et coercitive pour contraindre chaque État de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir; enfin, qu'elle soit ferme et durable, pour empêcher que les membres ne s'en détachent à leur volonté, sitôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains auxquels on reconnoîtra que l'institution est sage, utile et inébranlable. Il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher par analyse quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, et quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des espèces de diètes générales sous le nom de congrès, où l'on se rend solennellement de tous les États de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'assemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier; où l'on délibère en commun si la table sera ronde ou carrée, si la salle aura plus ou moins de portes, si un tel plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, et sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, et très-dignes assurément d'occuper les politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincèrement le bien public; et, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir aplani bien des difficultés ils auront ordre de leurs souverains respectifs de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivans.

Par le premier, les souverains contractans établiront entre eux une alliance perpétuelle et irrévocable, et nommeront des plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une diète ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends des parties contractantes seront réglés et terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la diète; ceux qui seront invités d'accéder au traité; l'ordre, le temps et la manière dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, et la manière de les lever pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession et le gouvernement de tous les États qu'il possède actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les lois fondamentales de chaque pays; et, pour supprimer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle et les derniers traités pour base de tous les droits mutuels des puissances contractantes; renonçant pour jamais et réciproquement à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, et autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrième, on spécifiera les cas où tout allié infracteur du traité seroit mis au ban de l'Europe, et proscrit comme ennemi public; savoir s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui résister ou pour attaquer quelqu'un des alliés.

Il sera encore convenu par le même article qu'on armera et agira offensivement, conjointement, et à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens et règlemens de la diète, réparé les torts, remboursé les frais, et fait raison même des préparatifs de guerre contraires au traité.

Enfin, par le cinquième, les plénipotentiaires du corps européen auront toujours le pouvoir de former dans la diète, à la pluralité des voix pour la provision, et aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs cours, les règlemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la république européenne et à chacun de ses membres tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux que du consentement unanime des confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés et couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens : mais les petites difficultés se lèvent aisément au besoin; et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du congrès, on trouvera mille obstacles et dix mille moyens de les lever. Ici il est question d'examiner, par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir et répondre à tout. En se tenant aux principes incontestables, on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits, ni résoudre toutes les objections, ni dire comment tout se fera; il suffit de montrer que tout se peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce système? Deux questions seulement; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix est préférable à l'état de guerre.

La première question est, si la confédération proposee iroit sûrement à son but et seroit suffisante pour donner à l'Europe une paix solide et perpétuelle.

La seconde, s'il est de l'intérêt des souverains d'établir cette confédération et d'acheter une paix constante à ce prix.

Quand l'utilité générale et particulière sera ainsi démontrée, on ne voit plus, dans la raison des choses, quelle cause pourroit empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, et de l'effort commun qui circonscrit chaque puissance à peu près dans ses bornes, et ne lui permet pas d'en écraser entièrement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf puissances qu'on suppose composer la république européenne; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la diètes: avoir:

L'empereur des Romains,
L'empereur de Russie,
Le roi de France,
Le roi d'Espagne,
Le roi d'Angleterre,
Les États généraux,
Le roi de Danemark,
La Suède,
La Pologne,
Le roi de Portugal,
Le souverain de Rome,
Le roi de Prusse,
L'électeur de Bavière et ses coassociés,
L'électeur palatin et ses coassociés,
Les Suisses et leurs coassociés,
Les électeurs ecclésiastiques et leurs associés,
La république de Venise et ses coassociés,
Le roi de Naples,
Le roi de Sardaigne.

Plusieurs souverains moins considérables, tels que la république de Gênes, les ducs de Modène et de Parme, et d'autres, étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans, par forme d'association, et auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des comtes de l'empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise, parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir d'un moment à l'autre des accidens sur lesquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du système.

Il ne faut que jeter les yeux sur cette liste pour voir avec la dernière évidence qu'il n'est pas possible ni qu'aucune des puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette ligue ? seroit-ce entre les plus puissans ? Nous avons montré qu'elle ne sauroit être durable ; et il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le système particulier de chaque grande puissance, et avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand État et plusieurs petits ? Mais les autres grands États, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue : et l'on doit sentir que la grande alliance étant toujours unie et armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir et d'étouffer d'abord toute alliance partielle et séditieuse qui tendroit à troubler la paix et l'ordre public. Qu'on voie ce qui se passe dans le corps germanique, malgré les abus de sa police et l'extrême inégalité de ses membres : y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainsi je tiens pour démontré que la diète européenne une fois établie n'aura jamais de rébellion à craindre, et que, bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un conquérant, ou d'affoiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un traité. Il n'y a ni cause ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un de ces six chefs : or il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir ; de sorte qu'en risquant de tout perdre on est dans l'impuissance de rien gagner. Un prince ambitieux, qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choses ; il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulières ne serviroient de rien contre une alliance plus forte, et toujours subsistante ; et nul prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne sauroit le faire sans être aperçu, prévenu et puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque prince tout espoir de conquêtes, lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué ; et, non-seulement ses États, garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique et propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entière est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raison de vouloir affoiblir un voisin dont on n'a plus rien à craindre ; et l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une

infinité de chicanes et de prétentions obscures et embrouillées seront toutes anéanties par le troisième article de la confédération, qui règle définitivement tous les droits réciproques des souverains alliés sur leur actuelle possession : ainsi toutes les demandes et prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, et seront jugées dans la diète, à mesure qu'elles pourront naître. Ajoutez que, si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie : or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la diète; ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre. On doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, et de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux souverains; et le même pouvoir qui doit défendre leurs droits doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que, n'ayant plus d'agresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, et que, comme on n'en sauroit faire de plus solide et de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, et par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération, une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, et que l'objet de la paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du système proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question, qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on sent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix; et lui montrer les moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune, à cet appareil de puissance et de terreur dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes dont ils tirent leur honneur; et, pour tout dire enfin, vous les forcez d'être équitables et pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de cruelles privations?

Je n'oserois répondre, avec l'abbé de Saint-Pierre, que la véritable gloire des princes consiste à procurer l'utilité publique et le bonheur de leurs sujets; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation, et que la réputation qu'on acquiert auprès des sages se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes; que l'entreprise d'une paix perpétuelle, étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son auteur d'une gloire immortelle; que cette même entreprise, étant aussi la plus utile aux peuples, est encore la plus honorable aux souverains, la seule surtout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions; et qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des rois est de travailler au bonheur

public. Laissons aux harangueurs ces discours qui, dans les cabinets des ministres, ont couvert de ridicule l'auteur et ses projets, mais ne méprisons pas comme eux ses raisons; et, quoi qu'il en soit des vertus des princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis, parce qu'il n'y a point, pour en juger, de règle commune et constante, et qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent ne sauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque prince revient dans l'occasion sans scrupule sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, et d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Sitôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale; et tout le monde blâme un homme à son aise qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'agrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que, les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils désirent, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espèce, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un État quelconque, et comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire, nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, et que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on l'a perdue en même temps contre les puissances neutres, qui, sans changer d'état, se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoiblissement.

Si tous les rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous mèneroient trop loin, on peut dire en général qu'un prince qui, pour reculer ses frontières, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandissant, parce que, avec un plus grand espace à défendre, il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que, par la manière dont la guerre se fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées : c'est bien là la perte apparente et sensible; mais il s'en fait en même temps dans tout l'État une plus grave et plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux

qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture : ce mal, qu'on n'aperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite ; et c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sait maintenant par quels moyens on peut doubler et tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'empereur Adrien[1]. On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des rois : et c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux États qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes lois, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses États ; et tous les sujets de plus qui lui naissent sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, et les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devroit s'établir d'elle-même et durer toujours sans aucune confédération. Ce seroit faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution ; car, quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de sûreté à cet égard fait que chacun, ne pouvant s'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage quand l'occasion le favorise, et de prévenir un voisin qui ne manqueroit pas de le prévenir à son tour dans l'occasion contraire ; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sûreté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, et souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que, destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, et que les rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des conquérans, parce que s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière. La garantie de l'article troisième ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne sauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui qui ne puisse en fournir au-

1. Adrien abandonna volontairement tous les pays que Trajan son prédécesseur avoit conquis et réunis à l'empire romain. (Ed.)

tant à autrui contre nous-mêmes ; et c'est gagner beaucoup que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la souveraineté, mais les affermira, au contraire, et les rendra plus assurés par l'article troisième, en garantissant à chacun, non-seulement ses États contre toute invasion étrangère, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses sujets. Ainsi les princes n'en seront pas moins absolus, et leur couronne en sera plus assurée : de sorte qu'en se soumettant au jugement de la diète dans leurs démêlés d'égal à égal, et s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, et renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui ou seulement d'un corps dont on est membre et dont chacun est chef à son tour ; car, en ce dernier cas, on ne fait qu'assurer sa liberté par les garans qu'on lui donne ; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des associés. Ceci se confirme par l'exemple du corps germanique ; car, bien que la souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa constitution, et qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du corps européen, il n'y en a pourtant pas un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue en se détachant de l'empire.

Remarquez de plus que le corps germanique ayant un chef permanent, l'autorité de ce chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation ; ce qui ne peut arriver de même dans la diète européenne, où la présidence doit être alternative et sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les princes ; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup par tous les avantages qui résulteront pour leurs peuples et pour eux d'une paix continuelle, et par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, et de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, et devient chaque jour plus à charge à leurs peuples et à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pas à tous les souverains de supprimer toutes leurs troupes, et de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite[1]. Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontières de l'Europe que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir au besoin les décrets de la diète. Mais toutes ces dépenses faites, et l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets et les coffres du prince ; de sorte que le

1. Il se présente encore ici d'autres objections ; mais, comme l'auteur du *Projet* ne se les est pas faites, je les ai rejetées dans l'examen.

peuple payeroit beaucoup moins; que le prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le commerce, l'agriculture, les arts, de faire des etablisssemens utiles qui augmenteroient encore la richesse du peuple et la sienne; et que l'État seroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées et de tout cet appareil de guerre qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontières de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, et pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds : 1° que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, et que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins et un inconvénient inévitable auquel leur situation les expose; 2° que délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au dehors; 3° que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe et des frais nécessaires à leur entretien mettroient la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontières sans être à charge aux confédérés; 4° que ces forteresses, construites, entretenues et gardées à frais communs, seroient autant de sûretés et de moyens d'épargne pour les puissances frontières dont elles garantiroient les États; 5° que les troupes de la confédération, distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'agresseur; 6° qu'un corps aussi redoutable que la république européenne ôteroit aux étrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres, comme le corps germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins et protéger utilement tous les princes qui le composent.

On pourra dire encore que, les Européens n'ayant plus de guerres entre eux, l'art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage et leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni soldats, et que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une : ou les voisins de l'Europe l'attaqueront et lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération et la laisseront en paix.

Dans le premier cas, voilà les occasions de cultiver le génie et les talens militaires, d'aguerrir et former des troupes; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe; on ira sur la frontière apprendre la guerre; dans le sein de l'Europe on jouira de la paix, et l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une et de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi pour devenir guerrier? et les François sont-ils moins braves parce que les provinces de Touraine et d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre?

Dans le second cas, on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai; mais on n'en aura plus besoin; car à quoi bon s'exercer à la guerre pour ne la faire à personne? Lequel vaut mieux de cultiver un art funeste ou de le rendre inutile? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable

y auroit-il du bon sens à le rejeter pour ne pas ôter aux médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience? Il reste à voir dans ce parallèle lequel des deux arts est plus salutaire en soi, et mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, et que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le temps de ces irruptions de barbares qui sembloient tombés des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle puissance au monde qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entière; et si jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout d'un coup de longs différends et se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération, bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la manière actuelle de vider les différends entre prince et prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire de l'état d'impolice et de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue et mutuelle de tous les souverains dans la société imparfaite qui règne entre eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels et inévitables de relations entre les peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit. 3. Point de sûreté parfaite, aussi longtemps que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis. 4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers on en trouve d'autres. 5. Précautions et frais immenses pour se tenir sur ses gardes. 6. Défaut de force et de défense dans les minorités et dans les révoltes; car quand l'État se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre? 7. Défaut de sûreté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui sans des frais et des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, et dont l'objet disputé ne dédommage que rarement. 9. Risque inévitable de ses États et quelquefois de sa vie dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part malgré soi aux querelles de ses voisins, et d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du commerce et des ressources publiques au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant si l'on est foible, et d'une ligue si l'on est fort. 13. Enfin, inutilité de la sagesse où préside la fortune; désolation continuelle des peuples; affoiblissement de l'État dans les succès et dans les revers; impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, et de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'arbitrage européen pour les princes confédérés.

1. Sûreté entière que leurs différends présens et futurs seront toujours terminés sans aucune guerre ; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations ôtés ou réduits a tres-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations et affermira les possessions.

3. Sûreté entière et perpétuelle, et de la personne du prince, et de sa famille, et de ses États, et de l'ordre de succession fixé par les lois de chaque pays, tant contre l'ambition des prétendans injustes et ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre prince et prince, par la garantie de la république européenne.

5. Liberté et sûreté parfaite et perpétuelle à l'égard du commerce, tant d'État à État, que de chaque État dans les régions éloignées.

6. Suppression totale et perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre et par mer en temps de guerre, et considérable diminution de leur dépense ordinaire en temps de paix.

7. Progrès sensibles de l'agriculture et de la population, des richesses de l'État, et des revenus du prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire et l'autorité du souverain, les ressources publiques, et le bonheur des peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des lecteurs l'examen de tous ces articles, et la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce projet, il est démontré premièrement que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des souverains, et n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute manière, et qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens et les avantages; en troisième lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin que cet établissement, une fois formé sur le plan proposé, seroit solide et durable, et rempliroit parfaitement son objet. Sans doute ce n'est pas à dire que les souverains adopteront ce projet (qui peut répondre de la raison d'autrui?), mais seulement qu'ils l'adopteroient s'ils consultoient leurs vrais intérêts : car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, et aimant le bien public par humanité; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, et préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, et assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique : c'est que les hommes sont insensés, et que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.

JUGEMENT SUR LA PAIX PERPÉTUELLE.

Le projet de la paix perpétuelle, étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus longtemps et qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté; car on a peine à nommer autrement ce zèle de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, et les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette âme saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale et particulière de ce projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution, et pour chaque prince, et pour chaque peuple, et pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables; on ne peut rien de plus solide et de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'auteur les établit. Réalisez sa république européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes princes, qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution, et l'empêcheroient infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi, l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire et superflu pour la conserver. C'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient. Non, c'est un livre solide et sensé, et il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, et qui n'ont rien à objecter contre ce projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus et leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si longtemps, et qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident?

Sans doute cela est croyable, à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, et qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les désirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, et que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc, en politique ainsi qu'en morale, l'intérêt réel de l'intérêt apparent : le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle; cela est démontré dans le projet : le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les sou-

verains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune; semblables à un pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir et commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets: étendre leur domination au dehors, et la rendre plus absolue au dedans: toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation;* mots à jamais proscrits du cabinet, et si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, et que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge, sur ces deux maximes fondamentales, comment les princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, et qui n'est guère plus favorable à l'autre. Car on sent bien que par la diète européenne le gouvernement de chaque État n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne peut garantir les princes de la révolte des sujets sans garantir en même temps les sujets de la tyrannie des princes, et qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côté la guerre et les conquêtes, et de l'autre les progrès du despotisme, s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à discrétion, dans un peuple d'esclaves, de l'argent et des hommes pour en subjuguer d'autres; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, et un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, et que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus. « J'ai battu les Romains, écrivoit Annibal aux Carthaginois; envoyez-moi des troupes : j'ai mis l'Italie à contribution; envoyez-moi de l'argent. » Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie, et l'allégresse du peuple aux triomphes de ses maîtres.

Quant aux différends entre prince et prince, peut-on espérer de soumettre à un tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, et qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au ciel? Les souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques, que toute la rigueur des lois n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au tribunal des maréchaux de France: et vous voulez qu'un roi porte les siennes à la diète européenne? Encore y a-t-il cette différence, que l'un pèche contre les lois et expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose guère que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit

avoué de tout le genre humain, et dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un prince qui met sa cause au hasard de la guerre n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espère de sa propre sagesse : s'il est puissant, il compte sur ses forces; s'il est foible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, et le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le sophiste de cour, qui préfère un grand territoire et peu de sujets pauvres et soumis, à l'empire inébranlable que donnent au prince la justice et les lois sur un peuple heureux et florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, et des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir, et s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour à tour l'un et l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque : mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément; car, pour être le maître des hommes et des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire et l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter, pour le commerce, d'une paix générale et perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains et incontestables, mais qu'étant communs à tous ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, et que, pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les princes rejetteroient donc cette paix, quand ils pèseroient leurs intérêts eux-mêmes que sera-ce quand ils les feront peser par leurs ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple et presque toujours à ceux du prince? Les ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux, et pour perdre l'État, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peuple sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, et faire en secret mille odieux monopoles; ils en ont besoin pour satisfaire leurs passions, et s'expulser mutuellement; ils en ont besoin pour s'emparer du prince en le tirant de la cour quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuses : ils perdroient toutes ces ressources par la paix perpétuelle. Et le public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté. Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopte

par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer? Ce qu'ils ont toujours fait; ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'abbé de Saint-Pierre que. même avec la bonne volonté que les princes ni leurs ministres n'auront jamais. il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce système; car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, et que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or. ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes, et un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit guère espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires : cependant, si cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer; et alors il n'est plus question de persuader, mais de contraindre, et il ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi, quoique le projet fût très-sage, les moyens de l'exécuter se sentoient de la simplicité de l'auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'assembler un congrès, y proposer ses articles, qu'on les alloit signer, et que tout seroit fait. Convenons que, dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur : car assurément Henri IV n'étoit pas fou, ni Sully visionnaire. L'abbé de Saint-Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonstances, dans la proposition, dans la manière de la faire, et dans son auteur!

Pour en juger, jetons un coup d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde et faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la monarchie universelle avec de grands moyens de succès et de grands talens pour les employer; son fils, plus riche et moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles; et la maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres puissances, que nul prince ne régnoit en sûreté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son père, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la puissance espagnole tenoit encore l'Europe en respect, et l'Espagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avoient épuisé les forces d'Espagne et les trésors des Indes; la maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert; et, quoique l'empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les princes et fomenter des ligues qui ne tardèrent pas d'éclore et faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la maison d'Autriche et le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder

de secouer le joug, et s'exposer seul à la guerre; l'exemple de Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres D'ailleurs, si l'on excepte le duc de Savoie, trop foible et trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de souverains un seul homme de tête en état de former et soutenir une entreprise; chacun attendoit du temps et des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses, quand Henri forma le plan de la république chrétienne, et se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, et dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui, ayant pour raison secrète l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, et réserva l'exécution pour sa vieillesse : conduite qui prouve premièrement ce désir ardent et soutenu qui seul, dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles : et, de plus, cette sagesse patiente et réfléchie qui s'aplanit les routes de longue main à force de prévoyance et de préparation. Car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires, dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, et celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire, où le concours de tant de gens étoit nécessaire, et que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que, quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti, et qu'il fût ligué avec les plus puissans potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, et, par un bonheur que le ciel n'accorda qu'au meilleur des rois, ce confident fut un ministre intègre. Mais sans que rien transpirât de ses grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres : la partie étoit liée avec le roi Jacques, et le roi de Suède étoit engagé de son côté; la ligue étoit conclue avec les protestans d'Allemagne; on étoit même sûr des princes d'Italie, et tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pièces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme et l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général? Étoit-ce la paix perpétuelle, que nul ne prévoyoit et dont peu se seroient souciés? Étoit-ce l'intérêt public, qui n'est jamais celui de personne? L'abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, que Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-attrayante. Le roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des catholiques de son royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement

des Provinces-Unies, qui lui coûtoient beaucoup à soutenir, et le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le roi de Suède vouloit s'assurer de la Poméranie, et mettre un pied dans l'Allemagne. L'électeur palatin, alors protestant et chef de la confession d'Augsbourg, avoit des vues sur la Bohême, et entroit dans toutes celles du roi d'Angleterre. Les princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie obtenoit Milan et la couronne de Lombardie, qu'il désiroit avec ardeur. Le pape même, fatigué de la tyrannie espagnole, étoit de la partie, au moyen du royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois, mieux payés que tous les autres, gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin, outre l'intérêt commun d'abaisser une puissance orgueilleuse qui vouloit dominer partout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, et qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les alliés, excepté la France et l'Angleterre, qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition de Henri IV. Mais ce sage prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre ; car, sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même ; et l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le corps qu'il vouloit instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornoient point à former au dehors des ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins et ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus : mais il fit plus que tout cela sans doute en gouvernant sagement ses peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, et en mettant un si bon ordre à ses finances, qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets ; de sorte que, tranquille au dedans et redoutable au dehors, il se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre, de quitter son royaume sans y laisser la moindre source de désordre, et de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires, ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez, pour la conduite de l'entreprise, le même zèle et la même prudence qui l'avoient formée, tant de la part de son ministre que de la sienne : enfin, à la tête des expéditions militaires, un capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer : et vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe

attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution; une guerre, qui devoit être la dernière, préparoit une paix immortelle, quand un événement, dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que, si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté : car le mal et les abus, dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit guère que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable : ou plutôt admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violens et redoutables à l'humanité.

On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions : et, sur ce principe, qui de nous oseroit dire si cette ligue européenne est à désirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en préviendroit pour des siècles.

POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

CHAP. I. — *Nécessité, dans la monarchie, d'une forme de gouvernement subordonnée au prince.*

Si les princes regardoient les fonctions du gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés; leurs travaux, comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours excessifs, et on les verroit aussi ardens à resserrer leurs États ou leurs droits qu'ils sont avides d'étendre les uns et les autres; et le poids de la couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais, loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander; et, comme le peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente; et plus ils sont bornés et petits d'entendement, plus ils veulent être grands et puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir : quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique; qu'employant la

force des peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature et le cri de la liberté, toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire: et le prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets, n'oublie pas au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, et l'empire des dieux avec la vie animale? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, et remettre à d'autres les fonctions pénibles du gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement et commodément le sceptre de l'univers: plongé dans d'insipides voluptés, il promènera, s'il veut, de fête en fête son ignorance et son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de roi des rois, d'empereur auguste de monarque du monde et de majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, et même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne, foible instrument de la tyrannie des courtisans et de l'esclavage du peuple, on lui dira qu'il règne, et il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde, et n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le souverain d'un grand empire n'est guère au fond que le ministre de ses ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom; et quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne sauroit être autrement; car, comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail [1], et que j'appellerois, moi, l'essentiel du gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, et tout au plus le choix de ses maîtres: car il en faut avoir malgré soi, sitôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration? Comment son bonheur seroit-il troublé par la misère du peuple, qu'il ne peut voir; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre; et par les désordres publics, dont il ne saura jamais rien? Il en est de la gloire des princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port: l'opinion de jouir de tout

1. Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement et paisiblement. Au surplus, que l'État soit grand, puissant et florissant, c'est l'affaire particulière du prince, et les sujets n'y ont aucun intérêt. Le monarque doit donc premièrement s'occuper du détail en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple, et même la sienne, à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du temps à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un peuple heureux, et sont peu de chose pour un roi sage.

l'empêchoit de rien désirer, et il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste prince avec les meilleures intentions, sitôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces? Il est homme, et se charge des fonctions d'un Dieu : comment peut-il espérer de les remplir? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage: il consulte ses forces: il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir: et, pour être un roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matière, il est bon d'observer que si, par miracle, quelque grande âme peut suffire à la pénible charge de la royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, et l'extravagante éducation des héritiers du trône, fourniront toujours cent imbéciles pour un vrai roi: qu'il y aura des minorités, des maladies, des temps de délire et de passions, qui ne laisseront souvent à la tête de l'État qu'un simulacre de prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les peuples qui ont un roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du roi, et, dès qu'il est posé qu'un souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui : c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysydonie.

CHAP. II. — *Trois formes spécifiques de gouvernement subordonné.*

Un monarque, dit l'abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, et lui confier toute son autorité, comme autrefois les rois de France la donnoient aux maires du palais, et comme les princes orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme grand vizir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai vizirat cette sorte de ministère.

Ce monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaire qui leur est commise, à peu près comme faisoit Louis XIV avec Colbert et Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-vizirat.

Enfin, ce monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du gouvernement, et former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministère, que l'abbé de Saint-Pierre appelle pluralité des conseils ou polysynodie, est à peu près, selon lui, celle que le régent, duc d'Orléans, avoit établie sous son administration: et, ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adoptée l'élève du vertueux Fénelon.

Pour choisir entre ces trois formes, et juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros et par la première face qu'elles présentent: il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre ni s'arrêter seulement à certains mo-

mens passagers de désordre ou d'éclat, mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, et chercher en cet état leurs rapports et leurs différences. Voilà de quelle manière on peut en faire un parallèle exact.

Chap. III. — *Rapport de ces formes à celles du gouvernement suprême.*

Les maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application : car le vizirat, le demi-vizirat et la polysynodie se rapportent manifestement, dans l'économie du gouvernement subalterne, aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême, et plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au ministère. Ainsi le vizirat doit avoir généralement plus de vigueur et de célérité, le demi-vizirat plus d'exactitude et de soin, et la polysynodie plus de justice et de constance. Il est sûr encore que comme la démocratie tend naturellement à l'aristocratie, et l'aristocratie à la monarchie, de même la polysynodie tend au demi-vizirat, et le demi-vizirat au vizirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement, qui oblige de renforcer les ressorts, se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'État sont bien ou mal constituées ; et, comme on ne parvient au despotisme et au vizirat que quand tous les autres ressorts sont usés, c'est, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes, car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie assez naturelle, la polysynodie mérite déjà la préférence ; il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer : mais, avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la forme que, selon notre auteur, doit avoir la polysynodie.

Chap. IV. — *Partage et départemens des conseils.*

Le gouvernement d'un grand État tel que la France renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens, et par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères, et celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvième conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du gouvernement, où les grandes affaires, traitées et discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du prince leur entière décision, et qui, pensant et travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le roi de faire ses fonctions : ainsi ce conseil général doit toujours être sur pied, ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAP. V. — *Manière de les composer.*

A l'égard de la manière de composer ces conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin ; car, par toute autre voie, il est évident que la synodie ne sera qu'apparente, que les conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, et qu'on n'aura, sous d'autres noms, qu'un véritable vizirat ou demi-vizirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode et les avantages du scrutin ; comme il fait un des points capitaux du système de gouvernement de l'abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que, quelque forme de ministère qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les cours des rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile : car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, et l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vus travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'enseigne jusqu'au maréchal de France, pour former les jeunes officiers et les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour, n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les commis jusqu'aux présidens des conseils ? Faut-il moins de temps et d'expérience pour apprendre à conduire un peuple que pour commander une armée ? Les connoissances de l'homme d'État sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de guerre ? ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire ? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la république de Venise ; et pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le prince qu'à Venise pour servir l'État ?

Je n'ignore pas que l'intérêt des vizirs s'oppose à cette nouvelle police : je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme ; qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entièrement dévouées, et qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière ; et le gouvernement de l'État est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le vizirat, mais sous la seule polysynodie, qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes, qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, et qui puissent rapprocher la noblesse des affaires, dont on affecte de l'éloigner, et qu'elle affecte de mépriser à son tour.

Chap. VI. — *Circulation des départemens.*

De l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque conseil, et même d'un conseil à l'autre, afin que chaque membre, éclairé successivement sur toutes les parties du gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le conseil général, et de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent, qui l'établit dans le conseil des finances; et si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile, ou difficile à établir dans la polysynodie; mais elle n'y est jamais impossible, et jamais praticable dans le vizirat ni dans le demi-vizirat : or il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.

1° Premièrement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le temps de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2° En second lieu, pour obliger les conseillers même à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis, de peur d'être taxés de négligence et de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, et chaque fois sera connue de leur successeur. 3° Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4° Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés et les passions de chaque sujet auront introduits dans son administration : car, parmi tant de caractères différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, et tout ira plus constamment à l'objet commun. 5° Pour donner à chaque membre d'un conseil des connoissances plus nettes et plus étendues des affaires et de leurs divers rapports; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voie distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'État, et ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6° Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner, et qu'une plus grande uniformité de lumières mette plus de concorde et de raison dans les délibérations communes. 7° Pour exercer l'esprit et les talens des ministres : car, portés à se reposer et s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre et circonscrit pour ainsi dire le génie par l'habitude. Or, l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui

lui donne de la vigueur, de l'adresse, et qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque conseiller d'État, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que, s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, et qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8° Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les conseillers d'État, et par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement, dans un conseil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres seroient assujettis, à peu près comme ceux qu'on appeloit autrefois à Rome *senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant jusqu'à la présidence même; car s'il étoit de l'avantage de la république romaine que les consuls redevinssent au bout de l'an simples sénateurs, en attendant un nouveau consulat, pourquoi ne seroit-il pas de l'avantage du royaume que les présidens redevinssent, après deux ou trois ans, simples conseillers, en attendant une nouvelle présidence? Ne seroit-ce pas pour ainsi dire proposer un prix tous les trois ans à ceux de la compagnie qui, durant cet intervalle, se distingueroient dans leur corps? ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique? et le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire?

Chap. VII. — *Autres avantages de cette circulation.*

Je n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens, devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des présidens, se feront ainsi sans dureté et sans efforts; que les ex-présidens des conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui sera de siéger dans le conseil général, et les membres de ce conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour; que cette alternative de subordination et d'autorité rendra l'une et l'autre en même temps plus parfaite et plus douce; que cette circulation de la présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la polysynodie de pouvoir dégénérer en vizirat; et qu'en général, la circulation répartissant avec plus d'égalité des lumières et le pouvoir du ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent; et s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAP. VIII. — *Que la polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.*

Je m'arrête ici par la même raison sur la forme de la polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile et durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtemps ensemble deux gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique et le républicain, quoique au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, et le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui règne partout, de la forme réelle dont il est ici question : car on peut dire en un sens que la polysynodie est la première et la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la monarchie.

En effet, comme les premières lois nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premières délibérations du prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en conseil. Le prince a des conseillers avant que d'avoir des vizirs ; il trouve les uns, et fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'État en forme naturellement le synode ou conseil général. Quand le monarque est élu, il n'a qu'à présider ; et tout est fait : mais quand il faut choisir un ministre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue et l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que, dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le gouvernement, le parlement national se divise en divers comités, toujours sous la présidence du roi, qui leur assigne à chacun les matières sur lesquelles ils doivent délibérer : et voilà les conseils particuliers nés du conseil général, dont ils sont les membres naturels, et la synodie changée en polysynodie ; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la première et la plus naturelle.

CHAP. IX. — *Et la plus utile.*

Considérons maintenant la droite fin du gouvernement et les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'État et du roi ; ces obstacles sont, outre le défaut de lumières, l'intérêt particulier des administrateurs : d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne et d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public, de sorte que s'ils pouvoient se heurter et se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération, et l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entre eux par la multiplication des opinans ? Ce qui fait les intérêts particuliers, c'est qu'ils ne s'accordent point ; car s'ils s'accordoient, ce ne seroit plus un intérêt particulier, mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public, qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un vizir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un si petit cercle de lumières ? Sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnemens sophistiques, qui l'empêche de déterminer le prince, avec ces grands mots d'*honneur de la couronne* et de *bien de l'État*, aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses? Certes, c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du vizir et celui du prince laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les conseillers de l'État seront des hommes comme les vizirs; je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation, et qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais, dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans et n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption et d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter, ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie; et, soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un vizir qui sait, à la faveur des ténèbres du cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'État, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le sien; et comme, après tout, ce vizir ne dépend que de son maître, qu'il trompe aisément il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

Chap. X. — *Autres avantages.*

De ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement, les résolutions de l'État seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un prince qui n'a rien vu que par les yeux de son vizir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'État dépendent de la connoissance des faits; et l'on peut dire même en général qu'on ne prend guère d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux, ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses peuples et sur ses véritables besoins : mais ces lumières, ne les trouvera-t-il

pas plus aisément dans un conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances ni aucun ménagement à garder, que dans un vizir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures, et faire sa main pour lui-même? On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, et que par conséquent l'État en ira mieux : car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un vizir que cinquante conseillers, et de séduire un homme que tout un collége. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un vizir; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera cependant partagée entre plusieurs conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même bureau; que les systèmes politiques seront mieux suivis et les règlemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de révolutions dans le ministère et que chaque vizir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé; de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui, n'en sont que le dernier résultat, et doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première, que, dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité, se feront plus aisément connoître et récompenser, soit dans les membres des conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres et de tout l'État, soit dans le royaume entier, où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober longtemps aux regards d'une assemblée qui veut et peut tout voir, et où la jalousie et l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux. La seconde et dernière conséquence est que les honneurs et les emplois distribués avec plus d'équité et de raison, l'intérêt de l'État et du prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées, et le mérite plus honoré, doivent nécessairement réveiller dans le cœur du peuple cet amour de la patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement, et qui ne s'éteint jamais chez les citoyens que par la faute des chefs[1].

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses et éclairées fourniront plus de lumières sur les expédiens, et l'expérience confirme que les délibérations d'un sénat sont en général plus sages et mieux digérées que celles d'un vizir. Les rois seront plus instruits de leurs affaires; ils ne sauroient assister aux conseils sans s'en instruire, car c'est là qu'on ose dire la vérité;

1. Il y a plus de ruse et de secret dans le vizirat, mais il y a plus de lumières et de droiture dans la synodie.

et les membres de chaque conseil auront le plus grand intérêt que le prince y assiste assidûment pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations et d'injustices de la part des plus forts; car un conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés: ils courront moins de risques à y porter leurs plaintes, et ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que sous le vizirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-vizir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'État souffrira moins de la minorité, de la foiblesse ou de la caducité du prince. Il n'y aura jamais de ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter et mécontenter les grands, s'il est né de bas lieu; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, et de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la maison royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter, et qu'ils auront moins de pouvoirs pour en venir à bout. Enfin, le trône en sera mieux affermi de toutes manières, la volonté du prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, et par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tout temps, et qu'il y a des momens de crise et de trouble où il faut substituer aux conseils permanens des commissions extraordinaires, et que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosny, et Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules. En effet, pour ne rien dire de la polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita, dans des circonstances épineuses, ce ridicule conseil de raison, étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen, et adroitement accordé par Henri IV. Mais, comme les finances des républiques sont en général mieux administrées que celles des monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement, par un conseil que par un ministre, et que, si peut-être un conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber : ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagère et subordonnée, mais d'une véritable polysynodie, où les conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-vizirs, et où sous les noms spécieux de *conseil d'État* ou de *conseil des finances*, ces corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

CHAP. XI. — *Conclusion.*

Quoique les avantages de la polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, et que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallèle des uns et des autres trouvera que la polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du vizirat et du demi-vizirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles et révolutions du vizirat; que la marche égale et unie d'une polysynodie, comparée avec quelques momens brillans du vizirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare et passagère d'un bon vizir, et la forme générale du vizirat, où l'on a toujours des siècles de désordre sur quelques années de bonne conduite; que la diligence et le secret, les seuls vrais avantages du vizirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice et à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore se procurer ces supplémens au besoin dans la polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le vizirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé; que même l'exemple de l'ancien sénat de Rome et de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement et secrètement; que le vizirat et le demi-vizirat, avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang: qu'on n'y peut guère monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus: qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, et, consumant l'État pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'État, et celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de gouvernement, ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application

---

JUGEMENT SUR LA POLYSYNODIE.

De tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, le discours sur la polysynodie est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit; éloge dont le sage auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le temps d'abréger, mais qu'en

effet il n'avoit pas eu le temps de gâter pour vouloir tout dire ; et Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon !

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns et aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* et de *rêveries ;* car quand il écrivoit en faveur de la polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible et sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du gouvernement auquel ils étoient soumis ; il en faisoit une comparaison raisonnable et discrète avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le système du prince régnant, il en déduisoit les avantages ; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter ; et les additions même qu'il demandoit consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ses vues lui étoient venues sous le règne de Louis XIV ; mais il avoit eu la sagesse de les taire jusqu'à ce que l'intérêt de l'État, celui du gouvernement, et le sien, lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que, sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la polysynodie qui existoit et celle que proposoit l'abbé de Saint-Pierre ; et, pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple lui servoit bien plus de prétexte que de modèle pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans celui du régent, et, sous le nom de réponses à ses objections, il montroit sans danger et ces défauts et leurs remèdes. Il n'est pas impossible que le régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, et qu'il ait abandonné l'abbé de Saint-Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir, en quelque manière, dévoilé ses vues secrètes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'État et prendre une assiette fixe et durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de polysynodie établie sous la régence que l'abbé de Saint-Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-vizirat, et même en vizirat ; d'être susceptible, aussi bien que l'un et l'autre, de corruption dans ses membres, et de concert entre eux contre l'intérêt public ; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du monarque régnant ; enfin de n'être propre que pour les princes laborieux, et d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre et à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre polysynodie entièrement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son

projet avec cette ridicule polysynodie dont il vouloit autoriser la sienne, mais qu'on appeloit dès lors par dérision les soixante et dix ministres, et qui fut réformée au bout de quelques mois sans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la manière dont cette administration avoit été établie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, et qu'on avoit bien plus songé à rendre le Parlement méprisable au peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires, semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner, et qui les humiliera toujours[1]. L'ordre politique et l'ordre civil ont, dans les monarchies, des principes si différens et des règles si contraires, qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, et qu'en général les membres des tribunaux sont peu propres pour les conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maxime d'État et la justice et les lois.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le prince et le philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur système; car autre chose est l'administration passagère et souvent orageuse d'une régence, et autre chose une forme de gouvernement durable et constante qui doit faire partie de la constitution de l'État. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux temps, aux circonstances, et d'offrir toujours, comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout à fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met pour ainsi dire toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit et goutteux : « Marchez, travaillez, servez-vous de vos bras et de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé. »

En effet, ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la polysynodie, et il ne faut pas croire, parce qu'on voit actuellement des conseils dans les cours des princes, et que ce sont des conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un système à l'autre. La différence est telle, qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe pour donner au gouvernement la forme imaginée par l'abbé de Saint-Pierre; et nul n'ignore combien est dangereux dans un grand État le moment d'anarchie et de crise qui précède nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, et donner plutôt un mouvement convulsif et continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la monarchie françoise. Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou pré-

1. Voy. les *Mémoires* de Sully, liv. VIII, année 1596. (Éd.)

voir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes, et de donner une autre forme à l'État que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans? Que le gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que, durant tant de siècles, il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du temps et des choses, et la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir. Or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses? et dans un pays où la musique est devenue une affaire d'État, que seront les affaires d'État, sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel esprit, et les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du prince et la gloire de la nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel peuple et transportées de la cour à la ville? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des conseils, quand on voit celui d'une académie au pouvoir des femmes? Seront-elles moins empressées à placer des ministres que des savans? ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens, dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent guère sans troubles, et ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges, qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du gouvernement, et le scrutin dans l'autre; l'une dans les tribunaux, l'autre dans les conseils; et que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes et bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, et fonder un même système sur des principes si différens. Mais laissons ces applications, et considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'aristocratie? Les corps intermédiaires entre le prince et le peuple peuvent-ils, doivent-ils avoir une juridiction indépendante l'un de l'autre? ou, s'ils sont précaires et dépendans du prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'État, et même avoir une influence réelle dans les affaires? Questions préliminaires qu'il falloit discuter, et qui ne semblent pas faciles à résoudre: car, s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption et par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire, qui ne pût être changée par ses successeurs ni par leurs ministres. L'abbé de Saint-Pierre ne

prétendoit pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale; car il donne au conseil la délibération des matières, et laisse au roi seul la décision : ces différens conseils, dit-il, sans empêcher le roi de faire tout ce qu'il voudra, le préserveront souvent de vouloir des choses nuisibles à sa gloire et à son bonheur : ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin et le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons? espéroit-il que les yeux des rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des conseils devînt bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité royale en fût altérée? et n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un gouvernement mixte, où la forme républicaine s'allioit à la monarchique? En effet, des corps nombreux, dont le choix ne dépendroit pas entièrement du prince, et qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'État; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, et, pour me servir de ses propres termes, ne seroient que des conseils de parade. Les favoris du prince, qui le sont rarement du public, et qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans les conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires : le prince n'assisteroit jamais aux conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devroit agiter, on n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet avec ses favoris sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les conseils devinssent méprisables, ridicules, et tout à fait inutiles, ou que les rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devroit résulter le plus grand bien de l'État et le leur.

Voilà, ce me semble, à peu près les côtés par lesquels l'abbé de Saint-Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la polysynodie chacun des conseillers a son plan général, que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, et des embarras dans le mouvement total, il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les règlemens qui roulent sur toutes les parties du gouvernement. Le meilleur plan général, n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'État dans chaque affaire particulière? D'où il tire cette conclusion très-fausse, que les divers plans généraux, ni par conséquent les règlemens et les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'État n'est pas toujours une chose si

claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers et de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, et renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'État et sa forme perfectionnée, selon les vues de l'auteur. Or, cette perfection, dans un tout aussi composé que le corps politique, ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque pièce, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, et la symétrie la plus régulière. Ces objets généraux sont si importans, que l'habile architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite et moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; et des proportions qui leur conviennent le mieux résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manières, selon les idées et les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans qu'on peut dire que, si chaque conseil et chaque conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires et qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général, au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être et n'est en effet dans la polysynodie que celui du gouvernement; et c'est à ce grand modèle que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque conseil, et le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite et se conserve mieux dans le dépôt d'un conseil que dans la tête d'un ministre et même d'un prince; car chaque vizir a son plan, qui n'est jamais celui de son devancier, et chaque demi-vizir a aussi le sien, qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue : aussi voit-on généralement les républiques changer moins de systèmes que les monarchies. D'où je conclus avec l'abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la polysynodie est plus favorable que le vizirat et le demi-vizirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particulière de sa polysynodie et des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu et fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier; mais, quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble : car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, et le scrutin plus mal encore avec l'un et l'autre. D'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras et mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la présidence en particulier seroit un excellent moyen pour empêcher la polysynodie de dégénérer bientôt en vizirat, si cette circulation pouvoit durer, et qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du prince en faveur du premier des présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la polysynodie durera jusqu'à ce que le roi trouve un vizir à son gré; mais, sous le vizirat même, on n'a pas un vizir plus tôt que cela. Foible remède que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir.

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les présidens d'abuser de leur crédit la première? ne sera-t-il pas plus court et plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages? et notre auteur lui-même n'accorde-t-il pas au prince le droit de prolonger au besoin les présidens à sa volonté, c'est-à-dire d'en faire de véritables vizirs? Comment n'a-t-il pas aperçu mille fois, dans le cours de sa vie et de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'abbé de Saint-Pierre; mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions et qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes et des raisons si peu raisonnables, qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procède pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos et compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le désir de la vraie gloire, et d'autres chimères évanouies depuis longtemps, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un gouvernement monarchique? et, après avoir cité les Grecs, les Romains, et même quelques modernes qui avoient des âmes anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'État sur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance? Il lève une difficulté par une autre, établit un système sur un système, et fonde sa polysynodie sur sa république européenne. « Cette république, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne, des capitulations parlementaires pour l'Angleterre, des *pacta conventa* pour la Pologne, ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des rois pour la forme du gouvernement, lorsque cette forme seroit passée en loi fondamentale? et, après tout, garantir les rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'est-ce pas les garantir, eux et leur postérité, de leur ruine totale?

« On peut, dit-il encore, faire passer le règlement de la polysynodie en forme de loi fondamentale dans les états généraux du royaume, la faire jurer au sacre des rois, et lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique. »

La plume tombe des mains quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens

Ne quittons point cette matière sans jeter un coup d'œil général sur les trois formes de ministère comparées dans cet ouvrage.

Le vizirat est la dernière ressource d'un État défaillant; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un temps une certaine vigueur apparente : mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout à fait superflue dans un gouvernement sain. Le monarque et le vizir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile sitôt que l'autre est en mouvement : car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit rex est*. Ainsi l'État supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du vizirat étant employée à rendre le vizir nécessaire et à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'État. Aussi l'abbé de Saint-Pierre appelle-t-il avec raison le vizirat « une forme de gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux peuples, dangereuse pour les rois, funeste aux maisons royales; » et l'on peut dire qu'il n'y a point de gouvernement plus déplorable au monde que celui où le peuple est réduit à désirer un vizir. Quant au demi-vizirat, il est avantageux sous un roi qui sait gouverner et réunir dans ses mains toutes les rênes de l'État; mais, sous un prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système et sans vues, faute de liaison entre les parties et d'accord entre les ministres, surtout si quelqu'un d'entre eux, plus adroit ou plus méchant que les autres, tend en secret au vizirat. Alors tout se passe en intrigues de cour, l'État demeure en langueur : et pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable gouvernement, il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre, je ne saurois voir qu'elle puisse être utile ni praticable dans aucune véritable monarchie, mais seulement dans une sorte de gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des conseils, n'ait que la puissance exécutive, et ne puisse rien par lui-même : encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer longtemps sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'État, ni moins pernicieux à la république que ceux des particuliers; et ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir, à quelque prix que ce soit, les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, et que ce qu'il y a de malhonnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'aristocratie la pire des souverainetés[1]; c'est ce qui rendroit peut-être la polysynodie le pire de tous les ministères.

1. Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le *Contrat social* *. Cela prouve qu'il y a encore plus de lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'auteurs qui devroient apprendre à être conséquens.

* Voy. *Contrat social*, liv. III, chap. v, et la note au chap. x, sur la république romaine. (Éd.)

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

JULIE, OU LA NOUVELLE HÉLOISE.

(SUITE ET FIN.)

THÉATRE.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 1145-1901.

